This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

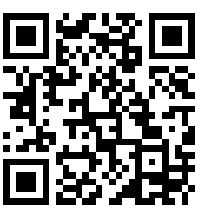

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 476982

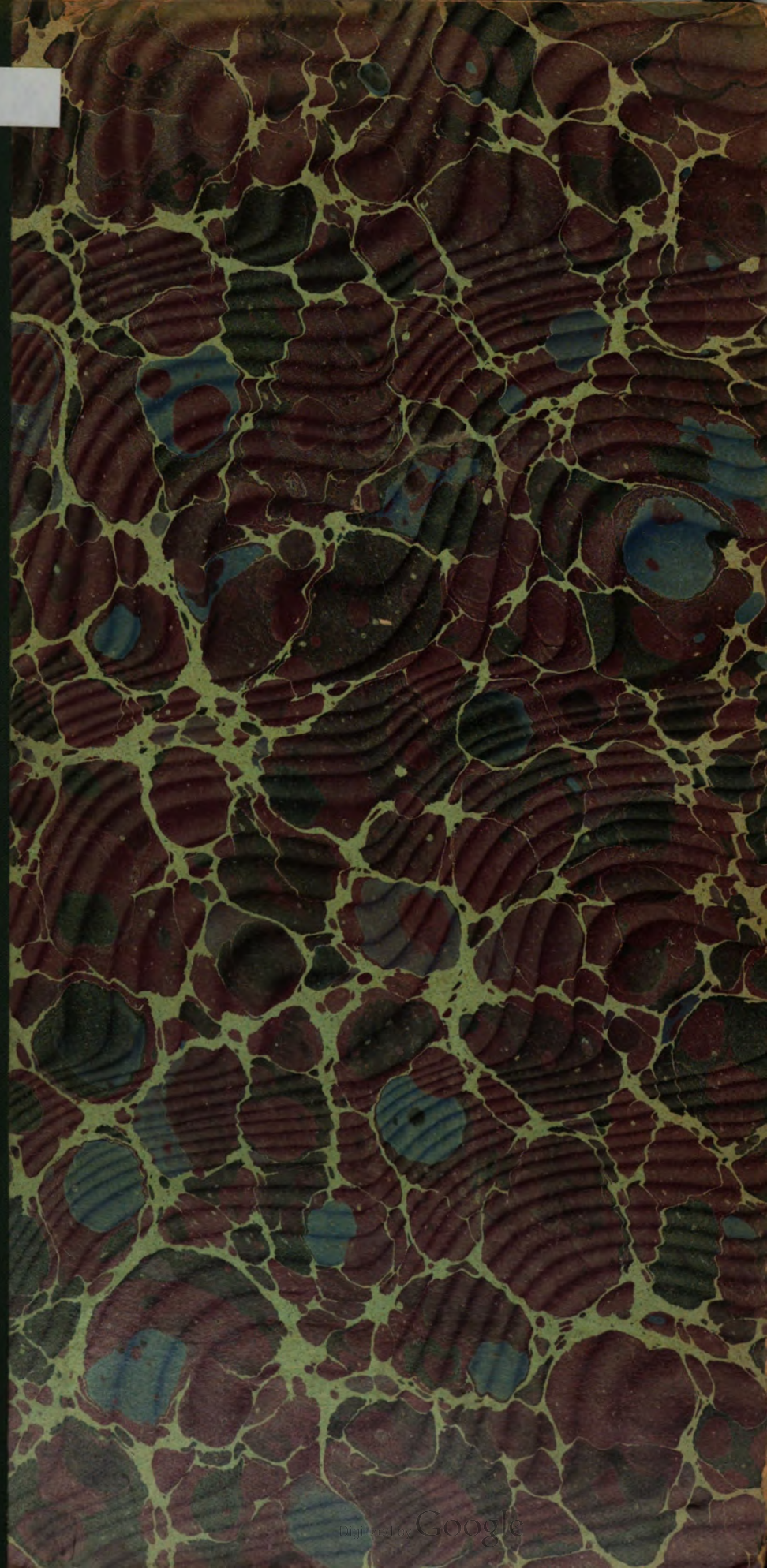

Digitized by Google

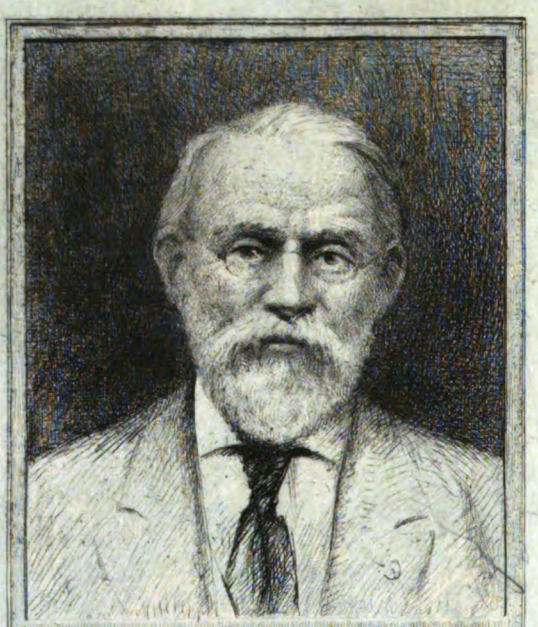

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
P981
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

ET DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

ORGANE

DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

ET DE L'UNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES DU MIDI

PUBLICATION TRIMESTRIELLE ILLUSTRÉE

DIRIGÉE PAR

JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

Avec la collaboration de Membres de l'Institut,
De Professeurs des Facultés de Paris, Toulouse, Bordeaux & Montpellier,
Et de plusieurs érudits de la région.

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux et généraux.

TOME I.

ANNÉE 1889, 1er TRIMESTRE

TOULOUSE

Adresser les demandes d'abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue*,
rue Valade, 38, à Toulouse.

PARIS, Ch. Reinwald, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 15.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet. — MARSEILLE, Passailhan.
ALGER, Jourdan. — GENÈVE, H. Georg. — BARCELONE, A. Verdaguer.
MADRID, Fuentes y Capdevila. — ROME & FLORENCE, Fratelli Bocca.
LONDRES, Baillière Tindal & Cox. — VIENNE, Gérold. — BERLIN, Asher.
SAINT-PÉTERSBOURG, Bæer. — BRUXELLES, Lebègue. — NEW-YORK, Christern.

Digitized by Google

RÉDACTION

DE LA

REVUE DES PYRÉNÉES ET DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

M. D'ABBADIE (Antoine), membre de l'Institut, à Paris.
M. ALLMER, correspondant de l'Institut, directeur de la *Revue épigraphique du Midi de la France*, à Lyon.
M. D'ASSIER (A.), homme de lettres, à Ercé (Ariège).
M. BAILLAUD, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Observatoire, à Toulouse.
M. BAILLET, correspondant de l'Académie de médecine, à Toulouse.
M. BAYSSELANCE, ingénieur en chef de la marine, à Bordeaux.
M. BELLOC (Émile), naturaliste, à Paris.
M. BENOIST, professeur à la Faculté des lettres, président du Club-Alpin (section des Pyrénées centrales), à Toulouse.
M. BLADÉ (J.-F.), correspondant de l'Institut, à Agen.
M. BONFILS, professeur à la Faculté de droit, à Toulouse.
M. BRISSAUT, professeur à la Faculté de droit, à Toulouse.
M. BRUTAILS, archiviste du département des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.
M. CARALP (J.), maître de conférences à la Faculté des sciences, à Toulouse.
M. CARLIER, directeur de l'Observatoire météorologique, à Saint-Martin-de-Hinx.
M. CARRÉ (Auguste), professeur départemental d'agriculture, à Toulouse.
M. l'abbé DE CARSALADE DU PONT (J.), à Auch.
M. CARTAILHAC (Émile), directeur des *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, à Toulouse.
M. CERTES, président de la Société zoologique de France, à Paris.
M. COUGET (Alph.), ancien président du tribunal de Muret, à Saint-Gaudens.
M. COURET, docteur en droit & docteur ès lettres, avocat à Orléans.
M. l'abbé COUTURE (Léonce), doyen de la Faculté libre des lettres, directeur de la *Revue de Gascogne*, à Toulouse.
M. CROVA, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences, à Montpellier.
M. DELOUME, professeur à la Faculté de droit, président de la Société de géographie de Toulouse.
M. l'abbé DOUAIS, secrétaire général de la Société archéologique, à Toulouse.
M. [illegible]RAND (Louis), docteur en médecine, à Maubourguet (Hautes-Pyrénées).
M. FILHOL (Henri), attaché au Muséum, Paris.
M. le Dr FINES, [illegible]cteur de l'Observatoire, à Perpignan.
M. FLOURAC, archi[illegible] départemental des Basses-Pyrénées, à Pau.
M. FONTÉS (J.), ingénieur [illegible] chef du service hydraulique, à Toulouse.
M. GARRIGOU (Ad.), président honoraire de la Société ariégeoise des lettres, des sciences & des arts, à Tarascon-sur-Ariège.
M. le Dr GARRIGOU (F.), à Toulouse, rue Valade, 38.
M. le Dr GAUBERT, à Mont-de-Marsan.
M. GAUTIER (Armand), membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine, à Paris.

Digitized by Google

REVUE

DES PYRÉNÉES

ET

DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

ET DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

ORGANE

DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

ET DE L'UNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES DU MIDI

PUBLICATION TRIMESTRIELLE ILLUSTRÉE

DIRIGÉE PAR

JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

Avec la collaboration de Membres de l'Institut,
De Professeurs des Facultés de Paris, Toulouse, Bordeaux & Montpellier,
Et de plusieurs érudits de la région.

Sciences, Lettres, Arts,
Intérêts locaux et généraux.

TOME I.

ANNÉE 1889

TOULOUSE

Adresser les demandes d'abonnement à M. l'Administrateur de la *Revue*,
rue Valade, 38, à Toulouse.

PARIS, Ch. Reinwald, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 15.
BORDEAUX, Féret & fils. — MONTPELLIER, Coulet. — MARSEILLE, Passailhan.
ALGER, Jourdan. — GENÈVE, H. Georg. — BARCELONE, A. Verdaguer.
MADRID, Fuentes y Capdeville. — ROME & FLORENCE, Fratelli Bocca.
LONDRES, Baillière Tindal & Cox. — VIENNE, Gérold. — BERLIN, Asher.
SAINT-PÉTERSBOURG, Ricker. — BRUXELLES, Lebègue. — NEW-YORK, Christern.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
7-31-26
13603

Nous ne ferons pas ici un nouveau programme; notre ferme intention est de remplir celui que nous avons déjà publié.

Si nous mettons quelques lignes en tête de cette *Revue*, c'est pour exprimer nos sentiments de gratitude à nos collaborateurs, à tous ceux qui, dès la première heure, ont bien voulu nous donner leurs conseils, leurs encouragements sympathiques, leur concours efficace. Grâce à ces auxiliaires, nous n'avons pas hésité à entreprendre & nous comptons poursuivre utilement l'œuvre que nous présentons à nos compatriotes & au public.

Si brève que doive être cette introduction, il nous paraît indispensable de bien délimiter, dès à présent, le domaine de nos travaux. Organe de l'« Association pyrénéenne », la *Revue des Pyrénées & de la France méridionale* adopte le programme de l'Association elle-même. Elle a donc pour champ d'études les Pyrénées françaises & espagnoles & la région du Midi de la France comprise dans les ressorts académiques de Toulouse, Bordeaux & Montpellier. — Géographie, histoire, anthropologie, ethnographie, archéologie, philologie, littérature, art, alpinisme, géologie, paléontologie, botanique, zoologie, hydrologie & médecine, météorologie & climatologie, agriculture & *questions d'intérêts locaux & généraux, au*

Digitized by Google

point de vue commercial, industriel, économique : telles sont les matières à traiter.

Aux termes de l'article 18 de ses Statuts fondamentaux, approuvés par arrêté de M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, en date du 19 mai 1888, rendu sur l'avis conforme de M. le Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts, en date du 16 du même mois, « l'Association s'interdit toute discussion politique ou religieuse. » La *Revue* imitera cette sage réserve; elle ne sera l'organe d'aucune secte ni d'aucun parti; elle sera ouverte à tous ceux qui cherchent la vérité; elle s'inspirera du précepte de Cicéron : *Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.* Tous nos collaborateurs suivront la méthode récemment préconisée par notre illustre Pasteur, lors de l'inauguration de l'Institut qui porte son nom : « N'avancez rien qui ne puisse être prouvé d'une façon simple & décisive. Ayez le culte de l'esprit critique. Réduit à lui seul, il n'est ni un éveilleur d'idées, ni un stimulant de grandes choses. Sans lui tout est caduc; il a toujours le dernier mot. »

Nous nous efforcerons de faire une œuvre scientifique & utile.

Le siége du Bureau, du Conseil de direction & les archives de l'Association pyrénéenne sont à Toulouse, au Capitole, dans une salle spécialement mise à notre disposition. Nous remercions la Municipalité de Toulouse de sa gracieuseté pour l'Association.

Digitized by Google

ARMAND DE QUATREFAGES DE BRÉAU

Professeur au Muséum de Paris,
Membre de l'Institut & de l'Académie de médecine,
Premier président de l'Association pyrénéenne.

Digitized by Google

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL, EN DATE DU 19 MAI 1888.

Sciences, Lettres, Arts, Intérêts locaux & régionaux.

ACADÉMIES DE TOULOUSE, BORDEAUX ET MONTPELLIER

ET RÉGION ESPAGNOLE DES PYRÉNÉES

STATUTS FONDAMENTAUX

DU 17 AVRIL 1888.

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé une *Association pyrénéenne, scientifique, littéraire & artistique*, dont le siège administratif est à Toulouse.

ART. 2. — L'Association pyrénéenne se propose : 1° d'étudier & de faire connaître les Pyrénées & la région pyrénéenne comprise dans les ressorts des Académies de Toulouse, Bordeaux & Montpellier, ainsi que le versant espagnol de la chaîne pyrénéenne; 2° de contribuer au progrès & à la diffusion des sciences, des lettres & des arts; 3° d'établir un lien de confraternité effective entre tous les membres de l'Association elle-même & des Sociétés de la région, comme à l'égard des savants, français ou étrangers, qui se présenteront sous les auspices de l'Association ou de l'un de ses membres, de manière à faciliter l'exploration & l'étude des diverses parties du territoire compris dans le domaine de l'Association.

ART. 3. — L'Association est composée : 1° *d'un Président;* 2° *d'un Conseil de direction;* 3° *d'un Directeur;* 4° *d'un Bureau;* 5° *d'un Secrétaire général;* 6° *de deux Secrétaires;* 7° *d'un Archiviste-Trésorier;* 8° *de Membres honoraires parmi lesquels sont compris MM. les Recteurs des Académies de Bordeaux, Toulouse & Montpellier;* 9° *de Membres titulaires en nombre illimité.*

ART. 4. — Le Président de l'Association pyrénéenne préside la séance annuelle du Conseil de direction & la réunion générale de l'Association. Il n'est point rééligible.

ART. 5. — Les anciens présidents reçoivent le titre de « Présidents honoraires » & ont le droit d'assister aux séances du Conseil de direction, avec voix délibérative.

Digitized by Google

ART. 6. — Le Conseil de direction est composé de quinze membres au moins & de vingt au plus, y compris les membres du Bureau qui, de droit, font tous partie de ce Conseil.

ART. 7. — Il se réunit une fois par an, sur la convocation du Président ou du Directeur de l'Association. En l'absence du Président, le Conseil est présidé par le plus âgé de ses membres.

ART. 8. — Le Conseil de direction statue sur les questions qui lui sont soumises par le Bureau. Il élit le Président de l'Association. Il pourvoit lui-même, par voie d'élection, aux vacances qui se produisent dans son sein, sauf en ce qui concerne les membres qui font partie du Bureau.

ART. 9. — Les statuts fondamentaux ne peuvent être modifiés, & l'Association ne peut être dissoute que sur la demande du Bureau & sur l'avis conforme du Conseil de direction spécialement convoqué à cet effet, dans l'un ou l'autre cas. Toute modification apportée aux statuts sera d'ailleurs soumise à l'approbation de l'autorité compétente.

ART. 10. — Le Bureau se compose de neuf membres, savoir : 1° *le Directeur de l'Association, président du Bureau;* 2° *le Secrétaire général de l'Association;* 3° *deux Secrétaires;* 4° *un Archiviste-trésorier;* 5° *quatre membres.*

ART. 11. — Le Bureau se réunit, sur la convocation du Directeur, toutes les fois qu'il est utile. Il est présidé, en l'absence du Directeur, par le Secrétaire général.

ART. 12. — Le Bureau élit les membres de l'Association pyrénéenne, titulaires & honoraires, en choisissant ceux-ci parmi les maîtres les plus éminents dans les sciences, les lettres & les arts, & aussi parmi les bienfaiteurs de l'Association. Il statue sur tous les cas prévus & imprévus qui ne sont pas spécialement réservés au Conseil de direction. Il pourvoit lui-même, par voie d'élection, aux vacances qui se produisent dans son sein.

ART. 13. — Le Bureau constitue le Conseil d'administration : il représente l'Association & traite toutes les affaires sociales, avec plénitude d'attributions & de pouvoirs, sauf les réserves énoncées aux articles 8, 9 & 15 des statuts. Il accepte les dons faits à l'Association.

Le Bureau est lui-même représenté par son Président, directeur de l'Association.

ART. 14. — Les décisions du Conseil & celles du Bureau sont prises à la majorité des voix des membres présents, qui doivent représenter la moitié au moins du nombre des membres inscrits. A défaut d'un nombre suffisant de membres pour délibérer, les absents sont remplacés par des membres titulaires de l'Association. S'il y a partage, la voix du Président est prépondérante.

ART. 15. — Les Membres du Bureau & les membres du Conseil

Digitized by Google

seront élus, chaque cinq ans, par les membres de l'Association, tous convoqués à cet effet, & ce, à la majorité des suffrages exprimés. Ils sont rééligibles. — Ceux qui, pendant deux ans, n'auront répondu à aucune convocation pourront être remplacés, en conformité des articles 8 & 12.

ART. 16. — Pour être élu membre titulaire, il faut être présenté par deux membres de l'Association ou justifier que l'on appartient à une Société scientifique, littéraire ou artistique légalement reconnue ou approuvée. — Les mineurs ne pourront faire partie de l'Association sans le consentement de leurs parents ou tuteurs.

ART. 17. — Les dames sont admises aux mêmes conditions. Les femmes des membres de l'Association n'ont aucune cotisation à payer.

ART. 18. — L'Association s'interdit toute discussion politique ou religieuse. Les opinions émises par les membres de l'Association leur sont exclusivement personnelles & n'engagent en rien l'Association.

ART. 19. — Lorsqu'il le jugera à propos, le Bureau organisera des conférences privées ou publiques, en se conformant aux lois & règlements administratifs.

ART. 20. — L'Association pourra décerner des récompenses aux personnes qui se seront distinguées par leurs travaux sur la région pyrénéenne.

ART. 21. — L'Association ne crée pas de bulletin spécial. Elle prend pour son organe la *Revue des Pyrénées,* qui sera servie à tous ses membres titulaires aux conditions de prix réduit convenues entre le Bureau de l'Association & l'Administration de cette Revue. Soixante pages de la *Revue des Pyrénées* seront mises gratuitement chaque année à la disposition de l'Association, pour la publication des comptes rendus de ses Congrès, de ses actes & de ses diverses communications.

ART. 22. — La *Revue des Pyrénées* sera offerte au Président & aux anciens Présidents de l'Association pyrénéenne.

ART. 23. — Tous les membres titulaires de l'Association, sauf les exceptions visées dans les articles 17 & 22, doivent payer, à titre de cotisation : 1° le droit de diplôme tel qu'il sera fixé par les règlements, & 2° le montant annuel de la souscription à la *Revue des Pyrénées* établi en conformité de l'article 21.

ART. 24. — Chaque année, il pourra être fait, par les soins du Bureau, soit une excursion, soit une réunion générale dans une ou plusieurs localités appartenant à la circonscription territoriale fixée par l'article 2 des statuts. Pour l'organisation de ces Congrès, il sera créé des Comités locaux.

ART. 25. — En l'absence du Président de l'Association, le Président du Congrès est nommé par l'Assemblée générale, & le Président de

Digitized by Google

l'Association est, de droit, président d'honneur du Congrès. En cas d'absence, les membres du Bureau de l'Association peuvent désigner eux-mêmes leurs remplaçants.

ART. 26. — Les réunions générales et les excursions ont pour but d'étudier par des visites, des séances & des conférences les questions locales ou régionales aux divers points de vue dont s'occupe l'Association : *géographie, histoire, anthropologie, ethnographie, archéologie, philologie, littérature, art, alpinisme, géologie, paléontologie, botanique, zoologie, hydrologie & médecine, météorologie & climatologie, agriculture & questions d'intérêts locaux ou régionaux,* toujours dans le domaine pyrénéen.

ART. 27. — Les personnes prenant part aux travaux du Congrès peuvent, s'il y a lieu, se diviser en sections, pendant la durée de la session; dans ce cas, chaque section nommera son Bureau, composé d'un président, un secrétaire & un assesseur.

ART. 28. — Les personnes étrangères à l'Association sont admises, sur l'invitation du Comité local ou du Bureau, à assister soit aux excursions, soit aux réunions générales.

ART. 29. — Les vœux, exprimés en Congrès par les sections & adoptés par l'Assemblée générale, seront remis au Bureau de l'Association, qui seul a qualité pour les transmettre à qui de droit.

ART. 30. — Les comptes rendus des Congrès seront publiés dans les conditions déterminées par le Bureau. Les tirages à part des diverses communications porteront la mention qu'ils sont extraits des comptes rendus du Congrès de l'Association pyrénéenne.

ART. 31. — Dans les villes ou dans les régions où les membres de l'Association se trouveront en nombre suffisant, ils pourront, avec l'agrément du Bureau & en se conformant aux statuts & règlements de l'Association, se constituer en sections & tenir des séances particulières. Ils nommeront, en ce cas, un Bureau composé de trois membres au moins & de cinq au plus, y compris un président & un secrétaire de la section.

ART. 32. — S'il est créé des sections à Toulouse, Bordeaux, Montpellier & Paris, elles pourront nommer un Bureau composé de sept membres au plus, y compris un secrétaire général de la section.

ART. 33. — Chaque section prendra le titre de : *Association pyrénéenne, section de...*

ART. 34. — Nul ne peut être membre d'une section s'il n'est membre de l'Association elle-même. Les membres de l'Association sont libres de ne se faire inscrire dans aucune section. Le Président, le Directeur & le Secrétaire général de l'Association sont membres de droit de chaque section & reçoivent, à titre gracieux, le Bulletin & les publications mentionnées dans le second paragraphe de l'article 36.

Digitized by Google

ART. 35. — Les règlements particuliers faits par chaque section en conformité des statuts devront être approuvés par le Bureau de l'Association.

ART. 36. — Chaque section communiquera ses actes & ses travaux au Bureau de l'Association, qui pourra en publier le compte rendu au nom de la section. Si elle fait elle-même un Bulletin ou des publications, elle en enverra au Bureau un exemplaire pour lui & un exemplaire pour chacune des sections de l'Association.

ART. 37. — Des règlements complémentaires seront faits par le Bureau, en conformité des présents statuts, qui seront soumis à l'approbation de l'autorité compétente partout où il sera nécessaire.

Toulouse, le 17 avril 1888.

Signés : JULIEN SACAZE.
Dr F. GARRIGOU.

Vu, pour être annexé à l'arrêté ministériel en date du 19 mai 1888.

Toulouse, le 22 mai 1888.

Pour le Préfet, en tournée de revision,
Le Secrétaire général,
Signé : F. CASSAGNEAU.

L'Association pyrénéenne a été autorisée par arrêté de M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, en date du 19 mai 1888, rendu sur l'avis conforme de M. le Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts, en date du 16 mai 1888.

BUREAU ET CONSEIL DE DIRECTION

DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

Président : M. DE QUATREFAGES, membre de l'Institut & de l'Académie de médecine, professeur au Muséum, Paris.

Directeur : M. JULIEN SACAZE, bâtonnier de l'Ordre des avocats, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Secrétaire général : M. LE Dr F. GARRIGOU, secrétaire général du premier Congrès international d'hydrologie & de climatologie des Pyrénées, à Toulouse, rue Valade, 38.

Digitized by Google

Secrétaires : M. JOSEPH TIMBAL, professeur agrégé à la Faculté de droit de Toulouse; — M. LOUIS ROULE, maître de conférences à la Faculté des sciences, professeur suppléant à l'École de médecine de Toulouse.

Archiviste-trésorier : M. LÉON BAURIER, agent de change, à Toulouse, place d'Assézat, 7.

Membres du Conseil : M. BAILLAUD, doyen honoraire de la Faculté des sciences, directeur de l'Observatoire de Toulouse; — M. LEBÈGUE & M. MÉRIMÉE, professeurs à la Faculté des lettres de Toulouse; — M. ÉMILE CARTAILHAC, directeur des *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme;* — M. TRUTAT, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse; — M. J. DE LAHONDÈS, membre de l'Académie des Jeux Floraux, président de la Société archéologique du Midi de la France; — M. J. BIBENT, docteur en droit; — M. A. D'ASSIER, homme de lettres; — M. MOREL, archiviste de la Société des études du Comminges; — M. le commandant TRESPAILLÉ.

Digitized by Google

LA FAUNE PRIMORDIALE

DANS

LA MONTAGNE-NOIRE

L'année 1888 a été marquée, au point de vue géologique, par le fait le plus intéressant qui, depuis longtemps, ait été apporté à l'histoire de notre sol français, nous voulons parler de la découverte récente faite par M. Bergeron, dans le massif de la Montagne-Noire, de la *faune primordiale*. Cette faune remarquable, composée principalement de crustacés appartenant à la famille des trilobites, représente au début de l'époque silurienne, les premières manifestations bien caractérisées de la vie organique. Elle paraissait jusqu'à présent faire défaut dans nos assises siluriennes françaises.

C'est donc une bonne fortune pour nous, au début d'une publication destinée à mettre en lumière tous les travaux récents relatifs à la région pyrénéenne, que de pouvoir signaler une découverte si importante, & rappeler à cette occasion, les observations présentées par M. Hébert, quand il attira l'attention de l'Académie des sciences sur cette nouvelle conquête apportée par un de ses élèves à la connaissance de notre sol français. Ces observations sont ici complétées par quelques indications sur la région, désormais classique, qui a été l'objet de la découverte de M. Bergeron. Dr F. GARRIGOU.

Murchison avait établi, vers 1835, le plus ancien groupe fossilifère, le groupe silurien ; mais il n'avait pas mis en lumière la première faune de ce groupe. C'est un Français, feu Barrande, bien connu par ses publications si considérables & d'une si haute valeur, qui, en 1846, a eu l'honneur de bien indiquer la succession des faunes siluriennes. A celles que les Anglais avaient distinguées, ses études du sol de la Bohême lui permirent d'en ajouter une plus ancienne, remarquable en trilobites spéciaux, et qu'il nomma *faune primordiale*.

Digitized by Google

Cette création ne fut pas d'abord admise en Angleterre; mais Barrande, dans un séjour à Londres, ayant examiné avec soin tous les fossiles recueillis dans les couches les plus anciennes du pays de Galles, reconnut quelques fragments de ses types primordiaux. Ce ne fut qu'en 1853, après plusieurs années de discussion entre les géologues, que M. Salter se décida à faire des fouilles dans les localités d'où provenaient ces fragments. Il ne tarda pas à recueillir une série de fossiles entièrement conformes à la faune primordiale de Bohême. Dès lors, l'opinion de Barrande triompha.

Pendant ce temps, l'existence de cette même faune à la base du silurien était établie ailleurs; en Suède d'abord, en 1851, dans l'Amérique du Nord en 1883, dans la chaîne cantabrique d'Espagne en 1860, toujours sous l'impulsion et avec la collaboration de Barrande, qui s'attacha à montrer combien sont constants sur la surface du globe, même pour les points les plus éloignés les uns des autres, les caractères propres aux êtres de cette première période.

Toutefois, en France, aucun vestige de la faune primordiale n'avait été trouvé jusqu'à ce jour.

Depuis quatre ans, M. Jules Bergeron étudiait d'une manière approfondie les terrains de la Montagne-Noire, dont il a contribué à faire mieux connaître la constitution. Il soupçonnait l'existence de la faune primordiale; mais ce ne fut que dans l'une de ses dernières campagnes, après quatre jours de travail, sous une pluie battante, qu'il découvrit les premiers trilobites français de la faune primordiale, des *Conocoryphes* d'une taille exceptionelle, des *Paradoxides*, etc. M. Bergeron avait observé des phyllades dits *Cambriens*, situés dans le voisinage de schistes renfermant une faune caractéristique du silurien moyen (faune seconde), ainsi qu'il le dit lui-même dans une note publiée en commun avec M. Munier-Chalmas dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences (n° 5, 1888, p. 377). Guidé par les faits observés en Angleterre, il chercha entre ces deux horizons géologiques le représentant de la faune primordiale, et il reconnut à la métairie de Faillières, près du village de Boisset, limite de l'Hérault et de l'Aude, la présence de schistes argileux très différents de ceux

Digitized by Google

qui renferment la faune seconde. Les premiers débris de trilobites trouvés en ce point étaient cependant trop mal conservés pour qu'il fût possible de déterminer les genres auxquels ils appartenaient. Dans ses dernières excursions dans la région que je viens d'indiquer, M. Bergeron récolta une quantité suffisante de matériaux pour permettre de résoudre le problème de l'existence de la faune primordiale dans le Midi.

Voici quel est l'ensemble des faits mis au jour par M. Jules Bergeron.

La Montagne-Noire correspond à un vaste pli anticlinal tout autour duquel se trouvent rangées régulièrement les assises fossilifères. Son axe est occupé par du gneiss granulitique sur lequel reposent en concordance de stratification des schistes micacés, puis des schistes à séricite ayant à leur partie supérieure quelques bancs de calcaire. Les schistes à séricite passent par des transitions insensibles, sans pouvoir établir de ligne de démarcation, à des phyllades qui, elles-mêmes, se relient intimement à des grès devenant de plus en plus argileux. Ce dernier horizon ne contient que des trous d'annelides (de vers) de $0^{m},03$ de diamètre.

A la partie supérieure de cet horizon se trouvent des schistes de couleur vive, jaune & lie de vin, qui constituent le point important des terrains dans lesquels M. Bergeron a fait sa principale découverte.

Au-dessus se développent les terrains à faune seconde.

Il recueillit dans les schistes à couleur vive douze trilobites, dont trois appartiennent à la famille des Agnostidœ. La faune ainsi mise au jour, présente quelques espèces semblables à celles de la Bohême, ou bien des formes représentatives extrêmement voisines. Il est d'ailleurs à remarquer que la faune primordiale, si homogène dans ses traits généraux, offre cependant, dans toutes les régions où l'on a pu l'observer, des variations provenant, soit d'une distribution différente des genres, soit surtout de la présence de formes spéciales à chaque région.

A l'Est du village de Ferrals-les-Montagnes (Hérault), entre le hameau de Favayrolles & celui de Cousses, se rencontre une série de schistes argileux dont les plus inférieurs, d'une

Digitized by Google

coloration rouge lie de vin, sont visibles sur une épaisseur de 4 mètres. Le genre *Paradoxide* y est déjà représenté par des fragments de plèvres ; le *Conocephalites coronatus* de Bohême, ou une forme très voisine, y est très commun. Elle est accompagnée d'une seconde espèce ou d'une variété à tête très granuleuse, présentant une pointe basilaire sur la partie médiane de l'anneau céphalo-thoracique. MM. Bergeron & Munier-Chalmas signalent quelques individus rappelant le genre *Sao*, et enfin, une espèce se rapprochant par sa forme générale des *Arionellus*, & en particulier de *l'Arionellus longicephalus*, du Cambrien d'Angleterre, mais s'en éloignant par ses trois rangées longitudinales de pointes, disposées sur la partie médiane de l'axe et des plèvres.

A cette première zone fossilifère, succèderait une seconde assise constituée par des schistes jaunes d'une épaisseur de 5 mètres, très riche en *Agnostus*, dont une espèce nouvelle, *Agnostus Salesi*. On y trouve des plèvres de grands *Paradoxides*, une espèce rappelant, par la disposition de ses yeux, le *Paradoxides rugulosus* Corda, de Bohême. Le genre *Conocephalites* y est représenté par la même forme de *Conocephalites coronatus*, déjà signalée dans les schistes rouges.

Enfin, le troisième horizon, qui est le plus fossilifère, est constitué par des schistes d'une couleur verdâtre, d'une épaisseur d'environ 3 mètres, dans lesquels on a reconnu des fragments de *Paradoxides* & de *Conocephalites* comparables par leurs dimensions aux formes les plus grandes de la Bohême & de l'Angleterre. Parmi les *Paradoxides*, est une espèce présentant des plèvres qui semblent correspondre à un thorax ayant au moins $0^{m},18$ en largeur. Certains *Paradoxides*, de plus petites dimensions, sont conservés en entier. C'est ainsi qu'on a pu reconnaître deux jeunes individus et de nombreuses têtes appartenant à une forme très voisine du *Paradoxides rugulosus* de Bohême, & de *Paradoxides Pradoanus* du Cambrien d'Espagne. Les *Conocephalites* sont là très abondants. Il en a été reconnu deux espèces : le *Conocephalites Heberti*, espèce nouvelle, ayant un thorax épineux & se rapprochant, par les granulations qui ornent son céphalothorax, de la forme signalée en Espagne par M. Barrande

Digitized by Google

& rapporté au *Conocephalites Sulzeri*, bien qu'elle diffère sensiblement du type de Bohême. L'autre espèce, a le cephothorax lisse.

L'étude stratigraphique a montré à M. Bergeron, qu'au-dessus de cet ensemble de couches à *Paradoxides*, il y a tout un système très important de grès alternant avec des schistes qui se trouvent en parfaite concordance avec toute la série cambrienne. M. Bergeron suppose, puisqu'il n'y a pas de solution de continuité entre ces deux assises, qu'on rencontrera dans cette série supérieure les couches à *Olenus*, si bien caractérisées en Suède & en Angleterre. Ces grès, en effet, supportent également en parfaite concordance des schistes noirs, avec nodules calcaires, appartenant à la base du silurien moyen, ainsi que l'a montré M. Bergeron dans la séance du 5 décembre 1887, de la Société géologique de France.

Nous devons nous féliciter que ce soit un de nos géologues qui ait complété pour la France l'œuvre de M. Barrande, car il aurait pu en être autrement. La petite contrée qui renferme ces gisements est, en effet, depuis longtemps, en raison de la richesse en fossiles de plusieurs assises siluriennes, dévoniennes & carbonifères, l'objet d'actives recherches de la part, non seulement de géologues français, mais aussi de géologues étrangers, qui, avec une ardeur scientifique très louable d'ailleurs, n'épargnent ni les voyages ni les sacrifices pécuniaires, pour enrichir leurs musées des séries fossilifères que recèle le sol français.

Grâce à M. Bergeron, aidé dans ses fouilles par un habitant du pays, M. Escot, les collections de la Sorbonne renfermeront un très bel ensemble de fossiles des diverses assises des couches cambriennes de la Montagne-Noire.

Les dislocations subies par le sol rendaient l'ordre de succession des couches difficiles à établir. Aussi les géologues n'étaient point d'accord à ce sujet. Le succès obtenu par M. Bergeron confirme d'une façon éclatante la manière de voir qu'il avait exprimée. C'est bien dans les couches que ses études stratigraphiques lui faisaient considérer comme les plus anciennes, que la faune primordiale s'est rencontrée.

Les déterminations des genres et des espèces donne à l'ha-

Digitized by Google

bile paléontologiste, M. Munier-Chalmes, une part importante dans la description de cette faune primordiale. Il a su reconnaître sur des débris à peine perceptibles, & indéterminables pour tout autre, le caractère de la faune tant cherchée.

Les découvertes importantes sont souvent dues au hasard : celle-ci est due à la sagacité de l'observateur.

Quoique les difficultés de découvrir la faune primordiale dans les Pyrénées soient plus grandes encore pour cette région que pour la Montagne-Noire, espérons que les découvertes de M. Bergeron exciteront l'émulation des géologues, & qu'ils pourront bientôt annoncer, dans la *Revue des Pyrénées*, que la faune primordiale a laissé des traces nettes de son existence dans le Cambrien de la chaîne Pyrénéenne.

ÉD. HÉBERT,
de l'Institut.

Digitized by Google

LES MÉRIDIONAUX

COMPAGNONS D'ARMES DE JEANNE D'ARC

AU

SIÈGE D'ORLÉANS

(1428-1429)

La guerre de Cent ans est — avec les Croisades, les progrès du pouvoir royal, la rivalité des Maisons de France & d'Autriche & la grande Révolution — l'une des phases capitales de l'histoire de France.

Et, dans cette longue guerre, l'épisode décisif, héroïque, merveilleux, le poème, c'est, sans contredit, *la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc*. La preuve que le siège d'Orléans était bien un *drame national*, un acte vital intéressant le pays tout entier, faisant battre le cœur de la patrie française, c'est que, de tous les points à peu près du royaume, de *Poitiers* & *La Rochelle* à *Albi*, *Montpellier*[1] & jusque de la *Biscaye*[2], on envoya des secours, on encouragea les assiégés, on voulut concourir au salut de la ville patriotique. On vint la défendre

1. *Histoire du siège d'Orléans, contenant une dissertation à faire connaître la ville & les environs tels qu'ils existaient en* 1428 & 1429, etc., par M. Jollois, ingénieur en chef des ponts & chaussées, membre de plusieurs Sociétés savantes (1833. A Paris, chez l'auteur, in-folio, page 52). — *Première expédition de Jeanne d'Arc, &c.*, par M. Boucher de Molandon, page 29. (Orléans, Herluison, 1874, in-8° de 112 pages, avec plan.)

2. Quicherat, *Procès de condamnation & de réhabilitation de Jeanne d'Arc dite la Pucelle*, &c., tome III, page 216. (A Paris, chez Jules Renouard & Cie, M. DCCC. XLV, cinq volumes in-8°.) — *Le mystère du siège d'Orléans*, publié &c. par MM. F. Guessard & E. de Certain, page 177. (*Collection de documents inédits sur l'Histoire de France publiés par les soins du ministère de l'Instruction publique. 1re série. Histoire politique.*)

Digitized by Google

même d'*Espagne* & d'*Italie*[1]. Sa délivrance causa jusqu'au fond du *Midi* une allégresse générale : Charles VII en informa lui-même les citoyens de *Narbonne*[2]; pour en témoigner leur joie (ainsi que du sacre de Charles VII), les habitants de *Montpellier* élevèrent la chapelle de *Notre-Dame des Bonnes-Nouvelles*, qui est solennellement consacrée, en 1429 ou 1430, par l'évêque de Maguelonne, *Léger Saporis*[3]; & les fidèles Grenoblois, ravis de ce succès, inscrivent dans l'Évangélaire officiel sur lequel prêtaient serment, devant la Chambre des comptes, les châtelains & officiers dauphinois, quatre oraisons en l'honneur de Jeanne d'Arc & de « la libération du « peuple de France par la main d'une femme »[4].

Placée au point extrême de la courbure de la Loire, sur les falaises crayeuses de la rive droite, en face de Paris & à l'extrémité méridionale du plateau de la Beauce, Orléans, l'antique *Genabum*[5], occupe en effet une position stratégique de premier ordre. Arrière-garde, faubourg militaire de Paris, elle défend le cours de la Loire, protège la Sologne, le Berry, le Bourbonnais; elle est le boulevard du Midi, de la *Langue d'Oc*, contre l'invasion maîtresse du Nord & de l'Est. On l'a bien vu en 451, en 1428, en 1815 & même en 1870! Aujourd'hui encore, elle sert de réserve à Paris & couvre les fonderies, les arsenaux & les grands magasins militaires de Bourges :

1. *Compte des dépenses faites par Charles VII pour secourir Orléans pendant le siège de 1428, précédé d'Etudes sur l'administration des finances, le recrutement & le pied de solde des troupes à cette époque,* par M. Jules Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans, &c., pp. 94, 95, 96. (Orléans, Herluison, 1858, in-8°. Extrait du tome XI des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.*) Nous sommes heureux de rendre hautement hommage à cette excellente & très remarquable étude, vrai trésor d'érudition, bien digne de la science consommée de son honorable auteur. — Quicherat, *Procès,* &c., tome IV, pp. 98, 101, 108, 117, 141, note. — *Histoire de Charles VII,* par G. du Fresne de Beaucourt, tome I, livre I, chapitre IX, pp, 320, 321, 335, 342; chapitre XI, pp. 428 à 431. — *Histoire du siège d'Orléans,* par M. Jollois, pp. 41, 42, 43, 54, 55.

2. Quicherat, *Procès,* &c., tome V, page 101..

3. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII & de son époque,* tome II, page 76, note 1. (Paris, Renouard, 1863, 3 vol. in-8°) : du 25 mai 1429 à 1430.

4. Archives de l'Isère. B. Calendrier de la Chambre des comptes, f° 13, v°.

5. *Genabum & la statue de Vercingétorix. Protestation des Sociétés savantes d'Orléans, en date du 6 mai 1887, contre une grave erreur historique émise par l'administration municipale de Gien.* (Imprimerie Georges Jacob, 2 feuilles in-4°.)

Digitized by Google

de là sa situation exceptionnelle de chef-lieu de corps d'armée & son surnom de *Paris-sur-Loire*.

Menacés par les Anglais, les Orléanais du quinzième siècle comprirent la grandeur de leur mission & leur responsabilité devant l'histoire & la patrie.

Ce peuple au cœur étroit, parcimonieux, rigide & critique, mais honnête, laborieux, charitable, digne dans ses mœurs, gardant l'amour de la famille & le respect de l'autorité, se mit en devoir d'incarner bravement la fortune de la France.

Avertis par le siège de Montargis, la chute successive des petites forteresses de la Beauce & du val de la Loire[1], le pillage de Notre-Dame de Cléry & surtout par la démonstration faite le 8 septembre 1428, sur les hauteurs d'Olivet, par l'armée anglaise de lord Salisbury[2], les bourgeois d'Orléans, réunis en leur hôtel de ville, votent sur eux-mêmes un emprunt considérable, réparent leurs tours & leurs murailles, construisent des postes avancés, approvisionnent leur ville de vivres & de munitions, détruisent leurs superbes faubourgs, achètent canons, couleuvrines & bombardes, engagent des artilleurs, mettent sur pied une milice municipale[3] & appellent dans leurs murs — eux si jaloux de leur autonomie — les chefs de bandes, les *Condottieri*, les capitaines à la solde du Roi renommés pour leurs succès partiels contre l'Anglais[4].

Parmis ces capitaines & chefs de compagnies, on comptait un grand nombre de *Méridionaux*, gens de *Gascogne*, de *Guyenne* & de *Languedoc*, chevaliers *Béarnais*, écuyers de l'*Armagnac*, du *Bigorre* & du pays de *Comminges*, *Basques*, *Dauphinois* & *Auvergnats*. Nous allons tâcher, à l'aide des documents les plus complets & les plus récents, de fixer le nombre & de préciser le rôle militaire de ce *Contingent du*

1. Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, pp. 256 à 259. (*Chronique de la Pucelle ou chronique de Cousinot*, &c., par M. Vallet de Viriville. Paris, Adolphe Delahays, 1859, in-12.)

2. *Idem*, page 258.

3. *Première expédition de Jeanne d'Arc*, &c., par M. Boucher de Molandon, pp. 29, 30, 31, 32, 33. — *Histoire du siège d'Orléans*, par P. Mantellier, président à la cour impériale d'Orléans, pp. 13, 14, 15, 16. (Orléans, Herluison, 1867, in-12.) — Loiseleur, *Compte des dépenses*, etc., pp. 83, 94, 113, 114, 115.

4. Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, pp. 13, 14, 15.

Digitized by Google

Midi dans le drame patriotique du siège d'Orléans. Nous le verrons toujours, comme le panache blanc de Henri IV, au chemin de l'honneur!

Aventureux, braves, légers d'argent, partagés entre l'amour du sang pour la France & le lien féodal qui les enchaînait trop souvent à l'Angleterre, les *Méridionaux* se mêlèrent avec ardeur à la *Guerre de Cent ans*. Quel dommage que jusqu'ici il ait été impossible de recueillir tous leurs noms & de fixer la part prise par chacun d'eux, dans l'un ou l'autre camp, à la sanglante épopée! Cette part fut considérable.

Sans parler ni du fameux *Jean de Grailly, captal de Buch*, l'idole des dames anglaises, le brillant & malheureux rival de Du Guesclin; ni de la glorieuse défense de Corbeil & de Melun, en 1417 & 1420, par l'héroïque *Barbasan;* ni de ce *Connétable d'Armagnac*, un moment Régent du royaume, & qui, nous dit le chroniqueur Cousinot le Chancelier, avait si peu d'estime pour les gens du Nord[1]; ni du *vicomte de Narbonne*[2], le dernier des *Lara*, tué le 17 août 1424, à la bataille de Verneuil, aux côtés d'un *d'Harcourt*, d'un *Stuart* & de deux *Douglas*[3]; ni du *maréchal de Séverac*, ce violent & insubordonné serviteur de Charles VII, vaincu à Cravant, le 1er juillet 1423, nous pouvons signaler :

D'abord les *Commingeois*, que l'on rencontre, en 1375 & 1379, — comme *Guillaume Mauléon* & *Jehan Couret* — dans la compagnie d'hommes d'armes du célèbre Olivier de Clisson[4];

En second lieu, la pointe hardie poussée jusqu'à Jargeau,

1. *Chronique de la Pucelle ou chronique de Cousinot*, &c., publiée par M. Vallet de Viriville. *Geste des nobles*, page 153. (Paris, Adolphe Delahays, 1859, in-12.)

2. *Guillaume III de Lara*, vicomte de Narbonne, dernier de sa maison, neveu du connétable d'Armagnac.

3. *Jean VIII d'Harcourt*, comte d'Aumale, naguère vainqueur des Anglais à la bataille de la Gravelle, en 1423; — *Jean Stuart*, comte de Buchan, connétable de France; — *Archibald Douglas*, duc de Touraine, & son fils *James Douglas*, comte de Wigton.

4. *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique & civile de Bretagne, &c., mis en ordre par dom Hyacinthe Morice*, tome II, col. 101, 203, 205, 206, 207, 209, & *Table alphabétique des matières & des noms propres* (à la fin du volume, page 185, c. 1). A Paris, de l'imprimerie de Charles Osmont, M. DCC. XLIV, in-folio.

Digitized by Google

au mois d'août 1425, par le *comte de Foix*, à la tête de trois mille *Béarnais*[1];

Et enfin les nombreux seigneurs du *Midi*, ralliés de 1418 à 1426 à la cause française & cités par M. de Beaucourt dans sa magnifique *Histoire de Charles VII*, l'un des plus beaux monuments historiques de ce siècle. Voici les noms de quelques-uns d'entre eux : *Mathieu de Grailly, comte de Comminges; Hugues III, seigneur d'Arpajon; Armand de Chalençon, vicomte de Polignac*, lieutenant & capitaine général en Velay, Gévaudan, Vivarais & Valentinois; *Jean, comte d'Astarac; Jean, seigneur de Mauléon; Louis de Beaufort, comte d'Alais & marquis de Canilhac; André Bedos, Pierre de Cabassoles*, les *sires de Montlaur* & *de Grignan*, auxquels il faut ajouter les *Montpezat*, les *Coarraze*, les *Lévis Ventadour* & *Mirepoix*, les *Carmaing* (Caraman), les *d'Estissac*, les *Grolée*, les *Roussillon*, les *Sassenage*, les *la Tour d'Auvergne*[2], &c.

Puis, entrant dans le vif de la question, nous diviserons cette brève étude en *trois paragraphes :*

§ 1. Le siège de Montargis. (Juillet 1427. — 5 septembre 1427.)

§ 2. Le siège d'Orléans. (12 octobre 1428. — 8 mai 1429.)

§ 3. La campagne sur la Loire. La bataille de Patay. Le voyage de Reims et le sacre de Charles VII. (11 juin 1429. — 17 juillet 1429.)

Et nous remercions de tout cœur la *Revue des Pyrénées* de l'hospitalité qu'elle veut bien accorder à ces lignes fugitives, pieusement consacrées à la gloire des héros, hélas! à demi-oubliés, du vieux pays de *Comminges* & de tout le *Midi*.

1. *Letters and papers illustrated of the reign of Henry the sixth, by Stevenson* (*Rerum Britannicarum medii ævi scriptores. London, printed by George E. Eyre and William Spothiswoode*, 1857, 2 vol. gr. in-8°.) — *Histoire de Charles VII*, par G. du Fresne de Beaucourt, tome II, pp. 24, 25.

2. *Histoire de Charles VII*, par G. du Fresne de Beaucourt, tome I, pp. 375 à 377; tome II, pp. 19 & 121. (Paris, librairie de la Société bibliographique, 4 volumes in-8° datés de 1881, 1882, 1885 & 1888.)

Digitized by Google

§ 1. Le siège de Montargis.

(Juillet 1427. — 5 septembre 1427.)

On sait que, un an environ avant de mettre le siège devant Orléans, les Anglais, commandés par Warwick, Suffolk & son frère John Pole, tentèrent de s'emparer de Montargis, jolie petite ville au pied d'un fort château, séjour favori des reines de France[1], dominant le confluent de la vallée du Loing avec les vallées inférieures de la Vrayne, du Vernisson & des Ondes, & barrant la route du Berry.

Ils se heurtèrent à la résistance des habitants, soutenus par deux hommes de cœur : le *sire de Villars*[2], capitaine de la ville, & le gascon *Bouzon de Fages*[3], capitaine du château. Voilà déjà un *Méridional* qui inscrit avec son épée son nom dans le *Livre d'or* de la défense nationale contre l'Anglais.

Le siège durait depuis plus de six semaines, quand un jour (5 septembre 1427), à midi, les Anglais dormant dans leur camp, une troupe de quinze cents cavaliers, soutenue d'un

1. A cette époque, Montargis faisait partie du douaire de Mme de Guyenne, fille du duc de Bourgogne Jean Sans-Peur, veuve de Louis, duc de Guyenne, né en 1397, fils de Charles VI & d'Isabeau de Bavière. Elle avait épousé en secondes noces le connétable de Richemond, mais à la condition qu'elle conserverait son nom de Mme de Guyenne.

2. Quel était ce *sire de Villars*? Malgré toutes nos recherches, il ne nous a pas été possible de l'établir. Toutefois, il ne serait point impossible que son nom véritable fût, soit : *Raymon-Arnault, sieur de Villars,* soit *Raymon de Byla, seigneur de Villars.* (Collection dite des *Pièces originales,* dossier *Villars, Villa* & *Byla.* Cabinet des titres de la bibliothèque nationale). Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. le marquis de Beaucourt. Les noms de *Raymon-Arnault* & de *Byla,* tendraient à faire penser que ce personnage est, comme *Bouzon de Fages,* un *méridional.*

3. Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle,* p. 143, édition Vallet de Viriville; Paris, Delahays, 1859, in-12.) Bouron de Fages était membre de la vieille famille périgourdine & languedocienne *de Fages de Chaulnes,* encore très honorablement représentée à Orléans & en Dauphiné? On sait que le mot *Gascon* des chroniques du quinzième siècle signifie *Méridional* & n'implique point une origine véritablement *gasconne. Bouzon de Fages* est mentionné plusieurs fois dans *Jeanne d'Arc à Domremy* par Siméon Luce. Il appartenait à la branche périgourdine de la famille *de Fages.* (Paris, H. Champion, 1886, in-8°.)

Digitized by Google

corps d'archers à pied, se montra sur la route qui vient de *Jargeau*. Le drapeau bleu fleurdelisé se déployait au-dessus de leur tête.

Après un instant de consultation, cette troupe dépêcha en éclaireurs un corps de soixante cavaliers qui, voyant que tout dormait dans le camp anglais, qu'une barrière même était ouverte, baissa ses lances & se rua au galop parmi les tentes anglaises. C'était le fameux *La Hire* qui conduisait cette avant-garde, entièrement composée de cavaliers *Gascons* [1]. Les Anglais, réveillés en sursaut, saisirent leurs armes & résistèrent de pied ferme. Trop tard, l'élan était donné! Le gros de la cavalerie française, commandé par *Dunois, Xaintrailles, d'Orval, Saulton de Mercadieu, Brangonnet d'Arpajon, Girault de la Paillière* [2], *Bernard de Comminges, Gaultier de Brusac* [3], chargeait à son tour & culbutait l'assiégeant, pendant qu'une sortie de la garnison le prenait à revers. Une flèche anglaise vient, à travers sa visière, frapper le brave *Saulton de Mercadieu;* il arrache le fer & se rejette dans la mêlée !...

Après deux heures de combat, la victoire était complète. L'insulaire, vaincu, battait en retraite par la route de Nemours, laissant quinze cents hommes sur le terrain, &, aux mains d'un brave citoyen de Montargis, la bannière armoriée de Warwick. C'est ce qu'on appelle, dans le langage du temps, LA RESCOUSSE DE MONTARGIS [4], « *commencement*, écrivait plus

1. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII, roi de France, & de son époque*, 1403-1461, tome II, p. 19. (Paris, Renouard, 1863, trois volumes in-8°.)

2. Ces six premiers capitaines sont énumérés tant par Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, p. 246, que par F. Dupuis dans son *Mémoire sur le siège de Montargis en 1427, Pièces justificatives*, pp. 22, 23, 24, 25, 28, 31, &c. (Orléans, imprim. d'Alex. Jacob, 1853, broch. in-8°.)

3. Ces deux derniers sont cités dans un *Extrait des comptes d'Hémon Raguier, trésorier des guerres du roi*, reproduit p. 234 de l'*Histoire du siège d'Orléans*, par P. Mantellier, président à la cour impériale d'Orléans. (Orléans, Herluison, 1867, in-12.)

4. Sur la délivrance de Montargis en 1427, voir Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle* ou *Chronique de Cousinot*, suivie de la *Chronique normande de P. Cochon*, &c., par M. Vallet de Viriville. (Paris, Adolphe Delahays, 1859, in-12,) p. 243 à 247. — *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois & Hurepois*, &c., par Dom Guillaume Morin, pp. 62 à 64. (A Paris, M DC XXX, in-4°.) — Marquis du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, tome II, pp. 27, 28, 29, 147. (Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, 4 vol. in-8°.) — *Mémoire sur le siège*

Digitized by Google

tard le roi Charles VII, & *cause de notre bonheur à l'encontre de nos diz ennemiz*[1] ».

Sauf Dunois, Gaucourt, Graville & quelques autres capitaines[2], tous les chefs de cette vaillante troupe, étaient des *hommes du Midi :*

LA HIRE, c'est le Commingeois *Étienne de Vignolles,* dit *La Hire,* né au château de Vignolles, canton de Boulogne, arrondissement de Saint-Gaudens[3], & naguère (1422) vainqueur du comte de Vaudemont sur les frontières de Champagne[4]. C'est precisément avant d'engager ce même combat que *La Hire* fit à Dieu sa fameuse & peu révérencieuse prière : « *Mon Dieu, fais aujourd'hui pour* LA HIRE *ce que tu vou-* « *drais qu'il fît pour toi s'il était Dieu & que tu fusses* LA « HIRE[5] ! »

XAINTRAILLES, c'est le Gascon *Poton de Saintrailles,* ou *Xaintrailles,* né, vers 1390 » ou 1400, au château de ce nom (arrondissement de Nérac, département de Lot-&-Garonne), & frère cadet de *Jean, seigneur de Xaintrailles,* vassal du comte d'Armagnac[6]. Créé maréchal de France en 1454, en remplacement de Philippe de Culan, maréchal de Jalognes, *Poton de Xaintrailles* conserva cette dignité jusqu'au 7 octobre 1461, date de sa mort[7].

de Montargis en 1427, par M. F. Dupuis, vice-président du tribunal civil d'Orléans. (A Orléans, imprimerie d'Alex. Jacob, 1853, brochure in-8° de 50 pages.) — *Histoire du siège d'Orléans, par P. Mantellier,* pp. 5 à 11. (Orléans, Herluison, 1867, in-12.)

1. Marquis de Beaucourt, *Histoire de Charles VII,* tome II, p. 28, note 1.

2. *Histoire du siège d'Orléans,* par P. Mantellier, président à la cour impériale d'Orléans, pp. 7 & 8.

3. *Nouvelle biographie générale,* &c., publiée par MM. Firmin Didot frères, sou la direction de M. le Dr Hoefer. Paris, M DCCC LIX, in-8°, tome XXVIII, pp. 890 & suiv. — *Le 426e anniversaire de la délivrance d'Orléans. 8 mai* 1855, pp. 4 & suiv. (Orléans, imprimerie de Pagnerre, avril M DCCC LV, gr. in-8°.)

4. De Beaucourt, *Histoire de Charles VII,* tome I, p. 52.

5. Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle,* p. 246.

6. *Nouvelle biographie générale,* &c., tome XLIII, p. 159. — *Vie du maréchal Poton de Saintrailles,* par M. Tausserat, citée page 174 du tome XLII, année 1836, de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes.*

7. Le Père Anselme, *Histoire généalogique & chronologique de la maison royale de France,* &c., pp. 92, 93. — *Charles VII, roi de France, & ses conseillers,* 1403-1461, par M. Vallet de Viriville, professeur adjoint à l'École des chartes, membre de la

Digitized by Google

D'ORVAL, c'est *Guillaume d'Albret, sire d'Orval,* frère de *Charles II, seigneur d'Albret* & second fils de *Charles I d'Albret,* connétable de France, tué à Azincourt, en 1415[1]. Il vient de délivrer *Bazas* du joug anglais[2]. Nous le verrons bientôt mourir au champ d'honneur.

SAULTON DE MERCADIEU ou *Bernart du Marquadier* dit *Saulton*[3], est un chevalier *Languedocien,* déjà connu dans la guerre contre l'Anglais, & que nous retrouverons bientôt, au siège d'Orléans & au voyage du Sacre.

BRANGONNET, ou BÉRENGER D'ARPAJON, est un *Gascon* originaire du *Rouergue* & frère de Hugues III, baron d'Arpajon[4].

GIRAULT DE LA PAILLIÈRE, alors capitaine de Toury en Beauce[5], & déjà renommé pour de nombreux succès militaires[6], est, comme le précédent & comme *Bouzon de Fages,* un *Gascon.* Nous ignorons le lieu de son origine.

BERNARD DE COMMINGES est un cadet des anciens comtes souverains du *Comminges;* il prendra bientôt une part active à la défense d'Orléans, à la campagne sur la Loire & au voyage du Sacre.

GAULTIER DE BRUSAC est un vaillant écuyer de *Gascogne* dont le nom se retrouve à chaque pas dans les chroniques de ce temps. Il paraît n'être venu au siège d'Orléans qu'assez tard; mais il assista à toute la campagne sur la Loire, notamment au siège de Jargeau & au *voyage* de *Reims.*

Donc, c'est surtout aux *hommes du Midi* que Montargis dut son opiniâtre résistance & son salut.

Pour récompenser les citoyens, Charles VII leur accorda,

Société des antiquaires de France, suivi d'une notice bibliographique, &c., p. 36. (Paris, Dumoulin, 1859, brochure in-8° de 63 pages.)

Voir les très curieux détails donnés sur le prétendu mariage de *Poton de Xaintrailles* avec une jeune Montargoise dans la brochure déjà citée & intitulée : *Mémoire sur le siège de Montargis en* 1427, par M. F. Dupuis, pp. 4 & 5.

1. Le Père Anselme, tome VI, p. 211.

2. Marquis de Beaucourt, *Histoire de Charles VII,* tome II, p. 13.

3. Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy,* &c., p. 125 des *Preuves.* (Paris, Champion, 1886, in-8°.)

4. *Nouvelle biographie générale,* &c., tome III, p. 345.

5. *Le Gatinais au temps de Jeanne d'Arc,* par Jules Devaux, licencié en droit, &c., pp. 8 à 12. (Orléans, Herluison, 1887, brochure in-8° de 23 pages.).

6. Cousinot le Chancelier, *Geste des nobles,* pp. 196, 197, 202, 203.

Digitized by Google

entre autres privilèges, le droit de porter, brodé sur leurs habits, un M couronné d'or. Ont-ils gardé la mémoire de tant de vaillants *Méridionaux* auxquels ils durent leur délivrance? J'aime à le penser. Mais pourquoi Montargis, qui vient d'élever une statue au Provençal Mirabeau, né par hasard sur son territoire[1], n'érigerait-elle pas, sur quelqu'une de ses places publiques, un monument commémoratif de sa délivrance, le 5 septembre 1427, monument sur lequel elle inscrirait, en lettres d'or, le nom des héros dont l'épée, ce jour-là, l'a préservée du joug dégradant de l'étranger?...

§ 2. — Le siège d'Orléans.

(12 octobre 1428. — 8 mai 1429.)

N° 1. — *Du commencement du siège à la bataille de Rouvray-Saint-Denis.*

(12 octobre 1428. — 12 février 1429.)

Après une démonstration infructueuse du côté d'Olivet, au mois de septembre 1428, les Anglais, maîtres du plateau de la Beauce & du cours de la Loire, de Beaujency à Châteauneuf, appuyés sur le triangle de forteresses dessiné au nord par Janville, à l'ouest par Meung & Beaugency, à l'est par Jargeau[2], viennent mettre le siège devant Orléans, « clé du Midi & véritable chef-lieu de la France centrale, » au salut de

1. Au château du Bignon-Mirabeau.

2. Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, pages 255 à 259. (*Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot, suivie de la Chronique normande de P. Cochon*, &c., par M. Vallet de Viriville. (Paris, Adolphe Delahaye, 1859, in-12.) — *Jauville, son donjon, son château, ses souvenirs du quinzième siècle, monument érigé à Jeanne d'Arc le 23 mai 1886. Notice* par M. Boucher de Molandon, p. 5 (Orléans, Herluison, 1886, broch. in-8° de 14 pages. Extrait du *Bulletin 129 de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.*) — *Jeanne d'Arc*, par Marius Sepet, ancien élève pensionnaire de l'École des chartes. *Introduction*, pp. 48, 49, 50. (Tours, Alfred Mame & fils, M DCCC LXXXV, in-4°.)

Digitized by Google

laquelle était liée l'existence de la nationalité & de la dynastie[1] (12 octobre 1428).

Ils étaient conduits par Thomas de Montague, comte de Salisbury & du Perche, assisté de Suffolk, de son frère John Pole, de William Glasdall, etc. Après la chute foudroyante de Salisbury, frappé à mort d'un boulet de canon le 24 octobre 1428, ce fut Talbot, « l'Achille des Anglais, » Suffolk & lord Scales, qui prirent le commandement des opérations. Le sort de la France allait se décider[2].

La ville attendait l'ennemi. Grâce au patriotisme de ses intrépides & généreux bourgeois[3], au concours empressé des chefs de bande & capitaines appelés par les habitants, & aux secours envoyés par Charles VII, elle était prête. Ces secours, du reste, ne cessèrent de pénétrer presque jusqu'à la fin du siège, car, sauf tout à fait dans les derniers jours, jamais Orléans ne fut régulièrement investi[4]. Son périmètre, quoique bien moindre qu'aujourd'hui, était déjà trop étendu. Mais les Anglais, certains de réduire tôt ou tard la ville, l'entourèrent peu à peu avec une savante ténacité d'une ceinture de treize bastilles[5], reliées en partie par des fossés & qui surveillaient les diverses faces du quadrilatère dessiné par les remparts, ne

1. *Compte des dépenses faites par Charles VII pour secourir Orléans pendant le siège de 1428, précédé d'études sur l'administration des finances,* &c., par M. Jules Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, pp. 152 & 159. (Orléans, Herluison, 1868, in-8° de 212 pages. Extrait du tome XI des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.*)

2. *Journal du siège d'Orléans & du voyage de Reims,* page 100 du tome IV du *Procès de condamnation & de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle, publiés pour la première fois,* &c., par Jules Quicherat. (A Paris, chez Jules Renouard, M DCCC XLVII, in-8°.)

3. *Première expédition de Jeanne d'Arc. Le ravitaillement d'Orléans,* par M. Boucher de Molandon, pp. 29, 31, 39. (Orléans, Herluison, 1878, un volume in-8° de 112 pages, avec plan, &c.) — *Les comptes de ville d'Orléans des quatorzième & quinzième siècles,* &c., par M. Boucher de Molandon, *passim.* (Orléans, Herluison, 1880, brochure in-8° de 25 pages.)

4. *Première expédition de Jeanne d'Arc: Le ravitaillement d'Orléans,* pp. 5, 13, 16. — Loiseleur, *Compte des dépenses,* &c., p. 135.

5. Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle,* p. 266. (*Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot,* &c., par M. Vallet de Viriville. (Paris, Adolphe Delahays, 1859, in-12.) — *Première expédition de Jeanne d'Arc. Le ravitaillement d'Orléans,* par M. Boucher de Molandon, pp. 5 & suiv. & 14.

Digitized by Google

laissant pénétrer que les hommes à cheval & les secours de peu d'importance. Même, à la fin du siège, au moment de l'arrivée de Jeanne d'Arc, l'investissement devenait complet & la famine n'eût pas tardé à triompher de l'énergique résistance de la cité Orléanaise. C'est ce qu'a démontré, dans une série de très remarquables études[1], l'honorable et éminent M. Boucher de Molandon, digne descendant de ce *Jacques Boucher*, trésorier général du duc d'Orléans, qui eut l'honneur, à plusieurs reprises, d'être l'hôte de Jeanne d'Arc durant la guerre contre les Anglais[2].

La défense de la ville était dirigée par le gouverneur Raoul de Gaucourt, par le Bâtard d'Orléans, désigné plus tard (à partir du 29 juillet 1439) sous le nom de *Dunois*, lieutenant-général du roi dans l'Orléanais; &, au-dessous de ces deux chefs, par le maréchal de Sainte-Sévere[3], le sénéchal du Bourbonnais[4], l'amiral de France Louis de Culan, le Commingeois *La Hire*, les Gascons *Jean & Poton de Xaintrailles* & plusieurs capitaines du *Midi* dont le nom, associé à celui de Jeanne d'Arc, doit être salué par la reconnaissance de tous les bons Français.

Les beffrois de Saint-Paul & de Saint-Pierre-Empont sonnaient l'approche de l'ennemi. Le conseil de ville se réunis-

1. *Études sur une bastille anglaise du quinzième siècle, retrouvée en la commune de Fleury*, près Orléans, &c., par M. Boucher de Molandon, pp. 9, 11, 44 à 48. (Orléans, imprimerie d'Alexandre Jacob, 1858, in-8°. — Extrait du tome IV des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.*) — *Première expédition de Jeanne d'Arc. Le ravitaillement d'Orléans*, pp. 5 à 21 & 89, 90. — *Jauville, son donjon, son château, ses souvenirs du quinzième siècle*, &c. *Notice*, par M. Boucher de Molandon, pp. 5 à 21. — *La délivrance d'Orléans & l'institution de la fête du 8 mai, chronique anonyme du quinzième siècle, récemment retrouvée au Vatican & à Saint-Pétersbourg. Jean de Mascon, docteur et chanoine de l'église d'Orléans, & MM. de Laverdy & J. Quicherat*, par M. Bouchet de Molandon, officier de l'instruction publique, &c. (Orléans, Herluison, 1883, brochure in-8° de 108 pages.)

2. Voir sur ce considérable & patriotique personnage la savante & très intéressante notice que vient de lui consacrer son descendant, M. Boucher de Molandon : JACQUES BOUCHER, *sieur de Guilleville & de Mézières, trésorier général du duc d'Orléans, en 1429, sa famille, son monument funéraire. Souvenirs orléanais du temps de Jeanne d'Arc.* (Orléans, Herluison, 1889), brochure in-8° non encore parue.

3. Jean de Brosses, seigneur de Sainte-Sévère & de Boussac, maréchal de France.

4. Jacques de Chabannes.

Digitized by Google

sait dans la tour du prieuré Saint-Samson ou dans les salles voûtées du Châtelet; l'assemblée générale des Bourgeois avait lieu sur la place des Halles; le Conseil de guerre se tenait dans le *grand Hôtel de la Porte-Renart*, demeure du trésorier général Jacques Boucher[1], & parfois dans l'hôtel du *Grand-Saint-Martin*, rue de la Clousterie, résidence du chancelier d'Orléans, Guillaume Cousinot[2].

Dès le mois de septembre 1428, plusieurs compagnies du *Midi*, dont parfois les chefs sont encore absents[3], tiennent déjà garnison à Orléans, car les projets de l'ennemi sont connus & l'on se prépare à le bien recevoir[4]. De ce nombre se trouve une partie de la compagnie du Commingeois *Étienne de Vignolles* dit *La Hire*[5], & celle de l'écuyer *Bernard de Comminges*[6], forte alors de vingt-six hommes d'armes & dix hommes de trait[7], dite *Compagnie de Comminges*[8], & commandée provisoirement par le chevalier *Raymon de Villars*[9], celui-là sans doute qui se signala, avec *Bouzon de Fages*, dans la défense de Montargis. *Méridional* lui-même[10], selon toute probabilité, il a composé sa propre compagnie principalement de *Méridio-*

1. Sur ces détails, voir Quicherat, *Procès de condamnation*, &c., tome IV, pp. 96 & suivantes. — Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, pp. 14, 17, 20, 21, 22, &c. — *Jacques Boucher, sieur de Guilleville & de Méziéres, trésorier général du duc d'Orléans, en* 1428, par M. Boucher de Molandon, pp. 9, 10, 16 19. — *Premiere expédition de Jeanne d'Arc. Le ravitaillement d'Orléans*, par M Boucher de Molandon, p. 49.

2. *Jacques Boucher*, &c., pp. 15 & 16. — Deuxième *Appendice*.

3. Cela résulte de la comparaison du *Journal du siège d'Orléans*, pp. 100 & 101, avec le *Compte des dépenses faites par Charles VII pour secourir Orléans pendant le siège de* 1428, &c., pp. 135, 136, 162, 163. Cette étude, due à la plume du savant M. Loiseleur, est un véritable trésor d'érudition.

4. Loiseleur, *Compte des dépenses*, &c., p. 135. — Mantellier. *Le* 426e *anniversaire de la délivrance d'Orléans*, 8 mai 1855, pp. 10 à 12. (Orléans, Pagnerre, avril MDCCCLV, in-8°.) — *Première expédition de Jeanne d'Arc. Le ravitaillement d'Orléans*, par M. Boucher de Molandon, p. 29.

5. Loiseleur, *Compte des dépenses*, pp. 136, 162, 163. — *Journal du siège d'Orléans*, p. 101.

6. Loiseleur, pp. 163, 175.

7. *Idem*, pp. 163, 181. L'effectif de cette compagnie varie durant le siège de 26 à 23 & 24 hommes d'armes. (Loiseleur, pp, 163, 175, 177, 181, 188, 191.)

8. Loiseleur, pp. 136, 139.

9. *Idem*, p. 163, *in medio*.

10. Comme tendent à l'établir ses prénoms de *Raymon-Arnault* & son nom, cependant encore problématique, de *Raymon de Byla*.

Digitized by Google

naux, parmi lesquels un document précieux tout récent exhumé & encore inédit[1], nous permet de citer les noms de *Maranchat*, de *Bertheran de Dye*, du *bastard Lombart* & surtout de ce soldat innommé, désigné seulement sous le pseudonyme de LE BASQUE, logé à Orléans chez *Iehan Pichier*[2], & qui eut l'honneur, le 7 mai, à l'assaut des *Tourelles*, de tenir un instant la bannière victorieuse de Jeanne d'Arc.

Parmi les capitaines présents à Orléans dès cette époque (des premiers jours de septembre au 25 octobre 1428), nous trouvons déjà un certain nombre de chevaliers & écuyers du *Midi* : le Gascon *Jehan de Lesgo*[3] & son compatriote l'écuyer *Girault de la Paillière*[4], l'un avec huit hommes d'armes[5], l'au-

1. *Lettres et besoignes touchant les hosteliers de la ville d'Orléans & les habitants de la dicte ville.* (Archives du Loiret. Deux pièces parchemin cousues ensemble, cotées A. 2178, & ayant pour sous-titre :

Et premierement sensuit le double ou contenu oudit premier foillet, contenant ung quartier de foille de papier estant rayé & escript de main incongnue, non signé, ne verifié (?), sur les parties contenues en quel foilles sont faiz les signes des paiements & assignacions cy dessoubz doublez par lesdiz notaires.

Ces deux pièces contiennent un fragment INÉDIT du compte des dépenses faites par la ville d'Orléans pour subvenir aux frais du siège par les Anglais, fragment découvert par le savant archiviste du Loiret, M. Jules Doinel, qui a bien voulu nous le communiquer avec une rare obligeance. Ce fragment sera prochainement publié avec quelques autres par M. Doinel, sous ce titre : *Documents sur le siège d'Orléans & la guerre des Anglais, publiés par M. Jules Doinel, archiviste du Loiret, officier de l'instruction publique.*

2. Quicherat, *Procès de condamnation & de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle*, tome III, pp. 216, 217. — *Lettres & besoignes touchant les hosteliers de la ville d'Orléans*,, &c. :

« A Jehan Pichier . . , ...
. . . . . .
. . . . . .

« *Idem* lui est deu pour *Maramchat* soubz Monseigneur de Villars XX frans. Il « aura presentement VI frans. Paie.

« *Item* lui est deu pour *le Basque* soubz mondit seigneur de Villars XII frans. « Il aura presentement III frans. Paie.

. . . . . .
. . . . . .

« Assigné. A Jehan Pichier pour *Maranbat* & *le Basque* XXXI frans, & pour « le *bastard Lombart* XIII frans X sols . . . . . »

3. Loiseleur, *Compte des dépenses*, pp. 95 163, 172, 175. — *Journal du siège d'Orléans*, p. 117.

4. Loiseleur, pp. 163, 172, 175, 195. — Cousinot le Chancelier, *Geste des nobles*, p. 196.

5. Loiseleur, p. 180.

Digitized by Google

tre avec quinze[1]; le chevalier saintongeois *Macias d'Archiac*, à la tête de dix hommes d'armes & de huit archers[2]; les capitaines espagnols *don Mathias*[3] & *Alphonse de Partada*[4]; les Italiens *Bernart Pavil* & *Thomas Lombart*, avec leurs compagnons d'hôtellerie *le Bourgarart* & *Jehan d'Artigelobe*[5], logés tous ensembles à l'auberge de l'*Écu de Saint-Georges*; & surtout trois grands seigneurs du *Midi* comptés à juste titre parmi les plus fidèles défenseurs d'Orléans : *Raymon-Arnault de Coarrase*[6], seigneur d'Aspet & de Coarrase, blessé le 21 octobre 1428

1. Loiseleur, p. 163. Le nombre des hommes d'armes & de trait de chaque compagnie varie notablement durant la longue durée du siège.

2. Loiseleur, p. 163.

3. Loiseleur, p. 95. — *Journal du siège d'Orléans*, p. 98. — *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 68, 72, 73, &c.

4. Archives du Loiret. *Lettres & besoignes touchant les hosteliers de la ville d'Orléans*. (Archives du Loiret, A. 2178.) Dans ce texte, *Alfonse de Partada* est désigné sous le nom de *Alfonse Parterre*.

5. Même document :

« *A l'oste de l'Escu de Saint-Georges, pour la despense de bouche & des chevaulx du Bourgarart, de Thomas Lombart, Bernart Pavil & Jehan d'Artigelobe & de leurs serviteurs, depuis le IIIIe jour de septembre jusques à mercredi XXe jour d'octobre, est deu pour compte fait entre eulx la somme de cent frans & plus. Assigné. Il aura presentement XXXIIII frans. Paie par Le Barbelier VI frans & par Michelet XXVIII frans. P. . . . . ce . . . XXXIIII frans.* . . . . . .

Le *Bourgarart* dont il est ici question ne serait-il pas le personnage désigné sous le nom de le *Bourg Garçat* dans le compte de Hémon Raguier ? (Loiseleur, *Compte des dépenses*, &c., p. 181.) . . . . . .

6. Loiseleur, pp. 95, 163, 175. — *Journal du siège d'Orléans*, p. 98. — Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, pp. 261, 262. — *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 67 & 68. — *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, tome III, p. 142, n. 10.

Raymon-Arnaud de Coarraze, dont il est ici question, était un des plus puissants seigneurs du haut Comminges. Il confirma, en l'année 1422, les coutumes déjà octroyées, en 1382, à la ville d'Aspet par la dame Barrave. Il établit en cette ville, en 1441, des foires & des marchés, & lui concéda de nombreux privilèges. Ces concessions se trouvent inscrites dans un livre en parchemin conservé aux archives de la maison municipale d'Aspet. Vers 1434, il octroya une charte à la commune d'Estadens, comme seigneur de ce lieu.

Raymon-Arnaud de Coarraze était le père de *Catherine de Coarraze*, dont le nom est encore très populaire dans la contrée. Cette dame fit de nombreuses concessions aux habitants d'Aspet & à ceux des communes voisines. La tradition raconte que *Catherine de Coarraze* fit construire la petite fontaine monumentale qui se trouve au centre de l'agglomération d'Aspet.

On a retrouvé, il y a vingt ans, le sceau de Raymon-Arnaud. Il est déposé au musée de Toulouse.

Castillon (d'Aspet), dans son *Histoire des populations pyrénéennes*, dit que le Roi de

Digitized by Google

à l'assaut infructueux livré par les Anglais au boulevard des Tourelles[1]; *Jean, seigneur de Xaintrailles,* près Nérac[2]; & son illustre cadet *Poton de Xaintrailles*[3], futur maréchal de France, surnommé le *vaillant Poton*. Dans leur compagnie, forte de quarante-six hommes d'armes, figurent de nombreux *Méridionaux*, comme les archers *Gadart*, *Nossières de Bar*, *Thomas*, *Alixandre*, & les hommes d'armes *Regnaut du Hamel* & le *bastard d'Espineuse*, logés les premiers chez Jehan Pichier, les autres à l'auberge de *la Couppe*[4].

Le Bigorrois *Oudet de Rivière*[5] & l'écuyer gascon *Galobre de Panassac*[6] (issu des anciens comtes de *Comminges*), deux

France, pendant la séquestration de Marguerite de Comminges, commit Raymon-Arnaud de Coarraze, seigneur d'Aspet, avec Thibaut d'Espagne, au gouvernement du comté de Comminges (tome II, p. 50). Il ajoute que Mathieu de Foix, après la mort de sa femme, Marguerite, épousa en secondes noces Catherine de Coarraze, fille de Raymon-Arnaud de Coarraze. La cérémonie eut lieu dans le Béarn (*Ibid.*, p. 72). — On trouverait des renseignements utiles dans les archives de Pau. On a conservé une généalogie des anciens seigneurs d'Aspet. L'histoire dit aussi qu'un Bernard de Coarraze combattit les Anglais avec Jeanne d'Arc. (Note fournie par M. Chibalie, d'Aspet, avocat à Saint-Gaudens, que nous remercions de cette obligeante communication.)

1. Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, p. 262.

2. *Journal du siège d'Orléans*, p. 98. — *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 69, 75, 79, 104, &c.

3. Loiseleur, *Compte des dépenses*, &c., pp. 135, 163, 167, 174, 177, 179, 181, 188, 191, 205. — *Journal du siège d'Orléans*, p. 98. — *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 69, 75.

C'est lui qui est désigné sous le nom de *Monseigneur de Saintraille*, dans les *Lettres & besoignes touchant les hosteliers de la ville d'Orléans*, &c. (Archives du Loiret, A. 2178), & qui est logé chez Jehan Pichier :

« A Jehan Pichier, pour. . . . . .

« Item lui est *deu* pour *Monseigneur de Saintraille* L frans. Il aura presente-« ment XVII frans. Paie. »

4. Cités dans les *Lettres & besoignes touchant les hosteliers de la ville d'Orléans*, &c. (Archives du Loiret, A. 2178.)

5. Appartenait-il bien, comme *Poncet de Rivière*, écuyer d'écurie du Roi en 1448, & plus tard chambellan de Louis XI, à la grande famille des *Rivière-Labatut*, dont il est question dans Moréri, tome IX, pp. 226, 227? C'est fort probable, mais nous n'osons l'affirmer. — Loiseleur, *Compte des dépenses*, pp. 135, 136.

6. Loiseleur, p. 163. — Probablement de la même famille que le *Jean de Panassac*, sénéchal de Toulouse, cité par Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, tome II, pp. 426 & suiv., & tome III, pp. 212 & suiv., & aussi que le *Galobie d'Espagne, seigneur de Panassac*, dont il est question dans Moréri, verbo *Levis*, p. 281, col. 1, n. 10. Il est extrêmement probable que notre *Galobre de Panassac* appartenait à un rameau secondaire de la famille d'*Espagne*, issue elle-même des

Digitized by Google

futurs défenseurs d'Orléans, sont encore à Châteaudun avec leurs compagnies[1]. A ce moment (24 octobre 1428), six cent douze combattants environ (sans compter la garde nationale) défendent la ville. On voit que parmi eux figurent depuis près de deux mois d'assez nombreux *Méridionaux*, auxquels il convient d'ajouter les noms jusqu'ici ignorés de *L'Estragon*, *Pierre de Ruaux*, le *Bourc de Montignac*, *Reustant*, *Modon Cabre*, *le Gart*, *Naudinet*, *Macé Lardin*, *Bernart de la Gruyère*, *Toupet de Cuguron*, *Regnauld du Quesnoy*, *Jehan de Sandresson*, ainsi que « *les gens de Monseigneur de Courare* », au nombre de quinze hommes d'armes & neuf hommes de traict, logés les uns chez Girart Marchant, les autres chez Pierre de Vimeux[2].

vicomtes de Couserans, puînés des anciens *comtes de Comminges*. *Galobre de Panassac* était donc un *Commingeois* d'origine. (Moréri, *Le grand dictionnaire historique*, verbo *Espagne*, p. 210, col. 2, & verbo *Levis*, p. 282, col. 1 & 2, édition de M DCC LIX in-fol.) Cette famille de *Panassac* se serait fondue, en 1578, dans celle de Noailles. La terre de *Panassac* est dans le département du *Gers*, arrondissement de *Mirande*.

1. Loiseleur, *Compte des dépenses*, pp. 135, 163.

2. *Lettres & besoignes touchant les hosteliers de la ville d'Orléans & les habitants de ladicte ville.* (Archives du Loiret; deux pièces parchemin cousues ensemble, cotées A. 2178):

« A Olivier de Brosses, pour *L'Estragon*, est deu XVII l. t. . . . . .

. . . . . .

« A Jehan le Breton, de la Chèvrerie, est deu pour *Pierre de Ruaux* XII frans « X sols. Il en aura IIII l. t. Paie. »

« A l'oste de l'Omme Sauvage est deu pour *Bertheran de Dye* soubz Monseigneur de Villars VII livres X sols, & pour le *Bourc de Montignac* IX livres X sols. Pour tous XVII l. t. Il en aura VI l. t. Assigné.

. . . . . .

« Au maistre de l'Escu Saint-Georges est deu pour *Reustant* XIII frans. Il en « aura comptant IIII l. t. Assigné.

. . . . . .

« A Guillaume Luillier, hoste du Mouton, est deu pour *Jehan de Parmes*, « *Alfonse Parterre* et *Berthelimo*, L frans. Il en aura comptant XVII l. t. assigné « de tout. »

« A Fouquet d'Atrepoy, de l'Escu d'Orléans, est deu pour *Molon Cabre* & pour « *le Gart* XXV frans. Il en aura VIII l. VI s. XIII d. t.

« A Pierre de Mascon, hoste du Mouton, est deu pour *Naudouet*, *Macé Lardin*, « *Bernart de la Gruière*, *Toupet Guguran* & trois hommes de traict VIIIXX l. XII « s. VI d. t. Il en aura LIIII l. t. Assigné. Paie XXII frans.

« A l'otesse de l'Escu de France, au Chastellet, est deu pour Alixandre, archier « soubz Poton, C X s. Elle en aura présentement XXXVI s. VIII d. t. Aussigne du « surplus. Paie X s. t. »

Digitized by Google

Leur présence & leur fougueuse valeur — deux d'entre eux, *Coarraze* & *Poton de Xaintrailles*, y furent blessés[1] ; un *Gironde* y fut tué[2] — ne peuvent empêcher la prise du boulevard des *Tourelles* par les Anglais, à la suite du double assaut des 21 & 24 octobre 1428. Mais qui sait si ce n'est pas l'un d'eux qui, le 24 octobre 1428, vers le soir, tire, s'en vouloir s'en vanter, ce mystérieux coup de canon parti, dit-on, de l'île Saint-Anthoine ou de la tour Notre-Dame, qui atteignit en plein visage le comte de Salisbury, lui emporta l'œil gauche & la moitié de la joue, priva l'Angleterre de son meilleur capitaine, & amena la levée partielle & momentanée du siège, du 8 novembre au 1er décembre 1428[3] ?

Le lendemain de la prise des *Tourelles*, 25 octobre 1428, la garnison d'Orléans reçoit un important renfort. Le Bâtard

« A Thomas Villedart est deu pour *Regnauld du Quesnoy* & son cheval xxx frans.
« Il en aura xxii l. t. x s. vii d. t. Assigné de tout.
« A Jehannote Lenoue pour *Jehan de Sandresson* & v archiers soubz i. frans.
« Elle en aura xvi l. xiii . . . iiii s. t. Paie x frans x solz.
« Item à Gillaume Forget pour les gens *Poton* xiii f. x s. t.
« Il est deu à Girart Marchant, pour les gens *Monseigneur de Courarc*, pour
« xxxv jours fenissans le xxiii octobre m cccc xxviii, xx frans ix solz parisis. Il en
« aura pié seulement vii frans. Assigné de tout.
« Il est deu pour la despence des gens de *Monseigneur de Courare* à Pierre le
« Vimeux xiiii frans iii s. p. »

1. *Chronique de la Pucelle*, p. 262. — *Journal du siège d'Orléans*, p. 98.

2. Sans doute de la grande famille guyennoise des *Gironde* (près La Réole), dont parle le Père Anselme, tome VIII, pp. 596 & suiv. de son *Histoire généalogique & chronologique de la maison royale de France, des Pairs, &c.* Nous devons faire remarquer que ce détail ne s'appuie que sur l'autorité assez faible d'un ouvrage curieux & rare intitulé : *L'Orléanide, poème national en vingt-huit chants, par Le Brun des Charmettes.* Seconde édition revue & corrigée, tome I, chant IV, p. 119. (Paris, Smith, Audin, Arthus Bertrand, 1821, 2 vol. in-8°). Toutefois, l'auteur de ce poème a écrit également une *Histoire de Jeanne d'Arc* très estimable, pleine de renseignements curieux, appuyés sur des documents ; il n'est donc pas possible de rejeter sans examen les assertions qu'il émet dans son poème, bien qu'il n'ait malheureusement pas cru devoir citer ses sources. Il est juste d'ailleurs de remarquer que ses assertions sont en général confirmées par les documents quand par hasard on parvient à les retrouver. Le *Gironde* dont il est ici question ne serait-il point le *Guillaume de Gironde* que l'on trouve, le 28 juillet 1420, écuyer de la Montre de Damazon Charsallade? (P. Anselme, tome VIII, p. 594.)

3. Voir sur cet épisode le *Journal du siège d'Orléans*, pp. 100, 101. — Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, p. 264. — *Le mystère du siège d'Orléans*, p. 121.

Digitized by Google

d'Orléans, le futur *Dunois,* celui dont la charmante Valentine de Milan, à son lit de mort, disait : « *il m'a été emblé*[1] » fait au son des trompettes[2] & après une vive escarmouche contre les Anglais, à Saint-Jean-le-Blanc, son entrée dans la ville par la porte Renard[3], à la tête de huit cents hommes, cavaliers, archers, fantassins, venus de Poitou, *Gascogne, Biscaye, Espagne* & *Italie*[4]. Les acclamations enthousiastes des bourgeois d'Orléans saluent leur arrivée.

Aux côtés du Bâtard d'Orléans marchent, suivis de leurs compagnies rangées autour de leurs pennons armoriés[5], plusieurs capitaines du *Midi,* depuis longtemps fameux : le commingeois *Etienne de Vignolles,* dit *La Hire*[6], surnommé le

1. De Beaucourt, *Histoire de Charles VII,* tome I, p. 236.

2. *Le mystère du siège d'Orléans,* pp. 186, 198, 223.

3. *Idem,* pp. 185 *in fine* & 187.

4. *Journal du siège d'Orléans,* p. 101. — *Le mystère du siège d'Orléans,* pp. 177, 187 & suiv.

5. Sur les armoiries des défenseurs d'Orléans, voir : *Armorial du siège d'Orléans en 1428-1429. (Orléans, librairie Herluison), grande feuille in-f° lithographiée à Pise,* sur laquelle sont figurés en chromo-lithographie les noms & écussons de deux cent quarante chevaliers, écuyers & hommes d'armes de France, Espagne & Italie qui prirent part à la délivrance d'Orléans & aux divers combats livrés par Jeanne d'Arc aux Anglais. Ce travail est dédié à l'*Academia araldico-italiana,* dont l'auteur, M. Félix Guillon, officier d'Académie, est membre correspondant.

Pour suppléer à ce que cette œuvre avait nécessairement d'un peu hâtif & d'incomplet, M. Félix Guillon prépare en ce moment un véritable ouvrage qui aura pour titre : *Armorial historique du siège d'Orléans,* 1428-1429, & comprendra près de cinq cents notices historiques & héraldiques sur tous ceux qui ont pris part aux divers épisodes de la lutte de Jeanne d'Arc contre l'Anglais. L'honorable auteur a bien voulu, avec une amabilité parfaite dont nous lui sommes particulièrement reconnaissant, nous donner communication de son travail encore en manuscrit. Nous y avons puisé largement pour nos chevaliers & écuyers du *Midi.* Les noms de plusieurs d'entre eux, défigurés dans les chroniques, ont été rétablis par M. Guillon avec beaucoup de sagacité & de bonheur. Ainsi, le nom d'*Estume* a été corrigé en *Estaing; Amade* ou *Madre* en *Amador de Vignolles,* frère de *La Hire; Guillaume-Regnault, écuyer d'Auvergne,* a été identifié avec *Guillaume-Regnault de Vignolles,* autre frère de *La Hire;* le *Bâtard de Lange,* défenseur d'Orléans, avec le *Bâtard de Langres,* de la *Maison de Polignac,* l'un des témoins du drame de la forêt du Mans. Enfin, c'est M. Guillon qui nous a signalé le curieux passage de *La Roque, Traité de la noblesse,* donnant le nom de celui des hommes d'armes de *Poton de Xaintrailles,* qui fit prisonnier Talbot sur le champ de bataille de Patay. Nous souhaitons vivement que l'ouvrage de M. Guillon paraisse prochainement; il sera, croyons-nous, rempli de renseignements curieux.

6. *Journal du siége d'Orléans,* p. 101. — Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle,* p. 263. — *Le mystère du siège d'Orléans,* pp. 184 à 189.

Digitized by Google

Prince d'Honneur[1], qui commandait l'avant-garde à la *Rescousse de Montargis*, & son frère le *Bourc* ou *Bâtard de Vigneaux*[2]; *Thibault d'Armagnac*, seigneur de *Termes* & bailly de Chartres[3], chef d'un petit corps de dix hommes d'armes[4]; l'écuyer *Bernard de Comminges* qui vient prendre le commandement de sa compagnie[5]; l'Espagnol *don Cernay*, capitaine de Vendôme[6], avec le Bigorrois *Menaud de Castelnau*, qui a renoncé au service de l'Aragon pour prendre part à la guerre nationale contre l'Anglais[7]; & le chevalier lombard, *Théaulde de Valpergue*[8], qui porte des fleurs de chanvre dans ses ar-

1. *Le mystère du siège d'Orléans*, p. 281.

2. Cité dans les *Lettres & besoignes touchant les hosteliers de la ville d'Orléans*, document inédit conservé aux Archives du Loiret & coté A. 2178 :

« A Nau Grandet, hostellier, est deu pour despence du *Bourc de Vignaux* et « 11 autres, xv frans. Il en aura c. s. t. Assigné. »

L'identification du *Bourc de Vignaux* avec un frère naturel de *La Hire* n'est pas certaine, mais très probable. M. Siméon Luce, dans son ouvrage intitulé : *Jeanne d'Arc à Domremy, recherches critiques sur les origines de la Pucelle*, &c. (Paris, Champion, 1886, grand in-8°), énumère trois frères de *La Hire* & ajoute que Jeanne d'Arc, après les avoir connus guerroyant sur les Marches de Lorraine, les retrouva plus tard à Orléans (p. 214, note 2). M. Siméon Luce donne pour frères à *La Hire* :

1° *Pierre-Arnault de Vignolles*. (*Preuves*, pp. 125, 127, 140, 141, 152, 153).

2° *Regnault-Guillaume de Vignolles* (pp. 125, 127, 140, 141, 152, 153, 214, note 2).

3° *Amadoc de Vignolles* (pp. 154, note 2, & 214, note 2).

3. Loiseleur, *Compte des dépenses*, p. 172. — *Le 425e anniversaire de la délivrance d'Orléans — 8 mai 1855* (par M. Mantellier). Orléans, imprimerie Pagnerre. Avril MDCCCLV, in-8°, p. 136. — *Le Mystère du siège d'Orléans*, p. 315, le désigne sous le nom de *Regnault de Termes*.

4. Loiseleur, pp. 172, 176, 181.

5. Argument de Loiseleur, pp. 174, 175, 177, 181, 188, 191, 203. — *Lettres & besoignes touchant les hosteliers de la ville d'Orléans*, &c. (Archives du Loiret A. 2178) : « *Aux houstes de Bernard de Comminges sera paié jusques le tiers de la somme de* c *frans qui monte* XXXIII *l.* VI *s.* VIII *d. t.*

6. *Journal du siège d'Orléans*, p. 101, note 1; p. 114, note 1; p. 116.

7. Nous ne donnons pas la présence de *Menaud de Castelnau* au siège d'Orléans comme certaine, mais seulement comme *extrêmement probable*. Il quitta, vers cette époque, le service de l'Aragon pour celui de la France, dans le but de combattre les Anglais, & dut nécessairement venir où l'on se battait en ce moment, c'est-à-dire à Orléans. Plus tard, en 1466, son fils, *Jean de Castelnau*, servait sous *Poton de Xaintrailles*. (*Mémoires de messire Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissière*, etc., *illustrés, par J. le Laboureur*, tome III, pp. 90, 91. A Bruxelles 1731, 3 vol. in-folio.

8. *Journal du siège*, p. 101. — *Chronique de la Pucelle*, p. 263. — Loiseleur,

Digitized by Google

mes, &, avec son ami *Crollalanza*[1], conduit les arbalétriers d'*Italie* couverts d'énormes rondaches & envoyés au secours d'Orléans par Philippe-Marie Visconti, duc de Milan[2].

Dans la compagnie de *La Hire*, principalement composée de gens du Midi, *Commingeois*, *Basques* & *Gascons*[3] (sans compter quelques Ecossais[4]), on remarque entre autres : *François Jehannin*, *Gaillardet*[5], & surtout deux écuyers gascons, *Jean le Gasquet* & *Védille*, qui, le 31 décembre 1428, feront bravement, dans une sorte de tournoi, le coup de lance contre l'Anglais[6]. Mais *La Hire* n'a encore avec lui que vingt-six hommes d'armes, un trompette & dix hommes de trait[7]; une seconde portion de sa compagnie arrivera sous sa conduite le 24 janvier 1429[8]; une troisième, le 8 février[9]. Le surplus — cent vingt hommes environ — ne parviendra dans Orléans que le 28 avril, sous la conduite d'un des frères de *La Hire*[10], probablement *Regnault-Guillaume de Vignolles*[11], le même qui, peu de mois après, fera prisonnier à *Jargeau*, à la suite d'un combat légendaire, le comte de Suffolk[12].

Cependant, le siège continue : repris le 1er décembre 1428,

p. 130. — *Le mystère du siège d'Orléans*, p. 189. Il était au service de Charles VII depuis l'année 1423.

1. Tradition de la famille appuyée sur la faible autorité de Le Brun des Charmettes, *Orléanide*, etc., tome II, chant XXVII, p. 446, qui le fait tuer le 7 mai 1429, à la prise des Tourelles, & le désigne sous le nom de *Porte-Lance*, mot qui serait la traduction française de l'Italien *Crollalanza*.

2. *Journal du siège d'Orléans*, p. 101. — Loiseleur, p. 109.

3. Argument du *Mystère du siège d'Orléans*, p. 177 :

LA HIRE :

« Or, sus, Gascons, Biscquaïns,
« Venez pour acquerir noblesse! »

4. *Lettres & besoignes touchant les hosteliers de la ville d'Orléans*, &c.

5. *Idem*.

6. *Journal du siège d'Orléans*, pp. 106 à 107. — *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 281 à 305.

7. Loiseleur, p. 169.

8. *Journal du siège d'Orléans*, p. 114.

9. *Idem*, p. 117.

10. *Journal du siège d'Orléans*, p. 150.

11. Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy. Preuves*, pp. 125, 127, 140, 141, 152, 153, 214, note. — La Roque, *Traité des noms*, p. 120 (à la suite du *Traité de la noblesse & de ses différentes espèces*. A Rouen, MDCC XXXIV, in-4°).

12. Quicherat, *Procès*, &c., tome IV, p. 45. — *Chronique de la Pucelle*, p. 302.

Digitized by Google

à l'arrivée de Talbot & de lord Scales, à la tête de trois cents combattants & d'un nombreux convoi d'artillerie; il redouble de vigueur le 30 décembre, par la survenance d'un renfort de deux mille trois cents hommes & la construction de la bastille Saint-Laurent[1].

En même temps, les *Méridionaux* continuent à pénétrer par petits détachements.

Au mois de novembre ou décembre, c'est le vaillant Gascon *Bouzon de Fages,* bailli de Montargis[2], l'intrépide défenseur du château de cette ville lors du siège de 1427, & le sombre Espagnol *Ferrando de Civile* qui naguère voulait rançonner la grande ville de Tours[3], avec vingt-six hommes d'armes & quatorze hommes de trait[4].

Au mois de janvier 1429 nous constatons, par les sceaux de la collection Clairambault & les comptes du trésorier des guerres Hémon Raguier, la présence à Orléans de l'écuyer *Mondot de Lansac,* capitaine de dix lances & de trente archers à cheval[5], & celle de l'un des frères de *La Hire, le Commingeois Amadoc* ou *Amador de Vignolles*[6], chef d'une troupe de vingt-deux hommes d'armes & de huit hommes de trait[7]. Les textes le désignent alternativement sous le nom défiguré de *Amade, Amadie, Madre* & *Guillaume Madre.*

Le mois suivant (4 février), c'est le Rouergois *Guillaume d'Estume* ou *d'Estaing*[8], & le Périgourdin *Lymueil*[9], dont la présence à Orléans nous est également signalée par les comptes du Trésorier des guerres. Le 8 du même mois, c'est le *sei-*

1. *Journal du siège d'Orléans,* pp. 103, 106.

2. Loiseleur, *Compte des dépenses,* &c., pp. 177, 178, 181, 201.

3. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII,* tome II, p. 63. (Paris, Renouard, 1863, 3 vol. in-8°.)

4. Loiseleur, *Compte des dépenses,* pp. 177, 178, 181, 201.

5. *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault,* &c., par G. Demay, tome I, p. 533, n. 5974. (Paris, Imprimerie nationale, M DCCC LXXXV, in-4°).

6. Loiseleur, pp. 180, 188, 191, &c. — *Journal du siège d'Orléans,* p. 148, texte & note 1; voir aussi p. 141, note 1; 319, note. — Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy. Preuves,* pp. 154, note 2; 214, note 1.

7. Loiseleur, p. 188.

8. Loiseleur, p. 185. Cette identification est proposée par M. Félix Guillon, dans son *Armorial historique du siège d'Orléans.*

9. Loiseleur, p. 185.

Digitized by Google

gneur de Verduzan[1] que, malgré les apparences, il n'y a, croyons-nous, pas lieu de confondre avec le chevalier *Jehan de Lesgo*[2], qualifié aussi parfois de *seigneur de Verduzan*[3]. Enfin, ce même jour, 8 février, à la nuit tombante, voici un grand seigneur du *Midi* que nous avons déjà salué à la *Rescousse de Montargis : Guillaume d'Albret, sire d'Orval*[4], second fils du connétable Charles I d'Albret, tué à Arincourt, en 1415. Deux cents hommes marchent autour de son pennon *rouge*, symbole, hélas! de la mort sanglante qui l'attend sous peu de jours[5]. « *Plus preux ne vaillant nul n'estoit* » dit de lui l'auteur inconnu, mais certainement contemporain, du *Mystère du siège d'Orléans*[6].

Les *Méridionaux* prennent une part brillante à la défense de la ville; ils se signalent dans toutes les sorties, dans les sanglantes escarmouches qui se livrent presque chaque jour aux alentours des remparts, notamment du côté de la porte Renard & de la porte Bannier. Ils sont de toutes les ambassa-

1. *Journal du siège d'Orléans*, pp. 117, 124. — Peut être le même que *Oudet de Verduran*, mentionné p. 168 de Loiseleur, *Compte des dépenses, &c.*

2. Nommé (& par conséquent distingué du précédent) dans la même p. 117 du *Journal du siège d'Orléans*. M. Mantellier, p. 138 de son opuscule intitulé : *Le 426e anniversaire de la délivrance d'Orléans, 8 mai 1428*, nous paraît avoir commis cette confusion en disant que *Jehan de Lesgo* n'entra dans Orléans que le 7 février, alors qu'il est mentionné dès le mois de septembre dans les comptes du Trésorier des guerres.

3. *Journal du siège d'Orléans*, pp. 123 & 119.

4. *Idem*, p. 117. — Nous nous rangeons ici à l'opinion générale, d'après laquelle *Guillaume d'Albret* ne serait arrivé à Orléans que le 8 février ; mais nous sommes persuadés qu'il y aurait lieu de le faire figurer, dès le mois de *septembre* 1428, parmi les défenseurs d'Orléans, et cela pour deux motifs :

1° Dès le mois de septembre 1428, il est désigné dans le compte du Trésorier des guerres (Loiseleur, p. 165) sous le nom de *Mons. Guillaume de Labret*, désignation qui lui est fréquemment donnée. (Cousinot le Chancelier, *Geste des nobles*, p. 202.)

2° *Le Journal du siège d'Orléans*, p. 117, ne dit point que *Guillaume d'Albret* est arrivé dans Orléans ce jour-là : il dit seulement que, le 8 février, il entra dans Orléans « *deux cens combatans, qui estoient à messire Guillaume de Le Bret.* » Toutefois, *Le mystère du siège d'Orléans* place au 8 février l'arrivée de *Guillaume d'Albret* (pp. 319 & suiv., p. 821).

5. On se rappelle le vers d'Homère (*Iliade*, v. 3), murmuré à Milan par Julien l'Apostat, quand on le revêtit de la pourpre :

Ἐλλαβε πορφύριος θάνατος καὶ μοῖρα κραταιή.

6. *Le mystère du siège d'Orléans*, p. 342.

Digitized by Google

des que la défense nationale d'Orléans envoie au Roi & aux villes amies pour hâter les secours de plus en plus nécessaires[1]. C'est un des hommes de la compagnie de *La Hire*, l'Orléanais *Jean Luillier* qui, électrisé par l'exemple de son capitaine, tue de sa main, dans la sortie du 4 mars 1429, l'un des chefs de l'armée anglaise, lord Grey, neveu du feu comte de Salisbury[2].

N° 2. *De la bataille de Rouvray-Saint-Denis à l'arrivée de Jeanne d'Arc à Orléans.*

(12 février 1429. — 29 avril 1429.)

Cependant, le siège s'aggravait, les forces anglaises croissaient de jour en jour, les escarmouches autour de la place se multipliaient & prenaient un caractère d'acharnement, le blocus se resserrait, les convois pénétraient plus malaisément[3]. Les défenseurs d'Orléans, menacés par la famine, se décident à frapper un grand coup & à enlever un gros convoi de vivres cheminant à travers la Beauce & amenés de Paris au camp des Anglais par le capitaine Falstof, à la tête de quinze cents combattants.

Les chefs de l'expédition : *le Bâtard d'Orléans, le maréchal de Sainte-Sévère, Guillaume Stuart*, frère du connétable d'Écosse & tout nouvellement revenu de Terre-Sainte[4], & les méridionaux *La Hire*[5], les deux *Xaintrailles*[6], *Guillaume d'Albret*[7], *Jehan de Lesgo*[8], & le brave *Saulton de Mercadieu*[9]

1. *Journal du siège d'Orléans.* — Mantellier, *Hist. du siège d'Orléans*, pp. 30 à 48.

2. *Jacques Boucher*, &c. Document O.

3. *Première expédition de Jeanne d'Arc. Le ravitaillement d'Orléans*, &c., par M. Boucher de Molandon, pp. 5 à 16. — Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, pp. 47 à 51. — *Études sur une bastille anglaise du quinzième siècle*, &c., par M. Boucher de Molandon, pp. 6, 7, 8, 9. — *Jour. du siège d'Orléans*, pp. 107 à 120.

4. Arrivé à Orléans, le 8 février 1429. (*Jour. du siège d'Orléans*, pp. 117, 119, &c.)

5. *Journal du siège d'Orléans*, pp. 119, 121, 122, 123. — *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 328 & suiv.

6. *Journal du siège d'Orléans*, pp. 119, 121.

7. *Idem*, pp. 119, 122. — Cousinot de Montreuil, *Chron. de la Pucelle*, p. 267.

8. *Journal du siège d'Orléans*, pp. 119, 123. — *Chronique de la Pucelle*, p. 267. — *Le mystère du siège d'Orléans*, p. 528.

9. *Journal du siège*, p. 121. — *Le mystère du siège*, p. 328.

Digitized by Google

(venu à Orléans rejoindre ses compagnons du siège de Montargis), à la tête de dix-sept cents hommes la plupart *Gascons*, combinent leur mouvement avec la marche du comte de Clermont[1], sorti de Blois avec le vicomte de Thouars, le baron de *la Tour d'Auvergne*, le vicomte de Bridiers, le connétable d'Ecosse & environ deux mille hommes recrutés dans le Bourbonnais, le Poitou, l'*Auvergne* & l'Ecosse[2].

L'action s'engage le samedi 12 février 1429, dans la triste plaine de la Beauce, un peu au nord de Toury, entre Rouvray-Saint-Denis & Boisseaux..... On sait comment le coupable retard & l'inexpérience du comte de Clermont, ainsi que la trop grande ardeur du connétable d'Ecosse[3], causèrent la perte de la journée, &, malgré les efforts de *Dunois*, de *La Hire* & de *Xaintrailles*, transformèrent en désastre un succès presque certain[4].

« Est mort tout le noble barnaige
« Qui deffendoit la fleur de lys[5], »

s'écrie un poète orléanais contemporain de ce sinistre.

Ce furent surtout les *Méridionaux* de la garnison d'Orléans qui payèrent les frais de la journée. Les cavaliers *gascons* furent décimés[6], & deux vaillants capitaines du Midi : *Guillaume d'Albret, sire d'Orval*[7], & *Jehan de Lesgo, seigneur de Verduzan*[8], serrés autour des deux Stuart *Jean* & *Guillaume*[9], demeurèrent parmi les morts, frappés à bout

1. Fils aîné du duc de Bourbon.
2. *Journal du siège*, p. 119. — *Chronique de la Pucelle*, p. 267.
3. *Chronique de la Pucelle*, p. 267.
4. *Le mystère du siège d'Orléans*, p. 341.
5. *Le mystère du siège d'Orléans*, p. 342.
6. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, cité par Le Brun des Charmettes, *Histoire de Jeanne d'Arc*, &c., tome I, pp. 174, 177, 178, & p. 252 du *Journal d'un Bourgeois de Paris*, tome III des *Mémoires pour servir à l'Histoire de France* (collection Michaud & Poujoulat. A Paris, 1837, in-8°.)
7. *Journal du siège d'Orléans*, p. 124. — *Chronique de la Pucelle*, pp. 268, 269. — *Le mystère du siège d'Orléans*, p. 342.
8. *Journal du siège d'Orléans*, p. 124. — *Chronique de la Pucelle*, pp. 268, 269.
9. *Chronique de la Pucelle*, p. 267. Jean Stuart était connétable d'Ecosse & comte d'Evreux ; Guillaume Stuart, son frère, était simple capitaine ou chef de bandes.

Digitized by Google

portant des longues flèches anglaises. Orléans leur célébra, dans sa cathédrale de Sainte-Croix, de solennelles funérailles[1]; leurs corps sans doute reposent encore sous les dalles.

Ce désastre, connu sous le nom de *Journée des harengs* ou de bataille de *Rouvray-Saint-Denis,* rendait certaine la perte d'Orléans. Elle fut encore précipitée par le départ du comte de Clermont qui, blâmé par les Orléanais pour son inaction & n'osant plus affronter les Anglais[2], abandonna la ville le 18 février, à la demande même des bourgeois d'Orléans, emmenant avec lui deux mille combattants[3]. *La Hire* part avec eux pour se rendre auprès du Roi & chercher de la poudre : il reviendra bientôt[4].

Désormais, ce sont les deux *Xaintrailles*[5], l'écuyer *Bernard de Comminges*[6], *Thibault d'Armagnac, seigneur de Termes*[7], *Saulton de Mercadieu*[8], *Girault de la Paillière*[9], *Coarraze*[10],

1. *Journal du siège d'Orléans,* p. 124. — *Le mystère du siège d'Orléans,* p. 345. — *La délivrance d'Orléans & l'Institution de la fête du 8 mai,* &c., par M. Boucher de Molandon, pp. 67, 68, 103, 104.

2. *Chronique de Jean de Mascon,* pp. 26, 27, 59 & 60 de la brochure intitulée *La délivrance d'Orléans & l'Institution de la fête du 8 mai,* &c., par M. Boucher de Molandon.

3. *Journal du siège d'Orléans,* p. 130. — *Le mystère du siège d'Orléans,* pp. 359 & suiv. — Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans,* pp. 52, 53. — Loiseleur, *Compte des dépenses,* &c., p. 11.

4. *Le mystère du siège d'Orléans,* pp. 362, 363. — Loiseleur, *Compte des dépenses,* &c., pp. 210, 211. — *La Hire* était de retour à Orléans au plus tard le 2 avril 1429.

5. *Journal du siège d'Orléans,* p. 130. — *Le mystère du siège d'Orléans,* pp. 364, 429, 430, &c. — Loiseleur, *Compte des dépenses,* pp. 188, 191.

6. Loiseleur, pp. 188-191.

7. *Idem,* pp. 188, 192, 202. — *Journal du siège d'Orléans,* p. 141.

8. Depuis la bataille de Rouvray-Saint-Denis, les textes sont muets sur lui, mais il est infiniment probable qu'il continua à défendre Orléans. Il était au service du Roi au mois d'octobre 1429 & reçut de lui à cette époque, comme nous le verrons plus loin, un don assez considérable (Fragment inédit du compte de Hémon Raguier, trésorier des guerres, & intitulé, *Dons & Recompensacions. Octobre* 1429.) Nous devons la communication de ce précieux document à l'obligeante amitié de l'honorable M. Boucher de Molandon, qui possède sur la période du siège d'Orléans les documents & les autographes les plus rares & les plus intéressants.

9. Loiseleur, pp. 188, 191.

10. *Idem,* pp. 188, 191.

Digitized by Google

Amador de Vignolles[1] & *Regnault-Guillaume de Vignolles*[2], frères de *La Hire*, le Milanais *Valpergue*[3], les Espagnols don *Cernay*[4] & *Ferrando de Civile* ou *de Pierrebonne*[5], ainsi que les autres capitaines du *Midi* nouvellement arrivés, comme l'écuyer Gascon *Regnault-Guilhem de la Vernade*, blessé & fait prisonnier à la sortie du 3 mars 1429[6], le Languedocien *Archades de la Tour*[7], *Gaultier de Brusac*[8], l'écuyer *Gaston de Lesgo*[9], parent & peut-être frère du vaillant mort de la bataille de Rouvray-Saint-Denis, *Galobre de Panassac*[10], & *Bertran de Toujouse*[11], *Jehan de Seignac*[12], *Jehan de Barnaire* dit *Cornillan*[13], & les Auvergnats *Girard de Châlus*[14], *Jehan Fouquault*[15] & *Jehan de Blanchefort*[16], &c.,[17], qui de concert avec

1. Loiseleur, pp. 188, 191. — *Journal du siège d'Orléans*, p. 141, note 1, 148, note 1. On se rappelle que *Amador de Vignolles* est, en général, désigné sous le nom de *Amade, Madre & Guillaume Madre*. Cf. Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy*, p. 154, note 2; 214, note 1.

2. *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 425, 476. — Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy*, pp. 125, 127, 140, 152, 153, 214, note 2.

3. Loiseleur, pp. 188, 191. — *Journal du siège d'Orléans*, p. 141, note 1. — *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 365, 425, 431.

4. Loiseleur, p. 183, texte & note 1. — *Journal du siège d'Orléans*, p. 141, note 1.

5. Loiseleur, p. 191.

6. *Journal du siège d'Orléans*, p. 133. — *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 425, 426.

7. Loiseleur, p. 193.

8. *Idem*, p. 193. — *Chronique de la Pucelle*, p. 301.

9. Loiseleur, p. 194.

10. Loiseleur, p. 197. *Galobre d'Espagne, seigneur de Panassac* (département du Gers.)

11. Loiseleur, p. 195. — *Toujouse* (Gers, canton de Nogaro, arrondissement de Condom.)

12. Loiseleur, pp. 197, 202.

13. *Idem*, pp. 182-205.

14. *Histoire de l'église & diocèse, ville & université d'Orléans par M. Symphorien Guyon, Orléanais, prestre, docteur es droits, curé de la paroisse de Saint-Victor & promoteur de la cour ecclésiastique d'Orléans. Seconde partie contenant l'histoire d'Orléans durant quatre siècles & demi*, &c., p. 471. (*A Orléans, chez Claude & Jacques Bordes.* M. DC. L, in-folio.

15. Loiseleur, pp. 193-202. De la grande maison des *Fouquault* ou *Foucault* d'Auvergne, si dignement représentée aujourd'hui par M. le vicomte Maurice de Foucault, ancien Préfet du Loir-et-Cher.

16. *Idem*, p. 187. Ancêtre des Créquy.

17. Nous relevons encore dans les comptes du trésorier des guerres Hémon

Digitized by Google

l'admirable *Dunois*, l'âme de la résistance, l'écuyer Loys de Harcourt[1], Florent d'Illiers, Jacques de Chabannes, sénéchal de Bourbonnais, Nicole de Giresmes & le chevalier *Raymon de Villars*[2], dirigent la défense de la ville, hélas! sans grand espoir. Dès le 18 février, le chancelier de France, l'odieux Regnault de Chartres, désespérant du salut, est parti avec le comte de Clermont, l'amiral de France Louis de Culan[3], & l'évêque même d'Orléans, l'Écossais Jean de Saint-Michel, ancien aumônier de Douglas[4]. Le 16 mars, c'est le maréchal de Sainte-Sévère qui, pressentant l'inévitable chute, s'éloigne à son tour sous prétexte d'aller recueillir un héritage[5].

N'oublions pas parmi les champions d'Orléans ce jeune & charmant page de Dauphiné *Aymar de Poysieu*, que sa blonde chevelure & sa bonne grâce firent aimer de *La Hire*, qui le surnomma *Capdorat!* Le 3 avril, dimanche de Quasimodo, dans l'île Flambert, à la tête des pages français & des enfants de la ville, il livra aux pages de l'armée anglaise un furieux combat d'où il sortit vainqueur[6], préludant ainsi aux brillantes destinées qui l'attendaient sous Louis XI[7].

Raguier, publiés par le savant Mr Loiseleur, dans la précieuse étude que nous avons déjà tant de fois citée, les noms suivants qui nous paraissent bien appartenir au *Midi* :

Arnault *Guillau de Bourgan* (p. 194.) — *Bernard de Bourgan* (p. 197.) — *Galardon de Gaulart* (pp. 193, 195.) — *Baudrain Touze* (pp. 177, 192, 196.)

1. Loiseleur, *Compte des dépenses*, &c., p. 198. Il s'agit ici de *Louys* ou *Louiset de Harcourt*, écuyer, seigneur de Mont-Louis, chastelain de Chauvigné, de Conflans, de la Peirate, &c., fils naturel de *Jean VII, comte de Harcourt*. (*Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, &c., par messire Gilles-André de la Roque, chevalier, s^r^ de la Loutière, tome I, pp. 482 à 485. (A Paris, chez Sébastien Cramoisy, &c., M DC LXII, 4 vol. in-folio.)

2. *Journal du siège*, p. 141, note 1.

3. On voit encore à l'extrémité du bourg de Culan (canton de Château-Meillan, département du Cher) son superbe château à demi-ruiné, avec ses trois grandes tours, dominant le profond ravin où coule l'Arnon. J'ai eu l'occasion de le visiter l'an dernier, lors de l'agréable séjour que j'ai fait au château voisin de La Cour, dans l'une des plus honorables et hospitalières familles du Berry : la famille Machart.

4. *Idem*, p. 130. — Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, tome I, p. 255, note I.

5. *Idem*, p. 136.

6 *Idem*, pp. 143, 144.

7. *Idem*, p. 143. — Quicherat, *Procès de condamnation & de réhabilitation de Jeanne d'Arc dite la Pucelle*, tome III, p. 95.

Digitized by Google

Mais que peuvent contre le formidable réseau des bastilles anglaises & les dix mille hommes qui les garnissent[1] ces enfantins succès & cet héroïsme blessé à mort? Les forces sont trop inégales : deux mille sept cent soixante & un combattants & trois mille hommes à peine de milices bourgeoises défendent la ville[2], & la famine menace[3]! Orléans est bien perdu ; toute illusion est impossible[4].

On reçoit bien encore quelques secours venant des coteaux de la Sologne, de Blois & de Châteaudun, & amenés presque toujours par des *Méridionaux*. Le 15 mars, le *Bâtard de Lange* ou *de Langres*[5], de la maison de *Polignac* (du Velay[6]), entre dans la ville conduisant un convoi de six chevaux chargés de poudre à canon. A la fin du même mois, on salue le retour du vaillant *La Hire*, ramenant de Chinon quelques secours en vivres & en munitions. Le 24 avril, c'est le capitaine *gascon* le *Bourg de Mascaran* à la tête de quarante combattants.

Mais que font ces maigres renforts! La savante tactique, le nombre & la ténacité proverbiale des Anglais vont recevoir leur récompense. Orléanais, il faut capituler! Votre duc est

A en croire l'ouvrage déjà cité, mais suspect à cause de son défaut d'indication des sources, de M. Le Brun des Charmettes, intitulé l'*Orléanide, poème national en vingt-huit chants*, &c., chant XXIII, p. 273, un jeune page du nom de *Sabran*, de la grande maison provençale de *Sabran-Pontevez*, aurait été tué dans une de ces rencontres entre pages anglais & français.

1. Loiseleur, *Compte des dépenses*, &c., pp. 142, 143, admet avec quelque hésitation le chiffre de 9 444.

2. *Idem*, pp. 139, 140, 142, 143, 144.

3. *Chronique de la Pucelle*, p. 266. — *Études sur une bastille anglaise*, &c., par M. Boucher de Molandon, *passim* & p. 19 — *Première expédition de Jeanne d'Arc*, &c., par M. Boucher de Molandon, p. 16. — Quicherat, *Procès de condamnation*, &c., tome IV, p. 4.

4. Quicherat, *Procès*, tome III, pp. 23, 24.

5. *Journal du siège d'Orléans*, p. 136.

6. Le même qui avait figuré dans la fameuse scène du fantôme du Mans. (Voir le père Daniel, *Histoire de France*, tome V, p. 355. (A Paris, M DCC XXIX, in-4°; Villaret, *Histoire de France*, tome VI, p. 291, note I. (Paris, M DCC LXX, in-4°), & Monstrelet, tome I, p. 55 de la *Collection des chroniques nationales françaises*, &c., par J.-A. Buchon. Quinzième siècle. (A Paris, Verdière, libraire, &c., M DCCC XXVI in-8°). Cette ingénieuse identification, très probable mais que nous ne donnons point pour certaine, est l'œuvre de M. Félix Guillon, officier d'Académie, dans son *Armorial historique du siège d'Orléans*, 1428-1429 (en préparation).

Digitized by Google

prisonnier, le Roi n'a plus ni soldat ni argent[1], & la fortune vous trahit[2]!

Vainement le brave *Dunois,* pressentant l'instant critique, concentre en hâte dans la ville les petites garnisons éparses dans les places de l'Orléanais & du Gatinais : de Châteaurenard & Montargis à Châteaudun[3]. Vainement les Procureurs d'Orléans obtiennent des villes avoisinantes, Bourges, Tours, Angers, Blois, des milices municipales qui viennent grossir les rangs de la garde bourgeoise[4]. Vainement les contingents du *Midi :* les *Commingeois* au cœur vaillant, les *Gascons* aguerris, les fidèles *Béarnais,* les *Basques* aventureux, les capitaines *Languedociens,* les *Dauphinois* avisés, les rudes *Auvergnats,* les chevaliers-*Condottieri* d'*Espagne* & d'*Italie,* ont pris en main votre défense sous la conduite de l'héroïque *Dunois*[5]. Vainement *Poton de Xaintrailles,* « le vaillant *Poton* », comme on l'appelle[6], s'autorisant d'anciennes relations militaires avec le duc de Bourgogne, s'est rendu à Tournay pour solliciter ce prince d'obtenir du duc de Bedford la suspension temporaire du siège[7] : l'Anglais, brutalement, a refusé. Vainement, vous-mêmes, intrépides bourgeois d'Orléans, vous avez, durant ce long siège, multiplié les prodiges de courage & de patriotisme, faisant monter sur le rempart & combattre auprès de vous vos femmes & vos enfants[8], vendant votre dernière argenterie

1. Marquis de Beaucourt, *Histoire de Charles VII,* tome II, p. 203.

2. Sur la détresse de la ville d'Orléans, au moment de l'arrivée de Jeanne d'Arc, voir : *Première expédition de Jeanne d'Arc,* &c , par M. Boucher de Molandon, p. 89, note VII.

3. *Chronique de la Pucelle,* p. 287. — *Première expédition de Jeanne d'Arc,* pp. 28, 29. — *Journal du siège d'Orléans,* pp. 150, 151. — *Quittance de Jean, Bâtard d'Orléans,* citée p. 230 de l'*Histoire du siège d'Orléans,* par P. Mantellier, président à la cour impériale d'Orléans. (Orléans, Herluison, 1867, in-12.)

4. Loiseleur, *Compte des dépenses,* &c., p. 94.

5. Loiseleur, *Compte des dépenses,* p. 146.

6. Quicherat, *Procès,* tome V, p. 171.

7. Le *Journal du siège,* pp. 130, 131. — Pour ce motif que le duc d'Orléans étant prisonnier & ne pouvant défendre son duché, il n'était pas juste d'assiéger & de prendre sa capitale, qu'il n'était pas en mesure de défendre & qu'on avait du reste formellement promis d'épargner, en vertu des conventions arrêtées a Blois les 16 & 17 juillet 1428, entre Dunois, Bedford & Suffolk. (Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans,* pp. 54, 69. — Loiseleur, *Compte des dépenses,* &c., p. 154.)

8. *Journal du siège,* p. 99. — *Première expédition de Jeanne d'Arc. Le ravitaille-*

Digitized by Google

pour payer l'armement des troupes royales & jusqu'aux traits & aux boulets qu'on enverra à l'ennemi[1] : il faut se rendre & peut-être subir les horreurs du pillage ! Le léopard anglais, « cette bête cruelle », comme l'appelle l'évêque Thomas Basin[2], aiguise ses dents affamées. Le sinistre William Glasdall n'a-t-il pas promis de faire égorger en masse toute la population d'Orléans[3] !...

A. COURET,

Avocat à Orléans, docteur ès lettres & docteur en droit.

ment d'Orléans, par M. Boucher de Molandon, pp. 29 à 33. (Orléans, Herluison, 1874, brochure in-8° de 110 pages avec plan.)

1. Peut-être un peu malgré eux. (Loiseleur, *Compte des dépenses*, pp. 156, 157, 158.) — *Jacques Boucher, sieur de Guilleville & de Mézières*, &c., par M. Boucher de Molandon, pp. 34, 35.

2. Cité par M. de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, tome I, p. 57.)

3. Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, pp. 263, 264. — On peut voir une curieuse liste des bourgeois d'Orléans qui prirent part à la défense de la ville lors du siège de 1428-1429, dans le tome VI, p. 188 des *Manuscrits de M. l'abbé Dubois*, conservés à la Bibliothèque d'Orléans (manuscrit M., 451 *bis*).

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

LE MARBORÉ

LA PREMIÈRE ASCENSION DU CYLINDRE (3327 MÈTRES) ET PIC DU MARBORÉ (3253 MÈTRES)[1]

L'isolement du *Cylindre*, ses lignes monumentales, babyloniennes & perpendiculaires, enfin sa grande hauteur, donnent à ce monstre de marbre un air tellement inaccessible, que lorsqu'à Gavarnie, en 1864, je parlai d'y monter, je trouvai peu d'encouragement. On le considérait comme indomptable. Tombant au Nord absolument à pic de trois ou quatre cents mètres sur le glacier du Mont-Perdu, il me rappelait ces forteresses inexpugnables qui surgissent de la mer, entre Porstmouth & Ryde.

Le pic gravi jadis (1847) par le duc de Nemours n'était pas le Cylindre, mais une des pointes du Marboré, puisque du point où il parvint, il distinguait les sources de la cascade de Gavarnie, ce qui est impossible du Cylindre, car il est entièrement en Espagne. D'ailleurs, Laurent Passet fut le doyen des grands explorateurs du Cirque : ni lui pourtant, ni aucun guide de Gavarnie n'avaient, en 1864, le moindre souvenir d'une ascension au Grand-Cylindre.

Mais la conscience m'oblige d'avouer qu'il ne m'offrit aucune difficulté sérieuse par le Sud-Ouest.

J'étais à Gavarnie, à l'excellent hôtel Bellou, en charmante

1. L'auteur avait bien voulu nous envoyer ces pages, pour la *Revue*, dès le mois de mars de l'année dernière; nous sommes donc en retard pour les publier; mais les récits de M. le comte Russell sont de ceux qu'on lit toujours avec le même intérêt. — J. S.

Digitized by Google

compagnie. Outre Emilien Frossard, il y avait M. Packe, qui, le premier, explora sérieusement l'Aragon. Mes deux amis voulant aller au Mont-Perdu, & moi au Grand-Cylindre, nous aurions le plaisir de cheminer ensemble pendant six heures, jusqu'au vaste col qui s'ouvre entre ces deux pics célèbres : & même (si je réussissais...) nous pourrions essayer de causer à plus d'un kilomètre les uns des autres. Le son arriverait-il? La voix humaine porte-t-elle à une distance horizontale de 1200 mètres dans l'air très raréfié de ces hauteurs? C'était une expérience intéressante à faire. Et ceci me rappelle un mot charmant du brave Laurent Passet, qui mourut peu de temps après. Comme je le consultais à ce sujet, il réfléchit longtemps, puis il me répondit enfin, avec autant de gravité que de candeur : « Monsieur, je crois que vous pourrez parler; « ce n'est pas difficile; mais quant à vous entendre, en vérité, « je n'en sais rien. »

Malheureusement, le ciel étant brumeux, Packe renonça au Mont-Perdu, s'en allant du côté du Vignemale ; & je partis avec Frossard, qui, prenant un autre guide, me laissa Hippolyte, oncle de Henri Passet.

Il était tard (9 heures)! mais nous gravîmes à toute vitesse, à l'Est, les pentes tantôt brûlées, tantôt glacées, toujours très raides & quelquefois dangereuses, de l'*Astazou*, dont nous franchîmes le col (3000 mètres) un peu après midi, nous « embarquant » tout de suite de l'autre côté (Sud-Est) sur le glacier très crevassé du Mont-Perdu, qui forme de l'Ouest à l'Est un fleuve de glace long de trois kilomètres. C'est une des vues les plus neigeuses des Pyrénées. A gauche, semblable à la mer Morte, brillait le *Lac glacé*, où quelques *Ice-bergs*, renversés par le vent, flottaient la tête en bas, laissant voir sous les eaux leurs cîmes céruléennes. Au loin, dans l'Est, apparaissaient les fiers sommets des Pyrénées Centrales, qu'un éternel hiver disputait au soleil. A droite, comme deux génies des mers polaires, trônaient le Mont-Perdu & le Cylindre.

Ici Frossard, peu habitué alors aux voyages sur la glace, dut ralentir sa marche, & l'heure était si avancée que ce retard aurait pu m'être fatal dans mon exploration des abords du Cylindre, d'où j'étais résolu à descendre le même soir.

Digitized by Google

Mon généreux collègue, sentant que chaque minute m'était précieuse, me pria donc si instamment de continuer ma route sans lui, que je me résignai à le laisser avec son guide.

Une heure après, ayant escaladé, en allant au S.-E., un couloir difficile, très exposé aux avalanches, je débouchai avec mon guide sur l'immense *col du Mont-Perdu*, d'où sans perdre une minute, nous descendîmes à l'Ouest, aux bords d'un petit lac glacé qui dort dans les rochers à l'O.-N.-O. du Mont-Perdu, entre lui & le Cylindre.

Où aller maintenant? N'ayant pas le temps d'hésiter, & ne suivant que notre instinct, nous nous hissâmes à droite dans une raillère extrêmement raide, pleine d'éboulis, où nous faisions partir des cataractes de pierres. Rien n'est plus fatigant, mais la victoire était à nous; nous le sentions.... Bientôt nous atteignîmes une petite brêche étroite, au Sud-Ouest du Cylindre; nous étions sur son dos, & il est très bossu..... Encore quelques minutes de gymnastique avec les mains & les genoux, & sur des pentes plus douces, nous arrivâmes au crâne, où il n'y eut plus aucune difficulté. Le sommet est facile & assez arrondi. Sur le point culminant, nous construisîmes une petite tour que mon ami Lequeutre y retrouva neuf ou dix ans après.

La vue est d'une splendeur indescriptible, plus belle que celle du Mont-Perdu. Mais le plaisir qu'elle me donnait était mêlé d'une certaine inquiétude, car il était quatre heures... Comment sortir avant la nuit des mauvais pas de l'Astazou?

Le crépuscule nous prit sur les rivages mélancoliques du *lac glacé* du Mont-Perdu, dont les glaçons, emportés par la brise, chancelaient comme des cadavres galvanisés. Tout prenait un air triste. Toutefois, je ne décrirai pas notre périlleux retour, puisque nous arrivâmes à Gavarnie sans autre mutilation que celle de nos habits, mis en lambeaux par la descente dangereuse des *Rochers-Blancs* pendant la nuit. C'est leur blancheur qui nous sauva d'une catastrophe. Bien qu'il n'y eût pas de lune, on voyait quelque chose, & une espèce d'instinct faisait palper l'abîme.....

L'année suivante (1865), j'eus le bonheur d'escalader le *Pic du Marboré* (3253 mètres).

Digitized by Google

C'est le point culminant du cirque de Gavarnie. D'ailleurs on le devine, en le voyant de ce village; il monte si haut qu'il semble appartenir à un autre monde, où le soleil a perdu sa puissance.

Le bleu glacial & sombre de ses immenses parois, la transparence & la clarté de l'air où resplendit la neige immaculée qui les couronne, ont quelque chose de boréal qui gèle le spectateur au plus fort de l'été. Il croit sentir & voir l'hiver...

Pendant combien d'années j'ai contemplé ce môle énorme avec envie, je pourrais dire avec amour, lorsque j'étais encore trop jeune pour essayer de le gravir! J'aurais voulu accélérer la marche du temps! Mais on se guérit vite de la jeunesse, & le 24 septembre 1865, je déposai ma carte sur le sommet, guidé par Hippolyte Passet, frère de Laurent, l'explorateur par excellence du Cirque de Gavarnie.

En elle-même, l'ascension est facile; seulement, il s'agissait de trouver le chemin.

Au lieu de perdre une heure à descendre au Sud-Est de la Brèche de Roland vers *Gaulis*, & deux autres heures à remonter ensuite au Nord, nous montâmes au Nord-Est, vers le *Casque*, sur la neige, puis à l'Est, passant sur une corniche large & facile au midi de la *Tour* (3,018 mètres) pour déboucher ensuite sur le sommet du Cirque de Gavarnie au *col de la Cascade* (2938 mètres), entre la Tour & trois pointes très élevées, vaguement appelées les « Pics de la Cascade ».

On est vraiment saisi d'une sorte d'effroi, quand d'un seul bond le regard tombe du haut de cette terrasse sublime, au bas du Cirque, à 1,200 mètres de profondeur! Les sources elles-mêmes de cette fameuse cascade, dont le berceau est un glacier collé aux flancs d'un précipice à 2,200 mètres d'altitude, semblent reléguées aux régions les plus basses : l'hôtel du Cirque a l'air d'un caillou gris, & on éprouve autant le sentiment du vide que si on regardait la terre du haut des astres. On croit voler.

Ici nous dîmes adieu au Cirque, que nous perdîmes de vue, en contournant de l'Ouest à l'Est le versant espagnol des trois grands « Pics de la Cascade ». Nous traversâmes une espèce de glacier sans crevasses, à pentes fort douces, puis nous mon-

Digitized by Google

tâmes graduellement vers le Nord, sur un sol très étrange, raviné, fauve & jaune, mais moucheté de neige, qui lui donnait tout l'air d'une peau de léopard.

Six heures de marche de Gavarnie nous mirent sur le sommet du Pic du Marboré, qui, par le fait, n'est pas un pic, mais un plateau de cailloux & de neige, si grand, si uni & si ferme, que l'on pourrait s'y promener en voiture, à 3,253 mètres au-dessus du niveau de la mer! C'est une espèce de Champ de Mars : 20,000 hommes y tiendraient facilement.

A mon avis, le Pic du Marboré & le Posets sont les plus beaux observatoires des Pyrénées.

S'appuyant au S.-E. contre les murs du *Cylindre*, il forme à l'ouest un des plus grands précipices de l'Europe, car à ses pieds le Gave naissant s'échappe du cirque de Gavarnie à une hauteur de moins de 1,600 mètres : or, le sommet du pic étant à 3,253, la différence est d'à peu près 1,700 mètres, qu'une pierre ne mettrait pas deux minutes à franchir, même en ne quittant pas le sol, & en tombant par bonds de rochers en rochers. Mais elle serait sans doute pulvérisée ou volatilisée bien avant d'arriver.

Au bord de cet abîme, en vue de Gavarnie, j'ai construit une tourelle de 4 pieds de hauteur; mais elle est invisible du village; on ne peut voir d'en bas que les objets ayant au moins trois mètres d'élévation, &, même alors, ils semblent microscopiques.

Il n'y avait guère que dix minutes que nous jouissions de notre victoire sur le sommet du pic (où il n'y a pas le moindre abri) lorsqu'un assourdissant coup de tonnerre partit à nos côtés. C'est la plus forte détonation dont j'aie gardé le souvenir. Puis elle était tellement inattendue, subite, étrange, rien dans l'aspect du ciel ne l'ayant annoncée, que nous pâlîmes tous deux, & quant à moi, je m'allongeai par terre pour ne pas attirer l'attention de la foudre... Mais heureusement, le second coup partit fort loin; ce mystérieux orage passa comme il était venu, & tout à coup, il se mit à neiger violemment! Ces bizarreries ne paraissant m'annoncer rien de bon, je consultai mon thermomètre, qui marquait 9° (24 septembre), & je partis immédiatement. A la fin de septembre, il est dan-

Digitized by Google

gereux de s'attarder à de pareilles hauteurs, & bien m'en prit de fuir, car en quelques minutes le temps devint tout à fait alarmant. L'air se mit à gémir, & la neige à siffler... Il y a quelque chose de douloureux, d'inconsolable, dans ces grandes brises de la montagne à l'entrée de l'hiver, quelque chose des régions désolées d'où elles viennent. Elles mettent de l'agonie dans l'air. Mais je les aime pourtant, & dans ma fuite derrière le Cirque de Gavarnie, je m'arrêtais souvent pour méditer, autant que me le permettaient d'immenses flocons de neige, aussi fougueux, aussi massifs que ceux des mers polaires. Le *Mont-Perdu*, comme un géant livide & mort de froid, apparaissait encore à l'Est dans les bourrasques, projetant sa blancheur sur des nuages violacés... L'hiver se déchaînait.

Oubliant l'heure, nous n'arrivâmes à Gavarnie qu'à la lueur des éclairs, qui rendaient la nuit rouge.....

Cte HENRY RUSSELL.

Digitized by Google

L'AGRICULTURE

L'INSECTE. L'OISEAU

I.

La vieille mère nourricière, jadis si prodigue, aujourd'hui devenue avare, la terre, ne donne plus; plantes & arbres ne portent plus guère de fruits ; tout souffre & languit, & l'homme de travail, mal récompensé de ses peines, privé de ses anciens biens, pâtit & se désespère : voilà le cri que ne cessent de faire entendre les gens de nos campagnes; clameur immense & profonde, mêlée de lamentations & parfois de colère. Aussitôt l'on entre dans les détails. Les rendements du sol, vous dit-on, sont de moitié moindres aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a vingt, trente, quarante ans. Fourrages, céréales, plantes légumineuses, plantes textiles, ces produits & bien d'autres, toutes les récoltes enfin diminuent sans cesse en des proportions toujours croissantes. Pour ne parler que du blé, voici un fait certain : dans le bon temps, un hectolitre se reproduisait dix, douze fois, souvent davantage, dans notre belle Gascogne; & la nécessité s'imposait de confier aux troupeaux le soin de retrancher l'excès des moissons prodigues :

Luxuriem segetum tenera depascit in herba.

Vraiment, c'était bien là le pays de cocagne. Même dans les champs en bon état de culture, on ne récolte guère plus au-

Digitized by Google

jourd'hui que six, cinq pour un ; ainsi du reste. On travaille plus, on travaille mieux qu'on ne faisait jadis, pour retirer du sol beaucoup moins : telle est la règle générale & constante. S'il y a des exceptions, elles sont en petit nombre. Pour une année relativement satisfaisante, dix sont misérables.

Que dire des arbres & des arbustes? Ce que la vigne est devenue, on ne le sait que trop. Mais voilà qu'avec nos cerisiers & nos noyers, les châtaigniers sont atteints : ceux des Cévennes sont perdus, ceux de Gascogne paraissent condamnés. Le marron, cette ressource du pauvre, le régal même du riche, va manquer avec le vin mousseux ; ces bois de châtaigniers, à la frondaison luxuriante, qui étaient l'ornement autant que la fortune de nos coteaux & de nos vallées, sont à la veille de disparaître. A leur place, le regard attristé ne verra bientôt plus peut-être qu'un sol dénudé, laissant tout largement ouvert au déchaînement des tempêtes & à l'irruption des torrents.

Au sein de cette désolation, le croît des animaux se ralentit dans les fermes. Si l'élevage des bêtes à corne se maintient encore, celui des bêtes à laine & des porcs est abandonné de plus en plus : on compte à l'heure présente, en France, une disparition de plus de six millions de moutons & de trois cent mille animaux de l'espèce porcine. De ce fait, il existe, à coup sûr, une autre cause que la diminution des produits du sol, & il sera facile de la signaler bientôt. Toujours est-il que voilà les révélations de la statistique.

Ce n'est pas tout. Du moment que le sol s'appauvrit, la production cesse de suffire à la consommation du pays : il faut faire appel à l'étranger. Jadis, l'univers, peut-on dire, était tributaire de la France qui, en expédiant sur tous les points du globe le superflu abondant de ses produits aussi merveilleux que variés, faisait en échange affluer chez elle l'or de toute la terre ; par un triste retour des choses d'ici-bas, nous voici devenus les tributaires du monde entier, auquel nous sommes contraints souvent de demander même le nécessaire. Au lieu de vendre nous achetons, & ce peuple de France que les dieux complaisants avaient formé pour être heureux, on le

Digitized by Google

voit frapper tristement à toutes les portes de l'habitation humaine. L'étranger, cela va de soi, n'a pas demandé mieux que d'écouler chez nous la surabondance de ses produits. Ainsi, non seulement le marché du globe nous est fermé par les douanes & des mesures vexatoires tout autant que par la pénurie des fruits de notre sol & de notre travail, mais notre propre marché nous échappe ; nous n'y sommes plus les maîtres. Une concurrence prodigieuse, inconnue autrefois, depuis dix ans se développe & grandit à vue d'œil. Sous couleur de satisfaire uniquement aux exigences du consommateur français, elle achève d'écraser le producteur, lequel, dans un sol morcelé, comme l'est la France, est bien près de pouvoir s'appeler « Monsieur tout le monde. » Et voilà le singulier effet de cette concurrence : loin de donner un coup de fouet à la production nationale, de la stimuler, elle la paralyse ; au lieu d'exciter le travail, elle l'énerve. On ne peut lutter contre les bas prix étrangers ; tout chez nous, pour des raisons multiples, coûte trop cher à faire venir. Les prix de vente sont loin de compenser les prix de revient. Que faire donc ? on jette le manche après la cognée, au diable la galère !

Chose inouïe ! nos tarifs de pénétration sont tous à l'avantage de nos concurrents ; & c'est ainsi que l'on peut voir, à Toulouse même, les bois de Hongrie, par exemple, lutter hardiment contre nos bois de Gascogne & les battre ; sur le terrain économique, nous prêtons en quelque sorte la main à l'étranger, &, par notre complicité, le sort des combats tourne contre nous.

Pire encore. Entre un produit français & un produit exotique, l'État, pour ses fournitures, n'hésite point : il choisit ce dernier. Quand par hasard, ne pouvant faire différemment, il a recours au producteur français, comme pour les foins, l'histoire qui se passe n'est pas moins belle. Au lieu de traiter directement avec lui, par les soins de l'intendance, comme il le fait, pour l'achat des chevaux, par les commissions de remonte, il laisse le champ libre à l'intermédiaire, méconnaissant à la fois & son intérêt & le nôtre. L'intermédiaire, un féodal du bon temps, accapareur & fournisseur breveté du Gouvernement, impose tout simplement sa loi, je veux dire son prix,

Digitized by Google

au producteur qui est l'individu, au consommateur qui est l'État; achetant bon marché pour vendre cher, il fait bravement ses affaires au dépens de chacun & de tous. Notez que personne n'a le droit de rien dire : son commerce est licite; &, comme il serait malséant de lui en faire un crime, il y aurait de la naïveté, à lui, à ne pas profiter de l'aubaine qui s'offre à son esprit d'entreprise. Et voilà comme se constitue, par une sorte d'accord public, une féodalité financière qui, faisant honnêtement sa fortune dans un coin de l'infortune publique, s'élève sur des ruines. La démocratie exige une plus égale répartition des fonds publics. Il n'est que juste, ce semble, que l'argent versé à l'État sous forme d'impôts par les contribuables retourne, par les branches multiples d'une canalisation bien faite, à sa source première.

En deux mots, nous achetons à l'étranger plus que nous ne lui vendons. Le peu que nous pouvons vendre, soit dans les limites du territoire, soit au dehors, se livre, pour des raisons diverses, à des prix dérisoires : voilà les faits palpables. Veaux, vaches, cochons, couvées & le reste, tout est à donner. Que de fois le pauvre diable, n'ayant pu seulement pas trouver acheteur, s'en revient de la foire gros Jean comme devant; semblable au bûcheron de la fable, il s'en va gémissant & courbé, marchant dans l'ombre, à pas pesants, & condamné à parcourir sans cesse son long cercle de peines. Et voici la formule courante qui remplace la monnoie courante : en un rien de temps, avec un rien de quelque chose, vous réalisiez haut la main, jadis, un millier de francs; avec mille choses, après mille démarches, vous ne parvenez point aujourd'hui à faire cinq centimes. La terre fait banqueroute.

De tout cela, qu'advient-il? Une conséquence fort claire. Non seulement la monnoie étrangère ne vient plus chez nous, mais le numéraire national, au lieu de circuler de main en main, dans les limites du territoire, passe les monts ou les mers, &, chose plus triste, ne revient pas. L'argent devient aussi rare qu'il fut autrefois abondant; la seule chose qui abonde, c'est la gêne. Le bas de laine qui contenait le meilleur & le plus clair de l'épargne française, ce fameux bas de laine qui paya la Prusse & libéra la patrie, n'est déjà plus

Digitized by Google

qu'un souvenir, une légende; le paysan l'a vidé, retourné, & non sans une émotion poignante, jeté en l'air.

Or, tandis que les ressources baissent, l'impôt monte, & l'avidité des caisses du Trésor est sans bornes. Le rude langage du paysan du Danube vous revient à l'esprit :

> La terre & le travail de l'homme
> Font pour les assouvir des efforts superflus.

Là où il n'y a rien, le roi perd ses droits. N'a-t-on pas vu déjà en certains départements, notamment dans le Cher & l'Allier, les cultivateurs, dans l'impossibilité de payer les contributions en argent, demander qu'on les autorisât à payer en nature? Un siècle après 1789, le retour à la dîme considéré comme un bienfait : c'est dur! Si nos pères connurent les vaches grasses, nous voici bel & bien condamnés aux vaches maigres.

Ainsi, la terre sur laquelle on ne vit plus, dont on meurt au contraire, la terre est devenue à charge. Comme chacun aspire à s'en défaire, personne n'en veut plus. Si jadis elle fut l'élément le plus recherché comme le plus sûr de la fortune & de la considération même, elle est souvent à cette heure une cause de gêne & parfois même de discrédit. Tel grand domaine qui jadis était une source de superbes revenus n'est plus qu'une occasion de grandes pertes. Qui donc de gaieté de cœur, voudra se mettre la corde au cou? Plus de ventes, plus d'échanges, plus de confiance, rien, rien que le marasme & l'attente d'un sort meilleur qui ne vient pas.

En attendant, les catastrophes éclatent. Comptez les grandes & les petites, & si vous êtes hommes, n'en ressentez-vous pas au cœur une étreinte poignante? On avait des créances, il a fallu contracter des dettes; on avait des charges qu'on pensait bien alléger & réduire à rien par une bonne récolte & une bonne vente, elles ont augmenté. Ainsi l'on plie sous le fardeau : & de ci, de là, c'est chaque jour le bruit lugubre de l'écroulement d'une chaumière où d'un château qui retentit à nos oreilles. A coup sûr, il n'est guère de spectacle plus triste que de voir ces maisons, où se transmettait un patrimoine tou-

Digitized by Google

jours intact & souvent agrandi, d'intelligence, de savoir, de vaillance & d'honneur, s'affaisser sur elles-mêmes & joncher le sol de leurs ruines. La propriété qui disparaît, c'est la famille qui s'en va : ainsi se tarit cette source sacrée d'où toutes les vertus jaillissent; ainsi s'éteint ce foyer d'où rayonnait alentour, pour éclairer & réchauffer le peuple, le plus pur & le meilleur de la civilisation même.

Si encore ce domaine qui perd ses anciens maîtres tombait entre les mains de celui qui cultive la terre, du paysan ! Mais non; lui-même n'est point à l'abri du désastre, souvent il est le premier atteint. Ne pouvant faire face à ses charges, payer ni principal ni intérêts, il entraîne le petit capitaliste, son créancier, dans sa gêne propre, sinon dans sa ruine; chacun est pris & englouti dans le gouffre qui s'élargit & se creuse sans cesse. Mais la propriété grande ou moyenne est partout absorbée par une puissance étrangère, sans attache à cette terre, sans avenir comme sans passé, sans entrailles, indifférente à l'arbre séculaire planté par l'ancêtre pour le petit-neveu, la compagnie financière qui a prêté sur gage. *Barbarus has segetes!* Et l'on aboutit ainsi au pire dans le mauvais, au collectivisme le plus détestable comme le plus stérile, celui-là qui s'accomplit au profit de l'aristocratie intraitable autant qu'anonyme des manieurs d'argent. Quand la petite patrie n'est plus, que peut-il donc advenir de la grande? Là où est la maison, là est le cœur; c'est beaucoup pour la défendre qu'on lutte & qu'on succombe. Où est la patrie de l'homme sans foyer [1] ?

1. A voir tant de petits & moyens propriétaires impitoyablement jetés dans la rue, dans le désespoir, dans les aventures, par suite du malheur des temps, & n'ayant plus une pierre où reposer la tête, on se demande si vraiment il ne convient pas, en s'inspirant un peu de certaines pratiques de l'ancienne France & aussi de la législation anglaise, d'établir, & sans tarder, une sorte d'*Homes ead-exemption*, autrement dit une loi en faveur de l'insaisissabilité du foyer domestique. Cette loi, qui serait la sauvegarde de la société comme de la famille & du travail, le serait presque à égal titre du créancier lui-même. Que gagne-t-il par la vente forcée d'un immeuble très souvent sans valeur ou réelle ou vénale, & toujours se livrant à vil prix? La perte même de tout ou partie de sa créance. Et ne lui vaut-il pas mieux que, grâce à la reprise des affaires, au labeur de chaque jour, à l'économie sévère, le débiteur se soit mis en mesure de regarnir sa bourse & de se libérer? Oui, certes. Qui donc s'élèverait contre une telle loi? Loi juste s'il en fût, & humaine & démo-

Digitized by Google

Linquimus arva. On se détache d'un sol envahi par les fléaux & les barbares. Le paysan lui-même, si âprement passionné jadis pour la glèbe, ne vivant, ne respirant que pour elle, le paysan la fuit avec le même acharnement qu'il mettait à la poursuivre. La terre, pour ceux qui la possèdent, n'est plus qu'un luxe d'oripeaux en plein soleil, une belle guenille dont on n'a plus que faire. Beaucoup se refusent à faire cultiver un sol qui se refuse à produire. L'ouvrier des champs en quête de travail n'en trouve pas; de plus en plus, les bras sont condamnés à l'inaction. Il est des jours qu'il faut chômer, &, l'hiver, le chômage est dur, quand pour la mère & les petits, qui ont faim & froid dans la chaumière noire, il n'y a guère de pain sur la planche ni de flamme au foyer. L'hymen de la terre & de l'homme, qui, si longtemps fit la force & la fécondité de l'un comme de l'autre, ce merveilleux hymen est bien près de se rompre, & cet abandon de soi-même & du sol, c'est la détresse s'aggravant tous les jours davantage. Et de la sorte, faute de récoltes, de ventes, d'argent, de confiance & d'entrain, le sol de Gascogne, tout comme celui de la France entière, d'ailleurs, a perdu la moitié, parfois les trois quarts de sa valeur ancienne : la Société financière l'acquiert, à l'expropriation, pour un morceau de pain. Cette calamité, qui s'abat dans la plaine, monte, monte toujours, &, comme une sorte de déluge, atteint & engloutit la montagne. Plus d'avalanches d'étrangers pour compenser l'avalanche des neiges. La plupart des stations thermales des Pyrénées ne sont guère loin de ressembler à la sœur Anne qui ne voyait rien venir. C'est un luxe, un grand luxe que la maladie. Les gens du bas pays ne s'en vont plus là-haut chercher la force & la jeunesse en échange d'un peu d'or; & quant à gaspiller son superflu dans les plaisirs, les plus ardents adorateurs de la brillante vie des eaux, les plus fous y renoncent pour l'heure. C'était pourtant beau & bon, pour chacun & pour tous, que que de chevaucher & de prendre, à travers les forêts de sapins, de nouvelles énergies pour des luttes nouvelles.

cratique, &, à cette heure, en face de l'étranger prêt à se ruer sur nous, véritablement protectrice de la France elle-même.

Digitized by Google

Ah! s'il fut un temps où l'on cultivait en paix d'heureux champs, ce temps est loin. Et si, en un coin privilégié, quelque rêveur attardé composait à loisir, lui aussi, son poème de la vie rustique, à la façon même du divin Virgile ou du spirituel comte de Lafayette, ou encore de l'auteur des Quatrains, de ce bon M. de Pibrac, qui, tout président à mortier qu'il fût, voire même ambassadeur & adorateur, en la cour de Nérac, de la reine Margot, ne dédaigna pas de chanter « la cuisse d'oye », il fera bien de l'enfermer dans un endroit secret de sa bibliothèque champêtre jusqu'à des jours meilleurs. L'heure, en vérité, serait mal choisie d'exalter les charmes de la blonde Cérès, ou même de s'attendrir sur le mugissement des bœufs. Qu'il renferme dans l'étui ses chalumeaux, et comme l'autre, le pâtre attristé de l'églogue, qu'il se dise à lui-même : *Carmina nulla canam.* Mes pipeaux, taisez-vous! Il y a beaux jours que les plaisirs des champs sont là où sont les feuilles mortes!

Ne voyez-vous pas comme partout on émigre en masse pour chercher sous un ciel plus clément une existence moins dure, & plus souvent les ressources mêmes nécessaires à la vie. Les habitants de nos vallées, les aînés aussi bien que les cadets de Gascogne, ne sont point les derniers à quitter le plancher de nos vaches. Tel village, en deux années, a vu plus de trente paysans émigrer sans espoir de retour[1]. La jeunesse se décide à partir, non sans tristesse d'abord; elle aimait à chanter en chœur la chanson du poète, toujours belle et charmante quoique un peu surannée :

Montagnes Pyrénées,
Vous êtes mes amours;
Cabanes fortunées,
Vous me plaisez toujours.
Rien n'est si beau que ma patrie!
Rien ne plaît tant à mon amie!

Mais bientôt la verve native reprend le dessus : fortunée, la cabane ne l'est plus; la patrie est enlaidie par la discorde,

1. Guiserix, canton de Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées).

Digitized by Google

& la belle amie elle-même ne demande qu'à passer les mers : à travers les flots bleus, elle entrevoit l'aisance, la joie, la fortune peut-être. Et voilà nos jouvenceaux qui bravement font leur paquet & s'en vont, sachant bien d'ailleurs, comme le disait le Béarnais, que le Gascon pousse où on le sème. Mais, hélas! de ces oiseaux voyageurs, si quelques-uns se tirent d'affaire, que d'autres cependant, après bien des aventures & des orages, s'en reviennent fort déplumés, traînant l'aile & tirant le pied!

Donc, le vide se fait dans les provinces françaises & dans la nôtre, autant et plus qu'ailleurs. Hier, la tribune retentissait d'un éloquent cri d'alarme : plus de vingt mille Français avaient fui la veille, non vers nos colonies, mais vers cette République argentine, dont le nom seul semble miroiter devant les yeux comme une lueur d'espérance. Les pouvoirs publics, justement émus & inquiets, songent à arrêter ce mouvement. Il n'est qu'un moyen, ce semble, qui serait d'assurer la subsistance aux faméliques. La misère engendre la dépopulation & l'absence de bras aggrave la misère : c'est la logique des choses. Nous qui avons quand même l'amour du clocher, nous continuerons à piétiner sur place. Combien, qui n'ont point au pays les mêmes attaches, partiront tous les jours sans regret comme sans crainte : *ubi aurum, ibi patria,* pensent-ils; ce qui veut dire, en bon français : la chèvre s'attache où elle broute[1].

1. Pendant que l'on imprime ces pages, nous lisons les lignes suivantes dans un journal de Toulouse :

« AUCH, 30 décembre 1888. — Le mouvement d'émigration qui se produit dans le département du Gers semble prendre des proportions inquiétantes & de nature à éveiller l'attention administrative. On nous signale aujourd'hui le fait suivant : dans une commune de l'arrondissement d'Auch, un ancien régisseur d'un château recherche deux cents émigrants pour aller créer dans la République argentine un vaste établissement agricole; il aurait déjà recueilli des engagements très nombreux & espère pouvoir partir dans quelques semaines.

« La crise agricole qui, dans le Gers, est loin de diminuer, est le principal mobile de ce regrettable mouvement; nos agriculteurs, ruinés par l'invasion du phylloxera, les mauvaises saisons, la vente à un prix dérisoire des quelques denrées qu'ils possèdent, la fuite de certains banquiers & notaires qui ont emporté leurs modestes économies, voient en face d'eux l'avenir qui apparaît très sombre; ils sont, d'un autre côté, alléchés par les promesses que les compagnies d'émigration font miroiter

Digitized by Google

Cette brave Gascogne, terre du pâturage & du labourage, les deux grandes mamelles de la France, comme disait Sully, terre aussi du bon vin, beau pays où l'on mangeait bien, où l'on buvait mieux encore, où le bras était fort, l'esprit alerte & le cœur intrépide, où l'on se plaisait enfin à vivre & à mourir, que dirait Henri IV, son roi, s'il la voyait en l'état misérable où elle est tombée? La cave & le grenier vides, le diable logeant en la bourse; plus de jambons sous le manteau des cheminées, plus de saucissons accrochés au plafond; la marmite renversée, les franches lippées désapprises; la fête du lieu, où chacun se mettait en liesse, triste bientôt comme un jour de carême; le carnaval qui s'en va, tandis que le pauvre hère reste en son coin; les chapons sans saveur, les femmes sans entrain, les hommes sans gaillardise & sans verve. Que dirait-il? surtout que ne ferait-il pas, lui qui connut si bien les pourpoints troués au coude & qui, voyant la France « quasi ruinée & gisant à terre », la sauva, par le bras & l'épée de ses troupes gasconnes, de la perte & de la ruine? Et comme il prierait son seigneur de Pradel, Olivier de Serres, le père de l'agronomie française, de réparer au plus tôt le ménage des champs! car, il savait, le diable à quatre, que là se trouve vraiment la source de toute vie[1].

à leurs yeux, & se décident à aller demander à la terre étrangère une vie meilleure, une fortune peut-être. Ils ne pensent pas, les malheureux, aux déceptions qui les attendent presque toujours. Il est temps qu'une réaction s'opère, sans quoi, nos campagnes deviendront de plus en plus désertes; il y va, on le voit, de l'avenir national. »

Et, dans un autre journal de Toulouse, du 17 janvier 1889 :

« *Émigration.* — La nuit dernière, soixante travailleurs de Toulouse & des environs sont partis pour Bordeaux à destination de l'Amérique. »

Chaque semaine, nous lisons ainsi les plus affligeantes nouvelles. La police devrait surveiller de près les bureaux d'émigration...

1. C'est la mode, parmi les paysans de Gascogne, de suspendre les jambons sous la cheminée & les saucissons au plafond; l'on reconnaît même la prospérité de la maison à ces nobles enseignes. L'histoire du père nourricier d'Henri IV, le visitant dans son Louvre, est bien connue : « Que tu es donc pauvre, lui dit-il en son patois! tu n'as donc rien ici, ni saucissons ni jambons! » Tradutore, traditore. Le français est impuissant à rendre la malicieuse naïveté du Béarnais.

Digitized by Google

II.

Quelle est donc la cause de cette diminution si extraordinaire dans le rendement du sol, cause elle-même de tant de catastrophes & privées & publiques? Le dépérissement des petits & des grands arbres, d'où vient-il? D'où vient que les flancs de la vieille Cybèle n'ont plus cette fécondité ancienne qui faisait la joie & la force de l'homme? Question souveraine, certes, & pressante, & autrement digne d'occuper les esprits que la plupart de celles qui, à tort & à travers, sont livrées aujourd'hui à tous les vents de la discussion. Dans la lutte pour l'existence, dans la concurrence vitale qui est la loi des êtres, qui donc pourrait nier que c'est là le premier des problèmes à poser & à trancher pour parvenir à résoudre, autrement que par des mots creux & retentissants, la question sociale, la question du pain quotidien qui, si formidablement se dresse devant nous.

La terre s'en va-t-elle d'épuisement, comme certains le disent? Ou encore, notre globe, de plus en plus refroidi, marche-t-il, pour ce motif même, en certaines de ses parties, vers la stérilité? Il appartient à l'astronomie, comme à la physique & à la chimie agricoles de rechercher & de donner la solution. Sans être grand clerc & sans craindre de beaucoup se tromper, on peut dire cependant que les glaces du pôle ne sont point encore près de nous envahir; &, quant au sol, s'il se peut qu'il soit à la longue quelque peu fatigué de donner, cette lassitude de ses énergies ne saurait jamais être la mort : l'expérience quotidienne & la science nous disent & nous démontrent que la terre épuisée renouvelle ses forces sous l'action combinée de la chaleur, de l'humidité, des engrais, des amendements de toute sorte. Le soc même, en la violant, lui refait une virginité.

> Travaillez, prenez de la peine,
> C'est le fonds qui manque le moins.

Il ne s'agirait donc que de suivre encore & toujours le précepte du fabuliste, tout en priant le grand facteur de la vie,

Digitized by Google

le soleil, d'être un peu moins fantasque dans ses ardentes étreintes avec la terre; car s'il en est de fécondes, combien alors n'en est-il point de stériles?

Et c'est encore là le conseil que veulent bien donner à l'homme des champs, non sans le gourmander de fière façon, nos savants agronomes. La routine vous tue, disent-ils, une routine digne du moyen âge. Quittez les vieux errements d'une pratique naïve, recourez aux méthodes nées de la science moderne, marchez avec le progrès. De toute façon, faites de l'agriculture intensive. Et d'abord, dites-vous bien que la grande source de fécondation, c'est l'eau : le globe, dans le passé comme dans le présent, est plein de merveilles opérées par la canalisation des fleuves. Ce qui n'était qu'un désert aride, brûlé par les feux du soleil, devient, grâce aux irrigations, un paradis terrestre. Voyez la Mésopotamie, au temps de Ninive & de Babylone, & aujourd'hui les plaines de la Lombardie. L'on ne saurait jamais trop recommander d'utiliser les rivières & les torrents; &, quant aux lacs des montagnes, ils sont autant de réservoirs d'où devraient s'écouler, dans les plaines & les vallées, la fécondité & la vie. Au lieu d'un brin d'herbe faites-en pousser deux; au total, considérez l'admirable résultat obtenu. L'eau des fleuves ne suffit point : nécessaire pour les prés, elle serait surabondante pour les terres à grains. Mais, pour les unes comme pour les autres, que les engrais chimiques s'ajoutent aux engrais organiques : doublez par là l'énergie fertilisante de ces derniers. Et puis, employez, pour les semailles, de bonnes graines, des blés de choix, des blés sélectionnés, appropriés au sol & au climat des régions où ils doivent être cultivés, les Dattel, les Puylaurens, &, pour nos contrées, les Bordeaux surtout, les Lamed, les Goldenbroff, autant de variétés qui reproduisent plus de vingt fois la semence, parfois davantage. Faites plus. Sans doute, il est beau de répandre le grain à la volée, comme le semeur antique; il est mieux de le semer en lignes, à l'aide de l'instrument très simple inventé dans ce but, le semoir. Si, dans toute la France, on employait le semis régulier, l'on éviterait une perte de huit millions d'hectolitres de blé, représentant une valeur de 180 millions de francs. De telle sorte qu'avec

Digitized by Google

un hectolitre d'un blé de choix & surtout de ce blé anglais dont on nous parle & qui ne se reproduirait pas moins de six cents fois, — chose un peu bien extraordinaire! — avec un hectolitre de ce grain, semé à l'aide du semoir, dans un sol fertilisé selon les règles, c'en serait assez pour ensemencer des centaines d'hectares. Et c'est ainsi que l'Angleterre, qui cultive en céréales une surface bien moins étendue que la nôtre, récolte cependant beaucoup plus. — Dès lors, remplacez la jachère, la vieille & stupide jachère de nos pères, par le système de rotation; chaque plante absorbe un suc particulier qui n'est point utile & nécessaire à la suivante. Par là, votre champ habilement travaillé, engraissé, ensemencé, vous donnera chaque année, en belle quantité, un produit différent. Non, ne croyez point que la terre soit ingrate : elle refuse ses biens à celui-là seul qui lui refuse ses peines. Souvenez-vous toujours de la parole de Mathieu de Dombasle : « Si toute la France était cultivée comme la campagne flamande, la France produirait 300 millions d'hectolitres de blé au lieu de n'en avoir que 100; & au lieu de n'avoir que trente-sept millions d'habitants, elle pourrait en nourrir cent millions. »

Que si l'isolement où vous languissez arrête ces salutaires entreprises, soyez plusieurs à vous aider : formez des syndicats, tels qu'il en fonctionne un peu partout aujourd'hui, en France, avec un beau succès. L'individualisme tue, l'association vivifie : l'un est le passé, l'autre l'avenir. Aux syndicats s'ajouteront bientôt, pour décupler leurs forces & leurs moyens d'action, les crédits agricoles, les banques populaires, soit publiques, soit privées, prêtant à long terme & à un taux minime; l'esprit hardi de spéculation verra devant lui alors la carrière largement ouverte. Grâce à cette mutualité matérielle & morale, vous échapperez au créancier, au banquier, parfois à l'usurier, qui dévore le plus clair de vos profits. Ainsi, vous verrez l'abondance renaître, vous lutterez avec avantage contre la concurrence de l'univers. Rien ne manquera plus, ni le vivre, ni le couvert, ni l'argent mignon & tout ce qu'il procure. Par un travail & des procédés vraiment scientifiqués, vous parviendrez, sans tarder, à reconquérir la terre qui vous échappe. Vous n'aurez plus à mendier les secours illusoires &

Digitized by Google

les vaines interventions du pouvoir, qui passent & trépassent; & vous serez libres & fiers dans la conscience virile que vous ne devez rien qu'à vous-même, à l'énergie de votre tête & de votre bras. Le monde appartient aux vaillants.

On ne saurait mieux dire. Ces belles & bonnes paroles méritent qu'on les accueille. Mais, hélas! la pratique inflige souvent de cruels démentis à la théorie, & les soins les meilleurs, les mieux compris & les plus assidus, même ajoutés au repos du sol, ne parviennent point à obtenir toujours de la terre, je ne dis pas sa fertilité ancienne, mais les rendements d'autrefois. Il est vrai de dire, entre autres choses, que les engrais chimiques, vendus chèrement aux particuliers, ont manqué rarement, jusqu'ici, d'être parfaitement falsifiés : déception cruelle, ajoutée à tant de déceptions. Les syndicats agricoles, opérant sur de grandes quantités & prenant les précautions indispensables, obtiennent maintenant à de bons prix, dans certaines maisons de confiance, des produits de qualité irréprochable. Qu'il soit permis de dire, en passant, que l'intérêt supérieur de l'agriculture, comme de la morale publique, exige une application rigoureuse de la loi répressive de la fraude dans les ventes d'engrais. C'est le vœu même que formulait, il y a déjà plusieurs années, dans son commentaire de la loi de mai 1867, un jurisconsulte économiste dont la mémoire nous sera toujours chère, M. Rozy[1].

En dépit de quelques insuccès, on peut donc raisonnablement croire que la fécondité primitive de la terre est plus ou moins recouvrée par une culture intelligemment faite; seulement, cette fécondité est, sinon réduite à néant, du moins singulièrement contrariée par une puissance ennemie, & c'est ainsi que la vieille Cybèle, sans cesse rajeunie & fécondée, avorte invariablement.

Cette puissance ennemie, quelle est-elle donc? L'insecte. Oui, à la diminution si sensible de nos récoltes & à la maladie de nos arbres & de nos arbustes, il existe une cause plus certaine que l'épuisement plus ou moins démontré du sol & que les variations anormales de l'atmosphère, c'est le ravage

1. Professeur à la Faculté de droit de Toulouse.

Digitized by Google

incalculable accompli par l'insecte ; & cela surtout depuis que la multiplication des parasites paraît assurée par la disparition de plus en plus complète des oiseaux.

Dieu a créé le monde, a dit le rêveur allemand ; l'insecte nous vient du diable[1]. L'insecte, voilà le grand ouvrier de la destruction. « La vie a autour d'elle & en elle, ajoute Michelet, son ennemi, le plus souvent son hôte, le parasite qui la mine & la ronge. » Et c'est ainsi que, transportant cette observation de la nature à l'homme, l'on dit de ce dernier qu'il a, lui aussi toujours au fond de l'être son ver rongeur. « A peine, par moments, l'entendons-nous murmurer quelque peu, bruire, & là-dessus nous disons : « C'est peu de chose, ce « n'est rien. » Ce rien, c'est l'infini, l'infini de la vie invisible, de la vie silencieuse, du monde de la nuit, du fond de la terre, du ténébreux océan, les invisibles de l'air que nous respirons ou qui, mêlés à nos liquides, circulent en nous inaperçus. Monde énormément puissant, que l'on méprise en détail & qui, par moments, terrifie, quand il apparaît aux yeux dans quelques-unes de ses manifestations imprévues. »

Du jour où, en plein dix-septième siècle, l'illustre naturaliste Swammerdam tourna le microscope vers cet infiniment petit, dans le même temps que Galilée dirigeait le télescope vers l'infiniment grand, il eut une vision qui le terrifia : c'étaient les milliards d'êtres inconnus, de parasites occupés sans relâche, nuit & jour, à dévorer l'œuvre de la nature & de l'homme. Chacun sait si, depuis lors, la science a fait des découvertes nouvelles ! Ce sera l'éternel honneur de cet homme de génie (de notre siècle), M. Pasteur, d'avoir vu le microbe, le parasitisme partout, à travers les innombrables manifestations de la vie, autour de nous & en nous, & jusque dans le globule le plus infinitésimal de notre sang.

Tout ce monde pullulant des insectes surgit au printemps. « D'en haut, d'en bas, à droite, à gauche, ce peuple de rongeurs, échelonnés par légions qui se succèdent & se relayent,

1. Il est à peine besoin de dire que ce que l'on va immédiatement lire est, en grande partie, un résumé de quelques pages du beau livre de Michelet : *l'Insecte*.

Digitized by Google

chacun à son mois, à son jour, immense conscription de la nature, marchera à la conquête des œuvres de l'homme. La division du travail est parfaite. Chacun a son poste d'avance & ne se trompera pas ; chacun tout droit ira à son arbre, à sa plante ; & tel sera leur nombre épouvantable qu'il n'y aura plus une feuille qui n'ait sa légion. »

Est-ce à dire que l'insecte soit toujours absolument nuisible? Non pas. Pour tout esprit qui persiste à croire aux causes finales du monde, ces êtres organisés ont quelque chose à faire, une grande & importante mission qui les rend indispensables & fait d'eux une pièce essentielle de l'harmonie de l'univers. « Nécessaires sont les soleils, mais aussi les moucherons. » Pour les positivistes, insouciants de l'origine & de la fin des choses, touchés uniquement par les faits passés & actuels, l'observation historique ou présente, voici le fait avéré & reconnu : L'insecte herbivore a été « la répression de l'épouvantable encombrement végétal du monde primitif ». Mais ce destructeur providentiel eût tout anéanti, toute plante bonne ou mauvaise, nuisible ou utile, si, à son tour, l'insecte insectivore ne fût apparu pour arrêter l'universelle dévastation. Ainsi le libellule ou demoiselle, cette brillante meurtrière, qui tue mille insectes par jour ; le drilus, cet ennemi du limaçon ; la cicindèle : autant de gardes champêtres qui, à chaque seconde, sans trève ni repos, protégent les champs. « Fréquemment, dit M. Émile Blanchard, on voit courir, à travers les sentiers, le gros insecte bien cuirassé, aux élytres d'un vert éclatant, aux antennes effilées, aux pattes longues & grêles, le carabe doré. Il est le type d'une nombreuse famille dont tous les représentants ne vivent que de proie, un monde vaguant par les chemins & les champs cultivés, à la chasse des bêtes nuisibles à la végétation. » Que dire de l'insecte ailé le plus populaire, l'abeille? On sait qu'au moment de la floraison du blé, le cultivateur saxon transporte son rucher au milieu de son champ. L'abeille se charge d'assurer la fécondation de la plante ; & c'est ainsi que les plus beaux blés, les plus pleins, les plus lourds, se trouvent à proximité de la ruche. De même les arbres fruitiers bénéficient de ce bon voisinage & produisent avec plus d'abondance. Ces faits sont si bien reconnus

Digitized by Google

qu'à l'heure présente le territoire américain se couvre de ruchées. Beaucoup d'excellents esprits ne vont-ils pas jusqu'à dire que par la culture rationnelle des abeilles on doublerait la production fourragère, fruitière & viticole ! « Messagère & médiatrice de l'amour des plantes, dit admirablement Michelet, l'abeille, par les outils qui lui sont propres, est prédestinée & à sa petite industrie personnelle de faire le miel, & à la très grande industrie générale, universelle de leur fécondation. Elle suscite des existences innombrables, elle vivifie. Il n'est pas d'inutile désert, de lieu sauvage où elle n'amène, n'active la végétation languissante, pressant les plantes d'éclore, les veillant, les épiant. Elle leur reproche leur paresse, &, dès qu'elles s'ouvrent à l'amour, ces vierges muettes, elle établit de l'une à l'autre comme les pourparlers nécessaires, emporte dans ses murmures leurs poussières & leurs parfums, met en rapport leurs arômes, qui sont leurs pensées de fleurs. » Elles ne versent pas, on le voit, qu'une liqueur d'or, ces ingénieuses & vaillantes ouvrières ; dans leur vagabondage, bourdonnant à travers les chemins de l'air, elles répandent la vie. Le paysan le sait bien ; &, c'est un proverbe de la ferme gasconne que personne jamais n'a pu savoir tout ce que vaut l'abeille. Aussi ne veut-elle point être livrée à prix d'argent ; elle se donne & ne se vend pas. Que si l'on a le malheur de l'acheter comme une chose vile, elle quitte aussitôt le barbare qui n'a pas craint de la méconnaître à ce point & de lui faire cette suprême injure. Mais qui voudra connaître en détail le nom & l'œuvre des insectes expurgateurs & fécondateurs n'aura qu'à lire le beau travail de M. Émile Blanchard, de l'Institut, sur les insectes nuisibles & utiles.

Poursuivons cette étude de la lutte pour la vie. L'insecte insectivore, à son tour, eût été un fléau s'il n'eût été contenu dans son œuvre de mort. « Robuste & terrible, dit Mi-
« chelet, tyran de la création par ses armes & par ses ailes, il
« eût été vainqueur des vainqueurs, si sur tout le peuple
« insecte & sur son vol ne fût survenue la grande aile, un
« tyran supérieur, l'oiseau. »

L'oiseau ! Voilà le grand agent qui a rendu la terre habitable à l'homme. En des pages étincelantes, aussi pleines de

Digitized by Google

science qu'empreintes de poésie, Michelet nous a conté diverses fois, dans ses deux livres, *l'Insecte* & *l'Oiseau*, la lutte épique, dans les temps primitifs du globe, entre ce fils du silence & de la nuit, & ce fils de la lumière & de l'harmonie. Depuis l'Epiornis, l'Hercule oiseau, aigle de 20 pieds de haut & de 50 pieds d'envergure, maître dans l'air, dans l'eau, dans la vase profonde, qui, sans trêve ni cesse, lançait & relançait l'épouvantable dragon qu'on a désigné sous le nom Plesiosaure, jusqu'à l'oiseau-mouche, qui aujourd'hui enlève, d'un vol léger, l'éphémère dans un rayon de soleil, il nous a dit cette grande, cette merveilleuse histoire. Et de là, il ressort, avec une admirable clarté, que sans l'oiseau, l'homme, dès son apparition, fût devenu la proie des reptiles & des insectes : « l'oiseau a dévoré le chaos ».

Mais ce combat pour l'existence n'est pas fini. A son tour, l'oiseau sauveur, mais parfois monstrueux, le brigand libérateur de l'air fut poursuivi par l'homme. Traquée dans les forêts & les marais, la grande aile a fini par disparaître. Et aujourd'hui même, le héron, si commun il y a quelques siècles à peine, le cygne, que Virgile se plaisait à voir voguer sur le Mincio, les cigognes qui partout se posaient en vols énormes, le vautour à la serre cruelle, & le roi de l'air enfin, l'aigle lui-même, tous ces batailleurs & bien d'autres du monde primitif n'apparaissent plus guère que de loin en loin, semblables à des vétérans d'un autre âge, survivant à la grande épopée guerrière de la nature : ils ont fait leur œuvre qui était d'expurger la terre des reptiles, fils du limon.

Et maintenant, dans l'état présent du globe, où l'insecte reste toujours le grand ennemi à vaincre, quelle sera notre sauvegarde ? L'oiseau toujours, mais le petit oiseau, qui, sans la faire fléchir, se pose, dans son vol, sur la pointe d'un jonc. « C'est un grand spectacle que de voir contre cet effrayant frétillement du monstre universel tomber du ciel l'universel sauveur; à l'universelle présence, à l'ubiquité du meurtre répond la célérité de l'aile. »

A chaque seconde du jour, dans le moindre recoin du globe, l'œuvre d'épuration s'accomplit. Il le faut pour que l'œuvre de l'homme soit préservée de la ruine. En Amérique, c'est

Digitized by Google

l'armée des gobe-mouches & des colibris, « ces saphirs ailés » qui, à travers les plantes & les arbres dont l'ombre même fait mourir, tels que le mancenillier, dévorent les insectes les plus venimeux. La corneille, le vautour, la cigogne, l'ibis & bien d'autres, en Orient, partent tous les matins pour leurs combats divers. Dans les deux hémisphères enfin, la grande œuvre de salut public s'opère avec un admirable ensemble & une merveilleuse régularité. Que dire de nos oiseaux d'Europe, de nos oiseaux de France surtout & de Gascogne, que Toussenel nous a peint avec amour, par des couleurs si vives & si vraies? Ils n'ont pas peu contribué sans doute à la faire appeler durant tant de siècles : « la douce France. » Chaque insecte s'attaque de préférence à une certaine plante, & chaque oiseau a aussi sa proie de prédilection. Voyez-les tous à l'œuvre & chacun à son poste. Quelques exemples pourront suffire.

Les blés & les autres céréales sont attaqués, dans leurs racines, par la larve du hanneton, autrement dit par le ver blanc; sur pied, avant la floraison, par la cecidomye; plus tard, au moment où se forme le grain, par le charançon ; d'autres insectes leur font encore la guerre & les prennent par tous les bouts. — Les plantes légumineuses, chacun sait ça, sont sans cesse dévorées par les courtillères & les chenilles. — La vigne succombe sous les atteintes de toutes sortes d'insectes & de microbes, la pyrale notamment, & surtout le phylloxera! — Les pins & les sapins de nos montagnes ont pour ennemis les bostryches, les nonnes, le scarabée typographe, d'autres encore. Le chêne est en proie aux lucanes, au cerambyx Leros, à une foule de rongeurs qu'il est superflu de nommer. — La termite, personne ne l'ignore, s'en prend non pas au bois vert & vivant, mais au bois sec, & travaille sans relâche à détruire les digues des ports de mer. — Et ce que les insectes ou les microbes délaissent tombe sous la dent des campagnols, des souris, des mulots qui, si souvent, ravagent nos récoltes.

Toute vie, en un mot, a un ennemi propre, & un ennemi mortel qui, en vertu d'une épouvantable fécondité, se multiplie à l'infini par millions & par milliards. Au hasard, voici

Digitized by Google

quelques chiffres : le hanneton fait de soixante-dix à cent œufs; la pyrale cent à cent trente, qu'elle dépose sur une feuille de vigne; l'unique femelle de chaque essaim de termites pond quatre-vingt mille œufs par jour; quant à la nonne, ainsi nommée apparemment par antiphrase, il faut renoncer à compter le nombre de ses œufs. On a essayé, pour arrêter ses ravages dans la Prusse orientale, de les faire recueillir : en un seul jour & pour une seule verderie, il en fut ramassé quatre boisseaux ou cent quatre-vingt millions environ. Voilà des faits parfaitement établis aujourd'hui par la science, & elle démontre avec non moins de force que, sans l'oiseau, l'innombrable armée des parasites de toute sorte anéantirait tout ce qui vit ou végète sur le globe. Mais chaque plante, chaque arbre a ses défenseurs jurés & patentés.

On a reconnu dans l'armée des oiseaux, au point de vue de la défense agricole, trois ou plutôt quatre grandes classes distinctes : les *omnivores,* qui sont plus nuisibles qu'utiles & dont on encourage la destruction, tels que les geais & les pies, même les corbeaux; les *granivores,* ou mieux, les oiseaux à double alimentation, vivant à la fois d'insectes & de grains, tel que le moineau, plus utiles cependant que pernicieux : en récompense de leur salutaire travail, ils perçoivent hardiment une sorte de dîme sur nos récoltes; il convient donc de ne pas leur en vouloir; les *insectivores*, dont le nombre est si grand & qui constituent, avec des plumages & des ramages divers, avec des goûts aussi & des armes infiniment variés, la grande, la véritable armée protectrice des champs; enfin, les *oiseaux de proie nocturnes,* comme le hibou qui, en dépit de sa laideur, accomplit une besogne meilleure qu'on ne pense. Comme dans toute organisation militaire, il y a les excellents soldats, les bons, les moins bons; mais ceux-ci disparaissent dans le merveilleux ensemble qui se montre à nos yeux.

Ce que cette armée, quand les cadres sont bien remplis & qu'elle est fortement constituée, peut abattre d'ennemis, est, on le comprend, absolument inconcevable. Rappelons cependant quelques faits précis par où chacun pourra mieux se rendre compte du carnage dont la terre est le théâtre. La pre-

Digitized by Google

mière amie de la maison, l'hirondelle, dévore pour le moins de quatre à cinq cents mouches par jour, tous insectes ailés, cousins, libellules & autres dansant dans l'air & la lumière. Un couple de moineaux porte à ses petits quatre mille trois cents chenilles ou scarabées par semaine. — On a pu établir qu'une nichée de mésanges a dévoré en vingt jours quarante-cinq mille chenilles; il faut ajouter qu'une seule de ces mésanges consomme plus de deux cent mille œufs ou larves microscopiques en une année. Le martinet, le pinson, la fauvette, font un carnage immense de hannetons, de scarabées, de pucerons, de pholiure, &c., & protègent tout, plantes & arbres. Le coucou, le légendaire coucou, qu'on croirait devoir être un sybarite en toutes choses & un fin gourmet, s'attaque hardiment à la plus grosse & à la plus hideuse des chenilles, qui fait reculer d'horreur & d'effroi les autres oiseaux, la processionnaire; c'est un gaillard aussi vaillant en guerre qu'en amour. Les beaux musiciens, les roitelets, les merles travaillent aussi à leur manière : ils détruisent les œufs des insectes pendant l'hiver & les empêchent ainsi d'éclore au printemps.

Quant au rossignol, grand tueur devant l'Éternel, autant que grand chanteur, nul n'ignore qu'il lance l'insecte aussi bien que la note. — En un mot, becs-fins & petits-pieds, chacun fait sa besogne en tout temps, en tout lieu; & cette besogne, l'imagination humaine sera impuissante toujours à en concevoir la grandeur. L'ignorance croit qu'ils s'amusent parfois eux-mêmes, lorsqu'ils se livrent au contraire à l'industrie la plus savante & la plus féconde. Lisez le portrait de celui que l'on a pu justement appeler le grand conservateur de nos forêts, du pic : « Plein de tact & d'expérience, il éprouve son arbre au marteau, je veux dire au bec. Il ausculte comment résonne cet arbre, ce qu'il dit, ce qu'il a en lui. Le procédé d'auscultation, si récent en médecine, était l'art principal du pic, depuis des milliers d'années. Il interrogeait, sondait, voyait par l'ouïe les lacunes caverneuses qu'offrait le tissu de l'arbre. Tel sain & fort en apparence que, pour sa taille gigantesque, a désigné, marqué le marteau de la marine, le pic, bien autrement habile, le juge véreux, carié, susceptible de manquer de la manière la plus funeste, de plier

Digitized by Google

en construction ou de faire une voie d'eau & de causer un naufrage. — L'arbre éprouvé sûrement, il se l'adjuge, s'y établit; là il exercera son art. Ce bois est creux, donc gâté, donc peuplé : une tribu d'insectes y habite. Il faut frapper à la porte de la cité. Les citoyens en tumulte voudront fuir, ou par-dessus les murailles de la ville ou en bas par les égoûts. Il faudrait des sentinelles; au défaut, l'unique assiégeant veille & de moment en moment regarde derrière pour happer les fugitifs au passage, à quoi sert parfaitement sa langue d'extrême longueur qu'il darde comme un petit serpent. » Ainsi parle Michelet de ce grand forestier & de cet habile tacticien. Certes une armée composée de tels manœuvriers ne peut que voler de victoire en victoire.

Voilà donc les harmonies de notre globe. Lorsque, pour une raison ou pour une autre, elles viennent à être rompues, quand l'oiseau disparaît, laissant le champ libre à l'insecte, toute vie, dès qu'elle éclot, est immédiatement menacée de mort : c'est la désolation qui s'abat sur la terre.

Dans les régions de l'Asie, ou plutôt dans l'île Bourbon, la tête du martin ayant été mise à prix, il disparaît. Aussitôt les sauterelles prennent possession de l'île, dévorant, desséchant, brûlant d'une âcre aridité ce qu'elles ne dévorent pas. — En Amérique, lorsque l'étourneau ne se montre pas, les maïs dépérissent. Les exemples abondent pour notre vieille Europe. Les moineaux ayant été bannis de la Hongrie, ce pays devint si bien la proie des hannetons & d'une multitude d'insectes ailés qu'il fallut abolir la loi de bannissement. Dans les Pays-Bas, les digues périraient rongées par ce ver qui s'appelle le taret, si le vanneau n'était là pour le saisir. Le vanneau n'est pas seulement « le bon morceau », il est le gardien de la Hollande. En Allemagne, faute d'oiseaux, la nonne a fait mourir des forêts entières. On conte qu'une grande forêt de sapins, en Poméranie, souffrit tellement des attaques des chenilles qu'elle commençait déjà à se dessécher, lorsque, tout à coup, elle fut sauvée par une bande de coucous qui, quoique déjà en émigration, s'établirent dans la forêt &, en quelques semaines, nettoyèrent si bien les arbres, que l'année suivante le mal ne se renouvela pas. Que dire de la France? Près de

Digitized by Google

Rouen, les corneilles furent proscrites quelque temps. Les hannetons se multiplièrent si bien, leurs larves accomplirent tant de travaux souterrains qu'on voyait les prairies se dessécher; la racine était rongée, & l'herbe entière aisément détachée, roulée sur elle-même, pouvait s'enlever comme un tapis. Quant aux céréales, déjà, en 1856, M. Bazin n'hésitait pas à attribuer à la larve cécidomyque & à l'absence d'oiseaux, l'insuffisance des récoltes dont on eut à souffrir durant les trois années qui précédèrent 1856. Longtemps le Mâconnais, le Beaujolais, la Bourgogne, certains départements de nos contrées se sont plaints des ravages faits dans les vignes par la pyrale, faute d'oiseaux insectivores. Les exemples qu'on pourrait citer seraient sans nombre[1], mais il faut se borner. Terminons par cette observation de M. Émile Blanchard sur des oiseaux aussi laids que malfamés. « Les hiboux, disait-il dernièrement dans un remarquable article de la *Revue des Deux-Mondes*, sur l'instruction secondaire à la campagne, les effraies, les chauves-souris sont des animaux dont il importe de faciliter la multiplication en leur ménageant des refuges. Lorsque les cris rauques des hiboux & des effraies rompent le silence de la nuit, personne n'est loin de s'en réjouir. Comme la chauve-souris, le hibou & l'effraie s'établissent près des habitations. Les chauves-souris ne vivent que d'insectes & les oiseaux de proie nocturnes pourchassent surtout les mammifères, ne causant à l'homme & à ses biens aucun préjudice. Ils sont les plus précieux auxiliaires des agriculteurs. Ils constituent la garde qui seule peut arrêter l'effrayante propagation des animaux malfaisants. Il y a peu d'années, en certains endroits du département de Seine-&-Oise, de Seine-&-Marne, de l'Eure, de la Somme, ainsi que de la Beauce, on se désolait à cause de l'invasion des mulots, des campagnols; c'étaient des appels désespérés aux moyens d'exterminer les horribles rongeurs; on évaluait à des millions le chiffre des pertes

1. Tous ces faits relatifs à l'œuvre particulière de chaque insecte, à leur effrayante fécondité, à la guerre acharnée que leur fait l'oiseau, à la destruction des récoltes non protégées par les petits-becs, sont exactement extraits des divers ouvrages ou opuscules qui font autorité : *Souvenirs d'un naturaliste* (de Quatrefages); *Conservation des oiseaux* (Bonjean); *Insectes, oiseaux* (Michelet), &c., &c.

Digitized by Google

subies. C'était à qui viendrait proposer un genre de piège, parfois bien inoffensif, ou des appâts empoisonnés, sans souci d'accidents graves. « Ramenez aux champs vos défenseurs naturels, les hiboux & les chouettes, disait un philosophe, & alors vous n'aurez plus à gémir sur les désastres qui aujourd'hui vous effrayent. »

III

Ces faits parlent. Mais à cette heure, où en est la France? où en est surtout notre Sud-Ouest? Ce n'est point une nouveauté que de dire que les oiseaux ont presque disparu; & il est incontestable que la diminution des récoltes, les maladies de toute sorte qui affligent nos campagnes coïncident avec leur disparition. Il y a là une relation de cause à effet qui s'impose à l'esprit : depuis que l'oiseau ne chante plus au-dessus de nos têtes les chants de la victoire, l'insecte a repris possession de la terre.

Il y a vingt-cinq ans environ, l'illustre & à jamais regretté président Bonjean, prononçait en faveur des oiseaux, auxiliaires de l'homme dans la lutte pour la vie, un plaidoyer charmant autant que vigoureux, & dont beaucoup sans doute ont dû garder le souvenir : vrai chef-d'œuvre par la science précise, la raison élevée, l'esprit fin, l'émotion sincère, l'énergie virile, la langue belle & simple, & qui devrait, bien mieux que l'almanach de Mathieu de la Drôme, orner la cheminée de tout agriculteur. Il n'était point question là d'opportunisme, de radicalisme, d'autoritarisme, de libéralisme, toutes choses fort belles sans doute, mais qui, hélas! ne relèvent guère la pauvre agriculture courbée à terre. Il y était dit seulement qu'il était opportun que des mesures radicales fussent prises par l'autorité dans le but de libérer notre sol de l'invasion des parasites; & ce petit grain de mil ferait mieux son affaire. Par ce discours, l'on voyait clair comme le jour comment les insectes sont les plus mortels ennemis de l'homme, lui enlevant à chaque heure ses moyens d'existence; comment l'oiseau semble avoir été créé et mis au monde tout exprès pour le

Digitized by Google

protéger contre cet ennemi si souvent invisible; comment, en un mot, si l'oiseau peut se passer de l'homme, l'homme, pour vivre, ne saurait se passer de l'oiseau.

Déjà, en 1862, M. Bonjean poussait un cri d'alarme[1] Il montrait de la plus évidente manière que si, dès ce temps-là, les récoltes, en France, & surtout en de certaines régions, diminuaient en des proportions souvent lamentables, c'était à raison de l'effrayante multiplication des insectes, inévitable conséquence de la disparition des oiseaux. A l'appui de ces assertions, il citait des chiffres, les chiffres même fournis par l'observation et l'expérience scientifiques. Nous en avons plus haut reproduit quelques-uns ; mais rien ne saurait remplacer la lecture du rapport où ils se trouvent. Une brève formule peut cependant résumer les données de la science : c'est par centaines de millions qu'il faut compter les ravages causés par les insectes; c'est par centaines de millions aussi qu'il faut compter les profits assurés par l'oiseau.

Certes, depuis bientôt trente ans la science a fait des progrès; & il ne lui serait pas difficile de reconnaître que si, pour notre plus grand avantage, elle se développait merveilleusement, se développait aussi à pas de géants & pour notre ruine prochaine le mal signalé en 1862. « Ne nous faisons pas illusion, disait le prévoyant rapporteur; le mal est grand, &, si l'on n'y prend garde, bientôt peut-être sera-t-il sans remède. Déjà, des races utiles ont complètement abandonné notre pays. Les insectes se multiplient en proportion de la diminution des oiseaux utiles; le danger est imminent; il faut prendre des remèdes prompts & énergiques. » Depuis lors, soit que les mesures aient été mal prises ou négligées, soit pour tout autre motif, le fléau s'est considérablement accru. Ceux qui, faisant à cette époque l'école buissonière, ont aujourd'hui l'âge d'homme, ceux-là peuvent voir que des espèces entières ont disparu de nos contrées. Enfants, cet âge est sans pitié! nous partions à l'aube avec notre petit fourniment de casse-pieds, & c'était merveille de nous voir

1 *Conservation des oiseaux, leur utilité pour l'agriculture*, rapport de M. Bonjean, sénateur (1862).

Digitized by Google

rentrer fièrement au logis avec nos havre-sacs pleins d'un beau plumage. Où sont donc maintenant ces vols innombrables d'alouettes, de rouge-gorge, de rouge-queue, de roitelets, de becs-figues, de martinets, de chardonnerets, de serins, de merles, de tant d'autres que j'omets volontairement ou que j'oublie? Cette brave petite canaille de moineau, où est-elle? Où est la bergeronnette svelte et légère qui, en suivant le laboureur sur le sillon, semblait en quelque sorte participer à son travail & compléter son œuvre? Sans s'en douter, elle prouvait au monde que, jusque dans l'accomplissement des plus rustiques besognes, on peut être la grâce même :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes!

Où sont-ils donc tous ces amis de l'homme? On ne les voit plus. Ils n'étaient pas seulement la joie des oreilles & des yeux, ils étaient notre sauvegarde. Chenilles, charançons, lucanes, vers blancs, courtillères, pyrales, tous ces ennemis & mille autres que je passe de nos blés, de nos vignes, des arbres de nos forêts comme de nos jardins, de nos produits en tout genre, cette armée de parasites fuyait devant l'oiseau. L'oiseau leur faisait une guerre sans trève ni merci; il veillait au grain nuit & jour, peut-on dire; &, après avoir assuré notre existence, il se plaisait à l'embellir. Depuis qu'il n'est plus, notre terre est maussade autant qu'elle est ingrate.

Mais cette disparition des oiseaux elle-même, d'où vient-elle? Y a-t-il eu dans le monde de l'air une de ces épidémies qui ont tout fait périr? Serait-ce encore que plus l'homme empiète sur le sol, arrachant bois & buissons, plus l'oiseau recule? N'est-ce pas plutôt son imprévoyante cruauté qui a produit ce malheur, disons plus & disons mieux, cette catastrophe? Une chose est certaine; c'est que déjà en 1862 & auparavant même, la chasse aux petits oiseaux était, sur les côtes de la Méditerranée, organisée avec une barbarie savante. Quand le printemps les ramenait dans le pays de France, c'est par myriades qu'on les prenait à coups de filets immenses. Même chasse monstrueuse & impie, dans tous les lieux de passage, sur les frontières de l'Est. Les plus heureux, après

Digitized by Google

avoir échappé aux réseaux, tombaient, dans les départements, sur des engins de toute sorte. Le nid même de l'oiseau, le nid, cette création de l'amour, selon le beau mot de Michelet, était voué à une sorte de haine vandale. D'après un calcul qui évidemment ne peut être qu'approximatif, M. Gosselin estimait qu'on détruisait alors par année de quatre-vingts à cent millions d'œufs d'oiseaux : c'est par mille millards, ajoutait-il, qu'il faudrait compter les insectes qu'auraient détruits les oiseaux produits par ces œufs. Mais la France n'était point & n'est point encore la seule ni la grande région de massacre pour ces innocents qui sont la bénédiction, la providence d'un peuple. En Italie, c'est, assure-t-on, une rage de destruction qui, dans toutes les classes de la société, sévit contre le monde chantant des oiseaux de tout ramage. Preuve nouvelle, que chez ce peuple, la passion & le génie de l'art s'unissent toujours comme aux plus beaux & aux plus sombres jours de la Renaissance, à tout ce qu'il y a de plus vil dans l'âme, l'ingratitude basse & cruelle. Mais comment donc se fait-il que partout la civilisation la plus avancée en apparence recouvre un tel raffinement de barbarie? Et à quel dieu monstrueux immolait-on ces millions de victimes? Tout simplement à la gourmandise des palais blasés, gourmandise odieuse s'il en fût. « Si on calcule, même au plus bas, dit M. Bonjean avec infiniment de sens & d'esprit, combien de sacs de blé, de tonneaux de vin & d'huile, représente une de ces brochettes de victimes dont il est d'usage de parer la table, en certains pays, on demeure convaincu que Lucullus, dans toute sa gloire, ne fit jamais repas si coûteux; & que, pour trouver exemple d'un tel luxe, il faudrait remonter à la fameuse perle de Cléopâtre. » Il est dur d'expier aujourd'hui les fautes & les crimes d'autrui. L'innocent paie pour le coupable : c'est l'éternelle histoire & la loi de nature : *Delicta majorum immeritus lues.*

Aussi bien, sous toutes les latitudes, & même de nos jours encore, le temps des migrations est-il pour les oiseaux un temps de vrai carnage. Cette loi qui les fait voler vers les pays du soleil & de la lumière, pour des millions d'entr'eux, comme dit Michelet, est une loi de mort. Lisez là-dessus ses merveil-

Digitized by Google

leuses pages sur les angoisses du rossignol à travers les noirs défilés des Alpes. Nul n'est épargné, pas même « le chantre divin des passions de minuit & des mélancolies d'avant l'aube », le plus grand des artistes dramatiques du monde, le Skakespeare des oiseaux. En vérité la brutale sottise peut-elle être poussée plus loin ? Tirer sur ses alliés fidèles, se faire le complice de l'envahisseur, travailler de gaité de cœur à sa ruine propre, mettre à mort son sauveur : l'homme seul, cet animal à deux pieds sans plumes, était capable d'un si beau coup. Après un accueil semblable, répété tous les ans, tous les jours, toutes les heures, vous voulez que l'oiseau soit engagé à voler de nouveau vers nous, à nous prêter aide & assistance ? La linote n'est point si linote, le serin si serin, l'étourneau si étourneau que de ne point apprécier comme il convient cette hospitalité ; &, je me doute fort qu'en cela, comme en bien d'autres choses, l'esprit des bêtes vaut pour le moins la bêtise des gens d'esprit. « Plus j'ai connu les hommes, plus j'ai aimé les bêtes, » disait je ne sais plus quel misanthrope : en vérité, il n'avait point tout à fait tort. « Beaucoup d'oiseaux ne font plus halte en France, dit Michelet, avec un accent de sombre pitié qui émeut ; on les voit à peine voler à d'inaccessibles hauteurs, déployant leurs ailes en hâte, accélérant le passage, disant : « Passons, passons vite ; évitons la terre de mort, la terre de destruction. » Ainsi après la grande aile, le petit oiseau disparaît un peu plus chaque jour, sous les coups meurtriers qui lui sont portés.

« Si te promenant, dit l'Écriture, tu trouves sur ton chemin « ou sur un arbre un nid d'oiseaux & la mère couvant les « œufs & les petits, tu ne prendras ni la mère ni les petits ; « mais tu les laisseras en liberté pour qu'il ne te mésarrive « & que tu vives longtemps. »

Qu'on ne s'étonne donc plus de la disparition des oiseaux & de nos désastres. Mais, moins sots & mieux instruits, cherchons à les attirer de nouveau sous notre ciel & à les y retenir. Il importe à la chose publique de protéger le petit nombre de ceux qui restent & de favoriser par tous les moyens leur reproduction. Le repeuplement de nos prés, de nos champs, de nos vignes, de nos jardins, de nos bois, de nos buissons

Digitized by Google

aujourd'hui désertés & muets, c'est là une mesure de salut public.

Il n'y a pas seulement des lois à faire appliquer avec rigueur; il y a des mesures législatives à prendre. L'exemple du grand Frédéric doit nous servir. « Il avait, disait le président Bonjean, déclaré la guerre aux moineaux qui ne respectaient pas son fruit favori, la cerise. Naturellement, les moineaux ne songèrent pas à résister au vainqueur de l'Autriche; ils disparurent. Mais au bout de deux ans, non seulement il n'y eut plus de cerises, mais encore il n'y eut presque plus d'autres fruits; les chenilles les mangeaient tous; & le grand roi, vainqueur sur tant de champs de bataille, s'estima heureux de signer la paix, au prix de quelques cerises, avec les moineaux réconciliés. » Voilà pour les utilitaires, voici pour les artistes. Lorsque Maximilien devint l'empereur d'un jour de la terre mexicaine, ensauvagée encore par des mœurs homicides que n'adoucissaient point le chant de nos orphées d'Europe, il fit venir des montagnes du Tyrol deux mille rossignols pour en peupler son empire nouveau. Sans doute, les grands enchanteurs n'eurent point le temps d'apprivoiser les fauves; cette pensée & cette mesure civilisatrices ne préservèrent point le noble & infortuné souverain des sanglantes embûches du fossé de Queretaro. — Nous aussi, nous avons à opérer le rapatriement non des moineaux & des rossignols seulement, des bons bandits & des grands virtuoses, mais de toutes les espèces aujourd'hui envolées. Aux pouvoirs publics de prendre sans tarder les mesures nécessaires. Emploi des engrais chimiques, des blés de choix, des semoirs; établissements de syndicats & de crédits agricoles : tout celà est fort bien; mais tout cela est vain, si l'oiseau ne revient pas protéger l'œuvre de l'homme. Le jour où, sous la protection de l'oiseau, l'homme verrait qu'il ne peine plus en pure perte, vous entendriez le beau bruit que ferait son travail : alors vraiment vous contempleriez à l'aise les mille & une merveilles de l'agriculture intensive.

Digitized by Google

IV

Nos députés français savent-ils ces choses? J'en demande bien pardon à leur sincère amour du bien public; mais, à les voir faire, on se doute fort qu'ils ne s'en doutent guère. Vraiment, il s'agit bien de quelques roitelets! Je me trompé peut-être & je souhaite de me tromper; mais, je ne sache guère qu'un homme public qui ait repris en main la cause des petits oiseaux & parlé d'eux comme étant seuls assez forts pour établir le grand & véritable régime protecteur de notre agriculture en détresse; un membre du Sénat, M. de la Sicotière[1] qui, ce jour-là, se montre bien, il faut le dire & sans mentir, « le phénix des hôtes de ce bois. » Il parlait devant une assemblée d'hommes graves, ce semble, & capables de faire autre chose que l'école buissonnière; sa voix néanmoins paraît s'être singulièrement perdue dans le désert; & il semble bien qu'on ait tordu le cou à cette question des oiseaux comme à un simple martinet. Aussi bien était-ce là déclarer hautement la guerre à l'insecte rongeur, au parasite le plus redoutable peut-être, capable de tout, parce qu'il n'est capable de rien, oisif misérable vivant toujours du travail d'autrui, & pompant la substance sociale comme l'autre absorbe la substance terrestre, le politicien, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

Les conditions économiques du globe se transforment à vue d'œil pour le plus grand bien de l'humanité. Mais si, en France, le rendement actuel du sol ne se modifie pas en mieux, il est clair, comme de l'eau de roche, que tous les jours davantage, elle sera contrainte, pour ses approvisionnements & sa subsistance à faire appel à l'étranger. Cette année, on le sait, ne faut-il pas qu'elle lui demande, en froment seulement, d'après les statistiques & les indications précises des économistes & des agronomes pour un demi-

1 On nous apprend que M. Ducuing, député des Hautes-Pyrénées, aurait aussi présenté à la Chambre, en 1873 ou 1874, un rapport sur la protection des oiseaux, en vue de favoriser le développement de l'agriculture.

Digitized by Google

milliard au moins de nourriture? Si cet état de choses persiste, arrivera une heure, où, faute de numéraire, il lui sera impossible de se procurer les produits exotiques amoncelés sous ses yeux.

L'économie domestique dit qu'une maison se ruine, quand elle achète plus qu'elle ne vend. L'économie politique n'a point une autre sagesse à prêcher aux peuples. Une nation doit pour le moins se suffire à elle-même, égaler d'une façon ou de l'autre, la production à la consommation, où, pour mieux dire, sa recette à sa dépense; c'est bien là, le moindre des desiderata. Mais l'idéal économique d'un peuple est, à coup sûr, en produisant en abondance les denrées appropriées au climat & au sol, de vendre plus qu'il n'achète, d'exporter plus qu'il n'importe, où, pour parler avec plus d'exactitude, d'avoir plus que le nécessaire, c'est-à-dire un superflu qu'il échange ou contre de l'argent monnayé, ou contre des denrées non similaires.

Ce sont là des lieux communs. Ce qui paraîtra d'une sagesse moins courante, c'est le moyen signalé ici pour multiplier la production & conjurer de la sorte le danger de se voir réduit à se nourrir de sauterelles, à la façon des prophètes du Carmel : nourriture excellente peut-être pour les prophètes, mais dont s'accomoderaient mal apparemment les fourchettes françaises. Je n'ai point prétendu traiter à fond cette question de premier ordre, déjà trop longuement développée. Organe de beaucoup d'hommes d'expérience & de sens, & fidèle interprète des maîtres de la science, des Florent Prévost, des Geoffroy Saint-Hilaire, des Marschal, des Bonjean & de bien d'autres, j'ai voulu simplement la signaler de nouveau à l'attention & à la sollicitude de tous ceux qui ne restent point insensibles à l'avenir de notre pays. Surtout qu'il soit permis de recommander à ceux-là qui ont la redoutable responsabilité de gouverner leurs semblables, & de diriger les affaires publiques, la lecture de l'admirable rapport de M. Bonjean.

Il n'y a pas que des Sénats & des Assemblées à battre en brèche, il y a la formidable conspiration des parasites à anéantir. Voilà pour la France entière, celle des villes,

Digitized by Google

comme celle des champs, voilà surtout pour notre pauvre Gascogne, tant éprouvée, le DELENDA CARTHAGO. Ceux-là qui organiseront cette campagne & la mèneront à bonne fin, mériteront, il le faut dire, de la patrie. Faisant bien nos affaires, ils auront fait par là même de bonne politique. Quand le peuple trouve chez soi bon souper, bon gîte & le reste, on ne le voit point tenté de descendre dans la rue & de soulever, avec les passions fratricides, les pavés de la place publique. Loin de s'insurger pour donner la mort, combien plus volontiers il s'amuse alors à donner la vie!

Tout se tient, tout s'enchaîne : l'homme n'est qu'une partie dans un tout. Les harmonies économiques & sociales sont solidaires des harmonies naturelles; la rupture des unes ne se fait point sans dommage pour les autres; & il n'y a nul paradoxe à soutenir que si la société souffre, c'est que la nature est malade. Les oiseaux s'en sont allés avec les dieux & le monde a gémi; faites-les donc rentrer & vous créerez, avec de nouveaux cieux, une nouvelle terre. Dans la cité universelle des êtres, rétablissez l'universel accord; &, en cette année mémorable, proclamez les droits de l'oiseau! Que l'homme des champs, reprenant du cœur, puisse tenter avec hardiesse les entreprises que la science conseille & que l'expérience avoue; sans conteste, le sombre tableau de l'agriculture présente s'éclaircira comme par un coup de soleil. Une crise n'est point fatalement la mort; & n'est-elle pas souvent le gage même de la rénovation? Dans la crise agricole qui, à cette heure, sévit avec une si âpre intensité, non, rien n'est perdu si, pouvoirs publics & particuliers, chacun dans sa sphère & selon ses forces, se met virilement à l'œuvre. Dès son apparition & au début de l'ère nouvelle qui se lève, c'est la solide certitude autant que le souhait ardent de la *Revue des Pyrénées*. Envisageant froidement le mal, elle a poussé un cri d'alarme; mais confiante dans le remède, elle prétend ranimer les courages éteints. Creusement de canaux pour des irrigations plus vastes, usage plus abondant toujours des engrais organiques & chimiques, répression sévère de la fraude en matière d'engrais, emploi des graines de choix appropriées au climat & au sol, formation de syndicats & de crédits agri-

Digitized by Google

coles, fédération des syndicats, suppression immédiate des intermédiaires pour les fournitures de l'État, allègement des impôts, revision, dans un sens français, des tarifs de pénétration & des traités de commerce, protection, enfin, & sécurité du foyer domestique; voilà quelques-unes des mesures essentielles, soit privées, soit publiques, qui s'imposent autant qu'elles s'enchaînent. Mais par dessus tout cela & par tous les moyens, rapatriez l'oiseau : lancez-le à la poursuite du parasite qui dévore votre œuvre. Doublez, triplez, décuplez par là votre production : le reste viendra par surcroit. Quand l'alouette gauloise, entraînant après elle l'innombrable armée de tout ramage & de tout plumage, aura volé de nouveau à notre aide pour libérer notre sol envahi & rétablir l'ordre de choses renversé, que partout, à travers le bleu de l'éther infini, parmi les parfums exhalés des blés murs & des prairies en fleurs, dans son triomphe qui sera le nôtre, elle ira montant & chantant & portant jusqu'au ciel, en poète lyrique, la joie de la terre, j'ose dire, après bien d'autres, que notre voix aujourd'hui si éraillée par les cris de discorde & de haine, sera bien près de mêler aux belles chansons de l'air, les beaux refrains de la terre des Gaules. Le nid de l'oiseau, c'est la renaissance. Faites ainsi qu'au premier chant du coq, ce réveil du matin, comme dit Shakespeare, & sur la glèbe fumante sous les premiers feux du soleil, l'homme du sillon, aujourd'hui si abattu, relève noblement la tête, & la houlette en main, son sceptre, conduise ses bœufs avec une joie fière & un indomptable espoir. Faites cela; &, cette France qu'on disait morte, mais qui ne peut mourir, vous la verrez, se redressant plus vivante & plus belle, étonner de nouveau le monde par les énergies secrètes & de sa terre & de son peuple.

Henri LABROQUÈRE.

Digitized by Google

REVUE HYDROLOGIQUE

DES PYRÉNÉES ET DE LA RÉGION MÉRIDIONALE[1]

L'AVENIR DES EAUX MINÉRALES DU MIDI

Parler avec conviction d'une science telle que l'hydrologie, après en avoir acquis une longue expérience, me paraît être un moyen de rendre service à son pays, cette science comportant un côté pratique & immédiatement applicable.

On ne trouvera donc pas extraordinaire, je l'espère du moins, qu'attachée plus que jamais aux intérêts hydrologiques méridionaux, la *Revue hydrologique des Pyrénées* fasse part à ses lecteurs des appréhensions comme des espérances que lui inspire l'avenir de nos précieuses stations jusqu'à ce jour sans rivales au monde & dont nos voisins d'Outre-Rhin ne sauraient montrer les équivalentes.

Un siècle à peine nous sépare des temps où les malades se rendaient aux eaux pour y trouver, avec le secours de naïades bienfaisantes & dans un repos des plus sains, la santé & l'oubli des fatigues de la vie de labeur ou de plaisir. Guérir était leur principale préoccupation ; fuir momentanément le monde pour retrouver la tranquillité d'esprit constituait, leur

1. Cette Revue fait suite à la *Revue médicale & scientifique d'hydrologie & de climatologie pyrénéennes*, dont le premier numéro a paru le 10 janvier 1884, & le dernier numéro, le 25 décembre 1887. — Les questions de climatologie seront également traitées désormais dans la *Revue des Pyrénées*, avec l'aide de nos anciens collaborateurs, & de nouvelles & importantes recrues.

Digitized by Google

unique pensée. Aussi, riches ou pauvres, voyaient-ils leurs maux s'éteindre comme par enchantement, pendant qu'une nouvelle jeunesse semblait renaître en eux, au contact de nymphes pures & vivifiantes, dans le calme de l'air tonique de nos vallées.

Alors, tout se passait sans recherche & sans malice dans la vie des eaux. La source s'échappait naturellement du sein de la terre; l'art du captage n'avait pas encore déclaré la guerre aux œuvres profondes & calculées du grand ingénieur qui a produit les eaux minérales. L'établissement thermal consistait en un hangar couvert de chaume, dans lequel se trouvait une piscine commune ou quelques baignoires creusées dans la terre. L'eau tiède ou chaude les remplissait directement, & gens de toute catégorie s'y baignaient ensemble sans distinction de rang, d'âge & de sexe, & sans arrière-pensée. Chacun puisait à pleines mains la santé, objectif incomparable, qui faisait abandonner les travaux des champs au montagnard & au cultivateur, & qui décidait le citadin à entreprendre un voyage long & quelquefois périlleux. La vie n'exigeait pas de dépenses sérieuses; elle était simple. Seuls, les grands étalaient le luxe qui fut toujours leur apanage. L'habitant hospitalier était enrichi par le baigneur, dont la longueur du traitement se calculait sur les effets médicaux obtenus. Les préposés au service des bains se contentaient d'une faible obole. Les propriétaires de sources étaient riches avec de faibles revenus. Dans les temps de calme moral & d'abondance des siècles précédents, s'enregistraient aux eaux minérales des cures merveilleuses & durables. Il suffisait souvent d'une seule saison balnéaire pour guérir un mal réputé incurable. Les Bordeu, les Camus, les Pilhes, &c., assistaient alors, dans les Pyrénées, à des miracles médicaux dont ils nous ont transmis des récits vraiment surprenants, après les avoir vus s'opérer sur des sujets venus de lointains pays, & plus souvent encore sur des malades indigènes.

Que de métamorphoses opérées depuis lors sur les sources thermales pyrénéennes, métamorphoses souvent heureuses, quelquefois regrettables!

En suivant généralement les lois de transformations succes-

Digitized by Google

sives que trace la nature lorsqu'elle veut faire un pas en avant, c'est-à-dire par des progrès successifs & gradués, les stations ont peu à peu changé d'aspect. Aujourd'hui, la source ne se présente plus comme elle le faisait autrefois, elle ne coule plus là où nos ancêtres avaient eu le bonheur de se guérir en l'employant au sortir du sol; elle vient se montrer à des centaines, à des milliers de mètres de son point de naissance réel. La piscine primitive & naturelle, dont un limon bienfaisant constituait le sol, est devenue une baignoire aux parois glacées. Au lieu d'habiter pure & chaste sous son toit rustique, la naïade, souvent amollie & dégénérée, circule dans un palais de marbre. A la place de l'habitation agreste & aérée d'autrefois, le baigneur trouve une maison luxueuse mais moins saine. Le calme des temps passés a disparu pour faire place à une agitation fatigante. Le vice domine en ces lieux où la vertu avait planté sa blanche bannière. Aux jeux remplis d'innocence sont préférées les jouissances du *vice* & du dévergondage. Les déesses de nos montagnes courroucées refusent la guérison aux affolés qui viennent implorer leurs secours, & seuls, les demandeurs les plus sages trouvent grâce devant ces divinités sévères, mais justes.

Signaler ces faits n'est-ce point les juger?

Néanmoins, il nous sera permis de les discuter sans parti-pris, & d'en tirer ensuite des conclusions pratiques & utiles.

Afin de procéder correctement à l'étude d'économie thermale à laquelle nous sommes conduits par les lignes qui précèdent, nous devons établir un ordre rationnel dans ce travail.

Nous examinerons donc, d'une manière succincte, l'influence qu'ont exercé les transformations successives subies par l'exploitation des eaux minérales pyrénéennes sur : 1° la manière de tirer parti d'une richesse hydrominérale; 2° la façon de procéder à l'aménagement des sources; 3° l'application médicale des eaux; 4° la vie & l'hygiène des malades pendant le traitement thermal.

Nous formulerons, d'après notre étude, les règles générales à suivre pour présider soit à la transformation d'une station thermale, soit à son édification complète, en la prenant *ab ovo*.

Digitized by Google

Voulait-on dans les temps primitifs tirer parti d'une richesse hydrominérale, on se basait souvent sur les indications fournies par les animaux, qui, guidés par la nature, venaient se débarrasser de leurs maladies en se roulant dans les boues ou dans l'eau de telle ou telle source. Témoin le sanglier de Salies-de-Béarn, les chiens de la Hount Caoude, à Capvern, les vaches d'Ussat, &c., &c. Du moment où la guérison de ces animaux était un fait avéré, on dressait une ou plusieurs baignoires sur le lieu même où la source se montrait. La vogue de l'eau s'établissant peu à peu & le nombre de visiteurs augmentant, quelques masures s'élevaient au tour de la naïade restée encore sans abri. Cet état de choses s'est même prolongé jusqu'à ce jour, dans des localités thermales où l'obscurité des personnes guéries laisse dans l'ombre de précieux trésors. C'est ainsi qu'à Merens, à Quez, aux paturages d'Artias, à Bordère, à Loudenvielle & dans bien d'autres endroits, le traitement des montagnards malades se fait à peu près en plein air, & dans une promiscuité qui rappelle les habitudes des sauvages du centre de l'Afrique.

Peu à peu la clientèle de la source augmentant & devenant plus relevée & plus exigeante, on a abrité la naïade, on a isolé chaque baigneur par des séparations taillées dans le schiste. L'habitation voisine, offerte au seigneur, ne pouvait rester primitive, on l'a transformée. Le mur en pierre sèche, la cloison en planche, le toit de chaume, le lit sans couche, ont fait place à l'installation que comporte le visiteur venu de loin, tandis que le paysan se contente de la cabane de ses pères.

L'échange de quelques livres ou de quelques sols contre les soins & l'hospitalité donnés de grand cœur, satisfait encore l'indigène. Peu à peu, cependant, la clientèle augmente; il faut parer à ses exigences, & le dix-septième siècle voit surgir aux eaux thermales le luxe & les grands seigneurs qui l'introduisent. Le célèbre d'Étigny porte à un maximun de développement tout ce qui touche aux eaux minérales. Nos villes thermales pyrénéennes se créent & s'agrandissent rapidement. La richesse locale entraînée par la fréquentation des eaux augmente sans cesse. Vers 1822, on voit un grand nombre de stations pyrénéennes déjà en renom, atteindre une apogée où

Digitized by Google

elles se maintiennent pendant quelques années. On crée de véritables thermes. Le fermage des eaux devient une nécessité pour développer les stations. Les prix de toutes choses sont rémunérateurs, sans devenir encore une charge pour les étrangers qui les subissent.

Mais nous voilà au moment où la vieille renommée qu'elle avait à l'époque romaine, fait renaître dans la cité onézienne ce sentiment de juste orgueil que sa vogue d'autrefois (*post neapolitense primum*), avait dû faire naître il y a près de deux mille ans.

Déjà transformée depuis d'Etigny, Luchon veut encore donner le signal de la régénération aux stations thermales. Elle appelle à son secours la science, elle se transforme, s'agrandit. Reine de nom, elle le devient de fait. Toutes ses sœurs pyrénéennes jettent sur elle un œil d'envie, car le Pactole s'est ouvert en sa faveur. Des princes, des souverains, viennent lui payer leur tribut & lui réclamer la santé.

Eblouie par son propre triomphe, elle donne le signal des exigences & de la rançon. Dans cette voie, dont on la trouve aujourd'hui revenue, elle est peut-être allée trop loin, car des récriminations se font bientôt entendre de tous côtés. Profitant du cri d'alarme dont ses voisines entrevoient la portée, les plus envieuses de ces dernières, d'abord, l'exagèrent, puis s'empressent d'aller plus loin que leur reine sur la voie des exigences envers des étrangers que leurs maux rendent par force tolérants. Nous touchons alors au moment où naquit cette folie, conduisant à gagner la richesse à toute vapeur, par tous les moyens possibles, sans que l'appétit soit jamais satisfait. La clientèle des villes d'eaux est devenue énorme, mais la population de malades qui la composent en partie, se trouve étouffée dans un flot de promeneurs, de curieux & de jouisseurs. A ceux-ci il faut, pendant les quelques jours qu'ils consacrent aux Pyrénées, l'accompagnement inséparable de leur vie de paresse. Bientôt les maisons de jeu font leur apparition, & avec elles s'ouvre le gouffre qui doit tout engloutir, tout dévorer, tranquillité du pays, vertu, fortune.

« L'heure a sonné, il faut partir », s'écrie à son tour la mode, « que votre saison soit faite en quelques jours, pendant le mois

Digitized by Google

« d'août ». Et l'étranger ne sait plus s'écarter de cet ordre. Durant dix mois, on a tout préparé pour le recevoir convenablement ; mais sans souci de ce qu'on fait pour lui, & du bien dont il se prive, c'est à peine s'il touche du bout des lèvres à la coupe qu'on lui a préparée à si grands frais, & de laquelle s'écoule à flots le nectar réparateur. En quelques jours il se traite sans discernement, & s'enfuit, laissant derrière lui la misère, en récompense des services qu'il a réclamés.

Ah! pauvres stations, où sont donc les beaux jours où vous marchiez à pas lents, mais sûrs, vers la prospérité, en gardant la vertu de vos filles, la vigueur de vos fils, riches dans votre pauvreté, & distribuant la santé à des hôtes sages, reconnaissants & dignes de votre amitié. Un souffle de mort passe sur vous. Haletantes, & pour la plupart mourant de faim, un grabat aux dorures déjà flétries, verra peut-être vos dernières angoisses, si vous n'employez ce qui vous reste encore de forces, à chasser du sein de vos foyers les empoisonneurs auxquels vos charmes & vos richesses ont fait envie.

N'oubliez pas que vos sources sont vos véritables vaches à lait, & que les maisons de jeu que partout vous avez laissés dresser près d'elles, sont cause de votre propre ruine & de votre déshonneur!

Nous constatons avec plaisir que la station de Luchon, donnant encore l'exemple de la régénération, rentre aujourd'hui dans la bonne voie & met son entière confiance dans l'excellence de ses eaux & la merveilleuse beauté de son site.

Nous l'avons vu, nos pères exploitèrent les sources thermales d'une façon tellement primitive, qu'il serait aujourd'hui impossible de suivre leur exemple, & que, la civilisation & la science marchant, il a bien fallu se mettre, en hydrologie appliquée, à la hauteur des découvertes modernes.

N'a-t-on pas dans certains cas dépassé le but, & l'aménagement des sources a-t-il toujours été fait d'une manière rationnelle & heureuse?

Nos braves paysans pyrénéens, je l'ai dit plus haut, nous montrent encore comment nos ancêtres entendaient l'aménagement d'une eau minérale. L'utilité de l'exploitation de la

Digitized by Google

source sur place, là même où elle sort de la terre, est un enseignement qui résulte des traditions arrivées jusqu'à nous. Et cette utilité est tellement nette, que là où le paysan peut choisir entre l'application d'une eau minérale faite à son point de naissance, dans un creux naturel de rocher, dans une terre directement imprégnée par la source, ou dans une baignoire, c'est toujours le creux de rocher ou le limon naturellement chauffé par l'eau qu'il préfère. Les stations de Dax, de Barbotan, autrefois d'Ussat, des quantités de sources isolées dans les Pyrénées, en ont donné & en donnent encore de nombreux exemples. Là, on guérit à coup sûr lorsque le mal est curable; nos maîtres des siècles derniers nous en ont transmis les preuves irréfutables, & nous nous sommes assurés par nous-même qu'ils avaient correctement observé.

Serait-ce une raison pour en rester où en étaient nos pères? Non, sans doute. Mais en transformant le mode d'aménagement d'une source ou d'une station, il faut éviter des erreurs & ne rien sacrifier à la fantaisie, sous peine de s'exposer à des déboires désastreux.

Avant tout, ce sont les opérations à faire sur la source elle-même, qui doivent préoccuper l'ingénieur. La mode actuelle, en hydrologie, est de remanier les œuvres de la nature, pour obtenir, soi-disant, de meilleurs résultats. Ainsi, dans quelque situation qu'elle se trouve, on bouleverse une source thermale en la poursuivant à outrance jusque sur la roche en place. Après avoir découvert son véritable naissant, on l'isole, & l'on continue artificiellement le canal par lequel elle arrive du sein de la terre, de manière à la conduire sur le lieu déterminé d'exploitation.

Suivre constamment cette règle est souvent un tort. Une source ne doit être ainsi traitée, que lorsqu'on la voit surgir directement au grand jour, à un orifice rocheux. Si, au contraire, l'eau naît dans des terrains meubles, après s'être frayé profondément, au sortir de la roche en place, un chemin naturel à travers ce terrain, il faut généralement ne pas en tourmenter la marche, car c'est souvent dans les terrains ainsi imprégnés qu'elle puise ses qualités les plus précieuses. Dans ces conditions, on entoure solidement la source au sortir de

Digitized by Google

la masse terreuse, on la protège simplement contre les intempéries des saisons, & on l'exploite médicalement sur place, sous peine de lui faire perdre ses précieuses qualités. Que d'exemples on pourrait citer de mécomptes obtenus, malgré de sages conseils, avec des sources qui ont perdu leurs facultés curatives spéciales après des captages intempestifs! Si je ne craignais de porter un préjudice réel à certaines de nos stations pyrénéennes, je pourrais en nommer plusieurs dans lesquelles on a ainsi occasionné des troubles presque irréparables.

Après un captage plus ou moins opportun, les ingénieurs, les chimistes & les architectes, généralement dépourvus de connaissances hydrologiques spéciales, se chargent de l'aménagement des sources, de l'édification des établissements thermaux, & du montage des appareils balnéaires. C'est dans cet ordre de choses que nous avons constaté les faits les plus étranges & les plus regrettables, résultats de l'ignorance & de la suffisance qui en est toujours l'apanage.

Ici, des entrepreneurs sans instruction spéciale ou des chimistes inexpérimentés, se chargent d'aménager des thermes, & tuent sans retour la poule aux œufs d'or; là, un agent d'assurance ou un journaliste se font capteurs de sources & directeurs de divers aménagements thermaux; ailleurs, un exploiteur de Casino devient tout à coup ingénieur des mines, pour diriger la recherche de griffons, en galeries. Il en résulte la perte des sources ou leur altération, suivies d'installations fautives, entraînant des pertes pécuniaires considérables, ou ruinant du coup un particulier ou des villes d'eaux. Nous pourrions, dans les Pyrénées même, citer des erreurs qui ont coûté des millions. On ne doit pas le perdre de vue : guérir les fautes commises, en hydrologie appliquée, constitue la tâche la plus ingrate que l'on puisse entreprendre, & le malheur le plus grand qu'ait à subir un établissement thermal, est d'éprouver un échec dans une première installation. Il ne se relève qu'avec peine de la fâcheuse impression laissée dans le public par un pareil résultat.

Ne faudrait-il pas dire également, combien sont coupables les médecins, qui, sans jamais s'être donné la peine d'étudier à fond une science aussi spéciale que l'hydrologie, dans ses

Digitized by Google

applications techniques & dans son économie politique, se mettent en tête de diriger une installation dont ils ignorent les règles les plus essentielles?

Dans d'autres publications, j'ai donné des exemples nombreux & vivants des déceptions auxquelles ont conduit des actes aussi légers. Je n'y reviendrai pas dans le chapitre que j'écris aujourd'hui. J'exprimerai seulement l'étonnement, peut-être un peu naïf, que j'éprouve à la pensée que des faits, depuis longtemps classiques, n'empêchent pas certaines gens de commettre toujours, & malgré tout, les mêmes erreurs préjudiciables aux intérêts publics.

Qu'il me soit permis d'établir en loi ne comportant pas d'exceptions, qu'un aménagement thermal doit être basé, pour être correct, sur l'étude primitive de ses sources, au point de vue géologique & chimique, &, le plus possible, au point de vue médical.

L'ignorance ou l'oubli de ces lois ont fait éprouver à certaines de nos stations pyrénéennes des revers désastreux pour les populations autochtones, autant que pour les malades qui les fréquentent. Et si nous voyons Barèges, Cauterets, Molitg, &c. dotées d'installations très bien comprises, c'est qu'elles ont eu pour les organiser des hommes expérimentés & spéciaux, poussés par l'unique passion de bien faire.

A leur exemple, les deux Bagnères se sont piqué d'amour-propre, & sont entrées dans la voie de progrès nouveaux.

Pour dire d'une station thermale qu'elle est réellement utile, il faut avant tout, comme le faisaient nos maîtres, les Bordeu, les Camus & d'autres, observer comparativement, de manière à tâcher de fixer pour chacune, ce que je me suis permis d'appeler *la dominante*, parmi les maladies modifiées ou complètement enrayées aux eaux minérales. Malheureusement, aujourd'hui, la manie de présenter tous les maux comme guérissables dans toutes les stations thermales, a fait jeter sur elles un discrédit qui ne devrait atteindre que les esprits légers & mercantiles, auteurs de semblables & volontaires erreurs.

Qui pourrait donc croire de nos jours aux vertus réelles des eaux, en voyant les listes interminables de maladies dont

Digitized by Google

les charlatans éhontés prétendent tarir la source par l'usage unique de telle ou telle station? Quels effets peuvent produire sur le corps médical français & étranger ces brochures, ces prospectus, ces articles de journaux, qui étalent un cynisme médical que les honnêtes confrères ne sauraient trop flétrir.

C'est par ces exagérations malheureuses, qu'on déprécie la médecine thermale; & les médecins qui les impriment devraient être poursuivis, pour imposture & calomnie, par les propriétaires des sources, dont ils entraînent le mépris public & l'abandon médical.

Tout deviendrait obscur en médecine thermale, tout resterait hypothèse, si nous n'avions, à côté des rénégats de la médecine, d'éminents & nombreux pionniers dont les Pyrénées & la région méridionale ont le droit d'être fières. C'est surtout avec les publications des Planche, des Boissié, des Bolugou, des Lapeyre, des Lavergne, des Jacob, des Massot, des Granier, des Picot, des Piglowski, des Vaysse, des Auphan, des Bordes-Pagés, des Ferras, des Estradère, des Delfau, des Dejeanne, des Gandy, des Bouyers, des Daudirac, des de Lagarde, des Sénac-Lagrange, des Duhourcau, des Leudet, des Cazaux, des Cazenave, des Bernis, des Foix, des Marsoo, des Juanchuto, des Sandfort, pour ne nommer que quelques-uns de nos plus laborieux collègues, que doit se faire la véritable sélection de la pathologie thermale pyrénéenne & méridionale.

Nous nous proposons d'user du concours de nos confrères, de leurs publications & de celles que nous avons déjà pu faire nous-même, pour donner ici, dans la *Revue des Pyrénées*, le relief médical spécial à chacune de nos stations méridionales. Ce sera, croyons-nous, le moyen de faire la lumière au milieu des ténèbres, que les faiseurs, auxquels la *Revue des Pyrénées* est à jamais fermée, cherchent à épaissir encore pour en tirer un profit personnel & immédiat. Avec l'aide des laborieux pionniers qui ont pour objectif le bien de leur station, nous arriverons aussi à tracer l'hygiène de ces baigneurs, qu'un affolement inouï entraîne au sortir du bain vers nos sommets glacés, & qui, par un surmenage physique de jour & de nuit, empêchent les eaux de leur procurer le bien-être corporel &

Digitized by Google

moral qu'ils étaient venus leur demander. Cette hygiène, déplorable pour les malades (il ne s'agit pas ici des touristes valides), ne contribue pas moins que les autres erreurs, à l'abaissement de nos stations.

Les cas les plus remarquables de guérison que nous obtenons à notre époque, se produisent chez les malades qui mènent aux eaux la vie calme & saine de nos pères. Les statistiques faites sur les pauvres, donnent des cas de guérison bien plus nombreux pour les mêmes maladies, que les statistiques portant sur la clientèle riche. Si la constitution généralement résistante du paysan est pour quelque chose dans ces résultats, il est certain que la vie tranquille que ce paysan mène pendant son traitement thermal, joue peut-être le plus grand rôle dans l'obtention des cures heureuses. La meilleure preuve de la valeur de l'assertion précédente, est fournie par les résultats comparatifs obtenus avec les malades riches, qui se soignent sérieusement, & avec ceux qui tourmentent leur traitement par une vie agitée. Les cas de guérison chez les premiers, sont de 80 pour 100 supérieurs à ceux que l'on obtient avec les seconds.

En résumé, nous dirons que pour assurer à nos stations pyrénéennes & méridionales un avenir brillant & fructueux, il faut :

1° Ne pratiquer sur les sources que des opérations de captage rationnelles & complètement scientifiques.

2° Ne bâtir ou ne modifier un établissement thermal qu'après avoir examiné, en se basant sur les sciences géologiques, chimiques & médicales, quelles sont les installations qu'il comporte.

3° Ne publier sur la valeur médicale des eaux que des travaux sincères, étrangers à toute idée de mercantilisme.

4° Engager les malades qui y viennent à se soigner sérieusement.

5° Éviter que les propriétaires ou les fermiers des thermes, ne s'engagent à la fois dans l'exploitation des eaux & des casinos. Persuadés, malheureusement avec raison, que les casinos & les maisons de jeux sont pour eux la source de

Digitized by Google

revenus plus faciles & plus considérables que ceux obtenus par la vente de l'eau, ils négligent souvent les thermes, qui, de ce fait, dépérissent de plus en plus.

Hydrologues, mes compatriotes, qui donc accepterait parmi vous, de laisser nos belles stations pyrénéennes & méridionales rester à peu près improductives, & ne plus occuper que le second rang?

Le fanal de la science des eaux minérales fut allumé pour la première fois, il y a bien des années, sur la tête de nos géants pyrénéens, d'où sa lumière éclaira tout le monde hydrologique.

Disciples des Bordeu, des François, des Fontan & des Filhol, unissons-nous donc sans arrière-pensée. Des Albères au pays basque, nous pouvons former une armée de pionniers qui, sous la bannière de l'Association pyrénéenne, comme elle l'a fait sous celle du Congrès de Biarritz, excitera la reconnaissance des malades, l'admiration des travailleurs de tous les pays, en s'attirant le respect & l'attachement de ceux que nous aurons aidé à triompher, dans une lutte où la passion & la rapacité sans limite de quelques affamés, tend à ruiner une partie des populations méridionales, en dévorant des milliers d'innocentes & d'honnêtes victimes.

Associons nos efforts, car, par nos travaux communs, nous sommes appelés à faire de ces régions méridionales, sans rivales au point de vue de la richesse & de la variété de leurs sources thermales, le rendez-vous général de tous les malades désireux d'y venir en toutes saisons, & de tous les points de l'univers.

Dr F. GARRIGOU.

Digitized by Google

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

DES PYRÉNÉES ET DU MIDI DE LA FRANCE

Le champ des découvertes épigraphiques est loin d'être épuisé dans les Pyrénées françaises & espagnoles & dans la région du midi de la France. Si le hasard est le grand inventeur, des recherches attentives & multipliées valent souvent à leurs auteurs de précieuses trouvailles. Ainsi, dans le seul territoire d'une cité de la Novempopulanie, la *civitas Convenarum*, il m'a été possible, après les abondantes récoltes successivement faites par Dumège, Barry & M. le baron d'Agos, de relever déjà près de cent inscriptions inédites, les unes entières, les autres à l'état de simples fragments.

Au mois de janvier dernier, le sol de Narbonne, qui recèle encore tant de trésors archéologiques, a livré une inscription, malheureusement incomplète, mais déjà interprétée & restituée en grande partie, grâce à l'érudidition de MM. Héron de Villefosse, Otto Hirschfeld & Mommsen, Allmer, Mispoulet & P. Guiraud. Ce précieux monument est le texte d'une loi émanée de l'empereur & contenant les détails les plus précis sur le ministre unique du culte impérial dans la Narbonnaise, sur les fonctions de ce flamine, ses droits & ses privilèges, &c. (*C. I. L.*, XII, 6038).

La *civitas Tolosa* doit être plus riche en inscriptions romaines qu'elle ne le paraît jusqu'à ce jour. Récemment, la ville d'Aire, qui n'avait encore rien fourni à l'épigraphie antique, a doté le panthéon pyrénéen d'une nouvelle divinité. Plus récemment, on a découvert en Espagne, à Barcelone, une inscription de l'an 107, mentionnant un citoyen Convène,

Digitized by Google

M. Antonius Antullus, cives (pour *civis*) *Convena*[1]. En ce moment même, des fouilles sont entreprises par MM. de Cardaillac & Rosapelly, sur les hauteurs de Saint-Lézer, le *Castrum Bigorra* de la cité de Tarbes, où j'ai trouvé, le 28 octobre dernier, avec l'assistance de ces deux zélés archéologues & de M. Labrouche, un monument funéraire portant le signe caractéristique de l'*ascia*.

Je recevrai avec reconnaissance & je mentionnerai à cette même place les communications relatives aux découvertes épigraphiques qui seront faites désormais dans les Pyrénées françaises & espagnoles & dans la région du midi de la France[2]. Ce bulletin contiendra, d'ailleurs, d'autres notices que les miennes, chacune suivie du nom de l'auteur.

Et pour commencer dès à présent cette publication, voici quelques inscriptions inédites du Comminges, territoire primitif de la *civitas Convenarum*, dans la Novempopulanie ou Aquitaine ethnographique.

I. — Cippe en marbre blanc, recueilli à Ardiège & faisant aujourd'hui partie de ma collection; il est consacré à une divinité topique, connue par un grand nombre de monuments trouvés au même lieu, Leherenn; préféricule sur le latéral droit; la pierre avait été sciée, au côté gauche, pour former l'encoignure d'une construction.....

▒▒▒ERENNO	[*Leh*]*erenno*
▒ARTI	[*M*]*arti*,
▒▒▒RANIA	[*Se*]*rania*
▒NGENVA	[*I*]*ngenua*
▒▒▒S▾L▾M	[*v*(*otum*)] *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

« A Leherenn Mars, Serania Ingenua acquitte son vœu avec empressement & reconnaissance. »

1. D'après les renseignements qui me sont fournis; je n'ai pas vu le monument.

2. M. Morel, de Saint-Gaudens, me communique, pour la *Revue*, une inscription qu'il a copiée lui-même, en 1852, alors qu'elle était encastrée dans le contrefort sud-est du château de Saint-Roman, commune de Maussanne, près d'Arles, — en dehors, par conséquent, du domaine de nos études; mais ce texte ne se trouvant pas dans le tome XII du *Corpus*, il me paraît utile de le reproduire : VALERIO | MAXIMO | FIRMVS | FIL(*ius*).

Digitized by Google

La restitution ne présente aucune incertitude, sauf, peut-être, en ce qui concerne le gentilice de la dévote, *Serania*, nom qui se retrouve souvent dans les textes du Comminges.

Le dieu Mars a été associé ou même assimilé à quelques divinités pyrénéennes. D'autres épigraphistes ont fait connaître Mars Leherenn, d'Ardiège, & Mars Lelhunn, d'Aire-sur-l'Adour; j'ai signalé Mars Arixon, de Loudenvielle, & Mars Daho, de Gourdan [1].

II. — Cippe en marbre blanc de Saint-Béat, comme la plupart des inscriptions antiques des Pyrénées centrales, conservé au Musée de Tarbes & provenant de Montsérié, localité où l'on a découvert un grand nombre de monuments consacrés au dieu Erge & quelques cippes dédiés à Mars; hauteur de la pierre, 0^m35; la corniche, mutilée à gauche, porte la première ligne de la légende :

▨RGE DEO	*[E]rge deo,*
ORO	*Oro,*
BELEXENNIS	*Belexennis*
FIL	*fil(ius)* ou *fil(ia)*,
V▾S▾L▾M	*v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*

« Au dieu Erge, Oron, fils de Belexenn, acquitte son vœu avec empressement & reconnaissance. »

J'ai relevé cette inscription, le 27 octobre dernier, avec le concours de M. Paul Labrouche, archiviste du département des Hautes-Pyrénées, M. Xavier de Cardailhac, avocat à Tarbes, membres de l'Association pyrénéenne, & M. Dufour-Clarac, vice-président de la Société académique des Hautes-Pyrénées.

III. — Cippe trouvé par M. Trey, en 1884, à Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugudunum Convenarum*), dans les

1. Le seul monument qui soit dédié *Marti Daho* m'a été gracieusement donné par mon érudit collègue de la Société des études du Comminges, M. le baron Marc de Lassus. J'avais acquis les deux cippes votifs qui mentionnent Mars Arixon : l'un est dans ma collection; j'ai cédé l'autre à mon regretté ami, Benjamin Fillon, qui l'a lui-même offert au Musée national de Saint-Germain.

Digitized by Google

substructions d'une grange, près de la porte Majou; la corniche & la base manquent; hauteur du dé, 0^m30.

I ▾ O ▾ M	*J(ovi) o(ptimo) m(aximo)*
IVLIA▾IN	*Julia In-*
GENVA	*genua*
V▾S▾L▾M	*v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

« A Jupiter très bon & très grand, Julia Ingenua acquitte son vœu avec empressement & reconnaissance. »

IV. — Fragment supérieur de cippe, haut de 0^m16, recueilli par M. Trey, en 1886, aux pieds des remparts de Saint-Bertrand, près de la porte de Layrisson.

DEO MAR	*Deo Mar-*
TI▾IVCID	*ti. Lucid[ius ?]*
.....	

Le nom de la personne qui a dédié ce monument au dieu Mars, est brisé & je propose, sous toutes réserves, la restitution de Lucidius, & non Lucilius, à cause de la forme de la partie supérieure de la cinquième lettre.

V. — Fragment de plaque de marbre blanc, trouvé par un laboureur, en décembre 1887, dans la « ville basse » de Saint-Bertrand, au quartier de Gouget; l'inscription est très incomplète.

DIS.....	*Dis [Manibus ?]*
.....NINVS.....	*[Satur]ninus ?*
.....M	

Ce texte a donné lieu, dans un journal local, à des interprétations qu'il me paraît inutile de reproduire; il n'est donc pas absolument inédit.

VI. — Grand cippe rectangulaire, en granit, haut de 1^m97, sur 0^m50 de largeur & 0^m40 d'épaisseur, faisant partie de ma collection depuis le mois de septembre dernier; il se trouvait à Bordères-en-Louron, au pied du mur d'une grange apparte-

Digitized by Google

nant à M. Lac, construite sur les ruines d'une très ancienne chapelle dédiée à Notre-Dame : c'est là que je copiai l'inscription pour la première fois, au mois de septembre 1881. L'eau pluviale, en tombant de la toiture de la grange sur la pierre, a rendu encore plus frustes les deux lettres initiales (D. M) qu'il m'avait semblé voir tout d'abord. Les caractères sont bien faits, mais d'un déchiffrement assez difficile ; ils ont une hauteur moyenne de $0^{m}07$.

	[D ▾ M]	[*Dis Manibus*]
	Θ	*O(biti)*
	HARSORI▾SEN	*Harsori, Sen-*
	IXSONIS▾F▾V	*ixsonis f(ilii) : v(iva)*
5	HAVTENSE▾SOM	*Hautense, Som-*
	ENARIS▾F▾VXSOR	*enaris f(ilia), uxsor.*
	OXSON▾ET▾GE	*Oxson et Ge-*
	REXSO▾ET▾SEVE	*rexso et Seve-*
	RVS▾FILI▾H▾S▾S	*rus fili(i) h(ic) s(iti) s(unt).*
10	V▾SERANVS▾HA	*V(ivus) Seranus, Ha-*
	RSORI▾F▾T▾P	*rsori f(ilius), t(estamento) p(osuit).*

« Aux dieux mânes de feu Harsorus, fils de Senixson : vivante, Hautense, fille de Somenar, son épouse. Oxson, & Gerexson & Severus, ses fils, sont ensevelis ici. Vivant, Seranus, fils d'Harsorus, a fait (faire ce tombeau), en exécution du testament. »

Ligne 1 : Les deux lettres ont laissé si peu de traces sur la pierre, qu'on ne peut même pas affirmer qu'elles y aient été gravées. La formule D M suivie du sigle O se lit sûrement sur une stèle d'Armenteule, village tout voisin de Bordères, dans la vallée de Louron.

Ligne 2 : La lettre O, abréviatiou de *obitus,* est barrée.

Ligne 4 : Le V, abréviation de *viva* est barré ; même observation pour le V, abréviation de *vivus,* qui commence la dixième ligne.

Ligne 7 : Pour la deuxième lettre, j'ai hésité entre X & R.

Ligne 11 : Les sigles T P peuvent se lire aussi *titulum posuit.*

Digitized by Google

Quand le monument est construit, le père & trois de ses enfants sont déjà décédés; sa femme & un de ses fils survivent. Le grand-père paternel, Senixson, & le grand-père maternel, Somenar; le père, Harsor, & la mère, Hautense; deux enfants, Oxson & Gerexson, portent tous des noms nationaux; les deux autres enfants, Severus & Seranus, ont déjà reçu des noms latins. Le travail de romanisation commençait donc à s'opérer, quand l'inscription a été faite.

Ce texte, d'une importance médiocre au point de vue de la philologie classique, présente à nos yeux un véritable intérêt; il enrichit l'onomastique pyrénéenne de plusieurs vocables inconnus jusqu'à ce jour. *Diligo Burdegalam, Romam colo*, disait Ausone. Admirons, utilisons les belles inscriptions romaines; ne négligeons pas nos inscriptions nationales.

Julien SACAZE.

Digitized by Google

SPÉCIMENS COMPARATIFS

DES

IDIOMES PYRÉNÉENS

PREMIÈRE SÉRIE

Quelques-uns de nos collaborateurs ont bien voulu se charger d'écrire, pour la *Revue des Pyrénées,* des études spéciales sur les idiomes du Midi de la France. A côté de ces dissertations historiques & philologiques il nous paraît intéressant de placer des spécimens de nos divers dialectes tels qu'ils sont parlés actuellement. Les matériaux ainsi recueillis pourront servir à des études comparées sur le basque français & espagnol, le gascon, le languedocien, le catalan espagnol & français; ils permettront aussi de classer les dialectes, les sous-dialectes & les variétés dialectales modernes qui se remarquent parfois entre des localités toutes voisines.

Nous emprunterons quelques-uns de ces spécimens au *Receuil de linguistique & de toponymie des Pyrénées*[1]; d'autres nous seront fournis

1. Ce recueil manuscrit, conservé dans la Bibliothèque publique de la ville de Toulouse, forme trente-cinq volumes in-4°. Il a été composé, en 1887, par MM. les instituteurs & par quelques collaborateurs bénévoles, à l'occasion de l'Expositon internationale de Toulouse. Nous en avons extrait les spécimens que nous publions aujourd'hui, &, s'il y a lieu, nous continuerons de puiser à cette source, avec réserve, d'ailleurs. La partie relative à la toponymie de chacune des communes des départements pyrénéens contient souvent des indications précieuses; nous en ferons notre profit. Quant aux traductions, il en est plusieurs de bonnes, plusieurs aussi de médiocres. Il existe, dans les idiomes du Midi une infinité de sons que le français ne possède pas, &, pour rendre ces sons, on n'a pas établi un système unique de transcription. En tenant compte des nombreuses difficultés d'une

Digitized by Google

par les érudits qui voudront bien s'associer à une œuvre utile, si elle est traitée avec soin.

Julien SACAZE.

LA LÉGENDE DE BARBAZAN.

(Texte à traduire.)

Il y avait autrefois, dans un village des Pyrénées, un homme & une femme qui étaient très vieux. Ils n'avaient qu'une petite maison, un jardin & une vache. Mais, si pauvres qu'ils fussent, ils secouraient toujours ceux qui étaient plus pauvres qu'eux. Un jour, la terre était couverte de neige & il gelait à pierre fendre. Tous les gens du village se chauffaient en mangeant & buvant; ils étaient riches & heureux. A l'entrée de la nuit, deux voyageurs qui venaient de loin voulurent s'arrêter dans ce lieu, parce qu'ils avaient froid & faim. Ils frappèrent à une porte, puis à une autre & à d'autres encore : personne ne voulut les laisser entrer, ni leur rien donner à manger. Chassés de partout, poursuivis par les chiens furieux, les deux étrangers ne savaient où aller, quand ils se trouvèrent à l'extrémité du village, devant la maison de cet homme & de cette femme qui étaient pauvres. En entendant leurs plaintes, le mari s'était mis à la fenêtre pour les appeler, & sa femme était allée vite ouvrir la porte. Sans leur demander qui ils étaient, ils les firent entrer & asseoir à leur foyer; puis, ils leur servirent du lait & quelques châtaignes, tout ce qu'ils avaient. Mais alors, Notre-Seigneur — c'était lui, avec saint Pierre, — se leva, la tête toute brillante, & il leur dit : « Vous autres, vous êtes pauvres & bons; vos voisins sont riches & méchants. Que la justice de Dieu se fasse! » Aussitôt la terre trembla, Jésus & saint Pierre disparurent & les deux vieillards tombèrent à genoux..... Le lendemain matin, quand ils voulurent aller au village, pour savoir ce qui s'était passé, ils ne virent aucune maison : à leur place, il y avait un lac, celui qui se trouve encore aujourd'hui entre le village de Barbazan & la ville de Saint-Bertrand de Comminges. Il faut assister les malheureux.

telle œuvre, exécutée en un mois, sous notre seule direction, dans trois mille quatre cent cinquante communes, le travail paraît assez satisfaisant; son utilité deviendra de plus en plus grande, au fur & à mesure que nos vieux idiomes, battus en brèche par la langue française, iront s'altérant & se perdant, & que les noms de lieux se corrompront eux-mêmes au point de ne plus avoir leur signification première. — On relèvera, dans les diverses traductions, des fautes d'orthographe, d'accentuation, &c. : notre devoir est de publier les spécimens tels qu'ils nous ont été donnés par les auteurs, en laissant à chacun le mérite & la responsabilité de son œuvre.

Digitized by Google

BARCELONE (Catalan espagnol).

LA RONDALLA DE BARBAZAN TRADUIDA EN CATALA.

Una vegada hi habia en un poble dels Pirineus un home y una dona que eran molt vells. No tenian mes que una caseta, un hort y una vaca. Mes pobres com eran feyan sempre caritat als que eran mes pobres que els. Un dia, la terra estava coverta de neu y 'l glas partia las pedres. Tota la gent del poble se escalfava, menjava y bebia; eran richs y dixosos. Al caure la nit, dos viatgers que venian de llung desitjavan aturarse en aqueix poble, puig tenian fret y fam; trucaren à una porta, aprés à altres y à altres : ningù los volgué obrir ni donarlos res per men jar. Llansats de pertot, perseguits per los gossos enrabiats, los estrangers no sabian ahont anar, quan se ensopegaren al cap del poble, davant la caseta d'aqueix home y d'aqueixa dona qui eran tan pobres. Encara no senti queixes que 'l marit tragué 'l cap à la finestra per cridarlos, y sa muller corregué obrir la porta. Sens demandarlos qui eran, los feren entrar y seure a la vora del foch; apres los oferiren llet y castanyes, tot lo que tenian. Mes llavores, Nostre Senyor — eran ell y sant Pere — s'aixecà, ab lo cap tot resplandent, y 'ls digue : « Vosaltres son pobres y bons; vostres vehins son richs y dolents. Que 's fassa la justicia de Deu! » Tot seguit la terra tremolà, Jesus y sant Pere desaparegueren y los dos vells caygueren de genolls..... Lendema al mati, quan volgueren anar al poble, per saber que hi havia succeit, no hi vegueren cap casa : en son lloch, hi havia un estany, l'estany que 's troba encara entre la vila de Barbazan y la de sant Bertran-de-Comminges. Cal ausiliar als pobres.

Jacinto VERDAGUER.

En donnant la première place, dans ce recueil, à un Catalan d'Espagne, nous voulons témoigner à la fois de notre amitié pour nos voisins & de notre admiration pour l'illustre poète du *Canigou* & de l'*Atlantide*, qui, lui-même, a dédié l'une de ces œuvres « als Catalans de França ».

Digitized by Google

PERPIGNAN (Catalan roussillonnais).

LA LLEGENDA DE BARBAZAN.

Una vegada hi havia en un poble dels Pirineus un home y una dona que eran molt vells. No tenian sino una caseta, un hortet y una vaca. Un dia la terra estava tota cuberta de neu y gelava crudelment. Tota la gent del poble estavan escalfantse, tot menjant y bebent; eran richs y del tot ditxosos. A entrada de fosch, dos viandants que de molt llung venian, volguèren aturarse en eix poble perque patian fret y fam. Trucaran a una porta, després à altra, y a altras mès encara; ningù volgué retirarlos, ni darloshi que menjar. Despedits de pertot, empaytats per cans rebiosos, los dos forasters no sabian ahont anar, quant se trobàran al extrem del poble, davant de la casa del home y la dona que eran pobres. Al sentir sos plants, lo marit sorti à la finestra pera cridarlos, y sa muller s'en ana tot seguit à obrirloshi la porta. Sens preguntarloshi qui eran, los feren entrar y séurer à sa llar. Després los hi serviren de llet y castanyas, tot quant tenian. Mès alashoras, Nostre Senyor — puix era ell ab Sant Pere, — s'aixeca, ab lo cap tot resplandent y loshi digué : « Vosaltres sou pobres y bous; vostres « vehins son richs y dolents. Que la justicia de Deu se execute. » Al instant la terra tremola, Jesus y sant Pere desapareixeren, y 'ls dos vellets cayguèren de genolls. Al endèma de mati quant volguèren anar al poble per saber lo que havia passat, no vegeren pus cap casa; en lo lloch qué ocupavan aquestas, hi havia un llach, lo mateix que s'troba avuy encara entre 'l poble de Barbazan y la vila de Sant-Bertrand de Comminges. Es preas auxiliar als infelissos.

Justin PÉPRATX.

Digitized by Google

CASTELNAUDARY (languedocien).

LÉ COUNTÉ DÉ BARBAZA.

l'àio lés aoutrés cots dins un bilaché dé las Piréneos un omé & uno fénno qu'éroun pla biels. N'aion pus qu'un oustalet, un ort & uno baco. Mè, ouata paourés qué fousquèssoun, sécourission touchoun aquélis qu'èroun pus paourés qu'élis. Un joun la térro èro cubérto de nèou, è tourràо à péiro fendré. Toutoï laï gens dél bilaché sé réscalfuràoun, én manjan é béguén; èroun richos é urouzos. Su la bouco dé la néit, douï bouaichous qué bénion dé lénh boulguèoun s'arrésta dins aquél éndréït, pér ço qu'aïon fréch é talén; tustèoun à-n-uno porto, apéi à-n-uno autro e à-n-d'autros encaro: digus boulguet pos léï daïssa dintra, ni i balha rés pér manja. Cassats d'apertout, pérséguits pér léï goussés furiouzés, léï dous estranjès sàion pos ount ana, quant s'atroubèoun al cap dèl bilaché, daban l'oustal d'aquél omé é d'aquélo fénno qu'èroun paourés. En-t-aouzin sous planhs, l'omé sèro més à la finèstro pér lés quirda, é sa moulhé èro anado bité durbi la porto. Sans i démanda qunis èroun, léï fasquèroun dintra e assiéta à soun foc; apéï, ï sérbisquèoun dé laït é qualquos castagnos, tout ço qu'àion. Mès, alabets, Nostré-Segné — éro él damé Sant-Peïré, — se lébèt, lé cap tout luzént, é i diguèt: « Bous aous, ets paourés é bous; bostrés bézis soun richés é maïssants. Qué la justiço de Dïous se fasqué! » Sul cop la terro trémoulèt, Jésus é Sant Péïré disparésquèoun é léï dous bïels toumbéoun d'à genouls. Lé lendéma, quant boulguéoun ana al bilaché pér sabé ço qué s'éro passat, béjèoun pas cap d'oustal; à sa plaço, i àio un lac, lé qué s'atrobo abéï éntré le bilaché de Barbazà é la bilo dé Sant-Bertran dé Couminjé. Cal sousta léï malurouzés.

A. Fourès.

Digitized by Google

CASTILLON-DE-LUCHON (gascon).

ET COUNDE DE BARBAZAN

Beri dies a d'acro, que y ahue en un bilatge des Pirenès un home è ua henna qu'èren bielhi, bielhi. Que nou ahuen q'ua maydouota, un cadau è ua baca. Mès, per praubi que houssen, qu'assitauen toustem es de qui èren mès praubi qu'éri. Un dia era[1] terra qu'ère caperada de gnèu è que tourraue a hè hiene es peyres. Touti es d'et bilatge qu'es cahouahouen en minja è behoue ; qu'èren arrichi è huroudi. A'ch escus cay, dus bouyatjurs que benguien de lougn qu'es bouleren esta en aquet loc, pramou qu'ahuen heret è hame : que tustèren à ua porta, apuch a uauta è a d'autes encara : arres nou les boulec atura ne balhales arren enta minja. Acassadi de pertout, hourradi pes cas iradi, es dus hourastès qne nou sabien aun da, quan houren at cournè d'et bilatge, dehouant era casa d'aquech home è d'aquèra henna qu'èren praubi. En entene-les a doulenta, ech home qu'ahue acampat ena hiestra 'ta souha-les, è sa moulhè qu'ère 'nada biste ourbi era porta. Sense espia-les se qui èren, que les heren entra è sède en lou larè ; apuch que les balhèren leyt è qauques castagnes, tout ço qu'ahue n. Mès alabets Noste Segne, — qu'ère ech, d'ab sen Pè, — qu'es lheouèc, et cap tout lugarent, è que les diguec : « Boud'auti, qu'ets praubi è brabi ; es bosti bedis que soun arrichi è doulenti. Qu'era justicia de Dieu se hasse ! » De camin, que hec terra-trem ; Jèsus è sen Pè que s'houneren, è es dus bielhs que queyren de ouls... A lendeman de maytis, quan bouleren ana entab' bilatgé 'ta sabe ço que s'ère spassat, que nou biren cap de maydoun : ara lou plaça que y ahue un boum, et de qui s'trobe encara gouhe tram & bilatge de Barbazan è 'ra bila de Sen-Betran-de-Coumenges. Que cau ajuda es maluroudi.

FORTINE.

1. Le traducteur aurait plusieurs observations à présenter, spécialement en ce qui concerne la transcription du patois, souvent défectueuse ; il croit plus utile de faire la remarque suivante : L'article-pronom *et, era,* « le, la, lui, elle, » fait *ech* devant une voyelle ou un *h* muet, pour le masculin seulement ; au pluriel, *eri, eres,* « eux, elles, » deviennent exclusivement pronom, & l'article est *ets* pour le masculin, devant une voyelle ou un *h* muet, & *es* pour tous les autres cas des deux genres.

Digitized by Google

AGEN (Lot-et-Garonne).

Y abio aoutrés cots dins un bilaggé dé las Pyrénéos un homé et uno fénno qué èrén prà bièls. N'abian qu'uno pitchouno maysou, un jardi & uno bàco. Mes, tant paourés qué fussén, aïdabén toutjours lous qué èrén may paoures qué dés. Un jour, la terro èro couberto dé nébéjo, & gelabo à fendré las peyros. Touts lous d'aou bilagge sé caoufabon, én minzan & bében; èron ritsés & huroux. A l'intrado dé la ney, dus bouaytjurs qué bénion dé lèn, boulguèron s'arrésta dins aquel éndrét, pramo qué abion frét & famé; truquèron and'unò porto, apey and'un' aoutro, & à d'aoutros enquèro : digün nou boulguèt lous deyssa dintra, ni lour douna dé qué mintza. Cassats dé pértout, pérséguits dés cas furious, lous dus estrangès sabian pus ound'ana, quan sé troubèron al bout del bilaggé, dèban la maysou d'aquel home & d'aquélo fénno qué èrén paourés. En intenden lour planzé, l'homé s'èro boutat à la finestro per lous appela, & sa fenno èro anado bisté durbi la porto. San lour y damanda qui èron, lous firén dintra & siéta à lour fouyé; apey lour y serbiron dé ley & quaouquos castagnos, tout ço qu'abion. Mès, ala-bét, Nostré Ségné, — acos èrò dél, dambé Sén Pèyré, — sé lébèt, lou cat tout énlucat, & lour y diguèt : « Bous aoutrés, sets paourés & boùs; bostrés bézis soun ritsés & meyssans. Qué la tzustisso dé Diou sé fagué! » Et sul cot la terro tremblèt, Yésus & Sén Peyre disparesquèron & lous dus bièls toumbèron à tzinouls... Lou llendouma màti, quan boulguèron ana al bilaggé, per sabè ço qué s'èro passat, besquèron cat de maysou; à lour plaço, y abio un lat, lou qué sé trobo enquèro adàro éntré lou bilaggé dé Barbazan & la bilo dé Sén-Bértrand dé Coumingés. Cal assista lous malhurous.

MEYNIAL.

Digitized by Google

SAINTE-ENGRACE en Soule (basque[1]).

Bacen beste orduz bortu ondouetaco herri batetan guiçoun bat eta emazte bat çouin hanitz cahar beïtciren. Etcien etche tchipy bat, baratce bat eta behi bat baïcic. Bena coumbat nahi praübe ciren, sokhorritcen citicien bethi berac beno praübiagouac. Egun batez, lurra gorderic cen elhurrez, eta kharrountatcen cian harrien erdiratcialano. Herrico jentiac oro berotcen ciren, jaten eta edaten ari cirelaric; aberats eta irous ciren. Ulhun gnabarrian, bi bidejant hurrunetic horra cirenac ekhuratu nahi içan ciren lekhu hartan, ceren eta hotz eta gosse beïtciren; jo cien bortha batetan, guero beste batetan eta beste çoumbaïtetan orano : ihourc ere etçutian utci nahi ukhen sartcera ez eta ere deüsere eman jatera. Ohilturic orotaric, hor oldartiez lastercaturic, bi arrotcec etçakien nourat jouan, nouis eta ere aguitu beitciren herriaren bazterrian, guiçoun eta emazte praübe ciren hen etchiaren aïtcinian. Hen couintac entçunic, senharra aguertu cen leïhouala hen deïtceco, eta haren emaztia jouan cen bertan bortharen çabaltcera. Her galthatu gabe nour ciren, sar eraci eta jar eraci çutien beren su bazterrian; güero, cerbütchatu ceyen ezne eta coumbaït gaztagna, berec ciena oro. Bena ordian goüre Jinco Jaüna, houra cen, Jondone Phetirireki, chutitu cen, buria oro distiraturic, eta erran ceyen : « Ciec, praube eta houn ciradeye; cien aiçouac aberats eta gaichto tuçu. Jincouaren justicia eguin bedi! » Haïmbestenareki lurra ikharatu cen, Jesus eta Jondone Phetiri galdu ciren eta bi çaharrac belharico erori... Biharamun goiçan, nahi içan cirenian jouan herriala, jakiteco cer igaran cen, etcien ikhoussi etcheric batere : hen lekhian bacen phutçu bat, çouin orano egun ere edireïten beïta Barbazaneco herriaren eta San Bertrand de Commingeseco hiriaren artian. Behar dira laguntu beharrunantac.

P. DUQUE.

1. La langue basque n'a pas d'orthographe classique. Nous donnons celle du traducteur, bien qu'elle ne soit pas généralement employée par les auteurs modernes. (Note de M. Louis GÉZE.)

Digitized by Google

LA GROTTE DE MALARNAUD

(Canton de Labastide-de-Sérou, Ariége.)

Découverte d'une mâchoire humaine dans des dépôts de la première époque quaternaire.

Depuis longtemps les grottes de Durban avaient été désignées à mon attention. Quelques explorations rapides avaient été faites par plusieurs membres de la Société ariégeoise, & le bulletin de cette Société[1] signale aux explorateurs la grotte de Gouarné comme renfermant « une brèche pétrie de silex & d'ossements divers parmi lesquels des os de renne. Gouarné a donc servi d'abri à l'homme préhistorique. »

C'est à six kilomètres environ du Mas, en suivant l'Arize, que se trouve le moulin de Gouarné. Si, du moulin de Gouarné, on prend le chemin qui gravit la montagne vers l'ouest, au bout d'une demi-heure de marche, on rencontre quelques maisons. Demandez à un des habitants de vous conduire au *trou de Malarnaud*. La course, pénible à travers une forêt, vous amènera sous une voûte de plus de six mètres de hauteur; la galerie large de trois à quatre mètres & horizontale, vaguement éclairée par une fissure, fait tout près de l'entrée, un coude à gauche, puis se bifurque. La grande galerie de gauche, assez large & profonde d'environ cinquante mètres, se termine à une muraille rocheuse. La galerie de droite est de beaucoup plus intéressante & plus étendue. On circule partout aisément jusqu'à un abîme d'une profondeur énorme si on en juge par le bruit que font les pierres en y tombant. Au delà de l'abîme la grotte continue. « Quelques coups de pioche (dit le premier explorateur de cette caverne), « suffisent pour amener des ossements d'*ursus spelæus*, on y a trouvé

1. Janvier 1884, n° 4, pages 171, 172.

Digitized by Google

« aussi une mâchoire humaine. Le sol est sans stalactites, il est composé « d'une terre peu humide, où les blaireaux creusent leurs galeries[1]. »

Le hameau de Montseron se trouve à demi-heure du trou de Malarnaud. L'instituteur M. Bourret, qui devait sans doute avoir connaissance des fouilles citées plus haut, entreprit d'explorer entièrement cette vaste caverne. Aidé de quelques habitants de Montseron, il descendit à l'aide d'une échelle de corde au fond de la crevasse, & put aisément parcourir de vastes couloirs qui s'étendent à plus de trois & quatre cents mètres dans le calcaire de la montagne. Dans l'un de ces couloirs où primitivement il fallait passer en rampant, M. Bourret remarqua des ossements à fleur de terre empâtés dans la stalagmitte. Il fit des fouilles superficielles à la surface du sol, qui donnèrent une certaine quantité d'ossements parfaitement conservés & presque tous entiers.

Chargé par le Muséum de Paris d'une mission paléontologique dans les grottes de Pyrénees, aussitôt que j'eus connaissance de ces recherches, je me rendis à Montseron, & après un long examen des pièces recueillies, je compris que cette caverne pouvait offrir quelque intérêt scientifique. Mes fouilles commencèrent le 17 juillet & se sont continuées jusqu'en décembre. Je fis immédiatement creuser une profonde tranchée pour reconnaître le terrain & les couches qui obstruaient le couloir, où M. Bourret avait fait ses premières recherches.

Ce couloir a quarante à cinquante mètres environ. La tranchée a été faite à vingt-cinq mètres à partir du fond de la crevasse.

Le sol renferme à la surface des blocs de rochers tombés de la voûte. La tranchée a quatre mètres de profondeur. Elle se compose : 1° d'une couche de terre argileuse jaune de deux mètres d'épaisseur; 3° d'une seconde couche de terre noirâtre, sablonneuse reposant sur le sol primitif de la caverne.

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que ces deux couches sont séparées par un plancher stalagmitique dur & épais de trente à quarante centimètres. Il y a donc eu deux périodes de dépôts bien distinctes. Dans la première couche nous remarquons une grande quantité de bovidés, le *bison europæus,* le grand cerf, le renne, le cheval, le bouquetin, le chamois, le renard, le loup, la panthère. Dans la seconde couche, inférieure sous-stalagmitique, nous trouvons des carnassiers : le grand chat, le loup, le grand ours, la panthère, & fait très remarquable, & que je signale à votre attention, tout au fond de ce dépôt, l'un des plus anciens de la faune quaternaire, des débris humains parmi lesquels une mâchoire bien conservée & offrant les caractères de la plus haute antiquité de l'homme.

1. La caverne de Malarnaud a été visitée, en 1883, par MM. Duclos, président de la Société, Paul, préfet de l'Ariège, & J. Grégoire. C'est de cette excursion suivie de fouilles, que l'auteur, M. Grégoire, rend compte dans son article.

Digitized by Google

M. Henri Filhol, chargé par le Muséum de vérifier la couche sous-stalagmitique qui renfermait des débris si précieux, a bien voulu me communiquer la note suivante.

Je crois devoir rappeler en quelques mots une découverte analogue faite pendant l'hiver de 1865-1866, dans les cavernes des bords de la Lesse (Belgique), par M. Dupont[1].

Le trou de la Naulette sur les rives de la Lesse, est à vingt-huit mètres au-dessus du cours actuel de la rivière.

Cette caverne est, d'après M. Dupont, le type des repaires de bêtes féroces. Le sol se composait de limon dû aux inondations du fleuve & contenait sept nappes successives de stalagmites, indiquant autant d'émersions de la caverne; de même que les sept nappes alternantes de vase restent les témoins de sept inondations. Au-dessous de la seconde couche stalagmitique, on recueillit plusieurs débris humains, & notamment *une mâchoire inférieure* à laquelle manquait les branches montantes & une portion de la branche horizontale droite.

Cette mâchoire célèbre, offrant certaine analogie avec celle qui a été recueillie dans mes fouilles de la caverne de Malarnaud, j'ai cru devoir rappeler cette importante découverte.

Note de M. Henri FILHOL

Le maxillaire inférieur trouvé dans la caverne de Malarnaud provenait d'un sujet (probablement d'un homme) âgé de vingt à vingt & un ans, ainsi que permet de le constater la dernière molaire qui est en train de se développer. Les caractères qu'il accuse sont ceux d'une race primitive, peut-être un peu plus dégradée que ne l'est celle découverte dans le trou de la Naulette. La portion qui correspond à la symphyse est très peu élevée, moins qu'elle ne l'est sur l'échantillon que nous venons de rappeler, car elle atteint seulement $0^{m}026$. Son épaisseur, au même niveau, est un peu inférieure : $0^{m}014$. Quant à sa forme, elle est extrêmement remarquable. Lorsqu'on considère de profil le maxillaire inférieur de la Naulette, on remarque un rudiment de menton, tandis que sur la pièce que je fais connaître, il n'existe pas la moindre trace

1. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*,, 7e s., tome XXII, n° 7, 1866.

Digitized by Google

de cette saillie. Nous pouvons traduire ce fait en disant que le maxillaire de la grotte de Malarnaud est taillé plus obliquement de haut en bas & d'avant en arrière que ne l'est celui découvert en Belgique; il en résultait que la partie inférieure de la face prenait, qu'on me permette cette expression, plus l'aspect d'un museau. La face postérieure de symphyse était disposée de la même manière que celle de la Naulette. Les apophyses geni ont une disposition semblable, & les saillies, les dépressions du bord inférieur sont identiques. On ne peut être que très frappé de ces similitudes.

La première molaire, seule, du côté gauche a subsisté : cette dent est forte; elle porte un cinquième tubercule très accusé, & le diamètre antéro-postérieur de son alvéole (0^m01) est égal au diamètre antéro-postérieur de l'alvéole de la molaire suivante. Il en est de même du diamètre transversal (0^m09). La partie antérieure du bord alvéolaire présente plusieurs particularités qui doivent fixer l'attention. Au niveau des incisives, de la canine & de la première prémolaire, les dents sont insérées suivant une ligne plus transversale que sur la mâchoire de la Naulette; par conséquent, dans sa partie antérieure, notre maxillaire est moins arrondi en avant.

D'autre part, lorsqu'on l'examine, on est frappé de voir, sur la partie antérieure & médiane du bord alvéolaire, exister un espace inter-incisif énorme, mesurant 0^m004 de largeur. Si on recherche la cause de ce fait, on ne tarde pas à découvrir qu'il est dû à l'absence de la première paire d'incisives. La mandibule est parfaitement saine, & on ne saurait invoquer un accident ou un cas pathologique pour expliquer cette disposition. L'absence de la première partie d'incisive s'observe quelquefois, & il sera très intéressant d'apprendre par les découvertes de nouvelles mâchoires qui auront certainement lieu dans nos cavernes des Pyrénées datant de la même époque, si nous avons affaire à une simple anomalie, ce qui est très probable, ou bien à un caractère de race dû au développement considérable de la partie postérieure du système dentaire. La canine était normale, & la deuxième prémolaire avait subi une inflexion en sens opposé de celui qu'elle possède sur la

Digitized by Google

mâchoire de la Naulette. Au niveau de l'origine de la branche montante, le maxillaire était épaissi comme sur le maxillaire que je viens d'indiquer. L'apophyse coronoïde & le condyle étaient modérément élevés.

Il résulte de cette courte description, à laquelle succédera une analyse détaillée des caractères que nous ne pouvons que signaler ici, que le maxillaire trouvé dans la grotte de Malarnaud provient d'une race humaine semblable à celle occupant à la même époque la Belgique; cette race possédait comme caractère de variation d'avoir un menton plus fuyant.

Cette dispersion d'une même race humaine sur une grande étendue de pays, à une époque si reculée, constitue un fait très remarquable.

Les animaux ensevelis dans la couche de limon renfermant la mâchoire humaine étaient les suivants :

Leo spelæus.

Hyæna spelæa.

Une panthère d'espèce nouvelle.

L'*Ursus spelæus* & toutes ses variétés.

Le *Canis lupus.*

Le *Cuon Europæus, trouvé pour la première fois dans les Pyrénées.* Les *Cuons* vivent aujourd'hui sur les plateaux de l'Hymalaya.

Le *Canis vulpes.*

Un cerf.

Le *Rhinoceros tichorhinus* & un éléphant.

Dans la couche supérieure d'âge plus récent, séparée par une stalagmitte, on rencontre :

1° Une panthère semblable à celle d'Algérie; on ne saurait la séparer spécifiquement.

2° Le loup.

3° Le renard.

4° Le *Bison Europæus,* en quantité.

5° Le *Cervus elaphus.*

6° Le renne.

7° Le bouquetin.

8° Le chamois.

9° De nombreux ossements d'aigle.

Digitized by Google

Comme conclusion au compte rendu rapide de ces fouilles, nous pouvons constater une fois de plus, l'antique existence de l'homme, & sa contemporanéité avec des animaux disparus — dans la grotte de Malarnaud. — Une série de faits analogues a été observée non-seulement en France, mais en Belgique, en Angleterre, en Italie, en Allemagne; partout les circonstances sont identiques ou analogues; ce sont des cavernes où l'on a trouvé mêlés à des animaux antédiluviens, soit des débris humains, soit des objets manifestement travaillés de main d'homme, & souvent les objets sont disposés de telle sorte, qu'on ne peut douter de la contemporanéité de l'homme & des animaux.

Félix RÉGNAULT.

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE

LES ORAGES

Le service des observations météorologiques a été organisé en France dans l'année 1864 par M. Leverrier. Son utilité & son importance ne sont plus à discuter. De nombreux observatoires ont été créés en Europe & en Amérique, de manière à suivre la marche des grands mouvements atmosphériques dans tout l'hémisphère boréal, autant que le permettent les grandes étendues des mers. Mais à côté de ces phénomènes qui obéissent à des lois générales & qui déterminent les caractères principaux des climats des grandes régions, se développent d'autres faits soumis à des causes secondaires, qui introduisent les perturbations les plus variées dans les effets des causes générales, & constituent ainsi la diversité infinie des climats locaux. L'étude des lois générales étant arrivée par la création des observatoires, il reste à organiser celle des perturbations, qui doit être la base de la météorologie pratique, de celle qui permettra la prévision du temps local dès les premiers symptômes saisissables & certains. Cette science si éminemment utile, qui intéresse tous les actes de notre existence, on la trouve à l'état embryonnaire & confus chez les habitants de la campagne qui vivent en plein air, & dont le travail doit suivre les variations atmosphériques. Il s'agit de l'étudier régulièrement & de la constituer sur des bases certaines, en partant d'observations faites avec soin & avec persévérance. Toutes les observations qu'on peut faire à cet égard sont utiles. Cependant, on avait jugé bon de commencer par celles qui ont pour objet les phénomènes dont les caractères & la marche étaient les plus faciles à constater. M. Leverrier, en effet, lorsqu'il organisa les Commissions départementales, leur donna pour

Digitized by Google

principale mission d'observer les orages. Pour ces météores, comme pour la pluie, pour le vent, pour le froid & pour la chaleur, les causes locales ont une grande influence, puisque l'observation prouve qu'ils sont répartis d'une manière très inégale entre les diverses localités d'une même région. Il est certain qu'ils ne flottent pas au hasard dans l'atmosphère, mais qu'ils ont au contraire des directions habituelles, qui peuvent varier dans certaines limites; c'est un régime analogue à celui des cours d'eau peu encaissés, dont les lits restent fixés près du thalweg des vallées & oscillent cependant de chaque côté, forment des bras accidentels, ou même se déplacent momentanément, par suite d'exceptionnelles coïncidences des causes diverses.

La Commission de la Haute-Garonne a constaté ces faits, pour ce qui la concerne, par plusieurs années d'observations faites dans toute l'étendue du département. Mais son champ d'études est trop restreint; elle ne peut pas suivre les orages sur une assez grande longueur pour bien déterminer la ligne de leur parcours. Elle aurait besoin pour cela du concours des Commissions des départements voisins. Elle a été secondée par la Commission du Tarn, & elle espère l'être encore plus efficacement à l'avenir; mais il lui a manqué & il lui manque encore le concours des Commissions de l'Ariège, du Gers & des Hautes-Pyrénées. Elle le sollicite très instamment, & il faut espérer qu'elle sera assez heureuse pour l'obtenir un jour. Alors, grâce aux Commissions des Basses-Pyrénées & des Landes, qui n'ont pas cessé de fonctionner activement, le réseau d'observation des orages sera complet dans tout le versant océanien des Pyrénées. Quant au versant méditerranéen, il forme une région distincte qui embrasse les départements de l'Aude & des Pyrénées-Orientales; il est soumis à un autre régime & doit être l'objet d'une étude spéciale.

Mais pour mener à bonne fin cet ensemble de travaux, ce n'est pas assez des efforts des Commissions départementales; il faut en outre le concours de tous ceux qui s'intéressent au progrès de la météorologie. Nous leur adressons ici, sous le patronage de l'Association pyrénéenne, le plus pressant appel. Ils peuvent même le seconder très utilement sans s'imposer au-

Digitized by Google

cun travail assujétissant. Nous leur demandons seulement de nous renseigner sur tous les orages qu'ils auront l'occasion de constater dans les limites de leur horizon. Les observations peuvent être faites sans le secours d'aucun autre instrument qu'une montre. Il faut pour chaque orage : 1° noter les heures de son commencement, de son plus fort développement & de sa fin; 2° indiquer dans quelle direction on l'a vu se former & dans quelle il a fini; 3° indiquer si le gros de l'orage, son centre, est passé sur la tête de l'observateur ou à côté; dans ce dernier cas, dire exactement dans quelle direction on a vu les éclairs; 4° indiquer comme caractères principaux de l'orage la direction & la force du vent, l'intensité des éclairs & du tonnerre, l'abondance de la pluie, la présence ou l'absence de la grêle, & enfin les coups de foudre quand il y en a; 5° ajouter enfin tous les renseignements qu'on jugera utiles pour faire apprécier la position & la marche de l'orage.

Il est très essentiel de bien constater de quel côté est le centre de l'orage qu'on observe. Il ne suffit pas, en effet, qu'une localité soit couverte par la pluie, ou battue par le vent, pour qu'on puisse en conclure qu'elle a été traversée par le centre de l'orage; elle peut n'avoir été atteinte que par un des bords extrêmes, & comme ces bords présentent beaucoup d'irrégularités, on commettrait de grandes erreurs si ensuite, en dressant la carte de l'orage, on plaçait le centre sur les divers points signalés par l'observation. On évitera tout embarras & toute erreur à cet égard, en remarquant avec soin de quel côté vient le bruit du tonnerre & de quel côté l'on voit briller les éclairs.

Tous ces détails doivent faire l'objet d'un bulletin spécial pour chaque orage. A la fin de chaque mois, ou tous les deux mois, ces bulletins seront envoyés au secrétaire général de l'Association à Toulouse, qui les remettra aux personnes chargées d'en faire le dépouillement & de dresser les cartes. Celles-ci seront publiées par les soins de l'Association & porteront, comme il est juste, les noms de tous les collaborateurs qui auront concouru à leur formation.

Tout ce que nous venons de dire au sujet du versant nord des Pyrénées, s'applique également au versant du sud. Nous

Digitized by Google

avons déjà en Espagne des collaborateurs très actifs qui font des observations sur un grand nombre de points, & particulièrement dans la région qui nous intéresse, à Tafalla dans la Navarre, à Sos, à Jaca, à Saragosse, à Barbastro dans l'Aragon, & à Igualada dans la Catalogne. Ces observations, faites & publiées mensuellement par les soins des Ecoles Pies du royaume, & sous l'initiative de M. Blas Ainsa, leur savant directeur à Saragosse, offrent le plus grand intérêt, car elles permettent d'étudier l'action des Pyrénées sur les météores qui les traversent & viennent incessamment agiter l'atmosphère au-dessus de nos contrées. Nous espérons que M. Blas Ainsa voudra bien se détourner quelquefois de ses études de prédéliction sur les Diatomées, pour nous trouver dans ses écoles quelques observateurs spéciaux pour les orages, au pied même des Pyrénées. Nous aurons alors un réseau complet d'observation autour de cette chaîne, & l'Association pyrénéenne pourra offrir à tous ceux qui s'intéresseront à sa publication les renseignements les plus précieux sur la météorologie de la région qui est l'objet spécial de ses études.

E. SALLES,

Ingénieur en chef des ponts & chaussées en retraite, à Toulouse.

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE PYRÉNÉENNE

(MIDI DE LA FRANCE ET NORD DE L'ESPAGNE)

A diverses époques, notamment en 1886, au Congrès de Biarritz, les météorologistes se sont mis d'accord pour constituer l'union des météorologistes du Midi, afin d'unifier les observations de la région & de faire connaître la climatologie méridionale. Depuis lors, des observatoires météorologiques nombreux ont été créés, des efforts de concentration régionale ont été tentés. Il semble que ces efforts louables, mais isolés, ne soient pas sur le point de conduire encore à une centralisation si désirée.

D'une extrémité de la chaîne à l'autre, tant en France qu'en Espagne, les éléments qui peuvent conduire à la centralisation existent : à Biarritz l'observatoire de Biarritz-Association, avec M. Sébie comme observateur; à Bayonne, M. Ragon; à Cambo, le Dr Juanchuto; à Saint-Martin-de-Hinx, l'admirable observatoire de M. Carlier; à Dax, M. le Dr Bourretère; à Arcachon, le Dr Hameau; à Bordeaux, M. le professeur Rayet, à l'observatoire de Flourac; à Pau, M. Piche & l'observatoire de Lescar; à Salies-de-Béarn, M. Xavier Saint-Guily; au Pic du Midi, M. Vaussenat; à Bagnères, M. le Dr Gandy; à Luchon, M. Peyroulet; à Saint-Gaudens, la Société des études du Comminges; au lac d'Oredon, M. l'ingénieur Fontés; à Toulouse, M. Baillaud, M. Salles & M. Lazerges; à Narbonne, la Société astronomique & météorologique; à Perpignan, le bel observatoire du savant Dr Fines; à Amélie-les-Bains, M. le Dr Granier; à la Preste, Mlle Fauré; à Béziers, M. Crozals; à Montpellier, le classique & si complet observatoire de l'École d'agriculture, avec M. le professeur Crova comme observateur; à Lampy & à Saint-Ferréol, les observatoires dont les résultats sont concentrés chez M. Mauranges, ingénieur en chef des canaux du Midi. A côté de ces centres principaux, le service météorologique des instituteurs & des ponts & chaussées est organisé partout.

Avec de semblables éléments, il est pénible de songer que deux efforts méritoires ont été seulement tentés pour concentrer les observations :

Digitized by Google

l'un, par le persévérant & dévoué M. Henri Léon, à Bayonne (Société de météorologie pyrénéenne, union des climatologistes du Sud-Ouest), l'autre, par M. Blas Ainsa, director del colegio de las societas pias, à Sarragosse.

Dans ces conditions, nous avons pensé que la *Revue des Pyrénées & de la France méridionale,* organe de l'Association pyrénéenne, devait prendre l'initiative de la concentration générale des observations météorologiques de la région des trois académies de Bordeaux, Toulouse & Montpellier, & du nord de l'Espagne, de manière à faciliter l'étude des résultats de la météorologie méridionale, tant au point de vue des intérêts agricoles & hygiéniques, qu'au point de vue de la pure science.

Nous avons prié M. le Dr Fines de vouloir bien nous composer un tableau réellement pratique, de manière à pouvoir l'envoyer, pour qu'ils puissent le remplir tous les mois, aux principaux observatoires de la région méridionale. C'est ce tableau que nous joignons à notre note, en priant les météorologistes des trois académies de Bordeaux, Toulouse & Montpellier qui voudront bien nous prêter leur concours, de nous en faire la demande. Nous leur en adresserons douze à chacun, de manière à ce qu'ils puissent nous le renvoyer[1] le 1er de chaque mois, garni des moyennes obtenues dans le mois précédent. De cette manière, chaque fascicule de la *Revue* pourra publier, en deux tableaux, les observations de janvier & février, mars & avril, mai & juin, etc. Il va sans dire que les observateurs qui ne sont pas outillés de manière à répondre à toutes les demandes du tableau, ne seront tenus de nous envoyer que les observations que leur outillage leur permet de recueillir.

Peut-être même pourrons-nous quelque jour, résumer ces observations par des graphiques, ce qui en facilitera la lecture.

Dr F. GARRIGOU.

1. Adresser à M. le Dr Garrigou, directeur de la *Revue des Pyrénées & de la France méridionale*, rue Valade, 38, à Toulouse.

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE PYRÉNÉENNE

(MIDI DE LA FRANCE ET NORD DE L'ESPAGNE)

MOIS DE 1889.

Nom de la Station.

Altitude du sol.....

Heure de l'observation.....

Pression atmosphérique à 0.....

— — la plus élevée.....

— — la plus basse.....

— — écart absolu.....

Température de l'air à l'ombre.. moyenne des temp. extrêmes. / minima..... / maxima..... / écarts diurnes.. ; minima absolus..... ; maxima absolus..... ; écarts absolus.....

Vent..... direction dominante..... / vitesse moyenne.....

Insolation (durée proportionnelle).....

Nébulosité du ciel (0 à 10).....

Humidité relative de l'air.....

Évaporation totale à l'ombre.....

Pluie..... Hauteur en millimètres..... / Nombre de jours pluvieux[1]..... / Durée en heures.....

Nombre de jours de neige.....

— — d'orage.....

— — de brouillard.....

Signature de l'Observateur,

1. Les jours pluvieux sont ceux où il est tombé une quantité de pluie quelconque, ne serait-ce que quelques gouttes.

Digitized by Google

MÉLANGES

LA PEINTURE SUR GALETS A L'ÉPOQUE MAGDALÉNIENNE.

Le 18 décembre 1888, M. Ed. Piette a communiqué à l'Association pyrénéenne une très intéressante découverte qu'il a faite récemment dans la grotte du Mas-d'Azil (Ariège).

« Une tranchée que j'ai fait ouvrir sur la rive gauche de l'Arize, dit-il [1], a mis à découvert, sous une couche néolithique, un amas magdalénien où les os de cerf commun remplacent ceux du renne. La tribu qui habitait cette station se livrait surtout à la pêche ; aussi y trouve-t-on des harpons en bois de cerf en grande quantité. Ces harpons, les silex qui sont assez nombreux, les flèches à biseaux & les poinçons ont la même forme que ceux de l'âge du renne. Cependant, la faune est plus moderne. J'y ai recueilli du sanglier, du blaireau, du bœuf, du renard, du castor, du lynx & beaucoup de vertèbres & de mâchoires de poissons. Là on ne rencontre ni gravure, ni sculpture, mais des galets peints avec de la sanguine.

« Les peintures ne représentent pas des animaux, mais des cercles, des disques, des bandes & des végétations grossièrement faites. L'art magdalénien n'est plus. La vieille race de l'âge du renne existe encore avec son industrie ; elle vit encore sur des amas d'os & de viandes corrompues ; mais elle a perdu ce qui faisait sa grandeur, l'amour de l'art.

« Ces amas sont des couches de transition entre l'époque néolithique & l'époque magdalénienne. Ils comblent la lacune que divers savants ont signalée entre les temps quaternaires & les temps modernes.

Ed. PIETTE.

LA LONGÉVITÉ DANS LA RÉGION PYRÉNÉENNE.

Sur l'invitation de M. le Ministre du Commerce & de l'Industrie, M. E. Levasseur a présenté à l'Académie des sciences morales & poli-

1. Lettre adressée à M. le Directeur de l'Association pyrénéenne, & datée d'Angers, le 18 décembre 1888.

Digitized by Google

tiques une communication relative aux résultats de l'enquête faite, lors du recensement de 1886, sur le nombre des centenaires en France. Nous relevons dans cette communication une observation qui intéresse notre région.

« Le recensement a enregistré plus de centenaires dans le Sud-Ouest que dans le reste de la France. Or, le relevé des décès confirme cette répartition ; car le quart des centenaires morts de 1866 à 1885 appartient à six départements : la Gironde, les Landes, &, au pied des Pyrénées, les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne & l'Ariège, & une carte dressée par M. Turquan fait voir que tout le bassin de la Garonne, des Pyrénées au Puy-de-Dôme, compte à lui seul autant de décès de centenaires que le reste de la France. La moitié des mille quatre-cent-soixante-dix centenaires morts dans une période de vingt ans appartient à un groupe compact de vingt & un départements du Sud-Ouest & du Centre. Vit-on réellement plus longtemps dans cette région, ou y est-on plus porté à l'exagération qu'ailleurs? Il paraît difficile cependant d'admettre complètement cette fin de non-recevoir en présence d'un groupement aussi régulier[1]. »

On trouvera les détails de cette statistique & la carte dont parle M. Levasseur dans la *Revue scientifique* du 1er septembre 1888 (article de M. Turquan, intitulé : *Démographie : Statistique des centenaires*). Nous relevons dans cet article une observation sur laquelle nous appelons l'attention de nos lecteurs d'Espagne : « Une pareille statistique, faite pour l'Espagne, serait bien curieuse à établir & montrerait sans doute si le privilège de longévité est un phénomène inhérent aux Pyrénées seules ou bien s'il s'accentue au fur & à mesure qu'on se rapproche de l'Afrique. »

COMMISSION INTERNATIONALE DES PYRÉNÉES.

Par décret du 4 décembre 1888, M. Ordéga (Ladislas-Symphorien-Joseph), ministre plénipotentiaire de 1re classe, est nommé Président de la délégation française à la Commission internationale des Pyrénées & délégué du département des affaires étrangères à la Commission franco-espagnole d'études des projets de voies ferrées à travers les Pyrénées, en remplacement de M. Patenôtre, nommé envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire de la République française à Tanger (Maroc).

1. *Séances & travaux de l'Académie des sciences morales & politiques*, tome CXXXe, pp. 545-546.

Digitized by Google

JURISPRUDENCE FRANCO-ESPAGNOLE.

Il a été conclu, le 8 avril 1864, entre la France & l'Espagne, une convention concernant le service de surveillance & de douane sur les chemins de fer du Midi de la France & du Nord de l'Espagne. La Cour de Cassation a eu à faire, le 26 juin 1888, l'application des articles 6, 23 & 24 de cette convention.

Voici la notice de l'arrêt, d'après le *Droit*, du 24 août 1888 :

La Compagnie du chemin de fer du Midi ne saurait être responsable de manquants survenus en cours de transports de vins effectués par la Compagnie du Nord de l'Espagne jusqu'à la gare d'Hendaye, avec livraison dans cette gare, alors qu'il n'est relevé aucune circonstance d'où l'on puisse induire qu'en se chargeant de la livraison à Hendaye la Compagnie française se soit substituée à la Compagnie espagnole.

En effet, aux termes de la convention franco-espagnole du 8 avril 1864, le transport (quoique achevé sur le territoire français à Hendaye) se fait uniquement sur la ligne de la Compagnie espagnole, qui observe ses délais de transport, applique ses tarifs propres, perçoit les taxes à son profit & fait à ses frais les dépenses d'exploitation.

J. TIMBAL.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Étude historique & juridique sur l'entreprise du canal du Midi, exécutée en Languedoc, de 1666 à 1684, par Riquet de Bonrepos & son fils, par H. SAINT-MARC, agrégé de la Faculté de droit de Bordeaux. — Paris, Leroux, 1888.

L'auteur de cette étude s'est proposé d'exposer l'histoire du canal du Midi, & en même temps de tracer une théorie de l'expropriation pour cause d'utilité publique dans notre ancien droit. Pour remplir ce programme, il fallait être à la fois historien & jurisconsulte, réunir des qualités qui se concilient difficilement, & qu'il est rare de rencontrer ensemble. La tâche de l'historien offrait peut-être plus d'intérêt; mais elle était d'une exécution assez aisée. L'histoire du canal du Midi est faite; il est douteux qu'on puisse la renouveler à l'aide dedocuments inédits; force était de se borner à une esquisse de la conception & de l'exécution de cette grande entreprise. — Par contre, le jurisconsulte avait à se livrer à une étude plus neuve & plus originale. La théorie de l'expropriation pour cause d'utilité publique sous l'ancien régime n'a pas été faite. Nos anciens jurisconsultes ne nous ont pas laissé, à ma connaissance du moins, de traité sur la matière; ils l'ont négligée probablement parce que les règles sur l'expropriation étaient disséminées dans les édits spéciaux que l'on rendait chaque fois qu'il y avait à exproprier quelqu'un. Il fallait examiner ces édits, dégager les dispositions générales qui se cachent sous le grand nombre des prescriptions de détail, exposer la marche de la procédure d'expropriation, bref, donner une étude méthodique d'une des plus importantes questions de notre ancien droit public.

Nous allons présenter un aperçu de la façon dont ce double sujet a été traité.

L'auteur débute par une introduction où, en quelques mots, il condamne le projet brillant, mais ruineux, du canal des Deux-Mers : « C'est près d'un milliard qu'il coûterait..... & le pays le plus endetté « du monde ferait peut-être bien de se contenter des charges qu'il a. « Je veux, ajoute-t-il, examiner comment, il y a deux siècles, Riquet

Digitized by Google

réussit, pour une vingtaine de millions, à réaliser cette entreprise grandiose : la communication de l'Océan & de la Méditerranée. »

Il fallait d'abord nous présenter l'auteur de cette entreprise, l'homme qui sut la mener à bonne fin. Voici le portrait de ce célèbre Riquet, dont le nom n'éveille chez la plupart que le souvenir d'une œuvre hardie & puissante. — P. 3 : « C'était un traitant de gabelles, enrichi dans ce métier plus lucratif qu'estimé, âpre au gain, dur aux petits, souple avec les grands; du reste, plein de vanité, ayant des prétentions à la noblesse & une ambition extrême pour sa famille. Mais, en même temps, c'était un homme gai, jovial, très en dehors, vite familier, dévoué à ses amis, très insinuant & ayant en lui une confiance imperturbable. Son intelligence était vive, pénétrante, embrassant à la fois l'ensemble & les détails; il avait appris à l'école des grandes fermes des gabelles l'art de manier les hommes..... »

Pour nous donner une idée de l'importance de l'entreprise de Riquet, M. Saint-Marc fait ressortir la grande utilité du canal au dix-septième siècle : « Il offrait au commerce la voie la plus sûre, la plus rapide & la moins coûteuse pour passer d'un océan dans un autre. Il donnait au Languedoc tout entier une plus-value considérable par la facilité des débouchés. » Il est surprenant, dès lors, que ce canal n'ait pas été creusé plus tôt. Il faut le dire, pour apprécier à sa juste valeur l'œuvre de Riquet, il y eut des essais antérieurs, & ces essais échouèrent. Le premier, Riquet proposa un plan simple & pratique pour amener au col de Naurouse, point de partage des eaux entre le versant océanien & le versant de la Méditerranée, l'eau nécessaire pour alimenter une série de canaux de 90 kilomètres de longueur & faire communiquer la Garonne & l'Aude. « Là était l'idée de génie..... le reste n'est qu'une suite & un perfectionnement de l'idée fondamentale. » Cette idée appartenait-elle en propre à Riquet? Ne l'avait-il pas empruntée à son ingénieur Andréossy? Colbert lui-même paraît l'avoir pensé : « Cet homme, dit-il en parlant de Riquet, a fait comme les parfaits menteurs qui, après avoir trois ou quatre fois avancé un mensonge, se le persuadent à eux-mêmes comme une vérité. Il s'est dit tant de fois à lui-même qu'il était l'inventeur de ce grand ouvrage, & la complaisance que j'ai eue de le lui laisser dire, même en ma présence, a été si grande, qu'à la fin il a cru qu'il en était le véritable auteur. » — Simple boutade confidentielle émise dans un moment d'irritation contre Riquet, dont Colbert suspectait la probité, & on sait qu'il était intraitable sur ce point. Il y a de bonnes raisons pour penser que c'est Riquet qui a imaginé lui-même le plan du canal (voir p. 9). Et à supposer que cela ne soit pas, lui seul peut-être était, à son époque, capable de le faire exécuter.

Après cet aperçu général viennent des détails sur l'entreprise depuis le jour où Riquet soumit ses projets à l'archevêque de Toulouse, d'Anglure de Bourlemont, président des états de Languedoc, en 1662,

Digitized by Google

jusqu'à la mort de Riquet, en 1680, alors qu'il ne restait qu'une lieue de canal à creuser, & jusqu'en 1681, époque où le canal fut solennellement inauguré. Rien de piquant comme l'obstination avec laquelle les états du Languedoc refusent de s'associer à cette entreprise, comme l'étroitesse de vues dont ils font preuve; il faut leur forcer la main pour doter le Midi d'une source de richesses incomparable. Il est également fort singulier de voir combien Louis XIV, c'est-à-dire le plus absolu de nos rois, a de la peine, je ne dis pas à imposer sa volonté aux états, mais à leur persuader de l'assister dans ce grand travail d'intérêt public. Difficultés techniques & difficultés administratives, rien ne fut épargné à Riquet; s'il réussit à vaincre tous les obstacles, ce fut à force d'audace, de ténacité, & en montrant ces rares qualités qui font un homme d'action & un homme supérieur.

Si l'on veut se faire une idée des préventions de tout genre & des hostilités incessantes auxquelles Riquet eut à se heurter, il faut lire une lettre inédite de l'évêque de Castres à Colbert (p. 23). Colbert faisait surveiller Riquet par un de ses agents, le sieur de La Feuille; c'était peine inutile; tout le monde autour de lui se faisait espion & on le dénonçaif à l'envi. On ne s'est jamais accordé à reconnaître le mérite des grandes œuvres que lorsqu'elles ont été achevées; on a toujours attendu qu'elles reçussent la consécration que donne le succès, sinon celle que donne le temps.

Nous ne suivrons pas M. Saint-Marc dans l'étude des diverses phases par lesquelles passa le plan de Riquet; il faudrait refaire sa monographie. Contentons-nous de dire qu'il a su grouper habilement les incidents de tout genre que présente cette histoire & les exposer, avec un ordre parfait, dans un style d'une élégante simplicité. Son étude est d'une lecture facile & attachante, si attachante qu'on regrette qu'elle ne soit pas plus développée.

M. Saint-Marc s'est attaché surtout à la partie juridique de son sujet. Il a traité avec un soin tout particulier ce qui concerne l'expropriation pour cause d'utilité publique. Jusqu'ici, nous n'avons eu affaire qu'à l'historien. A partir de ce moment, il se retire & disparaît pour faire place au jurisconsulte. On peut dire de celui-ci qu'il a comblé une véritable lacune que présentait notre littérature juridique, car l'expropriation pour cause d'utilité publique, dans notre ancien droit, n'avait fait l'objet d'aucun travail approfondi.

On ne trouve un corps de dispositions, une véritable théorie de l'expropriation ni dans le droit romain, ni dans notre ancienne législation. Le principe reçu en France, avant 1789, est que le roi, par une ordonnance, peut exproprier les simples particuliers. Divers édits du règne de Louis XIV nous montrent ce principe dans ses applications pratiques, & c'est en les analysant, en les comparant avec le droit actuel qu'on peut se rendre compte de ce qu'était une expropriation sous l'ancien régime. De ces édits, l'un des plus importants, le plus

Digitized by Google

important peut-être, est précisément l'édit du mois d'octobre 1666 qui ordonna la confection du canal du Midi. On peut le considérer comme un code de la matière, mais à la condition de ne pas oublier qu'il fallait en donner une nouvelle édition chaque fois qu'il y avait de grands travaux à accomplir.

L'édit renfermait d'abord une déclaration d'utilité publique. Pour toutes les grandes entreprises d'utilité publique, il fallait que cette déclaration fût faite par une ordonnance royale, c'est-à-dire, en somme, par une loi rendue après avis du Conseil d'Etat de l'époque, du Conseil du Roi. S'il s'agissait de travaux d'une importance secondaire, comme pour la canalisation de l'Agout, qui eut lieu presque à la même date, on se contentait d'un arrêt du Parlement, d'une ordonnance des intendants, & on ne recourait aux ordonnances royales que par exception.

L'édit, comme aujourd'hui la loi, indiquait les localités où les travaux devaient s'effectuer. Mais à la différence de ce qui se passe à présent, l'ancien droit ne connaissait ni arrêté de cessibilité, ni jugement d'expropriation. La désignation des propriétés à prendre était laissée à l'arbitraire de l'entrepreneur. Ce procédé semble de nature à présenter beaucoup d'inconvénients; il ne paraît pourtant pas qu'on s'en soit plaint, on ne trouve aucune trace de procès élevés par les expropriés.

L'expropriation avait lieu moyennant une indemnité. L'édit est formel sur ce point & l'indemnité y est mise à la charge du roi, alors que pour d'autres canaux, par exemple pour celui de Briare, c'est l'entrepreneur qui doit payer les propriétaires dépossédés. En fait, ce fut la province qui acquitta les indemnités que le roi avait prises à sa charge. Les états du Languedoc intervinrent. « J'attire l'attention sur cette intervention des états dans le payement de l'indemnité. C'est par elle que ce payement fut assuré, c'est elle qui dans la procédure modifia la plupart des règles suivies ailleurs. Les garanties résultant, dans les autres expropriations, du recours au Parlement, du séquestre des sommes dues, des formalités minutieuses de l'envoi en possession, étaient remplacées ici par la surveillance de la commission, composée partie de commissaires royaux & partie de commissaires des états, & par le recours aux états pour les difficultés que leur signalaient ces derniers. »

L'estimation des fonds à exproprier était faite par des experts. Aux yeux de M. Saint-Marc, c'est là un système bien préférable à celui que l'on suit aujourd'hui. Le jury actuel lui paraît bien moins qualifié pour établir cette estimation. Il se défie des jurés parce qu'il sont ignorants des questions de technique pure & parce qu'ils ne supportent en rien les conséquences de leur décision. Ces raisons ne m'ont pas convaincu; je ne saurais condamner aussi facilement le jury d'expropriation. Je me demande si des experts seraient aussi indépendants

Digitized by Google

vis-à-vis de l'État que ces douze jurés, ignorants peut-être, irresponsables de leur décision, mais dont l'intervention est une si forte garantie pour le propriétaire menacé de perdre ses biens.

La question d'indemnité soulève des problèmes juridiques d'une nature trop spéciale pour que nous songions à les aborder ici. Nous nous plaisons à constater que la doctrine exposée par M. Saint-Marc est toujours sûre, nette, irréprochable; l'analyse qu'il donne des arrêts & des documents sera consultée avec fruit par tous ceux qu'intéresse notre ancienne jurisprudence.

Le dernier chapitre de l'étude de M. Saint-Marc est relatif au sort de l'œuvre de Riquet. On y voit quelle a été la condition juridique du canal depuis sa confection jusqu'à nos jours. Et à ce propos, M. Saint-Marc rappelle ce procès célèbre qui fut plaidé avec un grand éclat devant la Cour de Toulouse en 1842. La régie de l'enregistrement prétendit que le canal du Midi faisait partie du domaine engagé de la couronne. Cette thèse, si elle avait été adoptée par les tribunaux, aurait eu pour résultat la ruine de la compagnie du canal; le Trésor reclamait, en effet, le quart de la valeur du canal en vertu d'une loi du 14 ventôse an VII, &, de plus, la restitution d'une somme considérable, montant des péages illégalement perçus. La Cour de Toulouse & la Cour de cassation rejetèrent les prétentions du fisc. Les droits de la compagnie du canal & ses intérêts se trouvaient ainsi sauvegardés, il le semblait, du moins, pour un long avenir.

Mais, à ce moment même, il lui survint un ennemi plus terrible que l'administration de l'enregistrement : je veux parler de la compagnie des chemins de fer du Midi. La voie ferrée établie, il y eut entre les deux compagnies une guerre à coups de tarifs. Puis elles traitèrent ensemble, & bien qu'il n'y eût en apparence ni vainqueur ni vaincu, ce fut la compagnie du canal qui abdiqua entre les mains de la compagnie des chemins de fer. Cette dernière substituée aux ayant-cause de Riquet, exerçant leurs droits (jusqu'en 1898), a laissé dépérir l'œuvre du règne de Louis XIV, & aujourd'hui le canal a perdu toute importance.

« Attaqué par la nouvelle découverte des voies ferrées, menacé par les exigences toujours croissantes du commerce qui réclame une communication plus large & plus rapide entre les deux Océans, peut-être subira-t-il l'évolution commune des choses, &, destitué d'utilité, mais non pas de grandeur, ne laissera-t-il plus à nos descendants que le souvenir d'un beau siècle & la marque d'un puissant génie. »

C'est ainsi que se termine l'étude de M. Saint-Marc. Cette dernière page donne une idée fort juste de l'œuvre tout entière. On y trouve cet art dans l'exposition des idées, ce talent fait de bon goût & de simplicité qui décèlent l'écrivain de race & qui derrière l'écrivain permettent de voir l'esprit net & ferme. Ce qu'elle laisse dans l'ombre &

Digitized by Google

ce qu'il est juste de faire ressortir, c'est la somme considérable de travail que cette étude suppose ; c'est l'érudition de l'historien & la pénétration du jurisconsulte dont chaque page témoigne & qui méritent mieux qu'un éloge banal.

J. BRISSAUD.

Digitized by Google

CHRONIQUE

CONGRÈS INTERNATIONAL DES PEUPLES LATINS
A NARBONNE, EN 1890.

L'an 1889 & le 18 janvier, le bureau de l'Association pyrénéenne s'est réuni dans la salle ordinaire de ses séances, à Toulouse.

M. le Dr Garrigou, secrétaire général, a rendu compte des entrevues qu'il a eues hier, à Narbonne, avec M. le Maire de cette ville & MM. les Présidents des Sociétés savantes de la localité.

Vu les excellentes dispositions qui ont été manifestées par ces Messieurs & par les notabilités scientifiques de Narbonne, le bureau décide, en principe, que le premier Congrès de l'Association aura lieu à Narbonne.

M. Julien Sacaze propose : « 1° que le Congrès projeté pour l'année 1890 soit un Congrès international des peuples latins; 2° que le Congrès se tienne, comme il en est question, à Narbonne, la Rome des Gaules, trait d'union entre l'Italie & l'Espagne; 3° que ce Congrès, usant de tous les moyens scientifiques & pacifiques en son pouvoir, s'occupe des questions énumérées en l'article 26 des statuts fondamentaux de l'Association Pyrénéenne &, d'une manière spéciale, des intérêts communs aux Peuples latins. »

M. le Dr Garrigou déclare qu'il adhère à cette manière de voir.

La proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des suffrages.

Ainsi délibéré à Toulouse, les jour, mois & an susdits.

Signés au registre : J. SACAZE, *directeur de l'Association;* Dr GARRIGOU, *secrétaire général;* J. TIMBAL & L. ROULE, *secrétaires;* BAURIER, *archiviste-trésorier;* A. LEBÈGUE, A. TRESPAILLÉ, J. BIBENT, A. D'ASSIER, *membres du Bureau.*

Certifié conforme par l'Archiviste soussigné,

L. BAURIER.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI

Le 8 janvier 1889, M. Jules de Lahondès, membre de l'Académie des Jeux-Floraux, secrétaire général de la Société archéologique du midi de la France, a été élu président de cette Société, en remplacement du regretté Gustave de Clausade.

Le bureau de la Société archéologique du midi de la France se trouve ainsi composé : M. de Lahondès, président; M. Albert Lebègue, directeur; M. l'abbé Douais, secrétaire général; M. Charles de Saint-Martin, secrétaire; M. le baron de Rivières, archiviste.

Digitized by Google

DOMAINE DES ETUDES
DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

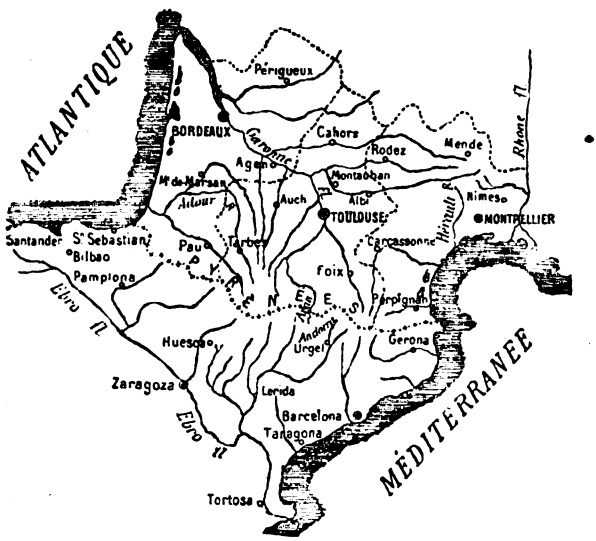

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6359.

Digitized by Google

UNE ÉCOLE INÉDITE DE SCULPTURE

GALLO-ROMAINE

I.

LES DÉCOUVERTES DE MARTRES-TOLOSANES.

Le Musée de Toulouse renferme un grand nombre d'œuvres antiques découvertes dans le Midi de France. Toulouse & Béziers, les pays environnants & la région pyrénéenne ont fourni leur contingent d'inscriptions, de débris d'architecture, de bustes, de bas-reliefs, de statues; mais notre trésor d'antiquités le plus abondant & le plus précieux vient, sans contredit, de Martres-Tolosanes.

Voici le fait qu'il faut tout d'abord mettre en lumière. Quand on examine ces richesses trouvées sur notre territoire, on les classe, même après une étude superficielle, en deux catégories. Les unes sont le produit de l'art grec ou romain. Que ce soient des originaux ou des répliques, elles n'ont rien qui tranche sur ce qu'on trouve ailleurs; elles seraient à leur place à Rome aussi bien qu'à Toulouse. Les autres sont les œuvres originales d'un art local, gallo-romain, peu étudié jusqu'à ce jour[1]. Plusieurs de ces sculptures sont

1. De Clarac, *Musée de sculpture*, a consacré une notice à quelques-unes de ces œuvres (Cf. tome II, part. 1, pp. 580-538), & il en a publié d'autres : cf. pl. 548, n° 1163; pl. 557, n° 1185; pl. 654, n° 1504; pl. 713, n° 1702; mais il n'a pas établi une distinction assez nette entre les œuvres de style purement grec ou romain & celles qu'il faut rattacher à une école gallo-romaine.

Digitized by Google

presque barbares : les maîtres anciens ont été connus & imités, mais par de grossiers disciples. D'autres morceaux témoignent au contraire d'un art beaucoup plus affiné, & les modèles grecs & romains ont inspiré des sculpteurs plus habiles. Certes, ils sont très inférieurs aux chefs-d'œuvre grecs, & même aux meilleures productions du siècle des Antonins; ils manquent souvent de grâce & d'ampleur, leur facture est parfois sèche & timide; on voit cependant qu'ils ont compris la perfection de l'art hellénique & qu'ils ont essayé de s'en inspirer. Entre ces œuvres barbares, mais qui paraissent quelquefois assez énergiques, assez vivantes, & ces sculptures plus correctes, approchant de la beauté, arrivant même à l'atteindre, mais souvent froides, &, pour me servir d'un terme d'atelier, un peu ratissées, il est facile d'établir toute une série de morceaux qui tiennent de l'une & de l'autre facture. On a donc trouvé, surtout à Martres-Tolosanes, les productions nombreuses d'une école gallo-romaine, imitée des anciens, sans être servile, entachée parfois de barbarie gauloise, & s'efforçant ailleurs de s'élever jusqu'à la pureté grecque. On y distingue plusieurs styles & on pourrait la subdiviser en petites écoles.

Ces œuvres sont en marbre du pays, presque toujours en marbre de Sost ou de Saint-Béat. Les artistes étaient-ils Gaulois? Ont-ils eu des professeurs venus de Grèce ou de Rome qui auraient laissé sur notre sol quelques-uns de leurs travaux? On ne peut encore décider.

N'y a-t-il pas quelque hardiesse à trouver un style particulier, il est vrai sans originalité bien accentuée, dans une école qui se révèle seulement par des œuvres d'imitation ? C'est affaire de goût, & le goût d'une seule personne n'est jamais infaillible. Aussi ai-je eu grand soin de faire contrôler mon sentiment par celui des meilleurs juges. Quand un archéologue, un artiste érudit arrive à Toulouse qu'il ne connaît pas, je le mets en face d'un de ces monuments gallo-romains dont l'authenticité est incontestable. Qu'il soit de facture un peu barbare ou de style gréco-romain appauvri, il est, sans hésitation, déclaré faux. Je sais gré au juge compétent d'apprécier ainsi, car je me souviens de l'impression toute semblable que j'avais

Digitized by Google

éprouvée en pareille circonstance. Mais cela ne prouve-t-il pas que ces productions de la Gaule tranchent sur celles de la Grèce ou de l'Italie? La même aventure est arrivée jadis aux premières médailles des empereurs gallo-romains[1] que l'on a découvertes. Les plus belles imitent le bon style ancien, quelquefois d'assez près, & forment une série fort différente des monnaies impériales qui précédèrent ou qui suivirent. Aussi, tout d'abord, ont-elles paru suspectes.

Il y eut donc en Gaule, sous Postumus, qui fut certainement un souverain d'une grande valeur, une renaissance artistique, manifestée par les médailles, & l'on peut tenir pour certain que la sculpture suivit cette heureuse impulsion. Quand l'État gallo-romain qu'il avait fondé s'absorba de nouveau dans l'unité impériale, les progrès de l'art monétaire furent naturellement entravés, mais rien ne prouve que la statuaire n'ait pas continué son évolution. Par conséquent, il est probable que plusieurs de nos statues datent de cette époque; mais il n'y a pas lieu d'enfermer leur histoire entre des limites trop précises.

Ces œuvres, souvent si étranges, sont anciennes & ne proviennent pas d'une falsification. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire l'histoire des fouilles pratiquées à Martres-Tolosanes. Elles ont été reprises plusieurs fois, à des places différentes, sous les yeux d'archéologues honnêtes & compétents. (Je parle surtout de M. de Clarac.) Si l'une d'elles a été dirigée par Dumège, beaucoup moins sûr, il a fait, devant tout le pays, une moisson si abondante, qu'il lui aurait été matériellement impossible d'acheter, puis d'enfouir en cachette tout ce qu'il a déterré. En outre, il a eu la chance de trouver des chefs-d'œuvre grecs ou romains, & les morceaux gallo-romains dont il a doté le Musée de Toulouse appartiennent aux mêmes styles que les autres sculptures découvertes avant lui. Ajoutons qu'on exhumait en même temps des mosaïques, des murs, des fragments d'architecture, de nombreux débris dont l'ancienneté n'est même pas discutable. Si donc on ne peut affirmer à *priori* que toutes les antiquités attribuées à

1. De Postumus à Tetricus (258-273). Nous reviendrons sur leur histoire.

Digitized by Google

Martres-Tolosanes soient authentiques, il est certain qu'elles le sont presque toutes. Nous n'exposerons pas en détail l'histoire de ces fouilles qui demanderait une étude très longue & très minutieuse, mais nous en signalerons les principaux résultats pour y intéresser de nouveau, après un oubli de cinquante ans qui m'étonne, les amis des arts, de l'histoire & de l'archéologie, dans tous les pays, & surtout dans notre région pyrénéenne.

Voici un abrégé de ce qu'il est nécessaire de savoir. L'histoire de ces fouilles est racontée avec une précision parfois insuffisante dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*[1] » & dans ceux de la *Société archéologique du Midi de la France*[2]. M. Roschach les a résumés dans son excellent catalogue[3]. Il indique à quelles dates on a fait des trouvailles sur le sol de Martres.

En 1634, on y a découvert des substructions, des fragments de dallage & de sculpture qui donnèrent l'idée d'un temple.

Dans la seconde partie du dix-septième siècle, de Bertier, évêque de Rieux, plaça dans son palais épiscopal quelques antiquités provenant de Martres. (Tête de Bacchus — de satyre — fragments d'une statue colossale — masques de théâtre ayant servi d'appliques.)

En 1709, on trouva de nouvelles substructions, &, en 1760, deux têtes d'empereurs.

En 1812, Dumège a vu des murs qui dépassaient le sol ; d'autres avaient été détruits peu de temps auparavant.

En 1822, on exhuma une ronde-bosse représentant Sérapis.

Enfin, deux grandes fouilles, l'une de 1826 à 1830, l'autre de 1840 à 1843, tentées sur des emplacements différents, ont été arrêtées, la première en plein succès, mais sans avoir été épuisée, la seconde, beaucoup moins riche, après une réussite complète.

1. 1830, p. 346, art. Dumège, sur les fouilles jusqu'à 1826, avec 2 planches, de Belot.

2. Tome V, p. 113.

3. PP. 15-39.

Digitized by Google

Le sol de Martres recouvre donc des antiquités à différentes places. On parle de traces de murs, de briques, de débris qui pourraient servir de points de repère. On voyait, dit-on, deux fûts de colonnes dans la Garonne, quand les eaux étaient basses. Il est vrai qu'on ne les retrouve plus à présent.

Les fouilles entreprises devraient être continuées. La moins importante, celle de 1840-1843, méthodiquement conduite, a donné des résultats précis. Elle a fait découvrir un établissement de bains, soit public, soit appartenant à une riche villa. On en a tiré beaucoup de fragments d'architecture[1], & il serait facile de compléter les recherches : les ruines sont à quelques décimètres au-dessous du sol. Cependant, ce n'est pas elle qui attirerait surtout mon attention, parce qu'elle a été faite avec plus de soin que les autres, & que les explorateurs, MM. Belhomme, Costes, Vitry & Chambert, qui étaient consciencieux, l'ont quittée lorsqu'ils ne trouvaient plus rien. On améliorerait le plan, mais il serait à craindre qu'on ne découvrît aucun objet d'art vraiment digne d'intérêt. On n'a pas exhumé beaucoup de statues : seulement quelques débris, & une œuvre presque entière, une petite naïade, appuyée sur son urne[2], Deux oiseaux, probablement deux perdrix ont été sculptés, l'un à côté de l'urne, l'autre au pied de la naïade.

Mais l'attention de la science doit être attirée par les fouilles brusquement interrompues en 1830. Ce n'est pas que les explorateurs dirigés par Dumège méritent de grands éloges[3]. Ils ont cherché un peu au hasard ; leurs conclusions & leurs plans manquent de précision, mais le hasard les a merveilleusement servis.

Ils ont mis à jour deux grandes cours ou salles contiguës, l'une de 22 mètres carrés, l'autre de 22 mètres sur 30; deux corridors avec hypocaustes, &, auprès, quelques petites chambres pavées en mosaïque; une conduite d'eau, & enfin, isolé-

1. Cf. Roschach, *Catal.*, pp. 19-21.

2. Cf. Roschach, *Catal.*, pp. 17, 18, & nos 44, 48, 49.

3. Il est à regretter que Clarac n'ait accordé à ces fouilles qu'une attention intermittente. On lui doit au moins de précieuses études sur les sculptures découvertes. [Cf. Clarac, *Musée de sculpture*, tome II, 1re partie, p. 530-588 &c.]

Digitized by Google

ment, un carré de quinze mètres divisé en quatre chambres, pavées en mosaïque.

Je sais par M. Sacaze qu'une vigne, que le propriétaire n'a pas laissé fouiller, les a empêchés de faire des recherches complètes. Il serait tout d'abord fort important de déterminer avec exactitude l'emplacement inexploré.

Nous regrettons en outre que Dumège ne nous ait pas donné assez de détails sur les monuments exhumés. Ce carré de 22 mètres, ce rectangle de 22 mètres sur 30, étaient-ils divisés en plusieurs parties? Quelle était l'épaisseur, la résistance des murs? Ce dallage était-il interrompu, défoncé par places, &c., &c.?

Ces deux grands emplacements renfermaient une prodigieuse quantité de sculptures; l'un, quelques têtes de statues grecques ou imitées du grec, l'autre, des bustes d'empereurs en très grand nombre, une série de bas-reliefs représentant les travaux d'Hercule, des œuvres de tous les styles & de tous les genres. Des médaillons dans lesquels sont sculptés des têtes de dieux ont été trouvés à quelque distance. Il y a lieu de croire que plusieurs des antiquités transportées à Rieux proviennent du même emplacement, qui n'est pas très étendu. J'essaie en ce moment de donner quelque précision à ces renseignements un peu vagues. M. Bories, possesseur des papiers de Dumège, m'a confié les notes de cet explorateur plus actif que méthodique, & des lettres de ses collaborateurs, notamment de M. de Roquemaurel, alors maire de Martres-Tolosanes, & très dévoué à la science. On y trouve les noms des propriétaires dont les champs ont été fouillés. Ces précieux documents serviront si on reprend les fouilles; ils ne me permettent pas encore de les déterminer avec une clarté suffisamment scientifique.

Je pense, sous toutes réserves, que ces chambres faisaient partie d'une riche villa[1]. Peut-être que la plus vaste était un portique. Peut-être y eut-il un laraire privé. Un temple, un

1. Voir, à défaut des explications de Dumège, très superficielles, les deux plans insérés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse*, 1830, pl. I & II.

Digitized by Google

monument public auraient conservé des inscriptions, & on n'en a trouvé aucune. Les documents épigraphiques, rares & peu intéressants qu'a livrés Martres-Tolosanes, proviennent du cimetière.

On a songé aussi à un atelier de sculpture, dont nous reparlerons.

Voici la seule conclusion qui s'impose & qui suffise pour le moment : il convient encore de fouiller Martres-Tolosanes.

II.

EXAMEN DE QUELQUES SCULPTURES.

Donnons à présent quelques détails sur les œuvres les plus intéressantes qui nous viennent de Martres. Plusieurs, nous l'avons dit, sont grecques ou romaines, & elles ont été importées.

Il faut mentionner en première ligne une tête de déesse, probablement détachée d'une statue : « la Vénus des Pyrénées ou Vénus de Martres[1] », en marbre blanc venu de Grèce. Elle paraît être une réplique de la Vénus de Cnide : même disposition des cheveux & de la coiffure, même physionomie ; seulement, c'est une des plus belles répliques que l'on connaisse. Le profil droit, surtout, d'une expression un peu hautaine, est dessiné avec une pureté admirable. Notons pourtant que les deux profils ne sont pas d'un égal mérite, & que cette tête, vue de face, offre au regard quelques dissymétries qui le surprennent. Les joues ne sont pas tout à fait pareilles, les yeux ne sont pas sculptés à la même hauteur. On sait que les Grecs évitaient la symétrie parfaite, qui est un peu froide, & qui plaisait davantage aux Romains, partisans d'une pompeuse régularité. Mais vraiment ici il y a exagération, & cette superbe tête de déesse n'est pas sans défauts. Elle a été trouvée

1. Cf. Clarac, *Musée de sculpture*, tome II, part. 1, p. 588.

Digitized by Google

dans la salle carrée de 22 mètres, avec d'autres œuvres de provenance & de style grec.

Une autre tête porte la même coiffure; mais la physionomie, douloureuse & un peu contractée, est fort différente[1]. Peut-être faut-il y voir une niobide. Elle est vraiment belle, quoique inférieure à la Vénus. On dirait l'œuvre d'un bon sculpteur romain, inspiré par les grands modèles.

Un joli buste d'Ariadne[2] a été trouvé dans la même salle que la Vénus. La sculpture, gracieuse & délicate, n'est pas affinée ni trop fouillée. On peut mentionner en même temps un buste de Bacchus[3] jeune, en marbre blanc, d'un travail assez régulier, sans grand mérite.

Je préférerais attirer l'attention des sculpteurs sur quelques torses, dont la provenance n'est malheureusement pas toujours bien certaine. La plupart viennent de Martres & quelques-uns sont fort remarquables. Je ne m'attarderai pas à les décrire; rien ne vaudrait un dessin fidèle. Quand on publiera toutes les antiquités de Martres-Tolosanes, on verra, non sans étonnement, quels beaux débris elles nous ont laissés. Je signalerai cependant, à titre de curiosité, un petit torse de marbre noir qui paraît une réplique de la statue dite « le Pêcheur africain[4] ».

D'autres figures, venues de Grèce ou d'Italie, ont déjà été décrites, par exemple un Esculape & une Hygie de marbre de Carrare[5]. Un Harpocrate, assez bien conservé[6], aurait mérité aussi un examen spécial. Ce n'est pas un chef-d'œuvre, mais une œuvre gracieuse. Il porte une corne d'abondance qui l'avait fait désigner tout d'abord sous le nom de Vertumne. Elle renferme des pampres & des pavots. Un thyrse est à

1. Roschach, *Catal.*, n° 51. Cette tête, suivant Dumège, aurait d'abord été recueillie dans l'évêché de Rieux.

2. *Id.*, *Ibid.*, n° 53. La tête est de marbre blanc, le buste de marbre veiné.

3. *Id.*, *Ibid.*, n° 56.

4. Roschach, *Catal.*, n° 46. — Clarac, *op. cit.*, tome II, part. 1, p. 586 : « Torse d'une petite figure absolument de la grandeur & de la même pose que le Pêcheur africain du Musée royal, n° 611. »

5. Clarac, *op. cit.*, pl. 548, n° 1168, & pl. 553, n° 1185. — Roschach, *Catal.*, n°s 41 & 42.

6. Roschach, *Catal.*, n° 40. — Clarac, *Id*, *Ibid.*

Digitized by Google

moitié caché dans la tunique du dieu. Le croissant placé dans ses cheveux, le doigt qu'il élève devant la bouche permettent de lui donner le nom d'Harpocrate; cependant, cette statue composite, ornée, comme on le voit, d'attributs divers, est le produit du syncrétisme religieux, & peut-être aussi de la fantaisie artistique de la décadence.

Il faut attribuer à la même période un grand Sérapis[1] coiffé du polos & assis sur un trône. Il tient la corne d'abondance; Cerbère est à ses pieds. Il vient de Martres; on ignore la place précise où il a été découvert.

Harpocrate & Sérapis furent-ils l'objet d'un culte local? Ont-ils simplement servi à l'ornement d'une villa? On ne saurait décider. Voici d'autres sculptures qui ont été purement décoratives: ce sont des bas-reliefs, entre autres une halte de satyres assez finement travaillée[2], & des masques comiques, tragiques, bachiques, qui ont probablement servi d'antéfixes[3].

On a donc fait venir de Grèce & d'Italie des œuvres diverses quelques-unes assez médiocres, plusieurs d'une grande valeur, & elles servirent à décorer de riches villas. Il s'y rencontrait aussi des statues de dieux qui peuvent avoir été adorés dans des sanctuaires publics, ou plutôt dans des laraires privés. J'ai donné la raison qui me fait considérer jusqu'à présent cette hypothèse comme la plus vraisemblable. On n'a trouvé jusqu'ici aucune inscription, & les inscriptions abondent dans les temples.

D'après M. de Clarac, il faudrait classer parmi les dieux trouvés à Martres un Ammon « dont on voit les cornes naissantes[4] ». Je n'ai pu les distinguer, & je crois plutôt à un enroulement de cheveux. Cette tête, qui occupe le coin d'un bas-relief brisé, est coiffée d'un bandeau qui ressemble à ceux de Bacchus. Elle est assez finement sculptée; c'est un spécimen intéressant de cet art gallo-romain qui imita la perfection grecque sans l'égaler. Nous pouvons signaler en même temps

1. Roschach, *Catal.* n° 29. Hauteur, $1^{m}30$.
2. Roschach, *Catal.*, 32. Hauteur & longueur, $0^{m}35$.
3. *Id.*, *Ibid.*, 35, 36, 37.
4. E. Roschach, *Catal.*, n° 31.

Digitized by Google

une œuvre très inférieure, qui nous semble procéder de tendances analogues. C'est une petite tête couronnée de la stéphané & placée sur un buste de marbre noir. Elle a probablement été trouvée à Martres &, sans aucun doute, dans la région, car elle est de marbre de Sost[1].

Martres nous fournit en même temps une précieuse collection de bustes impériaux; elle commence à Auguste & finit à Gallien[2]. Ces bustes ressemblent à ceux que l'on rencontre dans tout l'empire, & qui étaient officiellement distribués dans les provinces. Plusieurs se trouvent rarement ailleurs, & la collection est précieuse. Presque tous sont de marbre d'Italie; on peut hésiter pour quelques-uns; or, s'ils étaient de provenance pyrénéenne, le fait serait très intéressant à constater. Par malheur, les personnes compétentes que j'ai consultées hésitent à se prononcer & considèrent cet examen comme fort difficile. C'est une des nombreuses questions qu'il nous faut réserver. Je signalerai en même temps quelques problèmes dignes d'intérêt & dont la solution est à l'étude. Pourquoi notre série paraît-elle s'arrêter à Gallien, tandis que les monnaies trouvées dans les mêmes ruines appartiennent souvent à l'époque suivante? Faut-il supposer que ces villas de Martres aient été détruites au troisième siècle & que d'autres habitations se soient élevées sur leurs ruines? Faut-il, plus simplement, croire à une collection faite par un amateur contemporain de Gallien & qui n'aurait pas eu de successeur? Pourquoi avait-on réuni plusieurs effigies d'un même empereur? On a exhumé, par exemple, trois bustes de Trajan. Cela fit songer à un atelier de sculpture; mais ces trois bustes sont de marbre d'Italie & diffèrent entre eux. On rencontrerait chez un sculpteur des répliques, en marbre du pays, d'un même modèle. Pour conclure à un atelier ancien, il faudrait d'autres preuves[3].

1. *Id.*, *Ibid.*, *Catal.*, n° 237.

2. Roschach, *Catal.* 57 à 72 : Auguste, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, Annius Verus, Lucius Verus, Commode, Didius Julianus, Septime-Sévère, Caracalla, Geta, Alexandre Sévère, Pupien, Philippe, Gallien. Il faut peut-être joindre à cette liste quelques noms d'impératrices. Des bustes de femmes, coiffés de la stéphané, souvent très effacés, sont d'une attribution difficile & douteuse.

3. On peut en donner deux qui sont insuffisantes : un buste de femme n'est

Digitized by Google

Peut-être les propriétaires de plusieurs villas ont-ils, sous le coup d'une invasion, réuni leurs richesses artistiques dans un même centre. Mais cette position est mal défendue par la nature, & rien ne prouve qu'elle ait été fortifiée. On croira, plus vraisemblablement, à la fantaisie d'un collectionneur ou au hasard, celui d'un héritage, par exemple, qui aura fait passer dans les mêmes mains des œuvres similaires.

Ces questions réservées, il n'y a rien de particulier à dire sur ces bustes : ils auraient pu être trouvés dans n'importe quelle province de l'empire. Plusieurs paraîtront médiocres & d'un art de décadence : la barbe & les cheveux sont trop fouillés, les yeux évidés, innovation qui date d'Hadrien; on leur reprochera beaucoup de détails négligés ou trop soignés; l'ensemble manque de style. D'autres, au contraire, un Hadrien, par exemple, & un Marc-Aurèle ne dépareraient pas une belle collection; mais nous mettrons en première ligne un Auguste superbe. Ce n'est pas qu'il sorte du type consacré[1], mais la physionomie est traitée avec un art exquis. Il y a contraste entre le haut du visage, au dessin vaste & ferme, & le sourire légèrement indiqué, un peu contenu & plein de douceur. C'est bien l'expression d'un maître délicieux, qui sait, quand il le veut, cesser de l'être.

Si nous arrêtions ici notre enquête, on ne verrait guère de différence[2] entre les découvertes de Martres & celles que l'on pourrait faire en Italie, dans une villa du troisième siècle. Les propriétaires, Romains ou Gaulois, collectionnaient les richesses d'une civilisation commune à tout l'empire. Voici d'autres œuvres, souvent moins artistiques, mais d'un intérêt local autrement puissant.

Je signalerai d'abord, sans les décrire, des bustes qui furent des portraits. Leur expression, pour quelques-uns leur laideur,

pas achevé; une tête de jeune homme (fils de Laocoon?) avait le nez cassé dès l'antiquité (marbre grec. Cf. Clarac, tome II, part. 2, p. 585.) Un amateur peut l'avoir acheté ainsi pour la faire réparer. Cela prouverait seulement qu'il y avait des sculpteurs à Martres.

1. Le nez de cette statue ayant été brisé, M. Maurette a fait prendre sur l'Auguste du Vatican un moulage qui s'est raccordé très exactement.

2. Sauf les nos 81 & 207.

Digitized by Google

l'agencement très varié des coiffures, quelquefois postiches, ne laissent aucun doute à cet égard. On en voit de toutes les factures & de tous les styles. Les uns sont modelés très grossièrement, quelquefois avec assez de vigueur; d'autres, plus corrects, pèchent par la raideur & la sécheresse; il en est enfin de vraiment bons, traités avec une souplesse qui étonne. Les cheveux & les yeux (sans prunelles — aux prunelles légèrement indiquées — aux prunelles évidées) attestent le travail d'écoles & d'âges très différents. Les sculpteurs de Martres imitent les anciens, mais avec une liberté qui les fait différer de leurs modèles & différer aussi entre eux. Quelques-uns de leurs produits ont une apparence moderne qui les rendrait suspects si leur authenticité pouvait être révoquée en doute.

Des hommes passons aux dieux. Je signalerai une grande statue d'Isis[1], qui vient de Martres, mais qui n'a pas été trouvée sur le champ des dernières fouilles. Elle est dépourvue de tout mérite; mais cela même peut faire espérer qu'elle ne déparait pas une collection d'amateur & qu'elle appartenait à un temple. Elle nous mettrait, en ce cas, sur le chemin d'une découverte.

Un sculpteur ne fera pas non plus l'éloge d'une autre série qui offre d'ailleurs un intérêt tout à fait exceptionnel.

De grands disques concaves[2], de marbre de Saint-Béat, pleins, circulaires (diamètre 0^m74 à 0^m90), à bordure saillante, figurent de fausses fenêtres par lesquelles des dieux & des déesses « semblent se pencher pour observer les humains[3] ». ces sculptures faisaient partie d'une décoration architecturale. Nous n'avons les fragments que de dix médaillons; mais il manque beaucoup de débris. Comment cet ensemble était-il disposé? La question est difficile à résoudre. Les grandeurs des médaillons diffèrent entre elles, mais trop peu pour qu'on puisse songer à un fronton, ou tout au moins à un ordre symétrique de décroissance. D'un autre côté, s'ils étaient voisins les uns des autres & disposés entre deux lignes paral-

1. Roschach, *Catal.* n° 38.,
2. Roschach, *Catal.*, n° 34.
3. *Id.*, *Ibid.*

Digitized by Google

lèles, pourquoi ne sont-ils pas tout à fait égaux? Il est probable que des intervalles, des colonnes ou des fenêtres les séparaient.

Plusieurs de ces dieux appartiennent certainement au panthéon classique; ce sont Jupiter, Vulcain & Minerve. Deux déesses portent la stéphané (Junon & Diane?); une autre tête est dépourvue de cet ornement (Vénus?). Voilà qui fait songer aux douze grandes divinités. Deux médaillons, dont les têtes manquent, peuvent avoir été ceux de Mars & de Mercure (sous toutes réserves). Mais nous possédons en outre une Cybèle incontestable, & une tête coiffée du bonnet phrygien, qui représente Attis, ou plus probablement Mithra. Quels anciens convives ces deux nouveaux venus auraient-ils chassés du banquet céleste? Peut-être Cérès & Apollon. Il est très regrettable qu'on n'ait pas retrouvé toutes les têtes; elles nous renseigneraient sur l'histoire de la mythologie. Il est probable que ces médaillons étaient au nombre de douze & que Cybèle & peut-être Mithra s'étaient substitués à deux autres divinités. Remarquons aussi que le buste de Cybèle est le plus majestueux & le plus haut. Jupiter, à côté, paraît un dieu secondaire.

Ces œuvres sont d'un art médiocre, de pleine décadence : c'est une imitation banale des types connus. Malgré la rudesse du travail & l'exagération des creux & des saillies, les physionomies, d'une bienveillance fade, sont insignifiantes.

Nous parlerons avec plus de respect d'une autre série en marbre du pays (marbre de Sost?) qui est également l'œuvre d'artistes gallo-romains. Elle représente les travaux d'Hercule. Si plusieurs de ces rondes-bosses étonnent par leur rudesse, d'autres sont d'une facture assez souple & souvent exacte. Plusieurs sculpteurs, de mérites fort divers, doivent avoir collaboré. Ce qui frappe presque partout, c'est l'exagération des musculatures. Sans doute, ces sculptures ont-elles été faites pour être placées haut & vues de loin. Elles ont beaucoup de mouvement, d'expression & de vie, L'hydre de Lerne darde des yeux menaçants, les attitudes d'Hercule sont vigoureuses, Eurystée, dans sa cuve d'airain, lève les bras & les yeux vers le ciel en poussant des cris d'épouvante.

Digitized by Google

Il reste les fragments de neuf travaux d'Hercule[1]. On peut tenir pour certain que les douze travaux étaient représentés. Hercule est quelquefois imberbe, & quelquefois il porte sa barbe. L'artiste l'a donc figuré à différents âges, & probablement il a établi une suite chronologique entre ses divers exploits.

L'un d'eux fait une allusion évidente à quelque événement historique, difficile à découvrir sur cette seule indication. Tandis que l'hydre de Lerne, le sanglier d'Erymanthe, le taureau crétois, &c., ressemblent à ce qu'on peut rencontrer ailleurs, Géryon est ici le seul de son espèce. Le géant espagnol est ici un général ou un empereur romain, revêtu de l'habit militaire, portant un casque, par lequel Hercule le saisit, une cuirasse avec lambrequin[2], & les bottines classiques; il est à moitié terrassé & cesse de lutter. On aurait quelque peine à reconnaître en lui Géryon s'il n'avait trois têtes : de son cou partent, à droite & à gauche, deux petites têtes d'enfant, coiffées du bonnet phrygien sacerdotal. La plus jeune ferme les yeux & paraît morte, l'autre est mourante. L'Hercule victorieux de ce Géryon est presque sûrement un empereur qui a triomphé en Espagne, d'un compétiteur ou d'un général révolté avec ses fils. On peut songer à Postumus, dont l'histoire est peu connue, & dont les médailles portent très souvent au revers la représentation des travaux d'Hercule. Le tyran Constantinus envoya ses deux fils Constant & Julien conquérir l'Espagne, que le général Gerontius leur enleva bientôt. Faut-il songer à cet événement historique? Il me semble que les deux têtes d'enfant sont trop jeunes sur notre

1. Roschach, *Catal.*, n° 28; Clarac, *Musée de sculpture*, tome II, 1re part., p. 531 : Géryon — l'hydre de Lerne — le sanglier d'Erymanthe — les étables d'Augias — le lac Stymphale — l'amazone Hippolyte — les chevaux de Diomède — le taureau de Crète — le jardin des Hespérides. A noter un petit buste de Minerve qui a probablement figuré avec les travaux d'Hercule. (Roschach, *Catal.*; n° 30.)

2. On voit sur ce lambrequin plusieurs médaillons militaires. Celui du centre représente une tête de Gorgone; à droite & à gauche, on voit, symétriquement placées, des têtes de lion, de tigre, de bouc, de bélier. (Cf. un ornement analogue sur un fragment de buste militaire trouvé à Toulouse : une gorgone, une tête de lion, deux têtes de béliers affrontés. Roschach, *Catal.*, n° 9.)

Digitized by Google

bas-relief & qu'il ne paraît pas être d'une époque aussi basse (407-409). En tout cas, on peut tenir pour certain que ce Géryon est un personnage historique & qu'il nous suggère un problème à découvrir.

Outre ces bas-relief, on a exhumé de Martres, à diverses époques, plusieurs statues d'Hercule[1]. Viendraient-elles d'un temple de ce dieu, ou plus probablement d'un sanctuaire privé? En ce cas, on pourrait penser au culte spécial d'un empereur consacré à cette divinité.

Les douze travaux d'Hercule, compris chacun dans un rectangle haut de plus d'un mètre[2], auraient décoré la frise ou formé les métopes de ce sanctuaire; la sculpture est, nous l'avons vu, exagérément poussée & faite pour être vue de loin.

En résumé, les travaux d'Hercule sont, malgré leurs défauts, une œuvre très intéressante de cet art gallo-romain, imitateur des Romains & des Grecs, mais vivant & libre, qui fut prospère dans nos contrées, probablement au troisième siècle. Les médailles de l'empire éphémère des Postumus & des Tetricus témoignent d'une renaissance analogue.

III

BAS-RELIEF REPRÉSENTANT L'EMPEREUR TETRICUS

Cette sculpture nous paraît provenir de Martres-Tolosanes, bien qu'une origine toute différente lui soit attribuée. Elle mérite, pour beaucoup de raisons, une étude spéciale & approfondie.

Le bas-relief (h. 0^m83, l. 1^m70 ép. 0^m11) est de marbre de Sost.

L'empereur Tetricus y est représenté debout, à côté de son fils, sur un char très orné. Le fils tient, suivant l'usage, un sceptre surmonté de l'aigle romaine; le père, une branche de

1. Roschach, *Catal.* nos 48 & 50.
2. Aucun n'est complet, & l'on ne peut avoir la mesure exacte.

Digitized by Google

laurier, & de l'autre main, un globe avec une victoire qui porte une couronne. Ils sont revêtus des habits triomphaux dont nous reparlerons. Nous dirons aussi quelques mots des sculptures qui ornent le char : une louve, avec collier, & un enfant, une paix assise sur un escabeau, & écrivant avec une branche d'olivier, une victoire portant d'une main une palme, & de l'autre, soutenant une guirlande de lauriers formant cadre sur le devant du char.

Il est traîné par quatre chevaux guidés par deux accompagnateurs. Ils se dirigent vers un arc de triomphe. Ils cachent, sur le côte extérieur, un bas-relief, & ils n'en laissent paraître que le coin du cadre rectangulaire. Sous la voûte, ils masquent en partie un médaillon circulaire. On voit au-dessous un autre médaillon. Commençons ici notre examen.

Le médaillon supérieur représente les deux empereurs tendant la main à trois femmes accroupies (le troisième profil, un peu effacé, est pourtant visible).

On distingue un lapin à leurs pieds. C'est le symbole évident de l'Espagne & de ses trois grandes provinces. Une inscription, qui l'entoure, le commente tout autrement; la voici :

AFR · HISP · GAL · BAT · BRIT · Q · RESTITVTAE

« L'Afrique, l'Espagne, la Gaule, la Batavie (!) & la Bretagne restaurées ».

On peut affirmer, sans commentaire, que l'inscription est fausse. Nous en dirons autant, sans crainte d'être réfuté, de tous les autres textes gravés au hasard sur ce monument; nous ne pardonnons même pas aux lettres S · P · Q · entaillées sur le globe légèrement aplani que porte Tetricus.

Le faussaire n'a même pas compris le bas-relief qu'il explique, sinon il se serait aperçu que les têtes des chevaux cachant presque la moitié du médaillon, elles devraient cacher en même temps une partie de cette inscription, qui a le tort d'être complète.

Le second médaillon représente deux ennemis nus, portant barbe & moustache, les mains liées derrière le dos, à côté d'un trophée. On y voit la cuirasse, les étendards classiques,

Digitized by Google

deux casques pointus avec jugulaire, un bouclier arrondi, un glaive court (*copis*).

Le champ de ce médaillon, autrefois pareil à celui du premier (dans le bas ils sont identiques), a été creusé pour y graver un second texte. Il apprend à la science étonnée que Tetricus a détruit en Germanie les débris des Goths, vaincus par Claude II. Effaçons encore l'inscription & rétablissons le fond du bas-relief avec le listel qui l'entourait.

Les guerriers sont des barbares & ressemblent à des Germains. Les casques rappellent ceux qui figurent mêlés, aux bonnets daces, aux coiffures presque triangulaires des Sarmates, sur la colonne trajane, dédiée au vainqueur des Daces, des Sarmates & des Germains. Le glaive court & le bouclier arrondi font songer à un texte de Tacite, qui attribue ces armes à la Germanie ultérieure[1]. On doit donc penser que le fait relaté par ces sculptures est une défaite de Germains établis en Espagne.

Or, on lit dans l'histoire que les Francs & les habitants de la Germanie ultérieure ont conquis l'Espagne, & qu'ils en ont pris la capitale, Tarragone, vers la fin du règne de Postumus[2]. Ils ont « possédé » ce pays, ce qui suppose un séjour de quelque durée; une partie passa en Afrique, le reste disparut sans laisser de traces. Les témoignages de l'histoire sur Tetricus sont très vagues; mais on sait qu'il entreprit beaucoup d'expéditions heureuses, qu'il délivra ses États, & qu'il empêcha les Germains de posséder le sol romain[3]. Il est donc au moins très probable qu'il a vaincu les Germains & les Francs, maîtres de l'Espagne, & qui n'ont laissé aucune trace après lui.

Ce fait que l'histoire laisse entrevoir est clairement indiqué

1. Tac...., *Germ.*, 43. *Omnium quæ harum gentium insigne rotunda scuta, breves gladii.*

2. En 265 suivant Eusèbe. — Aurel.-Victor, 33, 4... *adeo uti... Francorum gentes, direpta Gallia, Hispaniam possiderent.* — Orose 7,22 : *Germani ulteriores abrasa potiuntur Hispania.*

3. Treb. Poll., *Tetricus senior* : « *Cum multa Tetricus feliciter quæ gessisset.* Id., *Lollianus*, 5 : Postumus & Tetricus furent envoyés par le ciel « *ne... possidendi Romanum solum Germanis daretur facultas* ». — *Orose*, 7, 22. *Dominantes hostes expulit, & perditas provincias in pristinam faciem renovavit.*

Digitized by Google

sur notre bas-relief. Les auteurs incontestables des inscriptions fausses & surajoutées, le savant Dumège aidé par un ignorant nommé Chrétin, ont imaginé d'autres théories historiques. Puisqu'ils n'ont rien compris à cette sculpture, ils n'en sont pas les inventeurs[1]. Ajoutons que Chrétin a donné de ce bas-relief une lithographie d'une inexactitude surprenante. Dumège l'a acceptée & publiée[2]. Je n'hésite pas à les exclure de l'œuvre.

Serait-elle d'un contemporain? Tout d'abord, pourquoi l'aurait-il donnée à Dumège, & cela, sans la lui avoir expliquée? Ce serait un cadeau d'une valeur pécuniaire assez considérable, & en même temps un mauvais tour. On a mis en avant, sans preuves, le nom d'Etex qui savait de l'archéologie, pas assez pourtant à mon avis; en outre, il n'a passé alors à

1. Voici en quelques mots le résumé d'une histoire que je raconterai ailleurs. Quand les fouilles de Martres, que Dumège dirigeait, cessèrent brusquement en 1830, on découvrait à Nérac une villa gallo-romaine. Dumège & Chrétin eurent l'idée d'en faire « le palais de Tetricus ». En 1832, Dumège débuta par une inscription fausse, qu'il prétendait avoir lue à Valcabrère, & qui était relative à Tetricus. — Cela prouve sans conteste qu'il dirigea toute l'affaire. — Aussitôt après, on trouva dans les fouilles, à Nérac, des médaillons de Tetricus, d'un style au-dessous du médiocre, sculptés par Chrétin, & d'autres inscriptions fausses. Elles s'acheminent vers le système historique développé dans les textes qui déparent notre bas-relief. Celui-ci quitta Toulouse en mai ou juin 1834 & vint à Nérac, chez Chrétin, qui le vendit ensuite 520 francs à notre Société archéologique. Nérac réclama & intenta un procès : un bas-relief trouvé dans ses fouilles lui appartenait. Chrétin voulut prouver qu'il provenait d'un champ voisin, fut convaincu d'erreur volontaire, & pour n'être pas condamné comme voleur, il prétendit avoir tout falsifié & fut acquitté. — Si l'on remontait à l'origine, à Dumège, son affaire devenait mauvaise. Il fit semblant d'avoir été dupé par Chrétin, & suscita, fort habilement, les témoignages qui firent croire à une falsification. Ils aboutissent tous à la fable suivante : le bas-relief du triomphe serait le dédoublement d'une plaque où le sculpteur Etex a gravé le médaillon de son beau-père, le marbrier Pugens. C'est le nœud de l'affaire. Par bonheur, cette plaque existe encore (dans les cryptes de Saint-Aubin). J'ai fait faire avec le plus grand soin une enquête par des sculpteurs & des marbriers; ils affirment tous, sans hésitation, que les deux plaques ne sont pas du même bloc. Dumège, extrêmement madré, qui voulait n'être pas inquiété, & cependant conserver cet antique à Toulouse, a insinué plus tard que c'était la plaque sculptée par Etex qui était le dédoublement du bas-relief ancien. — D'où vient ce marbre, s'il est antique? Presque sûrement des fouilles de Martres que Dumège dirigeait en 1830. En tous cas, il est du même marbre & du même style que les sculptures qu'il y a trouvées; & si, contre toute vraisemblance, il vient d'ailleurs, il peut être rattaché à la même école.

2. *Mém. Soc. arch.*, tome IV.

Digitized by Google

Toulouse que six semaines très occupées, & l'histoire fantastique de Tetricus suivait déjà son train depuis longtemps. Je ne connais personne à Toulouse, vers 1830, qui fût à la fois assez bon sculpteur, assez habile archéologue, assez déterminé faussaire & en même temps assez désintéressé pour lancer ainsi une pareille invention. Une fraude plus ancienne aurait laissé des traces; on aurait su, avant 1830, que Tetricus avait vaincu les Francs en Espagne, qu'il avait été sculpté avec les vêtements triomphaux, inconnus avant cette découverte, &c.

Ajoutons que cette œuvre ressemble beaucoup à des sculptures imitées du romain, même du grec, & trouvées à Martres. Je ne suis pas seul de cette opinion qui sera décisive si elle est adoptée; mais vraiment, on ne peut l'accepter à distance & sans contrôle. Après avoir vu beaucoup d'antiques, je n'ai cru d'abord ni au bas-relief, ni même aux sculptures de Martres; & ensuite, Martres, dont on ne peut douter, m'a fait croire à Tetricus. J'ajouterai ce que j'ai dit ailleurs : les médailles de Postumus à Tetricus tranchent sur la série, & les premières qu'on a trouvées ont paru suspectes. Il faut donc attendre avant d'accepter ou de condamner ce style & cette facture. Passons aux détails. La tête de Tetricus père est d'une ressemblance frappante; la manière dont la barbe, les cheveux, les yeux sont traités rappelle d'autres sculptures de notre Musée. Il y a cinquante ans, le dessin des pupilles aurait fait condamner l'œuvre; on sait maintenant que dès le troisième siècle on en rencontre d'analogues. Tetricus le fils porte des favoris & une moustache naissante : il est plus âgé que sur aucune de ses médailles. Il date l'œuvre & prouve que le premier État franco-germanique établi sur le sol romain fut détruit peu de temps avant l'effondrement du premier empire gaulois. Bien entendu, Chrétin & Dumège ont négligé, l'un dans son dessin & l'autre dans son commentaire, cette indication précieuse. Rien à dire sur les lauriers qui couronnent les empereurs & les bandelettes, *lintea;* nous négligerons les détails insignifiants. Les triomphateurs portent un manteau ou une toge tombant à pans droits devant une tunique & s'enroulant autour d'un bras : on se demande si c'est une manche ou un replis. Ce vêtement se voit quelquefois, par

Digitized by Google

exemple sur des monnaies de Maximin, de Probus, & sur la grande médaille de Tetricus, volée à la bibliothèque nationale.

Si ce costume est authentique, il est très précieux pour l'archéologie. Les vêtements des triomphateurs sont ici dessinés pour la première fois : c'est la *toga picta* avec la *tunica palmata*[1]. On ne s'étonnera pas de voir, contrairement à l'usage, des étoffes sculptées en relief : celles-ci ont été brodées, & ces broderies, qui faisaient saillie, figurent également en relief sur les médailles. On voit des ornements qu'on retrouve sur d'autres costumes, des postes, par exemple. Au contraire, les grecques que nous distinguons ici & qui bordent souvent les vêtements helléniques, font défaut à Rome. Il n'est pas surprenant de les rencontrer à une époque où l'imitation de la Grèce était en faveur. Ajoutons qu'elles figurent souvent sur les mosaïques gallo-romaines. La tunique des empereurs, *palmata*, porte des palmettes ; il me semble qu'un faussaire aurait mis des palmes. Ces détails sont un peu bâclés, mais la facture de l'œuvre est inégale, & ce n'est pas une raison pour les supposer falsifiés. Nous verrons tout à l'heure que le bas-relief était peut-être inachevé quand il vint entre les mains de Dumège : on pourrait donc attribuer à Chrétin les étrangetés ou les imperfections du travail. Ce procédé me paraît trop commode, & j'aime mieux croire même à des anomalies, puisqu'il s'agit d'une époque & d'une école très peu connues.

La seule qui mérite vraiment d'étonner au premier abord, c'est le vêtement des victoires (l'une d'elles est portée par Tetricus, l'autre est sculptée sur le char). Rien à dire des chignons, c'est la coiffure des déesses vierges, & on en trouve, dans notre pays même, d'ainsi placés au sommet de la tête[2]. Rien à dire non plus de la *stephane*, un peu indistincte, qui couronne la victoire dessinée contre le char. La partie supérieure des costumes, qui laissent un bras libre & forment

1. Peine, *De ornamentis triumphalibus*, ch. 3 : cf. Dio, XLIII ; Festus, p. 143 ; Suéton, *Claud.*, 17.

2. Cf. Roschach, *Catal.* p. 193.

Digitized by Google

un enroulement autour de la taille, est également très correcte[1]. Le bas de la robe s'écarte au sommet des jambes nues, retombant en longs plis par derrière : cela se rencontre quelquefois, notamment en Gaule[2]. Mais le vêtement de la victoire portée par Tetricus colle presque au corps, & elles ont l'une & l'autre un nœud au sommet de la jambe. C'est plus grec que romain, ce qui ne doit pas surprendre à Martres, & du reste n'est pas tout à fait inusité[3]. L'une des victoires est au repos; cela explique la chute de la draperie qui modèle le corps comme celles de quelques statues grecques. Enfin, le marbre ici a imité l'ivoire, & l'art des sculpteurs anciens a varié suivant la matière employée. L'imbrication des ailes ne présente rien d'anormal[4]. Sur le char, outre cette victoire, tenant une palme & la guirlande qui le termine par devant, on a sculpté une Paix & la louve[5] avec Romulus. C'est à la fois sobre & correct : la puissance romaine, la Paix & la Victoire, sont attachées au char gallo-romain. Ces symboles simples & transparents sont de mise à une époque où les personnages allégoriques surabondent. La louve, apprivoisée en Gaule, porte ici un collier, emblème ingénieux que ni Chrétin ni Dumège n'ont remarqué. La Paix, assise sur un escabeau très correct, les jambes enveloppées, comme il arrive souvent, d'un pan d'étoffe, écrit sur un *volumen* avec une branche d'olivier. Pour éviter que cette branche ne cachât son visage, on la fait écrire de la main gauche; cette faute n'est d'aucune époque.

Les roues des chars de triomphe varient beaucoup entre elles. Il faut cependant signaler ici des rayons en forme de

1. De Witte, *Médailles des empereurs gallo-romains*, pl. 39, nos 150, 151, 152, 153, 164. — pl. 21, nos 331; pl. 31, no 3. Cf., sur l'arc de Titus, les victoires qui portent les trophées.

2. Daremberg & Saglio, *Dict.*, p. 1367, 1641. — Cf., p. 1189, une victoire qui ne paraît porter qu'un pan de robe par devant. — Cf., l'arc de Titus & celui d'Orange.

3. Clarac, *op. cit.*, tome II, part. 1, p. 396, pl. 144. — Tome 3 & 4, pl. 569, fig. 1212.

4. Cf. Froehner, *Médaillon de l'empire romain*, 123, 182. — De Witte, *op cit.*, 71 & 74. — Guhl und Koner *Die tracht.*, pp. 602, 682.

5. Cf. les médailles de *Victorinus*, *passim*, & Froehner, *Médaillons de l'empire romain*, p. 62.

Digitized by Google

console; on en rencontre ailleurs d'assez analogues[1], mais qui ne sont pas tout à fait semblables : cette légère anomalie a peut-être été suggérée par l'imitation de la Grèce. Rien à dire sur les montants en métal tourné que l'on s'attend à rencontrer dans le pays des *torques*[2], & sur la gueule de lion qui termine le char.

On voit mal comment le timon ou les traits qui sortent de cette gueule se rattachent à l'attelage; le soldat qui conduit les chevaux fait le mouvement de tenir des rênes, & les rênes sont absentes. Ces négligences me semblent très heureuses, car elles sont fréquentes, surtout en Grèce, & un faussaire, à moins d'être fort habile, n'aurait pas osé se les permettre. La bride, la ventrière, le *balteus* des chevaux se trouvent partout. Les chevaux ont l'encolure trop forte, défaut très fréquent dans l'art ancien; le dessin des jambes est exagéré; les têtes, symétriquement alignées, ont, contre l'habitude, un regard. Pour ces heureuses anomalies, je renvoie à Martres, & notamment aux bas-reliefs des travaux d'Hercule.

Il reste à étudier les vêtements de quatre personnages : le conducteur du char, le héraut, les deux empereurs sculptés sur un des médaillons. Tous les détails sont excellents. Le héraut est coiffé d'une tête de lion & chaussé de *l'endromis*, laissant l'extrémité des pieds à découvert, & commode pour la marche. Les empereurs portent des bottines fermées & le conducteur du char des *caligae* très correctes. Il est vêtu d'une chlamyde, & les empereurs, comme il convient, du *paludamentum* un peu plus long. Il porte en outre une cuirasse, sur laquelle on voit une petite tête de Gorgone. La Gorgone se rencontre presque toujours sur les cuirasses des empereurs, &, par exception, sur celles des soldats de leur suite. Voilà un bon détail que Chrétin a omis. Ajoutons qu'il n'a pas distingué l'*endromis* de la *caliga*. La cuirasse du conducteur est serrée par un ceinturon; celle des empereurs par

1. Cf. Daremberg & Saglio, *op. cit.*, p. 904, nº 1150, 1151.

2. Cf. Rich, *Dict.* art. *Currus*. Les formes de ces montants varient; ils sont d'une longueur exagérée sur le char dessiné par Rich, & figurés très courts sur le camée de Vienne.

Digitized by Google

un baudrier à bouts flottants. Ces détails sont d'une exactitude irréprochable.

Reste une question que j'ai réservée. Après l'arc-de-triomphe, on voit un rebord avec une sculpture (la proue d'un navire, un treillis, un éperon, une enseigne militaire) & une inscription (fausse). A l'extrémité opposée on remarque un poteau presque rectangulaire, qui paraît destiné à porter une inscription; celle qu'on y lit est absurde. La Paix, sculptée sur le char, tient un *volumen* qui devrait porter des caractères ainsi que le champ de la guirlande placée à l'avant du char; or, il faut effacer tous ceux qui s'y trouvent. Ces difficultés doivent être groupées & étudiées ensemble.

Je démontrerai ailleurs qu'il faut rejeter sans hésitation les témoignages attestant que Chrétin, graveur des inscriptions, est l'auteur du bas-relief. Un seul mérite quelque créance : on affirme avoir vu Chrétin ou son ami, l'épanneleur Imbert, dégrossir le côté du marbre où figure le poteau; on aurait même conservé un fragment qui porte la partie supérieure des lettres S. C. Il est sûr que Chrétin a poli ou fait polir les parties du champ qu'il a inscrites, & il a pu se permettre en outre quelques retouches malencontreuses. Est-il, oui ou non, l'auteur de cette proue de navire si étrangement placée & qui du reste ne demandait pas un ouvrier de grand mérite? Je ne sais. Comment était faite avant lui l'autre extrémité du bas-relief, qu'il a remaniée, je l'ignore également. A-t-elle porté une courte inscription grattée, puis amplifiée à l'instigation de Dumège? Vraiment, je n'ose m'arrêter sans preuves à une accusation aussi grave. En tout cas, voilà quelques surfaces qui paraissent destinées à être inscrites, & sur lesquelles nous effaçons des inscriptions fausses. Faut-il ne rien mettre à la place, & supposer qu'elles n'ont porté aucune lettre? Voici diverses hypothèses entre lesquelles je n'ose pas choisir.

1° Il y a parfois, sur les sculptures anciennes, des places qui attendent des inscriptions & sur lesquelles on n'a rien mis[1].

1. Cf. le bas-relief représentant le triomphe de Marc-Aurèle : deux Victoires montrent avec ostentation un bouclier dont le champ est caché. — Voir surtout

Digitized by Google

2° Le bloc ancien pourrait avoir été achevé par le sculpteur, & n'être pas encore passé entre les mains du lapicide.

3° Peut-être même était-il inachevé & laissait-il à compléter quelques menus détails. En ce cas, la tentation de Dumège aurait été bien forte, &, connaissant son caractère, je plaide les circonstance atténuantes.

Ces deux dernières suppositions prennent quelque vraisemblance, si l'on songe que Tetricus le fils est, sur ce bas-relief, plus âgé que sur aucune de ses médailles, qu'il touchait par conséquent à la fin de son règne, & qu'on put apprendre l'histoire de sa chûte avant d'avoir mis la dernière main au monument de son triomphe.

En résumé, la composition de l'œuvre est très complète & très sobre : les deux empereurs, avec leurs insignes, sur un char où sont sculptées la louve romaine, la Paix & la Victoire, quatre chevaux, deux accompagnateurs, un arc-de-triomphe avec les représentations de l'Espagne délivrée & des Germains vaincus. Il n'y a rien à ajouter, rien à retrancher. Or, il suffit de lire les inscriptions fausses & les élucubrations de Dumège, presque toujours hasardeux & excessif, pour l'exclure sans cérémonie, avec Chrétin, son acolyte. Je ne rappellerai pas les autres raisons que j'ai données, & j'en ai d'autres encore.

Je ne crois pas à la possibilité de falsifications contemporaines ou antérieures. Puisque le bas-relief est de marbre de Sost, il faudrait chercher un faussaire dans notre pays : il n'y a jamais eu d'archéologue-sculpteur de cette force. L'examen des détails me confirme dans cette opinion; en outre, on aurait parlé de lui, tout au moins de son bas-relief, & des renseignements nouveaux qu'en tirent l'archéologie & l'histoire.

Personne n'aurait pu imiter l'école de Martres-Tolosanes, à peu près inconnue. Cette preuve est décisive, mais elle a besoin d'être contrôlée; & ce contrôle, que j'appelle de mes vœux, ne peut se faire qu'à Toulouse. L'œuvre, si elle est

l'arc de triomphe de Constantin ; un *volumen* est ainsi présenté & ne porte pas trace d'inscription.

Digitized by Google

authentique, mérite cet examen. La sculpture, quoique inégale, est vraiment bonne. L'archéologie étudiera ici les vêtements triomphaux qu'elle ne connaissait pas encore. L'histoire apprendra que le premier État Franc établi sur le territoire de l'empire a été vaincu par Tetricus au moment même où il allait abandonner & livrer à Aurélien le premier État indépendant qui se fût, depuis César, fondé en Gaule.

IV.

CONCLUSION GÉNÉRALE.

Pour compléter cette étude, il reste beaucoup à faire. D'abord, il faudrait déterminer toutes les espèces de marbres que nous possédons : le Sost, qui est le marbre le plus fin de nos contrées, & le Saint-Béat, devraient être distingués soigneusement. Il serait aussi fort utile de savoir si toutes nos œuvres qui paraissent grecques ou romaines sont de marbres étrangers : notre école gallo-romaine a dû recevoir les leçons de maîtres grecs ou italiens, qui ont pu sculpter dans notre pays sans en avoir subi l'influence. Par malheur, cette enquête offre d'extrêmes difficultés; les marbriers ou les géologues les plus compétents n'osent guère se prononcer quand ils n'ont pas vu la cassure fraîche, & je n'ose recommander ici ce moyen d'enquête. J'espère cependant que nos marbres de Martres-Tolosanes pourront être un jour classés avec plus d'exactitude.

Il faudrait ensuite comparer les diverses productions des sculpteurs qui ont travaillé en Gaule. Ils diffèrent beaucoup entre eux. Je trouve à Martres plusieurs factures, & nos statues ne ressemblent guère à d'autres œuvres trouvées dans la région, à « l'Amour endormi[1] » d'Avignonet, aux

1. Roschach, *Catal.*, 198. Le dieu ailé tient une couronne d'une main & pose l'autre sur un lézard. N'est-ce pas un motif de fantaisie inspiré par l'Apollon sauroctone? Apollon est ici remplacé par un Amour ou un génie du sommeil. La facture, assez élégante, témoigne cependant d'un art d'imitation.

Digitized by Google

autels[1] de Rabastens. Cette étude comparative doit être poursuivie dans tous les Musées de la région, encore mal connus. Le travail de l'archéologue le plus consciencieux ne pourra être définitif s'il ne se fait aider par un sculpteur & même par un marbrier très compétent.

Il faudrait aussi que toutes ces œuvres fussent reproduites par l'héliogravure.

En outre, cet aperçu d'ensemble suscitera, j'espère, des recherches partielles & des fouilles sur divers points de la contrée, surtout à Martres-Tolosanes. J'ai souvent regretté, dans le cours de cette étude, qu'elles aient manqué de précision scientifique & ne m'aient livré que des renseignements trop vagues. Il faudrait les reprendre & les compléter, car je suis persuadé qu'elles ne sont pas épuisées. Peut-être conviendrait-il de les continuer à la place où Dumège les a laissées en 1830. Il regrettait beaucoup alors de les voir interrompues; il a plus tard indiqué à la science d'autres directions : je ne serais pas très étonné que l'affaire de Tetricus y fût pour quelque chose.

Cette étude est donc préparatoire, elle doit être vérifiée & améliorée. Le sujet mérite d'intéresser la science; nous signalons à ses recherches une fouille incomplète qui a livré des chefs-d'œuvre, une école de sculpture nationale encore inconnue, & le monument archéologique le plus intéressant de l'empire gallo-romain. C'est une page d'histoire sur laquelle Dumège a fait graver des commentaires malencontreux. J'invite donc les savants étrangers à visiter notre pays & à contrôler nos conclusions; quelques-unes sont trop nouvelles & ne peuvent être acceptées qu'après un consciencieux examen. Les archéologues de notre pays devront de leur côté s'appliquer à augmenter le trésor de nos richesses. Le midi de la Gaule a vu naître, probablement au troisième siècle, une école de sculpture qui doit occuper sa place dans l'histoire de l'art antique.

ALBERT LEBÈGUE.

1. Roschach, *Catal.*, 195. Ces bas-reliefs sont également inspirés de l'antique. Le style est élégant & souple, le détail très négligé.

Digitized by Google

LES PRAIRIES DES PYRÉNÉES

DANS

LES TERRAINS GRANITIQUES ET SCHISTEUX

I.

L'agriculture de la haute montagne se résume à peu près dans l'élevage. La production de quelques champs de seigle ou d'orge & de légumes ou pommes de terre se borne à ce qui est nécessaire à la nourriture des habitants, ou même à une partie de la nourriture. Des contrées très étendues n'ont seulement pas cette ressource &, depuis des siècles, l'on se borne à livrer les sommets ou les pentes à la dépaissance & à faire (autant que l'on peut en arroser) des prairies le long des ruisseaux.

C'est surtout dans les terrains primitifs, dits terrains de cristallisation, que cette immutabilité paraît à première vue être le résultat de la climatologie & de l'état du sol, auquel manque un des éléments de fertilisation : le calcaire.

L'économie rurale a pu apporter de grandes modifications dans les plaines inférieures; l'agriculture intensive ou les nouvelles méthodes expérimentales ont pu escalader une partie des premiers échelons des grandes montagnes; la prairie des terrains granitiques a jusqu'ici gardé sa virginité naturelle, comme les plaines aux grandes herbes de l'Amérique où l'homme ne fait que passer & qu'il semble abandonner au bétail comme domaine.

Sans vouloir prendre des allures prophétiques, je crois qu'il

Digitized by Google

est possible de réveiller aujourd'hui ce sommeil séculaire du propriétaire herbager de la montagne, & que ce qui était du domaine du rêve il y a vingt ans ne tardera pas à s'accomplir; c'est-à-dire la *mise en culture* de la prairie naturelle des froides vallées & des terrains sans calcaire.

Les deux facteurs de ce changement seront les chemins de fer & les syndicats agricoles; les agents immédiats, le phosphore & la chaux.

Le montagnard pourra trouver à sa portée, & *à peu de frais*, les éléments de fertilisation qui lui sont nécessaires pour changer sa terre, & il doublera ou triplera ses récoltes en quantité, tandis qu'il leur donnera une qualité nouvelle destinée à modifier son élevage.

Avant d'entrer dans les détails, jetons un regard sur ce qu'est la production herbagère de ces terrains & ce qu'elle doit devenir.

II.

LES PLANTES.

L'agent fertilisateur dans les parties qui nous occupent paraît être l'eau. Là où l'on peut irriguer, on crée une prairie. Le propriétaire ne sait pas de quelles herbes elle est composée; c'est à la nature à les fournir.

On a vanté la valeur du foin de montagne, on a même créé un parfum en son honneur. Il y a là une grande distinction à établir. Certaines eaux provenant de milieux calcaires peuvent descendre d'assez grandes hauteurs. Plus que les Alpes, nos Pyrénées voient des stratifications secondaires ou tertiaires couvrir en bien des endroits leurs sommets. Avant de faire bondir ses ondes dans la vallée de Lutz (je cite un exemple), le Gave a broyé des fragments calcaires du chaos de Gavarni & a même décomposé plus ou moins des fossiles nummulitiques ou autres. L'herbe qu'il fait pousser peut être de bonne qualité quoique susceptible d'amélioration.

Je pourrais citer les pâturages granitiques du haut Cantal,

Digitized by Google

dans la France centrale, où le basalte & les débris volcaniques modifient sensiblement la végétation. L'eau peut devenir dans ces cas un élément précieux comme véhicule.

Mais en combien de vallées se retrouvent pour tout arrosage ces eaux provenant de la fonte des neiges & qualifiées du mot de fontaines *crues;* eaux qui n'apportent que des sels quelquefois stérilisants & ne permettent sous leur fraîcheur que la venue des herbes âcres & peu chargées de matières protéiques, parce que le sol est saturé *d'acidité?*

J'ai prononcé là le mot qui caractérise le grand défaut de ces prairies. Cette acidité, à laquelle vient se joindre l'absence de calcaire & la rareté de composés phosphoreux, élimine de la végétation une longue catégorie de légumineuses & de graminées essentiellement nutritives. Elles sont remplacées par des renoncules ou des trolles, des polygonées, des carex ou des graminées âcres. En bien des endroits d'où l'eau ne s'écoule pas, il se forme des petites tourbières avec des variétés de joncs ou des moussses, toutes plantes presque indigestes pour le bétail.

Ce que le touriste trouve charmant pour le coup d'œil, ces fleurs multicolores, y compris les narcisses blancs ou jaunes, les crocus, les parnassies, les anémones, sont autant de plantes inutiles ou insapides lorsqu'elles ne sont pas dangereuses, comme les vératres & diverses espèces d'euphorbes des terrains acides que le bétail repousse en paissant, mais qu'il est forcé de manger, en foin, à l'étable.

Je n'insiste pas sur des plantes envahissantes, telles que la gentiane dans la haute montagne, l'héraclée & ses variétés un peu partout, plantes aussi peu nutritives que dévorantes, & qu'un coup de bêche devrait enlever, n'en déplaise à dame nature à laquelle on abandonne ces prairies.

Ce fourrage, donné en nourriture pendant six mois d'hiver, retarde beaucoup la croissance du jeune bétail. Il s'y habitue évidemment, pour si acide que soit ce foin; mais, outre qu'un bouvillon soumis à ce régime ne parviendra à sa taille normale que bien après l'élève des prairies de la plaine son contemporain, il y a un défaut de développement général qui créera des petites races.

Digitized by Google

On a même remarqué la lenteur de formation de l'ossature par l'absence ou plutôt la rareté du phosphore dans cette nourriture. Arrivé à l'état adulte, l'animal, quel qu'il soit, a des ossements grêles, &, s'ils lui permettent la légèreté d'allures, ils l'empêchent de supporter ou de traîner de lourds fardeaux. Des écrivains du monde hippique ont vivement insisté sur ce peu de phosphore dans les foins venus sur les terrains granitiques, & l'on va même dans certaines stations d'élevages, jusqu'à mêler des ossements broyés ou du noir animal dans la nourriture des poulains.

Le pré, venu lentement dans ce milieu acide & privé d'un élément essentiel de végétation, ne peut que très tard, dans l'été, être livré à la faulx, & sa production, quelle que soit l'épaisseur de son talon que l'on rase au plus près, est loin d'égaler ces prairies de plaines où l'on atteint cinq mille & six mille kilogrammes à l'hectare.

On sait que beaucoup de graminées peuvent parfaitement végéter & se reproduire dans les terrains les plus divers, mais que leurs dimensions varient en hauteur du simple au décuple selon leur situation. C'est ce que nous retrouvons dans ces prairies sur granit, gneiss ou schiste, où bien des espèces restent naines.

Des éléments fertilisateurs habituels, un seul leur est fourni assez abondamment, la potasse, qui se rencontre dans la décomposition des orthoses des terrains de cristallisation. Quelques endroits où se retrouve un humus formé de détritus organiques produisent de l'azote, mais la chaux est absente & l'on sait que le phosphore, dans ces terrains primitifs, n'existe guère que dans des filons métalliques assez rares ou sous la forme de phosphate de peroxyde de fer peu assimilable dans ce cas.

Si nous avons parlé des défauts des prairies irriguées, que sera-ce de celles qui ne le sont pas? Moins acides évidemment que celles où le long séjour des eaux chargées de chlorures ou autres agents stérilisants a créé de petites tourbières, elles sont vouées à une production des plus minimes & se voient envahir par des plantes aux jolies fleurs, telles que des

Digitized by Google

lychnis, des œillets, des digitales &c., mais peu propres à donner du foin chargé de matières protéiques.

D'ailleurs, que de temps faut-il au germe destiné à pénétrer dans la roche plus ou moins décomposée avant d'avoir créé un sol friable? Que de générations & générations de plantes à vie écourtée s'accumulant pour former une couche végétale?

Et cependant, en bien des endroits, on croit avoir tout fait en préservant pendant quelque temps une dépaissance de la dent des bestiaux &, un an après, on compte avoir créé là une fourragère ou du moins un paccage de choix.

La métamorphose de ces prairies stériles & de ces prairies acides en bons pâturages ou en prés à hautes herbes succulentes devient aujourd'hui facile, & il ne faudrait que quelques exemples pour entraîner la masse routinière des éleveurs, que ruine en ce moment la baisse du bétail, crise momentanée espérons-le, mais frappant beaucoup plus ces possesseurs d'animaux difficiles à engraisser que les éleveurs des races de la plaine.

III.

LA FERTILISATION.

Plus favorisées que les Alpes, les Pyrénées sont longées, dans une notable partie de leur chaîne, par la voie ferrée de Saint-Gaudens à Bayonne, &, sans parler des chemins de fer du Roussillon, diverses têtes de ligne, à Ax, Luchon, Bigorre, & Argelès, pénètrent profondément dans le flanc de ces montagnes.

C'est ici un facteur indispensable, car il faut mettre sous la main de l'éleveur les matières qu'il doit apporter sur ses prairies pour en opérer la métamorphose. Naguères ces matières étaient d'un coût assez élevé. Elles ont été ramenées à des prix bien réduits par l'action des syndicats agricoles.

Ces associations qui couvrent la France & apportent de telles modifications dans l'action agricole, n'ont encore pu pénétrer dans les montagnes, & cependant leur rôle y serait là

Digitized by Google

bien important, car elles seules pourraient, sur les têtes de ligne ou certains points choisis, créer des magasins d'approvisionnement.

Mais comment de ces magasins, dira-t-on, faire parvenir en montagne des matières assez lourdes sans créer des frais?

Par un procédé fort simple, & dont je ne me dis pas l'inventeur. Il y a vingt-cinq ans environ, un préfet agronome existait dans le département de la Lozère, dont plus de la moitié appartient au sol granitique.

Il émaillait le *Recueil des actes administratifs* de conseils agricoles. Un jour, il tint à ses maires le langage suivant: « A plus de vingt kilomètres à la ronde des villes de Mende & de Marvejols, qui sont dans des terrains calcaires, vos administrés viennent à presque tous les marchés apporter un char de bois ou de foin. Ils s'en retournent à vide ou à peu près. Qu'ils prélèvent un franc sur leur vente pour emporter un quintal de chaux & qu'en arrivant ils la mêlent à une terre ou un compost quelconque. Au bout de l'année, ils auront là un engrais pour régénérer un espace considérable de pré ou de champ. Ne veulent-ils rien dépenser? qu'ils emportent de ces pierres calcaires que l'on rejette en large murailles le long des chemins du vallon. Qu'ils créent ainsi des fours à chaux en pays granitiques. »

Un certain nombre de paysans a suivi ces conseils, & l'on est étonné, sur des plateaux voués au seigle, d'apercevoir de ci & de là quelques champs de froment, dus à ce transport peu onéreux.

Il est évident que Luchon ou Ax (je prends les plus voisines de nos têtes de ligne), sont un grand centre d'apports de la haute montagne, à la saison des eaux, notamment.

Que de véhicules s'en reviennent à vide, qui pourraient prendre cent kilos d'un engrais quelconque à un magasin toujours ouvert.

Veut-on pénétrer plus haut? On établit dans un second endroit de marché très montagnard un dépôt annexe où les plus éloignés des éleveurs viennent chercher leur part.

Mais quelles sont ces matières régénératrices & quel peut

Digitized by Google

être leur prix? On me permettra de joindre ici les détails pratiques à la théorie.

La base de la régénération de la haute prairie doit résider dans la chaux, le plâtre & le phosphate de chaux. Les autres agents fertilisateurs seront des accessoires.

Bien des points calcaires existent dans les Pyrénées & sont à proximité des forêts. On n'y fait guère de la chaux que pour les constructions. Si l'on créait des fours permanents à des endroits bien choisis, on utiliserait des bois qu'on ne peut vendre & l'on augmenterait dans d'énormes proportions les récoltes soit en foin, soit en céréales, en admettant que l'altitude permît ces cultures.

Je dois dire que la chaux est des trois éléments cités, le plus difficile à employer pour la prairie. On ne peut l'y apporter que mêlée à des composts & elle n'agit pas avec autant de rapidité que le plâtre & le phosphate[1].

Le plâtre ou sulfate de chaux a une action double par son calcaire & son acide sulfurique. On se tromperait fort si l'on croyait qu'il n'agit que sur les luzernes ou les trèfles, ainsi que le démontra la célèbre expérience de Franklin. Il est essentiellement utile à toutes les légumineuses. Or, c'est précisément par l'absence ou la rareté de ce genre de plantes que pèche la prairie de montagne.

Naguères, à la Société royale de Londres, M. Fream, un agronome bien connu, faisait un éloquent plaidoyer sur la nécessité d'introduire le trèfle blanc dans les prairies granitiques de l'Angleterre & de l'y faire développer par des engrais appropriés. C'est le fourrage le plus rapide à repousser dans un pré & le plâtre double la rapidité de cette seconde pousse. Le trèfle hybride est aussi apte à profiter de cet engrais, & constitue lui-même un excellent appoint d'une bonne composition fourragère.

De nombreuses plâtrières existent, on le sait, dans l'Ariège. Le plâtre y est livré à 1 fr. 30 les 100 kilos, & les deux voies

1. Il est des cas où la chaux peut se répandre seule en couche légère sur un pré, mais non si le pré est trop humide, ou si la saison pluvieuse doit *gâcher* cette chaux qui ne doit pas faire prise.

Digitized by Google

d'Ax & de Luchon feront pénétrer dans la montagne le sulfate chaux à bon compte, tandis qu'il pourrait parvenir jusqu'à Bigorre avec moins de 1 franc de port les 100 kilos.

Dans tous les cas, ce serait un engrais à très bon marché sur toute la chaîne, montât-t-il même à 3 francs les 100 kilos.

Reste le phosphate de chaux, le plus fertilisateur de tous les produits calcaires. Les prix en sont variables suivant le degré, mais il est aujourd'hui prouvé dans la pratique que les bas titres, c'est-à-dire ceux qui sont de 14 à 18 % de phosphate sont plus facilement & surtout plus rapidement décomposés & rendus assimilables pour les plantes. Les hauts dosages sont surtout utilisés dans la fabrication du superphosphate & sur les terres où abonde l'élément calcareux & où le phosphore seul est désiré.

Dans le cas des sols granitiques, on utilise toutes les parties des phosphates de chaux & les titres inférieurs sont très suffisants. Ces produits sont livrés entre 3 & 4 francs les 100 kilos, suivant le degré, à Toulouse & Agen.

Leur pénétration dans les Pyrénées n'entraînerait pas un franc de plus, & l'on aurait ainsi un engrais d'autant plus énergique & actif que dans les sols acides on le verrait en peu de temps se décomposer.

Il serait fâcheux, pour une question d'économie de transport, de substituer le superphosphate ou phosphate traité à l'acide sulfurique au phosphate de chaux tribasique.

La pratique a démontré que les superphosphates étaient plutôt nuisibles qu'utiles dans des sols tendant vers l'acidité. J'ai longtemps soutenu cette opinion au point de vue agricole &, dans une des plus récentes séances de la Société nationale d'agriculture, M. Berthelot, qui s'occupe depuis quelque temps spécialement de chimie agronomique, vient de donner raison à la pratique contre les fabricants d'engrais.

Il a déclaré, en effet, que le superphosphate ne pouvait être jeté sans danger sur une terre que lorsqu'il y rencontrait une dose assez considérable de carbonate de chaux.

Cette même raison nous empêchera de jeter directement sur les prairies granitiques les sels trop facilement décomposa-

Digitized by Google

bles, tels que le nitrate de soude, le sulfate d'ammoniaque, le sulfate de potasse, &c.

Il ne s'ensuit pas cependant que le phosphate de chaux tribasique doive toujours être répandu seul sur les prairies irriguées. Il sera toujours bon de le mélanger à du plâtre & même à une petite quantité de sulfate de fer, & de laisser ce mélange *couver* (c'est le mot vulgaire) quelques jours avant de le répandre. Le phosphate voit ainsi beaucoup s'avancer sa désagrégation. De plus, le peu d'acide sulfurique restant, aide à la décomposition de l'humus, si abondant dans les prés anciens.

Je crois que l'on doit borner là les engrais ou amendements a faire sur les vieilles prairies irriguées de la montagne. Les parties tourbeuses où l'humus organique est accumulé deviennent un réservoir d'azote dont l'assimilation sera facile avec l'apport des agents calcareux.

C'est au reste au propriétaire à juger le cas, & s'il croit nécessaire une action azotée, il peut jeter du fumier de sa ferme ou faire parquer ses moutons.

L'emploi des sels engrais ou des matières organiques ordinaires du commerce, telles que le sang desséché ou le guano, est très cher d'abord & de plus très difficile à employer dans un sol baigné par l'eau courante. Je dois ajouter que cette eau lavant la surface des prés de montagne doit forcer celui qui voudra modifier sa prairie à porter dès l'automne ses agents fertilisateurs, pour qu'ils aient le temps d'agir & de se décomposer sous la neige ou les gelées de l'hiver, l'eau n'entrant guère qu'au beau printemps dans les hautes prairies.

Si l'on veut obtenir de meilleures & plus belles récoltes de ces vieux prés où l'on a laissé la nature trop multiplier les herbes parasites, il ne faudrait pas se borner à des apports de chaux ou de phosphates.

Le sol de la prairie ayant perdu son acidité, on peut y faire venir beaucoup d'herbes qui n'auraient pu y croître auparavant.

On est réduit évidemment à semer, au printemps, leurs graines à la volée; mais, même en ce cas, beaucoup pourront croître & prospérer malgré la présence des premiers occupants.

Digitized by Google

Parmi les graminées dont l'introduction ou la multiplication est nécessaire, je citerai en première ligne le dactyle, la fétuque des prés, la fétuque durette & la fétuque ovine. Ces graminées sont généralement rares ou manquent dans les prés de montagne. Si la prairie est humide, l'ivraie d'Italie & le vulpin agenouillé pourront y être jetés & s'y multiplieront vite en chassant les herbes parasites.

Enfin, il ne faut pas oublier les légumineuses, surtout le trèfle blanc & le trèfle hybride, dont la présence est à la fois très utile pour la sapidité du foin & l'abondance du pacage qui suit la coupe. J'ajouterai le lotier corniculé, très robuste, & se contentant d'un maigre terrain.

A côté de la prairie irriguée, base de la production fourragère en montagne, se trouve la prairie sèche ou la dépaissance que l'on veut transformer en pré. Ici, après l'enlèvement des ronces & des grosses plantes parasites, un apport de substances fertilisantes chaulées est nécessaire. Néanmoins, comme leur action ou leur décomposition serait trop lente comparativement aux prairies irriguées, il est bon de faire intervenir quelques engrais sels.

De plus, l'adjonction de l'azote est indispensable, car on n'a pas à compter sur la réserve de l'humus ou l'accumulation de matières organiques.

Évidemment, si l'on possède du fumier, si l'on peut faire parquer des moutons, on aura là des éléments excellents; mais il n'est pas toujours permis d'avoir des engrais organiques à sa disposition, & le mieux, en ce cas, serait de fabriquer des composts végétaux ou des terreaux mélangés à l'avance avec des plâtres ou phosphates.

Au moment de leur épandage, un élément très énergique & très actif peut leur être ajouté. Je veux parler du nitrate de soude. C'est un engrais cher, à la vérité, puisqu'il coûterait environ 30 francs les 100 kilos en montagne. La pratique a démontré que cette cherté n'était qu'une première mise &, dès l'année même, on retrouve une large indemnité. L'action de ce sel est, en effet, multiple, surtout s'il est associé à des substances organiques. Il accélère vivement la végétation, fournit beaucoup d'azote, & son acide nitrique aide encore à dégager

Digitized by Google

la potasse de l'orthose & à la rendre assimilable. Il y a plus, il attaquerait ici la roche granitique voisine de la couche végétale, & permettrait à bien des racines de soulever les cristaux ou les plaques de mica & de créer du sable.

Associé avec le phosphate tribasique, il procurerait une certaine quantité de nitrate de chaux, forme sous laquelle l'azote devient facilement assimilable & produit de surprenants effets.

Inutile d'ajouter que sur le pacage à transformer en prairie on devrait aussi jeter des graines qui se trouvent aujourd'hui si facilement dans le commerce.

Je n'ose ici parler de la création de prairies nouvelles par l'apport de terres, par l'écobuage ou le défoncement. Le sujet est trop complexe & soumis à des pratiques très différentes, suivant la profondeur du sol, l'altitude, la qualité de l'eau, la déclivité du terrain, &c.....

Il est cependant incontestable que le transport facile des produits calcaires aiderait singulièrement cette création.

Dans ces quelques pages, j'ai voulu borner mes observations à la modification de l'état de choses existant, à la substitution de la *culture* à l'*inculture*.

Pour tirer le paysan montagnard de sa torpeur séculaire, il faudrait qu'il eût des exemples sous les yeux.

Ces associations agricoles, qui se développent si rapidement dans les régions où la vigne & les fourrages artificiels étendent leur culture, n'ont guère pu pénétrer dans les hautes vallées.

La grande chaîne des Pyrénées a cependant de florissants syndicats qui comprennent, soit des départements entiers, soit des cantons englobant en théorie toutes ses parties.

Pour que leur puissante organisation pût faire parvenir à peu de frais les produits régénérateurs, il faudrait des correspondants ou des hommes d'action dans la vraie montagne.

Si cette étude agricole tombait sous les yeux des propriétaires éclairés des hautes vallées, il serait heureux qu'elle pût les inciter à une initiative décisive vis-à-vis de ceux qui n'admettent que ce qu'ils voient dans la pratique.

Des sections de montagne pourraient facilement se greffer

Digitized by Google

sur les syndicats existants, qui offriraient une base d'opérations rendant tout facile.

L'œuvre du groupement pour la fertilisation agricole a déjà accompli de tels changements là où l'on croyait, il y a trois ou quatre ans, la routine invincible, que l'association de la haute montagne, à ce qui existe déjà, peut porter de grands fruits en peu de temps. Il ne faut pour cela que quelques hommes de bonne volonté pour une action de début. Le mouvement commencé s'accentuerait sans efforts.

Que les touristes ne s'effraient pas. Leurs Pyrénées conserveront dans leurs rochers, leurs bois & leurs grands coteaux, tout leur écrin de fleurs.

Mais le paysan doublerait sa récolte & aurait du meilleur foin. En même temps, ses élèves, à quelque espèce animale qu'ils appartinssent, verraient leur race s'améliorer & leur croissance devenir plus rapide.

On ne demanderait à ce paysan aucun changement à ses habitudes, & la civilisation agricole, si je puis me servir de ce mot, lui laisserait toujours ses troupeaux & sa verte prairie.

L. DE MALAFOSSE,

Secrétaire général de l'Union des syndicats du Sud-Ouest.

Digitized by Google

LES MÉRIDIONAUX

COMPAGNONS D'ARMES DE JEANNE D'ARC

AU

SIÈGE D'ORLÉANS

(1428-1429)

— Suite & fin. —

N° 3. — *Jeanne d'Arc & la délivrance d'Orléans.*

(28 avril 1429-8 mai 1429.)

Nous sommes au 28 avril[1]. Pourquoi cet émoi dans Orléans, ces groupes dans les rues, cette allégresse générale? Le conseil de ville s'est réuni dans la tour Saint-Samson, il discute avec chaleur : du dehors on entend le bruit des exclamations. Et voici qu'une nombreuse flottille de bateaux se rassemble dans les fossés de la porte de Bourgogne & se prépare à mettre à la voile pour remonter la Loire jusqu'au port du Bouchet, presque en face de *Chécy*. Malheureusement, le vent est contraire & s'oppose au départ[2]. En même temps, une barque furtive, au risque d'être coulée par le feu de la bastille anglaise de Saint-Loup, traverse le fleuve[3], passant sur la rive

1. *Première expédition de Jeanne d'Arc. Le ravitaillement d'Orléans*, par M. Boucher de Molandon, p. 48.

2. *Idem*, pp. 48 à 50 & suiv. — *La délivrance d'Orléans & l'institution de la fête du 8 mai*, pp. 28, 29. — Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, pp. 230 à 233. — *Journal du siège d'Orléans*, p. 218.

3. *Première expédition de Jeanne d'Arc*, p. 49.

Digitized by Google

gauche *Dunois*, *La Hire*, *Thibault de Termes*[1], Nicolas de Giresme & quelques autres capitaines. Où vont-ils? . . . . .

C'est qu'il y a quelques heures, un envoyé poudreux, le messager de la reine de Sicile, *Jean Langlois*, bourgeois d'Angers[2], est venu tout haletant annoncer aux Procureurs de ville l'arrivée tant attendue, l'arrivée providentielle du secours amené par JEANNE D'ARC!!

Les guetteurs de Saint-Paul & de Saint-Pierre-Empont ont déjà, du haut de leurs tours, signalé l'approche du convoi : il descend des coteaux d'Olivet, il touche au bord de la Loire & s'arrête au port du Bouchet, devant l'*isle aux Bourdons*, au delà de Saint-Jean-le-Blanc, & presqu'en face de *Chécy*.

JEANNE D'ARC le conduit. C'est vers elle que, tout à l'heure, cette barque téméraire menait, en péril de mort, *Dunois*, *La Hire*, *Thibault d'Armagnac* & les autres capitaines. Et c'est pour introduire dans Orléans, par le cours de la Loire & sous le feu de l'ennemi, une partie de ce renfort si ardemment désiré, que s'organise dans les fossés de la porte Bourgogne, protégée par le canon de la Tour-Neuve, la flottille de transport réunie par les courageux mariniers d'Orléans.

Demain, 29 avril, pour que la flottille, avec son lourd chargement, puisse, sans trop de risques, redescendre le fleuve à ce moment coulant à pleins bords, on dirigera une attaque simulée contre la bastille *Saint-Loup*, dont le feu commande le cours de la Loire, & l'on fera passer le convoi par le chenal de la rive gauche, dissimulé aux regards des Anglais par les îlots boisés semés le long de la rive droite[3].

JEANNE D'ARC!! Depuis le 6 mars, on avait bien entendu

1. Quicherat, *Procès*, tome III, p. 119. — Marius Sepet, p. 195.

2. *Recherches historiques sur Orléans*, t. I, p. 81, n. 23, (*Manuscrits de Lottin, à la bibliothèque d'Orléans*, $\frac{M}{449\ bis}$)

3. Sur tous ces détails absolument historiques, voir notamment : *Première expédition de Jeanne d'Arc. Le ravitaillement d'Orléans &c.*, par M. Boucher de Molandon, pp. 35, 47 à 64; 63 à 71. Et, aux *Notes & pièces justificatives*, pp. 92 à 99 & 106. — *La délivrance d'Orléans & l'institution de la fête du 8 mai, Chronique anonyme du XVe siècle récemment retrouvée au Vatican & à Saint-Pétersbourg, &c.*, par M. Boucher de Molandon, pp. 28 à 29, 54 à 60.

Digitized by Google

parler d'elle..... mais on y croyait peu[1]. Le 19 mars, le capitaine *de Villars*, le sénéchal de Bourbonnais & Jamet du Tillay, de retour de Chinon, avaient réuni le peuple aux Halles pour lui parler de la surprenante héroïne & du secours qu'elle organisait[2]; mais les sages hochaient la tête. Depuis, on avait su que, le 22 mars, elle avait écrit aux Anglais pour les sommer de lever le siège, & que, en grossiers soudards, ils avaient répondu par d'odieuses insultes[3]. Même, le 25 avril, Gaucourt, *La Hire*, l'amiral de Culan, &c., avaient eu l'honneur de la voir & de lui parler à Blois[4]. *La Hire*, d'ailleurs, l'avait déjà saluée à Chinon : le premier, avec le jeune duc d'Alençon, il avait cru en elle; &, quand tous doutaient, s'était écrié qu'il la suivrait partout[5]!.... *Méridional* enthousiaste! Les hommes prudents persistaient dans leurs doutes : « *Ils* (les Anglais) *sont fors & bien fortifiés*, & *sera* « *une grant chose à les mectre hors*, » disaient-ils d'un air entendu[6].

Enfin, la voilà!! Elle est à *Chécy*, dans le manoir hospitalier du bon Guy de Cailly.

Ce soir, dit-on (vendredi 29 avril 1429), à la nuit tombée, pour éviter les ovations de la foule[7], elle entrera dans Orléans. Elle a promis de chasser l'Anglais, de faire lever le siège & de mener le Roi se faire sacrer à Reims!

Fille sublime, modèle adorable d'héroïsme & de sainteté, incarnation charmante de la patrie, lis sanglant de la France, les hommes du Nord te trahirent, les hommes du Centre t'abandonnèrent, Luxembourg te vendit, Bourgogne te railla, La Trémoïlle te laissa martyriser, le chancelier de France (Regnault de Chartres) insulta à ta capture, & Valois, détournant

1. *La délivrance d'Orléans, &c.*, p. 28.
2. Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, p. 61 & suiv.
3. *Journal du siège d'Orléans*, pp. 139 à 141.
4. Mantellier, pp. 79 à 82.
5. Quicherat, *Procès*, tome IV, p. 327.
6. *La délivrance d'Orléans & l'institution de la fête du 8 mai, &c.*, par M. Boucher de Molandon, p. 30.
7. *Journal du siège d'Orléans*, p. 30.

Digitized by Google

la tête, t'oublia !!!..... Seul un homme du *Midi*, peut-être épris tout bas de toi, essaie, croit-on, de te délivrer! C'est Gascon *La Hire*[2], qui, vers le temps de la condamnation

1. Outre les divers ouvrages tant de fois cités dans cette étude, on peut consulter deux très intéressants articles :

1° *Supplément aux témoignages contemporains sur Jeanne d'Arc*, par M. J. Quicherat, pp. 60 à 83 du tome XIXe de la *Revue Historique*, 2e partie, mai-août 1882, (Paris, Germer-Baillière & Cie 1882, in-8°).,

2° *Un détail du siège de Paris par Jeanne d'Arc* par M. Germain Lefèvre-Pontalis, pp. 5 à 15 du tome XLVI (année 1885) de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

2. Dans le cours de cette étude, nous avons toujours considéré le fameux *La Hire* comme *Commingeois* & originaire du château de *Vignoles*, canton de *Boulogne*, arrondissement de *Saint-Gaudens* (Haute-Garonne), château dont, paraît-il, les restes se voient encore dans la commune d'*Escanecrabe*.

Cette opinion, qui ne nous était point personnelle, sur quoi la fondions-nous? — Tout simplement sur l'autorité considérable du savant & regretté *M. Vallet de Viriville* qui, à plusieurs reprises, indique le château de *Vignoles* près Boulogne & Saint-Gaudens comme le lieu d'origine & le manoir patrimonial de *La Hire* (*Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot, &c.*, par M. Vallet de Viriville, p. 246, note 1. Paris, Adolphe Delahaye, 1859, in-12. — *Nouvelle biographie générale, &c., publiée par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. C. d'Hoefer.* Paris, Didot, M DCCC LIX, in-8°, tome XXVIIIe, p. 890, note 2, au mot *La Hire*). Ce sentiment a été implicitement maintenu par l'honorable auteur pp. 4 & 50 de la rare & curieuse brochure intitulée : *Charles VII, roi de France, & ses Conseillers, 1403-1461; par M. Vallet de Viriville, suivi de notices biographiques, &c. Paris, Dumoulins, 1859, brochure in-8°, de 63 pages.*

On peut encore invoquer en faveur de cette opinion la grande autorité de M. Pol Potier de Courcy, pp. 56 & surtout 110 du tome IXe, deuxième partie de son *Histoire généalogique & chronologique de la maison de France, des Pairs, &c.* (Continuation du Père Anselme), Paris, Didot, M DCCC LXX III — M DCCC LXXXI, petit in-folio, lequel, indiquant les armes de la maison de Vignolles : le cep de vigne d'or, chargé de ses pampres & soutenu d'un échalas de même en champ de sable, ajoute entre parenthèse la mention : *Languedoc*.

Mais, nous devons à la vérité — & la vérité historique avant tout — de déclarer, & nous le faisons hautement, qu'une seconde opinion, que nous regrettons vivement de n'avoir pas connue plus tôt, fait de *La Hire*, non point un Gascon originaire de Comminges, mais un *Gascon* originaire du château de *Vignolles* situé, ainsi que le fief de *La Hitte*, dans la paroisse de *Préchac*, canton de *Montfort* (Landes).

Ce n'est pas à nous, *Méridional* de nom, de sang & de cœur, mais vivant à Orléans, parmi les gens de la Langue d'*Oïl*, « de l'autre côté de la Loire », & privé des archives & des publications du Midi, qu'il appartient de prendre parti entre ces deux opinions. On ne nous a pas encore fourni les preuves & documents sur lesquels les Landes appuient leurs revendications; cependant, nous devons reconnaître que ces réclamations nous paraissent extrêmement sérieuses. Comme nous l'avons déjà dit, nous regrettons infiniment de n'avoir pas été, avant la publication de notre premier article, averti de cette divergence de sentiments sur l'origine

Digitized by Google

de Jeanne d'Arc, pousse, de concert avec *Dunois*, une pointe téméraire jusques aux portes de Rouen[1]. Il échoue : honneur à lui pour l'avoir du moins essayé !.....

Il est huit heures du soir. La voici sur son cheval blanc, armée de toutes pièces, la tête nue, les cheveux au vent, l'œil au ciel, rayonnante de jeunesse, d'espérance & de beauté. Elle franchit le pont-levis de la porte Bourgogne & chemine aux cris de joie du peuple & à la lueur des torches, par les rues Saint-Liphard, Saint-Sauveur, de l'Ormerie[2], &c., jusques à l'hôtel du trésorier-général du duc d'Orléans, Jacques Boucher, qui aura l'honneur d'être son hôte & d'« où elle pourra voir tout le siège[3]. » A sa droite, marche *Dunois*; un peu en arrière, *Gaucourt*, LA HIRE, *Thibault d'Armagnac*, *Coarraze* & les autres héros du siège; puis les deux frères de Jeanne d'Arc, son page, *Louis de Contes*, & ses deux compagnons de Vaucouleurs, *Novelompont*[4] & *Poulangy*, qui ne l'ont pas quittée depuis son départ. Plus loin, deux cents soldats de l'armée de secours & la foule des bourgeois accourus à sa rencontre jusqu'à *Chécy*[5], & enfin, à l'arrière-garde,

de *La Hire*, & mis à même d'examiner soigneusement le bien fondé de chacune des deux opinions sus énoncées. Nous le ferons plus tard, lorsque, après une nouvelle & plus complète étude, nous transformerons en brochure nos deux articles sur les *Méridionaux, compagnons d'armes de Jeanne d'Arc au siège d'Orléans.*

1. Ce point est extrêmement délicat & obscur; cependant on incline à admettre la probabilité d'une tentative de *La Hire*, & peut-être de *Dunois* en faveur de Jeanne d'Arc prisonnière à Rouen. On se fonde :

D'abord sur la présence certaine vers cette époque de *La Hire*, à Louviers (sept lieues de Rouen), qu'il avait surpris au mois de décembre 1429. Il fut même fait prisonnier en en sortant le 31 août 1431.

En second lieu sur l'existence d'une « *certaine entreprise secrète* » commandée par Charles VII à *La Hire* & mentionné dans le compte de Hémon Raguier, (Loiseleur, *Compte des dépenses, &c.*, p. 173.) On serait disposé à voir dans cette *entreprise secrète* une tentative de délivrance de Jeanne d'Arc, malheureusement les dates ne nous paraissent pas concorder. (Voir Vallon, *Jeanne d'Arc*, p. 360. — De Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, tome II, pp. 254, 255 & note 1. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome XLVII, année 1886, p. 121.

2. *Le mystère du siège d'Orléans*, p. 456. — Quicherat, *Procès*, tome III, p. 24.

3. *La délivrance d'Orléans & l'institution de la fête du 8 mai, &c.*, p. 29 — *Jacques Boucher, &c.*, par M. Boucher de Molandon.

4. *Jean de Novelompont* ou *de Nonillompont, dit de Metz*,

5. *Journal du siège d'Orléans*, pp. 152, 153. — *Première expédition de Jeanne d'Arc, &c.*, par M. Boucher de Molandon, pp. 70, 71.

Digitized by Google

une portion des vivres & de la lourde artillerie expédiée par Charles VII[1].

Devant elle, le Commingeois *Jean d'Aulon*, « ung bien vaillant & saige gentilhomme », dit le *Journal du siège d'Orléans*[2], « le plus honnête homme du royaume », dit une autre chronique[3], que le Roi, lui-même a attaché à sa personne, porte son étendard tout fleurdelisé d'or[4] & dont le souffle de la victoire déroule les plis fatidiques. Fidèle comme un homme du Sud, *Jean d'Aulon* ne la quittera plus & se fera prendre à ses côtés à Compiègne. Le Roi, comme récompense, le nommera un jour sénéchal de Beaucaire[5].

On connaît la suite :

Le 30 avril, échec du bouillant *La Hire* & de Florent d'Illiers à l'assaut de la bastille *Saint-Pouair.*

Le 4 mai, arrivée de la seconde portion de l'armée de secours, conduite par Dunois & *Jean d'Aulon* qui sont allés la quérir à Blois, & prise de la bastille *Saint-Loup.*

Le 5, fête de l'Ascension, conseil de guerre tenu dans l'hôtel du trésorier-général Jacques Boucher.

Le 6 mai, démonstration militaire devant la bastille *Saint-Jean-le-Blanc*, qui est incendiée par les Anglais eux-mêmes; & prise du boulevard & de la bastille des *Augustins.*

Le 7, assaut & prise du boulevard & du fort des *Tourelles*, mort tragique de Glasdall & des lords Poynings & Molyns[6].

1. *Journal du siège d'Orléans*, p. 153. — *La délivrance d'Orléans, &c.*, p. 29. — *Chronique de la Pucelle*, pp. 277, 284, 285. — Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, pp. 87, 88, 89. — *Première expédition de Jeanne d'Arc, &c.*, pp. 68 à 72. — Quicherat, *Procès de condamnation & de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle*, tome III, p. 7; tome IV, p. 54.

2. *Journal du siège d'Orléans*, p. 129.

3. Quicherat, *Procès de condamnation & de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle*, tome III, p. 15. — *La chronique de la Pucelle*, p. 277, l'appelle : « *un bien vaillant & notable écuyer nommé Jehan d'Olon.* » — Voir le bel éloge qu'en fait *Dunois* dans sa déposition. (Quicherat, *Procès, &c.*, tome III, p. 15.) Voir aussi pp. 77, 78.

4. *Journal du siège d'Orléans*, p. 152.

5. Sur *Jean d'Aulon*, voir : Quicherat, *Procès, &c.*, tome III, p. 206, note 2, & p. 206; tome IV, pp. 439, 477. — Le P. Anselme, *Histoire généalogique & chronologique de la maison royale de France, des Pairs, grands officiers de la couronne & de la maison du Roy, &c.*, tome VIII, p. 140, B. (A Paris, M DCC XXX III, in-f°.)

6. Sur tous ces immortels épisodes, voir : *Journal du siège d'Orléans*, pp. 156

Digitized by Google

Le 8 mai, levée du siège par les Anglais, qui, la rage au cœur, abandonnant leurs bastilles, leurs vivres, leurs munitions, leurs malades, & une partie de leur artillerie, se retirent lentement, divisés en deux corps : les uns par la route de *Meung*[1], les autres par celle de *Jargeau*[2], poursuivis, malgré la défense de Jeanne d'Arc, par *La Hire* & Ambroise de Loré, qui battent leur arrière-garde & leur enlèvent plusieurs canons[3]. . . . . .

. . . . . Orléans est délivré, & la France est sauvée!!!

Les *Méridionaux* ont pris part à toutes les actions[4]; ils sont au premier rang de ceux qui ont répondu au charmant appel de Jeanne d'Arc : « *Qui me aymera si me suive!*[5] » Ils étaient tous amoureux d'elle!...

Deux d'entre eux, *Richard de Gontaut*, châtelain de Badefol[6] & *Eustache de Lévis, baron de Quelus*[7], ont eu l'honneur

à 165. — *Chronique de la Pucelle*, pp. 238 à 298. — *La délivrance d'Orléans, & l'institution de la fête du 8 mai*, pp. 29 à 37. — Quicherat, *Procès, &c.*, tome IV, pp. 44, 63, 158, 164. — Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, pp. 89 à 119. — Marius Sepet, *Jeanne d'Arc*, pp. 199, 200 à 210. — Et surtout la curieuse dissertation intitulée : *Recherches historiques sur la ville d'Orléans. Observations critiques sur les auteurs qui ont donné la description du siège d'Orléans par les Anglais en* 1428 & 1429, pp. 137 à 174 du tome VI des *ms. de l'abbé Dubois* (Bibl. d'Orléans, $\frac{M}{451\ bis}$. Sur les moyens employés pour prendre le fort des *Tourelles* & les frais de cette prise, voir le *compte de J.-H. Hilaire, recepveur des deniers communs de la ville d'Orléans, pendant les années* 1429 & 1430, ayant pour sous-titre : *Principalles depenses faites pendant le siége de la ville d'Orléans, années* 1428 & 1429, *& payées quelles que temps après sa délivrance*, pages 76 & suivantes du tome Ier des *Recherches historiques sur Orléans, manuscrits de Lottin, à la bibliothèque d'Orléans*, $\frac{M}{449\ bis}$.

1. Sous la conduite de Talbot & de lord Scales.

2. Sous le commandement de Guillaume Pole ou de La Pole, comte de Suffolk.

3. Quicherat, *Procès, &c.*, tome IV, pp. 63, 164, 233.

4. *Histoire de Jaanne d'Arc*, par Le Brun des Charmettes, tome II, p. 92. — *Journal du siège d'Orléans*, p. 153. — *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 476 à 482, 498 à 528, 522 à 555.

5. *La délivrance d'Orléans & l'institution des fêtes du 8 mai* (*chronique de Jean de Mascon*), p. 34.

6. *Histoire de Jeanne d'Arc surnommée la Pucelle d'Orléans*, &c. par M. Le Brun des Charmettes, sous-préfet de Saint-Calais, tome II, p. 93, texte & note 4. (A Paris, chez Arthus Bertrand, 1817, 4 vol. in-8°.)

7. *L'Orléanide, poème national en vingt-huit chants*, par Le Brun des Charmettes, seconde édition revue & corrigée, tome II, p. 466. (Paris, Smith, Audin, Arthus

Digitized by Google

d'être blessés aux côtés de Jeanne d'Arc & de mêler leur sang à celui de l'énivrante héroïne. *Ventadour*[1] & *Crollalanza*[2] se sont fait tuer sur la brèche, le 7 mai, à l'assaut des *Tourelles*. Le capitaine espagnol, *Alphonse de Partada*, défié par un chevalier français, s'est rué sur les Anglais & a abattu de sa puissante main les premières palissades du boulevard des *Tourelles*[3]. *Charles de Martres*, le premier, s'est jeté sur les pas du commandeur de Giresme, à travers les arches rompues du pont d'Orléans, lors de l'attaque habile dirigée par ce capitaine pour appuyer du côté de la ville l'assaut décisif livré par Jeanne d'Arc, sur l'autre rive de la Loire, au fort des *Tourelles*[4].

La Hire, *Xaintrailles*, *Coarraze*, le *Bourg de Mascaran*, *Thibault d'Armagnac* se sont si bien conduits que l'écho de leur vaillance s'est perpétué dans les chroniques contemporaines[5] & les complaintes populaires chantées chaque année à la procession solennelle du 8 mai[6]. *La Hire* notamment, cédant sans réfléchir au mystérieux empire que Jeanne d'Arc exerce sur lui[7], s'est élancé, seul avec elle, au devant de la sortie anglaise de la bastille des *Augustins* & a soutenu un

Bertrand, 1821, 2 vol. in-8°). — Nous rappelons ici ce que nous avons dit plus haut sur la médiocre autorité de cet ouvrage, où les sources ne sont pas indiquées, mais dont il serait cependant injuste de rejeter les assertions sans examen.

1. *L'Orléanide*, tome II, p. 446.

2. *Idem*, tome II, chant XXVII, p. 446. Ce personnage serait désigné, selon l'étymologie de son nom, sous le pseudonyme de *Porte-Lance*.....

3. Quicherat, *Procès*, tome III, pp. 314, 315.

4. Lottin, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, tome I, p. 237 (Orléans, Alexandre Jacob, M DCCC XXXVI, in-8°), citant les manuscrits de l'abbé Dubois. Nous devons faire remarquer que l'autorité de Lottin est des plus faibles.

5. Quicherat, *Procès*, tome IV, pp. 43, 44, 63, 158, 164. — *Le Mystère du siège d'Orléans*, *passim*.

6. Quicherat, *Procès*, tome V, p. 316 :

« Or, prions donc pour le bon capitaine
« Sage & prudent, Monseigneur de Dunois;
« Que Dieu le mecte en la gloire haultaine,
« Poton, Lahyre & tous les bons François;
« Et rendons tous grâces au Roy des rois,
« Quy à tel jour nous mist hors de grand peine. »

7. Exemple dans Quicherat, tome III, p. 206.

Digitized by Google

instant tout l'effort de l'ennemi[1]. L'étendard de Jeanne d'Arc, à cet instant suprême où, gonflé par un souffle magnétique, il effleure les murs de la bastille anglaise[2] & donne le signal de la victoire[3], a été confié à un vaillant *Basque* de la suite du capitaine de Villars[4]. Enfin, c'est le Commingeois, *Jean d'Aulon*, écuyer de Jeanne d'Arc, qui, après s'être signalé à la bastille *Saint-Jean* & à celle des *Augustins*[5], est le premier monté à l'assaut des *Tourelles*[6] & a fait rompre à coups de canon l'arche du pont qui unit le boulevard des *Tourelles* au fort du même nom : ouvrant ainsi le gouffre béant où tout à l'heure Glasdall trouvera la mort[7].

Même il semble que ce soit encore à un homme du *Midi* — elle n'avait confiance qu'en eux — que Jeanne d'Arc ait remis à Orléans le soin de ses intérêts privés. C'est en effet un sieur *Guillot de Guyenne*, évidemment un *Méridional*, (peut-être même son héraut ou messager favori retenu quelque temps prisonnier par les Anglais[8]), qu'elle choisit pour répondant du bail à long terme d'une maison qu'elle loue du Chapitre de la cathédrale d'Orléans[9].

Les *Méridionaux* ont payé sans compter leur dette à la patrie, ils sont au premier rang de ceux qu'un écrivain de

1. Quicherat, tome III, p. 214. Ce beau trait a été cité par notre saint & vénéré maître & ami, *Monseigneur Dupanloup*, dans son *Premier Panégyrique de Jeanne d'Arc*, p. 21. (Orléans, Herluison, 1869, brochure in-8° de 48 pages.)

2. Celle des *Tourelles*.

3. *Journal du siège d'Orléans*, p. 161.

4. Quicherat, *Procès*, &c., tome III, pp. 216, 217. — Voir cependant, même tome, p. 8 (Déposition de Dunois). — Le Brun des Charmettes, *Histoire de Jeanne d'Arc*, tome II, pp. 100 à 103. — C'est ce même *Basque* qui était logé chez l'aubergiste orléanais Jehan Pichier.

5. Quicherat, tome III, p. 214.

6. Quicherat, *Procès*, &c., tome III, pp. 80 & 216; tome V (table analytique des matières), p. 489, col. 1.

7. Quicherat, *Procès*, &c., tome III, p. 80. — Le Brun des Charmettes, *Histoire de Jeanne d'Arc*, tome II, p. 108.

8. Sur ce héraut, appelé *Guyenne*, voir Quicherat, *Procès*, tome III, pp. 27 & 108; tome IV, pp. 144, 150, 154, 220; tome V, p. 54.

9. *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, tome XV, p. 495. — *Supplément aux témoignages contemporains sur Jeanne d'Arc*, par J. Quicherat. (*Revue historique*, année 1882, 2e partie 1re fascicule, p. 66).

Digitized by Google

cœur & de grand talent appelle si bien : *les héros de l'affranchissement de la France*[1] Que leur nom soit béni!

Orléans se souvient-il encore de tant de braves gens accourus du fond du *Midi* pour sa défense? — Pas assez! Le 8 mai, anniversaire de la délivrance d'Orléans & date du panégyrique annuel de Jeanne d'Arc, on expose, chaque année, dans la cathédrale Sainte-Croix, pompeusement parée, les écussons plus ou moins artistiques, peints sur de larges panneaux de bois blanc, des principaux capitaines qui concoururent à la défense de la ville en 1428-1429. On y voit les armes de *La Hire*, celles de *Xaintrailles*, de *Dunois*, de *Gaucourt*, de *Retz*, de *Jeanne d'Arc* & même du *duc d'Orléans* : les autres sont oubliés... C'est à nous, *Méridionaux*, qu'il appartient de conserver pieusement dans notre cœur la fidèle mémoire de ces hommes du *Midi* qui, au jour de la « *bataille pour la vie* » contre l'Anglais, se sont levés en si grand nombre pour la défense du sol patriotique. Voilà leur nom exhumé de l'oubli, à nous maintenant de ne pas le laisser périr!

§ 3. — La campagne sur la Loire. — La bataille de Patay. Le voyage de Reims.

(11 juin 1429-17 juillet 1429).

Mais Jeanne d'Arc n'a encore accompli que la moitié de sa tâche. Il faut encore délivrer les villes de la Loire (*Jargeau, Meung, Beaugency*), où s'est cantonnée, menaçante & compacte, l'armée anglaise après sa retraite d'Orléans, attendant pour reprendre l'offensive les renforts qu'on lui envoie de Paris[2]. Il faut surtout conduire Charles VII à Reims, pour le

1. M. H. de Lacombe, p. 10 de sa charmante Étude, où le charme profond du style s'unit à l'élévation de la pensée & aux accents du plus noble patriotisme, intitulée : *Le champ de bataille de Loigny*. (Paris, Ch. Douniol; Orléans, Herluison, MDCCCLXXVI, in-8° de 63 pages.)

2. Suffolk est à *Jargeau;* Talbot, à *Beaugency:* lord Scales, à *Meung*. Le régent Bedford achève à Paris l'organisation d'une armée de secours dont le commandement va être confié à John Falstof.

Digitized by Google

faire sacrer dans l'auguste cathédrale, car, jusque là, aux yeux du peuple de France, il n'est encore que « *le gentil Dauphin* »...

Quel voyage! Traverser la France de part en part; pénétrer sur les terres de M. de Bourgogne encore frémissant du meurtre de son père; passer par Auxerre, Troyes, Châlons, villes hostiles; &, arrivé à Reims, s'abandonner probablement aux périlleux hasards d'un siège interminable. Et l'on peut être assuré, chemin faisant, de se rencontrer face à face avec l'armée anglaise : il faudra livrer bataille & la bataille rangée, c'est la revanche de l'Anglais!... La moindre défaite serait la ruine sans espoir, & justement voici que *Dunois*, avec *Coarraze* & *Xaintrailles* vient d'échouer devant *Jargeau*[1].

Charles VII hésite. Il est à Loches dans le riant palais annexé au noir donjon des vieux comtes d'Anjou : il veut & ne veut pas. Jeanne d'Arc insiste, elle s'émeut, elle parle au nom de ses voix. Charles l'écoute en silence, muet & défiant.

Mais voici que d'auprès du Roi se détache à pas lents un grand seigneur, un des champions de l'indépendance nationale. Il pose à Jeanne d'Arc une dernière question, l'interroge encore sur ses voix, puis, satisfait de sa réponse, il se retourne vers Charles VII & le détermine au départ[2]. C'est CHRISTOPHE DE HARCOURT, chevalier, sire & baron de Havrech, seigneur de Vuailly[3] futur Grand-Maître des eaux &

1. *Journal du siège*, p. 167.

2. Sur cette scène remarquable voir Quicherat, *Procès*, tome III, pp. 11 & 12; tome IV, p. 168; conf. tome IX, p. 208.

3. *Christophe de Harcourt* était fils de *Jacques de Harcourt*, premier baron de Montgommery, & de *Jeanne d'Enghien*, dame d'Haurech (fille elle-même de Gerard d'Enghien, sire d'Aurech & de Jeanne de Barbençon, dame de Villers). Il était l'oncle de *Marie de Harcourt, seconde femme de Dunois*, fille de *Jacques de Harcourt*, second baron de Montgommery & de Marguerite de Melun, dame de Tancarville.

Voici les titres de *Christophe de Harcourt : Chevalier, Sire & Baron d'Haurech, Seigneur de Vuailly, &c. Grand Maistre & Souverain Reformateur des Eaux & Forests de France, &c. Conseiller & Chambellan du Roy, son Ambassadeur pour la paix generale, Capitaine & Gouverneur des villes de Mouson, Beaumont, &c.* (*Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, &c., par messire Gilles-André de la Roque, chevalier, sieur de la Loutière, tome I, pp. 748 à 755. A Paris, chez Sébastien Cramoisy, MDCLXII, 4 vol. in-f°.) — Loiseleur, *Compte des dépenses*, &c., pp. 200, 209.

Digitized by Google

forêts[1], de cette illustre *Maison de* HARCOURT, issue des rois de Danemarck[2], dont l'histoire depuis neuf cents ans ne fait qu'un avec celle de la France & qui, sur tous les champs de bataille versa son sang généreux pour la défense de la patrie[3]. Sur son avis, adopté par Robert le Maçon & Gérard Machet, le voyage est décidé[4].

Jeanne d'Arc & le duc d'Alençon prennent le commandement de la petite armée[5].

N° 1. — *La campagne sur la Loire.*

(11 juin 1429-17 juin 1429, à minuit.)

Le 11 juin, on est devant JARGEAU défendu par Suffolk, sept cents lances & du canon.

Les Méridionaux, un peu disséminés depuis la délivrance d'Orléans, sont accourus en foule. Voici *La Hire* que le Roi a publiquement remercié de sa belle conduite[6]. Il est suivi de ses trois frères : *Pierre-Arnault, Regnault-Guillaume* & *Amador de Vignolles*[7]. Voici *Poton de Xaintrailles* & *Coarraze* brûlant de réparer leur échec du 12 mai; *Jean Sire de Xaintrailles, Bouzon de Fages,* le *Bourg de Mascaran, Gaston de*

1. Reçu les 24 mars 1431 & 12 juin 1432 (le P. Anselme, tome VIII, p. 807; tome V, p. 136).

2. *Histoire généalogique de la maisou de Harcourt,* tome I, pp. 7, 23 & suiv.

3. Citons entre autres : *Jean VIII de Harcourt,* comte d'Aumale & de Mortain, trois fois vainqueur des Anglais à Bernay, à Mortagne & à la bataille de la Gravelle, tué pour la France & le Roi, à la sanglante bataille de Verneuil, en 1484. (*Chronique de la Pucelle,* pp. 214 à 219, 223 à 226. — *Histoire généalogique de la maison de Harcourt,* tome I, pp. 419 à 429.)

4. De la déposition de Dunois, il résulte d'une façon directe & positive que c'est bien l'intervention personnelle de *Christophe de Harcourt* dans cette mémorable scène qui a enlevé la détermination du Roi. (Quicherat, *Procès,* tome III, pp. 11, 12, & tome IV, p. 168).

5. Cette armée, forte d'abord de cinq mille hommes, ne tarda pas à s'élever à environ huit mille combattants. (Quicherat, *Procès,* tome IV, pp. 170 & 371.)

6. Quicherat, *Procès,* &c., tome V, p. 295 & tome III, p. 95.

7. Les chroniques contemporaines nomment *Regnault-Guillaume* & *Amador de Vignolles;* il est donc permis de supposer que *Pierre-Arnault de Vignolles* s'y trouvait aussi.

Digitized by Google

Lesgo, Saulton de Mercadieu que la gloire n'a pas enrichi [1], *Girault de la Paillière, Gaultier de Brusac, Galobie de Panassac, Thibault de Termes, Bertrand de Toujouse, Jean d'Aulon, Bernard de Comminges* avec sa compagnie; tous nos amis du siége d'Orléans [2]. Voici encore *Théaulde de Valpergue* avec ses Lombards & son écusson barriolé [3]; *Ferrando de Civile* suivi de ses Andalous [4]. Puis la foule des héros obscurs dont l'histoire oubliant les services, n'a retenu que les noms : *Macias de Rechac, Jehan de Seignac, Galardon de Goulart, Pierre de Gourdon, Galobre d'Aulin, Arnault Guillau de Bourgan* [5]. Ils ne quitteront plus l'armée jusqu'à l'apothéose de Reims.

J'allais oublier l'aïeul maternel du bon Henri IV! Un *d'Albret*, avec son drapeau rouge, ne pouvait manquer à cette fête des épées, à ce rendez-vous général de tous les bons Français. *Charles II d'Albret* [6], comte de Dreux & de Gaure [7], fils aîné du connétable mort à Azincourt, & chef de sa maison, est venu remplacer son frère *Guillaume d'Orval*, tué à la journée des Harengs, & qui dort son dernier sommeil sous les dalles armoriées de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans. Il

1. On voit en effet Charles VII lui donner le 1er octobre 1429, la somme de deux cent cinquante écus d'or « *pour avoir un bong cheval, afin quil faist mieulx « monte & habille en son service.* » (Fragment inédit du compte de Hemon Raguier, trésorier des guerres, en date du mois d'octobre 1429 & intitulé *Dons & Recompensacions*, conservé dans la belle collection de M. Boucher de Molandon que nous remercions chaleureusement d'avoir bien voulu nous communiquer ce précieux document.)

2. Quicherat, *Procès*, tome III, pp. 120, 217, 219, &c., tome IV, pp. 12, 64, 170, 173, 236, 317, 318, 319. — Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, pp. 301, 303, 307, 312. — Loiseleur, *Comptes des dépenses*, &c., pp. 201, 202, 203, 205.

3. Loiseleur, p. 202. — *Valpergue* portait pour armes : D'or à deux fasces de gueules, à la tige de chanvre a trois branches arrachée de sinople, fleurie d'argent, brochant sur le tout. (*Armorial historique du siége d'Orléans*, 1428-1429, par M. Félix Guillon, officier d'Académie.)

4. Loiseleur, p. 203.

5. Loiseleur, pp. 202, 203, 205.

6. Loiseleur, pp. 200, 209. — Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, p. 306. — Quicherat, *Procès*, tome IV, pp. 368, 45, 46, 69, 248, 318, 376, 432; tome V, pp. 57, 128.

7. Il est ainsi désigné dans le fragment de compte de Hemon Raguier, en date du mois d'octobre 1429 & cité plus haut, & il prend ces mêmes titres dans sa lettre du 9 novembre 1429, aux habitants de Riom. (Quicherat, tome V, pp. 148 à 150.)

Digitized by Google

ne quittera plus Jeanne d'Arc jusqu'au fatal voyage de Compiègne.

Le 11 juin, vers trois heures de l'après-midi, JARGEAU est pris d'assaut[1]. Cinq cents Anglais sont passés au fil de l'épée. Les *Méridionaux* se couvrent de gloire. Mais entre tous se signale par sa témérité un jeune champion qui vient de tuer en combat singulier le capitaine anglais Alexandre Pole[2], (frère de Suffolk), & de la pointe de son épée serre de si près le commandement de la garnison, lord Suffolk, que celui-ci se retourne & engage avec son adversaire ce dialogue fameux, digne du *Cid* & tant de fois reproduit :

« *Es-tu gentilhomme?* — *Oui.* — *Es-tu chevalier!* — *Non.* — « *Ton nom?* — *Regnault-Guillaume de Vignolles.* — *A ge-* « *noux : je te fais chevalier*[3]*!...* » Puis le grand capitaine rend son épée à son ardent vainqueur[4] tout couvert du sang de son frère.

Ce succès détermine le timide Charles VII à quitter Chinon pour Sully-sur-Loire[5]. C'est le premier pas vers la route de Reims.

Les jours se pressent & les victoires se succèdent.

Le 15 juin, après un court repos dans Orléans enthousiaste, Jeanne d'Arc marche sur MEUNG-SUR-LOIRE & BEAUGENCY. Le soir même, elle enlève la bastille anglaise qui défend, sur la rive droite de la Loire, la tête du pont de Meung[6].

1. Sur toute cette compagne, voir principalement l'excellente *Histoire de Jeanne d'Arc*, par M. Marius Sepet, pp. 218 à 227. — Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, pp. 127, à 135.

2. *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 636, 637.

3. *Chronique de la Pucelle*, p. 302. — Quicherat, tome IV, pp. 44, 65, 173, 238. — *Le mystère du siège d'Orléans*, pp. 638 à 643. — Il ne serait pas impossible que le héros de cette scène fut Jonh Pole, capitaine d'Avranches, frère de Sufcolk & d'Alexandre Pole & non pas Sufcolk lui-même. (Marius Sepet, pp. 220, 221.)

4. L'identité de *Guillaume-Regnault*, écuyer d'Auvergne, avec *Regnault-Guillaume de Vignolles* est aujourd'hui établie. (Conf. La Roque, *Traité des noms* p. 120 & Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Donremy*, pp. 125, 127, 140, 141.)

5. *Chronique de la Pucelle*, p. 302.

6. *Le mystère du siège d'Orléans*, p. 689. — Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, p. 131. — Marius Sepet, *Histoire de Jeanne d'Arc*, p. 221. Le récit de M. Marius Sepet est excellent, nous le recommandons vivement à tous ceux qu'intéresse cette période héroïque de notre histoire. — *Chronique de la Pucelle*, p. 304. — Qui-

Digitized by Google

Le 16, à midi, elle est à BEAUGENCY : l'Anglais évacue la ville & se retire dans le château dominé par la sombre masse de la *Tour de César*[1] & gardant le libre accès du pont sur la Loire. On dispose tout pour l'assaut, en attendant que l'artillerie ait ouvert la brêche[2], & que la poudre, dont on manque, soit arrivée d'Orléans[3].

Mais voici qu'un chevaucheur de la compagnie de *La Hire*[4] accourt à toute bride : « l'armée anglaise, grossie de troupes « d'élite envoyées de Paris par le régent Bedford & comman- « dées par Falstof & Talbot, marche sur *Meung* pour repren- « dre le pont occupé l'avant-veille par les Français & secourir « *Beaugency !*[5]... »

Jeanne d'Arc, laissant un poste devant la *Tour de Beaugency*, court sur *Meung* avec le gros de ses forces, empêche par sa présence l'armée anglaise de donner l'assaut au pont de *Meung*[6], puis, refusant la bataille qu'on lui offre, retourne

cherat, tome IV, pp. 174, 176, 240. — *Recherches historiques sur la ville d'Orléans. Observations critiques sur les auteurs qui ont donné la description du siège d'Orléans par les Anglais en* 1428 & 1429, pp. 171 à 174 (tome VI des *Manuscrits de l'abbé Dubois*, conservés à la bibliothèque d'Orléans, $\frac{M}{451\ bis}$.

1. Quicherat, *Procès*, tome IV, pp. 14, 66, 174. — *Chronique de la Pucelle*, p. 304.

2 Quicherat, tome IV, pp. 66, 175. — *Chronique de la Pucelle*, p. 304.

3. *Compte de J.-H. Hilaire Receveur des deniers communs de la ville d'Orléans*, pendant les années 1429 & 1430, p. 90 n° 113 du tome I des *Recherches historiques sur Orléans*. (*Manuscrits de Lottin, à la Bibl. d'Orléans*, $\frac{M}{419\ bis}$. Cette mission fut confiée à *Robin le Bocant*, sergent à cheval.

4. Quicherat, tome V, p. 263, & tome III, p. 98. Très probablement quelque cavalier *Gascon*.

5. Le Brun des Charmettes, *Histoire de Jeanne d'Arc*, tome II, p. 204.

6. Il est manifeste, pour qui connaît la topographie des lieux, que le plan des Anglais consistait à enlever d'assaut la bastille du pont de *Meung*, à passer la Loire sur ce pont, & suivre rapidement la rive gauche du fleuve, à le franchir de nouveau sur le pont de *Beaugency*, demeuré au pouvoir de la garnison anglaise de Beaugency, à repasser ainsi sur la rive droite, à prendre l'armée française à revers & à l'écraser entre la garnison du château composée d'au moins cinq cents hommes & le gros de l'armée anglaise forte de plus de huit mille hommes. C'est ce plan que déjoua d'abord la démonstration militaire de Jeanne d'Arc devant *Meung*, le 17 juin au soir, puis la capitulation de la *Tour de Beaugency*, le samedi 18 juin, à minuit.

Digitized by Google

en hâte à *Beaugency*[1], pour enlever la place avant la venue de l'Anglais. A peine arrivée on lui annonce un renfort, renfort peu désiré & qu'on est sur le point de traiter en ennemi, un *Breton* & un *Gascon*, deux têtes de fer sous un casque d'acier : Artup de Richemond, connétable de France, alors en pleine disgrâce, & son ami fidèle, courtisan du malheur, *Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac & de la Marche*, second fils du connétable assassiné à Paris en 1418[2]. Encore un *Méridional* qui, même malgré les ordres du Roi, ne peut garder son épée au fourreau quand le salut de la France est en jeu. Jeanne d'Arc, la bonne Française, *La Hire* & *Girault de la Paillière* obtiennent qu'on les accueille[3].

A minuit, la *Tour de Beaugency* capitule, la garnison tête nue[4] sort au lever du soleil (samedi matin 18 juin) : de dix jours elle a promis de ne pas reprendre les armes[5]. Jeanne d'Arc prie une heure dans le délicieux oratoire de Valentine de Milan où les anges aux ailes de pourpre déploient de blanches banderolles chargées de pieuses inscriptions[6]. Elle en sort rayonnante & fait sonner le boute-selle. La brise du matin agitait les drapeaux fleurdelysés unis aux hermines argentées de Bretagne : comme à Orléans, c'est le souffle de la victoire!...

On retourne sur *Meung* dont le pont, toute la nuit, a été canonné par l'artillerie anglaise : cette fois, comme le disait hier Jeanne d'Arc, « *au plaisir de Dieu & de Notre-Dame, « on va se voir de plus prez*[7] *!* »

Mais les nouvelles de *Beaugency* ont devancé l'armée française : les Anglais, abandonnent vivres & munitions, évacuent

1. Voir le récit de *Jean de Wavrin* dans Quicherat, *Procès*, tome IV, pp. 416, 417. — *Chronique de la Pucelle*, p. 306.

2. Quicherat, tome IV, pp. 175, 240. — *Chronique de la Pucelle*, p. 304.

3. Quicherat, tome IV, p. 317; tome III, pp. 93; 99. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 47, année 1886, pp. 555 à 557.

4. *Le Mystère du siège d'Orléans*, p. 745.

5. Quicherat, tome IV, pp. 67, 175, 241, 318, 371, 419. — *Chronique de la Pucelle*, p. 305.

6. Cet oratoire existe encore tel que je le décris. La tradition du pays affirme que Jeanne d'Arc y a prié une heure après la prise du château.

7. Quicherat, tome IV, p. 417.

Digitized by Google

Meung[1] & se retirent en bon ordre, enseignes déployées, au nombre d'environ huit mille hommes, divisés en trois corps, par la vieille route de *Blois à Paris*, sur *Janville*, où ils ont laissé leur caisse & leurs bagages. De là, la retraite, s'il y a lieu, leur est assurée par *Etampes* & *Corbeil* sur *Paris*. Talbot, qui a pris définitivement le commandement supérieur de l'armée, se place à l'arrière-garde avec ses meilleures troupes & cinq cents archers d'élite. L'avant-garde française est à peine en vue que, s'enfonçant dans les plaines de la Beauce, ils ont déjà disparu derrière les ondulations boisées de l'uniforme & monotone campagne[2].

Jeanne d'Arc décide de les poursuivre : « *Fussent-ils pendus « aux nues*, s'écrie-t-elle, *nous les aurons !* »

L'armée française s'engage, à la suite des Anglais, sur l'antique voie romaine, coupant la Beauce en diagonale, appelée le *chemin de Blois* & menant presque en ligne droite à *Janville*, *Etampes* & *Paris*.

On allait donc, après tant de défaites, après Crécy, Poitiers, Azincourt, Cravant, Verneuil, Saint-James de Beuvron & Rouvray-Saint-Denis, se rencontrer en rase campagne avec ces sinistres Anglais, leurs formidables archers & Talbot leur dernier capitaine[3]..... Un frisson passe au cœur du duc d'Alençon[4].

1. Quicherat, tome IV, pp. 15, 45, 67, 176, 421. — *Chronique de la Pucelle*, p. 306. Ils grossissent leurs rangs de la garnison de Meung commandée par lord Scales.

2. *Le Gatinais au temps de Jeanne d'Arc* par Jules Devaux, licencié en droit, &c., pp. 19 à 21. (Orléans, Herluison, brochure in-8° de 23 pages.) — *Janville, son donjon, son château, ses souvenirs du quinzième siècle*, &c., par M. Boucher de Molandon, pp. 8, 9. (Orléans, Herluison, 1886, brochure in-8° de 14 pages.)— Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, pp. 183 à 185.

3. Le même qui fut tué avec son fils, en 1453, à la bataille de Castillon. Le 2 septembre 1888, les *Bordelais* ont inauguré un monument commémoratif de cette victoire. Pourquoi les Orléanais n'en font-ils pas autant sur le champ de bataille de *Patay*?

4. Comparer Quicherat, tome IV, pp. 96 & 98.

Digitized by Google

N° 2. — *La bataille de Patay.*

(Samedi, 18 juin 1429.)

Comme toujours, les *Méridionaux*[1] partent en éclaireurs. La Hire — au grand déplaisir de Jeanne d'Arc, retenue malgré elle avec le gros de l'armée[2] — conduit cette avant-garde, forte d'environ quatorze cents cavaliers[3], « montée sur fleurs de chevaux[4] », & parmi laquelle se distinguent *Amador de Vignolles, Poton de Xaintrailles, Thibault de Termes, Girault de la Paillière, Galobie de Panassac,* auxquels se sont joints Jacques de Dinan, seigneur de Beaumanoir, & Ambroise de Loré[5]. Gais & jaseurs, ils chevauchent en riant, sans souci de l'Anglais. Celui-ci, d'ailleurs, est invisible : on n'aperçoit que l'interminable plaine, alors inculte & semée par places de jeunes taillis.

Ils viennent de dépasser de quinze cents mètres environ le bourg de *Saint-Péravy*. A gauche, un peu en avant, le hameau de *Lignerolles* & la flèche du clocher fortifié[6] de *Patay* se cachent à demi parmi de maigres bouquets d'arbres. A droite, sur un léger renflement de terrain, s'élève le hameau de *Romilly,* & successivement, mais sur des plans plus reculés, la

1. La preuve que les cavaliers de *La Hire* & de *Xaintrailles* étaient bien, pour la plupart, des hommes du *Midi* se trouve dans le *Mystère du siège d'Orléans*, p. 780 :

« Poton, La Hire & tous ses Gassecons,
. . . . . .
. . . . . .
« Qui tous avez esté à la desconfiture
« De ces maudiz & deloyaux Anglois! »

2. Quicherat, tome III, p. 71.

3. *Journal du siège,* p. 177. — D'autres disent *soixante* ou *quatre-vingts* hommes d'armes (Quicherat, tome IV, p. 372), c'est-à-dire environ deux cent quarante combattants.

4. Quicherat, tome IV, pp. 372 & 400.

5. *Chronique de la Pucelle,* p. 307. — Quicherat, *Procès,* tome IV, pp. 177, 317, 318, 319, 371, 372, 373, 419 & suiv.

6. Quicherat, tome IV, pp. 45 & 68. On voit encore au sommet du clocher les consoles des anciens machicoulis.

Digitized by Google

cime aiguë du clocher de *Coïnces* & le gros hameau de *Villardu*. Tout au fond du morne horizon, spacieux comme la mer, on aperçoit, à droite, le clocher & le village de *Sougy*, à gauche, celui de *Terminier*.

A ce point, l'ancienne voie romaine, appelée, aujourd'hui comme alors, le *Chemin de Blois*, & dont l'antique *stratum* semble encore, çà & là, visible, fait coude, s'infléchit légèrement vers la droite & plonge dans une dépression marécageuse de terrain encore nettement accusée, mais qui, au quinzième siècle, devait constituer un véritable ravin. C'est le creux ou *Bas de la Retrève*, pli naturel de terrain, sinueux & prolongé qui, partant de *Meules* (& peut-être même d'au-delà de *Cercottes*, dans la forêt d'Orléans), emporte, l'hiver, vers la rivière intermittante *la Conie*, l'écoulement des eaux pluviales de cette partie de la Beauce. Ce bas-fond, entièrement dissimulé par la ligne parallèle des deux crêtes opposées du plateau, ne se distingue que de très près & à une centaine de mètres environ de distance. En 1429, quand la Beauce, aujourd'hui si cultivée, était hérissée de taillis de chêne, le *Bas-fond de la Retrève* devait ne s'apercevoir que lorsqu'on arrivait sur la pente même du ravin : il offrait ainsi le terrain le plus propice à un guet-apens.

Au delà, la vieille route, aujourd'hui solitaire, remonte la côte peu élevée de l'autre versant, & s'enfonce en droite ligne & à perte de vue, bordée encore çà & là de quelques ormeaux décrépits, à travers le large plateau qui mène à *Janville*, distant d'un peu plus de trois lieues. Une masse grisâtre qui surgit indécise à l'extrême fond de l'horizon & se perd dans l'azur pâle, est peut-être la tour même de *Janville*, d'où la garnison anglaise inquiète de son petit nombre & commandée par un simple écuyer[1], interrogeait d'un œil ému la monotone & sauvage campagne . . . . . .

La partie du plateau sise au-delà du *Creux de la Retrève* & à gauche du *Chemin de Blois*, entre le parc ébréché du château, aujourd'hui disparu, de la *Bourguerie* & la ferme de *Moret*, porte le nom de *Climat du Camp*. On y a trouvé, ainsi

1. *Chronique de la Pucelle*, pp. 307, 308.

Digitized by Google

qu'aux alentours du village de *Lignerolles*, des fers de chevaux, un dard de javelot, des ferrements de charriot, des boulets, &c. Il est aujourd'hui traversé par le chemin de fer d'Orléans à Chartres. Une autre partie de la plaine porte encore le nom sinistre de *Cimetière des Anglais*.

Voilà le champ de bataille de *Patay*, que l'on devrait plus justement appeler la *bataille de Lignerolles*[1].

Prévenu par ses coureurs d'arrière-garde[2] de l'arrivée imminente de l'avant-garde française, Talbot a choisi le *Bas de la Retrève* pour y dresser son embuscade. Il poste cinq cents archers d'élite, Anglais de pure race, derrière les haies épaisses & les buissons qui, sur ce point, encadrent la route. Son corps de bataille reçoit ordre de mettre pied à terre à gauche du *chemin de Blois*, entre *Lignerolles* & *Rouvray-Sainte-Croix*, sur le plateau du *Climat du Camp*. Sa lourde artillerie, qui cheminait péniblement, avec les vivres & bagages, sur le chemin rocailleux, est rappelée & cherche à se mettre en batterie un peu en arrière, sur la lisière du bois entre *Lignerolles* & le *Climat du Camp*. Falstof, qui désapprouvait la résolution de livrer bataille, galoppe en avant pour ramener l'avant-garde, déjà presque hors de portée.

Vaine tactique. Le sort se déclare contre l'Anglais.

Voici qu'un cerf effrayé débouche dans la plaine & fuit éperdu devant nos cavaliers. *Gascons* de le poursuivre avec de grands cris de joie. Le cerf, plus rapide, disparaît dans le *Bas de la Retrève*, d'où s'élève presqu'aussitôt une longue clameur[3]!..... Plus de doute, l'ennemi est là; le coude de la route & le pli du terrain le dérobaient jusqu'ici à nos regards; heureusement il s'est trahi.

1. Cette description, rigoureusement exacte, a été écrite par nous sur le théâtre même de la bataille de Patay, le 14 août 1888. — Voir sur cette glorieuse journée les pages éloquentes & émues de M. H. de Lacombe, dans son étude déjà citée & intitulée : *Le champ de bataille de Loigny*. Il y faut joindre les admirables paroles de *Monseigneur Dupanloup*, dans son *Premier Panégyrique de Jeanne d'Arc* (1869). Jamais le patriotisme & la religion n'ont rencontré plus sublimes & plus magnifiques accents.

2. Quicherat, tome IV, p. 421.

3. Quicherat, *Procès*, tome IV, pp. 372, 422.

Digitized by Google

La Hire & son escadron tombent avec tant de furie[1] sur les archers anglais encore mal ordonnés & qui n'ont pas eu le temps de planter obliquement devant eux leurs pieux hérissés de fer, qu'il les écrase & rejette les survivants en désordre sur le *Climat du Camp*, d'où le corps de bataille, qui venait, selon l'usage, de mettre pied à terre[2], s'ébranlait déjà pour marcher au devant des Français[3]. Mais la charge de *La Hire* est si violente, qu'elle fait plier cette infanterie. A cette vue, l'avant-garde, effrayée, se refuse à revenir sur ses pas, &, malgré les efforts de Falstof, précipite sa marche vers la tour de *Janville*[4].

A ce moment, le gros de l'armée française, hâté par les estafettes de *La Hire*, arrive au galop sur le terrain de l'action. Jeanne d'Arc, *Dunois*, Alençon, *d'Albret*, Richemont, *Christophe d'Harcourt*[5], l'entraînent à l'ennemi. « *As-tu de bons éperons, gentil duc?* crie Jeanne d'Arc au duc d'Alençon. — *Pour fuir? — Non, pour donner chasse à l'ennemi*[6] *!*

L'armée anglaise est détruite : deux mille cinq cents hommes sont tués, plus de deux cents faits prisonniers. Parmi ces derniers, on compte, sauf John Falstof, tous les chefs : Thomas Rameston, lord Scales, lord Hungerford, un fils de Warnick & Talbot lui-même, saisi par Jean Donneau, l'un des hommes d'armes de *Xaintrailles*[7].

1. Quicherat, *Procès*, tome IV, pp. 68, 177, 373, 422, 423.

2. *Idem*, p. 373. — Loiseleur, *Compte des dépenses*, &c., p. 110.

3. Quicherat, tome IV, pp. 422, 423.

4. Sur la bataille de *Patay*, voir Quicherat, *Procès*, tome III, pp. 11, 71, 98; tome IV, pp. 15, 68, 177, 243, 314, 319, 341, 348, 371 à 374, 421 à 424; tome V, pp. 58 & 296. — *Chronique de la Pucelle*, pp. 306, 307. — *Le Mystère du siège d'Orléans*, pp. 772 à 776. — Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, pp. 135 à 139 139. — Marius Sepet, *Histoire de Jeanne d'Arc*, pp. 228 à 230.

5. Loiseleur, *Compte des dépenses*, pp. 200, 209.

6. *Chronique de la Pucelle*, pp. 306, 307.

7. *Traité de la noblesse & de toutes ses différentes espèces. Nouvelle édition augmentée des Traités du blason des armoiries de France; de l'origine des noms, sur-noms; & du Ban & Arrière-Ban*, par M. de la Roque. (A Rouen, M DCC XXXIV, in-4°.) *Traité de la noblesse*, chapitre XLVIII, p. 166.

Ce Jean Danneau, dit Goujon, était originaire du pays de Thierarche. Une branche de cette famille passa plus tard dans la ville de Castres (p. 168). — Villaret, *Histoire de France*, tome VII, p. 416, veut que Talbot ait été fait prisonnier par *Xaintrailles* lui-même, qui le mit généreusement en liberté sans rançon.

Digitized by Google

La bataille de PATAY est gagnée (samedi 18 juin 1429) : la route de Champagne est ouverte, la couronne désormais assurée sur le front inquiet du pâle Charles VII. Les débris de l'armée anglaise, repoussés par les habitans de *Janville*[1], reprennent à pas rapides, sous la conduite de Falstof, le chemin d'Étampes & de Paris. L'Orléanais ne les reverra jamais!.....

C'est LA HIRE, avec les capitaines & cavaliers de *Languedoc* & de *Gascogne*, qui, par la fougue de son attaque, a empêché l'Anglais de se former en bataille[2] &, par là, remporté la victoire, vengeant ainsi, à quatre mois d'intervalle, le sanglant échec de Rouvray-Saint-Denis.

Charles VII reçoit, à Sully, la nouvelle de la victoire. Jeanne d'Arc, *Dunois*, Richemond, Alençon, *d'Albret* & le contingent du *Midi*, rentrent le lendemain en triomphe à Orléans. Les garnisons anglaises de la Beauce incendient leurs forteresses & se replient au pas de course sur Étampes & Paris[3]. La route est libre!

N° 3. — *Le voyage de Reims & le sacre de Charles VII.*

(27 juin 1429-17 juillet 1429).

Charles VII s'ébranble enfin : cédant, quoique avec lenteur, à l'élan général, il quitte, le 22 juin, Sully pour Châteauneuf, puis, le 24, Châteauneuf pour Gien & se prépare au départ. L'enthousiasme est tel que, sachant le Roi sans argent, che-

1. *Chronique de la Pucelle*, p. 307.

2. Il est absolument certain que le véritable vainqueur de la journée de Patay a été LA HIRE. C'est lui qui, à la tête de sa division, a livré la véritable bataille, mis le désordre dans l'armée anglaise, effrayé l'avant-garde & permis ainsi au corps de bataille de détruire presqu'entièrement l'ennemi. Le gros de l'armée française n'est arrivé que pour *achever* la victoire. (Quicherat, *Procès*, tome III, p. 71 ; tome IV, pp. 68, 177, 318, 319, 373, 420. — *Chronique de la Pucelle*, p. 307. — Martial d'Auvergne semble, en les nommant constamment & presque exclusivement, rapporter tout l'honneur de cette campagne à *La Hire*, *Poton de Xaintrailles* & *d'Albret*. (Quicherat, *Procès*, tome IV, pp. 56 & suiv.)

3. *Journal du siège*, p. 178. — *Chronique de la Pucelle*, p. 308.

Digitized by Google

valiers, écuyers, gens de guerre & des communes demandent à le suivre sans toucher de solde[1].

On part définitivement le 27 juin : c'est en quelque sorte une marche triomphale. *La Hire* & *Xaintrailles* sont encore à l'avant-garde[2].

Nos *Méridionaux* sont à leur poste : ils ont été à la peine, il est juste qu'ils soient à l'honneur du sacre & du couronnement. Leurs rangs d'ailleurs se sont notablement accrus : les barons d'*Aquitaine* & de *Gascogne*[3], les écuyers *d'Auvergne* & des *Pyrénées*, les chevaliers de *Saintonge* & de *Dauphiné* sont accourus en foule, montés parfois sur de méchants bidets[4], briguant à l'envi l'honneur de servir le Roi de demain. Parmi ces nouveaux venus, citons — outre le baron de la *Tour-d'Auvergne* qui a rallié l'armée à Orléans aussitôt après la prise de *Jargeau*[5] — un *d'Armagnac*[6], les Dauphinois *Saint-Vallier*[7] & *Raymon de Montmaur*[8] dont le premier se signalera plus tard à l'attaque infructueuse de Paris & dont l'autre, au grand regret de toute l'armée, se fera tuer aux côtés de Jeanne d'Arc à l'assaut de la Charité-sur-Loire[9]. Citons aussi

1. Quicherat, *Procès, &c.*, tome IV, p. 18.

2. *Idem*, tome IV, p. 378. — Leurs exploits ont évidemment frappé les imaginations populaires, car leur nom se retrouve partout, notamment dans la *Chronique inédite* publiée par M. J. Quicherat dans le tome XIX, année 1882, 2e partie, 1er fascicule, pp. 72 à 83, de la *Revue Historique*.

3. Quicherat, tome IV, p. 376.

4. Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, p. 312 ; conf. *Dons & Recompensacions*, p. 1, n° 1.

5. *Journal du siège*, p. 174. — *Chronique de la Pucelle*, p. 303.

6. Quicherat, tome IV, p. 432. Plus haut, p. 343, note 2, M. Quicherat met en doute la présence à l'armée du comte d'Armagnac & pense qu'on l'a confondu avec *Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac*. Mais le chroniqueur Lefèvre de Saint-Remi les cite conjointement ; nous inclinons donc à admettre la présence à l'armée royale non pas du *comte Jean d'Armagnac* chef de la Maison, alors en Aragon, mais peut-être d'un membre de la famille *d'Armagnac*, autre que le *comte de Pardiac* ou *Thibault de Thermes*.

7. *Journal du siège*, p. 198.

8. Quicherat, *Procès*, tome IV, p. 49.

9. Ces deux personnages ne sont mentionnés, il est vrai, qu'à propos d'évènements postérieurs au voyage du sacre ; mais il nous paraît plus que probable qu'ils ont dû se joindre à l'armée royale lors du grand mouvement qui suivit la victoire de Patay. (Quicherat, tome IV, pp. 18 & 69. — *Chronique de la Pucelle*, p. 312.) Les textes, d'ailleurs, ne disent point que *Saint-Vallier* & *Montmaur* ne sont arri-

Digitized by Google

les écuyers pyrénéens *Jehanneot Lespaignol* & *Pietre de Thorre*, auxquels prochainement (2 octobre 1429) le Roi allouera une gratification de XXVIII écus d'or[1]; le « *sire de Pons* « *ou pais de Xantonge* », neveu du funeste La Trémouille, qui, le 19 octobre recevra deux cents écus d'or[2]. *Saulton de Mercadieu*[3], *Albret*[4] & *La Hire* obtiendront aussi (1er, 4 & 15 octobre 1429), en récompense de leurs services, le premier deux cent cinquante écus d'or, le second cent-vingt livres tournois, le troisième trois mille sept cent cinquante livres[5] & le titre de bailli de Vermandois[6].

vés à l'armée qu'au moment des sièges de Paris & de la Charité : ils en faisaient évidemment partie antérieurement.

1. *Dons & recompensacions* (fragment de compte du mois d'octobre 1429 conservé dans les archives de M. Boucher de Molandon), p. 1, n° 3.

2. *Idem*, p. 4, n° 6.

3. *Idem*, p. 1, n° 1 :

« A Sauton Mercadier, escuier descuierie du Roy nostre sire la somme de « deux cens cinquante escuz dor laquelle le Roy nostre sire par ses lettres patentes « donnees le premier jour doctobre mil cccc vint & neuf veriffiees ledit jour « lui avoit & a donnee pour avoir *ung bon cheval afin qu'il faist miculx monte & « habille en son service*. Pour ce cy par vertu desdictes lettres & quictance sur ce « donnee le XXVIe jour dudis mois tout cy rendu..... IIc L. escuz dor. »

4. *Idem*, p. 2, n° 3 (*bis*).

5. « A Estienne de Vignolles dit Hyre escuier descuierie du Roy nostre Sire la « somme de IIIm VIIc L. livres tournois monnoye lors courant pour la somme de « mil escuz dor laquelle le Roy nostre Sire par ses lettres patentes donnees le XVe « jour doctobre dessusdit Mcccc XXIX veriffices le XVIe jour ensuivant lui avoit & a « donnez pour consideracion des bons & agreables services quil lui avoit faiz ou « voyage & armée qu'il avoit fait de la les rivières de Seine & dyonne à Reims a « son couronnement & en plusieurs autres lieux & pais que le dit Seigneur avoit « recouvrez & remis en son obeissance Et ouquel voyage & armee le dit escuier « lavoit continuelment servi acompaigne de bon nombre de gens darmes & de « traict. En quoy pour les avoir soustenuz & entretenuz avecques lui ou service « du dit Seigneur & pour sa despense il avoit largement fraye & despendu du « sien & pour lui aidier a supporter lesdits fraiz charges & despenses & outres « causes qui a ce avoient meu le Roy nostre dit Seigneur laquelle somme de IIIm « VIIc L. livres tournois pour ladicte somme de M. escuz dor au pris de lxx « pour piece le Roy nostre dit Seigneur par ses dictes lettres a voulu estre allouee « es comptes dudit receveur general non obstant autres dons gaiges ou bienffaiz « a lui autreffois faiz par le Roy nostre dit Seigneur. Pour ce cy par vertu des « dictes Lettres & quictance sur ce donnee ledit XVIe jour doctobre tout cy « rendu..... IIIm VIIc L. L. t. (*Dons & Recompensacions*, p. 3, n° 5 (fragment déjà « cité) ».

6. Quicherat, tome IV, p. 381. Pour le consoler, le Roi lui confia la garde de l'Aquitaine & du Bordelais. (Quicherat, tome IV, p. 377).

Digitized by Google

Seul *Bernard d'Armagnac*, comte de Pardiac & de la Marche, au lieu de gratification, reçoit au camp devant Troyes ordre de se retirer[1] avec son ami Richemond suspect de nouveau à l'envieux La Trémouille. C'est une ombre au tableau; mais ce grief est oublié, le 17 juillet 1429, quand on voit à la cérémonie du Sacre, dans la vieille basilique, l'épée de Connétable tenue aux côtés de Jeanne d'Arc par la forte & loyale main de CHARLES D'ALBRET[2]. C'était le *Midi* tout entier que Charles VII honorait par ce choix, c'était, par la symbolique éclatante & palpable des faits, reconnaître devant la France que, après Dieu & Jeanne d'Arc, c'était à l'épée des hommes du *Midi* que le Roi devait sa couronne en ce beau jour!...

A. COURET,

Avocat à Orléans, docteur ès lettres & docteur en droit.

Dans une note complémentaire, nous donnerons quelques détails généalogiques sur les principaux personnages énumérés dans cette étude; le mémoire que nous plublions aujourd'hui a pour but de montrer le rôle glorieux joué par les Méridionaux en compagnie de Jeanne d'Arc.

1. Quicherat, tome IV, pp. 46, 240 & 320.

2. Quicherat, *Procès*, tome V, p. 128. A la place du connétable Richemond toujours en disgrâce.

Digitized by Google

MODE D'EMPLOI DES EAUX MINÉRALES

DANS LE TRAITEMENT

DU RHUMATISME CHRONIQUE

Au mois de décembre 1887, l'Académie de médecine de Paris mettait au concours, pour le prix Capuron, la question d'hydrologie formulée ainsi : « *Indication & emploi des eaux minérales dans le traitement du rhumatisme chronique* ». Les Mémoires manuscrits devaient être remis avant le 1er mars 1888, c'est-à-dire avant trois mois révolus. Quatre concurrents envoyèrent un travail, &, le 11 décembre dernier, l'Académie décernait le prix en seul à M. le Dr E. Duhourcau, de Cauterets.

Les eaux des Pyrénées occupant une large & légitime place dans ce Mémoire couronné, dont l'auteur a mis gracieusement à la disposition de notre *Revue* le manuscrit inédit, nous en ferons profiter nos lecteurs, en publiant l'un des quatre chapitres qui le composent, celui qui nous paraît offrir le plus d'intérêt & d'utilité.

Pour motiver les indications & l'emploi des eaux minérales dans le traitement du rhumatisme chronique, le Dr Duhourcau a jugé essentiel de délimiter d'abord ce qu'il faut entendre par ces mots, quelle est la véritable nature du rhumatisme chronique, quelle est sa pathogénie, à quoi sont dues les lésions qu'il entraîne & quel doit être le but du médecin qui veut y remédier.

Ces prémisses une fois connues, les indications des eaux minérales propres à guérir cette maladie devaient en découler naturellement, & c'est après cela que le savant médecin de Cauterets a développé les divers modes d'emploi des eaux minérales dans la cure du rhumatisme chronique. C'est ce dernier chapitre, un des plus importants, que nous sommes heureux de publier dans la *Revue des Pyrénées*.

Dr F. GARRIGOU.

§ 1.

La manière d'utiliser les eaux minérales dans le traitement du rhumatisme chronique a une importance majeure pour le

Digitized by Google

succès de ce traitement, l'amélioration ou la guérison de la diathèse, si tant est que cette dernière puisse s'obtenir, & pour la conquête des modifications favorables à imprimer aux lésions articulaires & aux manifestations locales diathésiques.

« On a généralement tort, écrit le Dr Durand-Fardel dans son précieux *Traité thérapeutique des Eaux minérales,* de considérer les traitements thermaux d'une manière absolue & indépendante de la direction qu'il est permis de leur imprimer. Et de même que dans bien des cas où l'usage le plus simple des eaux minérales demeure impuissant, il est possible, au moyen de modes particuliers d'administration de ces mêmes eaux, de leur assurer une efficacité dont elles étaient dépourvues, — de même, alors que leur usage banal semble rencontrer des contre-indications de nature à les faire proscrire, on peut arriver à en rendre l'administration possible & profitable, moyennant certaines précautions. Dans un cas, il faut agir en plus, dans l'autre en moins. »

Les divers travaux présentés à la Société d'hydrologie de Paris vont nous permettre d'élucider cette question du mode d'emploi des eaux minérales dans le traitement de cette maladie. L'enseignement général qui en découle, c'est que, dans le choix du procédé balnéaire comme dans celui de l'eau minérale même, le médecin devra se préoccuper autant de la diathèse que de ses localisations morbides, autant aussi des autres diathèses ou états constitutionnels auxquels le rhumatisme est uni chez son malade, que de la diathèse rhumatismale elle-même.

Toutes les eaux minérales chaudes étant ou prétendant être aptes au traitement du rhumatisme, puisque, en qualité de maladie *a frigore,* il réclame comme remède la chaleur, il importe de savoir comment tirer le meilleur parti de cet élément, & aussi des autres éléments qui lui sont ou peuvent lui être associés. Il faut, en effet, qu'à côté du calorique, moyen principal d'action, les autres propriétés spéciales ou accessoires des eaux minérales trouvent leur application dans la cure de cette maladie, & pour cela, il est nécessaire que les stations thermales présentent une installation suffisante & des appareils hydrothérapiques convenables.

Digitized by Google

Dans les mémorables discussions auxquelles donna lieu, au sein de la Société d'hydrologie, l'étude du traitement thermo-minéral du rhumatisme, le Dr Billout fut un des premiers à déterminer avec netteté le mode d'emploi des eaux thermales, la température, la durée du bain & de la douche, la forme & la force de percussion de celle-ci, les conditions des bains d'étuve ou de piscine, &c. « Les eaux thermales, dit-il (*Annales de la Soc. d'hydr.*, tome VII, p. 61), sont employées dans le traitement du rhumatisme en bains, douches & étuves. On peut, jusqu'à un certain point, admettre une préférence pour les bains en piscine. Je n'ai, pour ma part, observé aucun avantage à employer ce mode de balnéation; j'ai dû même souvent donner la préférence au bain en baignoire, parce que l'administration de la douche est alors plus facile & que les malades ne sont ainsi exposés à aucune cause de refroidissement.

« Est-il préférable d'administrer la douche avant ou après le bain? — Ces deux systèmes offrent leurs inconvénients & leurs avantages; mais il est d'usage plus général de donner la douche après le bain[1]. La douche est, sans contredit, un puissant moyen dans le traitement du rhumatisme; il arrive souvent, néanmoins, qu'elle doit être employée avec les plus grandes précautions, surtout lorsque les malades rhumatisants viennent réclamer le traitement thermal peu de temps après le retour de l'état aigu ou plutôt subaigu qui se montre aussi

1. *N. B.* — A cette assertion du Dr Billout, nous ferons de suite une observation. Pour nous, dans le traitement du rhumatisme, s'il y a surtout des douleurs, des muscles ou des jointures, nous avons adopté pour règle de conduite de n'administrer le bain & la douche en même temps que quand nous croyons devoir prescrire la douche en pluie tempérée ou modérément chaude. Dans ces cas, nous faisons prendre toujours la douche avant le bain, celui-ci fournissant pour ainsi dire l'occasion au malade de se reposer de la fatigue plus ou moins prononcée que la douche a pu lui occasionner, & devant certainement agir plus efficacement sur un organisme déjà préparé, mis en mouvement, en état de réceptivité par l'action percutante de la douche. Lorsque nous croyons devoir recourir à une douche écossaise, nous la prescrivons toujours à part, en dehors du bain, & a un moment de la journée éloigné de celui-ci. Exerçant dans une station dont les eaux sont douées d'une activité réelle & utilisées sous toutes les formes (à Cauterets), nous ne donnons jamais une douche écossaise sans l'avoir fait précéder, pendant cinq à dix minutes, d'une douche tempérée, dont on élève ensuite assez rapidement la température, pour finir par une aspersion générale froide, brusque & fort courte.

Digitized by Google

dans le rhumatisme chronique. Il arrive assez souvent qu'il faut supprimer l'usage des douches, parce qu'on voit survenir chez les malades de la douleur plus violente, de la rougeur autour des articulations atteintes. On doit surtout user des plus grandes précautions avec les malades sujets à certains accidents ou atteints de certaines complications dont nous parlerons plus tard.

« Les bains d'étuve sont employés avec succès dans le traitement du rhumatisme, surtout lorsqu'il est généralisé. Ce moyen hydrothérapique demande aussi à être très sagement administré & exige une grande surveillance de la part du médecin. — L'usage des eaux prises en boisson trouve quelques applications spéciales dans les différentes formes du rhumatisme.....

« Si le tempérament lymphatique offre une prédominance marquée chez les malades, si nous avons affaire à des scrofuleux, nous aurons recours à des eaux sulfurées fortes, aux eaux chlorurées sodiques les plus minéralisées; nous ne craindrons pas, à moins de contre-indications formelles, d'employer auprès de ces mêmes eaux les moyens hydrothérapiques les plus énergiques, les bains prolongés, les douches répétées, les étuves & les douches de vapeur locales, surtout lorsque la douleur aura disparu entièrement ou sera très modérée.....

« Par contre, les malades sujets à l'endocardite rhumatismale se trouveront bien, en général, des eaux thermales peu minéralisées de Néris, Luxeuil, qui devront être administrées en bains peu prolongés, & à une température très modérée. »

Gerdy, d'Uriage, vint de son côté apporter ses lumières à la discussion & faire connaître les résultats de son expérience. Pour lui, le traitement du rhumatisme comprend surtout les bains & douches d'eaux thermales, les bains & douches de vapeur, naturels ou artificiels, les bains de mer & l'hydrothérapie. Ces derniers moyens n'entrant pas dans le cadre de ce travail, malgré tout l'intérêt qu'ils peuvent présenter, nous les laisserons de côté & nous limiterons nos considérations aux eaux minérales seules.

Ces eaux sont employées sous deux modes principaux : tantôt sous forme de bains entiers, agissant sur toute la sur-

Digitized by Google

face cutanée par leur température & leurs qualités spéciales; tantôt sous forme de douches générales, qui agissent en outre par leur force de percussion plus ou moins puissante. Les douches ne frappent guère sur toute la surface du corps à la fois; leur action est plus ou moins circonscrite. L'impression qu'elles provoquent ne détermine pas sur la circulation des effets comparables à ceux d'un bain à la même température; par conséquent, elles peuvent être employées à un plus haut degré de chaleur sans provoquer de congestions sanguines aussi prononcées. On peut donc obtenir par elles une dérivation plus énergique que par les bains; & on l'obtient plus énergique encore si l'on ajoute à l'action des douches chaudes les pratiques accessoires & simultanées des frictions & du massage, &c..., comme cela se fait à Aix & dans d'autres établissements bien organisés sous ce rapport. Aussi Gerdy n'hésite-t-il pas à dire que la douche bien administrée constitue une médication incontestablement plus puissante que le bain contre le rhumatisme, & que rarement son emploi lui paraît contre-indiqué. La plupart des malades, & parfois des médecins ont une tendance malheureuse à diriger les douches principalement & même uniquement sur les parties affectées. Comme si ce n'était pas presque toujours une action dérivative générale, par excitation de toute la peau, que l'on doit demander à la douche! Comme si la percussion directe, plus ou moins énergique & prolongée, d'une colonne d'eau sur la partie souffrante, déjà parfois congestionnée ou même enflammée, n'était pas de nature à produire des résultats contraires, dans certains cas, à ceux que l'on recherche, & à augmenter le mal au lieu de le diminuer! Que l'on dirige donc la douche sur toute la surface du tronc & des membres, sans insister sur les points malades, en les évitant même parfois, & l'on obtiendra une dérivation énergique par son étendue & son action générale sur l'organisme, sans avoir à craindre une exacerbation fâcheuse du mal que l'on voulait combattre!

Ceci ne veut pas dire qu'aux yeux de Gerdy la douche locale soit constamment sans avantage. Employée avec prudence, comme résolutive en certains cas, comme légèrement excitante dans d'autres, elle peut offrir des ressources sérieuses.

Digitized by Google

Mais son utilité est plus restreinte qu'on ne le croit d'habitude, car ce qu'on obtient par elle on l'obtiendrait de même & plus sûrement par la douche générale, à moins de contre-indications particulières.

Il n'en est plus ainsi pour les douches de vapeur : sans force de percussion, celles-ci agissent beaucoup plus sur la peau que sur les parties profondes; elles ont ainsi une action révulsive directe & sont plus facilement supportées. Appliquées localement, elles agissent quand même sur tout le corps par leur température & provoquent la transpiration. Dès lors, elles produisent une révulsion & une dérivation simultanées. Aussi les emploie-t-on souvent avec profit, grâce à leur action locale & générale à la fois, quoique superficielle, sans avoir à craindre de surexcitation fâcheuse. Il serait à désirer qu'on en fît un plus fréquent usage dans les établissements thermaux.

Mais comment reconnaître les cas où l'un ou l'autre de ces divers procédés balnéaires doit être préféré? — Gerdy ne manque pas de l'indiquer. « Ainsi, dit-il, à certains rhumatisants sanguins, robustes, une médication débilitante, comme celle de bains & douches de vapeur, peut parfaitement convenir; — à d'autres, au contraire, il faut une médication reconstituante, obtenue par les bains & douches d'eaux chlorurées; — à ceux-ci, une médication faiblement reconstituante, mais fortement dérivative; — à ceux-là, enfin, une médication douce & dérivative seulement par un appel modéré du sang vers la peau. »

Passant ensuite à l'étude des diverses formes de rhumatisme, il les étudie en détail & indique pour chacune le mode balnéaire qui lui convient le mieux; nous le suivrons seulement sur ce point spécial. C'est ainsi que pour le *rhumatisme inflammatoire chronique* il déclare préférable de recourir à des eaux faiblement minéralisées & aux bains de vapeur employés avec modération, pour ne pas augmenter la débilité de l'organisme, de n'en venir que plus tard à une médication thermale reconstituante, si elle était nécessaire. Pour le *rhumatisme aigu non inflammatoire*, il conseille encore les bains & douches de vapeur, mais aussi des eaux minérales peu excitantes employées surtout en douches d'une force & d'une température modérées. En ce qui concerne le *rhumatisme chroni-*

Digitized by Google

que, qu'il soit primitif ou consécutif à un rhumatisme aigu, il recommande aux individus lymphatiques, anémiés, l'emploi des eaux reconstituantes, en même temps qu'une médication propre à combattre le rhumatisme, c'est-à-dire des bains d'une température modérée, des douches assez chaudes, mais pas trop fréquentes, ni de trop longue durée, afin de ne point provoquer des transpirations excessives qui affaibliraient l'organisme; — aux sujets d'un tempérament sanguin & d'une constitution robuste, au contraire, il conseille les eaux les plus faiblement minéralisées, administrées surtout en douches modérément chaudes, & aussi des bains & douches de vapeur employés avec discernement. Dans le *rhumatisme névropathique*, des eaux toniques & fortifiantes, dit-il, employées en bains d'une température modérée & de courte durée surtout, en douches peu chaudes & administrées avec ménagement, ou bien en douches écossaises, améliorent très souvent l'état du système nerveux en rétablissant la constitution, & combattent en même temps le rhumatisme avec assez d'efficacité. Les douches *écossaises* particulièrement, qui ont fort peu d'influence sur le rhumatisme simple, réussissent assez bien contre le rhumatisme nerveux, & comme toutes les eaux minérales peuvent être presque toujours supportées sous cette forme, on y trouve une ressource précieuse dans les cas où les malades ne sauraient se transporter près de sources éloignées.

Ce sont les mêmes indications que donne le Dr Allard dans son remarquable travail sur la congestion arthritique & son traitement hydrominéral. (*Ann. Soc. hydr.*, tome VII.) Lui aussi vante la douche écossaise, à deux températures, contre certains *rhumatismes viscéraux*. Il est à désirer, écrit-il, que tous les établissements thermaux soient munis d'appareils hydrothérapiques, l'administration de l'eau chaude & celle de l'eau froide pouvant se combiner avec avantage; souvent, on ne saurait se passer de la douche écossaise sans un inconvénient très grand. Pourquoi, d'ailleurs, isoler l'action du froid de l'action hydrominérale? Ne sait-on pas que les principes minéraux sont mieux absorbés lorsqu'ils ont l'eau froide pour véhicule plutôt qu'une eau à haute température? — Étendant plus loin l'étude du traitement hydrobalnéaire

Digitized by Google

des localisations viscérales de l'arthritis, il conseille deux moyens différents, mais concourant au même but, la dérivation du mouvement fluxionnaire du côté de la peau. Ces deux moyens sont : 1° l'eau thermale à haute température appliquée, suivant la méthode révulsive, loin du siège de la congestion, ou en immersions générales très courtes, de dix à quinze minutes au plus, chez les sujets peu excitables; 2° l'hydrothérapie *minérale* froide, précédée ou non de sudation, mais toujours suivie de réaction, pour les sujets excitables, névropathiques. — Il faut être très prudent dans l'administration des eaux très chaudes; les organes internes congestionnés se trouvent mal des bains & des douches chaudes prolongés, qui ne font souvent qu'augmenter la congestion. — Il en est de même des aspirations de vapeurs chaudes, qui réussissent à merveille contre le catarrhe arthritique des bronches, mais dont il faut bien se garder lorsque le poumon est le siège d'une congestion simple ou inflammatoire. — Les bains alcalins tempérés, de 35° à 38°, prolongés, suivant les idiosyncrasies, de une heure à trois heures & même quatre heures, & par excellence, les bains de Royat, dont la température naturelle & le renouvellement continu constituent les plus précieuses conditions de traitement, les douches tempérées ou chaudes très courtes, révulsives, &, pour les engorgements des organes abdominaux, la douche froide hydrothérapique, sont les moyens les plus utilement employés.

Une indication sur laquelle on ne saurait trop insister, c'est que les congestions ou les engorgements viscéraux qui se trouvent le mieux du traitement hydrominéral sont ceux dépouillés de toute inflammation. Cependant, dans certaines *congestions utérines arthritiques* restées douloureuses, le traitement thermal peut encore être utile, mais à la condition d'une grande prudence, de l'usage presque exclusif de bains tièdes peu minéralisés, combinés avec les douches moyennes comme température & pression, & de l'abstention complète de moyens trop actifs, comme les douches chaudes.

Lorsqu'il s'agit de *rhumatisme des muscles* ou des *articulations*, dit encore le Dr Allard, la douche chaude non exclusivement appliquée *loco dolenti* agit autant par le massage que

Digitized by Google

par la température; sa minéralisation est dans ce cas indifférente. Toutes les eaux chaudes, quelles qu'elles soient, guérissent le rhumatisme externe. Une méthode différente doit être suivie dans les cas d'affections arthritiques de la peau ou d'engorgement goutteux des articulations.

Le traitement du *rhumatisme viscéral* a fait encore, à la Société d'hydrologie, l'objet d'une lecture du Dr Verjon, médecin à Plombières, dont les eaux sont spécialement recommandées contre ces localisations rhumatismales. Le Dr Verjon a traité ses malades méthodiquement, recourant, selon les cas, aux bains simples, aux bains de piscines, aux douches tempérées ou chaudes, aux douches écossaires, quelquefois aux étuves, & toujours avec un certain succès.

A son tour, le Dr Dumoulin est venu montrer les heureux résultats, tant préventifs que curatifs, qu'il retirait du traitement, par les eaux chlorurées sodiques de Salins, administrées en bains, en douches, & même en boisson, des diverses formes de rhumatisme.

Avant lui, le Dr Baron avait fait voir ce qu'on peut obtenir de cette nature d'eaux, car à La Motte (Isère) il a pu traiter avec succès le rhumatisme musculaire, le rhumatisme articulaire chronique, & la sciatique rhumatismale, par la simple douche suivie d'emmaillotement pendant environ une heure. Il avait soin de donner des boissons chaudes avant la douche, tièdes ou froides pendant la journée, suivant qu'il voulait pousser à la peau, ou produire un effet altérant, diurétique, ou légèrement laxatif.

Les eaux sulfureuses, qui ne pouvaient manquer d'avoir les honneurs de la discussion devant la savante Société, ont été largement représentées & brillamment défendues par les Drs Lambron, Bignon, Grimaud, Artigues & Vidal.

Le premier a prouvé qu'à Luchon on traite avantageusement par les bains, les douches, les étuves, & le massage consécutif, les sortes de rhumatisme qu'il appelle accidentel, diathésique simple & diathésique composé, c'est-à-dire uni à la scrofule, à l'herpétisme, à la blennorrhagie & dans certains cas à la syphilis.

Ces mêmes modes balnéaires sont largement employés à

Digitized by Google

Aix en Savoie, mais avec cette particularité qui fait le cachet du traitement du rhumatisme dans cette station, c'est que le massage y est pratiqué par d'habiles doucheurs & doucheuses, sous la douche même. Tandis que le masseur pétrit de ses deux mains l'articulation ou le membre rhumatisé, avec la lance de la douche tenue sous son bras il dirige le jet, modifié selon l'ajutage employé, sur les points mêmes qu'il masse. Les malades assurent qu'ils éprouvent, sous cette double influence simultanée du massage & de la douche, un soulagement & un bien-être tout particuliers. Il est à présumer que si l'on employait ce mode ingénieux & pratiquement très utile dans d'autres stations dont les eaux, plus fortement minéralisées que celles d'Aix, sont, de ce fait, douées par elles-mêmes d'une action notoire sur le rhumatisme, on y obtiendrait des résultats au moins aussi marqués, sinon supérieurs. Ce procédé balnéaire ne saurait être nuisible dans les circonstances où il conviendrait, & en tout cas ne diminuerait en rien l'activité des eaux. Nous avons, pour notre part, maintes fois regretté qu'on n'ait pas songé à Barèges, à Cauterets, à Luchon, ou ailleurs, à combiner le massage méthodique à la douche, qui par elle-même est si puissante dans ces diverses stations[1].

Comme le dit le Dr Macé, dans son excellent *Guide aux villes d'eaux*, les eaux d'Aix, qui devraient à leur minéralisation & surtout à l'hydrogène sulfuré des propriétés calmantes, sont stimulantes par leur thermalité, par la pression & la percussion hydrique, par le massage, par l'emmaillotement, par la sudation plus ou moins prolongée, en un mot, par cet ensemble de moyens employés comme adjuvants de l'action thermo-minérale & qui constituent ce qu'on peut appeler la *médication d'Aix*, laquelle, ajouterons-nous, devrait bien être appliquée ailleurs. Le massage est un des éléments les plus importants de cette médication ; il vient s'ajouter à la douche qui n'est rien moins qu'un massage par l'eau. Qu'elle soit

1. Nous pouvons dire cependant aujourd'hui que cette lacune sera en partie comblée, cette année même, à Cauterets, où le nouvel établissement *du Bois*, construit près de la Raillère, & destiné, pour ainsi dire, au traitement du rhumatisme, aura l'outillage & le personnel voulus pour y appliquer la cure d'Aix.

Digitized by Google

simplement opérée par l'eau, ou tout à la fois par l'eau & par la main exercée du doucheur, la pression sur les surfaces articulaires ou sur les masses musculaires rhumatisées aura pour effet d'y accélérer la marche du sang, d'en augmenter relativement la quantité, & par suite de favoriser la nutrition interne des tissus. Quant à la douche, tantôt elle est donnée avec toute sa pression, tantôt elle est réduite à un simple arrosage, souvent elle est appliquée directement sur la partie malade, parfois au contraire loin des points affectés, à titre de révulsif. Chaque cas particulier offre, on le comprend, ses indications propres. L'examen des urines, au point de vue surtout de la proportion des urates & de l'urée, fournit de précieux renseignements pour la graduation de la cure antirhumatismale; car il n'est pas indifférent de la diriger de telle ou telle manière. Durand-Fardel a signalé depuis longtemps (*Ann. Soc. hydr.*, tome VII) les résultats fâcheux qu'entraîne souvent à Aix l'usage abusif des douches comme des étuves. La faute en est aux traditions qui attribuent, d'une façon trop générale, aux percussions les plus violentes comme aux températures les plus élevées, les meilleurs résultats du traitement thermal.

Signalons ici, au risque de nous répéter, la pratique du Dr Vidal, qui réclamait pour Aix les formes subaiguës du rhumatisme & soumettait ses malades fébricitants aux bains, aux douches, au massage, aux étuves, réservant, à ce qu'affirmait M. Caulet devant la Société d'hydrologie, les moyens balnéaires plus doux pour les formes absolument chroniques du rhumatisme. Ces procédés réussiraient-ils de même auprès d'autres eaux sulfureuses, même analogues à celles d'Aix? — Nous allons voir combien peu le pensent les médecins de Barèges, de Cauterets & d'Amélie-les-Bains.

A Barèges, contre le rhumatisme chronique apyrétique, le seul qui puisse y être avantageusement traité, les Drs Le Bret, Grimaud, Armieux, &c., ont toujours conseillé de préférence les bains de piscine & les douches, dont l'énergie & la puissance curative sont considérables. Les bains ordinaires y sont cependant aussi utilisés. « Le rhumatisme chronique, dit le Dr Grimaud, à moins de complications particulières, n'a pas

Digitized by Google

besoin de grands ménagements. On peut le rudoyer & mettre en jeu, pour triompher de ses manifestations, toutes les ressources spoliatrices de la médication thermale, les bains à haute température, douches, étuves, &c.; mais il ne faut pas oublier qu'un traitement intempestif est parfois suivi d'insuccès ou de réveil de la crise quand celle-ci est mal éteinte. »

A Cauterets, les Bordeu & Camus ont traité bien des rhumatismes, ainsi que le rappelait le Dr H. Candellé dans son *Manuel de médecine thermale:* les sources de César, des Espagnols & du Bois leur ont donné, comme elles donnent encore chaque saison, des résultats d'autant plus marqués qu'on combine leurs bains ou douches avec la boisson, surtout avec celle de Mauhourat, laquelle facilite, comme le faisait remarquer le Dr H. Byasson à la Société d'hydrologie, l'élimination des urates & les expulse à l'état de sable rouge.

D'après le Dr Bignon, les eaux de Bagnoles, utilisées en bains & en douches chaudes de 40 à 45 degrés, donnent de très bons résultats dans les rhumatismes de forme erratique ou névralgique, dans le rhumatisme diathésique simple, & dans celui qui est combiné à l'herpétisme, à la scrofule & à la syphilis.

A Amélie-les-Bains, d'après les Drs Artigues, Génieys, Delmas & A. Bouyer, les indications sont les mêmes que celles de toutes les eaux sulfureuses excitantes. Le rhumatisme chronique, le seul qui puisse y être traité fructueusement, l'est par les bains, les douches, les bains de vapeur & aussi par l'eau en boisson. Le traitement doit être assez énergique pour les sujets mous, lymphatiques, strumeux; très modéré au contraire pour les sujets nerveux ou sanguins, auxquels conviennent surtout les eaux dégénérées. Le siège du rhumatisme fait varier aussi les moyens de la cure. Dans le rhumatisme généralisé on a recours aux bains de piscine & de vapeurs; pour les localisations articulaires ou musculaires, on emploie plutôt les bains & les douches locales ou générales. Si le rhumatisme combiné à la diathèse scrofuleuse a produit des engorgements, des raideurs, des indurations fibreuses, des épanchements synoviaux, on utilise les bains de piscine prolongés & les douches locales répétées, à moins de contre-

Digitized by Google

indications exceptionnelles. Contre le rhumatisme viscéral ou métastatique on peut employer avec profit les douches révulsives ou substitutives énergiques, afin de rappeler la fluxion sur un point extérieur ou à son siège primitif.

Les douches doivent être employées avec beaucoup de discernement; d'habitude, on ne les prescrit qu'au bout de quelques jours, lorsqu'on a pour ainsi dire tâté la susceptibilité du malade. On doit y renoncer si l'on a à craindre leur action excitante & perturbatrice, par exemple dans les rhumatismes à fluxions mobiles, & dans ceux compliqués de lésions cardiaques.

Toutes ces réflexions s'adaptent naturellement aux autres eaux sulfureuses des Pyrénées, telles que Canaveilles, Moligt, Luchon, Barèges, Cauterets, Saint-Sauveur, Eaux-Chaudes, qui peuvent prétendre plus ou moins au traitement du rhumatisme. Certaines d'entre elles même, silicatées & alcalines, & en même temps lithinées, comme la source de Mauhourat à Cauterets, peuvent, d'après le Dr H. Byasson qui l'a analysée & expérimentée sur lui-même, être utilisées largement en boisson, car elles facilitent l'expulsion des urates & de l'acide urique, & cela même sans le concours des bains. La source de Hountalade, à Saint-Sauveur, est à peu près dans le même cas; quant aux bains de la station, malgré leurs propriétés sédatives bien connues, ils ne conviennent qu'aux rhumatismes francs ou aux manifestations de la diathèse urique (uricémie de Gigot-Suard), car, au dire de M. Caulet, ils influencent rapidement les goutteux en augmentant leurs douleurs.

§ 2.

Il nous faut maintenant étudier les modes d'application spéciaux que réclame chaque forme du rhumatisme chronique; mais auparavant il nous paraît bon de résumer les procédés balnéaires propres au rhumatisme chronique en général. Ce résumé, nous l'emprunterons aux deux grands dictionnaires de Dechambre & de Jaccoud, qui font la richesse & l'honneur de la littérature médicale française.

Digitized by Google

« Le traitement du rhumatisme articulaire chronique, écrit le Dr E. Besnier, est un traitement complexe qui réclame un ensemble de moyens, parmi lesquels la balnéation ou la douche tiennent un rang important, mais non exclusif; la sudation, les frictions, le massage, l'enveloppement, le transport à couvert du malade, &c., demandent des locaux appropriés, du temps, de la place, des infirmiers zélés & expérimentés, dirigés & surveillés, c'est-à-dire ce qui manque absolument à un grand nombre de stations. » Ce n'est pas sans raison que le Dr E. Besnier insiste sur ces *accessoires* qui doivent occuper ici un rang *capital;* car, comme il le dit fort bien, il ne faut pas que « le malade, envoyé au bain ou à la douche, reste absolument sans aucun soin immédiat ni consécutif, livré sans contrôle à des gens de service qui n'ont trop souvent d'autre préoccupation que de lui voir faire place à un nouvel occupant. »

« Le bain doit être *réglé* dans sa température, laquelle sera, une fois adoptée, maintenue égale pendant sa durée (Lasègue), recommandation sur laquelle je ne saurais trop insister. Les précautions nécessaires doivent être prises pour que le malade ne soit soumis à aucune cause de refroidissement pendant la durée du bain, ni à sa sortie. Qu'il ait été ou non soumis à la sudation, à la douche, aux frictions ou au massage, il ne doit pas reprendre ses vêtements comme au sortir d'un bain simple, & aller immédiatement à l'air libre, comme on le voit faire dans la plupart des stations; il doit être enveloppé de laine, & le plus habituellement reporté dans son lit quelques instants. Mêmes précautions sont nécessaires & devraient être de rigueur après l'emploi des étuves sèches ou humides; il n'y a pas ici de réaction à faire, c'est une action qu'il faut laisser s'éteindre graduellement...

« La balnéation tempérée paraît être la médication externe la mieux appropriée au traitement du rhumatisme chronique osseux... Aucune règle absolue ne peut être formulée ni sur le degré de température du bain, ni sur sa composition chimique... La durée doit varier suivant les tolérances individuelles, mais elle doit être progressivement amenée au moins à une heure, & le nombre des bains composant une série

Digitized by Google

continue ne doit pas dépasser dix-huit à trente, série qui peut être renouvelée après quelques mois, s'il y a lieu. »

Toutes ces recommandations du savant médecin de Saint-Louis, quoique les dernières ne visent pas spécialement les eaux minérales, doivent s'appliquer à toutes les stations thermales, quelles que soient la nature de leurs eaux & les particularités du traitement qui y est mis en usage.

Dans son article du Dictionnaire de Jaccoud, le Dr G. Homolle n'a pas été moins explicite au sujet des bains. « Il semble donc, écrit-il, que l'on puisse procurer aux rhumatisants un soulagement réel par un traitement bien dirigé, avec les précautions requises. Il s'agit moins, comme le fait observer Niemeyer, de donner des bains de telle ou telle nature saline que de donner simplement des bains *chauds*. L'eau doit avoir une température constante (Lasègue) de 35° à 36° centigrades; quelques-uns se trouvent bien de bains plus chauds, à 37° ou 38° centigrades. La durée varie de trente ou quarante minutes à une heure; nécessairement, les bains à haute température seront plus courts, au moins au début du traitement; il sera bon pour quelques malades de n'élever la température à 38° ou 39° que pendant les cinq ou six dernières minutes du bain. Le malade ne prendra d'abord qu'un bain tous les deux jours, puis un chaque jour, avec une interruption après chaque serie de cinq ou six bains. Au sortir du bain, le malade, enveloppé de laine, doit prendre quelque repos au lit.

« Le massage méthodique, les frictions, les mouvements actifs ou passifs exécutés surtout dans le bain sont des compléments très utiles du traitement, à la condition *expresse* que toutes ces pratiques soient bien conduites. »

§ 3.

Avec les Drs Billout, Gerdy, Allard, Verjon & leurs collègues de la Société d'hydrologie, nous avons étudié les applications hydrobalnéaires au traitement du rhumatisme chronique en général, & aussi de quelques-unes de ses formes ou de ses localisations en particulier. Nous allons insister sur le

Digitized by Google

mode d'emploi des eaux convenables contre ces manifestations localisées, & nous terminerons cette étude par celle des bains de boues & des applications locales des boues ou limons. — Quant à l'hydrothérapie simple, malgré son importance & sa valeur dans la cure du rhumatisme chronique, malgré les lectures remarquables dont elle a été l'objet au sein de la Société d'hydrologie de la part des Drs Gerdy, Dumoulin, Collin & Bouland, nous devons la considérer comme en dehors du cadre fixé par l'Académie & renoncer à nous en occuper.

Le rhumatisme *musculaire* accepte tous les procédés hydro-balnéaires qui peuvent convenir au rhumatisme simple : bains chauds, douches variées, étuves, & surtout massages, appliqués pour ainsi dire dans n'importe quelle station thermale. On peut en dire autant du rhumatisme *vague* ou *multiforme*. Le traitement des diverses myalgies rhumatismales, ou des douleurs que le rhumatisme répand partout sur le corps de certains patients, doit avoir pour but de provoquer une forte stimulation sur la peau de la région malade au moyen plus particulièrement des eaux fortes & actives, chlorurées ou sulfurées sodiques & calciques, à température élevée, employées surtout en forme de douches énergiques & très percutantes. Si ces rhumatismes sont la conséquence assez habituelle d'un refroidissement, il faudra en outre chercher à produire une abondante diaphorèse, au moyen du bain chaud, de 38 à 45° en général, plus ou moins prolongé, de dix à trente minutes, qu'on aidera au besoin par la boisson chaude de l'eau minérale, si celle-ci convient.

Le traitement des *affections cardiaques liées au rhumatisme* exige, comme on a pu le voir dans l'étude que nous avons faite des indications des eaux minérales dans ces maladies, un traitement modéré, sédatif & nullement excitant. Ici donc il faudra éviter les pratiques douées d'une activité trop grande, telles que les bains chauds, les douches chaudes ou écossaises, les étuves à sudation, &c. En retour, on recourra aux bains tempérés, plus ou moins prolongés, aux douches générales, également tempérées & d'une durée assez longue, aux douches révulsives chaudes sur les extrémités inférieures. Les bains de boues n'ont donné de résultats heureux dans ces

Digitized by Google

affections qu'en les appliquant d'abord à une température modérée & arrivant petit à petit, par une espèce d'entraînement, à une chaleur plus élevée. Ces précautions sont absolument indispensables partout, avec toutes les eaux minérales. L'emploi des températures supérieures à celles du corps doit être extrêmement réservé, & dans tous les cas il est prudent de n'y recourir qu'après plusieurs jours de traitement & jamais dès le début.

Le *rhumatisme des voies respiratoires* ne redoute pas autant l'emploi de la chaleur. Les bains chauds provoquant une légère transpiration, les demi-bains, surtout à une température élevée, révulsifs, tels qu'on les administre au Mont-Dore ou à Cauterets, les douches générales modérément chaudes, les bains de pieds chauds à titre de révulsifs conviennent dans ces cas. Il va de soi que les bains ordinaires, tempérés, de vingt à trente minutes de durée, peuvent être & sont fréquemment employés. Et même les bains à eau courante sans cesse renouvelée, pris alors à une température moyenne & régulière, se rapprochant de la température du corps, rendent dans ces diverses affections d'importants services. Les médecins de Royat ont signalé la valeur de leurs bains pris ainsi, qui, sans calorique, par leur simple minéralisation, modifient avantageusement les désordres parfois graves imprimés aux bronches & aux poumons par la diathèse rhumatismale. Mais contre ces localisations thoraciques, c'est surtout la boisson qui fait le fond de la cure, la base du traitement; & ses doses, toujours progressives & mesurées, varient selon la nature de l'eau elle-même & celle de l'affection, selon le tempérament, l'état général, la manière d'être, en un mot, du malade, selon une foule de circonstances & de considérations dont le médecin doit seul être juge. Avec la boisson, les applications topiques doivent être mises à profit, telles, par exemple, que les gargarismes pour les affections de la gorge, les irrigations nasales ou auriculaires pour les maladies des oreilles & du nez, les pulvérisations pour les affections pharyngo-laryngées, & enfin les humages & inhalations, avec leurs divers modes d'installation & de fonctionnement, pour les maladies du poumon, bronchites, emphysèmes, asthmes, catarrhes, congestion, phtisie

Digitized by Google

même. Ces derniers moyens, unis à la boisson, peuvent quelquefois suffire à un traitement curatif des manifestations rhumatismales du poumon; mais le plus souvent, la combinaison du traitement externe, bains, douches, &c., avec le traitement interne ou localisé, est le mode qui donne les résultats les meilleurs, les plus profonds & les plus durables. Parmi les affections pulmonaires qui indiquent le mieux un traitement externe actif, joint à la boisson, nous citerons la *pleurésie rhumatismale*, qui tire grand bénéfice de douches tempérées en pluie dirigées pendant six, huit ou dix minutes sur le point malade, *loco dolenti*. Les Drs Duhourcau, de Cauterets, & le Dr Percepied, du Mont-Dore, ont communiqué à ce sujet d'intéressantes études à la Société d'hydrologie. C'est d'ailleurs le mode préférable qu'avait adopté l'Association médicale de Cauterets dès 1872.

Daus le rhumatisme *viscéral*, que ce soit à Vichy, au Boulou, à Plombières ou à Capvern, à La Malou ou à Néris, à Cauterets ou à Royat, la boisson est également un des grands moyens de traitement : à maladie interne, traitement interne. Il faut doser cette boisson, la prendre dans des conditions déterminées que peut fixer seul le médecin selon le cas qui se présente à lui. Les bains à température modérée, variant selon chaque malade, les bains à eau courante, les douches générales moyennement chaudes aussi, les douches écossaises, les douches chaudes révulsives, au besoin quelques étuves à sudation comme agent à la fois révulsif & dérivatif, trouveront ici leurs applications.

Quant aux *manifestations cutanées* du rhumatisme, on pressent que la boisson altérante & dépurative constitue, soit seule, comme dans les observations du Dr Alriq à Aulus, soit combinée avec les bains tempérés, de durée quelquefois très-longue, le principal mode de curation hydrominérale. Dans les stations spécialement affectées à la cure des maladies de la peau, les bains de piscine prolongés sont très en usage; ainsi en est-il à Louêche, à Bagnères-de-Bigorre, &c. Mais ces bains, en outre du déplaisir qu'ils causent à certaines personnes plus ou moins difficiles, ne sont pas sans inconvénients au point de vue de l'hygiène, de la contagion, ou sous tout

Digitized by Google

autre rapport. Aussi a-t-on disposé dans ces stations des piscines de famille, ou de simples baignoires aux vastes proportions. La douche tempérée ou fraîche, à percussion ordinairement très faible, est aussi très souvent employée, soit pour des applications locales plus restreintes, comme par exemple pour traiter un bras malade, une jambe atteinte d'une affection de la peau. La pulvérisation elle-même est utilisée pour doucher légèrement certaines dermatoses irritables ou siégeant sur des points délicats, tels que le visage. Les bains ou douches de vapeur trouvent enfin leurs applications dans certains cas spéciaux d'arthritides cutanées.

Le rhumatisme *nerveux*, dans lequel nous comprenons les *affections médullaires*, les *paralysies* & les *névralgies* rhumatismales, demande des applications variées selon l'affection elle-même, son étiologie, son état & diverses autres circonstances qui dépendent d'elle ou non. Les bains tempérés ou peu chauds, les douches à pression & à température variées, les bains de piscine, les étuves avec ou sans douche froide ou écossaise à la suite, tels sont les modes principaux, sédatifs ou peu excitants, utilisés contre le rhumatisme névropathique. Ainsi, à Wildbad (Wurtemberg), dont les eaux sont chimiquement insignifiantes, le bain se prend, d'après Lasègue & Trousseau, dans des piscines à la température native de l'eau minérale. A Wiesbaden, à Ems, on emploie soit les bains, soit les douches, qui, à l'époque où Lasègue écrivait, y étaient données avec une pompe à incendie. A propos des eaux d'Ems, qu'on nous permette une digression sur les variations que subissent avec le temps les modes d'emploi des eaux minérales. Lasègue & Trousseau nous apprennent qu'au siècle dernier ces eaux étaient employées contre le rhumatisme en bains aussi chauds & aussi prolongés qu'ils pouvaient être supportés; au sortir de là, les malades étaient transportés dans un lit où l'on cherchait à provoquer des sueurs abondantes : c'était là la médication que M. Bertrand a intronisée au Mont-Dore, où il ne craignait pas de traiter les paraplégies par des bains à 40 & 42° centigrades. Aujourd'hui, à Ems, les bains sont pris tempérés, de courte durée, & ils n'agissent plus de la même manière.

Digitized by Google

A Tœplitz, d'après le Dr Schmelke, le mode balnéaire le plus en usage est la piscine commune, où l'eau se trouve à 35°-36° Réaumur, soit environ 42° centigrades de thermalité naturelle. On tient compte cependant, à Tœplitz, pour fixer la température des bains, de l'idiosyncrasie, du tempérament & des autres dispositions individuelles.

A Alhama de Aragon, on traite le rhumatisme nerveux par des bains tempérés à eau courante à 34°, naturels, pris en baignoire, comme à Royat, & qui sont très sédatifs. A Zujar, eaux sulfydriquées & chlorurées barégineuses, ce sont aussi des bains de piscine, mais un peu plus chauds, à 38° ou 39°, que l'on utilise.

En France, dans les stations de Luxeuil, de Plombières, &c., on emploie contre les paralysies rhumatismales des bains chauds, de manière à obtenir des sueurs abondantes.

A La Malou, on utilise les eaux à leur température native, les unes donnant des bains ou des douches tempérés, (30°-35°) les autres des bains ou des douches chaudes (35°-39°) qui trouvent leurs indications spéciales. L'étuve est quelquefois employée, mais en tout cas on y a recours concurremment à la boisson des diverses sources alcalines de Lavernière, ou ferrugineuses de Cardinal & Capus qui sont une des richesses de la station (*Ann. Soc. hydr.*, t. XXIV). Le Dr A. Belugou a traité par elles avec succès jusqu'à des cas d'ataxie locomotrice d'origine rhumatismale.

Dans les divers établissements de Dax, on traite aussi les rhumatismes nerveux (en dehors des boues) par les bains d'eau minérale pure, par les mêmes bains additionnés des eaux-mères de la saline dacquoise, par les bains de piscine tempérés ou tièdes, au besoin par les étuves à sudation générale, ou par les embrocations locales des vapeurs naturelles de la source, & enfin par les douches de toute sorte, en pluie, en jet, circulaire, &c., & à toute température, soit uniformes, soit alternant comme dans la douche écossaise.

Nous savons enfin que les eaux sulfureuses sont parfois employées avec avantage contre les complications nerveuses du rhumatisme; mais alors on évite leurs applications excitantes en les utilisant simplement en bains & douches tem-

Digitized by Google

pérés, ou en bains de piscine, comme on fait, par exemple, de la source des Œufs, à Cauterets.

Le traitement des *affections utérines* de nature rhumatismale varie selon la nature de l'eau à laquelle on a recours, par suite même de la nature de l'affection considérée isolément ou dans ses rapports avec les différentes diathèses auxquelles la diathèse arthritique peut se combiner. A Vichy, la boisson & les bains seront principalement mis en usage. Là comme ailleurs, un bain local pris dans le grand bain, grâce au spéculum à grille ou fenêtré, remplacera avantageusement les douches utéro-vaginales, les injections ou irrigations si souvent employées jusqu'ici dans la cure des affections de la matrice. Des douches générales pourront être aussi utiles, mais les appareils, les procédés, la température devront varier selon chaque cas particulier pour ainsi dire. Il en sera de même dans toutes les autres stations, où, selon l'idiosyncrasie & la constitution de la malade, selon son état torpide ou éréthique, selon ses susceptibilités personnelles, il faudra recourir à la stimulation ou à la sédation, c'est-à-dire à des bains, douches, ou autres applications excitantes, toniques ou sédatives. Pas n'est besoin d'entrer dans d'autres détails, à moins de redites & de complications inutiles.

Pour ce qui est du rhumatisme *composé,* les indications de son traitement hydrique résultant des métissages divers qui le constituent trouveront à être facilement remplies, grâce aux détails qui précèdent; le traitement de chaque cas particulier rentrera assurément pour une grande part dans un de ceux que nous venons de décrire pour les diverses formes ou localisations du rhumatisme.

Disons enfin un mot du rhumatisme appelé *goutteux,* bien que nous ne nous soyons guère occupé de lui jusqu'ici. Pour cette forme, comme pour le rhumatisme fébrile ou subaigu, il ne faut pas des eaux de température élevée ni de forte minéralisation : des eaux alcalines & des bains prolongés lui conviennent mieux. La température du bain sera de 34° à 37°, et sa durée de quatre à six heures; on en prendra ainsi de quinze à vingt, selon ses conditions de tolérance. L'étuve, très appropriée au rhumatisme viscéral & musculaire, est

Digitized by Google

moins applicable aux rhumatisants goutteux, à cause de leurs prédispositions aux congestions viscérales. Les douches, au contraire, satisfont chez eux à une indication importante, quand on les administre à une pression suffisante & à une température assez élevée, pourvu que le mal soit, au moins en ce moment, torpide. Si l'on a à rappeler sur une articulation un accès de rhumatisme goutteux disparu trop brusquement, il faudra recourir, en même temps qu'à la boisson, à des bains tièdes d'abord, qu'on portera ensuite à des températures extrêmes, ou très froids, ou très chauds, & à des douches énergiques dans les mêmes conditions de thermalité; on provoquera ainsi de fortes réactions sur la peau, sur les muscles ou sur les articulations, qui ramèneront le rhumatisme sur un de ces points, au profit de l'organe intérieur qui avait souffert de la métastase. Les bains de vapeur ou d'étuve seront aussi applicables dans les mêmes circonstances.

§ 4.

Pour terminer, examinons rapidement les bains de boue & les applications locales de ces boues ou limons qu'on utilise aujourd'hui à peu près partout où la nature les fournit. Voyons comment on les emploie & quel profit on peut en attendre. Les travaux présentés au Congrès de Biarritz vont nous permettre de traiter cette question avec quelques détails.

Les boues minérales ont des origines différentes selon les pays & selon les stations, peut-on dire; chacune d'elles a des caractères spéciaux dont nous n'avons pas à nous occuper, mais toutes s'adressent à peu près aux mêmes maladies, parmi lesquelles le rhumatisme tient une large place. C'est en Allemagne qu'on en trouve le plus grand nombre, mais beaucoup d'entre elles ne sont pas dignes d'un intérêt sérieux. A Franzesbad, qui peut servir de type, les boues fabriquées, comme nous l'a appris le Dr P. Delmas, sont chauffées dans des tonnes par la vapeur de la source Louise, puis versées dans des baignoires déjà à moitié remplies par de l'eau minérale & de la boue

Digitized by Google

froide. La température du bain de boue est uniforme, de 34° à 35° centigrades, & sa durée n'excède pas une heure.

On utilise aussi ces boues allemandes en demi-bains, en bains partiels & même en cataplasmes. A Marienbad, en Bohême, on ne les applique que localement; mais on en transporte par wagons entiers jusqu'à la station voisine de Carlsbad. A Balaton-Fured, les boues extraites du fond du lac sont employées en frictions provoquant une révulsion des plus énergiques.

En Italie, les stations de boues sont assez nombreuses : là les boues sont réellement confervoïdes. Ainsi, comme l'a dit le Dr B. Marchisio au Congrès de Biarritz, à Vinadio elles forment une bourbe moelleuse, composée d'argile, de mica, silex & fer, imprégnée des principes salins & gazeux des eaux sulfureuses thermales. Elles ont une chaleur de 48° à 52° centigrades, & on les applique ordinairement à une température variant de 40° à 48° centigrades. Il faut les considérer comme des cataplasmes chauds & humides, à propriétés excitantes, utilisés seulement en applications locales. Il en est de même à Abano, où les boues sont recueillies dans des fossés où coulent les eaux hyperthermales qui sont des chlorurées sodiques fortes. A Acqui, station de boues la plus importante d'Italie, les boues sont accumulées dans un bassin en maçonnerie au centre duquel aboutit la conduite des eaux minérales, chlorurées sodiques sulfureuses très chaudes. L'eau bouillonnant à travers la boue est trouble & opaque, mais avant d'arriver dans le bassin elle est limpide. Etendu sur une paillasse préalablement recouverte d'une couche de boue chaude, le malade est enveloppé, comme maçonné de cette même boue, & ne forme plus qu'une masse informe d'où émerge la tête. Dans certains cas, au lieu de ces embrocations générales, on pratique des illutations partielles en entourant de boue une région limitée du corps.

En Espagne, Belgique & Angleterre, nous ne connaissons pas de stations de boues.

En Russie, d'après le Dr Miflet, d'Odessa, en outre des bains d'eau douce dont la température oscille de 29° à 40°, on utilise contre les rhumatismes chroniques les bains d'eau de

Digitized by Google

liman, dont la concentration varie de 2° à 15° ou 20° Baumé. Les bains de boue dans lesquels sont plongés les malades se composent variablement aussi de 2/3 de boue & 1/3 d'eau de liman (concentration moyenne), ou de 1/3 de boue & 2/3 d'eau (concentration faible.)

En Suède, selon le rapport du Dr Axel Lamm, de Stockholm, au Congrès d'hydrologie de Biarritz, l'application des boues minérales se fait presque exclusivement en frictionnant le malade, dont la peau se trouve ainsi plus ou moins déchirée; cette friction est plus ou moins forte, plus ou moins prolongée selon le cas, & on la continue jusqu'à ce que la boue devienne sèche sur le corps & s'en détache.

En France, à Saint-Amand, les eaux sont des sulfatées calciques à la température de 20° à 24° centigrades, & jaillissent à travers un terrain tertiaire dont elles délayent la couche superficielle. Recueillie & débarrassée des corps étrangers, cette boue est placée dans un vaste bassin à quatre-vingts loges, où il faut la réchauffer. Au lieu d'échauffer toute la masse, on introduit simplement un cube en fonte chauffé au rouge au milieu de la boue contenue dans la petite loge. Après une demi-heure d'immersion on le retire, & le patient se met en son lieu & place; ce milieu ne pouvant avoir une température uniforme ni bien élevée, le malade est forcé d'y garder l'immobilité sous peine de se refroidir.

La station de Barbotan, dans le Gers, possède des boues tourbeuses, noirâtres, analogues à celles de Saint-Amand, mais minéralisées par une eau bicarbonatée ferrugineuse, dont la température varie de 32° à 36° c. Recueillies aux alentours des constructions de l'établissement, elles sont mises dans des piscines où l'eau minérale arrive; par suite de leur température modérée, ces boues se prêtent difficilement aux applications locales, & leur cadre clinique est forcément limité.

A Dax, les eaux sont sulfatées calciques mixtes, azotées, ayant, à la Fontaine-Chaude, une température de 62° à 64°. La formation des boues a été bien étudiée & expliquée par MM. Hector Serres & P. Delmas. Ces boues ne peuvent être utilisées sur place d'une façon méthodique, scientifique ; il faut les recueillir une fois formées bien à la longue. Débarrassées

Digitized by Google

d'abord des corps étrangers, elles sont mises dans des piscines traversées par des filets d'eau minérale dont on règle le débit à volonté. On constitue ainsi une gamme calorique répondant aux cas divers, & l'on établit des différences de thermalité entre l'eau & la boue. Aussi est-il de pratique courante, à Dax, de plonger impunément un névralgique, un rhumatisant dans un bain de boue dépassant 40° & 41°, alors que l'eau, à la surface, peut à volonté ne pas dépasser 35° à 37° centigrades. Dans les cas graves d'affections cardiaques concomitantes au rhumatisme, on a la ressource des applications locales, des illutations préconisées par le Dr Barthe de Sandfort, & que l'on applique de deux manières : ou bien la boue, extraite des piscines où elle a une température de 40° à 44°, est utilisée telle quelle & réchauffée, s'il y a lieu, sur la partie malade, à l'aide de manchons métalliques dans lesquels circule de la vapeur, ou bien elle est chauffée par la vapeur dans des caisses à double fond, où un thermomètre plongeur indique le degré voulu pour l'application. Le malade est placé alors dans un des appareils particuliers approprié à la partie malade que l'on moule aussitôt dans ce limon chaud ; il y reste un temps variable de trente minutes à une heure. A la suite de ces bains de boue, locaux ou généraux, le malade prend toujours une douche d'eau thermale qui le débarrasse du limon noirâtre entraîné sur le corps.

Les boues de Balaruc, dans l'Hérault, provenant d'eaux chlorurées sodiques, ont une température d'environ 47° centigrades. Elles sont appliquées selon le mode décrit par le Dr Planche, comme de larges cataplasmes, dans lesquels les malades sont emmaillotés, tout entiers même, selon les cas, durant trente à quarante-cinq minutes. Après les illutations & selon qu'il est indiqué, les malades prennent un bain d'eau minérale pure ou additionnée d'un certain nombre de litres d'eau-mère, ou bien encore ils prennent une douche générale ou locale, selon qu'elle est nécessaire.

A Néris, ce ne sont plus des applications de boues, à proprement parler, que l'on met à profit, mais des applications de véritables végétaux qui forment les conferves. Le Dr Richon des Brus & quelques autres avec lui ont attribué à ces

Digitized by Google

conferves une propriété calmante spéciale, comparable à celle des cataplasmes & des topiques mucilagineux. M. de Laurès a toujours vu, au contraire, que ces conferves, appliquées sur la peau, produisaient une légère excitation.

Pour clore cette étude, nous devons enfin mentionner ici les applications locales de la matière organique — barégine ou sulfuraire — des eaux sulfureuses, employées beaucoup plus autrefois qu'aujourd'hui comme des cataplasmes fondants ou résolutifs, légèrement excitants & très utiles, entre autres, contre certaines localisations du rhumatisme chronique.

§ 5.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot, en terminant, du moment le plus convenable, de l'époque la plus propice pour appliquer les eaux minérales au traitement hydrobalnéaire du rhumatisme chronique. Cette époque est, sans contredit, la saison d'été, parce que c'est alors que les fonctions de la peau sont le plus actives, & que les changements atmosphériques, si nuisibles aux rhumatisants, sont alors aussi plus rares & plus passagers. C'est en outre le moment où le mal présente ses rémissions les plus marquées, bien qu'il ne soit pas rare de voir des rhumatismes exaspérés par la saison chaude, surtout chez les habitants des campagnes & les ouvriers en plein air, tandis que chez les personnes qui travaillent à l'intérieur, dans les villes, au contraire, le rhumatisme se gagne en hiver & les attaques sont plus fréquentes dans les mois pluvieux & froids.

Bien que ce ne soit pas une règle générale & absolue, les attaques de rhumatisme se reproduisent fréquemment à l'époque de l'année qui a vu éclater la première. A tous égards, l'été est la saison la plus favorable pour les traiter.

Il ne faut pas prendre à la lettre la règle qu'a voulu poser Durand-Fardel presque sans exception, que le moment opportun pour le traitement thermal du rhumatisme coïncide avec la rémission la plus marquée des accès, ou mieux est celui où

Digitized by Google

l'on s'éloigne le plus de ceux-ci. La pratique des médecins espagnols ne concorde pas absolument avec ce précepte ; car s'ils trouvent bon de l'observer avec le rhumatisme goutteux ou articulaire subaigu, dans tous les autres cas ils emploient le traitement hydrominéral dans le cours même des attaques rhumatismales, même quand il existe une exacerbation marquée des douleurs ; parfois même ils y soumettent leurs malades quand ceux-ci sont encore sous l'influence d'un mouvement fébrile dépendant de l'éréthisme vasculaire & nerveux que ces douleurs provoquent. Nous avons vu, dans le cours de cette étude, que bien des praticiens, en France, n'hésitaient pas, dans des cas analogues, à recourir au traitement hydrominéral balnéothérapique, à condition de s'adresser à des eaux hyposthénisantes peu minéralisées & tempérées.

Dr DUHOURCAU,

Médecin aux eaux de Cauterets, l'été,
à Pau, l'hiver.

Digitized by Google

CONTRIBUTIONS A LA GÉOLOGIE

DES

PYRÉNÉES FRANÇAISES ET ESPAGNOLES[1]

Au mois d'avril dernier, nous remettions à M. le Président de la Société des Etudes du Comminges, en vue du concours de 1888, un volumineux mémoire inédit sur la géologie de nos montagnes. Dans un rapport des plus élogieux pour nous, M. A. de Lapparent, membre honoraire de la Société, chargé de l'examen de notre travail, concluait à la plus haute recompense, &, en assemblée générale, le 22 juin dernier, la Société des Etudes du Comminges, confirmant le jugement de notre savant maître, nous décernait un diplôme de médaille d'or. Nous profitons de l'occasion qui s'offre à nous pour la remercier de la flatteuse distinction qu'elle a bien voulu nous accorder pour nos « Contributions à la géologie des Pyrénées centrales. »

Dans son rapport forcément très succinct[2], M. de Lapparent s'est contenté de signaler, sans autres explications, nos principales trouvailles, comme les Trilobites, les Néréites, les

1. Cet excellent article nous a été communiqué par la Société des Etudes du Comminges, l'une des sociétés unies à l'Association pyrénéenne : c'est donc en son nom qu'il est publié dans la *Revue des Pyrénées*, organe de l'union des Sociétés savantes de la France méridionale. En remerciant la Société des Etudes, nous faisons des vœux pour qu'elle continue avec le même zèle les fructueuses recherches qu'elle a entreprises dans le pays de Comminges, si riche au point de vue des sciences naturelles, comme au point de vue historique & archéologique. Nous accueillerons & nous signalerons ses communications avec reconnaissance. Travaillons ensemble : l'union fait la force ! Dr F. G.

2. Ce rapport a été publié textuellement dans la *Revue de Comminges*, tome IV, année 1888, p. 286.

Digitized by Google

Graptolithes, les fossiles du Gar, les plantes carbonifères de l'Esera & les Echinides éocènes du versant espagnol. Aussi nous avons cru intéressant & utile d'écrire, pour le compte rendu des séances de la Société de Comminges, une note analytique résumant en quelques pages notre mémoire, qui représente plus de quinze années d'incessantes & laborieuses recherches.

Nos investigations ont porté sur les deux versants de la partie centrale de la chaîne Ibérique, & nous pouvons actuellement citer cinquante-deux points ou gisements fossilifères, plus ou moins riches. Sur ce nombre, trente-trois localités (soit en France, soit en Espagne) étaient absolument inconnues avant nos recherches & proviennent de nos découvertes personnelles. Quant aux autres, elles avaient déjà été signalées; nous n'avons fait qu'y pratiquer de nouvelles & heureuses investigations.

Notre mémoire, plus spécialement consacré à la paléontologie pyrénéenne, est divisé en deux parties d'inégale étendue : la première, & la plus importante, est consacrée au terrain paléozoïque; l'autre, au terrain secondaire. Nous allons passer successivement & rapidement en revue les divers gisements dont il est question dans notre travail.

Mais avant d'aller plus loin, c'est pour moi un devoir de remercier MM. A. de Lapparent, Ch. Barrois & de Saporta, qui ont bien voulu ou encourager nos recherches ou accepter la tâche parfois difficile d'étudier & de déterminer la plus grande partie de nos fossiles.

TERRAIN PALÉOZOÏQUE

1. *Port de Vénasque.*

Lorsque de l'Hospice de France le touriste se dirige vers la frontière espagnole par le chemin du port de Vénasque, il laisse à gauche, à peu près à la hauteur des lacs (2300 mètres environ) l'endroit dit « Trou des Chaudronniers. » Toute cette région est rapportée par Leymerie au terrain cambrien azoïque.

Digitized by Google

C'est là cependant que, le 1er juillet 1881, j'ai arraché d'un énorme bloc de schiste tombé des crêtes voisines, un polypier assez fruste, mais parfaitement reconnaissable, que M. Barrois croit pouvoir rapporter au genre *chaetetes* du silurien supérieur. Cette découverte m'autorise à ne pas accepter sans réserve l'opinion de Leymerie & à regarder ce terrain comme moins ancien.

Si de la vallée du port de Vénasque nous nous transportons sur le chemin muletier qui de la Picade descend à l'Hospice de France, nous y signalerons, non loin de la fontaine rouge des *crinoides*, dont nous avons à plusieurs reprises recueilli un certain nombre de spécimens.

2. *Montauban-de-Luchon.*

Dans la vallée de la Pique, au-dessus du village de Montauban, au rocher dit Penne-Lumière, j'ai rencontré un niveau fossilifère appartenant au terrain silurien (silurien moyen.) Jusqu'à présent, nous avons récolté dans cette localité les spécimens suivants : des tiges d'*encrines*, des *polypiers rugueux* & *hexacoraliens*, ces derniers montrant des polypiérites en masses arborescentes (*Favosites?*) & principalement des *Cystidés : Echinosphaerites Balticus*. Ces derniers sont les plus intéressants du gisement par leur nombre & leur importance stratigraphique. Ce sont des « corps arrondis, sphéroïdes ou ellipsoïdes, toujours déformés, de la grosseur de quatre à six centimètres, entièrement formés de plaquettes polygonales, striées sur les moules internes, portant une étoile saillante à six ou sept rayons sur les moules externes ». — Ces mêmes débris organiques se retrouvent dans des blocs de roche identique à celle de Montauban, au Pont-Lapadé, dans la gorge de Gouron & dans le val de Burbe, ainsi qu'à la montagne de Cazarilh.

3. *Cazarilh-Laspènes.*

De toutes les montagnes qui avoisinent Luchon, aucune peut-être n'a été plus étudiée que celle de Cazarilh-Laspènes.

Digitized by Google

Les divers géologues qui l'ont visitée avant nous sont d'accord pour reconnaître trois étages différents sur ce front de 8 à 900 mètres de hauteur. Le cambrien azoïque forme la base; au-dessus se présentent le silurien supérieur & moyen, puis un calcaire gris, massif, assez impur & parfois rubané, que l'on regarde généralement comme dévonien, occupe le haut de la montagne. La bande silurienne nous a donné deux gisements : le premier, du même âge que celui de Montauban avec les mêmes débris organiques (plus une espèce nouvelle : *Bellerophon*), se trouve dans les grauwackes sur le chemin même dit de *Coumaniès;* quant au second, il est de beaucoup le plus intéressant. Au delà du plateau cultivé de Paysas, le sentier recoupe des schistes carburés, dont la teinte des terrains précédemment traversés décelait déjà la présence. Non loin du *Plagnot des Pouys* j'ai recueilli des *Graptolithes*. Ces hydrozoaires avaient également échappé aux recherches de nos prédécesseurs. Parmi les spécimens déterminables je citerai :

Monograptus priodon. — Retiolites Geinitzianus.

A ces espèces j'ajouterai une fossile de forme cylindrique, fusiforme, que l'on peut rapporter, avec doute néanmoins, à *Coleoprion Sandbergeri.*

4. *Montmajou* (*près Cier*).

Aux portes de Cier les schistes cambriens supportent une puissante assise de schistes carburés noirs formant un énorme pli anticlinal. Mes investigations étant maintes fois restées infructueuses à la base de cet affleurement, j'explorai la montagne au-dessus du village de *Montmajou,* indiqué par Leymerie comme le point extrême de cette voûte silurienne. Nous y avons reconnu deux nouveaux gisements peu distants l'un de l'autre. L'un se trouve dans une sorte de coume, où se réunissent les *ruisseaux det Coumet* & de la *Lit,* au quartier de Sascrabères. Dans ces schistes carburés, où les *Graptolithes*

Digitized by Google

sont mieux représentés qu'à Cazarilh, nous avons jusqu'à ce jour récolté les espèces suivantes :

Monograptus priodon,
Monograptus Rœmeri,
Monograptus Bœcki.
Monograptus spiralis,
Rastrites peregrinus.

Au N.-N.-O. du village s'élève la Penne-de-Crabigues, sur la rive gauche du Goueil des Honts. C'est à la base de cette éminence formée de calschiste passant à un calcaire assez compacte que se trouve dans les schistes noirs siluriens le second gisement, qui nous a livré :

Orthoceras Bohemicum,
Orthoceras Fontani,
Orthoceras pyrenaicum,
Cyrtoceras, sp.
Scyphocrinus elegans,
Siluro-cardium,
Encrines.

5. *Hont-de-Barbat.*

Les montagnes des environs de Luchon m'ont encore livré un troisième gisement de Graptolithes. Pris entre les calschistes & calcaires dévoniens de Trébons & les grauwackes & calcaires noirâtres de Sacourvielle, ce lambeau silurien est recoupé par un chemin forestier. C'est là qu'à cent mètres à peine en aval de la Hont-de-Barbat on rencontre nos hydrozoaires. Sans être abondants, ils forment cependant en certaines places dans la roche des nids ou des filons, où le *Monograptus priodon* domine plus que toute autre forme. C'est du reste, à proprement parler, le seul fossile que l'on puisse déterminer avec certitude.

6. *Bachos-Guran.*

Aux gisements précédents j'ajouterai encore celui de *Bachos-Guran*, où M. Caralp a indiqué des *Graptolithes* en octobre 1884. Au delà de l'enclos du manoir de Guran & du cimetière, commence, sur le bord même de la route de Bachos, l'assise des schistes siluriens. Ce quartier porte dans le pays le nom de *Ribe-haute*. Nous y signalerons trois gites fossilifères

Digitized by Google

distincts. Ce sont d'abord des *encrines, orthocères,* &c.; puis, cent cinquante mètres plus loin, de nombreux *Graptolithes,* dont on constate encore la présence un instant avant de franchir le ruisseau pour entrer dans le village. Leymerie mentionne dans le silurien de cette localité deux autres espèces fossiles qu'il n'a pas trouvé lui-même.

Orthoceras, sp.,
Scyphocrinus elegans,
Phasia ore-longo ?
Evomphalus rotundus,
Monograptus priodon,
Retiolites Geinitzianus.

7. *Marignac, Pales-de-Burat.*

Quant aux gisements siluriens de Marignac & de Pales-de-Burat, ils sont connus depuis longtemps. Nous rappellerons seulement que le premier est situé sur la rive gauche du torrent en amont du village, sur le bord d'un chemin d'exploitation, à 50 ou 60 mètres d'une ferme dépendant du château de Marignac. Nous avons eu la bonne fortune d'y découvrir des espèces qui n'avaient pas encore été signalées en ce point. Pour atteindre le gisement de Pales-de-Burat, il faut s'élever par un sentier forestier jusqu'au laquet de ce nom. Voici du reste ce que l'on a pu jusqu'à présent extraire de ces deux gîtes :

Orthoceras pyrenaicum,
Orthoceras bohemicum,
Orthoceras Fontani,
Orthoceras originale,
Ceratiocaris bohemicus,
Cardiola interrupta,
Paracylas,
Scyphocrinus elegans,
Siluro-cardium Barrandei,
Siluro-cardium Buraticum,
Siluro-cardium Fourcadi,
Graptolites sagittarius,
Graptolites priodon.

8. *Ladivert.*

La bande silurienne de Marignac se continuant à l'est, a également donné quelques fossiles. — A Ladivert, sur le chemin dit de la Côte, à quinze ou vingt minutes du village, le calcaire noir à Orthoceras fait son apparition au delà des

Digitized by Google

schistes novaculaires. Il nous a fourni les espèces suivantes, dont l'une n'avait pas encore été indiquée sur ce point:

Orthoceras bohemicum,
Orthoceras originale,
Orthoceras pseudo-calamiteum,
Cardiola interrupta,
Bivalves (indéterminés).

9. *Lez* (*près Saint-Béat*).

Au sortir du village de Lez, lorsqu'on s'engage au sud sur le sentier de *las Plaédès*, on atteint très promptement le ravin de *Goutil*, marquant à peu près la limite nord du silurien supérieur. En 1880, existait sur la rive gauche du ruisselet une petite ardoisière maintenant comblée. Nous y avons trouvé à cette époque des plaques schisteuses couvertes de ramucles de *Scyphocrinus elegans*. — Au delà du ravin, si l'on continue vers l'est, on arrive bientôt à la carrière de *Puje-Couloume*. Le calcaire noir qu'on y exploite est généralement pétri d'articles d'*encrines*. Nous y avons recueilli à plusieurs reprises divers débris organiques qui permettent de dresser comme suit la liste des fossiles de ce nouveau gisement:

Orthoceras pyrenaicum,
Orthoceras bohemicum,
Orthoceras severum,
Lunulicardium,
Rhynchonella tarda,
Encrines.

Avant de quitter Lez, signalons encore la présence au *Plan-d'Argut*, dans les schistes friables & très feuilletés, de deux espèces déjà nommées :

Orthoceras bohemium,
Cardiola interrupta.

10. *Argut-Dessus*.

Quant à Argut, si j'en parle, c'est uniquement pour rappeler que dans le temps nous y avons récolté, dans les importantes ardoisières de la *Combe-de-Squert*, de magnifiques plaques couvertes de *Fucoïdes*.

Digitized by Google

11. *Garraux.*

Sur la rive droite de la Garonne, au delà du bassin de Saint-Béat, s'élève le pic du Gar, assis sur une base granitique (ouest), surmonté par les terrains de transition. Nous y trouvons le calcaire saccharoïde reposant sur les grès rouges dévoniens, & au-dessus de lui l'infra-lias, le lias & le crétacé inférieur, avec *Ostrea Lonsdalei,* couronnant le pic. Plusieurs gisements sont échelonnés sur les pentes. — Un peu au delà de Garraux, au N.-N.-O. du village, sur le *chemin de Saïrol,* M. Caralp a reconnu des *Graptolithes*, non loin de la bande calcaire, à *Orthocères* & *Cardiola interrupta,* indiquée par MM. François & Leymerie. De l'autre côté du village, à la *Hont-del-Garraux,* nous avons retrouvé ces fossiles :

Chemin de Saïrol.	Orthoceras pyrenaicum, Cardiola interrupta,	Monograptus Rœmeri, Monograptus priodon,
Hont del Garraux:	Orthoceras Styloideum,	Cardiola, sp.

12. *Ferrère* (*Barousse*).

Les schistes phylladiens & ardoisiers, au sud de Ferrère, ont donné à M. N. Boubée, il y a déjà longtemps, trois espèces nouvelles de *Graptolithes* qu'il a publiées sous les noms suivants :

Graptolites sigma,	Graptolites pyrenaica.
Graptolites gracilis,	

13. *Les schistes à Graptolithes de Seintein & Irazein.*

Non loin de Seintein & d'Irazein (Ariège), sur la rive gauche du Lez, les schistes argileux plus ou moins carburés ont fourni à M. Caralp une faune silurienne où se font remarquer les *Graptolithes.* Ces gisements ayant été l'objet d'une publication spéciale, nous nous contenterons de donner ici la nomenclature des différentes espèces de ces hydrozoaires actuel-

Digitized by Google

lement recueillis dans les neuf localités que nous venons successivement de citer. Leur abondance dans nos Pyrénées centrales prouve largement que ces fossiles ne sont point aussi rarissimes que certains auteurs se sont plu à le dire :

Monograptus priodon,
Monograptus Rœmeri,
Monograptus Bœcki,
Monograptus spiralis,
Monograptus bohemicus,
Monograptus attenuatus,
Monograptus Nilsoni,
Graptolites sagittarius,
Graptolites sigma,
Graptolites gracilis,
Graptolites pyrenaica,
Retiolites Geinitzianus,
Rastrites peregrinus.

14. *Col de Ho & val de Ger.*

Notons encore la découverte que nous avons faite, il y a quelques années, sur le versant du Ger, près le col de Ho, d'une tête de Trilobite (*Trinucleus Goldfussi*), dans un bloc tout chargé de nombreuses *Orthis*. De son côté, en 1849, Leymerie recueillait dans le val de Ger, en face du hameau de *Couéou*, des articles de *Phacops*, avec partie de la tête & des yeux. Il mentionne également en ce point un *polypier*.

Trinucleus Goldfussi,
Phacops,
Polypier (indéterminable).

15. *Les ardoisières à Néréites : Bourg-d'Oueil.*

Dans les montagnes de Bourg d'Oueil, il existe deux ardoisières : une à l'entrée du vallon de *Balancous*, dépourvue de débris organiques; l'autre occupe la partie la plus élevée du ravin de *Coularic*, au quartier de *Téchouède*. A la fin de l'été de 1883, nous récoltions dans cette dernière un certain nombre d'empreintes qui nous parurent nouvelles pour nos régions : c'étaient des *Néréites*, dont personne encore, à notre connaissance, n'avait signalé la présence. Il serait trop long de faire ici l'historique & la description de ces formes problématiques qui préoccupent les savants depuis l'époque où elles furent pour la première fois découvertes en Amérique. Nous nous contenterons de donner la liste des diverses espèces de *Néréites*

Digitized by Google

(& autres fossiles) observés par nous dans les schistes du haut ravin de *Coularic* & déterminés par MM. Barrois & de Saporta :

Nereites Sedgwickii,	Hyolites simplex,
Nereites Ollivantii,	Encrines (de grande taille),
Nereites flexilis,	Gastéropode écrasé (indéterminable),
Nereites vermicularis,	Empreintes indéterminées.

16. *Jurvielle.*

Dans les diverses ardoisières de la commune de *Jurvielle* (haute vallée de Larboust), nous avons également retrouvé les mêmes empreintes. Elles y étaient accompagnées de formes que l'on n'avait pas encore recueillies dans les gisements analogues. Ces exploitations de schiste tégulaire dévonien portent les noms de *Lousère d'Es Gargantérès, Lousère d'Es Canaous*, & du ravin de *Montmédan*. Actuellement, la faune de ces divers endroits compte les espèces suivantes :

Nereites Sedgwickii,	Nereites Ollivantii,	Ripple marcks?
Nereites vermicularis,	Nereites flexilis,	Hymenocaris (traces).

17. *Genost* (*Haut-Louron*).

Dans les Hautes-Pyrénées, il existe dans le dévonien, au village de *Génost*, d'importantes ardoisières où nos recherches, d'abord infructueuses, nous ont enfin fait mettre la main sur les mêmes curieuses empreintes que celles des montagnes de Bourg & de Jurvielle. Elles existent également sur la rive droite de la Neste, mais en petit nombre, dans les schistes du même âge, à *Loudervielle-Aranvielle*, avec quelques *Fucoïdes* :

Nereites Sedgwickii,	Nereites Ollivantii.

18. *Eget* (*vallée d'Aure*).

Poursuivant toujours nos investigations, nous passions le *col d'Azet* & constations, à l'ouest dudit col, la présence de *polypiers* dans le calcaire dévonien. Puis, ayant atteint Saint-

Digitized by Google

Lary & Tramesaïgues, dans la haute vallée d'Aure, nous arrivions, près de la *chapelle de Méjabat,* à une nouvelle ardoisière, où nous recueillimes des spécimens de

Nereites Ollivantii.

19. *Port de Bielsa* (*val de Saux*).

Poussant encore plus loin nos recherches, nous avons atteint le fond de la vallée d'Aure, & au nord du *port de Bielsa,* découvert, presque à la hauteur de la *Cascade de Rieu-Ner,* dans une roche calcareuse comme celle de *Penne-Lumière,* diverses empreintes, dont quelques-unes seules ont pu être déterminées :

Brachiopode, Bryozoaire.

20. *Les Trilobites du Haut-Larboust.*

Nous arrivons à l'une de nos plus importantes & des plus belles découvertes paléontologiques dans les Pyrénées centrales : celle des divers gisements trilobitiques du Haut-Larboust. Revenant un jour des crêtes de l'Espiaux, nous descendions à *Cathervielle.* A trente minutes nord environ des granges de *Matet*, dans le lit même du ruisseau, nous constations la présence d'un affleurement de schiste ardoisier, d'où nous détachions une large plaque couverte d'empreintes appartenant à des *Trilobites.* M. A. de Lapparent nous ayant confirmé dans notre opinion, nos recherches se multiplièrent, &, au bout d'un certain temps, d'autres gisements étaient découverts. Mais nous ne citerons que les trois principaux : *Cathervielle, la Hont-de-Bicoulous* & *la Hont-de-Bern.* Depuis l'époque de nos premières trouvailles, cette très riche faune nous a fourni un grand nombre de spécimens & d'espèces nouvelles & des plus intéressantes.

Voici du reste la liste des fossiles recueillis respectivement dans chacun de nos trois principaux gisements. Nous en devons la détermination à M. Barrois.

Digitized by Google

Hont-des-Bicoulous :

Bronteus Trutati,	Pleurodyctium, sp.,

Cathervielle.

Dalmanites Gourdoni,	Zaphrentis profunde incisa,
Lichas Gourdoni,	Petraia undulata,
Bronteus Raphaeli	Pleurodyctium, sp.,
Phacops fecundus,	Cladochonus striatus,
Phacops breviceps,	Nageoires de poisson cestraciontide,
Orthoceras gracile,	Hydraires coralliaires.
Strophomena, sp.	

Hont-de-Bern.

Dalmanites Gourdoni,	Strophomena, sp.,
Lichas Gourdoni,	Platycrinide, sp.,
Bronteus Raphaeli,	Zaphrentis profunde incisa,
Phacops fecundus,	Petraia undulata,
Phacops breviceps,	Pleurodyctium, sp.,
Cyphaspis Belloci,	Cladochonus striatus,
Harpes pyrenaicus,	Nageoires de poisson cestraciontide,
Orthoceras gracile,	Hydraires coralliaires.
Cardiola, sp.	

21. — *Signac, le val de la Hosse, le Gar, Cier, montagne de Téchouède.*

Nos riches gisements de Trilobites du Haut-Larboust ne doivent point nous faire oublier de dire quelques mots des très rares spécimens de ce genre trouvés en d'autres localités. Indépendamment du val du Ger, Leymerie cite dans le dévonien inférieur de *Signac* un *Phacops tenui-punctatum*, avec des *Crinoïdes* & le *Goniatites Baylei*. Nous même, dans la haute vallée de *Sost* (Barousse), avons recueilli un morceau de calcaire portant les anneaux du thorax & le commencement d'un pygidium de *Trilobite*. — Le géologue pyrénéen signale encore dans le dévonien inférieur : au Gar, des Orthis (*Orthis Garcia*); à Cierp, des *Goniatites retrorsus*, des *encrines*.

A ces fossiles nous ajouterons de grandes *Goniatites*, des

Digitized by Google

Orthocères & des *Rynchonelles.* — A Saint-Paul-d'Oueil : le *Goniatites Sancti-Pauli.*

Goniatites retrorsus,	Encrines (tiges),
Orthoceras, sp.,	Goniatites sancti Pauli.
Rhynchonella retrostriata.	

Dans la montagne de Téchouède, non loin de notre gisement à Néréites, nous avons également reconnu la présence de *Goniatites* de grande taille, de rares *polypiers*, plusieurs espèces de petits *bivalves* & des tiges d'*encrines.*

22. *Pic de Montlas* (*Barousse.*)

A la base S.-O. du Montlas, dans le vallon de la Hosse, se voit un puissant éperon calcaire de couleur un peu jaunâtre, veiné par endroits de rose ou de rougeâtre. A la fin d'avril 1886, nous avons arraché à la surface de cette roche (carbonifère?), des *polypiers.* — Nérée Boubée, de son côté, en dehors des Graptolithes de Ferrère, signale, près de *Mauléon-Barousse*, une belle couche de calcaire dolomitique puant, noir, rempli çà & là de *productus* & de *Caryophyllies.*

Polypiers du pic de Montlas,
Productus & Caryophyllies de Mauléon-Barousse.

TERRAIN SECONDAIRE

Le Lias & l'aptien du Gar.

Au pic du Gar, non loin de la Hont-del-Garraux, au-dessus de la bande silurienne à Orthoceras, affleurent des calcaires noirs à *Belemnites* qui nous ont donné :

Belemnites, sp.,	Lima, sp.,
Plicatula, sp.,	Bivalves (Gryphæa?)
Rhynchonella, sp.	

A la partie supérieure du pic (ouest), nous avons également découvert un nouveau gisement. Ce dernier, situé à la

Digitized by Google

fontaine du *Pré-de-Roger*, appartient à l'aptien, & les espèces récoltées sont les suivantes :

Belemnites cf. B. minimus,	Echinospatagus collegnoi,
Plicatula placunea,	Ammonites Deshayesi.

Le Lias d'Ore & d'Antichan.

A la hauteur du village d'*Ore*, au premier tournant de la route, près d'un pont, Leymerie signale dans le jurassique l'étage qu'il nomme Epilias, avec :

Rhynchonella epiliasina,	Ostrea (Gryphæa) sublobata.

Trois ou quatre cents mètres plus loin, dans les marnes schisteuses du talus supérieur du chemin, nous avons extrait de nombreux fossiles, dont personne n'avait encore indiqué la présence en ce point. En voici la liste :

Terebratula punctata	Ammonites capricornus,
Terebratula Jauberti,	Pecten æquivalvis,
Aulacothyris resupinata,	Plagiotoma cf. giganteum,
Rhynchonella furcillata,	Goniomya Engelharti,
Rhynchonella tetraedra,	Pleuromya cf. rostrata,
Spiriferina cf. rostrata,	Exogyra,
Belemnites paxillosus,	Fucoïdes,
Belemnites tripartitus,	Bivalves,
Ammonites Davœi,	Vertèbre (Icthyosaure?)

Le terrain houiller de l'Esera (*Aragon.*)

L'âge des schistes noirâtres & des grauwackes schisteuses micacées du *Plan des Etangs* (Esera), était depuis longtemps vivement discuté. On n'y trouvait aucun fossile déterminable. Nous avons eu la bonne fortune d'y découvrir enfin un certain nombre de précieuses empreintes, dans lesquelles M. R. Zeiller, le savant professeur de l'Ecole des mines, a reconnu d'une manière absolument certaine des espèces permettant d'affirmer que les schistes & grauwackes du Plan-des-Etangs appartiennent au terrain houiller ; ce sont les suivantes :

Calamites Suckowi,	Halonia (tige),
Calamites, sp. (rameaux),	Sigillaria scutellata,
Lepidodendron (fragments d'écorce).	

Digitized by Google

Aguas Passas. — Pobla de Roda.

Entre le Plan-des-Etangs & la ville de Vénasque, sur la rive droite de l'Esera, on n'avait qu'en un seul point constaté la présence de débris organiques. Cette localité (*Casa del Rey*), fut trouvée par Leymerie, qui y indique des empreintes de brachiopodes (*Orthis? Spirifer?*). Nous avons eu la bonne fortune de découvrir à la base du *Pic d'Augas Passas,* sur le bord du chemin, un gisement nouveau (dévonien), qui nous a fourni déjà les spécimens suivants :

Atrypa reticularis,	Fenestella,
Strophomena depressa,	Spirifer cultrijugatus.

Près le *pont de Cubère,* sur les deux rives du torrent, apparaît le silurien avec ses calcaires noirs & ses schistes carburés pyriteux contenant de nombreux *Orthocères* à syphon central. Ils sont parfois de forte taille. Ces mêmes fossiles se retrouvent à la *Tusse des Posets,* au fond du val d'*Astos de Vénasque.*

En terminant, citons encore la région crétacée de la *Pobla de Roda,* où nous avons découvert (au nord du village), une faune extrêmement riche en échinides de l'éocène marin, dont nous devons la détermination à M. G. Cotteau. On peut actuellement en dresser la liste comme il suit :

Conoclypeus, sp.,	Linthia aragonensis,
Echinolampas ellipsoidalis,	Linthia Heberti,
Amblypygus dilatatus,	Linthia Cotteaui,
Maretia aragonensis,	Linthia Orbignyi,
Cyclaster Gourdoni,	Rhabodocidaris Pouechi,
Trachyaster Gourdoni,	Schizaster Rousseli.
Linthia Gourdoni,	

Maurice GOURDON.

9 juillet 1888.

Digitized by Google

LE CLUB ALPIN FRANÇAIS

DANS

LES PYRÉNÉES[1]

Les sections du Club Alpin Français que leur situation rattache plus directement aux Pyrénées, sont au nombre de quatre :

Section du Sud-Ouest,	fondée en	1876,	à Bordeaux,	191	membres.
— des Pyrénées Centrales,	—	*Id.*	Toulouse,	42	—
— du Canigou,	—	1881,	Perpignan,	45	—
— des Pyrénées Occidentales,	—	1887,	Pau,	29	—

I. — Outre les excursions que font individuellement les membres des sections, il y en a auxquelles prennent part plusieurs membres d'une ou de plusieurs sections.

Parmi les courses auxquelles ont participé plusieurs sections dans ces dernières années, deux ont été particulièrement intéressantes : 1° l'ascension du Canigou, suivie d'une excursion de plusieurs jours dans la région (la Preste — Amélie-les-Bains — Argelès-sur-Mer — Banyuls), au mois de juin 1886; trente-huit touristes étaient réunis : onze de la section du Sud-Ouest, neuf de la section des Pyrénées Centrales, dix-huit de la section du Canigou; 2° L'ascension du Néthou, faite le 12 juillet 1887, par la Rencluse, avec retour par la vallée de Malibierne & la vallée de Vénasque. Dix-huit touristes, neuf de la section du Sud-Ouest, neuf de celle des Pyrénées Centrales, faisaient partie de l'excursion. Quatorze touristes revinrent par la route ordinaire, la vallée de l'Essera & le port de Vénasque, quatre par le port d'Oô, en faisant au passage l'ascension des Posets & celle des Hermittans.

II. — Un des principaux services qu'on attend d'une Société d'Alpinistes, c'est la construction de refuges qui puissent servir de points de

1. Ces pages sont le résumé d'une communication orale faite par l'auteur à l'Association pyrénéenne, section de Toulouse, dans la séance du 29 janvier 1889.

Digitized by Google

départ pour de longues courses, ou permettre de coucher à portée des sommets. Voici ce que le Club-Alpin a fait jusqu'ici dans les Pyrénées :

1° Un refuge situé (à 2,200 mètres environ) à une heure & demie à peu près du sommet du Canigou. Il est bâti en pierres, avec une cheminée & un lit de camp. La cheminée fume, & le lit de camp ne peut recevoir qu'une douzaine de touristes. Il serait aisé d'ajouter deux autres lits pouvant recevoir chacun une demi-douzaine de personnes. La situation est excellente : la cabane est à deux pas d'une source & à moins de cinq minutes d'une forêt incendiée, où le bois sec est en abondance.

2° Le refuge d'Arrémoulit, près du lac d'Artouste, entre la vallée des Eaux-Chaudes & le Balaïtous. Il est situé à la même hauteur à peu près que le précédent, & permet de faire aisément l'ascension du Balaïtous en cinq heures. Il est adossé contre un rocher & bâti en maçonnerie. Il y a une cheminée passable & un lit de camp avec de la mousse, où l'on peut coucher une demi-douzaine; une armoire pouvant se fermer à clef. L'eau ne manque pas, mais le bois est à plus d'une heure. Pour que le refuge rende de vrais services, il faudrait y entretenir constamment une provision de bois ou de charbon.

Les grottes de M. le comte Russell, au Vignemale, méritent une mention à part. Elles sont l'œuvre d'un alpiniste illustre, non celle du Club Alpin. Il y en a trois, toutes très près du sommet (à 3,200 mètres environ). La plus grande peut recevoir huit touristes couchés à peu près à leur aise. M. Russell y a fait étendre une couche d'herbe qui rend le lit un peu moins dur. Il y a une porte en fer & un poêle, mais on ne peut guère l'allumer sans étouffer. Sans poêle, le thermomètre, une fois la porte fermée, ne descend guère au-dessous de 7°.

3° Le refuge de la Brèche de Roland, construit, contrairement à l'avis de M. le comte Russell, dans la muraille nord de la Brèche, & ne recevant jamais le soleil, est froid, humide, à peu près inhabitable.

Le Club Alpin avait fait construire, à deux heures environ du Mont-Perdu, un abri en maçonnerie avec porte en fer. Il a été entièrement démoli, sans qu'on ait pu ou voulu savoir comment. Les Français accusent les Espagnols, & les Espagnols les Français; il est probable qu'ils ont tous raison.

Pour remplacer ce refuge, le Club-Alpin a décidé d'en creuser un dans un endroit indiqué par M. le comte Russell, à la partie supérieure de la célèbre brèche de Tuquerouye, dans la paroi rocheuse qui domine au nord le lac glacé du Mont-Perdu; de là, on pourra faire l'ascension en trois heures & demie environ. Le rocher est orienté au sud & reçoit le soleil une partie de la journée; l'abri ne sera donc pas froid, quoiqu'il soit à 2,500 mètres. Là, comme au Vignemale, il faut se résigner à se passer de bois.

4° Dans la région de Luchon, le Club Alpin a fait construire un refuge dont je ne parle que pour mémoire. Il est situé dans la vallée

Digitized by Google

supérieure du Lys, à deux heures & demie environ au-dessous du col de Carbiéoues. Il est vaste, mais inhabitable, adossé qu'il est contre un rocher qui suinte. On ne peut recommander cet abri qu'aux amateurs de bains de siège. On a profité d'une roche voisine pour faire une espèce de tanière où l'on peut à la rigueur se fourrer en cas de mauvais temps.

La section des Pyrénées Centrales est en pourparlers avec la Direction du Club Alpin au sujet d'un refuge à faire construire aux bords du lac d'Espingo (1,900 mètres environ), à une heure un quart au-dessus du lac d'Oô. On pourrait le rendre plus confortable que les autres, le bois & l'eau étant en abondance, & la surveillance étant plus facile à organiser qu'ailleurs.

Il résulte de cet exposé que ce qui a été fait par le Club Alpin dans les Pyrénées est très peu de chose en comparaison de ce qu'il y aurait à faire. Nous n'avons parlé que de régions relativement explorées, où se trouvent des pics célèbres; mais combien d'autres pourrions-nous nommer où il n'y a rien que de misérables huttes de bergers! A défaut de constructions nouvelles, on aurait pu, dans bien des cas, améliorer à peu de frais ces pauvres cabanes, & les rendre tolérables.

III. — La question des hôtels n'est pas moins importante que celle des refuges. Le Club-Alpin doit s'occuper, non pas des touristes grands seigneurs, qui se tireront d'affaire eux-mêmes, mais des voyageurs dont la bourse est modeste. C'est pour eux qu'elle a obtenu des réductions de prix sur les chemins de fer. C'est pour eux qu'il faut arriver à une entente avec les hôteliers. Dans des villes fréquentées comme Luchon & Cauterets, cela est relativement facile, à cause de la concurrence. On trouvera toujours un hôtelier qui consentira à établir un tarif acceptable, si les membres d'une section veulent s'engager à descendre chez lui. C'est ainsi que la section des Pyrénées Centrales s'est entendue à Luchon avec l'hôtel de Paris qui lui fait l'été & l'hiver des prix très abordables. Là où il n'y a qu'une seule auberge, la difficulté est plus grande. Mais l'expérience a prouvé qu'on pouvait faire entendre raison, même aux hôteliers peu intelligents, qui tueraient volontiers la poule aux œufs d'or. Ce qui importe, c'est que le Bulletin du Club, ou les autres recueils qui traitent des choses alpines, soient mis au courant de ce qui se passe, qu'une publicité constante soit organisée & que les Alpinistes aient le sentiment de leur solidarité.

IV. — La question qui prime toutes les autres est celle des guides. Il est malheureusement certain que les bons guides sont rares dans les Pyrénées. Mais ce n'est pas en gémissant sur le mal qu'on le réparera. Comment se forment les bons guides? De deux façons : par la chasse à l'isard & par les courses faites avec des touristes sérieux. Henri & Célestin Passet, ces guides justement célèbres, ont été formés par M. Charles Packe & M. le comte Russell. Les meilleurs guides de

Digitized by Google

Cauterets ont été les compagnons de M. Wallon. C'est à M. Maurice Gourdon que Luchon doit d'avoir aujourd'hui un guide excellent, Barthélemy Courrège, le seul en qui on puisse avoir confiance depuis que Barrau est mort & qu'Haurillon est vieux. Les mêmes moyens qui ont servi autrefois doivent servir aujourd'hui, & il serait d'autant plus facile de les employer que les courses en montagnes se sont multipliées. Là aussi la publicité est nécessaire. Là où il y a plusieurs guides de premier ordre, comme à Gavarni, cela va tout seul. On n'a qu'à entrer à l'hôtel Vergez-Bellou pour être renseigné. Ailleurs, il faut que dans les hôtels fréquentés par les touristes soit affiché un tableau des guides du C. A. F., tableau qui sera dressé par les soins du Président de la section la plus voisine. La liste sera dressée approximativement par ordre de mérite, & la distinction nécessaire entre les guides & les porteurs sera faite soigneusement. Après entente, avec les guides de bonne volonté de la région, un tarif approximatif sera établi pour les principales courses. — Là où les guides de profession n'existent pas, il faut que les touristes qui auront fait avec tel berger ou tel paysan l'ascension d'une montagne signalent le nom de ce guide au Président de la section, qu'ils lui indiquent ses qualités, ses défauts, le prix qu'il demande. Un service de publicité sera organisé au bureau de la section, auquel les Alpinistes de la France entière pourront s'adresser au besoin.

Lorsque les mesures essentielles que nous venons d'indiquer auront été prises, le Club Alpin Français pourra se rendre le témoignage d'avoir contribué à faciliter les courses de montagnes. Il n'a pas, j'imagine, été créé pour autre chose.

A. BENOIST.

Avantages que procure à ses membres le Club-Alpin :

1° En général :

La Direction des Chemins de fer de l'État, les Compagnies du Nord, de l'Est, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée, d'Orléans, du Midi, de l'Est de Lyon, & celles qui exploitent le réseau algérien, ont bien voulu accorder une réduction de 50 pour 100 aux membres du Club qui voyagent par groupe de cinq au minimum. La même faveur est accordée par la plupart de ces Compagnies aux *caravanes scolaires,* composées au moins de dix personnes & voyageant sous le patronage du Club.

Le Club procure à ses membres, avec une réduction de 25 pour 100, les *Guides-Joanne* & les publications de la maison Hachette relatives aux voyages & aux sciences géographiques.

Digitized by Google

La même réduction est accordée par la librairie Ollendorff pour les *Guides-Baedeker*.

Une réduction de 15 pour 100 est obtenue sur le prix des cartes de l'État-major & de la carte géologique détaillée de la France éditée par la maison Baudry.

La Direction centrale publie un annuaire, beau volume d'une publication soignée, & orné de cartes, de gravures, de photographies, & un bulletin mensuel.

Une réunion générale des Sections du Club a lieu tous les ans, ordinairement en été.

Les Sections organisent des excursions & réunions auxquelles tous les membres du Club sont invités à prendre part.

Toutes les excursions ne sont pas nécessairement des excursions ou des courses de montagnes plus ou moins pénibles. Les avantages du Club sont acquis aux excursions collectives *de toute nature*, à pied ou en voiture, d'au moins cinq personnes, qu'elles facilitent en réduisant considérablement les dépenses.

2° En particulier, dans la section des Pyrénées Centrales (siège à Toulouse) :

Le prix de la cotisation de chaque membre du Club se compose de deux parties : l'une, la même pour tous les membres, est fixée à 10 francs & est versée à la Direction centrale; l'autre, variable avec la section, est versée à la caisse particulière de cette dernière.

Cette portion variable a été fixée à 4 francs par la section de Toulouse (ce qui porte la cotisation totale de chaque membre à 14 francs), avec la faculté (votée récemment) pour ceux qui sont mariés d'être admis en même temps que leur femme, moyennant un versement annuel unique de 24 francs, sous la seule restriction que l'un des deux annuaires auquel a droit le ménage est versé à la bibliothèque de la section.

J. FONTÈS.

Digitized by Google

LA CHRONIQUE INÉDITE

DE

MIGUEL PARETS

MEMORIAL HISTORICO ESPANOL, *coleccion de documentos, opusculos y antigüedades que publica la Real Academia de la Historia,* tomo XX. Madrid, imprenta y fundicion de Manuel Tello, 1888. — Ce volume est entièrement consacré à la chronique inédite de Miguel Parets : *De los muchos sucesos dignos de memoria que han ocurrido en Barcelona y otros lugares de Cataluña, cronica escrita por* Miguel Parets *entre los años de* 1626 *a* 1660. C'est notre ami Celestino Pujol y Camps, déjà connu par de remarquables études d'histoire, qui a été chargé du soin de publier cet important document. Le présent volume comprend la partie qui va du 26 mars 1626 au 23 juillet 1640. Il ne faudra pas moins de cinq volumes du *Memorial historico* pour la chronique entière. C'est que le savant éditeur ne se contente pas de la reproduction du manuscrit de Parets : les notes & appendices occupent une large place dans cette publication. On en jugera par les divisions du premier volume :

Nota preliminar (I-XXVII pages) dans laquelle M. C. P. y C. nous apprend comment il est arrivé, avec le concours si précieux de M. Mariano Aguilo, à découvrir l'auteur de la présente chronique, attribuée jusqu'ici à un *Anonimo barcelonés*, & désignée quelquefois sous le nom de *Cronica del Espadero*. Le ms. anonyme avait été acheté à Londres par un collectionneur renommé, M. Pascual de Gayangos. Celui-ci le mit à la disposition de l'Académie de l'Histoire, qui en confia la publication à M. C. P. y C. Miguel Parets naquit à Barcelone le 7 mars 1610 & mourut le 7 juillet 1661. Fils d'un corroyeur, Parets apprit le métier de son père & l'exerca jusqu'à sa mort. Ce *modesto menestral* n'était donc pas un lettré, mais il avait une intelligence vive & pénétrante, un bon jugement & un excellent cœur. Il est d'ailleurs assez difficile de juger du style de Miguel Parets, car il n'est pas bien certain que la rédaction castillane publiée ici soit de lui. Il avait en effet écrit son journal en catalan, & il existe à Barcelone deux manus-

Digitized by Google

crits autographes de Parets rédigés en cette dernière langue. Lorsque M. C. P. y C. découvrit que la Chronique était bien de Parets, la version castillane était déjà sous presse; il ne crut pas devoir renoncer à la publier, d'abord parce que, d'après lui, « la version castellana es la ultima obra de Parets », &, ensuite, parce que « por estar escrito (le ms. de M. Gayangos) en castellano, sera mayor el numero de los que puedan comprenderlo » & « ofrecera la ventaja de dar una version mas de la obra de Parets, que podra ser compulsada con el ms. catalan, ya que existe el proyecto, en Barcelona, de que vea la luz publica. »

II. — *Cronica catalana de Miguel Parets* (1-193 pages & 59 chapitres). Le premier chapitre a pour titre : *De la entrada y juramento en Barcelona del rey nuestro Señor Phelipe cuarto el grande;* le dernier : *Arribo, disposiciones y natural muerte del Duque de Cardona en Perpiñan.* Cette longue période renferme une série de faits intéressants pour l'histoire de la ville de Barcelone & du reste de la Catalogne, mais il en laisse plusieurs de côté, & des plus importants, notamment ceux qui se rattachent à la tenue des corts à Barcelone en 1632, à la bataille de Leucate (1637) & au siège de Salses (1639).

Mais à partir de ce moment, l'agitation de la Catalogne s'accentue; c'est une révolution qui va éclater. L'irritation des Catalans a été portée à son comble par le retour de l'armée royale, après l'échec de Salses & la prétention du Comte-Duc d'Olivarés de faire loger les soldats par les habitants. Les Catalans avaient beau rappeler au roi les services qu'ils avaient rendus à la monarchie, les efforts qu'ils venaient de faire pour former une armée & la fournir de vivres, rien n'arrêta la haine du Comte-Duc pour ceux qui prétendaient à l'indépendance. Le 22 mai eut lieu un premier soulèvement de paysans; le 7 juin, des bandes de moissonneurs entrèrent dans Barcelone & y jetèrent la terreur. A partir de ce moment la chronique de Parets change de ton. Il n'avait fait jusqu'ici que fixer des notes, maintenant il va écrire; sa narration prend une forme plus littéraire & plus ample; les évènements le portent. Il raconte à merveille tous ces événements dont il est le témoin. Sa chronique est alors « redactada al compas de los sucesos », selon l'expression du savant éditeur. Malheureusement, il nous faut attendre le second volume (tome XXI du *Memorial historico*) pour jouir de l'heureux changement qui s'est ainsi opéré dans la manière de rédiger de notre chroniqueur.

On sait que le Roussillon, & principalement sa capitale, jouèrent un rôle très importante dans la révolution de 1640. Parets, qui ne se contente pas de relater les faits & gestes des Barcelonais & de l'armée royale de Catalogne, raconte aussi les événements survenus en deça des Pyrénées à cette époque de désordre. C'est ainsi que l'un de ses derniers chapitres est consacré au bombardement de Perpignan par le

Digitized by Google

marquis Gere de la Rena (juin 1640.) Mais, outre que Parets est très souvent inexact lorsqu'il parle de ce qui se passe loin de Barcelone, nous avons à Perpignan un document précieux qui nous permet de suppléer à sa concision & de corriger ses inexactitudes ; je veux parler du *Manuscrit de Pierre Pascal*, espèce de journal ou *dietari*, comme on dit en catalan, où sont racontés les principaux événements survenus en Roussillon & à Perpignan pendant la première moitié du dix-septième siècle. M. C. P. y C. cite souvent ce ms. qu'il est venu consulter à Perpignan même, & il s'en sert dans ses *apendices*, qui sont un précieux recueil de documents inédits. Henry (*Histoire du Roussillon*, t. II, liv. IV) y a puisé aussi, mais ses principaux guides pour cette période sont Féliu de la Pena (*Anales de Cataluña*), Levassor (*Histoire de Louis XIII*), Aubery (*Histoire du cardinal de Richelieu*), & les pièces imprimées qui se trouvent dans le volume de *Fonaments*, notamment la *Proclamacio catolica*[1].

Ces historiens ont ignoré presque tous les documents qui se trouvent dans les *Apendices* si judicieusement formés par M. C. P. y C.

III. — APENDICES (p. 197-423). Il y en a XII.

1. *Desavenencias entre los Jefes del ejercito de Salces.* Ces discussions & dissentiments entre les chefs de l'armée de Salses, le comte de Santa Coloma & le marquis de Torrecusso, que les auteurs catalans appellent improprement *Torrecussa* & de Gazanyola (*Histoire du Roussillon*), *Torrecas*. Les documents inédits publiés ici proviennent des *Papeles del marques de Torrecusso*, déposés à la Bibliothèque nationale de Madrid. Ils complètent la série donnée en 1876 par M. José Gomez de Arteche en sa consciencieuse monographie du marquis (*Nieblas de la historia patria*).

2. *Deserciones*. Série des lettres constatant que les soldats catalans abandonnent en foule l'armée royale (1639).

3. *Embajada enviada a la Corte a consecuencia de la prision del diputado militar* (François de Tamarit, arrêté par le comte de Santa Coloma sur l'ordre du Comte-Duc). Il est impossible de rendre compte ici de cette longue série de documents, tirés des *Cartas originales* de 1640, qui sont aux archives de la couronne d'Aragon, à Barcelone.

4. *Riudarenas*. Dans cette ville (Riu de Arenys, en Ampourdan) les troupes royales de Philippe IV commirent les plus abominables excès. Le 3 mars 1640, elles mirent le feu à l'église, où la population effrayée s'était retirée.

5. *La octava del corpus* (8 juin 1640). Les moissonneurs massacrent plusieurs personnes à Barcelone.

1. A la Bibliothèque publique de Perpignan. Recueil de vingt pièces imprimées ou manuscrites relatives à la Catalogne & au Roussillon.

Digitized by Google

6. *Incendio de la iglesia* de Montiro.

7. *Bombardeo de Perpiñan y visita del duque de Cardona a dicha villa.* Le duc de Cordone arriva à Perpignan le 28 juin 1640. Il y mourut le 22 juillet suivant. Série de documents inédits provenant du *Copiador de cartas* de 1640.

8. *Muerte del Alguacil Monredon* (1er mai 1640) à Santa Coloma de Farnés, en Ampourdan. Parets le représente comme un homme *de natural colerico, precipitado, arrrogante, sobervio de mal trato.*

9. D. *Juan de Arce Bloqneado en Amer.*

10. *Castigo impuesto a Santa Coloma de Farnés,* châtiment terrible infligé par le vice-roi à cette petite ville, qui fut ruinée de fond en comble.

11. *Los tercios reunidos al mando* de D. Juan de Arce.

12. *Los paisanos sublevados,* documents se rapportant à cette terrible insurrection des *Segadores,* dont il est question plus haut.

On a beaucoup écrit sur l'histoire de la « Révolution de Catalogne de 1640 » : Feliu de la Pena, Victor Balaguer, Henry, Gazanyola & autres lui ont consacré d'excellents chapitres ; mais c'est à la belle publication de M. Celestino Pujol y Camps que devront avoir recours les historiens futurs pour se faire une idée exacte de ce formidable drame. Melo lui-même, qui a fait une *Historia de los movimentos, separacion y guerra de Cataluña,* a ignoré bien des faits & a commis des erreurs grossières qui ont faussé l'esprit du public espagnol à ce sujet.

Pierre VIDAL.

Digitized by Google

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PROGRAMME DU CONGRÈS

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE EN 1889

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

1° Mode d'élection & étendue des pouvoirs des députés aux États provinciaux. — 2° Transformations successives & disparition du servage dans les différentes provinces. — 3° Origine & organisation des anciennes corporations d'arts & métiers. — 4° Histoire des anciennes foires & marchés. — 5° Anciens livres de raison & de comptes. — Journaux de famille. — 6° Vieilles liturgies des églises de France. — 7° Etude des anciens calendriers. — 8° Origine & règlements des confréries & établissements charitables antérieurs au dix-huitième siècle. — 9° Textes inédits ou nouvellement signalés de chartes, de communes ou de coutumes. — 10° Recherches sur les mines & les salines en France, avant la Révolution. — 11° De l'organisation & du rôle des milices & des gardes bourgeoises avant la Révolution. — 12° De la piraterie avant le milieu du dix-septième siècle. — 13° Étudier l'origine, la composition territoriale & les démembrements successifs des fiefs épiscopaux au moyen âge. — 14° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs. Distinguer entre l'emploi de l'idiome local & celui du français. — 15° Étudier les cadastres ou compoids antérieurs au seizième siècle. — 16° Jeux & divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière & se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes. — 17° Établissements ayant pour objet le traitement des maladies contagieuses, & mesures d'ordre public prises pour en prévenir la propagation. — 18° Histoire de l'alimentation en France jusqu'à la fin du dix-septième siècle. — 19° Étudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région; en donner, autant que

Digitized by Google

possible, la forme exacte & rechercher quelle peut avoir été la cause de leur vogue plus ou moins longue. — 20° Étude sur le culte des saints, la fréquentation des pèlerinages & l'observation de diverses pratiques religieuses au point de vue de la guérison de certaines maladies. — 21° Indication & critique des travaux imprimés ou manuscrits qui ont été faits sur l'histoire des diocèses de la France antérieurement à la *Gallia christiana* des Bénédictins & qui ont pu servir à la rédaction de cet ouvrage. — 22° Les anciens ateliers typographiques en France. — 23° Renseignements historiques ou autres qu'on peut tirer des privilèges accordés aux auteurs & aux libraires.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

1° Signaler les inventaires des collections particulières d'objets antiques, statues, bas-reliefs, monnaies, formées en province du seizième au dix-huitième siècle.

Nos musées, tant ceux de Paris que ceux de la province, sont remplis d'objets dont la provenance est inconnue ou tout au moins incertaine; or, tout le monde sait de quelle importance il peut être de connaître l'origine des objets que l'on veut étudier; tous les archéologues se rappellent les étranges bévues dans lesquelles des erreurs de provenance ont fait tomber certains savants. Les anciens inventaires sont d'une grande utilité pour dissiper ces erreurs : ils nous apprennent en quelles mains certains monuments ont passé avant d'être recueillis dans les collections où ils sont aujourd'hui; ils nous permettent parfois, en remontant de proche en proche, de retrouver l'origine exacte de ces monuments, ou, tout au moins, ils servent à détruire ces légendes qui, dans bien des musées, entourent les monuments & qui sont la source des attributions les plus fantaisistes. On ne saurait donc trop engager les membres des Sociétés savantes à rechercher dans les archives de leur région, en particulier dans celles des notaires, les inventaires de ces nombreux cabinets d'amateurs formés depuis le seizième siècle, & dont on peut retrouver des épaves dans nos musées provinciaux. On ne demande pas, bien entendu, d'apporter au Congrès le texte même de ces inventaires, mais de signaler les documents de ce genre qui peuvent offrir quelque intérêt, en en dégageant les renseignements qui paraîtraient utiles à recueillir.

2° Indiquer, pour chaque région de la Gaule, les sarcophages ou fragments de sarcophages païens ou chrétiens non encore signalés. En étudier les sujets, rechercher les données historiques & les légendes qui s'y rattachent.

Il ne s'agit pas de faire un travail d'ensemble sur les sarcophages antiques conservés en Gaule, ce qui offrirait à coup sûr un grand intérêt. Mais ce serait une entreprise difficile & de longue haleine. Le Comité invite simplement ses correspondants à rechercher les monuments encore inconnus qui pourraient plus tard prendre place dans un *corpus* analogue à celui que M. Le Blant a consacré aux sarcophages chrétiens. Il souhaite surtout qu'on recherche la provenance des monuments ou fragments de monuments de ce genre qui se sont conservés dans divers musées ou églises de province, & qu'on étudie les légendes qui fort souvent se sont

Digitized by Google

attachées à ces monuments & dont il est si difficile aux savants étrangers à la région de retracer les détails & de découvrir l'origine.

3° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

4° Étudier, dans une région déterminée de l'Afrique, les édifices antiques, tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, basiliques, &c., & dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

Les savants qui, dans ces dernières années, se sont livrés à la recherche & à l'étude des antiquités du nord de l'Afrique, ont, pour la plupart, consacré la meilleure part de leurs efforts à l'épigraphie. Le Comité pense que l'étude des monuments d'architecture, dont les ruines se dressent encore en si grand nombre en Algérie & en Tunisie, pourrait fournir des résultats non moins intéressants. Il appelle notamment l'attention des travailleurs sur les édifices chrétiens des premiers siècles dont les restes ont pu être signalés jusqu'ici par divers explorateurs, mais qui n'ont point fait l'objet d'une étude archéologique détaillée.

5° Signaler les actes notariés du quatorzième au seizième siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, & particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures & autres œuvres d'art commandées, soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

Il est peut-être superflu de faire remarquer que la meilleure façon de présenter les documents de ce genre au Congrès serait d'en faire un résumé, où l'on s'attacherait à mettre en relief les données nouvelles qu'ils fournissent à l'histoire de l'art, & à faire ressortir les points sur lesquels ils confirment, complètent ou contredisent les renseignements que l'on possédait d'autre part.

6° Signaler les objets conservés dans les musées de province & qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent.

Par suite de dons ou de legs, bon nombre de musées de province se sont enrichis d'objets que l'on est souvent étonné d'y rencontrer. Dans nos villes maritimes en particulier, il n'est pas rare que des officiers de marine ou des voyageurs aient donné au musée de la localité des antiquités parfois fort curieuses qu'ils avaient recueillies en Italie, en Grèce, en Orient. Quelques villes ont acquis de la sorte de fort belles collections dont elles sont justement fières. Un beaucoup plus grand nombre ne possèdent qu'un petit nombre de ces antiquités étrangères à la région, & ces objets, isolés au milieu des collections d'origine locale, échappent bien souvent à l'attention des érudits qui auraient intérêt à les connaître. C'est donc surtout ces objets isolés qu'il est utile de signaler avec dessins à l'appui & en fournissant tous les renseignements possibles sur leur provenance & sur les circonstances qui les ont fait entrer dans les collections où on les conserve actuellement.

7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, &c.).

Cette question, pour la traiter dans son ensemble, suppose une connaissance

Digitized by Google

générale des monuments de la France qui ne peut s'acquérir que par de longues études & de nombreux voyages. Aussi n'est-ce point ainsi que le Comité la comprend. Ce qu'il désire, c'est provoquer des monographies embrassant une circonscription donnée, par exemple, un département, un diocèse, un arrondissement, & dans lesquelles on passerait en revue les principaux monuments compris dans cette circonscription, non pas en donnant une description détaillée de chacun d'eux, mais en cherchant à dégager les éléments caractéristiques qui les distinguent & qui leur donnent entre eux un air de famille. Ainsi, on s'attacherait à reconnaître quel est le plan le plus fréquemment adopté dans la région ; de quelle façon la nef est habituellement couverte (charpente apparente, voûte en berceau plein cintré ou brisé, croisées d'ogives, coupoles); comment les bas-côtés sont construits, s'ils sont ou non surmontés de tribunes; s'il y a des fenêtres éclairant directement la nef, ou si le jour n'entre dans l'église que par les fenêtres des bas-côtés; quelle est la forme & la position des clochers; quelle est la nature des matériaux employés; enfin, s'il y a un style d'ornementation particulier, si certains détails d'ornement sont employés d'une façon caractéristique & constante, &c.

8° Rechercher dans chaque département ou arrondissement les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

La France est encore couverte de ruines féodales dont l'importance étonne les voyageurs, en même temps que leur pittoresque les séduit. Or, bien souvent de ces ruines on ne sait presque rien. C'est aux savants qui habitent nos provinces à décrire ces vieux monuments, à restituer le plan de ces anciens châteaux, à découvrir les documents historiques qui permettent d'en connaître la date & d'en reconstituer l'histoire. Les monographies de ce genre, surtout si elles sont accompagnées des dessins si nécessaires pour leur intelligence, seront toujours accueillies avec faveur à la Sorbonne.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes ou les particuliers, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner autant que possible les coupes & les plans.

Cet article du programme ne réclame aucune explication. Le Comité croit seulement devoir insister sur la nécessité de joindre aux communications de cet ordre des dessins en plan & en élévation.

10° Indiquer les tissus anciens, les tapisseries & les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitaux & dans les musées.

On peut répondre de deux façons à cette question : soit en faisant un catalogue raisonné de tous les tissus anciens existant dans une ville ou dans une région déterminée, soit en donnant la description critique de tapisseries ou de tissus inédits. Dans ce dernier cas, il importe tout particulièrement de donner des renseignements précis sur le dessin, la largeur & le style des bordures, s'il y en a, & de signaler avec soin les signatures, marques ou monogrammes existant dans la lisière ou galon. Enfin, on devra donner autant que possible des dessins ou des photographies des objets décrits & des calques des monogrammes ou signatures.

Digitized by Google

11° Signaler dans chaque région de la France les centres de fabrication de l'orfévrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères & tout spécialement les marques & poinçons qui permettent de distinguer leurs produits.

Il existe encore dans un grand nombre d'églises, principalement dans nos petites églises du Centre & du Midi, des reliquaires, des croix & autres objets d'orfévrerie qui n'ont pas encore été étudiés convenablement, qui bien souvent même n'ont jamais été signalés à l'attention des archéologues. C'est aux savants de province qu'il appartient de rechercher ces objets & d'en dresser des listes raisonnées. C'est à eux surtout qu'il appartient de retracer l'histoire de ces objets, de savoir où ils ont été fabriqués, &, en les rapprochant les uns des autres, de reconnaître les caractères propres aux différents centres de production artistique au moyen âge.

12° Indiquer des pavages ou des carreaux à inscriptions inédits.

Voilà longtemps qu'aucune communication de ce genre n'a été faite à la Sorbonne. Il ne manque point cependant dans nos collections provinciales de spécimens inédits de ces curieux & élégants carrelages qui garnissaient jadis le sol de nos chapelles & l'intérieur de nos châteaux. En les signalant à l'attention des archéologues, on devra s'efforcer toujours de rechercher les centres de fabrication d'où ces carrelages proviennent.

SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

1° De la propriété en pays musulman. — 2° Rechercher s'il y aurait lieu de modifier la législation relative à la juridiction commerciale. — 3° Rechercher quelle était, pour l'ancien régime dans les diverses régions de la France, la nature des fonctions des procureurs du Roi auprès des autorités locales d'ordre municipal. — 4° Examiner s'il ne conviendrait pas d'étendre la capacité civile de la femme mariée; étudier les emprunts qui pourraient être faits à cet égard aux législations étrangères. — 5° De l'utilité d'éviter les courtes peines d'emprisonnement pour les mineurs de seize ans & de la nécessité de les envoyer dans des maisons de correction. — 6° Des inconvénients du casier judiciaire appliqué aux condamnés mineurs de vingt & un ans. — 7° Étudier dans une province ou une circonscription plus restreinte la succession des différents modes d'amodiation des terres. A quelle époque & dans quelle mesure le bail à ferme ou le métayage a-t-il remplacé les anciennes tenures. — Recueillir tous renseignements sur les redevances, prix, services accessoires & durée des baux aux différentes époques. Indiquer, selon la localité, la substitution, au dix-huitième siècle ou au dix-neuvième siècle, du fermage à rente fixe au métayage, ou inversement. — 8° Faire l'histoire, dans une province ou une circonscription plus restreinte, des contrats intéressant l'ouvrier agricole au faire-valoir du propriétaire, tels que le glanage dans l'Artois, l'engagement des maîtres-valets dans les pays toulousains. — 9° Étudier

Digitized by Google

l'influence exercée par la crise agricole au triple point de vue de la division de la propriété, du mode d'exploitation des terres (faire-valoir direct, métayage, fermage) & de la culture. — 10° Rechercher, par voie d'observations directes portant sur une ou plusieurs communes, la fécondité comparative des diverses catégories sociales, notamment celles du paysan propriétaire ou non propriétaire. — 11° Recherches locales sur la statistique des accidents, des maladies & des décès dans les diverses professions. — 12° De l'assistance publique. Ses avantages & ses inconvénients. — 13° L'enseignement professionnel au point de vue du commerce & de l'industrie. Ses formes diverses. Leurs avantages & leurs inconvénients.

SECTION DES SCIENCES.

1° Étude du mistral. — 2° Méthode d'observation des tremblements de terre. — 3° Électricité atmosphérique. — 4° Recherches sur la présence de la vapeur d'eau dans l'air par les observations astronomiques & spectroscopiques. — 5° Comparaison des climats du midi & du sud-ouest de la France. — 6° Des causes qui semblent présider à la diminution générale des eaux dans le nord de l'Afrique & à un changement de climat. — 7° Études relatives à l'aérostation. — 8° Étude du mode de distribution topographique des espèces qui habitent notre littoral. — 9° Étude détaillée de la faune fluviatile de la France. Indiquer les espèces sédentaires ou voyageuses &, dans ce dernier cas, les dates de leur arrivée & de leur départ. Noter aussi l'époque de la ponte. Influence de la composition de l'eau. — 10° Étudier, au point de vue de la pisciculture, la faune des animaux invertébrés & les plantes qui se trouvent dans les eaux. — 11° Études des migrations des oiseaux. Indiquer l'itinéraire, les dates d'arrivée & de départ des espèces de la faune française. Signaler les espèces sédentaires & celles dont la présence est accidentelle. — 12° Étude du vol des oiseaux. — 13° Étude des insectes qui attaquent les substances alimentaires, biscuit, &c. — 14° Étude des phénomènes périodiques de la végétation; date du bourgeonnement, de la floraison & de la maturité. Coïncidence de ces époques avec celle de l'apparition des principales espèces d'insectes nuisibles à l'agriculture. — 15° Étude de l'apparition des cétacés sur les côtes de France. Indiquer l'époque & la durée de leur séjour. — 16° Époque, marche & durée des grandes épidémies au moyen âge & dans les temps modernes. — 17° Comparaison des espèces de vertébrés de l'époque quaternaire avec les espèces similaires de l'époque actuelle. — 18° Étude des gisements de phosphate de chaux au point de vue minéralogique, chimique, géologique & paléontologique. — 19° Comparaison de la flore de nos départements méridionaux avec la flore algérienne. — 20° Étude des arbres à quinquina, à caoutchouc &

Digitized by Google

à gutta-percha, & de leurs succédanés. Quelles sont les conditions propres à leur culture? De leur introduction dans nos colonies. — 21° L'âge du creusement des vallées dans les diverses régions de la France. — 22° Faire la statistique détaillée des grottes, abris sous roches & terrains d'alluvion où ont été découverts des ossements humains & des restes d'industries remontant à l'époque quaternaire, soit pour la France entière, soit pour une ou plusieurs de ces principales régions; préciser la nature des objets & indiquer les principaux fossiles qui leur étaient associés. — 23° Dresser la carte détaillée des monuments mégalithiques & des sépultures néolithiques, pour une de nos principales régions, en l'accompagnant d'un texte explicatif. — 24° Rechercher, dans le plus grand nombre possible de têtes osseuses néolitiques, celles qui reproduisent à des degrés divers les caractères des races de l'époque précédente; signaler les faits de fusion & de juxtaposition de caractères qu'elles peuvent présenter. — 25° Préciser, surtout par l'étude des têtes osseuses, le type ou les types nouveau-venus, dans une région déterminée, aux époques de la pierre polie, du cuivre, du bronze & du fer. — 26° Déterminer les éléments ethniques dont le mélange a donné naissance à une de nos époques actuelles. — 27° Étudier & décrire avec détail quelqu'une de nos populations que l'on peut regarder comme ayant été le moins atteinte par les mélanges ethniques. — 28° Rechercher & décrire les îlots de population spéciale & distincte qui existent sur divers points de notre territoire. — 29° Rechercher l'influence que peut exercer sur la taille & les autres caractères physiques des populations la nature des terrains (*calcaire* & *terrains primitifs*). — 30° Étude des animaux & des végétaux qui vivent dans les mines & dans les houillères.

SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE.

1° Anciennes démarcations des diocèses & des cités de la Gaule conservées jusqu'aux temps modernes. — 2° Exposer les découvertes archéologiques qui ont servi à déterminer le site de villes de l'antiquité ou du moyen âge, soit en Europe, soit en Asie, soit dans le nord de l'Afrique, soit en Amérique. — 3° Signaler les documents géographiques curieux (textes & cartes manuscrits) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques & les archives des départements & des communes. — Inventorier les cartes locales manuscrites & imprimées. — 4° Biographie des anciens voyageurs & géographes français. — 5° De l'habitat en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourgs, les villages & les hameaux. — Dispositions particulières des locaux d'habitation, des fermes, des granges, &c. Origine & raison d'être de ces dispositions. — Altitude maximum des centres habités. — 6° Tracer sur une carte les limites des

Digitized by Google

différents pays (Brie, Beauce, Morvan, Sologne, &c.), d'après les coutumes, le langage & l'opinion traditionnelle des habitants. — Indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage des eaux, &c.). — 7° Compléter la nomenclature des noms de lieux, en relevant les noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, &c.) & qui ne figurent pas sur nos cartes. — 8° Chercher le sens & l'origine de certaines appellations communes à des accidents du sol & de même nature (cours d'eau, pics, sommets, cols, &c.). — 9° Étudier les modifications anciennes & actuelles du littoral de la France. — 10° Chercher les preuves du mouvement du sol, à l'intérieur du continent, depuis l'époque historique; traditions locales ou observations directes. — 11° Signaler les changements survenus dans la topographie d'une contrée depuis une époque relativement récente ou ne remontant pas au delà de la période historique, tels que : déplacement des cours d'eau, brusques ou lents; apports ou creusement dus aux cours d'eau; modifications des versants, recul des crêtes, abaissement des sommets sous l'influence des agents atmosphériques; changements dans le régime des sources, &c. — 12° Forêts, marais, cultures & faunes disparus.

A MM. LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE.

Il nous a paru utile de publier ici le programme du Congrès des Sociétés savantes de Paris & des départements, en 1889. *La plupart des questions posées sont du domaine de nos travaux, & peuvent être prises pour autant de sujets d'étude; ce document contient, en outre, des indications & des conseils dont nous ferons notre profit.*

Le Congrès s'ouvrira au Ministère de l'Instruction publique, rue de Grenelle, 110, *le mardi* 11 *juin* 1889, *à midi & demi. Les journées des mardi* 11, *mercredi* 12, *jeudi* 13 *& vendredi* 14 *juin, seront consacrées aux travaux du Congrès. La séance générale aura lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le samedi* 15 *juin, à deux heures précises.*

Ceux de nos collègues qui désirent assister à cette réunion & bénéficier des conditions de prix réduit pour le voyage, doivent adresser leur demande au Directeur de l'Association pyrénéenne, à Toulouse; mais ils peuvent, dès à présent, se préparer à traiter une ou plusieurs questions portées au programme.

Julien SACAZE.

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT DU PROVENÇAL

EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Nous trouvons dans les *Annales du Midi*, l'excellente revue créée & dirigée par M. Antoine Thomas, aujourd'hui chargé du cours de philologie romane à la Faculté des lettres de Paris (n° 1, janvier 1889, p. 66), des renseignements précis sur l'enseignement de l'ancien provençal. En ce qui concerne les universités d'Allemagne & de Suisse, voici le programme des cours pendant le semestre d'hiver 1888-1889, d'après le *Literaturblatt für romanische Philologie* :

Berlin, M. le professeur Tobler : *Explications de textes provençaux* (1 heure par semaine); Bonn, M. le prof. Foerster : *Bertran de Born, édition Stimming* (2 heures par semaine, dans le séminaire de philologie romane); Fribourg-en-Brisgau, M. le prof. Neumann : *Exercices provençaux* (1 heure); Goettingue, M. le privat-docent Andresen : *Provençal* (1 heure); Halle, M. le prof. Suchier : *Explication de poésies provençales* (1 heure); Heidelberg, M. le prof. Freymond : *Explication de textes provençaux* (1 heure); Kiel, M. le prof. Stimming : *Histoire de la littérature provençale, Exerciees provençaux* (2 heures); Leipzig, M. le privat-docent Koerting : *Histoire de la littérature provençale, Explications d'anciens textes provençaux* (2 heures); Munich, M. le prof. Hofman : *Ancien français & provençal* (1 heure); Münster, M. le prof. Koerting : *Exercices provençaux,* dans le séminaire (2 heures); Tubinge, M. le prof. Holland : *Provençal ou italien,* dans le séminaire (2 heures); Zurich, M. le prof. Ulrich : *Exercices provençaux* (1 heure.)

En France, des cours de provençal sont professés à Paris, à Montpellier & à Toulouse; un cours supplémentaire vient d'être créé à Aix & Marseille; il est question de créer aussi un cours de langue & de littérature provençales à la Faculté des lettres de Bordeaux. Voici quelles sont les matières traitées cette année :

Paris, Ecole des chartes, M. Paul Meyer, professeur-directeur : *Explications de textes bas latins, provençaux & français. Grammaire comparée du provençal & de l'ancien français* (3 heures); — Paris, Collège de France, M. Paul Meyer, professeur : *De la satire dans la littérature provençale. Explication des poésies de Peire Cardinal* (2 heures); — Paris, Faculté des lettres, M. Thomas, *Cours de philologie romane* (création récente).

Montpellier, M. Chabaneau, prof. : *Grammaire comparée du provençal & de l'ancien français. Etude des poésies de Peire Vidal* (2 heures).

Toulouse, M. Jeanroy, chargé du cours de langue & de littérature méridionales (2 heures).

Aix & Marseille : M. Léopold Constans, professeur de littérature latine à la faculté d'Aix, est chargé d'un cours supplémentaire d'histoire de la littérature provençale, à Aix & à Marseille.

Digitized by Google

QUESTIONS ET RÉPONSES

Les réponses qui nous parviendront seront, selon le cas, publiées dans la *Revue*, à cette même place, ou transmises aux auteurs des questions.

1. — La montagne de l'Estats, voisine du Montcalm, est-elle tout entière en Espagne, comme l'indiquent les cartes de l'État-major, ou n'est-elle pas partie en France & partie en Espagne ? Réponse précise & justifiée. A. G.

2. — Nous prions les naturalistes & les guides de montagne de nous signaler les localités dans lesquelles on a vu des bouquetins, en ces vingt dernières années. Le bouquetin (*Capra ibex. L.*) tend à disparaître complètement. — La question que nous posons se réfère également au versant espagnol des Pyrénées (Catalogne, Aragon & Navarre.)

3. — Quelle fut la première imprimerie établie dans le domaine des études de l'Association pyrénéenne, c'est-à-dire dans les ressorts académiques de Toulouse, Bordeaux & Montpellier? Et quel fut le premier ouvrage imprimé dans cette circonscription territoriale ? Mêmes questions en ce qui concerne la région espagnole des Pyrénées jusqu'à l'Ebre, également comprise dans le domaine de nos recherches. P. S.

4. — M. Richard Sims, qui étudie la généalogie de la famille d'Astorg de Montbartier d'Aubarède, demande des renseignements biographiques sur Jean-Jacques d'Astorg, capitaine d'infanterie des vaisseaux (1666). « Ce personnage était-il marié ? Eut-il des enfants? Etait-il d'Aubarède? Ne fut-il pas le père de Johann-Jacob Astorg de Waldorff ? »

Aux termes de l'article 20 de ses Statuts fondamentaux, l'Association pyrénéenne peut décerner des récompenses aux personnes qui se seront distinguées par leurs travaux sur la région qui constitue le domaine des études de l'Association (ressorts académiques de Toulouse, Bordeaux & Montpellier, &, accessoirement, versant espagnol des Pyrénées jusqu'à l'Èbre). — Les ouvrages doivent être adressés, avant le 1er mai, à M. le Directeur de l'Association pyrénéenne, à Toulouse, au Capitole.

Le Gérant : GARRIGOU.

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE PYRÉNÉENNE

(MIDI DE LA FRANCE ET NORD DE L'ESPAGNE)

MOIS DE JANVIER 1889.

1. Altitude du sol.....
2. Heure de l'observation[1].....
3. Pression atmosphérique à 0°.....
4. — — la plus élevée.....
5. — — la plus basse.....
6. — — écart absolu.....
7. ..... minima.....
8. ..... maxima.....
9. ..... moyenne des temp. extrêmes.....
10. ..... écarts diurnes.....
11. Température de l'air à l'ombre. minima absolus.....
12. ..... maxima absolus.....
13. ..... écarts absolus.....
14. Vent..... direction dominante.....
15. — ..... vitesse moyenne.....
16. Insolation (durée proportionnelle).....
17. Nébulosité du ciel (0° à 10°).....
18. Humidité relative de l'air.....
19. Evaporation totale à l'ombre.....
20. Pluie..... Hauteur en millimètres.....
21. — ..... Durée en heures.....
22. Nombre de jours de pluie[2].....
23. — — de neige.....
24. — — de grêle ou grésil.....
25. — — de tonnerre.....
26. — — de brouillard.....
27. — — de gelée[3].....
28. — — couverts[4].....
29. — — sereins[5].....

1. Les observateurs sont divisés sur l'heure à laquelle on doit recueillir les observations: les uns optent pour midi, les autres pour 9 heures (heure des maxima). Afin de rendre comparables les indications de notre tableau, nous prions nos correspondants de vouloir bien adopter l'heure de midi.

2. Les jours pluvieux sont ceux pendant lesquels il est tombé une quantité de pluie quelconque, ne serait-ce que quelques gouttes.

3. Les jours de gelée sont ceux où le thermomètre descend à 0°, ou au-dessous de 0°.

4. Les jours couverts sont ceux où le ciel a été voilé par les nuages d'une manière ininterrompue.

5. Les jours sereins sont ceux pendant lesquels on n'a aperçu aucun nuage.

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE PYRÉNÉENNE. — JANVIER 1889.

	LANDES Saint-Martin de Hinx. — M. Carlier.	LANDES Dax. — M. Lartigau.	GIRONDE Arcachon. — Dr Hameau.	BASSES-PYR. Bayonne. — M. E. Ragon	BASSES-PYR. Biarritz. — M. Sébie.	BASSES-PYR. Salies-de-Béarn. — Saline.	BASSES-PYR. Pau. — Observatoire de Lescar.
1.	40 mètres	11 mètres	.....		6 mètres	60 mètres	160 mètr.
2.	midi	midi	.....		midi	.....	midi
3.	763,32	.....	.....		.....	765	752,22
4.	775,10	773,6	.....		778,3	780	764,01
5.	746,06	748,5	.....		752,0	752	741,80
6.	29,04	25,1	.....		26,3	.....	22,21
7.	0°92	.....	1°3		2°4	— 2°	— 0°96
8.	7°71	7°5	6°6		8°9	9°	9°64
9.	4°32	14°1	8°		5°6	.....	12°
10.	6°79	.....	.....		6°5	.....	4°2
11.	5°5	.....	.....		4°0	— 6°	7°
12.	15°2	.....	.....		16°4	15°	17°
13.	20°7	.....	.....		20°2	.....	24°
14.	N. E. N.	N. W.	.....		E. N. E.	O. E.	W.
15.	2m68	.....	.....		8m	.....	0m85
16.	23,76 %	.....	.....		.....	.....	.....
17.	7,8 moy. g.	6	.....		8	4	6,9
18.	84 —	.....	.....		74,5	83	78,06
19.	18,55	.....	.....		1,3	.....	.....
20.	141,6 tot.	113,8	65,9		125,4	133	145
21.	118	.....	.....		.....	.....	.....
22.	14	11	.....		14	24	8
23.	0	.....	.....		.....	2	1
24.	1	.....	.....		3	3	1
25.	3	.....	1		2	0	2
26.	4	2	.....		2	5	2
27.	13	5	.....		10	21	21
28.	8	7	.....		16	11	17
29.	«	0	.....		1	0	5

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE PYRÉNÉENNE. — JANVIER 1889.

	HAUTES-PYR. Bagnères-de-Bigorre. — Dr Gandy.	HAUTE-GAR. St-Gaudens. — Société du Comminges.	HAUTE-GAR. Toulouse. — Observatoire	HAUTE-GAR. St-Ferréol. — M. Tiguerin.	ARIÉGE Ferme-École de Royat. — M. Sicre.	AUDE Lampy. — M. Caunes.	AUDE Narbonne. — M. Tourreau
1.	547 mèt.	407 mèt.	194 mèt.	350 mèt.	257m29	640 mèt.	
2.	midi	midi	midi	.....	.....	.....	
3.	716,8	728,8	.....	.....	740,98	.....	
4.	728,1	740,6	760,0	744	751,9	716	
5.	702,4	713,4	731,9	718	726,25	689	
6.	25,7	27,2	28	26	25,05	27	
7.	— 1°7	— 2°8	0°1	— 2°41	0°62	— 3°51	
8.	5°2	5°8	5°2	4°84	6°16	3°09	
9.	1°19	2°5	2°6	3°62	3°39	3°30	
10.	6°98	8°2	5°1	2°43	5°63	0°42	
11.	— 7°8	— 6°6	— 4°2	— 6°	— 5°3	— 7°	
12.	13°5	11°6	11°9	12°	12°8	7°	
13.	14°2	18°2	16°1	6°	18°1	14°	
14.	.....	S. W.	N. W.	N. O.	N.W.-S.E.	N.	
15.	.....	faible	1m8	.....	.....	.....	
16.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
17.	7,5	4	8,1	.....	2,7	.....	
18.	64,9	8,9	87	.....	75,32	.....	
19.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
20.	129,0	86,4	41,7	88	61,75	115	
21.	.....	75,30	.....	82	58	90	
22.	8	9	9	11	9	5	
23.	6	2	3	1	5	5	
24.	1	.....	1	.....	1	.....	
25.	1	.....	1	.....	.....	.....	
26.	11	2	7	4	1	15	
27.	22	27	17	20	13	20	
28.	10	18	21	7	19	28	
29.	1	4	0	8	1	3	

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE PYRÉNÉENNE. — JANVIER 1889.

	PYRÉN.-OR. Perpignan. — Dr Fines.	HÉRAULT École d'agriculture de Montpellier. — M. Dufour.	DORDOGNE La Roche-Chalais. — Frère Césaire.	GARD Nimes. — Dr Perrier.	GARD Alais. — M. l'ingénieur en chef des Mines.	GARD Le Vigan. — M. Chante.	GARD Aigues-Mortes. — M. Gounin.
1.	30 mètres	45 mètres	45 mètres	73 mètres	140 met.	230 met.	2 mètres
2.	midi	.....	midi	.....	.....	.....	.....
3.	761,6	759,89	.....	.....	.....	.....	.....
4.	776,0	773,7	769	.....	.....	.....	.....
5.	745,5	740	752	.....	.....	.....	.....
6.	30,5	27,7	17	.....	.....	.....	24
7.	2°0	0°009	— 36	1°7	0°	— 2°4	1°4
8.	9°6	10°38	63	6°	6°68	9°2	8°2
9.	5°8	4°7	.....	4°7	3°7	.....	5°
10.	7°6	10°34	.....	4°27	6°68	.....	6°8
11.	— 2°0	— 5°2	.....	.....	.....	.....	.....
12.	16°0	14°6	.....	.....	.....	.....	.....
13.	18°0	19°8	.....	.....	.....	.....	.....
14.	N. W.	N. N. E.	S. E.	.....	.....	.....	.....
15.	5m6	2m15	faible	.....	.....	.....	.....
16.	0,30	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17.	5,6	5,03	.....	.....	.....	.....	.....
18.	61,2	80,12	.....	.....	.....	.....	.....
19.	133,9	61,6	.....	.....	.....	.....	.....
20.	197,1	36	.....	.....	.....	.....	.....
21.	61,5	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22.	6	9	10	.....	.....	.....	.....
23.	2	2	.....	1	2	3	1
24.	0	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25.	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26.	2	.....	14	.....	.....	.....	9
27.	5	17	27	12	22	26	8
28.	13	16	13	13	11	.....	5
29.	9	8	2	11	9	.....	1

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE PYRÉNÉENNE

(MIDI DE LA FRANCE ET NORD DE L'ESPAGNE)

MOIS DE FÉVRIER 1889.

1. Altitude du sol.....
2. Heure de l'observation[1].....
3. Pression atmosphérique à 0°.....
4. — — la plus élevée.....
5. — — la plus basse.....
6. — — écart absolu.....
7. ..... } minima.....
8. ..... } maxima.....
9. ..... } moyenne des ..... } temp. extrêmes.....
10. ..... } ..... } écarts diurnes.....
11. Température de l'air à l'ombre. } minima absolus.....
12. ..... } maxima absolus.....
13. ..... } écarts absolus.....
14. Vent..... } direction dominante.....
15. — ..... } vitesse moyenne.....
16. Insolation (durée proportionnelle).....
17. Nébulosité du ciel (0° à 10°).....
18. Humidité relative de l'air.....
19. Évaporation totale à l'ombre.....
20. Pluie..... } Hauteur en millimètres.....
21. — ..... } Durée en heures.....
22. Nombre de jours de pluie[2].....
23. — — de neige.....
24. — — de grêle ou grésil.....
25. — — de tonnerre.....
26. — — de brouillard.....
27. — — de gelée[3].....
28. — — couverts[4].....
29. — — sereins[5].....

1. Les observateurs sont divisés sur l'heure à laquelle on doit recueillir les observations; les uns optent pour midi, les autres pour 9 heures (heure des maxima). Afin de rendre comparables les indications de notre tableau, nous prions nos correspondants de vouloir bien adopter l'heure de midi.

2. Les jours pluvieux sont ceux pendant lesquels il est tombé une quantité de pluie quelconque, ne serait-ce que quelques gouttes.

3. Les jours de gelée sont ceux où le thermomètre descend à 0°, ou au-dessous de 0°.

4. Les jours couverts sont ceux où le ciel a été voilé par les nuages d'une manière ininterrompue.

5. Les jours sereins sont ceux pendant lesquels on n'a aperçu aucun nuage.

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE PYRÉNÉENNE. — FÉVRIER 1889.

	LANDES Saint-Martin de Hinx. — M. Carlier.	LANDES Dax. — M. Lartigau.	GIRONDE Arcachon. — Dr Hameau.	BASSES-PYR. Bayonne. — M. E. Ragon	BASSES-PYR. Biarritz. — M. Sébie.	BASSES-PYR. Salies-de-Béarn. — Saline.	BASSES-PYR. Pau. — Observatoire de Lescar.
1.	40 mètres	11 mètres		21 mètres	6 mètres	60 mètres	160 mèt.
2.	midi	midi		midi	midi	.....	midi
3.	761,81	.....		.....	.....	768	750,09
4.	74,23	776,8		779	777,8	776	762,52
5.	43,20	748		748	750,7	771	734,58
6.	31,03	28,8		31	27,1	.....	27,94
7.	2°66	.....		3°5	3°5	1°	1°89
8.	9°49	9°6		9°8	9°9	10°	10°09
9.	6°08	14°8		9°	6°7	.....	9°7
10.	6°83	.....		.....	6°4	.....	6°2
11.	4°5	.....		— 4°	— 4°	— 6°	— 6°5
12.	15°8	.....		14°6	15°	16°	17°
13.	20°3	.....		.....	19°	.....	23°5
14.	N. W. N.	N. O.		O. & S. O.	O.	O. E.	W. & S.W.
15.	5m11	.....		.....	20m	.....	1,8
16.	31,22 %	.....		.....	.....	.....	.....
17.	7,2	.....		8	8	6	6,6
18.	81	.....		67	77	90	79
19.	21,65	.....		3,3	1,1	.....	.....
20.	288,75	212,0		263	192,2	216	218,2
21.	220	.....		.....	.....	.....	.....
22.	23	20		23	23	25	21
23.	4	4		.....	3	2	5
24.	1	1		.....	1	2	0
25.	6	0		.....	1	.....	0
26.	3	2		1	4	2	2
27.	9	2		4	10	23	7
28.	5	5		14	25	5	10
29.	0	1		5	.....	.....	4

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE PYRÉNÉENNE. — FÉVRIER 1889.

	HAUTES-PYR. Bagnères-de-Bigorre. — Dr Gandy.	HAUTE-GAR. St-Gaudens. — Société du Comminges.	HAUTE-GAR. Toulouse. — Observatoire	HAUTE-GAR. St-Ferréol. — M. Tiguerin.	ARIÈGE Ferme école de Royat. — M. Sicre.	AUDE Lampy. — M. Caunes.	AUDE Narbonne. — M. Tourreau
1.	547 mèt.	407 mèt.	194 mèt.	350 mèt.	257m29	640 mèt.	11m528
2.	midi	midi	midi	.....	.....	.....	midi
3.	715,9	727,2	.....	.....	739,96	.....	759,6
3.	728,0	742,2	760,0	743	753	716	774,4
5.	607,0	712	731,8	712	725	686	745
6.	31,0	30,2	28,2	31	28	30	.....
7.	— 0°5	— 0°1	1°0	— 3°25	0°26	— 3°32	3°2
8.	6°7	7°4	7°5	4°06	9°48	3°33	9°3
9.	3°1	2°7	4°3	3°05	4°87	3°32	.....
10.	7°3	7°5	6°5	0°81	9°92	0°01	.....
11.	— 11°4	— 9°1	— 5°3	— 7°	— 0°2	— 8°	.....
12.	16°5	14°2	12°7	9°	15°2	6°	.....
13.	16°5	23°3	18°0	2°	21°4	14	.....
14.	.....	S. O.	N. W.	N. O.	N. O.	N. O.	N. O.
15.	.....	assez fort 3	2,2	.....	.....	.....	.....
16.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17.	7,3	4	7,5	.....	3,8	.....	4
18.	72	78	76	.....	76,42	.....	55
19.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20.	294,2	108,4	61,9	92	71	135	23,95
21.	.....	97	.....	123	63	95	.....
22.	13	21	14	15	14	9	11
23.	7	4	8	3	7	11	3
24.	2	.....	.....	.....	.....	2	.....
25.	0	1	.....	.....	1	1	.....
26.	0	.....	3	2	1	3	.....
27.		14	11	15	14	16	.....
28.	12	20	15	3	16	25	.....
29.	0	3	0	5	4	3	.....

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE PYRÉNÉENNE. — FÉVRIER 1889.

	PYRÉN.-OR. Perpignan. — Dr Fines.	HÉRAULT École d'agriculture de Montpellier. — M. Duffour.	DORDOGNE La Roche-Chalais. — Frère Césaire.	GARD Nimes. — Dr Perrier.	GARD Alais. — M. l'ingénieur en chef des Mines.	GARD Le Vigan. — M. Chante.	GARD Aigues-Mortes. — M. Gounin.
1.	30 mètres	45 mètres	45 mètres	73 mètres	140 mèt.	230 mèt.	2 mètres
2.	midi	.....	midi	.....	.....	.....	.....
3.	758,66	755,57	.....	.....	.....	.....	.....
4.	770,8	769,1	783	.....	.....	.....	.....
5.	774,2	741	742	.....	.....	.....	.....
6.	26,6	28,1	25	.....	.....	.....	.....
7.	3°0	0°88	— 5°5	1°98	0°87	— 0°5	1°62
8.	11°7	12°45	3°5	8°12	10°14	11°	10°84
9.	7°35	8°9	.....	6°	7°5	12°25	6°75
10.	8°7	11°56	.....	6°14	9°27	11°6	9°2
11.	— 4°3	— 7°2	.....	.....	.....	.....	.....
12.	21°	25°	.....	.....	.....	.....	.....
13.	25°	32°2	.....	.....	.....	.....	.....
14.	N. O.	N.	S. O.	.....	.....	.....	.....
15.	8,3	6,59	fort	.....	.....	.....	.....
16.	0,48	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17.	5	3,25	.....	.....	.....	.....	.....
18.	50,3	60,64	.....	.....	.....	.....	.....
19.	226	159	.....	.....	.....	.....	.....
20.	38,4	26,5	.....	.....	.....	.....	.....
21.	35,3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22.	14	6	13	.....	.....	.....	.....
23.	5	2	6	2	2	2	1
24.	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25.	0	.....	.....	.....	.....	1	.....
26.	0	.....	5	.....	.....	.....	2
27.	7	12	28	9	14	15	6
28.	9	7	2	12	3	3	3
29.	6	6	1	13	3	4	4

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6051.

Digitized by Google

LA RÉGION DES CAUSSES

LES GORGES DU TARN. — MONTPELLIER-LE-VIEUX. — LA RIVIÈRE SOUTERRAINE DE BRAMABIAU. — LA GROTTE DE DARGILAN. — HYDROLOGIE INTÉRIEURE ET FORMATION GÉOLOGIQUE DES CANONS DES CAUSSES.

I. — Les Causses.

La région des Causses était, il y a dix ans, en grande partie *inconnue*; aujourd'hui encore elle reste *méconnue*, bien qu'elle soit située en pleine France! La *Revue des Pyrénées & de la France méridionale* est donc dans son rôle en aidant à réparer une injustice vraiment préjudiciable à des départements compris dans le domaine de ses études, l'Hérault, le Gard, l'Aveyron & surtout la Lozère.

On lit, en effet, dans les meilleures & les plus récentes des géographies, que la Lozère est le dernier des départements de France ou tout au moins l'un des derniers. Assurément, les richesses économiques semblent lui avoir été refusées (car les produits des mines de plomb de Vialas s'écoulent au Rhône & enrichissent plutôt les populations du Gard); l'industrie, le commerce & l'agriculture n'y fleurissent guère; les Hautes-Alpes & les Basses-Alpes sont seules moins peuplées!... Mais ce que les géographies ne disent pas encore, c'est que la Lozère s'élève justement au premier rang par ses merveilles naturelles & par ses curiosités scientifiques.

Au point de vue de la topographie pure, une véritable *découverte géographique* a été faite, en 1883 seulement, dans les Causses, par M. Louis de Malafosse : je veux parler de *Montpellier-le-Vieux*.

Digitized by Google

Montpellier-le-Vieux est une ville de rochers, construite par la nature & ruinée par les érosions, une sorte de Pompéi ou de Karnac gigantesque.

Bien que situé à 12 kilomètres seulement à l'est de Millau (Aveyron), bien que couvrant une surface de 1000 hectares, Montpellier-le-Vieux a échappé jusqu'en 1883 aux touristes & aux géographes & ne figure sur la carte de l'état-major français que depuis février 1889.

On s'en fera une bien faible idée en imaginant la triple combinaison des sites célèbres de la forêt de Fontainebleau, des falaises du pays de Caux & de la Suisse saxonne.

Mais n'anticipons pas sur les explications détaillées & voyons un peu dans quel pays nous allons voyager.

Les Causses sont ces grandes tables calcaires qui forment, entre Mende, Rodez & Montpellier, le talus méridional du plateau central & la déclivité occidentale des Cévennes, & qui s'appuient à l'est sur les granits & les schistes du Mont-Lozère (1702^{m}) & de l'Aigonal (1567^{m}). Ils couvrent une grande partie des départements français de la Lozère, de l'Aveyron, du Gard & de l'Hérault, & leur nom vient du latin *calx* (chaux), par l'intermédiaire du patois *caous*. Jadis ces tables, formées au fond des océans de la période secondaire par des accumulations de grains de sable & de débris organiques épaisses de plus de 500 mètres, ne composaient qu'une seule masse continue; mais le ruissellement & les érosions creusant & approfondissant d'étroites vallées ont tronçonné cette masse en une multitude de petits Causses secondaires & en quatre Causses principaux, élevés de 800 à 1200 mètres, & qui sont du nord au sud : le *Causse de Sauveterre*, le moins stérile de tous, — le *Causse Mejean* (ou du milieu), le plus aride, élevé & isolé (320 kil. q), rattaché à l'Aigoual par un isthme qui, en un certain point, n'a que 10 mètres de largeur, — le *Causse noir*, le plus petit, mais aussi le plus pittoresque, — le *Larzac*, enfin, le plus grand (1000 à 1100 kil. q.). Ces Causses sont de véritables déserts, nus, tristes, monotones, sans eau, sans bois & presque sans habitants. Je renvoie pour ce chapitre aux descriptions si vraies & si imagées d'Onésime & d'Elisée Reclus, & des Annuaires du Club Alpin.

Digitized by Google

Les Causses. — Vallée de la Jonte, vue du Causse Noir.
(Phot. Chabanon.)

Digitized by Google

Mais dans les géographies on ne trouve pas encore estimées à leur vrai mérite les gorges étroites ou *cañons* qui séparent ces grands Causses : celles du Tarn entre le Sauveterre & le Méjean, de la Jonte entre le Méjean & le Causse Noir, de la Dourbie entre le Causse Noir & le Larzac, de la Vis entre le Larzac & les Cévennes.

Comme le fait deviner l'inspection attentive de la carte de l'etat-major français au 80,000e (feuilles de Severac, 208, & d'Alais, 209), ces gorges sont des fissures immenses, profondes de 400 à 600 mètres, larges en bas de 30 à 500 mètres, en haut de 800 mètres à 2 kilomètres au plus & au fond desquelles les rivières coulent entre deux murailles souvent perpendiculaires dans toute leur élévation.

On pourrait croire qu'il fait triste & sombre dans ces couloirs formidables : nullement, la lumière y joue librement & les fait ressembler à des puits ensoleillés; & puis tantôt les parois des deux rives se rapprochent au point de ne laisser passage qu'au cours d'eau, tantôt elles s'espacent au contraire, faisant place à des champs fertiles, à des vignes & à des vergers opulents, de telle sorte que le voyageur se trouve charmé par la gaieté des contrastes entre les divers aspects des gorges, surtout quand il s'est attristé durant plusieurs heures traversant le haut causse morne & uniforme.

Ce qui donne à ces cluses leur beauté particulière, leur originalité, ce sont les remparts dolomitiques qui constituent la plus grande partie de leurs murailles : remparts tout découpés par les météores atmosphériques (gelées, pluies, foudre & grêle), en créneaux, tourelles & donjons, tout bariolés par les sels de fer des nuances les plus éclatantes du rouge, du jaune & de l'orangé; nulle part ailleurs que dans les formations dolomitiques, on ne trouve de telles orgies de couleurs, des rocs aussi ruiniformes & des escarpements plus fantastiques.

La gorge du Tarn est la plus belle des trois : pendant 80 kilomètres, de Florac (Lozère), à Millau (Aveyron), cette rivière coule dans une étroite fente sinueuse profonde de 500 mètres en moyenne, entre deux parois flamboyantes comme un soleil couchant.

Au point de vue de l'impression de grandeur & d'étrangeté

Digitized by Google

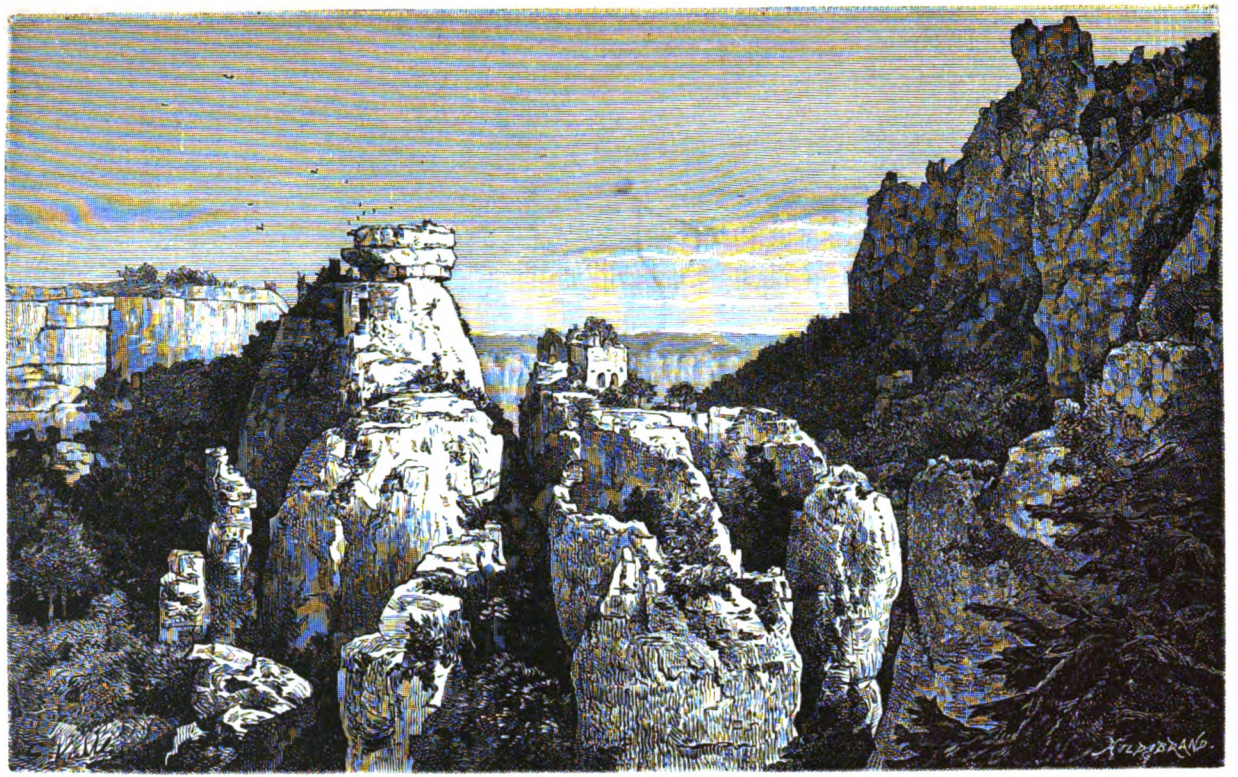

Rochers de Saint-Michel. — Causse Noir, près Peyrelean.
(Phot. Chabanon.)

Digitized by Google

produite sur le voyageur, il n'y a que trois sites au monde plus remarquables que les gorges du Tarn : les *Alpes dolomitiques* du Tirol & de la Vénétie, le versant espagnol du Mont Perdu (*Vallée d'Arrasas*) dans les Pyrénées, & le *Grand cañon du Colorado* aux États-Unis (Arizona). J'écarte bien entendu toute idée de comparaison avec les régions glacées des Grandes Alpes : il n'y a pas plus d'analogie entre le Mont Blanc & les

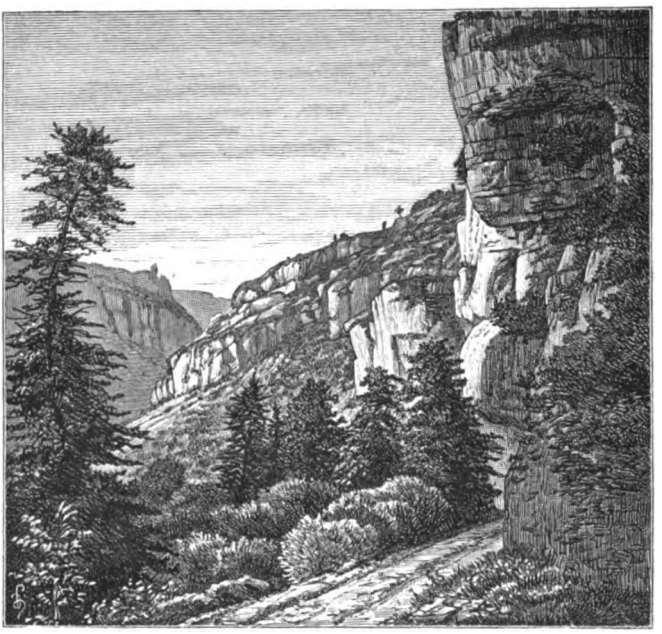

Vallée de la Dourbie.
(Phot. L. de Malafosse.)

gorges du Tarn, entre le glacier d'Aletsch & le Cañon du Colorado qu'entre le Parthénon & Notre-Dame de Paris; ce sont deux ordres de beautés différents, mais également admirables.

Or, c'est quand les arrondissements de Mende & de Florac possèdent une pareille merveille que l'on a relégué la Lozère au dernier rang des départements français, que l'on a voulu en faire un pays maudit du ciel & évité par les hommes civilisés?

Digitized by Google

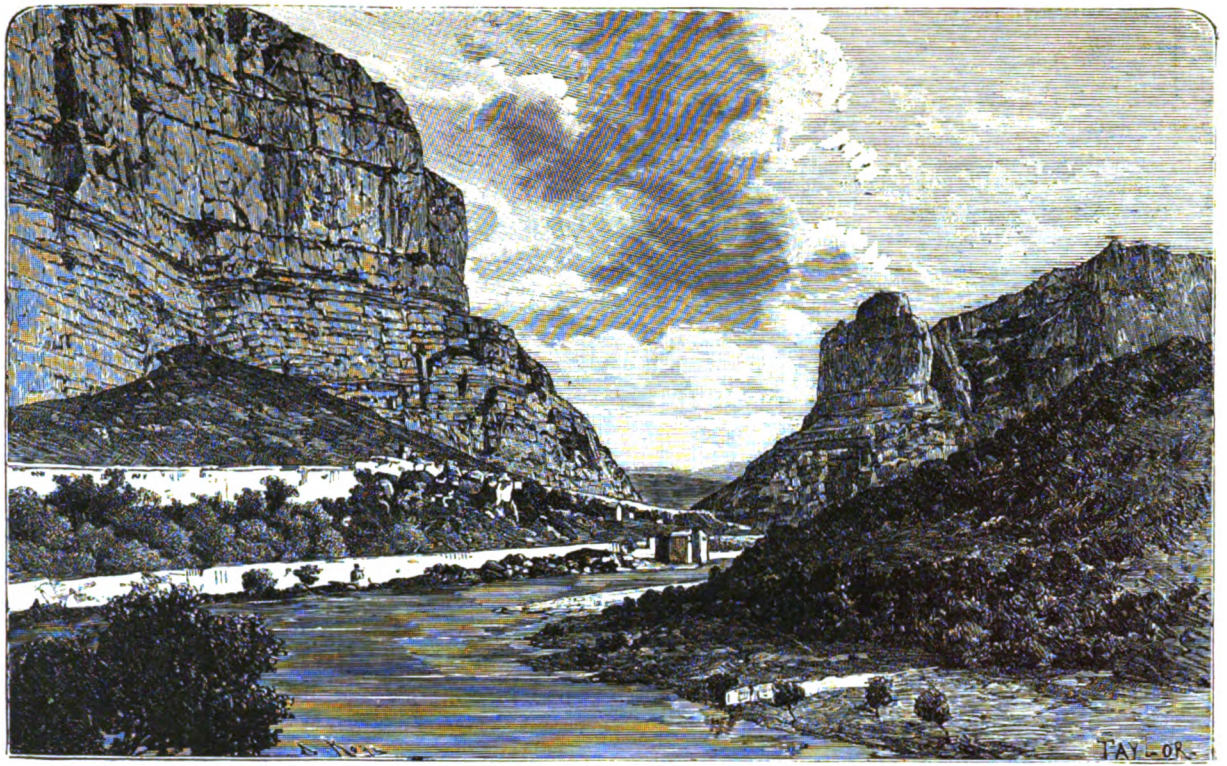

Gorge de l'Hérault (Larzac).
(Phot. Chabanon.)

Digitized by Google

Cette idée fausse avait pris une si forte racine dans l'opinion publique que géographes & touristes ignoraient les uns comme les autres la valeur pittoresque de la Lozère.

C'est cette valeur qu'il fallait porter à la connaissance de tous; c'était presque un acte de patriotisme que de tenter la réhabilitation de la Lozère, en révélant cette source méconnue de prospérité.

Dès 1834, le baron Taylor, Ch. Nodier & A. de Cailleux avaient bien compris cela, lorsque, dans un volume de leur grand ouvrage : *Voyages pittoresques & romantiques dans l'ancienne France,* ils consacraient sept belles planches aux gorges du Tarn; mais leur appel ne fut pas écouté. Quarante ans après, MM. Lagrèze-Fossat & Onésime Reclus, revenant à la charge, n'eurent guère plus de succès. En 1879 seulement, M. Lequeutre, du Club Alpin Français, attiré vers le fossé du Tarn par la seule inspection de la carte, réussit enfin à exciter la curiosité; c'est à lui & au Club Alpin Français que doit être attribué le mérite d'avoir, depuis 1879, par une publicité intelligente & répétée, attiré l'attention publique vers ces beaux pays ignorés.

La disposition générale des terrains de toute la région est la suivante : une première falaise, haute de 20 à 100 mètres (dolomies inférieures celles du lias), en bas de laquelle la rivière est tellement encaissée qu'on ne peut la voir; — un talus de marnes oolithiques (150 à 300 mètres), incliné à 35° & sur la pente duquel sont tracés les chemins ou la route; — une deuxième falaise (100 à 200 mètres) toute droite & rouge, celle des dolomies bajociennes; — & comme quatrième gradin, les calcaires oxfordiens (50 à 100 mètres), dont les minces assises sont disposées en retrait l'une sur l'autre comme les marches d'un escalier.

Quand l'on veut expliquer ou décrire les formes qu'affectent les aspérités de la falaise supérieure, toute déchiquetée par les éléments, il faut continuellement employer des termes empruntés à l'art des fortifications, & le vocabulaire en est bien vite épuisé.

Une des plus singulières particularités de la géographie physique des Causses c'est leur régime hydrographique. Les

Digitized by Google

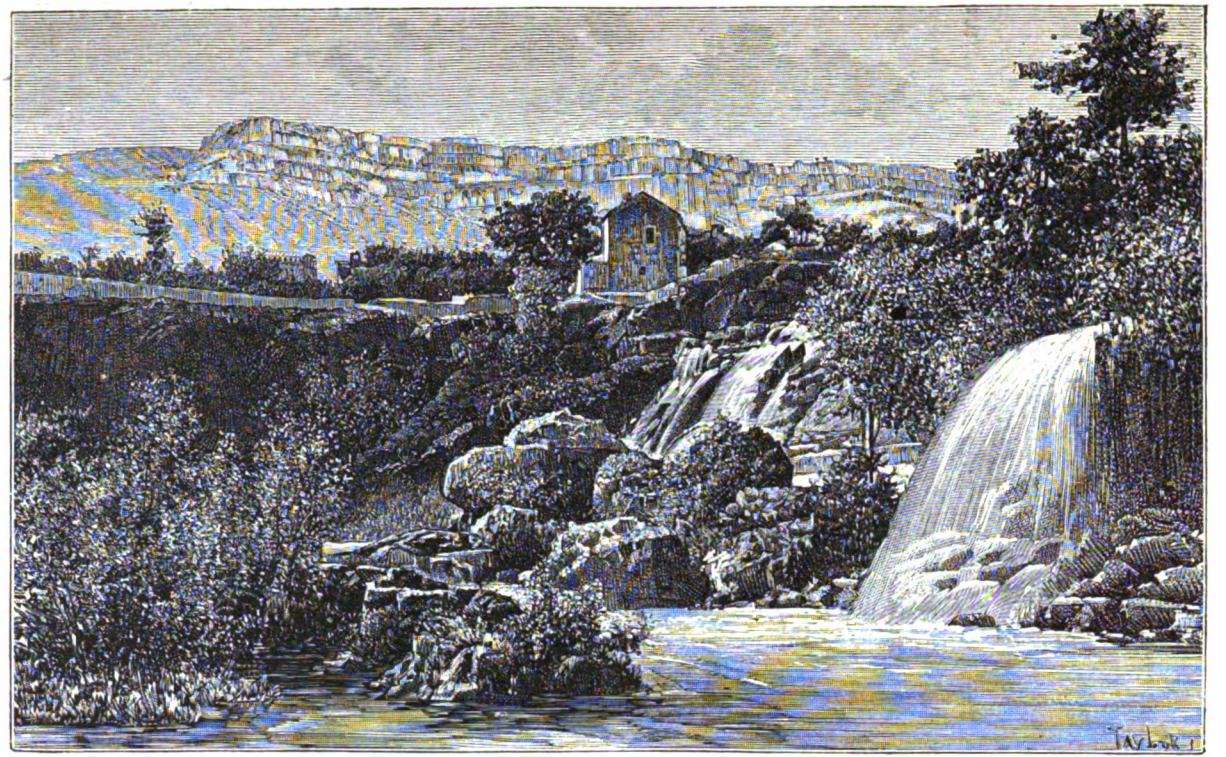

Une source des Causses. — La Vis (Larzac).

(Phot. Chabanon)

Digitized by Google

grandes rivières n'ont pas d'affluents à ciel ouvert; les eaux des pluies sont absorbées à la surface des Causses par les gouffres ou *avens* ouverts dans le calcaire, entre 800 & 1200 mètres d'altitude; elles circulent dans les entrailles des plateaux, parmi les cavités & les couloirs souterrains qui sillonnent la masse interne des Causses & la font ressembler à une éponge; puis, au contact de nappes d'argile, elles ressortent au niveau même des basses vallées du Tarn, de la Jonte & de la Dourbie (entre 400 & 600 mètres) sous la forme de puissantes sources bleues & bouillonnantes; ces sources s'écoulent en bruyants ruisseaux longs de 100 à 500 mètres au plus, mais qui font tourner de nombreux moulins.

On a constaté en quelques endroits la communication directe qui existe entre tel *aven* du haut plateau & telle source de la gorge inférieure, notamment au site extraordinaire de *Bramabiau* près de Meyrueis (voir ci-après).

Après ces préliminaires géographiques, nous arrivons à la descente des gorges du Tarn.

II. — Gorges du Tarn.

Le mode de locomotion ajoute beaucoup aux charmes de ce voyage. Aucune route n'a pu trouver place à côté de la rivière, & c'est en barque que l'on descend pendant 35 kilomètres, c'est-à-dire pendant un jour & demi, tantôt doucement poussé à la gaffe dans les *planiols* ou plaines d'eau profonde & calme où le Tarn prend des airs de grand lac, tantôt rapidement entraîné par le courant sur le lit caillouteux des *ratchs* ou rapides.

Le passage dit le Détroit ou les Etroits, près de la Malène, est, comme son nom l'indique, le plus resserré de tous : les falaises des dolomies inférieures (du lias) y atteignent 100 mètres de hauteur & se rapprochent tellement qu'en 1876, pendant une inondation terrible, l'eau s'éleva entre elles de 20 mètres en quelques heures. Elles sont toutes percées de

Digitized by Google

grottes où se réfugièrent, en 1793, les prêtres & les nobles pourchassés par les révolutionnaires.

Le voyageur perdu dans ce gouffre voit à 500 mètres au-dessus de sa tête les aiguilles rocheuses du rebord des Causses Méjean & de Sauveterre darder dans le ciel bleu, & les vautours planer sur lui comme sur une proie.

A la sortie du détroit l'œil embrasse dans toute son éléva-

Gorges du Tarn. — Entrée du Détroit.
(Phot. L. de Malafosse.)

tion ce passage long de 600 mètres environ ; là, il n'y a presque pas de talus entre les deux niveaux de dolomies, & les murailles se dressent, d'une seule venue, à 5 ou 600 mètres de hauteur.

C'est le site le plus sublime des gorges du Tarn.

J'ai vu la Lozère après avoir passé dix étés dans les Alpes & trois dans les Pyrénées à courir les glaciers & les cimes neigeuses; je devais donc être blasé sur les spectacles de montagnes & cependant les gorges du Tarn m'ont tellement émer-

Digitized by Google

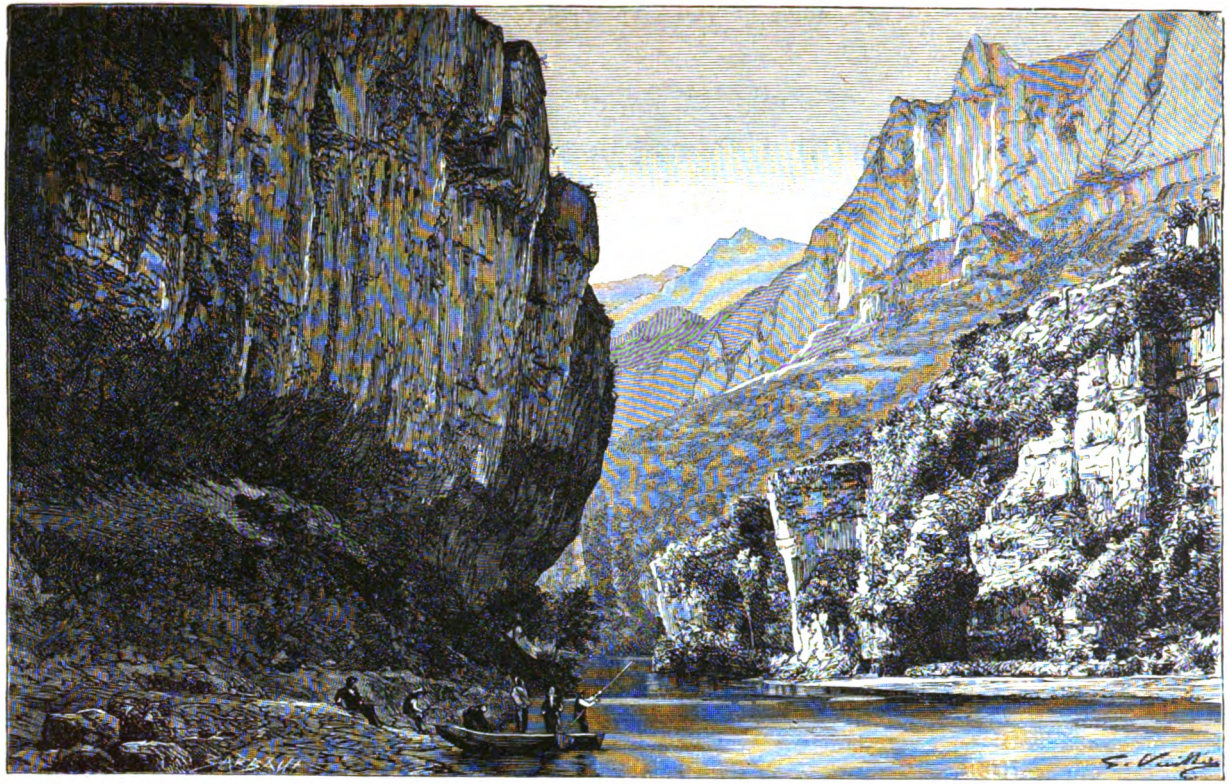

Gorges du Tarn. — Sortie du Détroit.
(Phot. Chabanon)

Digitized by Google

veillé que j'y suis retourné quatre ans de suite & la quatrième fois avec plus de bonheur que la première.

Comme pour reposer les yeux de ces paysages vraiment trop grandioses, les bords de la rivière sont, après le détroit, semés d'une foule de jolis détails, de caprices rocheux des plus pittoresques : ici, c'est un pont naturel rappelant par sa forme le Prebischthor de la Suisse saxonne; là, une grande ogive comme la Manneporte d'Etretat; plus loin, une grotte où l'eau tourbillonne avec fracas, &c.

Nous arrivons ensuite au Cirque des Baumes, colossal amphithéâtre où un coude du Tarn permet à la photographie de fixer les deux rives à la fois; les falaises se recourbent en sens contraire de part & d'autre, formant ainsi un véritable puits cylindrique. Ce qu'il faut remarquer, c'est le développement extraordinaire des dolomies inférieures qui dépassent en ce point 200 mètres de hauteur; quand leurs parois rouges s'illuminent aux rayons du soleil couchant, quand le cirque entier ressemble alors à un brasier flamboyant, quand des nuages échevelés & empourprés chevauchent au-dessus du gouffre comme des panaches de fumée tordus par le vent, la fantasmagorie de ce site est presque effrayante.

Et cependant tout cela n'est pas triste ni monotone, grâce à la fraîche & puissante végétation vivifiée par les eaux du Tarn & les flots des sources abondantes.

Au débouché du Cirque des Baumes, la rivière se perd sous un éboulement, disparaît sous un chaos de pierres (le Pas-de-Soucy) forçant le voyageur à mettre pied à terre pendant 1500 mètres pour reprendre une autre barque de l'autre côté de ce barrage naturel.

Durant le trajet, les bateliers ne manquent pas de raconter une jolie légende d'après laquelle le diable, poursuivi par sainte Enimie, aurait failli être écrasé sous cet éboulement de roches mises en mouvement à la prière de la sainte; mais une fente existait dans le lit du Tarn par où l'esprit malin put regagner les enfers, non sans laisser l'empreinte de sa griffe sur un des blocs qui l'avaient tout meurtri!

Fidèle à cette loi de contrastes qui lui donne une si charmante variété, la gorge s'élargit après le Pas-de-Soucy au

Digitized by Google

Gorges du Tarn. — Chaos du Pas-de-Soucy.
(Phot. Chabanon.)

Digitized by Google

hameau des Vignes; puis, pendant dix kilomètres encore, elle présente la même alternative de resserrements & d'expansions[1]. Mais j'ai hâte de gagner Peyreleau, au confluent de la Jonte, pour traverser le Causse Noir & arriver enfin à *Montpellier-le-Vieux*, la nouveauté géographique de toute cette région.

III. — MONTPELLIER-LE-VIEUX.

Comme je l'ai dit en commençant, Montpellier-le-Vieux est une ville naturelle de rochers avec ses rues, ses places, ses monuments, ses arcs de triomphe, ses fortifications, le tout en apparence artificiel.

A douze kilomètres à l'est de Millau, cette ville rocheuse, suspendue comme les jardins de Babylone, se trouve, au bord du Causse Noir, soutenue par de rouges falaises de dolomie à 400 mètres au-dessus de la vallée de la Dourbie au sud, du ravin du Valat-Nègre à l'ouest, & du Riou-Sec à l'est, entre le village de la Roque-Sainte-Marguerite (400 mètres) sur la Dourbie & le hameau de Maubert (810 mètres) sur le Causse Noir. (V. carte au 80,000me, feuille 208, Severac, portion sud-sud-est.)

Dans l'espace ainsi limité, la carte de l'état-major portait, jusqu'au mois de février de 1889, une sorte d'ovale blanc, figurant par suite une portion plane du plateau. Or, cet ovale blanc, d'environ 1600 sur 800 mètres, est justement la partie la plus accidentée des Cévennes. Au lieu d'une plaine, on trouve là en réalité cinq dépressions profondes (cirques), disposées autour d'une partie centrale proéminente (la citadelle), qui les domine de 100 à 124 mètres. Ces cirques se nomment *La Millière*, le plus grand (la ville); les *Rouquettes*, le plus petit, mais le plus beau (l'amphithéâtre); les *Amats* (la place

1. Pour plus de détails sur les gorges du Tarn, le lecteur consultera avec intérêt & profit la magistrale monographie publiée en 1883 dans le *Bulletin de la Société de géographie de Toulouse* (92 pages), par M. Louis de Malafosse, le savant *inventeur* de Montpellier-le-Vieux.

Digitized by Google

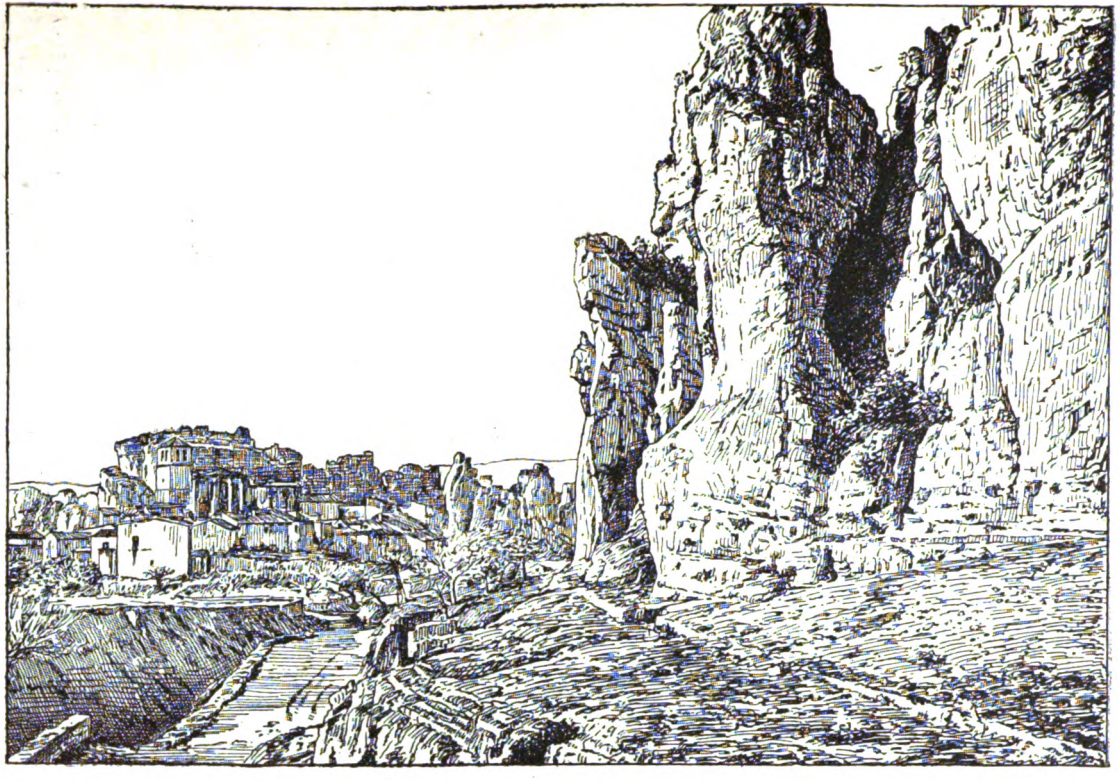

Mourèze.
(Phot. Chabanon.)

Digitized by Google

d'armes); la *Citerne* (chemin de ronde), & le *Lac* (la nécropole). Ces cinq enceintes sont comprises dans une circonvallation rocheuse qui constitue un véritable rempart naturel.

Les massifs rocheux y sont distribués en longues lignes parallèles, entre lesquelles des vides ont constitué les rues de

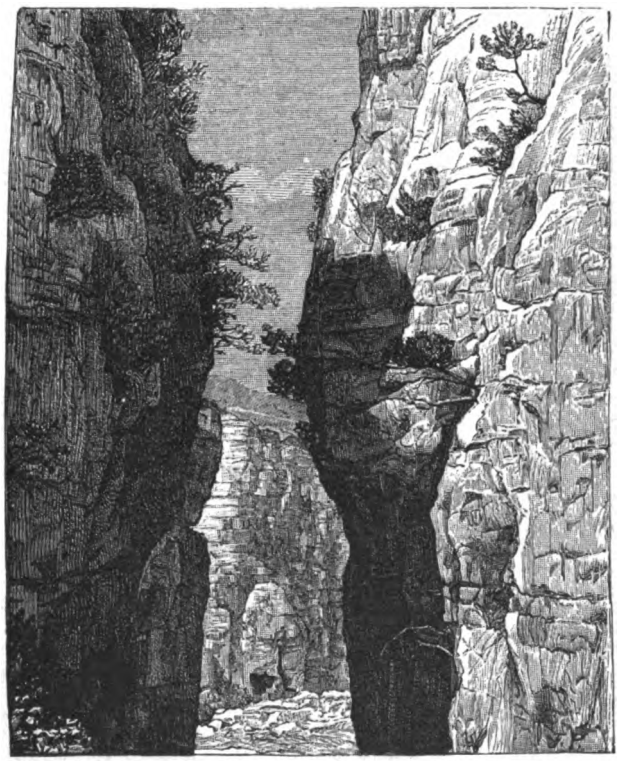

Bois de Païolive. — Ravin de la Gleïzasse.
(Phot. Viollet.)

la ville; c'est à un gigantesque phénomène d'érosion qu'est due la construction de Montpellier-le-Vieux. Les dolomies (bajociennes, croit-on) se trouvaient être en cet endroit du Causse Noir d'une cohésion fort inégale, sableuse en partie : le ruissellement a enlevé les veines friables de la roche, ce qui a creusé les rives, tandis qu'il laissait debout les masses compactes élevant ainsi les curieux monuments dont quelques-uns vont se projeter sur le tableau.

Digitized by Google

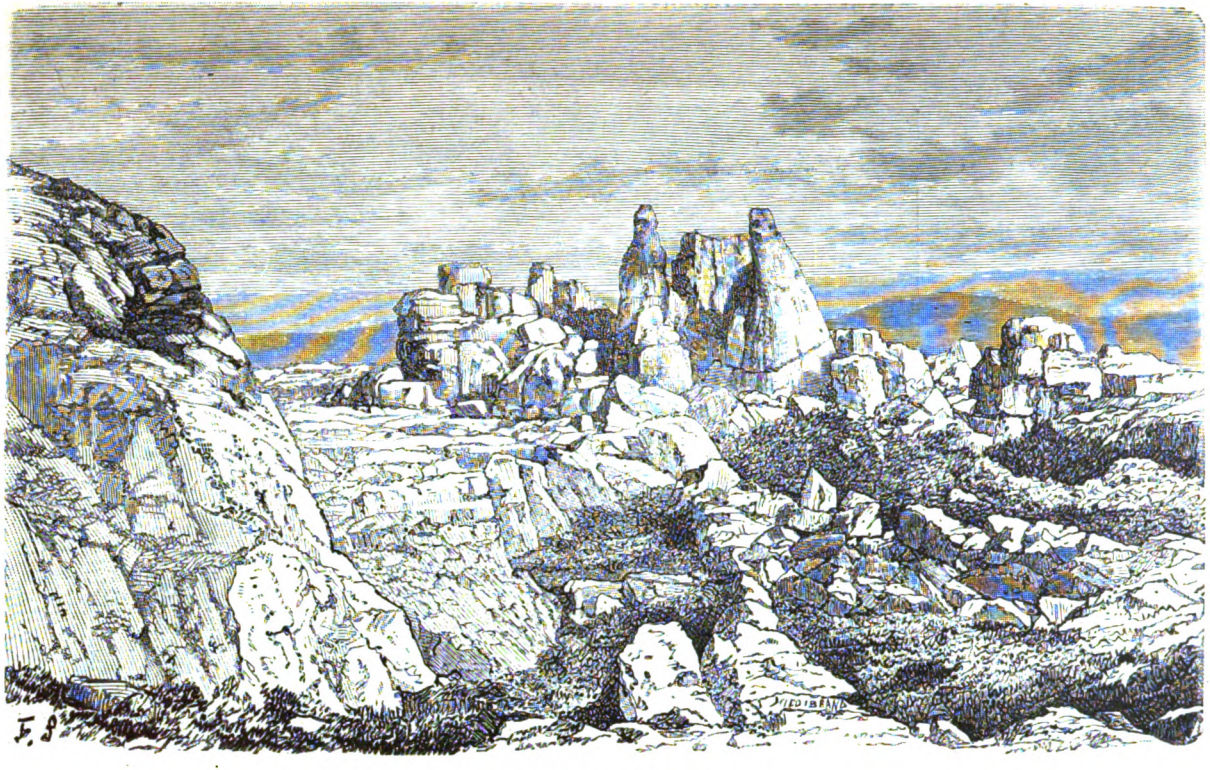

Bois de Païolive.
(Phot. Viollet.)

Digitized by Google

Combien de siècles ce travail d'érosion a-t-il duré? Depuis combien de siècles est-il terminé? Bien hardi celui qui tenterait de répondre, considérant qu'il n'y a plus une goutte d'eau dans tout cet aride terrain de dolomie. On ignore même à quelle époque géologique on doit placer cet affouillement formidable.

La France possède deux autres villes de ce genre édifiées par la même force dans des terrains analogues : *Mourèze* dans l'Hérault (près de Lodève) & le bois de *Païolive* dans l'Ardèche (près de Vallon); ni l'une ni l'autre toutefois n'ont des proportions aussi colossales & des caprices aussi variés.

La surface des cinq cirques de Montpellier-le-Vieux est de 120 hectares. En y comprenant les monuments & cascades de pierre qui s'écroulent dans les ravins & dans les précipices de la Dourbie, en dehors de la circonvallation intérieure, la ville couvre 600 hectares; enfin, le chiffre de 1000 hectares est dépassé si l'on tient compte des trois groupes de rochers importants possédant des donjons hauts de 60 mètres & qui font à Montpellier-le-Vieux, au delà du Valat-Nègre de Maubert & du Riou-Sec, une ceinture de forts détachés ou de faubourgs suburbains (Roquesaltes, le Ronc & Caussou).

Soupçonnée dès 1880, entrevue en 1881 & 1882 par plusieurs grands propriétaires de la région, cette merveille ne fut révélée qu'en 1883 par trois d'entre eux, MM. de Barbeyrac, de Riencourt & Louis de Malafosse. En 1884, j'en faisais, en trois jours, une première exploration détaillée, tandis que MM. Chabanon, notaire à Ganges, Trutat, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse, & Julien de Millau y prenaient de curieuses photographies. En 1885, enfin, j'en ai levé le plan topographique au 10,000^{me}, & plusieurs centaines de touristes sont venus admirer la découverte ainsi faite en pleine France & qui est appelée à une si grande célébrité.

Deux causes ont contribué à laisser Montpellier-le-Vieux ignoré jusqu'en 1883 : d'abord, sa position sur le rebord du plateau, derrière une falaise dont on ne pouvait supposer l'intérieur évidé à ce point quand on la contemplait du bas de la vallée; puis la superstition locale : les habitants du pays avaient peur de ces ruines; c'était pour eux une ville démolie

Digitized by Google

Montpellier-le-Vieux. — La Citadelle.
(Phot. Chabanon.)

Digitized by Google

par le diable, un repaire de lutins & de gnomes; ils ne voulaient pas pénétrer dans la cité maudite & se gardaient bien d'en parler aux voyageurs qui passaient à quelques centaines de mètres de ses murailles sans deviner son existence.

De loin, néanmoins, les pâtres avaient jeté un coup d'œil furtif sur ces labyrinthes. Frappés par ses rues alignées comme au cordeau, ils avaient comparé cette disposition artificielle en apparence à ce qu'ils avaient vu dans le chef-lieu du département de l'Hérault, la plus grande ville de la région, pour eux la cité par excellence : de là est venu par analogie le nom de *Montpellier-le-Vieux*.

Je renvoie, pour tous les renseignements pratiques, aux plus récentes publications du Club Alpin Français, mais je tiens à nommer quelques-unes des curiosités innombrables de la métropole dolomitique :

La *Citadelle* d'abord commandée par ses trois donjons : le Corridor (823 mètres), la Ciutad (830 mètres), point culminant de l'ensemble, & le Douminal (829 mètres).

Le *Cirque des Rouquettes*, dont l'arène a 706 mètres d'altitude, est dominée de 124 mètres par la Ciutad : des gradins en corniche font le tour de l'amphithéâtre, sur lesquels il suffirait de placer des estrades pour donner le spectacle d'un combat de taureaux; plusieurs rues convergent vers le centre, immenses vomitoriums capables de livrer passage à des milliers de spectateurs; la paroi sud s'est écroulée dans la Dourbie, dans un précipice de 320 mètres, comme si elle avait cédé sous la pression des eaux pendant une naumachie de géants pratiquant une brèche pareille à celle de l'amphithéâtre de Thysdrus à El-Djem en Tunisie.

Dans les rues, entre les murailles sans fenêtres comme les maisons d'une ville arabe, on ne sait si l'on veille ou si l'on rêve, & n'étaient les ronces peu encombrantes d'ailleurs, on pourrait se croire errant à travers les voies d'une Pompéia monstrueuse.

Les rochers en forme de champignons dont la base évidée & amincie témoigne de la fureur des eaux qui ont délayé toutes les parties friables de la roche surprennent par leur silhouette hardie : il en est un que les classiques ont appelé

Digitized by Google

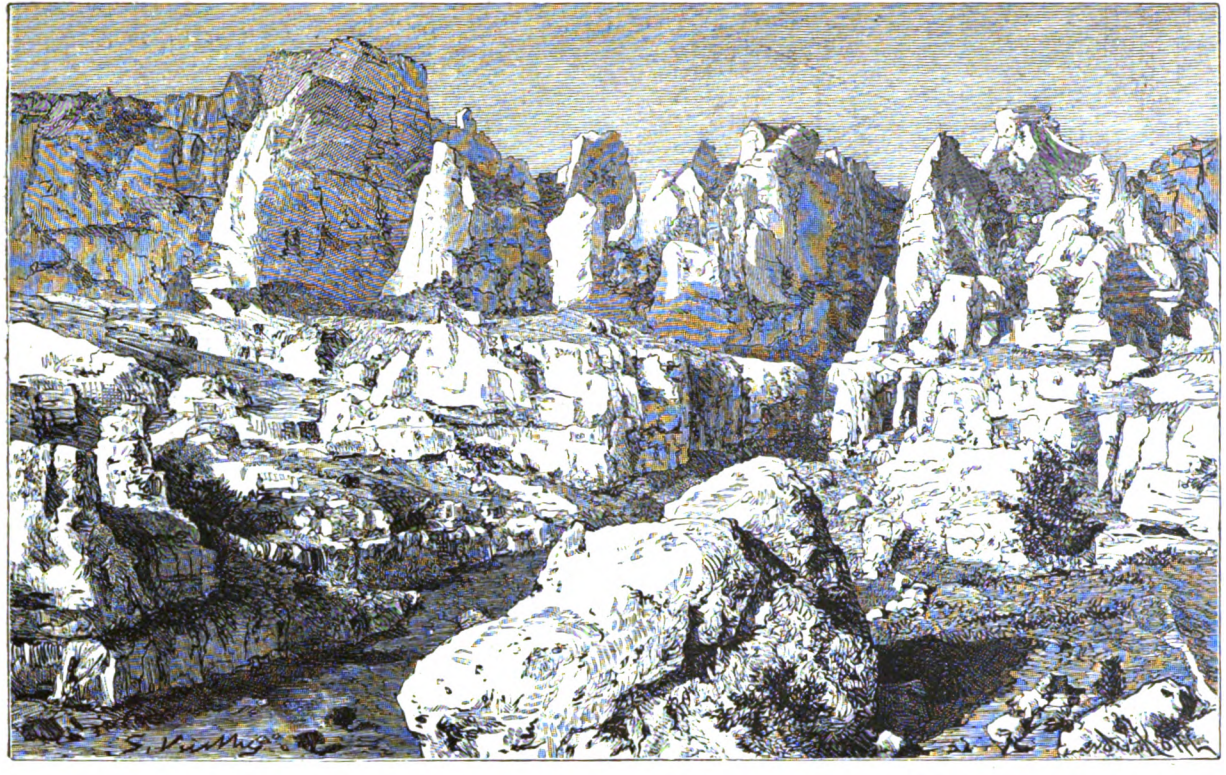

Montpellier-le-Vieux. — Cirque des Rouquettes.
(Phot. Chabanon.)

Digitized by Google

l'*Autel* & les romantiques la *Baignoire du Diable;* — puis l'*Amphore;* — la *Tête de Chien;* — l'*Échiquier* avec le fou, la tour, le cavalier, &c.

Les obélisques abondent, aussi minces & droits comme ceux d'Egypte, & certaine avenue dite précisément des Obélisques fait songer aux ruines de Louqsor; l'un deux, la *Quille,* n'a pas moins de 30 mètres de hauteur.

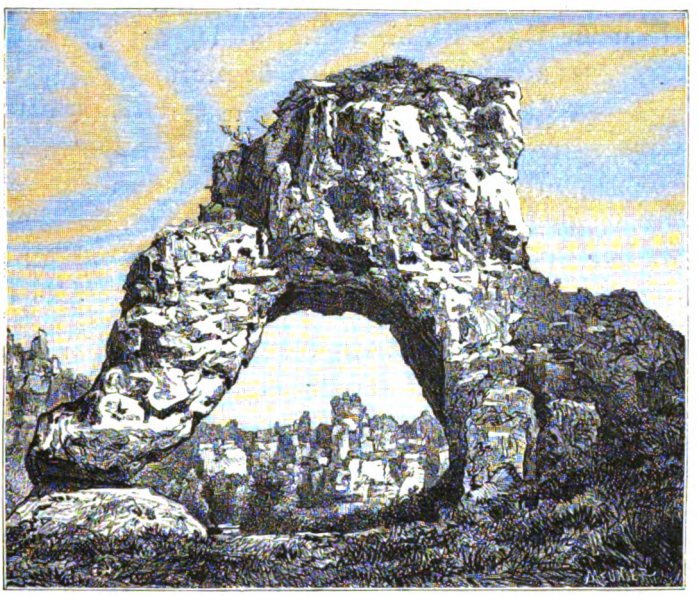

Montpellier-le-Vieux. — Porte de Mycènes.
(Phot. Chabanon.)

Comme dans la gorge du Tarn, une végétation luxuriante égaye ces paysages; mais l'élévation des murailles réduit les plus grands arbres aux proportions de simples buissons.

La plus bizarre fantaisie de Montpellier-le-Vieux est certainement la *Porte de Mycènes,* qui ressemble vaguement à celle des Lions à Mycènes. Elle mesure 12 mètres de haut, dont six pour l'ouverture seule à travers laquelle on aperçoit au loin une des tours de défense dressées sur le rempart qui entoure les cinq cirques.

Digitized by Google

Assurément, les piliers de grès de la Suisse saxonne & les ogives géantes d'Etretat ne sont pas moins étranges : mais les flots de l'Elbe & de la Manche en battent encore le pied & en expliquent la formation; l'érosion continue son œuvre. A Montpellier-le-Vieux, au contraire, plus une goutte d'eau; on dirait que les eaux, après avoir édifié, sculpté, ciselé cette ville enchantée, ont voulu rentrer sous terre de peur d'abimer un si beau travail!

Enfin, si les caprices de la nature ont çà & là atteint isolément le même degré de bizarrerie, nulle part ils ne se sont manifestés avec autant de puissance, de profusion & de variété.

La pauvre région des Causses n'a que ses beautés pittoresques pour toute fortune! Que les voyageurs s'y rendent en foule; outre qu'ils y trouveront leur satisfaction personnelle, ils feront vraiment acte de charité en apportant un peu d'aisance dans ces pays grandioses qui en ont tant besoin & qui sont restés jusqu'à présent si injustement délaissés.

Et nous passons maintenant à des considérations un peu plus détaillées sur les circonstances de la découverte d'une très-curieuse rivière souterraine & sur la formation géologique des cañons de Causses.

IV. — La Rivière souterraine de Bramabiau. (Découverte et première traversée.)

En pleine France, au cœur des Cévennes, dans le département du Gard, à 8 kilomètres sud-est de Meyrueis (Lozère), sur la route de Mende au Vigan, le plateau de Camprieu (1100 à 1130 mètres d'altitude) représente le fond d'un ancien lac dont le ruisseau du Bonheur, issu des flancs de l'Aigoual, traverse aujourd'hui le bassin desséché; à l'ouest, les calcaires bruns de l'infra lias formaient autrefois une barrière, par-dessus laquelle les eaux du lac se déversaient en cataracte, dans la vallée voisine où s'exploitent les gisements plombifères de Saint-Sauveur-des-Pourcils. Aujourd'hui, lac & cascade ont

Digitized by Google

disparu. Un point faible s'est rencontré dans cette berge (sous la cote 1128 de la carte; les eaux ont donc troué leur digue & foré à 1095 mètres d'altitude un tunnel rectangulaire étonnamment régulier mesurant 8 à 12 mètres de hauteur, 15 à 20 mètres de largeur & 75 à 80 de longueur; aux basses eaux on peut le parcourir en entier. C'est la partie supérieure de l'ensemble dit Bramabiau. A l'extrémité de cette monumentale galerie la voûte s'est effondrée & une sorte de large puits

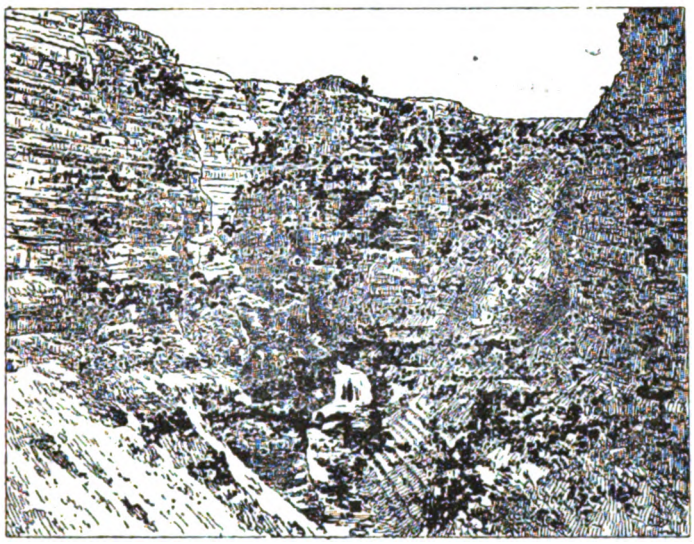

Bramabiau. — La Sortie.

d'aérage tronconique, un entonnoir, en un mot, permet de remonter sur la digue; le plan cadastral dénomme ce puits le Balset. Mais le Bonheur ne retrouve pas encore son cours normal; presque sous l'entonnoir & aux pieds du spectateur s'ouvre à angle droit avec le tunnel une caverne qui se prolonge à 60 mètres vers le sud; un trou profond est béant dans cette caverne : c'est la bouche d'une fissure qui avale le Bonheur tout entier. Cette solution de continuité est fort bien indiquée sur la carte de l'état-major, feuille de Sévérac.

Digitized by Google

A 440 mètres de distance à vol d'oiseau & au fond d'une colossale alcôve excavée dans la muraille gauche de la vallée de Saint-Sauveur-des-Pourcils, la rivière perdue reparaît abaissée de 90 mètres (soit par 1005 mètres d'altitude) sous la forme d'une épaisse cascade & avec l'appellation de Bramabiau (ou Brama-biaou, beuglement du Taureau). Le mugissement du torrent, répercuté de paroi en paroi avec un fracas terrible aux hautes eaux, justifie bien ce nom.

La chute d'eau à l'extrémité de l'alcôve a dix mètres de hauteur; elle sort d'une haute fissure pratiquée dans la muraille du Causse. Un peu au delà & sous la voûte de la fissure qui se perd dans l'obscurité, une seconde cascade haute de six mètres reste invisible du dehors & infranchissable; là est la véritable source de Brama-biaou; là le torrent s'échappe, en grondant, des entrailles du plateau.

Bret, d'extérieure qu'elle était, la cataracte est devenue simplement intérieure. — Ainsi Bramabiau comprend trois parties : un tunnel, un cours souterrain inconnu jusqu'en 1888, la source & l'alcôve de Bramabiau proprement dit.

Mes deux premières visites (1884 & 1885) ne m'avaient pas laissé croire à la possibilité d'une traversée souterraine. L'aspect des lieux concordait trop bien avec les propos des indigènes. Plusieurs personnes, disait-on, avaient déjà tenté la chose sans succès; arrêtées l'une par l'obscurité, l'autre par la violence du courant d'air, celle-ci par le fracas des eaux, celle-là par la verticalité des rochers (toutes en somme par le défaut de matériel ou de vouloir), de nombreux corps flottants jetés dans l'aven ne s'étaient jamais remontrés aux cascades de la sortie, d'infortunés volatiles aquatiques livrés au gouffre n'avaient reparu qu'après de longs jours & sous la forme de quelques plumes éparses, un suicide même, ajoutait-on, s'était perpétré dans la perte du Bonheur & Bramabiau n'avait oncques rendu le cadavre! Bret, à Camprieu comme à Meyrueis on tenait pour indéchiffrable l'énigme du torrent souterrain. Elle devait pourtant se laisser deviner, car l'exagération de tous ces récits m'avait justement donné l'envie d'en contrôler la vraisemblance.

Digitized by Google

L'attaque fut décidée par le bas ; c'est une règle de prudence élémentaire que les rivières souterraines doivent autant que possible se remonter & non se descendre; on risque d'être arrêté par les cascades, mais on évite de se trouver irrésistiblement entraîné dans leurs volutes.

Le mercredi 27 juin 1888, à midi, au pied de la deuxième cascade de Bramabiau, toute ma troupe était sous les armes : elle comprenait trois de mes cousins, MM. *Marcel* & *Gabriel Gaupillat,* ingénieurs, & *Ph. Cheilley,* spécialement chargé des dessins, plus cinq hommes éprouvés : *Foulquier* (Emile) de Peyreleau; *Causse* (Hippolyte) dit *Poulard*, chef cantonnier à Meyrueis; *Armand* (Louis), forgeron au Rozier; *Blanc* (Claude) de la Chaise-Dieu, contremaître mineur, & *Parguel,* maître d'hôtel à Meyrueis.

Une échelle démontable, longue de 6 mètres, est dressée, au delà d'un bassin d'eau où il faut entrer jusqu'aux genoux, contre la paroi verticale d'où jaillit la deuxième cascade : Blanc, Foulquier & Armand montent seuls à la découverte & s'engagent dans la fissure. Vont-ils pouvoir passer? Le bruit de l'eau étouffe leurs voix dès qu'ils ont disparu & nous ne savons rien d'eux pendant vingt longues minutes. Soudain, ils reparaissent tout joyeux en haut de l'échelle en criant : « Ça va très loin ! » Ils ont vu une nappe d'eau où il faudra lancer le canot démontable en toile acheté exprès en Amérique (Osgood Boat, voyez *la Nature* n° 813, 29 décembre 1889). — Tout le monde alors franchit le bassin, escalade l'échelle, & nous nous trouvons dans une galerie large de 3 à 6 mètres qui court droit au sud sur 100 mètres de longueur; d'étroites corniches permettent de la suivre sans trop de peine à quelques mètres au-dessus du torrent jusqu'à une salle de 15 à 20 mètres de diamètre où nous montons & lançons le canot & qui reçoit immédiatement le nom de *Salle du Hâvre*. La voûte rocheuse élève son ogive à 50 mètres au-dessus de nos têtes; il n'y a pas de stalactites, mais le double effet de la lumière électrique dans la salle & du jour à l'entrée de la galerie est féerique; ici, le cours d'eau tourne au sud-est & occupe la fente dans toute sa largeur, qui n'est plus que de 1 à 5 mètres. Marcel & moi, éclaireurs à notre tour, embarquons seuls au-dessus d'une

Digitized by Google

troisième cascade haute de 2 mètres située à l'entrée de la salle du Hâvre & qui nécessite mille précautions pour parer à une dangereuse dérive. — En amont, on entend encore d'autres chutes qui bruissent tout près, cachées par un coude brusque de la galerie. Remontant le courant pendant environ 20 mètres, nous constatons que la voûte conserve une grande élévation. Mais n'allons-nous pas être arrêtés par une

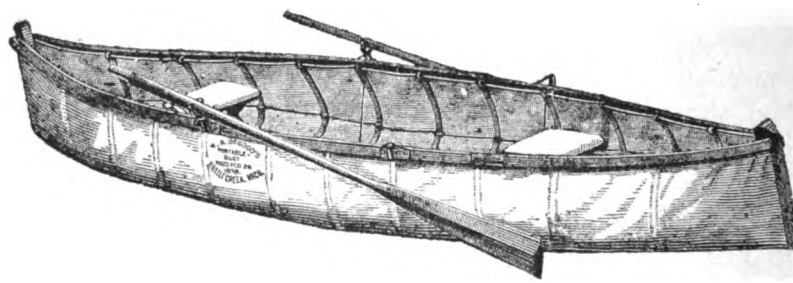

Bateau pliant d'Osgood, monté.

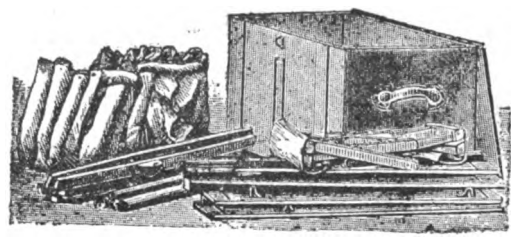

Bateau pliant d'Osgood, démonté.

cataracte ou par le rétrécissement de la fente ? Non ; le chemin se dilate, nous tournons au sud & sommes arrivés 10 mètres plus loin à une quatrième cascade : ici force est de débarquer dans l'eau même en plein tourbillon & de soulever péniblement la barque par-dessus l'obstacle haut de 1 mètre 50. Nous parvenons ainsi à une expansion de la fente, petite salle qu'occupe un bassin profond de 4 mètres. Un couloir presque vertical dirigé vers le sud-ouest vient y aboutir. Foulquier, qui avec une adresse incroyable nous a rejoints

Digitized by Google

par des corniches impraticables pour d'autres que lui, nous hisse hors du bateau & nous grimpons tous trois d'environ 15 mètres dans l'espèce de cheminée que nous venons d'apercevoir: c'est un puits, un véritable aven dont la bouche est sans doute obstruée, car aucune ouverture correspondante ne se rencontre sur le plateau de Camprieu; l'électricité même ne peut nous montrer la voûte; l'inclinaison approche de 80°, la roche est toute humide & effritée, nos pieds glissent & détachent de petites avalanches de cailloux; il faut renoncer à cette périlleuse escalade & continuer l'exploration de la rivière. Au bateau! Foulquier nous attend au bas de l'aven pour nous maintenir en communication avec le reste de la troupe demeuré dans la salle du Hâvre, car le bruit des eaux couvre à brève distance le son des sifflets & des cornes.

Tournant encore à angle droit de l'aven, la galerie large de 1 mètre à peine s'infléchit vers l'ouest sud-ouest; après 30 mètres de navigation une cinquième cascade de 1 mètre nécessite un nouveau portage, le courant redevient libre sur 20 mètres de longueur, puis une sixième cascade haute de 6 mètres nous barre définitivement la route; elle est trop abondante, il y a trop d'eau au pied (2 mètres de profondeur) & de trop petites saillies sur les parois pour que l'échelle de bois puisse être utilisée. Nous accrochant aux aspérités de la galerie, bras & jambes écartés de part & d'autre du torrent écumeux, nous nous élevons à la force des poignets au niveau du sommet de la cascade : deux gros blocs arrêtés en travers forment double pont au-dessus d'elle & empêcheraient de transporter le bateau au delà; mais la fissure se prolonge toujours aussi haute (10 à 20 mètres) & large (1 à 3 mètres), le courant paraît plus calme & nous ne percevons plus en amont aucun tonnerre de cascade. — Nous commençons à croire qu'on pourrait ressortir par le Bonheur, car 200 mètres, détours compris, viennent d'être parcourus depuis la sortie de Bramabiau, & il n'y a à vol d'oiseau sur la carte que 440 mètres de distance entre la perte & la réapparition du cours d'eau; mais nous n'avons monté encore que 30 mètres environ & nous sommes à 60 mètres en dessous du grand tunnel. Voilà trois heures que nous luttons contre le courant; puisque

Digitized by Google

la barque ne peut pousser plus loin, il faut retourner. Demain nous entrerons par le haut & nous sortirons par Bramabiau, fallût-il se mettre à la nage; au besoin l'eau nous aidera à descendre, car nous sommes sûrs maintenant de ne pas rencontrer une unique & dangereuse cascade, il est dès à présent certain que la rivière n'opère sa chute que par gradins de hauteur modérée.

A grand regret, nous arrêtons cette navigation souterraine dont la difficulté n'était pas le moindre charme : au double mystère de l'inconnu & de la caverne s'ajoutaient les pittoresques entraves du remous & de l'obscurité. — Pour éviter de crever ou de briser notre léger canot contre les pointes de rocs ou les murailles de pierres, il nous fallait tous les deux travailler assidûment de nos mains; l'espace manquait & le flot était trop rapide pour permettre l'usage des avirons. Avec le bâton ferré en guise de gaffe dans les faibles profondeurs ou simplement avec nos doigts écorchés le long des parois, nous faisions laborieusement & lentement remonter notre nacelle, tandis que le violent souffle d'air entraîné à la surface de l'eau éteignait parfois nos grosses bougies fixées à la proue & à la poupe. Que de précautions alors pour réveiller les précieuses lueurs dont les brusques disparitions nous plongeaient soudain dans le milieu insolite des ténèbres épaisses mais bruyantes. Que d'efforts aussi pour transporter la frèle barque de l'autre côté des cascatelles, par-dessus des blocs de rochers, dans l'étroite & immense fente où le moindre faux mouvement pouvait amener sa rupture ou tout au moins un bain complet pour les deux touristes. Joignez à cela l'impossibilité matérielle de communiquer, même par le son, à cause du mugissement des eaux, avec les compagnons séparés de nous par un torrent furieux ou par des bassins profonds de plusieurs mètres. Puis, pour découvrir notre voie, pour sonder la galerie & pour sauter les obstacles ignorés, un jet rapide de magnésium troublant pendant quelques secondes de sa lumière presque solaire le secret jusque-là inviolé de ces abîmes mystérieux! Etrange spectacle en vérité & payant avec usure les peines qu'il coûte.

Ainsi nous ne remontions pas un plateau, mais au moins la journée n'était pas perdue. Nous avions reconnu l'allure de la

Digitized by Google

rivière souterraine qui s'annonçait comme parcourant en replis plus ou moins sinueux une galerie unique, de hauteur & de largeur à peu près constantes. Y avait-il plus loin un grand réservoir ou lac? Le facies du terrain & la rapidité du courant faisaient présumer que non.

Le 28 juin, à huit heures du matin, diminués de Parguel mais renforcés de MM. Mély, instituteur, & Michel (Emile), forgeron, tous deux de Camprieu, nous traversons le grand tunnel supérieur long de 75 à 80 mètres qui est si facilement accessible. Nous observâmes là pour la première fois qu'à peu près au milieu du tunnel, sur la rive droite, une grande partie du Bonheur s'engloutit dans une fissure basse, absolument impraticable, large de 2 mètres & haute de quelques centimètres. — Dans la grotte en retour d'équerre, dirigée vers le sud, longue de 60 mètres, large de 15 & haute de 10 à 15, il y a non pas une, mais quatre fentes parallèles qui constituent l'aven véritable. Dans la première seule l'eau disparaissait ce jour-là; c'est donc la deuxième perte du Bonheur. Les trois autres (3e, 4e & 5e pertes) servent d'écoulements temporaires lors des crues exceptionnelles, comme le prouvent les amas de graviers & de feuilles mortes qu'elles contiennent; nous avons pu les parcourir toutes trois. Une portion de la première (2e perte) s'est trouvée impénétrable, l'eau occupant toute sa section. Ces quatres fentes, dont l'inclinaison est très grande & qui ne sauraient être descendues sans cordes ni échelles, couvergent vers une salle triangulaire de 30 mètres de côté, haute de 40 à 50 mètres & baptisée tout naturellement *salle du Carrefour*. Sur les côtés de cette salle s'ouvrent deux galeries en cul-de-sac. Sous les éboulis qui forment le sol on entend & on voit couler le Bonheur occupé à changer son nom en celui de Bramabiau; son cours continue caché dans un boyau parallèle à un couloir coudé & très en pente qui aboutit à un petit lac de 10 mètres de diamètre. — En cet endroit, la natation serait le seul moyen de pousser plus loin si une capricieuse galerie en forme d'Y (la grande Fourche) ayant 160 mètres de développement total, recevant trois sources émanées du rocher même & en partie occupée par un courant d'eau, ne permettait d'éviter la traversée du

Digitized by Google

petit lac. Toujours descendant de plus en plus, on accède ainsi à l'extrémité occidentale de ce lac dans une salle elliptique ayant 15 & 20 mètres de diamètre & plus haute encore que celle du Carrefour. C'est la salle du Dôme où la rivière cesse de couler sous les éboulis & court, je ne dirai pas à l'air libre, mais à flot libre. Sur les corniches problématiques que lui seul était capable de parcourir, Foulquier, sa bougie entre les dents, s'y engagea jusqu'à ce que l'eau le contraignît au retour; pendant ce temps, nous découvrions un deuxième système de galeries en Y (la petite Fourche) qui nous offrait, comme pour le lac, un nouveau contour à pied sec. Pour éviter des redites, je ne veux plus parler de la magie du magnésium sous ces voûtes élancées comme des nefs gothiques, je demanderai seulement au lecteur de se figurer, s'il le peut, dans cette nuit profonde des grottes, assourdie par le fracas des eaux, l'éparpillement de la caravane en quête des moindres fissures, le vacillement des pâles bougies, les appels lointains & les signaux de cornes ou de sifflets, les cordes tendues & les échelles dressées sur les parois abruptes, les silhouettes grandies par l'ombre & profilées sur l'onde bouillonnante, le tout sous des coupoles de 50 mètres de hauteur, ou au bout d'avenues longues de 100 mètres!

Il fallut pourtant se décider à mettre pied à l'eau, car nous avions rejoint latéralement le bras de rivière issu de la salle du Dôme, que Foulquier avait vainement tenté de suivre. Le bateau, même démonté, n'avait pu descendre jusque-là; il n'y avait plus de complaisantes galeries en Y, & nous nous retrouvions au bord de la rivière profonde de 30 centimètres à 4 mètres dans une galerie large de 1 à 2 mètres, haute de 10 à 20 mètres, toute pareille & faisant suite (la boussole nous l'affirmait) à celle que nous avions remontée la veille. — Ainsi les deux extrémités étaient explorées; il n'y avait plus qu'à les souder, mais le plus difficile restait à faire. Blanc, Foulquier, Armand & moi nous nous risquâmes seuls dans le torrent. Les autres, redoutant les bains involontaires, rebroussèrent chemin vers le tunnel; Poulard, occupé en arrière à renouveler la provision de bougies, ne put se joindre à l'escouade de tête. Il était dix heures & demie : depuis deux

Digitized by Google

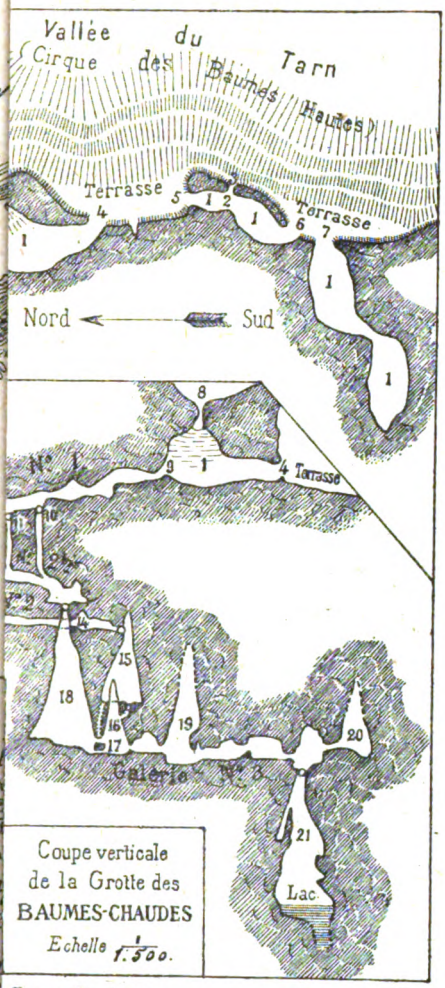

Coupe verticale
de la Grotte des
BAUMES-CHAUDES
Echelle 1/500.

Fils, 2, Rue Louvois

Digitized by Google

heures & demie nous étions enfouis dans les arcanes du Bonheur; le même temps allait nous être nécessaire pour déboucher à Bramabiau.

Les 25 ou 30 premiers mètres ne présentèrent pas d'autre difficulté que de nous contraindre à marcher dans l'eau jusqu'aux genoux; mais un grondement rapproché annonçait une cascade qui apparut bientôt sur notre droite & haute de 4 à 5 mètres au débouché d'une galerie latérale remplie par un autre torrent (déversoir probable de la première perte du Bonheur reconnue au milieu du tunnel supérieur). Au confluent, la rivière devenait plus large & plus profonde; franchir la cascade était la seule ressource pour continuer notre expédition, & la position que nous dûmes y prendre pour effectuer cette manœuvre délicate lui valut, séance tenante, le nom caractéristique de « Cascade du bain de siège; » appellation prosaïque, mais sincère!

A partir de ce moment, la marche en avant ne fut plus qu'une série de tours de force de gymnastique. Selon la largeur de la galerie, qui variait de 1 à 3 mètres, selon la praticabilité des corniches & des saillies rocheuses, enfin selon la profondeur du courant, nous avancions, bras & jambes en croix en travers & à plusieurs mètres au-dessus du torrent, ou nous nous accrochions des doigts & des pieds à l'une des parois, l'estomac collé au mur, ou bien enfin nous nous laissions choir dans l'eau parfois jusqu'à la poitrine & de 2 mètres de hauteur. L'extinction fréquente des bougies provoquée par nos brusques évolutions ou par le courant d'air assez violent, le ruissellement de nos vêtements trempés, la difficulté de nous entendre parmi le vacarme des flots grandissaient encore les obstacles matériels semés sous nos pas. Une grande poche latérale de la rive droite, longue d'environ 40 mètres, nous permit heureusement une halte bien gagnée & la « salle du Repos » fut bien vite & fort à propos baptisée. Un peu en aval & toujours à main droite, un trou dans la muraille vomissait une source puissante. Au delà, une expansion de la galerie remplie par un petit lac ou bassin parut devoir nous arrêter ou nous forcer de nous mettre à la nage. Avant de recourir à cette dernière extrémité, je me hissai, avec Blanc, sur une étroite

Digitized by Google

corniche de la paroi droite à 4 mètres au-dessus de la rivière; en face, une cavité noire dénonçait la bouche d'un petit couloir qui tournait le bassin; mais la galerie n'avait pas ici moins de 2 mètres de large, la cavité s'ouvrait plus haut que notre corniche &, faute de recul, nous ne pouvions tenter un saut qui nous eût précipités dans une eau très profonde & projetés la tête contre le roc. Alors, levant les bras en l'air, Blanc se laisse tomber en avant & en travers du sombre torrent, ses mains s'abattent en face sur le rebord du trou; mais, comme malgré sa grande taille, il est trop court encore & n'a pas prise suffisante pour faire le rétablissement voulu, je l'empoigne par les jambes, tout vacillant moi-même sur ma corniche large de 15 centimètres & je le pousse à bras tendus au-dessus du gouffre qui semble nous guetter. D'un adroit & vigoureux coup de poignet, il prend assiette enfin à l'orifice du couloir latéral, s'allonge en position solide, se retourne vers moi les mains tendues, m'enlève comme une plume par-dessus ce « Pas du Diable » & me dépose à ses côtés. Comment nous ne sommes pas tombés dans la rivière pendant cette manœuvre plus longue à décrire qu'à exécuter, je n'ai jamais pu le comprendre! Foulquier & Armand, avec raison, avaient trouvé plus simple de se confier au courant lui-même pour traverser le petit lac. — Néanmoins, notre énergie commençait à se relâcher; en une heure & demie nous n'avions pas parcouru 200 mètres &, pour le cas où la sortie serait décidément impossible, il fallait conserver des forces en vue d'un pénible retour. Pourtant, une autre cascade tonne à peu de distance; peut-être est-ce la sixième qui nous a arrêtés la veille. Sûrement c'est elle, si nos appréciations des distances sont exactes, car j'oubliais d'ajouter que depuis notre entrée sous le tunnel je n'ai cessé de consulter la boussole, de compter les pas & de manier le crayon qui trace le plan de ces curieuses catacombes.

Encore un effort, nous devons toucher au but; mais que la corniche est mauvaise & que l'eau devient rapide & profonde! Soudain je ne puis retenir un cri de joie : le magnésium vient de nous montrer à 10 mètres de distance deux blocs en travers de la galerie &, au-dessous, l'effondrement

Digitized by Google

total de la rivière : c'est la cascade du Pont, la sixième; je ne saurais m'y méprendre, nous allons sortir à Bramabiau..... Dans aucune escalade alpestre, je dirai même dans aucune circonstance, je n'ai plus vivement & plus heureusement ressenti le plaisir de la difficulté vaincue. Mes trois compagnons n'étaient pas moins émus que moi, car la traversée de Bramabiau leur tenait aussi au cœur, après les défis des gens du pays. Foulquier ici fait volte-face & remonte au tunnel pour recueillir un colis laissé dans la salle du Repos & pour prévenir le reste de la caravane que nous débouchons dans la basse vallée. Puis Blanc, Armand & moi continuons à nous suspendre presque avec les ongles aux saillies émoussées du calcaire, & à une heure nous revoyons le jour & la première chute de Bramabiau. Je me demande aujourd'hui comment nous avons pu, sans corde, sans bateau, sans échelle, parcourir les 200 derniers mètres qui nous séparaient de l'alcôve, franchir des nappes d'eau de plusieurs mètres de diamètre & de profondeur, & descendre la paroi à pic de la deuxième cascade !

Sous terre, comme dans les ascensions difficiles, que de choses la surexcitation, la griserie du succès rend possibles que le sang-froid ferait traiter d'impraticables !

Ruisselants d'eau & tout enfiévrés, nous gravissons le chemin forestier au pas gymnastique, & en cinq minutes nous atteignons le Balset, au-dessus de la deuxième perte du Bonheur. A cet instant précis nos compagnons sortent de terre : on devine leur joyeuse stupéfaction en nous voyant surgir comme des revenants au sommet de l'entonnoir en même temps qu'eux dans le fond ! & la rencontre était sincèrement risible entre les trois quasi noyés tombant du ciel dans un trou du sol & les six mineurs couverts de bougie & de vase, chargés de cordes & d'échelles, qui se hissaient péniblement à la file hors d'une trappe de mélodrame. Tandis que Mély & moi nous nous occupons, pour la clôture de l'opération, de mesurer exactement la grotte & le tunnel, le gros de la caravane porte la nouvelle à Camprieu, où nous rentrons triomphants une demi-heure après. Nous y trouvons l'accueil le plus enthousiaste de MM. de Camprieu & l'abbé Gruvel

Digitized by Google

(maire & curé du village) & de nos collègues C. A. F., G. Fabre, président de la section du Gard, & l'abbé Chanteret, tous deux de passage sur le Causse. En revanche, nous étions devenus un manifeste sujet d'étonnement & d'incrédulité pour les habitants de Camprieu. Si Michel (Émile) ne nous eût vu reparaître au Balset au moment où lui-même revoyait le jour; s'il n'eût attesté nous avoir laissés au milieu des grottes continuant la descente de la rivière; s'il n'eût certifié, enfin, qu'entrés par la perte, nous étions ressortis par la source, personne dans le pays n'aurait cru à la traversée de Bramabiau. A en juger par les pantomimes dénégatives des bons indigènes, j'ai tout lieu de penser que beaucoup nous considérèrent comme ne jouissant pas de la plénitude de notre raison. Aussi, afin que les traversées futures démontrassent bien le parfait équilibre de nos facultés mentales à la date du 28 juin 1888 & confirmassent la saine exactitude de notre découverte, crûmes-nous nécessaire de dresser séance tenante, en double exemplaire, un procès-verbal descriptif & détaillé qui fut légalisé par M. de Camprieu & déposé dans les archives de la mairie.

A cet exposé anecdotique des péripéties de notre exploration, il convient d'ajouter quelques paragraphes pour achever ce qui concerne le courant caché du plateau de Camprieu.

Et d'abord, une comparaison s'impose naturellement qui résumera, à l'intention spéciale des touristes, l'impression produite par cette traversée, & qui donnera la meilleure idée de l'aspect général de cette rivière souterraine.

En effet, rien ne ressemble plus aux galeries intérieures de Bramabiau que les classiques coupures de torrents alpestres appelées Gorges en Suisse & en Savoie, & Klamme en Autriche. Que l'on suppose voûtées à leur sommet les fissures où bondissent le Fier (près Annecy), la Diosaz (près Chamonix), le Trient, la Durnant (près Martigny), la Tamina (près Pfœffers), l'Ache (Liechtenstein-Klamme, près Gastein), &c., & l'on aura le fidèle portrait des canaux où s'enfouit le Bonheur.

Les données numériques suivantes prouvent la justesse de ce parallèle :

Digitized by Google

NOMS des TORRENTS	LONGUEUR de RIVIÈRE	ÉCARTEMENT des PAROIS	HAUTEUR ou différence DE NIVEAU	NOMBRE de CASCADES
Fier (gorges du).....	250 mètres	4 à 10 mètres	90 mètres	?
Diosaz (d°).....	1,000 —	?	100 —	8
Trient (d°).....	750 —	?	130 —	?
Durnant (d°).....	800 —	?	?	14
Tamina (d°).....	500 —	8 à 14 mètres	60 à 80 mètres	?
Liechtenstein-Klamme..	980 —	3 à 4 —	100 —	?
Bramabiau.....	700 —	1 à 6 —	90 —	7

Lorsque, dans un nombre incalculable de siècles, les arcades ogivales qui supportent le plateau de Camprieu se seront affaissées sous l'effort lent mais continu des érosions, Bramabiau deviendra une simple Klamme & ses flots s'écouleront comme ceux des torrents précités. Pour le moment, c'est un véritable Trient couvert, pourvu aussi de cascades & de dômes, mais voûté comme une cathédrale gothique, bizarre caprice de la nature tel qu'on n'en connaît point d'autre semblable. Pour comble d'étrangeté, Bramabiau possède son tunnel supérieur, digne vestibule des autres curiosités, ses sources intérieures, affluents cachés d'origine inconnue, & enfin ses 1,000 mètres de galeries à sec, la plupart perpendiculaires à l'axe de la rivière & portant à 1,700 mètres le développement total des ramifications souterraines. — Ainsi, le cavernement du plateau de Camprieu a près de deux kilomètres d'extension.

En l'état actuel, la visite complète de ces grottes de part en part, telle que je l'ai effectuée, doit être considérée comme pratiquement impossible. Une simple échelle de cinq ou six mètres suffit, il est vrai, pour descendre facilement à la salle du Carrefour & gagner ensuite sans peine les abords de la cascade du bain de siège par les fourches; mais de là il faudrait établir, pour rendre accessible la sortie par l'alcôve de Bramabiau, une passerelle en fer de 400 mètres de longueur ainsi qu'aux Klamme des Alpes. Rien ne serait alors plus extraordinaire ni plus aisé que cette promenade d'outre en

Digitized by Google

outre, nul aménagement ne serait plus propre à contenter la curiosité des visiteurs. — Il importe de faire remarquer que l'enfouissement du Bonheur s'est produit à une époque relativement récente.

En effet, sur la portion du plateau de Camprieu, large d'environ 400 mètres, qui s'étend de l'entrée du tunnel supérieur (sud-est) à la vallée de Saint-Sauveur (nord-ouest), on distingue encore très nettement les rives de deux anciens lits du Bonheur. Le plus oriental de ces deux lits se précipitait jadis dans la vallée par une cascade de 80 mètres de hauteur; le deuxième lit, situé environ 150 mètres plus à l'ouest & dont les berges abruptes hautes de 10 à 25 mètres sont parfaitement conservées, paraît s'être subdivisé lui-même en deux cascades de 80 à 90 mètres de chute, l'une au nord tombant dans la vallée, l'autre à l'ouest s'engouffrant dans l'alcôve. Celle-ci présentait en outre la singulière particularité de traverser, en deçà de sa chute & comme le courant actuel, un tunnel naturel de 40 mètres de longueur qui porte sur le plan cadastral le nom caractéristique de « la Beaume ». Ce tunnel, semblable à son voisin, à la longueur près, est presque obstrué du côté de l'alcôve par un éboulement; on peut le franchir aisément néanmoins pour jouir du saisissant coup de théâtre présenté immédiatement au bout de la Beaume & au bord d'un précipice de 300 pieds, par l'alcôve & la source de Bramabiau. Il est certain que le Bonheur, trouant une première fois sa digue de calcaire, passait sous ce portail grandiose avant de s'écrouler dans le gouffre. Le ruisseau en est donc à son quatrième déversoir & la conservation parfaite des trois autres démontre que, géologiquement, l'enfouissement ne remonte pas à un âge très reculé, manière de voir confirmée par l'étroitesse des galeries souterraines que l'érosion n'a pas encore eu le temps d'élargir en cavernes spacieuses. Aujourd'hui, le chemin forestier qui mène de Camprieu au fond de l'alcôve coupe ou côtoie les deux premières cascades (déversoirs du fond de la vallée) & des champs de blé occupent le large creux du deuxième lit jusqu'à l'entrée de la Beaume. Quel est l'âge relatif des trois anciennes chutes d'eau? On ne peut répondre à cette question d'une manière certaine; il est cependant pro-

Digitized by Google

bable qu'en raison du travail de perforation qu'il a dû exécuter le déversoir de la Beaume était le plus jeune.

De tout l'ensemble, on peut à bon droit conclure que nulle part les eaux courantes n'ont exécuté un travail plus singulier que cette substitution d'une rivière souterraine à trois puissantes cataractes aériennes.

V. — Sources Basses. — Grottes de Dargilan et des Baumes-Chaudes.

La traversée de Bramabiau nous renseignait sur l'hydrologie du plateau de Camprieu, c'est-à-dire d'un petit Causse haut de 120 mètres. Mis en goût par le succès, nous aspirâmes à franchir toute l'épaisseur, un grand Causse de 500 mètres; en un mot, à entrer par une source basse & à ressortir par un aven. Mais là l'échec fut complet. A cause des pluies abondantes de 1888 toutes les fontaines étaient gonflées outre mesure : ni à Saint-Chély du Tarn, ni à Castelbouc (près de Sainte-Eminie, gorges du Tarn), ni aux Douzes (Voyez *La Nature*, n° 766, 4 février 1888) nous ne pûmes pénétrer sous le Causse Méjean par les galeries généralement à sec en été & cette fois exceptionnellement remplies d'eau d'où débouchent ces fontaines. La dynamite même fut impuissante contre l'abondance du flot intérieur. A Saint-Chély seulement nous poussâmes à 80 mètres de distance de l'orifice, & découvrimes un joli lac souterrain de 30 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur & 6 de profondeur; à l'extrémité, le courant sortait d'une fissure impénétrable de quelques centimètres de diamètre. (Voyez *Ann. C. A. F.* pour 1888).

Pour les sources donc la partie était perdue & remise à l'année suivante.

Mais, échouant par en bas, nous fûmes demander aux grottes creusées au sommet des Causses, entre 300 & 500 mètres au-dessus des rivières, ce que les fontaines ne voulaient pas nous dire.

La pénétration entière d'un causse nous y fut également

Digitized by Google

refusée, car, au fond de toutes les cavernes explorées, nous rencontrâmes toujours, vers 200 mètres en dessous de la surface du plateau, une couche d'argile qui retenait des nappes ou courants d'eau & s'opposait à tout passage.

Nous nous consolâmes aisément par l'exploration de la Grotte de Dargilan ouverte en haut du Causse Noir à 900 mètres d'altitude, à 350 mètres au-dessus de la Jonte & à 6 kilomètres ouest de Meyrueis.

En 1880, cette grotte fut découverte par l'effet du hasard; toutefois, on ne connaissait qu'une partie de la première salle, la plus grande (190 mètres de longueur, 60 de largeur, 70 de hauteur) mais non la plus belle. Deux visites successives, en 1884 & 1885, m'y avaient fait soupçonner d'autres splendeurs cachées; de tous côtés, en effet, s'ouvraient des bouches de puits ou de galeries impraticables sans échelles.

Donc, en juin 1888, nous entreprîmes l'exploration méthodique de Dargilan, qui nous révéla l'une des plus grandioses cavernes connues.

Le développement total de ses ramifications atteint 2800 mètres; elle ne possède pas moins de vingt salles de 20 à 190 mètres de longueur & de 10 à 70 mètres de hauteur, une rivière de 120 mètres de cours & trois petits lacs; sa plus grande branche (1600 mètres d'étendue) descend à 150 mètres au-dessous de l'entrée. La stalagmite du Clocher, peut-être la plus jolie qui existe, a 20 mètres de hauteur; Adelsberg, Ganges & Han-sur-Lesse, n'ont rien de pareil. Le plus grand pilier de carbonate de chaux du monde, la *reine des colonnes,* dans la *grotte d'Arta* (îles Baléares, Majorque), est plus élevé de 5 mètres, mais de formes bien moins harmonieuses & surtout moins finement ciselé à jour. Parmi les salles citons au moins celle de l'*Église* (avec ses orgues, sa chaire & son autel) des *Pieuvres,* de la *Mosquée,* de la *Tortue* (prolongement de la grande salle), de la *grande Cascade,* du *Cimetière* du *Tombeau,* &c., toutes merveilleusement belles dans leur éclatante fraîcheur.

Malheureusement, comme à Bramabiau, ces splendeurs sont à peu près impraticables sans échelles de cordes; le parcours en est difficile & dangereux : par suite de la rupture d'une

Digitized by Google

stalagmite, l'un de nous faillit se tuer dans une terrible chute de 6 mètres. Mais les travaux d'aménagement nécessaires ne manqueront pas d'être exécutés d'ici peu d'années & les Cévennes posséderont alors une attraction de plus, susceptible de faire concurrence aux plus belles grottes de l'Europe, comme l'atteste le tableau comparatif ci-joint.

Si l'on veut un parallèle, je dirai volontiers que Dargilan est en beauté inférieure à Adelsberg & supérieure à Ganges, Rochefort & Han-sur-Lesse par exemple; ces quatre éléments de comparaison suffisent amplement pour formuler une juste appréciation. J'ajoute en hâte que toutes ces grottes diffèrent entièrement, qu'aucune ne fait tort à l'autre & que chacune mérite une visite particulière pour une attraction spéciale manquant à ses rivales[1]. *Adelsberg* offre la largeur de ses corridors, la profusion & la richesse de ses concrétions calcaires, un lac & un cours d'eau souterrains, l'étendue de ses salles & voûtes, en un mot, la réunion de tout ce qu'on va admirer dans les cavernes; mais elle est à peu près uniforme de niveau, privée de ces puits verticaux & de ces descentes vides qui ajoutent le charme de la difficulté vaincue & augmentent le plaisir en le faisant acheter. *Han-sur-Lesse* possède son dôme grandiose & sa sortie enchantée en barque avec un effet de lumière peut-être unique au monde; en revanche, l'ornementation des parois est pauvre, & les cristallisations sont voilées par la suie des torches ou lampes, puis les coups de canon que l'on y tire en enfument perpétuellement l'atmosphère & suppriment toute transparence & tout éclat. La descente mélodramatique de *Rochefort* pourrait s'appeler l'escalier de l'enfer; la salle du Sabbat y montre sa coupe très hardie & de jolies draperies, mais aucune coupole n'atteint là des dimensions colossales. A *Ganges*, la façon dont on arrive à la salle de la

1. Les grottes d'Amérique & surtout du Kentucky, de la Virginie & de l'Indiana (Etats-Unis) sont de beaucoup plus étendues, mais leurs accidents paraissent être bien moins variés & moins pittoresques. — Les principales sont : Grotte du Mammouth, 240 ou 350 kilomètres (en 203 branches ou avenues) de longueur; plus grande salle 240 mètres de longueur, 90 mètres de largeur, 37 mètres 50 de hauteur; grottes de Wyandott, 37 kilomètres 6; de Nikajack, 19 kilomètres, & de Howes 11 kilomètres 2. (Voir Fruwirth, Petermanns, Mittheilungen, juillet 1888.)

Digitized by Google

	NOM de la GROTTE	SITUATION	LONGUEUR	SALLE PRINCIPALE — NOM	SALLE PRINCIPALE — longueur	SALLE PRINCIPALE — largeur	SALLE PRINCIPALE — hauteur	profondr de la Grotte	DÉCOUVERTE	DURÉE de la VISITE	*OBSERVATIONS*
AUTRICHE	*Adelsberg.*	Carniole.	5500m 4172 aménagés	Calvaire	203m	195m	39m ou 54m ?		1816 ou 1818	usuelle 4 à 5 h.	Petit tramway de 2276m éclairage à la lumière électrique, la plus belle grotte connue.
	Planina.	près d'Adelsberg.	5 300m								Occupée presque tout entière par le cours souterrain de l'Unz ou Poik.
	Lueg.	près d'Adelsberg.	1 900m (?)								d'après Schmidl.
	Kreuzberg.	Carniole.	1 760m								
	Trébiciano.	5 kilom. de Trieste.		Lac de la Recca	200m	80m	75m	321m	1841	V. (*la Nature*, nº 776)	Série de puits verticaux étroits aboutissant à un lac sans issue, expansion de la Recca à niveau variable.
	Padriciano.	7 — —	500m		120m	35m	50m	270m			Longue poche en pente.
	Sanct Canzian.	entre Adelsberg et Trieste.		Müller Dom	120m	70m	80m		1840-1850 et 1883		C'est la 1re portion du cours souterrain de la Recca reconnu jusqu'à la 18e cascade fin 1888.
HONGRIE	*Aggtelek.*	entre Pesth et Kazchau.	5800m ou 7800m						1825 (?)	totale 1 j. à 16 h. usuelle 4 à 5 h.	Presque aussi belle que celle d'Adelsberg.
	Béla.	à l'Est des monts Tatra.	3200m ou 3080m	des Chanteurs.	40m			120m	1881		
FRANCE	*Miremont* (*trou de Granville*).	Dordogne (entre Périgueux et Sarlat).	4229m						1765	totale 8 h. usuelle 2 h.	Grande branche, 1 067m.
	Dargilan.	Lozère.	2800m	ge salle (avec la Tortue)	190m	60m	70m	150m	1880 et 1888	totale 8 h. usuelle 2 h.	Branche Est, 620m. — Branche du Sud, 580m. — Branche Ouest, 1 600m.
	Ganges.	Hérault.	1 000m (?)	de la Vierge	45m	20m	37m	47m 1	1780	3 heures	Fonds non atteint, partie inférieure encore inconnue.
BELGIQUE	*Rochefort.*	au S.-E. de Namur.		du Sabbat			40m ?			usuelle 1 à 2 h.	Même observation.
	Han-sur-Lesse.	— —	2000m	du Dôme	154m	140m	56m		1814	2 à 4 heures	La sortie a lieu par une rivière et en bateau.
	del Drach et d'Arta.	Majorque (Iles Baléares).		la reine des colonnes à Arta a 25m de h.							Plusieurs lacs souterrains. Exploration inachevée.

1. Les Guides attribuent à cette voûte 100m de haut. Les dimensions ci-dessus plus modestes sont fournies par le plan de la grotte que l'on distribue aux visiteurs. On croit que la partie inconnue s'étend au niveau de l'Hérault. Mais personne encore n'a effectué la descente de 334m dont parle par erreur le guide Joanne des Cévennes, profondeur qui dépasserait celle même du puits de Trébiciano.

Digitized by Google

Vierge par le sommet, pour y descendre ensuite en spirale le long d'échelles en fer, est une grande bizarrerie souterraine; par contre, point de nappes d'eau, ni d'autres grandes salles, ni même de très remarquables stalagmites, & puis, comme à Han, tout est enfumé & encrassé par la résine. *Dargilan,* enfin, se distingue par le peu d'étendue des couloirs, le nombre des grandes salles, la finesse, la taille & la variété de ses concrétions; sa pénétration a une grande profondeur & la pittoresque disposition de ses trois branches; cependant, elle abonde moins en détails & elle est de proportions moins vaste qu'Adelsberg.

Nous explorâmes ensuite la grotte de Baumes-Chaudes (Causse de Sauveterre), ouverte à 800 mètres d'altitude sur la rive droite & à 370 mètres au-dessus du Tarn à 7 kilomètres ouest de la Malène (Lozère). Depuis longtemps cette grotte est célèbre en archéologie, grâce aux remarquables découvertes préhistoriques qu'y a faites le Dr Prunières de Marvejols. Un quart de son étendue à peine avait été parcouru avant mes investigations.

Il n'y a point, dans les cavités secrètes des Baumes-Chaudes, de grands dômes étincelants ni de clochetons cristallisés, mais la disposition de la caverne est unique en son genre & d'un intérêt capital au point de vue géologique. En effet, ses ramifications consistent simplement en neuf puits verticaux profonds de 8 à 30 mètres, larges de 1 à 12 mètres, superposés en trois étages reliés par quatre galeries horizontales qui se surmontent ou s'entrecroisent dans l'épaisseur de la montagne. Le développement des Baumes-Chaudes atteint 900 mètres de longueur; la profondeur verticale 90 mètres. A cause des difficultés du parcours & des précautions à prendre pour la dangereuse descente des puits, il nous fallut deux jours pour parvenir au dernier puits, profond de 30 mètres & occupé par un lac. Je me fis descendre dans ce gouffre à califourchon sur une forte branche & attaché à des cordes que retenaient cinq hommes; cet exercice est resté pour moi le plus impressionnant souvenir de toute ma campagne de 1888.

Le lac est tout petit d'ailleurs (12 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur & 3 mètres de profondeur minima), mais sa présence à 90 mètres au fond des Baumes-Chaudes (280

Digitized by Google

mètres au-dessus des flots du Tarn & 200 mètres au-dessous de la surface du Causse) est des plus intéressantes à constater au point de vue hydrologique qui m'y avait conduit (voir le plan.)

VI. — Hydrologie des Causses. — Formation de leurs cañons.

Venons aux résultats scientifiques de ces trouvailles.

Deux questions de géologie sont, l'une éclairée l'autre résolue par les conclusions à tirer de tout ce qui précède.

1° L'hydrologie des Causses; 2° La formation de leurs cañons.

En ce qui touche l'hydrologie, je rappelle que je cherchais à savoir de quelle manière se comportent les eaux souterraines des Causses. Voici ce que l'on peut induire de mes découvertes de 1888.

On sait que l'épaisseur des Causses (formation oolithique des terrains jurassiques) se partage en principe entre quatre assises : *dolomies inférieures* (20 à 100 mètres d'épaisseur), *marnes* (150 à 300 mètres), *dolomies supérieures* (100 à 200 mètres), *bancs de calcaires gris* (50 à 100 mètres.) Les dolomies sont compactes, résistantes & caverneuses, les marnes tendres & friables, les calcaires gris stratifiés en lits minces & sans cohésion. Quelle est l'allure des eaux dans ces quatre zones différentes ?

Les calcaires gris à la surface des Causses soumis à toutes les intempéries, très facilement désagrégés par les eaux qu'absorbent leurs fentes, ne présentent que des bouches *d'avens* jusqu'ici peu étudiées. On suppose cependant que beaucoup de ces avens, sinon tous, communiquent par des conduits plus ou moins larges avec les grottes situées dans l'assise immédiatement inférieure. C'est ce que je vais rechercher cet été. Au sein des dolomies hautes, au contraire, les nappes d'eau rencontrées entre 250 mètres & 200 mètres en dessous du Causse aux Baumes-Chaudes, à la grotte de la Cave (Causse

Digitized by Google

Méjean en face de Dargilan) & aux deux grandes branches de Dargilan permettent d'énoncer en toute sûreté *qu'à la base des dolomies supérieures le couronnement argileux des marnes constitue une couche inperméable dont les dépressions recueillent comme des réservoirs les eaux distillées par les Grottes* & *les Avens*. Comment ces réservoirs déversent-ils leur contenu à travers les marnes? Sans doute, par les gerçures naturelles propres aux terrains argileux, ou bien, comme l'a indiqué M. Fabre, par des failles qui, coupant les plans d'eau superposés aux marnes, favorisent l'écoulement latéral. On ne sera fixé pour cette zone que le jour où un heureux hasard (qui seul peut amener pareille découverte) y fera rencontrer des fentes assez larges pour livrer passage à l'homme. Toutefois, considérant la nature pâteuse, délayable de ces marnes, on doit douter que semblable conduit s'y présente jamais : l'argile a dû boucher leurs moindres fissures, le suintement goutte à goutte y est vraisemblablement le seul mode de circulation de l'eau. Enfin, les dolomies inférieures, assurément caverneuses comme les autres, doivent recéler, à en juger par les sources qu'elles débitent, d'immenses retenues d'eau.

Sont-ce de grands lacs ou d'innombrables petites citernes?

Sont-ce des rivières comme à Bramabiau ou des capillaires impénétrables comme à Saint-Chely? Ces retenues sont-elles accessibles à la curiosité humaine? C'est ce que nous diront un jour, il faut l'espérer, Castelbouc, Saint-Chély, les Douzes surtout, ou telle autre fontaine du même genre quand l'état des eaux nous réservera meilleures chances de pénétration qu'en 1888.

On voit que la question du régime hydrographique des Causses n'est qu'éclairée & non résolue encore par mes recherches.

Quant à la formation des cañons, Bramabiau en démontre lumineusement le mécanisme. J'ai observé en effet, & on peut constater sur le plan, que les couloirs secondaires sont à peu près perpendiculaires à la galerie principale parcourue par la rivière, & qu'uniformément toutes ces conduites sont très étroites & fort élevées. Ce facies général prouve *à priori* &

Digitized by Google

surabondamment que les eaux ont simplement suivi les cassures préexistantes (diaclases) de la masse calcaire; si l'érosion n'a pas encore transformé en grottes spacieuses les fentes intérieures qu'elle sape sans relâche, c'est faute de temps, l'enfouissement du Bonheur étant relativement récent comme l'établit la conservation de ses trois anciens lits sur le plateau de Camprieu. Or, ce que le Bonheur exécute actuellement aux dépens de ce plateau, des eaux plus anciennes & plus abondantes l'ont fait jadis dans les hautes dolomies des Causses pour former les vallées du Tarn, de la Jonte & de la Dourbie, &c. Voici comment : les plus anciennes eaux courantes ont d'abord cherché leur voie parmi les fissures ou les dépressions des bancs supérieurs; pénétrant ensuite dans les fissures (diaclases ou failles) des dolomies suivant l'allure constatée à Bramabiau, elles ont élargi les cassures & évidé des cavernes (c'est ce que font à notre époque les rivières souterraines du Karst, en Istrie). Sous l'effort des courants ramifiés, les polyèdres de roches limités par les diaclases se sont par endroits amincis en piliers à la mode de l'exploitation des carrières de gypse; rongés au pied, ces piliers entraînaient dans leur chute des voûtes immenses.

Dans leur descente à l'Océan, favorisée par l'inclinaison des couches vers le sud-ouest, les eaux adoptèrent sous terre des directions générales (esquisses des halwegs futurs) coudées suivant le sens des principales diaclases ou la disposition des failles; puis les marnes sous-jacentes furent attaquées à leur tour; la roche compacte, déjà toute corrodée, vint à perdre sa base & s'effondra petit à petit comme un plafond dont on enlèverait un à un les supports : alors l'écoulement cessa d'être souterrain, l'érosion aérienne continua seule, par le délayement des marnes tendres, le travail commencé par le cavernement des dolomies résistantes, & l'approfondissement des canons devint de siècle en siècle plus considérable. La première phase de cette formation de vallées n'a donc pas consisté dans le simple sciage vertical des dolomies par des rivières creusant leur lit de plus en plus, mais bien dans le développement, puis l'écroulement des cavernes. Les Causses eux-mêmes nous en fournissent cinq preuves manifestes :

Digitized by Google

1° Bramabiau montre sur une échelle réduite le mode de transformation des diaclases en cavernes;

2° Les grottes hautes (300 mètres à 400 mètres au-dessus des vallées), que j'ai explorées en 1888, ont trois sortes d'aspects : puits verticaux & étroits, grandes salles d'éboulements, longs couloirs élevés. Or, les puits & galeries des Baumes-Chaudes découpent la montagne en véritables polyèdres, & les subdivisions de Dargilan sont toutes perpendiculaires entre elles. Les diaclases ont donc été les directrices constantes des eaux souterraines. L'excavation de ces grottes est due aux dérivations latérales des courants primitifs intérieurs; leur extension s'arrêta dès que ces courants eurent trouvé, à un niveau inférieur, un écoulement normal & aérien dans les marnes friables.

3° Les accidents si pittoresques des falaises dolomitiques font voir leurs aiguilles & leurs tours hardiment détachées des parois par le seul effet des cassures & souvent évidées au pied par les eaux des anciennes grottes (Vallée de la Jonte surtout).

4° A la surface même du Causse Noir, sur des points où les bancs stratifiés de calcaires gris ne recouvrent plus la zone des dolomies, les cirques de Montpellier-le-Vieux, de Roquesalter, de Madasse, &c., renferment des centaines d'obélisques & de pans de mur naturels; ce sont les témoins irrécusables du travail des eaux & de l'affaissement des voûtes, laissés debout parce que l'érosion s'est arrêtée avant d'entraîner leur socle de marnes, & capricieusement sculptés depuis par les agents atmosphériques.

5° Enfin, dans les vallées mêmes, des éboulements colossaux obstruant le thalweg entier & barrant le cours des rivières, comme le chaos du Pas-de-Soucy à la perte du Tarn, achèvent de démontrer que les cassures (diaclases ou failles) des dolomies ont été le réseau de trous de mine utilisé par les eaux courantes pour pratiquer les Cavernes & que les écroulements de ces dernières ont tracé ensuite le sillon originaire, l'amorce des cañons actuels.

Digitized by Google

Telle est la cause qui a produit les admirables vallées françaises où vont s'extasier des visiteurs chaque année de plus en plus nombreux.

E.-A. MARTEL.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaires du Club Alpin Français, pour 1879, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885 & 1888.

Bulletins de la Section de la Lozère & des Causses du Club Alpin Français, 1886, 1887, 1888 & 1889.

Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse, 1883.

La Nature, nos 597, 608, 639, 675, 734, 766, 776, 813, 821, 824.

Le Tour du Monde, 1886, 2e Semestre.

P. Joanne, *guide des Cévennes*, Hachette, 1884.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, 9 novembre 1885, 26 juillet 1886, 30 décembre 1888, &c.

Digitized by Google

UN MONTAGNARD PYRÉNÉEN

M. LE COMTE HENRY RUSSELL

Il n'est pas nécessaire d'avoir passé de longues années dans les Pyrénées pour connaître M. le comte Henry Russell. Quiconque, entre le mois de juin & le mois de septembre, va explorer les Pyrénées centrales, des Eaux-Bonnes à Luchon, a de grandes chances de le rencontrer, revisitant pour la trentième fois ces montagnes qui sont comme son domaine, & où son nom est depuis longtemps célèbre. Au mois d'août, on est à peu près sûr de le trouver dans sa propriété du Vignemale, qu'il a, dit-on, récemment acquise par un acte en bonne forme, & où il va passer chaque année quelques jours dans une de ses trois *villas*, à 3200 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est là que j'ai eu le plaisir de faire sa connaissance & l'honneur d'être son hôte.

Où peut-on connaître & apprécier un montagnard mieux que sur la montagne, là où il est vraiment lui-même, où d'ailleurs les barrières factices tombent tout de suite, & où l'on cause naturellement à cœur ouvert? Mais pour ceux qui n'ont pas eu comme moi la bonne fortune de visiter dans son ermitage le propriétaire du Vignemale, il y a un moyen bien simple de faire avec lui une connaissance intime, c'est d'ouvrir son ouvrage récemment publié : *Souvenirs d'un Montagnard.* Ce n'est pas un *Guide*, comme les *Grandes ascensions des Pyrénées*, publiées par le même auteur il y a vingt-quatre ans; c'est beaucoup mieux : ce sont les mémoires d'un alpiniste, où

Digitized by Google

M. le comte Russell a mis, avec sa profonde expérience des montagnes, son âme même & toute l'originalité de son esprit. Il s'excuse dans son premier chapitre de parler toujours de lui-même. Aucun de ses lecteurs ne sera tenté de s'en plaindre, car c'est par là qu'il nous intéresse. Il y a bien des espèces d'alpinistes. Les uns, qui comptent parmi leurs ancêtres Saussure & Ramond, sont avant tout des savants, physiciens, botanistes, géologues. Pour eux, les montagnes sont un laboratoire à ciel ouvert. Les grands spectacles de la nature peuvent leur inspirer de l'enthousiasme, mais c'est la curiosité scientifique, la noble ambition des découvertes, qui les domine. D'autres sont des géographes. Les hauts sommets sont pour eux de magnifiques observatoires, d'où l'on peut étudier le relief du terrain, relever avec précision la direction des montagnes & des cours d'eau. Mais il y a une autre race d'alpinistes, c'est celle des rêveurs & des poètes, qui aiment la nature pour elle-même, ou, si l'on veut, pour les impressions douces ou tristes, gracieuses ou sévères, qu'elle éveille en eux. A mesure qu'ils gravissent les pentes, qu'aux bois de sapins & aux verts pâturages ils voient succéder les immenses champs de neige au-dessus desquels les grands pics élèvent leur tête noirâtre, ils oublient les misères, les vulgarités & les soucis mesquins de la vie de tous les jours; ils respirent avec l'air vif des hauteurs une joie profonde & vivifiante, & lorsque, parvenus sur la cime après de longs efforts, ils aperçoivent l'horizon immense qui se déploie sous leurs yeux, le sentiment divin de liberté & de plénitude qui les envahit les paie en une minute de toutes leurs fatigues. Je ne parle pas des mille plaisirs que la vie des montagnes réserve à ceux qui l'aiment. Une heure de repos sous un arbre, une source qu'on rencontre, les rayons du soleil sur les montagnes empourprées, ceux de la lune sur les grands rochers pâles ou sur les eaux tranquilles d'un lac, autant de joies qu'on savoure en silence & dont le souvenir est éternel. Voilà les émotions qui animent & colorent le livre du comte Russell, & qui lui donnent tant d'attrait, surtout pour ceux qui ont regardé la nature avec les mêmes yeux, & qui dans ses impressions retrouvent un écho des leurs. Il se demande quelque part si ses récits ne sembleront pas mono-

Digitized by Google

tones. Ils ne le sont pas plus que les montagnes elles-mêmes, qui varient suivant les heures du jour & suivant les saisons. C'est un album de dessins à la plume & d'aquarelles, où l'on retrouve tout ce qu'il y a de pittoresque dans les Pyrénées depuis le Canigou jusqu'à la Rhune, où l'on trouve surtout les impressions d'un poète qui sent vivement les belles choses & sait nous les faire sentir.

Cette âme de poète est logée dans un corps vigoureux, ce qui est essentiel pour un alpiniste. Ceux qui n'ont pas vu M. le comte Russell, & qui ne connaissent pas sa haute taille & ses jambes d'acier, peuvent se faire une idée de sa force physique, de son *endurance*, de son intrépidité, en étudiant quelques-uns de ses récits. On peut recommander particulièrement aux amateurs celui qui ouvre le volume : c'est le récit d'une course au Mont-Perdu faite en 1858, non pas de Gavarnie, comme à l'ordinaire, mais de Luz. Quinze heures de marche tout d'un trait pour parvenir au sommet : au bout d'une heure de descente, le touriste est pris par l'orage, & après trois ou quatre heures de course folle dans le brouillard & le vent il arrive à la Brèche de Roland, où il passe la nuit sans vivres & sans couverture, ne cessant de marcher & de se flageller à tour de bras pour ne pas céder à un engourdissement fatal. Combien de fois, au temps de sa jeunesse, le comte Russell n'a-t-il pas ainsi bravé le froid, la faim & la fatigue, sans compter les dangers auxquels s'expose toujours celui qui s'en va *seul* sur les glaciers! Mais c'est par cette rude gymnastique qu'il a acquis sa vigueur, son adresse, son expérience incomparable, & cette « confiance presque illimitée en lui-même » qui, comme il le dit avec raison, est la qualité la plus nécessaire au montagnard. C'est ce qui lui a permis tantôt de se passer de guides, tantôt d'en former d'excellents. Car c'est à lui & à ses amis, MM. Packe & Lequeutre, que nous devons ces guides pyrénéens justement célèbres, Henri & Célestin Passet, qui sont pour les montagnes de Gavarnie ce que sont les Gaspard pour la Meije & les Carrel pour le Cervin. M. le comte Russell a été le grand initiateur, le maître de qui relèvent tous ceux qui depuis se sont fait un nom comme explorateurs des Pyrénées. Il leur a donné

Digitized by Google

l'exemple, & il leur a tracé la voie : c'est parce qu'il a souvent & longuement tâtonné, c'est parce qu'il s'est plus d'une fois égaré, qu'il nous est devenu si facile de nous diriger aujourd'hui. Il est le premier aussi qui ait signalé avec force, avec l'autorité que lui donnaient son nom & son expérience, la nécessité de construire des refuges à proximité des sommets. Il a fait mieux : il en a construit à ses frais, & c'est grâce à lui qu'on peut coucher à peu près commodément à un quart d'heure du sommet du Vignemale. C'est d'après ses indications que va s'élever prochainement l'abri de Tuquerouye, grâce auquel on pourra faire sans fatigue, par le chemin le plus pittoresque, l'ascension du Mont-Perdu. M. Russell est un solitaire : il ne se mêle pas aux grandes caravanes, il n'assiste guère aux congrès & aux banquets alpins; il n'en est pas moins l'homme qui a rendu aux alpinistes pyrénéens les services les plus réels, & qu'ils doivent saluer comme leur véritable chef.

Du bien qu'il a fait, le comte Russell n'en parle guère. Cependant, dans une page de son introduction, il relève avec raison les injustes dédains dont les demi-savants accablent les simples touristes. Il a montré avec beaucoup de simplicité & de justesse qu'un alpiniste, sans être botaniste, ni géologue, ni physicien, peut rendre de vrais services aux physiciens, aux botanistes & aux géologues. Il n'a pas voulu écrire un plaidoyer *pro domo sua*, & dire leur fait à ceux qui, au lieu de gentianes ou de rhododendrons, cherchent sur les montagnes les palmes d'officier d'Académie. C'est dommage : il aurait eu une belle occasion de faire voir à ceux qui l'ignorent qu'on peut être un grimpeur émérite & avoir de l'esprit. M. Russell en a beaucoup; c'est peut-être pour cela qu'il ne cherche pas à le montrer; mais quand on a le plaisir de causer avec lui, il est impossible de ne pas s'en apercevoir. La plume à la main, il est poète, enthousiaste, parfois mystique. Il est tout autre dans la conversation : on est surpris d'abord en entendant ce marcheur intrépide, cet alpiniste énergique, parler d'une voix douce, un peu chantante, d'un air détaché & indolent; mais on n'est pas moins surpris de voir que cet écrivain volontiers lyrique est un causeur malicieux, & que l'ironie est embus-

Digitized by Google

quée dans tous les coins de cette conversation unie & paisible. C'est toujours un plaisir d'entendre causer le comte Russell, mais ce qui est un véritable régal, c'est de le voir aux prises avec un de ces alpinistes hâbleurs, se faisant tout blancs de leur piolet, comme si c'était une épée, racontant avec un grand fracas leurs fatigues & leurs dangers imaginaires; enfin un de ces Tartarins qui foisonnent même ailleurs qu'à Tarascon. M. Russell les écoute avec une longanimité exemplaire, une exquise courtoisie; il se permet à peine quelques objections discrètes, juste ce qu'il faut de coups d'épingle pour dégonfler un ballon : tout cela si poliment qu'il n'y a pas moyen de se fâcher, même lorsqu'on a compris; mais Tartarin a le privilège de ne pas toujours comprendre. Si, après nous avoir rendu de si grands services, M. le comte Russell pouvait encore nous débarrasser des faux alpinistes qui nuisent tant aux véritables & les feraient aisément prendre en grippe, ce ne serait pas le moindre de ses bienfaits; malheureusement, c'est une race immortelle. Il faut faire comme lui, & se résigner à ce qu'on ne peut empêcher. Si le courage est la première vertu d'un montagnard, la patience est la seconde; il les a pratiquées l'une & l'autre, & l'on peut, en le lisant ou en l'écoutant, essayer de les apprendre à son école.

Antoine BENOIST.

Digitized by Google

UN LAC DISPARU

Nos montagnes pyrénéennes renferment, à notre époque, un grand nombre de lacs, & chaque année, pendant la belle saison, les touristes viennent en foule admirer la beauté des sites qui les entourent & la limpidité de leurs eaux. Nul n'hésite à faire de longues marches souvent pénibles, à grimper dans des éboulis, à se priver même durant plusieurs jours du plus léger confort, pour arriver enfin à la limite des neiges éternelles, dans ces régions où les eaux pures rejetées par les glaciers s'accumulent en d'immenses creux de rochers avant de se déverser dans la plaine. — Par un beau jour d'été, le spectacle est d'un grandiose incomparable : au premier plan, la surface du lac, faiblement ridée par les souffles légers du vent, reflète le bleu du ciel, & les petites vagues transparentes viennent les unes après les autres s'arrêter à vos pieds; dans le fond, les pics escarpés dressent leurs sommets blanchis; autour de vous, de hautes murailles rocheuses couvertes de sombres sapins alternent avec des prairies d'un vert tendre, & vont rejoindre, par une série de ressauts, les premiers contreforts de la haute cime toujours recouverte de neiges.

Et cependant, malgré la grandeur de ce panorama, & malgré la forte impression qu'il laisse dans l'esprit, il faut bien reconnaître que les lacs actuels de nos Pyrénées, que les lacs de Suisse même, en dépit de leur profondeur & de leur étendue, sont de simples flaques d'eau comparés aux lacs qui recouvraient autrefois notre pays. Vers la fin de la période crétacée, & même au début de l'époque tertiaire, une véritable mer d'eau douce occupait la Provence, le Languedoc & la

Digitized by Google

Catalogne; les dépôts qui s'y sont formés vont jusque dans la Haute-Garonne vers l'ouest, jusque dans le département du Var vers l'est, remontent du côté du nord & arrivent au niveau d'Orange, pour descendre au midi sur les pentes méridionales des Pyrénées. Ce lac, dont la profondeur devait être considérable, à en juger par l'épaisseur & la nature des roches sédimentaires qui s'y sont déposées, s'étendait ainsi sur un espace immense, égal environ au dixième de la France actuelle. Nos lacs européens d'aujourd'hui sont donc bien peu de chose à côté de ce géant. Pour trouver son analogue dans le monde actuel & donner aussi un point de comparaison, il faudrait le chercher dans ces vastes masses d'eau douce qui occupent une partie de l'Amérique du Nord & de l'Afrique centrale. Chez nous, il n'existe plus rien de semblable; & la nature n'a point, depuis le début du tertiaire, reproduit ce qu'elle a fait alors pour la dernière fois.

La région était du reste bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui; les Pyrénées n'existaient pas & les Alpes pas davantage. Ces hautes chaînes étaient représentées par une série de sommités sans importance, de mamelons bas & déprimés, véritables ébauches des cimes qui devaient prendre naissance plus tard. Les petites collines des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude n'étaient pas encore formées pour la plupart, & l'espace qu'elles occupent consistait en une vaste plaine basse que les eaux douces comblaient peu à peu. Avant que les eaux du lac se soient étendues sur elle, cette plaine était recouverte par la mer crétacée, peuplée d'Ammonites, de Bélemnites, & dont le fond portait des bancs épais de ces singuliers mollusques nommés Hippurites. Plus tard, à la suite d'un lent exhaussement du sol, la mer a été refoulée plus au sud; un fleuve, qui descendait sans doute des Maures & de l'Estérel, a rejeté ses alluvions sur la partie supérieure des dépôts crétacés marins; puis, le sol exhaussé s'est déprimé de nouveau en une vaste cuvette que le fleuve a remplie, & un immense lac s'est ainsi produit, s'élargissant peu à peu vers l'ouest & le sud, dépassant d'un côté la ligne de faîte actuelle qui sépare le bassin de la Méditerranée de celui de l'Océan, & parvenant de l'autre jusque dans le nord de l'Espagne.

Digitized by Google

Il est à peu près possible de se représenter les grands traits de ce site disparu. A en juger d'après la flore, la température était plus élevée que de nos jours & rappelait celle de la zone tropicale actuelle. Le lac, bordé de collines basses, devait être entouré par une ceinture de marais couverts d'une végétation luxuriante, & ressemblait ainsi de très près aux grands lacs de l'Afrique Centrale, placés de même au centre d'un continent peu accidenté; mais il n'offrait pas sur ses rivages une animation aussi grande. L'homme n'avait pas encore fait son apparition; les oiseaux étaient des êtres imparfaits & incapables de voler; les mammifères, de très petite taille, rappelaient les marsupiaux de l'Amérique du Sud & de l'Australie. Les reptiles, dont plusieurs atteignaient des dimensions gigantesques, régnaient alors en maîtres, & tout, parmi les animaux terrestres, leur était subordonné.

La nature devait être bien morne & bien triste. Les végétaux les plus nombreux dont on a retrouvé les restes sont des gymnospermes, & des monocotylédones, tels que des palmiers. Les arbrisseaux, les herbes de cette époque lointaine étaient pour la plupart des cryptogames; & les dicotylédones commençaient à peine à se montrer. Point de fleurs, point de ces jolies taches brillamment colorées qui contribuent si bien à égayer un paysage; le feuillage était d'un vert uniforme, toujours le même & jamais changeant, car les variations annuelles de la température n'étaient presque pas prononcées, & aucun automne n'amenait la chute des feuilles. L'absence de fleurs entraînait avec elle l'absence de papillons; les seuls insectes étaient des orthoptères, des hémiptères, voisins de nos sauterelles & de nos cigales, & dont les stridulations, mêlées au sifflement des reptiles & au bruissement du vent dans les arbres, composaient les seuls bruits capables de rompre le silence pesant sur la création.

Le contraste est grand entre ce paysage torride, invariable, & nos jolis petits lacs de montagnes, si ombragés & si frais, si changeants dans leur aspect. Qu'on les voie par un beau soleil ou par un ciel gris, pendant la belle saison ou en plein hiver, ils ne sont jamais les mêmes & ravissent toujours le regard. Et à leur place, il n'y avait alors qu'une immense

Digitized by Google

nappe d'eau, grande comme une mer, surchauffée par un soleil de feu ou troublée par des pluies diluviennes, sans que rien autre vienne changer la monotonie du spectacle.

Les habitants de cette eau étaient des poissons, dont les débris mal conservés ne permettent pas des déterminations précises, & des mollusques. Les restes de mollusques lamellibranches parvenues jusqu'à nous sont des coquilles d'Unios, de Cyclas, semblables à celles qui habitent aujourd'hui nos régions, ou en différant à peine. Mais les mollusques gastéropodes appartiennent à d'autres types; on trouve parmi eux des Mélanies & des Mélanopsis reléguées actuellement dans la zone intertropicale, des *Pyrguliféra* dont les analogues, après avoir peuplé certains lacs tertiaires de l'Autriche & de l'Amérique du Nord, n'existent plus que dans les grands lacs Tchad & Tanganyika de l'Afrique Centrale. Les genres de ces mollusques qui n'étaient plus adaptés à une vie aquatique & rampaient sur le rivage sont encore plus extraordinaires; certains d'entre eux, les *Lychnus* par exemple, ressemblent à des escargots dont le dernier tour de spire aurait été tordu pour reporter la bouche sur le côté; les *Anastomopsis*, voisins des Lychnus, montrent une coquille repliée un grand nombre de fois sur elle-même, les tours s'emboîtant les uns dans les autres comme autant de cornets, & une bouche tournée vers le haut. Ces deux genres ont disparu depuis, & la nature actuelle n'en montre aucune trace. Il n'en est pas de même pour certains autres, tels que les Cyclostomes & les Bulimes. Les anciennes espèces crétacées appartenant à ces deux types se rapprochent d'autres espèces vivant aujourd'hui, mais habitant les régions équatoriales, Madagascar, les Philippines, ou des îles séparées depuis longtemps des autres continents, comme l'Australie. L'étude de ces formes fossiles conduit donc aux mêmes résultats que l'étude de la flore ou celle de l'aspect offert autrefois par le pays, puisque toutes ces notions concourent à rapprocher dans son ensemble le lac disparu des grands lacs africains.

Les mammifères & les oiseaux jouaient un rôle bien peu considérable, eu égard à l'importance qu'ils ont prise dans la nature. Les reptiles étaient alors les vertébrés les plus élevés en

Digitized by Google

organisation, ceux qui dominaient tout le monde organique. Ces reptiles appartenaient à des groupes disparus aujourd'hui, remarquables par leur forme bizarre & leur taille gigantesque, & dont les restes conservés par la fossilation permettent de se représenter l'aspect. Les plus intéressants parmi eux sont les Iguanodontes, aux pattes antérieures courtes & préhensiles, aux membres postérieurs forts & vigoureux, servant de préférence au saut, & supportant le corps entier. Ces êtres ressemblaient par leur port à nos kanguroos; ils restaient d'habitude dressés sur leurs pattes de derrière, & progressaient par une série de bonds. — Ces reptiles constituent le premier échelons de la série qui aboutit aux oiseaux; les écailles qui recouvrent les membres antérieurs & la queue s'élargissent en s'amincissant pour aider à la progression en prenant un point d'appui sur l'air extérieur, celles portées par les autres parties du corps subissent pour la plupart des modifications analogues, le squelette se creuse des cavités dans lesquelles pénètre l'air du dehors; l'organisme devient ainsi plus léger, & ces iguanodontes se transforment peu à peu en êtres élancés, capables de se soutenir dans l'air pendant un certain temps, & d'augmenter l'amplitude de leurs sauts. — Mais ces changements n'étaient pas effectués encore au moment où l'ancien lac crétacé atteignait son maximum d'étendue; les forêts de ces rivages ne s'animaient guère du chant des oiseaux, car ces derniers n'avaient pas fait leur apparition; & les seuls animaux qui battaient leurs fourrés étaient, à côté d'insectes ou de petits mollusques, des lézards, des crocodiles, & ces iguanodontes hybrides, tenant encore du reptile par la plupart de leurs caractères, mais montrant déjà une tendance à quitter le sol pour prendre possession d'un nouveau domaine & s'élever dans les airs.

Ces essais de reconstitution des temps disparus contribuent à donner une des plus grandes joies, un des plaisirs intellectuels les plus élevés qu'il soit possible aux naturalistes d'acquérir. Non seulement on éprouve la satisfaction, déjà assez considérable par elle-même, de se représenter par « les yeux de l'esprit » les traits principaux & caractéristiques d'une époque éloignée, mais on suit les changements effectués

Digitized by Google

dans la nature; on la voit se former peu à peu telle qu'elle est aujourd'hui, commencer par être simple, monotone, pour devenir ensuite complexe & variée. Les terres basses d'autrefois, les mers recouvrant la majeure partie du globe, les êtres imparfaits encore ont disparu pour faire place à nos hautes montagnes, à nos continents assez vastes pour nous porter tous & distribuer une abondante nourriture à notre monde organique si divers. C'est une consolation de savoir que l'humanité est venue en un temps où ce qui nous entoure est plus beau qu'autrefois, où la source de jouissance offerte par les choses extérieures est plus grande qu'à nulle autre époque; & c'est peut-être pour cela que les études historiques, qu'elles portent sur l'évolution du monde entier ou sur l'évolution des sociétés humaines, exercent sur notre esprit un aussi grand attrait, en satisfaisant notre désir de connaître & montrant les progrès effectués. Aujourd'hui vaut mieux qu'hier, & demain vaudra sans doute mieux encore; tout se transforme & s'améliore autour de nous, & nous suivons nous-mêmes cette marche ascendante jamais interrompue.

Louis ROULE.

Digitized by Google

EXCURSION BOTANIQUE

EN ANDORRE

Qui ne connaît de nom le Val d'Andorre! Cette minuscule république aux coutumes féodales, cette pauvre & libre Helvétie pyrénéenne, enclavée entre la France & l'Espagne, & placée sur les confins des départements de l'Ariège & des Pyrénées-Orientales!

D'autres, & des plus érudits, ont loué ses mœurs patriarcales, ses goûts pastoraux, la simplicité primordiale de ses habitants & leur énergique résistance à toute invasion des civilisations modernes. Ce petit Etat ne possède même pas une seule route carrossable. La main puissante du Créateur s'est plu à relever les roches de cette contrée pour y former d'admirables défilés qui sont sa force & sa sauvegarde, & à jeter un riche manteau de verdure sur l'ossature de ces colosses pyrénéens, composés de granite & surtout de terrains de transition. A notre connaissance, aucune étude botanique n'a été publiée sur l'Andorre. Nous voulons combler partiellement cette lacune en donnant dans la *Revue des Pyrénées* le compte rendu d'une collecte florale en Andorre, au cours d'une exploration faite les 13 & 14 août 1888.

Deux aimables compagnons, M. l'archiprêtre de M... & mon frère, aumônier du Saint-Nom-de-Jésus, d'Ax, chevauchaient à côté de nous, pendant que nous allions pédestrement avec le guide Not, de l'Hospitalet.

Dix-sept kilomètres, par une belle route nationale, séparent Ax de l'Hospitalet; de ce village (1436^{m} d'alt.), on atteint en vingt minutes le torrentelet de Paloumero qui sert de limite

Digitized by Google

à la France (1620m d'alt.). Nous le passons à 3 h. 25. Le sentier monte ensuite en lacets sur la Soulane, montagne fertile en gras pâturages. Par un contresens géographique & par suite d'une regrettable transaction, elle appartient à l'Andorre & occupe le versant méridional de ces monts-frontière dont le versant nord est français. Sur la rive droite de l'Ariège, à une assez grande hauteur, se dessine une ligne blanche qui serpente au milieu des pelouses; on dirait un ruban argenté sur une immense draperie verte : c'est la belle route du col de Puymaurens qui conduit à Bourgmadame.

Après une heure & demie de marche à partir de l'Hospitalet, le sentier de la Soulane se bifurque à la jonction du ruissau de Saint-Joseph avec l'Ariège (1785m d'alt.). On laisse à droite le sentier du port de Saldeu ou *port dreit* (2540m d'alt.) pour suivre le long de l'Ariège, au bord d'escarpements dangereux & au milieu d'éboulis désormais calcaires, le chemin du port de Fraymiquel; le torrent coule, profondément encaissé sous nos pieds, en filets de plus en plus minces, jusqu'à l'étang de Fontnègre où il prend naissance dans un cirque de roches à la fois grises & rougeâtres constituées par du granite éruptif.

Trois heures un quart d'ascension suffisent pour atteindre le port de Fraymiquel ou de l'Embalire (2420m d'alt). De ce col on peut avoir une idée assez exacte de la configuration du pays Andorran : du sud à l'ouest, il s'étale tout entier sous nos regards; les cimes dénudées se succèdent jusqu'à la rencontre de la grande chaîne des Pyrénées & l'œil distingue le contrefort des *puigs* d'Estanyo (2960m) & de Casamanya (2770m) qui s'avance en coin entre deux hautes murailles pour dessiner nettement les deux branches de l'Y configuratif des vallées andorranes. Elles sont arrosées par les deux Valiras, la Valira Orientala ou Embalire & la Valira del Nort ou rio d'Ordino, qui marient leurs eaux sous les murs d'Andorre-la-Vieille, capitale de la République. Le premier torrent descend du massif des Pessons & arrose Saldeu, Canillo, Encamp, les Escaldas; le second prend naissance sous le port de Siguer & apporte ses eaux à Ordino & aux prairies de la Marsane.

Dès leur point de jonction (1075m d'alt.), ces deux

Digitized by Google

rivières semblent se reposer quelques instants de leur fatigue dans la petite plaine d'Andorre, pour reprendre bientôt un cours agité jusqu'à la Sègre, sous les murs de la Seo de Urgel (Espagne), en arrosant au passage San-Julia-de-Loria, dernière paroisse de l'Andorre.

Ce microscome andorran qui apparaît ainsi à nos yeux est situé sous le 42° 30' de latitude & sous le 19° 10' de longitude du méridien de Paris; son étendue n'est que de 27 kilomètres du levant au couchant & de 29 kilomètres du nord au sud; sa population compte six mille âmes seulement.

Au beau spectacle du soleil couchant, nous opérons notre descente dans la vallée de l'Embalire. Le torrent mugit en face de nous, sur un lit rocailleux, au milieu des calcaires grisâtres parsemés çà & là de quelques pins à crochets (Pinus uncinata. Ram). La vallée s'infléchit ensuite, à gauche; bientôt apparaissent les premières habitations, dites les *bordes* de Saldeu (2000^{m} d'alt. moyenne); la nuit arrive. A la lueur du mince croissant de la lune nous continuons notre course. A 1880 mètres se montrent à nous les premiers champs de seigle & au chant des faneurs qui nous suivent, nous arrivons, après deux heures de marche rapide depuis le port de Fraymiquel & cinq heures un quart de l'Hospitalet, à l'auberge de Saldeu, dite *posada del Oustet*. Il était 8 h. 15 minutes; nous avions parcouru environ 16 kilomètres à partir de l'Hospitalet.

Une longue & basse maison, percée de petites fenêtres, une vaste salle nue, servant à la fois de salon, d'office, de réfectoire & de promenoir, avec une sorte de veranda rustique à l'une de ses extrémités, quelques cellules renfermant des lits au linge d'une propreté douteuse, aux oreillers noircis, des bancs, quelques rares chaises, des planches alignées en table, &, au premier étage, un dortoir commun, telle est la noble hôtellerie de Saldeu (1860^{m} d'altitude).

Une agréable surprise attendait l'un de nous. Comme nous goûtions déjà aux mets épicés & safranés de la cuisine andorrane, & buvions successivement, à l'aide d'un *pourro* (sorte de carafe en verre avec un tube effilé sur le côté), un vin au goût prononcé de la poix dont sont enduites les outres servant

Digitized by Google

à le transporter, voici arriver d'Andorre-la-Vieille un voyageur accompagné de son jeune fils : mon frère reconnaît un ami d'enfance, Ernest V..., aujourd'hui publiciste distingué, très dévoué aux Andorrans.

RÉCOLTE FLORALE DE L'HOSPITALET A SALDEU PAR LE PORT DE FRAYMIQUEL (13 AOUT 1888).

1° De la cabane des douaniers, près du pont Cerda, à la jonction du ruisseau de Saint-Joseph avec l'Ariège (1510m-1785m).

A 1520 mètres.

Carex-panicea. L.

A 1550 mètres.

Sisymbrium Austriacum. D. C.

A 1610 mètres.

Iris xyphioides. Ehrh.
Polygonum alpinum. All.
Anemone apiifolia. Wulf. *var* sulfurea. Auet.
Viola lutea. Sm.
— cornuta. L.

A 1660 mètres.

Armeria Mulleri. Huet. Pavill.

A 1680 mètres.

Aconitum pyrenaicum. D. C.
Veratrum Album. L.
Angelica Razulii. Gouan.
Adenostyles albifrons. Rchb.
Gentiana lutea. L.

A 1720 mètres.

Ranunculus platanifolius. L.
Trollius Europœus. L.
Sempervivum tectorum. L.
Cirsium palustre. Scop.
— eriophorum. Scop.
Carex leporina. L.
Imperatoria Ostruthium. L.

2° De la jonction du ruisseau de Saint-Joseph & de l'Ariège, au port de Fraymiquel (1785m-2420m).

A 1925 mètres.

Saxifraga aizoides. L.
Polygonum viviparum. L.
Plantago Alpina. L.
Trifolium Alpinum. L.
Alchemilla montana. Willd.
Alchemilla montana *var* subsericea. G. G.
Helianthemum gradiflorum. D. C.
Potentilla rupestris. L.

A 2030 mètres.

Carduus carlinoides. Gouan.,

A 2190 mètres.

Vaccinium uliginosum. L.
Paronychia polygonifolia. D. C.
Leucanthemum Alpinum. Lam.
Euphrasia Alpina. Lam.
Trifolium badium. Schreb.
Linaria Alpina. D. C.

Digitized by Google

A 2190 mètres.

Cerastium arvease L. *forme* strictum.
Saxifraga aizoon. Jq. *var.* minor. Timb.
Satureia montana. L.
Sedum villosum. L.
— atratum. L.
— annuum. L.

A 2220 mètres.

Linaria striata. D. C. var conferta. Benth.
Lychnis Alpina. L. (Viscaria Alpina. Fr.).
Dianthus Monspersulanus. L. *var.* Waldestenii-Sterb.
Arnica montana. L.
Betonica hirsuta. L.

A 2240 mètres.

Sedum acre. L.
Veronica Suxatilis. Jq.
Veronica serpyllifolia. L. *var* tenella. G. G.
Calamintha Alpina. Lamk.

A 2250 mètres.

Senecio Doronicum. L.
Bupleurum obtusatum. Lap.

A 2290 mètres.

Alchemilla Alpina. L.
Taraxacum lævigatum. D. C.
Meum athamanticum. Jq.
Angelica pyrenæa. Spreng.

A 2355 mètres, près de la fontaine du port de Fraymiquel :

Agrostis rupestris. All.
Poa Alpina. L.
Asterocarpus sesamoides. Gay.
Veronica bellidioides. L.

A 2420 mètres dans les pelouses du port de Fraymiquel :

Sibbaldia procumbens. L.
Primula integrifolia. L.
Phyteuma hemisphœricum. L. *var* pygmœum. Timb.
Silene ciliata. Pourr.
Nardus stricta. L.
Leucanthemum commutatum. De Martr. & Timb.
Alsine recurva. Wahl.
Arenaria grandiflora. All.
Lotus corniculatus. L. *var* Alpinus. Schleich.
Luzula lutea. D. C.
Armeria Alpina. Willd.
Gentiana pyrenaica. L.
Phleum Alpinum. L.
Potentilla pyrenaica. Ram.

3° Du port de Fraymiquel au hameau de Saldeu (2420^{m}-1860^{m}).

A 2380 mètres.

Umbilicus sedoides. D. C.

A 2350 mètres.

Pinus uncinata. Ram.

A 2290 mètres.

Aconitum napellus. L.

A 2240 mètes.

Allosurus crispus. Bernh.

A 2010 mètres.

Carduus carlinoides. Gouan.

A 1940 mètres.

Epilobium spicatum. Lam.

Digitized by Google

DEUXIÈME JOUR.

L'aube du 14 août nous trouva debout. Nos baromètres orométriques étant réglés avant le départ à 1860m (alt. moyenne de Saldeu), nous prenons le sentier rocailleux & rapide qui nous conduit vers le rio d'Inclès. Nous le traversons sur une mauvaise passerelle de bois (alt. 1770m), à environ 150 mètres en amont du confluent de ce ruisseau avec la fougueuse Embalire.

A droite, au fond de cette vallée latérale de l'Incles, un col, celui de Dincla ou de Fontargente (2252m) permet de gagner la ville d'Ax en neuf heures. La sourcilleuse pyramide de *Juglans* ou pic noir de Jougla (2612m) en garde l'entrée; le sévère, le grandiose, encadrent ici le riant & le gracieux, ce qui forme le plus heureux contraste.

Du pueblo de Saldeu à la passerelle d'Inclès, nous relevons les espèces suivantes :

Hyoscyamus niger. L.
Aconitum napellus. L.
— pyrenaicum. D. C.
Veratrum album. L.
Daphne Mezereum. L.
Pinus uncinata. Ram.
Alchemilla Alpina. L.
Rhododendron ferrugineum. L.
Brunella grandiflora. Mœnch. *var.* pyrenaica. G. G.
Campanula linifolia. Lam.
Valeriana officinalis. L.
Galium verum. L. *var.* Alpinum.
Dianthus Monspessulanus. L.
Sambucus ebulus. L.
— racemosa. L.
Carlina cynara. Pourr.
Gentiana lutea. L.
Lappa minor. D. C.

On trouve ensuite :

Senecio adonifolius. L.
Armeria Mulleri. Huet Pavill.
Galium cruciata. L.
Genista purgans. D. C.
Scleranthus perennis. L.
Anthemis arvensis. L.
Epilobium spicatum. Lam.
Silene rupestris. L.
Solidago virga-aurea. L.
Linaria striata. L.
Sedum aureum. Wirtg.
Heracleum panaces. L.

Le chemin longe la rive droite de l'Embalire; le paysage change d'aspect à chaque pas; bientôt nous atteignons la

Digitized by Google

Capilla de San-Pèré (1765m) située sur une éminence. Nous enregistrons à l'avoir de cette partie du trajet les espèces qui suivent :

Phyteuma spicatum. L.
Sempervivum montanum. L.
Polygonum Alpinum. All.
Poterium Sanguisorba. L.
Rumex Alpinus. L.
Rhinanthus minor. Ehrh.
Sedum telephium. L.
Sedum album. L.
Carduus nutans. L.
Sisymbrium acutangulum. D. C.
Verbascum blattaria. L.
Artemisia vulgaris. L.
Ribes uva crispa. L.
Silene inflata. Smith.

Les marécages d'une prairie nous fournissent :

Caltha palustris. L.
Cirsium palustre. Scop.
Heleocharis palustris. R. Br.
Veronica beccabunga .L.
Parnassia palustris. L.
Myosotis palustris. With.

Sur les rochers bordant l'Embalire (1710m) nous cueillons :

Senecio viscosus. L.
Filago arvensis. L.
Mentha candicans. Crantz.
Echium vulgare. L.
Thymus serpyllum. L.
Urtica dioica. L.

Nous franchissons le rio de Ransol à son point de jonction avec l'Embalire (1690m) ; près de là nous récoltons :

Achillea pyrenaica. Sibth.
Astrantia major. L.
Vincetoxicum officinale. Mœnch.
Cynoglossum pictum. Ait.
Bromus tectorum. L.
Galeopsis ladanum. L.
Rumex scutatus. L.
Galium album. Vill.
Reseda lutea. L.
Sideritis pyrenaica. Poir.
Digitalis lutea. L.
Angelica Razulii Gouan.

A 1665 mètres d'altitude, les roches du chemin nous présentent :

Achillea millefolium. L.
— setacea. W. K.
Euphorbia cyparisias. L.
Silene saxifraga. L.

A 1650 mètres :

Eryngium Bourgati. Gouan.

Digitized by Google

En face, sur la rive gauche de l'Embalire, de beaux pieds *d'Iris xyphioides.* Ehrh. frappent nos regards par leurs fleurs d'un bleu d'azur; à 1630 mètres, l'*Aconitum anthora.* L. se montre à nous, au milieu d'éboulis calcaires; tout près de lui croît le *Rhamnus Alpinus.* L.

Le bruit d'une chute d'eau frappe notre oreille : c'est le *saut de l'Estanyo,* une des rares cascades de l'Andorre; cette chute (16m), nous apparaît très belle, dans son cadre de roches schisteuses, d'une couleur de rouille, & au milieu d'un berceau de verdure. Sitôt ce ruisseau traversé sur une mauvaise passerelle de bois (1610m), nous apercevons le clocher de la *Capilla de San Joan.* Un roc à pic sur le torrent lui sert de base. Ce gracieux édifice roman est flanqué d'une tour carrée aux fenêtres cintrées & géminées; point de portique, une grille de fer en tient lieu.

Sur les roches du chemin, en face de cette chapelle (1590m d'alt.), nous cueillons, à côté d'un pied de Molène (*Verbascum thapsus.* L.), une Synanthérée à capitule jaune d'or & très odorant, le *Santolina pectinata.* Lag., plante spéciale aux Pyrénées-Orientales & à l'Espagne.

. Nous rencontrons ensuite :

Origanum vulgare. L. Hypericum quadrangulum. L.

et des plantes essentiellement calcicoles :

Paronychia serpyllifolia. D. C. Anthyllis montana. L.
Calamintha Alpina. Lam. Achillea odorata. L.
Globularia repens. Pourr. Satureia montana. L.
Gypsophila repens. L. Scrofularia canina. L.

Le détour du chemin nous laisse voir le village de Canillo, une des six paroisses d'Andorre : Canillo, Encamp, Andorra-la-Vieja, la Massana, Ordino, San Julia de Loria.

Canillo s'élève en amphithéâtre sous un superbe rideau de roches grises effritées, qui la surplombent verticalement. Une petite tour carrée, celle de l'église, contrastant par sa blancheur avec les maisons noires & enfumées, s'adosse presque au flanc de cette curieuse muraille & semble couvrir de sa protection

Digitized by Google

l'humble village. Le rio de Moncaup, qui coule à ses pieds, court mêler ses eaux à celles de l'impétueuse Embalire.

Comme nous gravissions la rue escarpée qui conduit à l'église, descendaient vers nous du temple sacré, deux à deux, des femmes couvertes d'un capulet noir, qui les couvrait de la tête aux pieds. Sous cette chape se déguisait une robe de même couleur avec un long scapulaire violet, & à la hauteur de la poitrine, une plaque d'argent. L'image symbolique gravée sur cette plaque nous apprit que ces religieuses de Canillo appartenaient à l'ordre de la *Sainte-Famille*.

Sous l'église (1605^{m} d'alt.) nous retrouvons abondamment le *Santolina pectinata*. Lagasc., cette intéressante plante que nous avions déjà cueillie près de la chapelle de San-Joan.

Pour quitter Canillo & continuer notre excursion nous franchissons l'Embalire (à 8 h. 20), sur une passerelle construite avec des sapins placés côte à côte (alt. 1570^{m}) & située au bas du village. Ici le rio Valira s'enfonce entre deux énormes murailles verticales dont il faut escalader la crête (1625^{m}).

Avant d'y arriver nous observons sur la lisière des champs :

Thlaspi arvense. L.
Solanum dulcamara. L.
Cirsium arvense. Scop.
Cota triumfetti. Gay.
Matricaria inodora. L.
Ribes uva crispa. L.

Près d'une croix, à quelques mètres du hameau de Prats (1615^{m}), poussent au pied des murs :

Artemisia Absinthium. L.
Alyssum Calycinum. L.
Linaria minor. Desf.

Ce hameau dépassé, de vertes prairies nous conduisent au sanctuaire renommé de N^{a} S^{a} de Méritxell (1540^{m}) où les pèlerins accourent tous les ans en foule, les 15 août & 8 septembre, & au pueblo de même nom (1530^{m}) à demi-caché dans les arbres. Les prairies de ce pauvre hameau contiennent :

Chœrophyllum sylvestre. L.
Brunella vulgaris. Mœnch.
Dancus Carota. L.
Peucedanum Oreoselinum. Mœn.
Anthyllis Alpestris. Hegets.
Epilobium molle. Lam.

Digitized by Google

La route passe au-dessus de ce pueblo insignifiant qu'elle laisse à droite; des touffes de buis (*Buxus sempervirens.* L.) & de fougère aquiline (*Pteris aquilina.* L.) croissent aux flancs des roches disloquées qui forment ici un vaste chaos. Notre oreille perçoit dans le bas du ravin le grondement du Valira qui glisse sur un lit de pierres; les rives commencent à se tapisser de verdure, la vallée dessine un coude très brusque.

Avant de trouver les premiers champs de tabac (*nicotiana tabacum.* L.) nous notons au passage les espèces suivantes :

Ulmus montana. Sm.
Pieris hieracioides. L.
Campanula urticœfolia. Schm.
Lonicera xylosteum. L.
Helleborus fœtidus. L.
Antirrhinum latifolium. D. C.
Clematis vitalba. L.
Erigeron acris. L.
Artemisia campestris.
Corylus avellana. L.
Sambucus nigra. L.
Ilex aquifolium. L.
Rosa dumetorum. Thuill.

Au milieu de la vallée, à notre droite, presque à notre niveau, apparaît sur un monticule (1390^{m} d'alt.) la *torre de Rossell,* ruine militaire qui garde encore sa ceinture de machicoulis. Elle fut construite, dit-on, par les vicomtes de Castelbo, seigneurs de ces vallées. Sur les schistes du sentier qui descend rapidement vers le hameau de las Bons (1335^{m}), situé au pied de la tour de Rossell, nous remarquons :

Bupleurum falcatum. L.
Coronilla Emerus. L.
Melica Nebrodensis. Parl.
Sedum Anglicum. Huds.

Ensuite, avant d'atteindre le pueblo de la Mosquera (1310^{m}), dépendance du village d'Encamp, lequel se dessine au milieu d'une petite plaine boisée, nous observons les plantes dont les noms suivent :

Lycopsis arvensis. L.
Saponaria officinalis. L.
Salix viminalis. L.
Crepis virens. Vill.
— taraxacifolia. Thuill.

A 9 h. 25 nous faisons notre entrée dans la Mosquera, longue rue tortueuse & sale, sur laquelle le premier étage des maisons fait saillie; nous traversons une petite place qui pré-

Digitized by Google

cède un passage couvert & sommes l'objet de la curiosité des habitants. De notre côté, nous regardons avec étonnement de magnifiques pieds de tabac appendus aux balcons pour le séchage. L'herbe à Nicot est très cultivée en Andorre.

Un tablier de bois, suivi d'une arche en maçonnerie (1295m) unit ce faubourg à Encamp, dont l'église (1300m) s'élève au bord de la route, non loin du torrent; son svelte clocher roman, percé de cinq étages de croisées, attire notre attention.

Dans les sables du chemin nous cueillons :

Centranthus Lecoquii. Jord.
Reseda phyteuma. L.
Lepidium graminifolium. L.

Laissant à notre droite la chapelle de Sainte-Marie d'Encamp, nous franchissons à nouveau l'Embalire (1290m) pour entrer dans une gorge sauvage, aux pentes redressées, véritable défilé à l'aspect lugubre, qu'une poignée d'hommes défendrait. Le chemin suit constamment la rive gauche de l'Embalire qui reçoit ensuite comme affluents importants les rios de Soquer & Madriu.

Mais bientôt, quelle métamorphose! l'Andorre est bien le pays des changements à vue : tout à coup, par une large échancrure, se montre à nous la riche vallée, la plaine d'Andorre. La pente est rapide, nous descendons sur un lit rocailleux & au milieu des ronces où nous observons :

Ononis spinosa. L.
Linaria pyrenaica. D. C.
Dipsacus sylvestris. Mill.
Campanula rotundifolia. L.
Scabiosa lucida. Vill.
Eupatorium Cannabinum. L.

Nous arrivons (10 h. 30) au pont de pierre jeté sur le rio Madriu (1120m), près de son confluent avec la Valira, & à l'entrée des *Escaldas,* bourgade industrielle du territoire. Le bruit qui sort du torrent, très encaissé en ce lieu, est répété par le mécanisme d'une foulerie à draps. C'est le genre d'industrie le plus en vogue & le plus en honneur dans la vallée.

« Cette fabrication remonte, comme simplicité, au temps d'Abraham, car le *drap d'Andorre*, on l'appelle ainsi, est formé de la laine du pays déjà très grossière & avec le pro-

Digitized by Google

cédé le plus simple de la navette. Une fois tissé, on le met dans les auges à foulons où il subit la seconde & dernière opération. On s'en sert pour l'usage des habitants & l'on fabrique des chaussons qui sont de la force & de l'épaisseur d'une semelle de cuir de bœuf. » Ces draps grossiers sont travaillés dans les eaux thermales & sulfureuses des Escaldes (*Aquæ calidæ*) au moyen de petits moulins à foulon échelonnés le long de l'Embalire &, mis en mouvement par les eaux de ce torrent & celles de son affluent, le rio Madriu. La plupart des habitants sont tisserands & se transmettent cette profession de père en fils.

Avant d'arriver sur la place nous prenons le degré thermométrique d'une fontaine thermo-sulfureuse; il s'élève à 72° centigrades. D'autres sources, analogues à celles d'Ax, sont utilisées dans trois maisons qui possèdent des baignoires, car il n'y a pas encore d'établissement thermal & sa création est restée jusqu'à ce jour sans résultat. Cet état de choses durera longtemps, à moins que la spéculation d'industriels étrangers ne vienne se substituer à l'indifférence proverbiale des Andorrans, & que l'on ne crée des routes pour y faire arriver aisément les malades.

La maison Francisque Pla, sur la place (1105^{m}) possède deux baignoires en marbre blanc & une baignoire en zinc; l'eau minérale tombe dans le bain par un robinet à la température de 43° centigrades; ce robinet sert aussi pour les douches locales. Nous nous contenterons pour le moment & sans commentaires de signaler la défectuosité de ce mode d'emploi de l'eau sulfureuse. Chez Benturo Aleis, dit Paulet, on voit aussi deux baignoires (une en zinc, une en bois). Chez Pierre Babot, il y a une seule baignoire en zinc. Tels sont actuellement les thermes des Escaldes, que l'on confond souvent avec des thermes du même nom, situés dans la Cerdagne française, canton de Saillagouse (Pyrénées-Orientales).

Indépendamment des sources sulfureuses, le pueblo des Escaldas possède des eaux thermales ferrugineuses & salines (temp. 36° à 50° centigr.) analogues à celles de Bagnères-de-Bigorre, mais non utilisées jusqu'à ce jour. La réunion de ces

Digitized by Google

diverses eaux pourrait cependant offrir à la thérapeutique de précieuses ressources.

Aux Escaldas on voulait placer la maison de jeu qui alluma la guerre civile en 1866. C'est aussi le village rebelle dont les gens tirèrent en 1884 sur notre viguier, M. Bonaventure Vigò, & qui assiégèrent toute une journée Andorre-la-Vieille, avec d'autres dissidents.

Un pont en dos d'âne sur le Valira (1110^{m}) permet de passer sur la rive droite de cet impétueux torrent. De ce pont nous apercevons, au sud, la Coma de Prat-Primer & les restes du terrible éboulement qui anéantit en quelques instants (mi-avril 1865), le pauvre hameau de la Fène & ses habitants! éboulement analogue à celui qui engloutit en une nuit, le 23 juin 1875, une partie du village de Verdun-des-Cabanes (Ariège). Les traces matérielles de cette catastrophe sont à peine visibles.

Après le hameau d'Enjordany, où nous remarquons au bord du chemin de beaux pieds d'*Euphorbia characias, L.* voici s'ouvrir à notre droite une gorge abrupte, serrée, celle de San-Antoni, qui conduit à Ordino, le plus frais & le plus agreste vallon de l'Andorre. Un peu plus loin est un pont d'une seule arche, vêtue de lierre (*Hedera helix.*, L.), & placé à une assez grande hauteur sur le torrent d'Ordino : c'est le pont des Escalls (1100^{m} d'alt.). Le rio d'Ordino ou Valira del Nort, qui baigne Ordino & sort des flancs du pic des Fangassés, voisin du port de Siguer, conflue, à quelques mètres plus bas (1075^{m}), avec la Valira Orientale ou Embalire dont nous avons suivi le cours sinueux depuis son origine.

Au delà du confluent & à vingt minutes de distance s'élève sur un mamelon verdoyant Andorra-la-Vieja, métropole des vallées, dont nous apercevons déja les toits reluisants au soleil, car le temps est splendide. Une allée de chênes verts ou uncines (*Quercus ilex.* L.) appelés *Alzines* par les indigènes[1],

1. Les Catalans & les Andorrans mangent le fruit rôti ou bouilli de cette espèce, l'*Alzina dolce*, & l'y mêlent même avec le pain. Il est à remarquer que le fruit assez acerbe du chêne vert devient de plus en plus doux à mesure que l'on descend dans les contrées méridionales. Son goût se rapproche alors de celui des noisettes.

Digitized by Google

& de chênes noirs ou tauzins (*Quercus tozza*. Bosc.), nous y conduit; dans les gazons qui bordent le sentier nous notons :

Marrubium vulgare. L.
Verbena officinalis. L.
Poa trivialis. L.

& sur les murs :

Iris germanica. L.
Rubus idœus. L.
Acer Monspessulanum, L.
Campanula Erinus. L.
Echium vulgare. L.
Sedum dasyphyllum, L.
Ceterach officinarum. Willd.
Asplenium trichomanes. L.
— ruta muraria. L.

A 11 h. 15 nous entrons dans Andorre-la-Vieille & dirigeons nos pas vers la *posada Calounés*.

Située à 1080 mètres d'altitude moyenne, sur un rocher que surplombe le *puig d'Anclar*, le chef-lieu des vallées domine une plaine riante & fertile. L'idée qu'on se fait généralement du mot capitale, lorsqu'il s'agit d'une ville, n'est ici qu'un désappointement. En effet, la capitale de l'Andorre (650 âmes), d'une grande ancienneté, ce qui l'a fait surnommer *la Vieja*, (vieille), se compose d'un amas de maisons aux murs sombres, entourées de vestiges d'anciens remparts; les rues sont étroites, tortueuses, & aboutissent à une place ornée de quelques maisons confortables, entre autres celle de Francis Duran, ancien syndic général, & celle de la famille Don Guilhem Areny, la plus riche des vallées, surmontée d'un belvedère à arcades, sorte de véranda aérienne.

A droite de cette place se montre l'église : c'est un vaisseau roman du dixième siècle, avec ses six autels ornés de riches boiseries, mais surchargés de dorures, comme dans la plupart des églises d'Espagne.

Le palais de la République (*casa de la Valls*), arche sainte des vieilles coutumes, est bâti sur un rocher à pic s'élevant à l'extrémité de la ville; il forme une défense naturelle, à laquelle on a ajouté une tour en encorbellement du seizième siècle & percée de meurtrières. Ce bâtiment, d'une architecture lourde & irrégulière, a une façade ornée de trois fenêtres

Digitized by Google

& de quelques lucarnes. — Sur la porte d'entrée, large & massive, au millésime de 1580, s'étale cette inscription :

DOMUS CONCILII SEDES JUSTITIÆ.

Au-dessous de cette inscription, les armoiries de l'Andorre, gravées sur un écusson en marbre blanc : d'un côté mitre, crosse & trois pals de gueules ; de l'autre, quatre pals de gueules & deux vaches; le tout sur champ d'or, avec cette devise : VIRTUS UNITA FORTIOR. La mitre & la crosse indiquent la suzeraineté de l'évêque d'Urgel sur cette vallée; les pals de gueules sont les armes des anciens comtes de Foix, suzerains d'Andorre, & les vaches du Béarn, celles des rois de Navarre devenus les héritiers de la maison de Foix.

Notre obligeant hôtelier, Michel Montana, dit Calounés, s'offre à nous servir de *cicerone* pour la visite du palais; il nous montre : 1° au rez-de-chaussée, les écuries où les conseillers des villages éloignés laissent leurs montures durant les sessions; 2° au premier étage, trois salles parallèles : la salle autrefois affectée aux banquets; l'ancienne salle du grand conseil convertie aujourd'hui en réfectoire : des murs blanchis à la chaux, des bancs en chêne & des tables à l'entour, pas de nappe, de la vaisselle d'étain, le *pourro* traditionnel pour boire à la régalade à tour de rôle & remplacer l'usage du verre encore inconnu; entre les deux croisées un diptyque portant l'*image du Christ en croix*, avec deux vantaux aux armes de la République, telle est cette salle dans sa simplicité imposante; une porte donne accès à la 3me salle dite des archives où se tiennent les réunions du conseil général & de la justice. Les archives sont contenues daus une armoire en bois de sapin, encastrée dans le mur & munie de six serrures, portant les noms des six paroisses d'Andorre. Comme chaque clef est déposée entre les mains du consul mayor de chaque paroisse, il faut donc pour l'ouvrir que ces six personnages soient réunis.

Près de l'unique fenêtre, trois fauteuils en paille pour le président & les syndics, & tout à côté leurs robes & leurs tricornes suspendus. Sur les murs, on remarque deux cartes de la vallée, l'une par M. Lengellé, ingénieur & géographe du

Digitized by Google

roy, l'autre, plus récente & plus exacte, par M. Bladé, notre érudit collègue de l'Association pyrénéenne.

A droite de cette salle s'ouvre la chapelle dédiée à Saint-Armengol, évêque d'Urgel de 1010 à 1035. Elle a été récemment réparée par le nouvel évêque, *el obispo senor Casânas*.

La cuisine mérite bien une visite. Une immense cheminée en forme de pyramide tronquée, où se balancent trois gigantesques crémaillères, occupe le centre de la pièce; les landiers, de proportions analogues, portent sur le côté une petite coupe, pour mettre le bois de pin (*taiço*) destiné à l'éclairage; on y fait souvent rôtir un mouton tout entier. Autour, des bancs permettent aux conseillers de se chauffer à l'aise.

La casa de la Valls est encore pourvue de six chambres (une par paroisse), avec douze lits partagés par les vingt-quatre conseillers; les deux syndics (président & vice-président de la République) ont seuls le privilège de coucher chez eux; ils enferment leurs collègues tous les soirs avec la formidable clef du palais.

La gastronomie est fort en honneur chez les députés des paroisses pendant la durée des sessions & les repas multipliés sont pantagruéliques. Ces députés ne touchent pas d'appointements, ils subissent même des amendes relativement fortes pour des absences non justifiées, des retards d'entrée en séance, après le son de la cloche; rien d'étonnant que la République se montre large à leur égard pour la nourriture.

La Saint-Thomas (21 novembre) est la fête des vallées. A cette occasion, grande invitation par le conseil de tous les prêtres des paroisses; leur nombre varie, mais actuellement on en compte quinze : trois à San Julia de Loria, trois à Andorre-Vieille, deux à la Massane, deux à Ordino, un aux Escaldas, deux à Encamp, un à Canillo, un à Saldeu. Six d'entre eux portent le titre de *parochos* (curés de paroisse), les autres desservants sont des vicaires.

Cette digression faite sur Andorre-la-Vieille, reprenons notre bâton de voyageur. — 3 h. 30 sonnaient à la grande horloge de l'église au moment de notre départ.

Par une descente rapide sur un chemin pierreux, véritable casse-cou, nous contournons la roche qui porte la capitale,

Digitized by Google

pour côtoyer ensuite la rive droite de l'Embalire, au milieu des vertes prairies où nous remarquons :

Iris spendo-acorus. L.
Angelica montana. Scheich.
Lythrum salicaria. L.
Polygonum persicaria. L.
Stellaria aquatica. D. C.
Juncus effusus. L.

& au bord du chemin, près du pueblo de Tovira, caché dans le feuillage :

Galium maritimum. L.
Althæa cannabina. L.

A droite se dressent les escarpements grisâtres & déchiquetés du puig d'Anclar & de ses contreforts; sur une crête se campe fièrement le château ruiné de *San Vicens*. Les ombrages ne font pas défaut & nous garantissent des ardeurs du soleil. Au milieu d'une allée de chênes, de peupliers & de noyers, nous atteignons le hameau de Santa Coloma (1050^{m}), dont l'église possède une tour mauresque percée de plusieurs étages de croisées. Nous relevons les plantes suivantes très abondantes en ce lieu :

Cratœgus oxyacantha. L.
Cirsium eriophorum. Scop.
Erigeron canadensis. L.
Biscutella lœvigata. L.
Delphinium peregrinum. L.

Un pont en dos d'âne (1030^{m}), près du confluent du rio Anclar avec l'Embalire, nous porte sur la rive gauche que nous suivrons désormais jusqu'à la Seo de Urgel. De ce pont, la plaine d'Andorre nous apparaît dans toute son étendue (environ cinq kilomètres de longueur & un kilomètre de largeur). La vallée devient fort encaissée, entre deux hautes montagnes; le paysage est d'une grâce sévère; ça & là quelques pins rabougris piquent leur cône de verdure sombre. Toujours se dresse devant nous une barrière qui ferme l'horizon. La vallée sinueuse contourne, semblable à un labyrinthe sans fin. Le torrent gronde & mugit sous nos pieds. — Sur les roches du chemin nous notons avec satisfaction quatre intéressantes espèces :

Genista scorpius. D. C.
Nepeta cataria. L.
Achillea odorata. L.
Antirrhinum molle. L.

Digitized by Google

La route passe près des *bordes de Xowall*, & un peu plus loin en face de la chapelle de Santa-Filomena, que l'on aperçoit sur la rive droite du Valira; plus loin encore, elle laisse à droite un pont de pierre (995m) qui conduit dans la vallée d'Os, d'où descend, pour se jeter dans l'Embalire, le ruisseau de Vexasarri, en ce moment à sec.

Bientôt l'horizon paraît s'ouvrir. Au débouché du chemin se dressent devant nous les crêtes dentelées & rougeâtres du puig d'Olivesa au pied duquel s'étend en amphithéâtre la petite ville de San Julia de Loria, plus importante par sa population & son commerce qu'Andorre-la-Vieille. « San Julia de Loria est assise comme une madone à l'angle mystérieux de cette partie de la basse vallée qui confine avec l'Espagne. Ce n'est qu'en entrant dans ses murs qu'on l'aperçoit, tant elle est cachée par l'ombre des arbres, par la montagne & par les eaux, car de nombreuses cascatelles tombent du haut des rochers & forment autour d'elle un nuage de poussière liquide diamantée. Des prairies magnifiques, des ruisseaux nombreux, des bosquets de noyers & de châtaigniers lui servent de ceinture. San Julia réunit ainsi tous les agréments du site aux avantages qu'il a d'être à deux pas en quelque sorte de la plaine d'Urgel. » Aussi cette communauté doit-elle à ce voisinage les bienfaits d'un commerce actif avec la Catalogne; c'est dans ses murs que se passe le trafic d'Andorre.

Nous entrons dans San Julia à cinq heures du soir. Une longue rue, parallèle au cours de l'Embalire, conduit à la *plaça mayor* (940m d'alt.) : c'est le cœur de la cité. — On nous regarde avec étonnement; les curieux habitants sont sur la porte de leur maison.

Dans une rue étroite, tortueuse & rocailleuse nous nous garons contre un long convoi de mulets harnachés dans le goût catalan (ornements de cuivre guilloché, pompons rouges & sonnettes) chargés de marchandises & conduits par des guides en culotte courte, portant la berette rouge à plis, dite *berettina*, & des chaussures en cordes d'aloès tressées, recouvertes de toile, appelées *spadrilles* ou *espardenas* en catalan. Longeant l'Embalire, on sort du bourg par une ancienne porte

Digitized by Google

de bois, faible ouvrage de défense, sur les piliers de laquelle nous cueillons :

Antirrhinum azarina. L. Allium oleraceum. L.

Plus loin, nous remarquons une magnifique scierie de planches, qui ont un grand débouché dans la province de Lérida (à dos de mulet, bien entendu); on les dit les meilleures de la contrée pour les travaux de menuiserie & d'ébénisterie. Ces scieries mécaniques constituent l'unique industrie hydraulique qui ait subsisté après l'extinction des anciennes forges dites à la Catalane; celles d'Ordino & d'Encamp, alimentées par le minerai de fer de Ransol, étaient les plus importantes du territoire. L'industrie du fer, qui ne dépassait point les frontières de la contrée d'Urgel, est aujourd'hui tombée en désuétude, à la suite du libre échange & de la concurrence étrangère; aussi, depuis que le feu de ses forges est éteint, on n'entend plus les vallées silencieuses retentir du bruit de ce puissant marteau qui était le signe de leur vie industrielle.

Notre vue est encore frappée par de belles forêts qui couronnent les sommets & couvrent le flancs des montagnes, & aussi par une tour carrée située sur un roc escarpé au-dessus du grand Valira : c'est la tour sarrasine de la Seca. Le montagnard qui est allé de la Seca à la Meca (autre tour ruinée qui domine le village d'Ordino) passe pour un explorateur, ce qui a donné lieu au dicton populaire bien connu en Andorre : « *ha seguit la Seca, y la Meca, y la vall de Andorra.* »

Chemin faisant, sur des terrains escarpés, au-dessus du torrent & le long d'un canal d'irrigation, nous enregistrons les espèces suivantes, la plupart très vulgaires :

Salvia pratensis. L.
Eryngium campestre. L.
Seseli montanum. L.
Hordeum murinum. L.
Chondrilla juncea. L.
Teucrium chamœdrys. L.
Trifolium patens. Schreb.
— ochroleucum. L.
— arvense. L.
Barbarea vulgaris. R. Br.
Bryonia dioica. Jq.
Tamus communis. L.
Pulicaria dyssenterica, Gœrtn.
Malva rotundifolia, L.
Convolvulus arvensis. L.
Ammi majus. L.
Scleranthus annuus. L.
Sherardia arvensis. L.

Digitized by Google

Geum urbanum. L.
Aira caryophyllea. L.
Salix caprea. L.
— aurita. L.
Bromus mollis. L.
Anagallis phœnicea. Lam.
Sinapis incana. L.
Clinopodium vulgare. L.
Solanum nigrum. L.
Betonica officinalis. L.
Geranium Robertianum. L.
— dissectum. L.
— molle. L.
Andryala sinuata. L.
Parietaria erecta. M. & K.
Euphorbia helioscopia. L.
Calamintha nepeta. Link.
Tolpis barbata. Willd.
Agrostemma githago. L.
Polypodium vulgare. L.
Lampsana communis. L.
Ballota fœtida. Lam.
Sisymbrium alliaria. Scop.
— officinale. Scop.
Valerianella olitoria. Polle.
Holcus mollis. L.
Plantago lanceolata. L.
— major. L.
Lychnis dioica. D. C.
Jasione montana. L.
Teucrium scorodonia. L.
Polygala vulgaris. L.

Après quarante-cinq minutes de marche (style montagnard), à partir de San Julia, nous franchissons le Rubicon andorran, en ce moment à sec, le torrent de Rûner (890^{m}) qui marque la limite de l'Andorre & de l'Espagne. La caserne des *carabineros del Reino* (douaniers du royaume) dite la Forge de Moles (905^{m}) est située sur une plate-forme à peu de distance.

Deux heures encore pour atteindre la Seo de Urgel. Nous hâtons le pas; la nuit nous prend à *Anserall* (810^{m}). Bientôt la rencontre de deux gendarmes espagnols faisant leur ronde de nuit pour surprendre les maraudeurs nous apprend que nous sommes aux portes de la cité d'Urgel (745^{m}); il était huit heures & demie du soir.

L'excellente fonda de *Llabreta* refit nos estomacs & nous humâmes avec délices, sur la terrasse de l'hôtel qui domine le bassin du Sègre, un air vivifiant, avant de prendre un repos bien mérité, car nous avions parcouru dans une journée (de Saldeu à Urgel) cinquante & un kilomètres.

Le 15 août fut consacré à la visite d'Urgel & de ses forts, & aux belles cérémonies de la cathédrale. Le lendemain nous remontions de grand matin le cours du Sègre par une série de défilés, jusqu'à la plaine de Puigcerda (52 kilomètres), en traversant les bains de Saint-Vincent, pont de Bar, Marti-

Digitized by Google

netto, Belwer; enfin, le 18 août, après un séjour à Puigcerda, la diligence de Bourg-Madame à Ax nous ramenait dans nos pénates, tandis que la diligence de Ripoll emportait vers Barcelone mes deux compagnons de route.

H^te MARCAILHOU D'AYMERIC,

Pharmacien de 1re classe, à Ax (Ariège).

Digitized by Google

HYDROLOGIE

DES PYRÉNÉES ET DU MIDI DE LA FRANCE

LES EAUX DE FONCIRGUE

En publiant dans la *Revue* des monographies de stations thermales, je suivrai le plan que j'ai adopté depuis de longues années : étude géologique, chimique & médicale de chaque station, en donnant quelques indications topographiques, ainsi que des renseignements historiques lorsqu'ils seront intéressants à connaître. Je conserverai à chaque monographie un caractère d'originalité en m'appuyant autant que possible sur mes recherches personnelles, surtout au point de vue médical. Depuis trente ans que j'exerce la médecine hydrologique spécialement, j'ai pu recueillir plus de vingt mille observations médicales, dont quatorze mille environ sur Ax & Luchon, les autres sur diverses stations pyrénéennes.

Je commence aujourd'hui cette série de monographies par celle de Foncirgue, l'une des stations les plus intéressantes de la chaîne, appelée à un brillant avenir, le jour où elle passera en des mains capables de la faire valoir par l'emploi des moyens que dicte la science.

Les eaux minérales de Labastide-du-Peyrat, aujourd'hui de Foncirgue, sont situées à 100 mètres environ au sud du village de Labastide, sur les bords du Lherz, commune du Peyrat, canton de Mirepoix, arrondissement de Pamiers. Elles naissent à l'entrée des gorges qui conduisent de Labastide à Laiguillon, à l'altitude de 304 mètres.

Le site en est charmant, l'été surtout. L'établissement &

Digitized by Google

l'hôtel sont construits sur la rive droite de la rivière, au pied de la montagne de Plantaurel, en partie couverte de bois. Le Lherz coule en ce point sous les beaux arbres qui ombragent les Thermes, & donnent à ce petit coin de la chaîne qui rattache les Pyrénées aux Corbières un attrait spécial. On sent qu'on vit là dans le calme, à l'abri du tourbillon qui use la vie.

La vue que nous en donnons est prise au sud des Thermes sur le chemin de Labastide à La Couronne, au tournant même de ce chemin & du Lherz. Sur la gauche, on voit une barraque en planches construite par la commune de Labastide pour permettre aux habitants de la source communale de s'abriter en cas de pluie; sur la droite, on voit l'établissement & l'hôtel de Foncirgue.

Les deux planches qui suivent la gravure représentant le paysage local sont constituées : la première, par le plan & par l'élévation de l'hôtel & des bains; la seconde, par l'ensemble de la station.

Nous avons cru bien faire en donnant à nos lecteurs une vue d'ensemble de ce nid qu'on pourrait rendre si coquet, & dans lequel, malgré des installations absolument primitives, un grand nombre de malades atteints de ces affections gastro-intestinales qui entraînent avec elles la mélancolie & le découragement ont retrouvé la santé.

HISTORIQUE. — Les archives départementales ne contiennent au sujet des eaux de Labastide-du-Peyrat que des documents relatifs à des procès. Celles du château de Léran n'ont encore rien dévoilé qui puisse intéresser l'histoire locale. On sait seulement que les eaux de Labastide ont appartenu à la famille des ducs de Lévis-Mirepoix, qui y avait fait bâtir dans le dernier siècle une petite masure afin que l'on puisse s'y baigner. Cette masure fut emportée vers 1700 par une inondation du Lherz. Abandonnés pendant un certain temps, les eaux & le sol qui les entourent se trouvèrent sans propriétaire en titre, & devinrent le sujet de discussions entre les communes de Labastide & du Peyrat.

En 1835, M. Higounet, ancien notaire, & M. Coste, habitant du pays, voulurent exploiter les eaux & y faire quelques

Digitized by Google

VUE D'ENSEMBLE DE LA STATION DE FONCIRGUE.

d'après une photographie prise sur la Rive droite du Lherz, au Sud,

par le Dr F. GARRIGOU - Dessin de M.A. SEIGNORET.

Digitized by Google

Digitized by Google

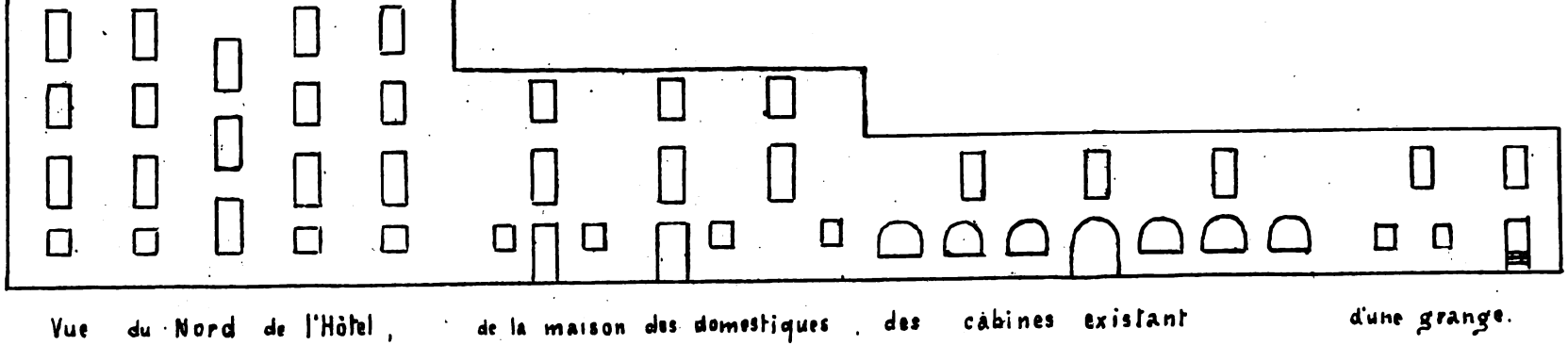

Vue du Nord de l'Hôtel, de la maison des domestiques, des cabines existant d'une grange.

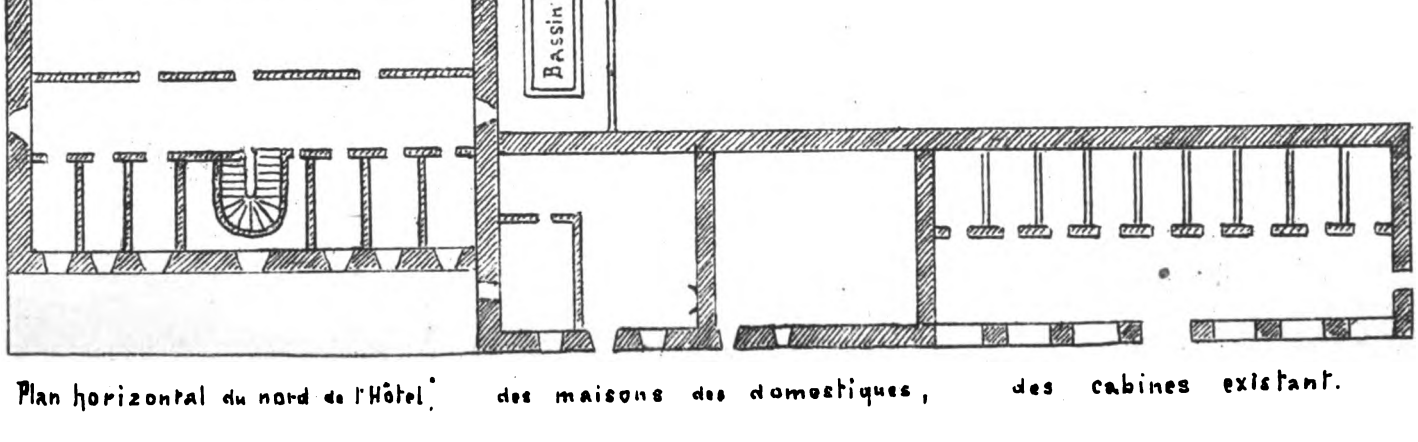

Plan horizontal du nord de l'Hôtel, des maisons des domestiques, des cabines existant.

Digitized by Google

Digitized by Google

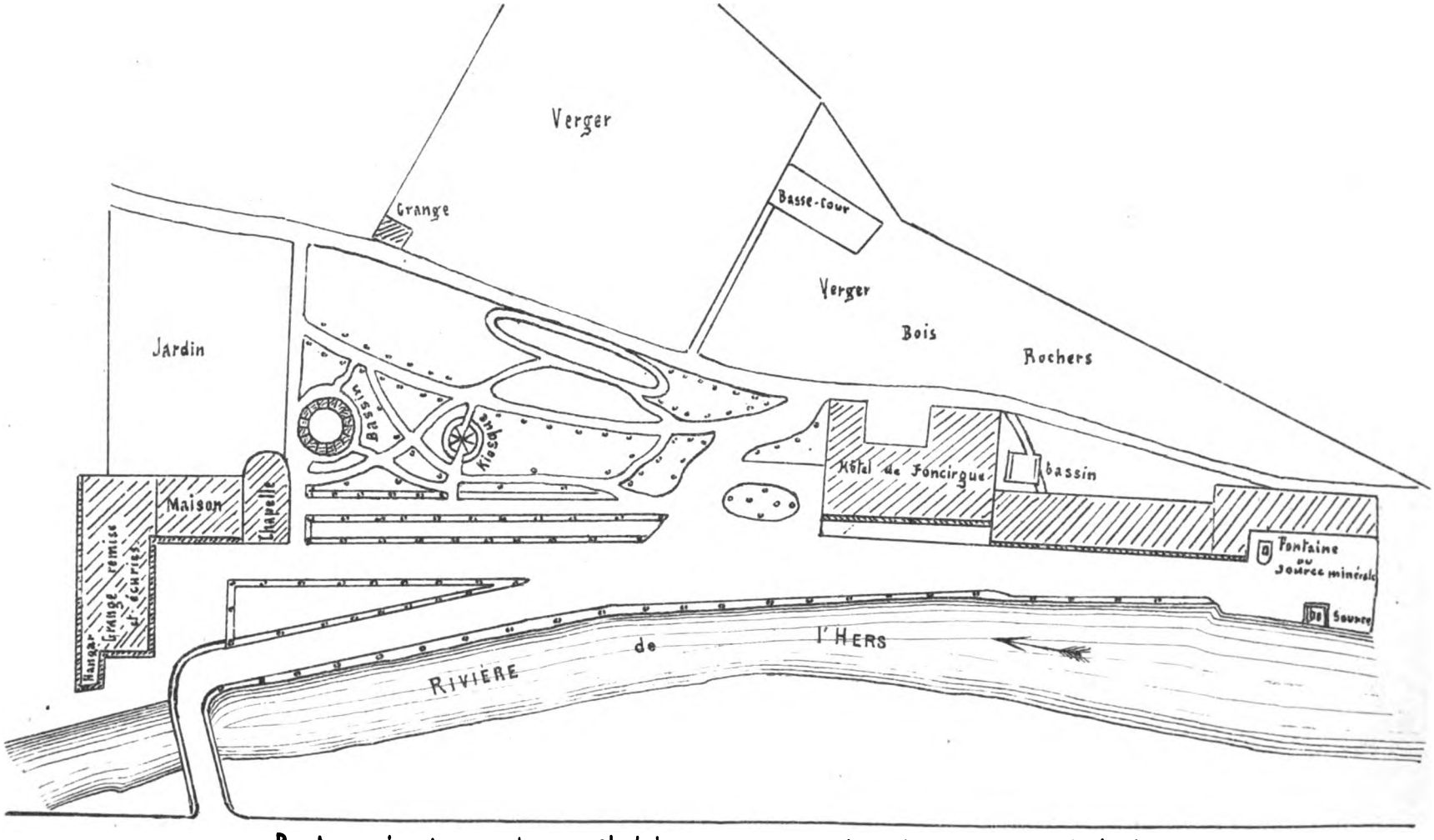

Route départementale du Chalabre (Aude) à Lavelanet et à Bélesta (Ariège)

Digitized by Google

Digitized by Google

dépenses dans ce but. De là, nouveaux procès entre les nouveaux occupants & les communes. Enfin, M. Higounet finit par devenir acquéreur & propriétaire des eaux. Il y fit bâtir l'établissement & l'hôtel qui y existent aujourd'hui. Il devint ainsi le véritable fondateur de la station.

Son neveu, M. Higounet, propriétaire actuel des eaux de Foncirgue, en continue l'exploitation sans rien entreprendre pour chercher à faire progresser la station & pour être utile au public.

LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE. — Ce fut Carrère qui, en 1785, parla le premier des eaux de Labastide-du-Peyrat, dans son *Catalogue raisonné des eaux minérales*[1]. Ce qu'il en dit, du reste, est fort court & sans grande utilité. Cependant, on peut constater d'après son écrit que, jusqu'à cette époque, rien n'avait été publié sur ces eaux. Carrère mentionne simplement le chimiste Jalabert comme ayant trouvé une petite quantité de fer dans ces eaux.

Le célèbre Vénot aurait également parlé des eaux en question dans son travail resté à l'état de manuscrit : *Analysis aquarum galliæ mineralium.*

Vers 1800, Gabriel Fau, ancien médecin des armées, publia une brochure aussi originale qu'intéressante sur Foncirgue[2]. Elle nous apprend entre autres choses que le village de Labastide était le point où se rendaient depuis des temps immémoriaux les gens qui venaient se soigner en employant les eaux minérales locales. Ces malades paraissaient avoir été des gens de distinction. Les gens de Labastide se piquaient même d'une médecine de tradition, & il paraîtrait que leur habitude était de conseiller de prendre les eaux, non seulement en boisson, mais encore en lavements. Il indique deux médecins du pays, tous deux octogénaires (Izard de Chalabre & Salvaire), comme ayant soigné pendant plus de soixante ans de nombreux malades à Labastide, & comme ayant obtenu des

1. *Catalogue raisonné des ouvrages sur les eaux minérales.* Carrère (J.-B.-P). MDCCLXXXV. p. 492.

2. *Esquisse sur les eaux minérales de Labastide-du-Peyrat.* Foix, imprimerie Pomiés, germinal an 9.

Digitized by Google

cures vraiment merveilleuses. Il paraîtrait même qu'Izard avait rédigé un grand nombre d'observations médicales relatives aux cures obtenues, & que ses manuscrits existaient encore dans la famille en 1785.

La mort ayant surpris le médecin de Chalabre avant qu'il ait pu les livrer à l'impression, peut-être serait-il possible de retrouver encore dans la famille Izarn les précieuses observations dont parle Fau. M. le Maire de Chalabre m'a promis de faire quelques recherches à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, il est certain, d'après les documents que nous retrouvons dans la brochure susdite, que la littérature médicale sur Foncirgue pourrait être poursuivie jusqu'au commencement du siècle dernier.

Cette littérature médicale nous prouve que lorsque G. Fau écrivait la brochure dont nous parlons, & même à une époque très rapprochée de la nôtre, on publiait sans hésiter le nom des malades guéris par l'usage des eaux de Foncirgue. Nous croyons que c'est là une manière fautive & répréhensible de procéder. En suivant encore cette déplorable habitude, on porterait à la station un préjudice sérieux.

En 1835, M. A. Fau, pharmacien, ami de Ballard, fut désigné par M. Monicault, préfet de l'Ariège, pour procéder à l'analyse des eaux de Foncirgue (commune du Peyrat). Il s'acquitta de cette tâche d'une façon remarquable, ainsi que le prouve la lecture de son travail[1].

En 1848, le *Progrès de l'Ariège* publia un article sur Foncirgue.

Vers 1862 environ, M. le Dr E. Jolieu, médecin-inspecteur des eaux de Foncirgue, publia une brochure médicale sur ces eaux.

En 1880, M. Bouis lut à l'Académie de médecine de Paris un rapport sur les eaux de Foncirgue, accompagné d'une nouvelle analyse faite par M. Hardy, chimiste de l'Académie.

1. *Analyse chimique des eaux minérales & thermales de Foncirgue.* A Foix, imprimerie Pomiès, 1835.

1. *Esquisse thérapeutique sur les eaux minérales & thermales de Foncirgue.* Imprimerie Pomiès, à Foix.

Digitized by Google

Dans maintes circonstances publiques, & spécialement dans ma *Revue d'hydrologie* & *de climatologie des Pyrénées*, j'ai parlé des eaux de Foncirgue, & principalement de leur action dans les affections gastro-intestinales & goutteuses.

GÉOLOGIE DE LA STATION DE FONCIRGUE. — Il était important, pour bien classer le massif de Plantaurel, dans lequel sourdent les sources de Foncirgue, de reprendre les études géologiques qui ont été faites par divers géologues dans la région.

Tous sont aujourd'hui d'accord pour admettre avec M. Hébert d'abord, puis avec M. de Lacvivier, que les calcaires avec argiles bariolées, dont Leymerie avait fait son fameux garumnien, occupent exactement au-dessus du sénonien la place du danien, & que par conséquent le garumnien, dont M. Leymerie a eu le mérite de montrer la personnalité, est le représentant du danien & doit être classé comme tel. Il le doit d'autant plus, qu'il supporte sans intermédiaire les calcaires à milliolites dont le niveau nummulitique est incontestable, & que ce niveau constitue la base des terrains tertiaires.

C'est surtout depuis 1882, époque de la réunion extraordinaire de la Société géologique à Foix, que M. Hébert d'abord, puis M. de Lacvivier ont établi cette vérité.

Je n'ai nullement la prétention d'enlever à ces deux savants le mérite d'avoir donné la solution du problème soulevé par Leymerie. Mais il me sera permis, je l'espère, de puiser dans mes cahiers d'excursions du mois de juin 1870 (le 4 juin) les deux coupes ci-jointes, relevées dans le but de faire connaître en temps opportun la véritable situation géologique des eaux de Foncirgue.

Si nous comparons ces deux coupes à celle inscrite sous le numéro 14 de l'excursion à Lavelanet, dans la réunion extraordinaire de la Société géologique[1], & qui est due à M. l'abbé Pouech, & à celle de M. de Lacvivier[2], nous voyons

1. *Bull. Soc. géol. de France*, 3e série, t. X, p. 567. — *Annales des sciences géologiques*, par Hébert & Alphonse Milne-Edwards. — *Étude géol. sur le département de l'Ariège*, par Croisier de Lacvivier, t. XV, coupe 48, p. 236.

2. *Étude géol. sur le département de l'Ariège*, par Croisier de Lacvivier, t. XV, planche III.

Digitized by Google

que ces coupes sont identiques. C'est que déjà à cette époque j'avais rangé le garumnien de Leymerie dans le danien.

De son côté, M. Viguier, dans ses études géologiques sur le département de l'Aude, a publié une carte géologique sur laquelle il est facile de voir que les calcaires à nummulites qu'il a indiqués viennent occuper à Foncirgue la place exacte que leur assignent MM. Hébert, de Lacvivier & moi-même.

Quoi qu'il en soit, il était indispensable que je donne ici ces indications, afin de montrer que tout le monde est d'accord sur la géologie de la région, & afin de pouvoir dire quelle est l'origine probable des accidents géologiques qui ont amené au jour les diverses sources de Foncirgue.

Énumérons d'abord les étages successifs que nous parcourons de Léran à Laiguillon, étages identiques à ceux que l'on rencontre en suivant la grande route depuis Ayguesvives jusqu'à Lavelanet.

1. Poudingue des montagnes.
2. Argiles bleu ardoise à alternances assez rares de grès calcaires[1], avec niveau fossilifère (*ostrea uncifera*) *turritelles*, &, presque au moment de son contact avec
3. Calcaire à milliolites.
4. Alternances de calcaires & d'argiles rouges.
5. Alternances de grès & d'argile marneuses avec niveau de lignite.

Le 1 représenterait l'éocène proprement dit.

Le 2 & le 3 constitueraient le nummulitique.

Le 4 serait le garumnien de Leymerie, qu'il faut décidément rapporter au danien.

Le 5 n'est autre chose que la partie moyenne du crétacé supérieur ou sénonien.

Enfin, l'on peut dire en résumé que les niveaux 1, 2 & 3 appartiennent au terrain tertiaire (éocène inférieur moyen & supérieur; calcaires à milliolites, schistes argilo-marneux avec *ostrea uncifera* & poudingue des montagnes); les niveaux 4 & 5 représentent la partie supérieure du crétacé.

Nous pouvons parler maintenant de l'émergence des diverses

1. Les puits de recherche creusés dans la vallée entre Ayguesvives & Labastide, relativement à un tracé de chemin de fer, permettent de voir que ces argiles bleues à niveaux gréseux existent dans le sous-sol sur une forte épaisseur.

Digitized by Google

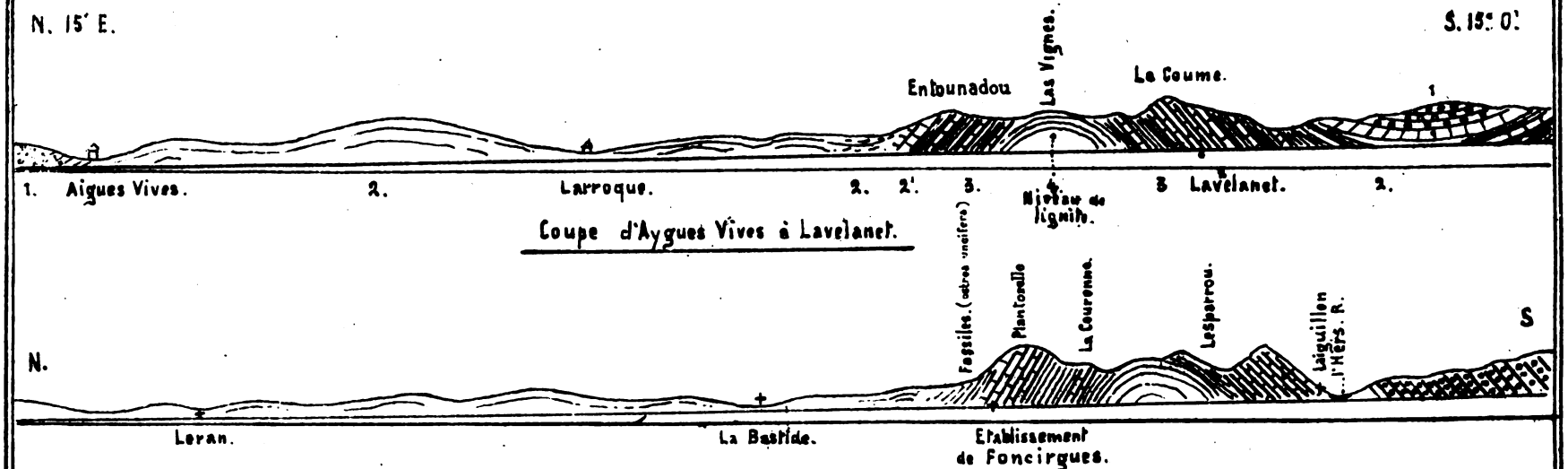

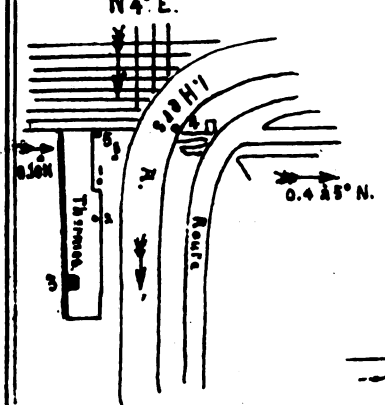

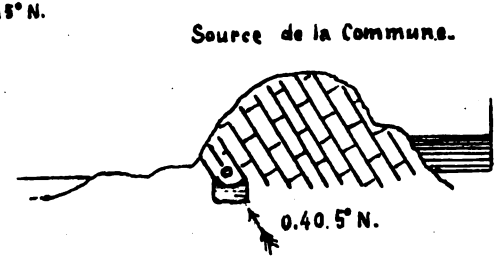

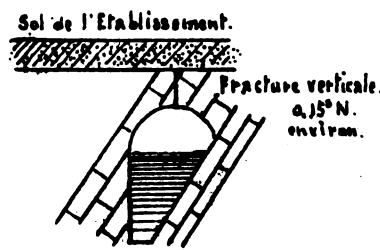

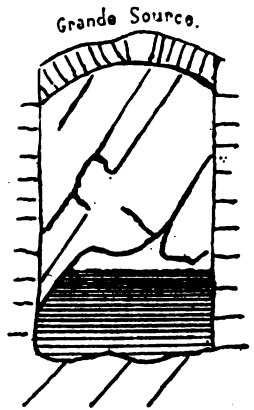

Digitized by Google

Digitized by Google

sources de Foncirgue. C'est vers la partie supérieure des calcaires dits à milliolites, à la base de la montagne de Plantaurel, que naissent les griffons. L'eau sort de la stratification & également de fractures formant de véritables paraclases, parallèles à la stratification. Elle a une allure toute particulière, surtout à la Source de la Commune & à la grande Source de l'Établissement.

En examinant avec soin les roches au point où l'eau vient au jour, on voit que c'est dans un écartement net & notable des bancs stratifiés que surgit la source. Et dans ces points, ainsi que la chose est facile à constater sur la Grande Source & sur la Source des Bains, des fractures parallèles à la stratification se sont produites & ont augmenté la largeur de la voie que l'eau avait à suivre pour venir au jour. Chose curieuse, les fractures perpendiculaires à la stratification & qui ont ouvert, par faille, la petite vallée dans laquelle coule le Lherz en ce point sont stériles en eau minérale. Celle-ci semble rejetée par les fractures en question de chaque côté de la faille.

Si donc on avait à faire une reconnaissance aquifère, ce serait surtout en suivant la stratification qu'il faudrait aller à la recherche de l'eau, & non en prenant comme ligne de direction les fractures perpendiculaires à la stratification. Du reste, il serait superflu de se lancer à Foncirgue dans la voie de l'augmentation du volume des sources. Il y a une quantité d'eau suffisante pour alimenter un grand établissement, si jamais on l'y construit, & l'exportation de l'eau peut atteindre, sans que la source de la buvette devienne insuffisante, un développement très considérable.

En consacrant quelques lignes à l'étude topographique générale des sources & à l'allure particulière de chacune d'elles, nous donnerons à notre travail un intérêt pratique qui aura son utilité.

La figure du bas de la dernière planche à gauche montre de quelle manière les sources sont alignées les unes par rapport aux autres. En allant du sud vers le nord, nous trouvons d'abord la source numéro 4, appartenant à la commune. Elle sort de la stratification sur la rive gauche du Lhers, presque au niveau même de la rivière. La stratification se dirige en ce

Digitized by Google

point O. 4 à 5° N., son plongement étant de 45° environ vers le N. Exactement en face, sur la rive gauche du Lherz, & à 4 ou 5 mètres du bord de l'eau, dans les roches identiques, & qui forment le prolongement direct de celles que je viens de signaler, M. Higounet oncle avait découvert, en faisant des fouilles pour la construction de son établissement, une source, numéro 5, qu'il a complètement abandonnée. En ce point, la stratification marche 0,15° N. environ & les calcaires plongent au nord sous un angle de 70°. Cette différence dans l'allure de la stratification sur les deux rives provient d'un rejet occasionné par la faille qui a ouvert la vallée. En marchant vers le nord, on trouve la source numéro 6, qui, autrefois, coulait tout à fait sur le bord de l'eau, & qu'on a perdu en la captant. Il serait facile de la retrouver. A quelques pas de là est la source de la buvette, numéro 1, que M. Higounet oncle a captée sur la roche en place, à 3 ou 4 mètres de profondeur au-dessous du sol, & à laquelle il est prudent de ne plus toucher. A 12 ou 14 mètres plus au nord, après avoir franchi un petit massif rocheux qui affleure sous l'établissement, & qu'on aperçoit sur la gauche dans la rivière, se trouve la Source du Bain, numéro 2, que l'on voit naître au contact de la stratification & d'une diaclase, dont l'allure est verticale & qui marche, ainsi que la stratification, dans la direction O. 15° N. C'est en suivant la stratification que le trop plein de cette source vient se déverser dans la rivière. Enfin, plus au nord, dans une petite cour attenant à l'hôtel, une énorme source, numéro 3, dite Grosse Source, sort de la stratification dont l'allure est de O. 12° à 15° N. Dans le jardin de la station, entre l'hôtel & la chapelle, surgit également d'une profondeur assez considérable, à travers un sable assez fin, une source dont l'origine me semble complètement différente de celles que je viens d'indiquer, & qui sert d'eau de table principalement. En remontant vers Laiguillon on trouve une source ferrugineuse.

Telle est la topographie hydrologique de la station, dont l'intérêt est vraiment grand, car elle nous montre que sur une épaisseur de 25 à 30 mètres, les calcaires à milliolites sont pour ainsi dire imprégnés par une masse d'eau minérale qui

Digitized by Google

s'échappe soit latéralement par la stratification, soit verticalement dans des failles ou des écartements de stratifications orientés N. 15 à 18° O. & dans des failles N. 4 à 5° E. ayant formé en ce point la vallée du Lherz.

Il n'est pas inutile de dire, en terminant cette esquisse géologique locale, à quels systèmes se rapportent les grandes orientations que nous avons signalées soit dans la stratification, soit dans les fractures accompagnées de failles.

A partir du poudingue des montagnes jusqu'au terrain jurassique, toutes les formations paraissent avoir été fortement influencées par les soulèvements des Pyrénées O. 19° N., entre Lavelanet & le Roc de Caralp, à l'ouest de Foix. Mais ce sont surtout le poudingue des montagnes (éocène supérieur), les calcaires à milliolites (éocène inférieur) & notablement les couches daniennes & sénoniennes du crétacé supérieur, dont les strates se trouvent alignées d'une manière très nette suivant la direction du système des Pyrénées, entre les plaines de Lavelanet & Sabarat. A l'est de Lavelanet cet ensemble est moins porté vers le nord, puisque la direction moyenne se dessine dans le sens O. 4 à 15° N. En ce point, d'autres accidents géologiques postérieurs à celui qui a déterminé le relèvement rapporté au système des Pyrénées ont abaissé vers le sud l'axe ouest de la chaîne (orienté O. 19° N).

Des fractures N. 4° E., verticales, ont recoupé toutes les couches jusqu'au poudingue des montagnes inclusivement & ont ouvert la vallée de Foncirgue.

Dans le mouvement qui s'est produit suivant la direction O. 19° N., non seulement les strates des terrains susmentionnés ont été redressées de manière à les faire plonger fortement vers le N., mais des cassures avec failles se sont ouvertes dans un sens parallèle à la stratification. De plus, les strates elles-mêmes, ainsi qu'on peut le voir dans le fond de la vallée entre Laiguillon & Foncirgue, se sont sur certains points écartées les unes des autres, tandis qu'à la partie supérieure de la montagne de Plantaurel, on les voit au contraire très serrées & sans écart. Il est donc probable que profondément dans le sol, la base des calcaires nummulitiques des environs de Foncirgue présentent de grandes cavités

Digitized by Google

parallèles à la stratification, & indépendantes peut-être les unes des autres, cavités dans lesquelles s'emmagasinent les eaux plus ou moins chaudes & minérales dont les trop-plein s'écoulent le long de la fracture de recoupement N. 4° E., en donnant naissance aux magnifiques sources de Foncirgue.

Nous ne saurions, sans dépasser le but, nous étendre plus longuement sur la géologie de la station qui nous occupe aujourd'hui. Nous croyons avoir indiqué dans les pages précédentes tout ce qui peut intéresser soit le médecin, soit l'ingénieur, au point de vue de l'aménagement hydrologique, rationnel & scientifique de la station de Foncirgue.

ÉTUDE PHYSIQUE ET CHIMIQUE DES DIVERSES SOURCES. — Rendons hommage avant tout au pharmacien A. Fau, qui en 1835 avait fait une analyse remarquable de l'eau de Foncirgue, & avait déjà indiqué combien était notable la quantité de matière organique contenue dans l'eau de la source dite de la Buvette. Il avait de plus cherché à déterminer la nature de cette matière, qu'il avait su distinguer de la glairine des eaux sulfurées.

ÉTUDE PHYSIQUE. — Le goût des diverses eaux minérales de la station est plutôt agréable que fade; cependant, elles sont peu sapides & sans piquant. — Au toucher, elles sont ostrueuses.

La source du Bain & celle de la Buvette restent constamment limpides. La Grande Source passe pour être légèrement intermittente. De plus, cette source ainsi que celle de la commune louchissent légèrement. Le propriétaire des eaux, M. Higounet, affirme que la Grande Source prend une teinte légèrement laiteuse chaque fois que le temps veut changer, soit pour devenir beau, soit pour passer à la pluie. J'ai été témoin du phénomène. Ayant voulu me rendre compte de la cause de ce blanchiment, j'ai puisé de l'eau dans des bouteilles, la source s'étant troublée sous l'influence de l'arrivée de la neige, & je l'ai laissé reposer. Après plusieurs jours j'ai décanté le liquide devenu limpide, & j'ai pu recueillir dans le fond des bouteilles une subtance gris jaunâtre, dont je ferai connaître plus loin la nature.

Digitized by Google

Le même jour, j'ai puisé une provision d'eau dans les diverses autres sources. Celles de l'établissement Higounet sont restées parfaitement limpides. La source de la Commune m'a seule donné un dépôt très léger, identique à celui de la Grande Source. Elle avait néanmoins l'apparence d'une limpidité irréprochable quand on la voyait en masse dans son petit bassin.

L'examen du dépôt de ces deux sources est on ne peut plus intéressant. Je dois dire ici avec quelques détails le résultat de mes expériences sur ce sujet.

A l'œil nu, ce depôt ressemble à de l'argile. Mais l'examen au microscope y révèle bien autre chose que des corps inertes & minéraux. Ce qui domine est une substance d'aspect argilo-siliceux, insoluble dans les acides avec effervescence, mais disparaissant en partie dans l'acide chloronitrique à froid, qui reste trouble par suite de la présence des portions insolubles.

Si l'on porte sous le champ du microscope une goutte d'eau contenant la substance argileuse en suspension, on y voit :

1° Pour la Grande Source :

A. Une substance roussâtre granulée d'apparence organique, sorte de zooglée.

B. Des grains organiques, informes, de couleur rougeâtre.

C. Du sable quartzeux excessivement fin & anguleux; souvent de petits fragments de cristaux, probablement de quartz.

D. Des infusoirs de diverses espèces, amybes, sciliés, anguilules, &c.

E. Des diatomées très variées, dont l'étude nous entraînerait ici trop loin.

F. De petis corpuscules vibrants, qu'on pourrait avec certaines théories considérer comme des corps mus par le mouvement brownien, mais qui constituent de véritables organismes, car s'ils se meuvent, ils s'arrêtent aussi, tout en restant dans les mêmes conditions de milieu. Ce sont là de véritables microzimas.

2° Pour la Source de la Commune :

Les substances reconnues sont les mêmes, seulement, les masses zoogléiques sont franchement vertes, chlorophyllées.

Dans les deux dépôts, tout ce qui était vivant se mouvait

Digitized by Google

au moment de l'examen microscopique, la préparation ayant été faite sans que les masses aient été desséchées.

Ces dépôts constituent donc une véritable mine d'études microscopiques, que je me propose de poursuivre.

Il se produit dans les diverses sources un dégagement assez abondant, & comme par bouffées, de bulles gazeuses. C'est surtout dans la source du bain que ce dégagement se manifeste avec un bruissement particulier. Une bougie rapprochée de la surface de l'eau de cette source ne s'éteint pas.

Il en est de même pour la Grande Source dont la gravure ci-jointe donne une idée exacte. Une bougie placée à l'extrémité d'une planche ayant $2^{m},50$ de long a pu être portée jusqu'à cette distance dans la crevasse par laquelle arrive l'eau de cette source, & elle a continué à brûler.

Cependant, l'examen du gaz qui s'échappe ainsi montre qu'il est constitué par un mélange d'acide carbonique, d'azote & d'oxygène.

Les températures des diverses sources, prises avec mon maxima Walferdin, de Baudin, numéro 10616, sont les suivantes :

Source n° 1 ou de la Buvette.	19° 3.
— n° 2 ou du Bain	18° 2.
— n° 3 ou Grande Source.	18° 5.
— n° 4 ou de la Commune	18° 6.
Source du Bosquet entre les thermes & l'église, dans le jardin	11° 5.

La température extérieure était de 0°.
La température de la rivière de 8°.

Il est très probable que les différences qui paraissent exister entre les températures données par les MM. Fau & la mienne, proviennent de la différence dans les thermomètres. Les points O & 100 de mon thermomètre numéro 10616, Baudin (maxima Walferdin) avaient été vérifiés & se trouvaient à leur place vraie.

Les densités des diverses sources prises à la balance, avec un litre étalon (fabrication Baudin), sont les suivantes :

Source de la Buvette.	0,375 ou 1000,375.
— du Bain.	0.320 ou 1000,320.
Grande Source.	0,282 ou 1000,282.
Source de la Commune.	0,260 ou 1000,260.

Digitized by Google

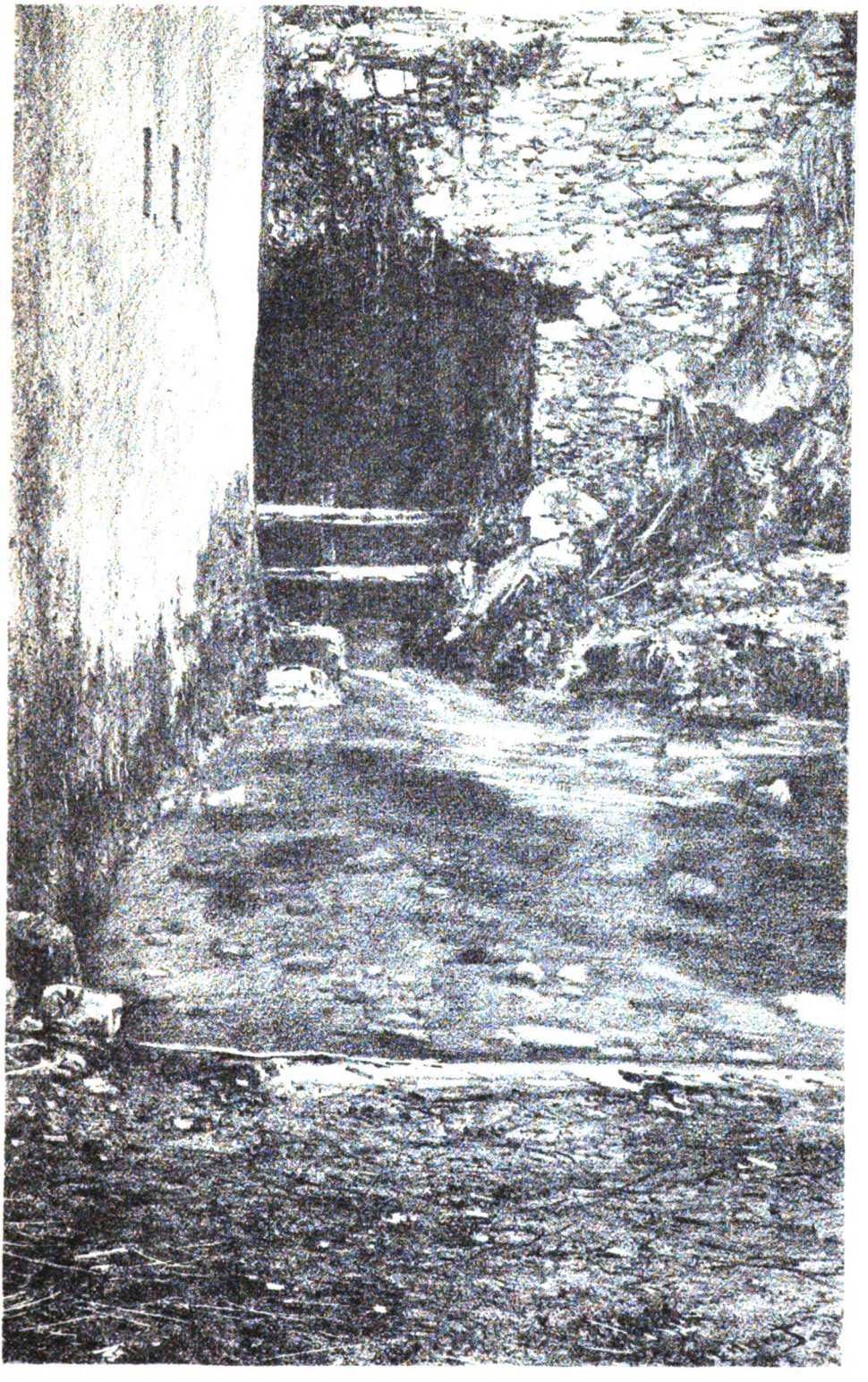

GRANDE SOURCE DE LA STATION DE FONCIRGUE.

Photographie du Dr F. GARRIGOU - Dessin de M.A. SEIGNORET.

Digitized by Google

Digitized by Google

Soumises à l'action d'une trompe à eau, les diverses sources perdent de l'acide carbonique, & après cette opération, la densité change & devient pour la :

Source de la Buvette. . . . . 0,306 ou 1000,396.
— du Bain.

Examinée sur une épaisseur de 6 mètres au spectroscope, l'eau de la Buvette est d'une limpidité parfaite, d'une couleur verte identique à celle de l'eau distillée & donne une bande d'absortion dans le rouge.

ÉTUDE CHIMIQUE. — Il serait fastidieux pour les lecteurs de la *Revue* de lire les détails de l'analyse chimique des diverses sources de Foncirgue, ces détails ne pouvant intéresser que les chimistes. J'ai jugé qu'il serait préférable de réunir simplement dans deux tableaux les résultats fournis par les opérations analytiques, & par la combinaison hypothétique de leurs éléments simples, de manière à ce que les médecins puissent fructueusement consulter ces tableaux pour appliquer correctement les eaux que nous étudions en ce moment.

Ce serait cependant une faute que de négliger de dire un mot des substances minérales ainsi que des matières organiques contenues dans les eaux de Foncirgue. Par des dissolvants spéciaux (alcool, benzine, chloroforme, éthers divers) j'ai pu isoler une série de matières organiques différentes les unes des autres, dont j'ai dosé *approximativement* l'ensemble par le procédé classique, mais défectueux, de la calcination. Ces matières organiques (acides & autres) sont abondantes dans chacune des sources. Fau l'avait déjà constaté en 1835. Je suis convaincu que leur rôle dans l'action thérapeutique des eaux de Foncirgue est considérable; il reste tout entier à déterminer. Mais parmi les substances minérales actives que l'analyse a décélées, il en est deux dont la présence doit être spécialement signalée, ce sont : le zinc & le plomb. La constatation de ces deux métaux en quantités pondérables me permet dores & déjà de dire que si les eaux de Foncirgue exercent dans certaines affections une action réellement séda-

Digitized by Google

RÉSULTATS ISOLÉS	BUVETTE	BAIN	GRANDE SOURCE	COMMUNE	EAU FERRUGINEUSE
Densité	1000,375	1000,320	1000,282	1000,260	1000,437
Résidu d'un litre à 150°	.....	0ᵍ2810	0ᵍ2628	0ᵍ2724	0ᵍ4716
— — calciné	.....	0,2490	0,2528	.....	0,4346
— — transformé directement en sulfates.	.....	0,3510	0,3362	.....	0,4906
— — transformé par le calcul en sulfates.	.....	.....	0,3374	.....	0,4936
Acide carbonique total	0ᵍ3006	0,2510	0,2865	.....	0,3800
— — fixe	0,1286	0,1103	0,1241	.....	0,0176
— silicique	0,0045	0,0067	0,0070	.....	0,0113
— sulfurique	0,0306	0,0165	0,0171	.....	0,2012
— phosphorique	notable	notable	notable	traces	traces
— nitrique					
Chlore	0,0026	0,0010	0,0030	peu	0,0045
Soude	0,0038	0,0064	0,0054	.....	0,0069
Potasse et lithine	traces	traces	traces	traces	traces
Chaux	0,1288	0,1181	0,1179	.....	0,1638
Magnésie	0,0250	0,0090	0,0106	.....	0,0200
Fer, alumine	traces	traces	notable	.....	0,0020
Zinc	0,00002	net	net	traces	net
Iode, cuivre, arsenic	traces infinit.	traces infinit.	traces infinit.	.....	traces infinit.
Plomb	0,00005	très net	très net	.....	0,0003
Matières organiques	0,0160?	0,0320?	0,0180?	0,0120?	0,0185?
TOTAUX	0,33997	0,3000	0,3041		0,4461

RÉSULTATS COMBINÉS	BUVETTE	BAIN	GRANDE SOURCE	COMMUNE	EAU FERRUGINEUSE
Silicate et soude	0ᵍ0074	0ᵍ0126	0ᵍ0102	.....	0ᵍ0118
Silicate de potasse et de lithine	0,0018	0,0003	0,0038	.....	traces
Sulfate de chaux	0,0520	0,0280	0,0290	.....	0,3420
Sulfate de magnésie	0,0800	0,0289	0,0338	.....	0,0640
Chlorure de calcium	0,0026	0,0018	0,0054	.....	0,0040
Bicarbonate de chaux	0,2700	0,2720	0,2654	.....	0,0505
— magnésie	0,0800	0,0289	0,0338	.....	0,0640
— fer	traces	traces	traces	.....	0,0040

NOTA. — La différence entre les résultats effectifs et les résultats de la pesée totale proviennent de l'absence de dosage pour certaines des substances indiquées par les mots : traces, notable et très net.

Digitized by Google

tive, elles doivent très probablement cette propriété à la présence de ces deux métaux.

Voir ci-contre le tableau général des analyses[1].

ACTION PHYSIOLOGIOUE DES EAUX DE FONCIRGUE. — Elle doit être étudiée au point de vue de la boisson & à celui du bain.

Prises en boisson, à la température de la source, ces eaux sont diurétiques & *très légèrement* laxatives. L'action diurétique est assez prompte. Lorsqu'on les fait chauffer à 35° ou 40°, elles produisent les mêmes effets sans exagération, & de plus elles déterminent vers la peau une poussée sudorifique très nette. J'ai même vu des malades chez lesquels l'action sudorifique était infiniment plus marquée au niveau des points faibles de l'économie. Ainsi, chez un brightique au début du mal, l'ingestion d'un demi-litre d'eau de la buvette, chauffée à 40°, déterminait une sueur générale, mais la transpiration était infiniment plus marquée au niveau des reins que partout ailleurs. De même chez un individu atteint d'entérite chronique, l'ingestion de l'eau chauffée déterminait une sueur notable du côté de la peau de l'abdomen.

Elles calment la soif d'une manière remarquable.

L'une de leur plus grandes qualités est la sédation produite sur le système nerveux, soit qu'on la boive, soit qu'on l'emploie en bains.

Ainsi utilisées, elles produisent un bien-être tout particulier, n'occasionnent jamais la lassitude que l'on ressent soit après un simple bain domestique, soit après un bain d'eau séléniteuse. Elles donnent au contraire une véritable tonicité à l'économie, & procurent rapidement le sommeil à ceux qui l'ont perdu. Le bain, comme l'usage interne de l'eau de Foncirgue, pro-

1. Malheureusement il y a quelques lacunes; la quantité d'eau que nous avions à notre disposition d'un même puisage étant limitée, nous n'avons pu répéter certaines opérations en nombre suffisant de fois pour arriver à des dosages exacts. Nous avons mieux aimé laisser ces dosages en blanc plutôt que de les recommencer sur d'autre eau puisée un autre jour que la première; elle n'eût pas fourni des résultats comparables.

Digitized by Google

duit sur le système nerveux des effets analogues à ceux du valérianate ou du phosphure de zinc : calme & tonicité.

Mode d'emploi. — L'eau est utilisée à Foncirgue en boisson, en bains & en douches.

En boisson, qui est le principal traitement, elle est prise à la dose de quelques verres matin & soir. On la boit aussi aux repas. Il arrive quelquefois que des malades irréfléchis & sans direction médicale en font un usage immodéré. Le Dr E. Jolieu cite un sujet qui en buvait jusqu'à quatre-vingt-dix verres par jour. Même à cette dose, l'eau n'a produit sur ce malade aucun effet nuisible. Ce ne serait pas cependant une raison pour imiter cet exemple, car malgré sa légèreté remarquable, l'eau en question pourrait, à des doses massives, dans certains cas d'affections intestinales, avoir des inconvénients.

L'outillage des bains & douches est bien modeste à Foncirgue, & ne fournit que des ressources fort restreintes, soit pour la quantité de baignoires & de salles pour douches, soit pour la qualité. La valeur des sources comporte un outillage bien différent & bien plus complet.

On peut dire qu'à ce point de vue les efforts faits jusqu'à ce jour dans l'intérêt des malades sont complètement nuls.

Clinique de Foncirgue. — Nous ne saurions encombrer la *Revue* d'une série d'observations médicales. C'est dans une monographie complète de la station de Foncirgue, en voie de publication, que le lecteur pourra lire en détail les cas de guérisons si remarquables dus à l'usage des eaux de cette station. Nous nous contenterons de donner ici un résumé des affections morbides qui doivent spécialement attirer l'attention du médecin en vue du traitement par les sources qui nous occupent.

Rappelons avant tout que la qualité dominante des eaux dont nous nous occupons est d'agir sur le système nerveux pour le calmer, sans affaiblir l'économie. Il n'est donc pas étonnant qu'on obtienne dans cette station des effets véritablement surprenants dans un grand nombre de maladies où

Digitized by Google

le système nerveux tient sous sa dépendance les phénomènes érétiques qui viennent les compliquer, & souvent entretenir l'état pathologique lui-même.

Ajoutons que les eaux de Foncirgue, très peu chargées de matières minérales (0 gr. 93 environ), introduites dans la circulation en quantité assez grande par la voie intestinale, sont très facilement restituées par les urines. Elles permettent de faire un véritable lavage du sang, sans apporter dans l'économie, comme beaucoup d'autres eaux minérales également employées en boisson, des quantités considérables de matières quelquefois plus ou moins inutiles. Ainsi, un individu allant jusqu'à boire dans la matinée quatre-vingt-dix verres d'eau de la buvette de Foncirgue (environ vingt-deux litres, cas cité par M. le Dr Jolieu), n'absorbe que 7 gr. 70 environ de substances salines, tandis que dans une autre station, que je n'ai pas à nommer, où l'on a vu des malades boire jusqu'à douze & quinze litres d'eau dans la matinée, ceux-ci introduisent dans le sang 25 à 30 grammes de substances salines. Foncirgue présente donc par sa faible minéralisation, au point de vue du lavage du sang par la boisson, un avantage réel sur beaucoup d'autres stations.

Les eaux de Foncirgue rendent les plus grands services dans toutes les manifestations dues à un vice arthritique. C'est pour cette raison que les cas pathologiques les plus extraordinaires en apparence & les plus variés peuvent guérir par l'usage de ces eaux. Ces succès servent de base à une réclame que je me contenterai de qualifier de dangereuse, car si elle sert à éblouir les yeux des lecteurs de la quatrième page des journaux politiques, d'autres plus sérieux finissent par n'ajouter aucune foi à ce que l'on annonce relativement à Foncirgue. L'autorité des médecins compétents, dans le cas où ils ont à conseiller des eaux maladroitement préconisées, peut se trouver elle-même atteinte, & les stations pour lesquelles on se livre à une réclame trop exagérée finissent par être méconnues ou délaissées. Plaise à Dieu que Foncirgue ne subisse jamais les conséquences de la réclame à outrance. Il serait malheureux que ces eaux soient déconsidérées par un

Digitized by Google

excès de zèle, car je n'hésite pas à dire ici qu'elles constituent un véritable trésor thérapeutique encore peu connu.

Aptes à rendre des services exceptionnels dans des affections paraissant très variées, mais qui se relient, je le répète, à la diathèse arthritique, il est cependant nécessaire que nous indiquions *la dominante* médicale qui doit être affectée aux eaux dont nous donnons aujourd'hui la monographie. D'après les observations des médecins qui se sont occupés de Foncirgue, & d'après les cent quatre-vingts cas de maladies que nous avons envoyé depuis nombre d'années dans cette station, ce sont surtout les affections chroniques du tube intestinal qui se trouvent non seulement modifiées, mais guéries par l'usage des eaux en question. Des convalescents de fièvre typhoïde, des dyspeptiques, des malades mis depuis des années, par leur état morbide, dans l'impossibilité de s'alimenter convenablement, des patients condamnés pour des gastro-entérites interminables, à répétition, ont vu leur maladies guérir après l'usage prolongé des eaux de Foncirgue. J'ai pu même faire vivre pendant cinq années un Polonais atteint d'un cancer du pylore, & qui en était arrivé au point de ne plus digérer un aliment quelconque.

Il est facile de comprendre qu'en rendant possible les fonctions intestinales profondément altérées chez certains sujets arthritiques, les manifestations multiples de cette diathèse se modifient profondément & guérissent. Tel est le secret des guérisons aussi surprenantes que variées obtenues à Foncirgue.

Et s'il fallait se prononcer sur la cause, sur le *quid divinum* qui préside à ces guérisons, je ne craindrais pas de dire que c'est aux combinaisons probables de zinc & de plomb avec les diverses matières organiques contenues dans ces eaux qu'il faut attribuer en grande partie une semblable puissance médicatrice.

Dr. F. GARRIGOU.

Digitized by Google

CIEUTAT DE NEUREST

I.

Le village de Cieutat[1] a depuis longtemps, à cause de son nom même — *civitas* — exercé la sagacité des géographes.

D'Anville « hasardant une conjecture » sur le petit peuple des Onobrisates, signalé par Pline, & proposant la correction *Onobusates,* incline à penser qu'il s'agit des habitants du Nébouzan. Il ajoute : « Je remarque qu'un lieu nommé *Cioutat,* entre l'Adour & le Neste[2], & limitrophe des Bigerrones, représente presque infailliblement par ce nom le chef-lieu d'un peuple ou d'une communauté particulière, si peu considérable que son district puisse avoir été, & ce lieu étant renfermé dans le Nébousan, ne pourroit-on pas y rapporter les *Onobusates*[3] ? »

Pour M. Curie-Seimbres, Cieutat aurait été plutôt le chef-lieu des *Tornates,* peuplade aquitanique qui vient dans l'énumération de Pline après les *Begerri* & les Tarusates : « les *Tornates,* dit-il, qu'on croit avoir été les anciens habitants de Cieutat ainsi que du pays où fut fondée la bastide de Tournay qui peut-être en tira son nom[4] ; » & ailleurs[5] : « Cieutat (civitas Tornatum). »

1. Canton de Bagnères (Hautes-Pyrénées).

2. La Neste, rivière.

3. *Notice de l'ancienne Gaule.* Paris, Desaint & Saillant, 1760, p. 504. — Conférez : *Histoire du Comminges,* par Armand Marrast, avec notes & additions, par M. Julien Sacaze, p. 71, note 8. Saint-Gaudens, L. Sabatier, 1889.

4. *Notice historique sur la ville de Galan,* dans la *Revue d'Aquitaine,* t. VII (1863), p. 37.

5. *Mémoire sur les lieux correspondant aux trois stations indiquées dans l'Itinéraire d'Antonin, entre Lugdunum Convenarum & Tolosa,* dans la *Revue d'Aquitaine,* t. VIII (1864), p. 407.

Digitized by Google

D'Anville avait déjà parlé de Tournay, petite ville du diocèse de Tarbes, comme rappelant le nom de *Tornates*[1].

Mais ce n'est là, de l'aveu même de M. Curie-Seimbres[2], qu'une opinion conjecturale &, nous pouvons l'ajouter, absolument erronée, car ce nom de Tournay, donné à la bastide élevée, en 1307, sur les territoires de Bru (la Brossa) & de Rensou que le cadastre des Hautes-Pyrénées mentionne encore[3], « fut emprunté à la cité royale des bords de l'Escaut[4]. »

Quoi qu'il en soit, ni d'Anville ni M. Curie-Seimbres ne placent Cieutat ailleurs qu'en Nébouzan, primitivement partie intégrante du Comminges, & ils ont raison; voici la preuve de ce fait :

Le *Cartulaire de Bigorre*[5] nous apprend que Neurest — c'est-à-dire Cieutat, nous le verrons dans la suite, — était situé en Comminges. Un article des coutumes de Bigorre, rapportées dans ce précieux manuscrit, ne laisse aucun doute à cet égard : *Quando homines Baredgie* & *Levitani*[*e*] *in Comengiam, causa expeditionis, perrexeri*[*n*]*t apud Neurest, in Neurest hospitabuntur*[6]. La rédaction des coutumes se fit entre les années 1105 & 1113[7].

En 1485, la réformation du domaine de Nébouzan, confiée à Jean de Pardeillan, juge de cette vicomté, porta sur les lieux de Saint-Gaudens, Sauveterre, Tuzaguet, Capvern, Ave-

1. *Loco citato*, p. 649.

2. *Capbern historique*, dans la *Revue d'Aquitaine*, t. XIII (1869), p. 29.

3. *Enquête de l'année 1300 sur les revenus, fiefs & arrière-fiefs du comté de Bigorre*, éditée par G. Balencie, p. 66, note 5. Paris, Champion, 1884.

4. *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours*, par M. Auguste Longnon. Paris, Hachette, 1885, texte explicatif des planches, première livraison, p. 2, note 2.

5. Il existe, à ma connaissance, trois exemplaires du registre que l'on désigne sous ce titre : un exemplaire sur parchemin à la bibliothèque municipale de Bordeaux, ms. 745, copie du quatorzième siècle; deux exemplaires sur papier, reliés ensemble, aux archives des Basses-Pyrénées, E. 368, copies du quatorzième & du seizième siècles. Le manuscrit de Bordeaux est moins complet que ceux de Pau.

6. Ms. de Pau (quatorzième siècle), f° 22 recto. J'ai publié ce texte dans la *Sommaire description du païs & comté de Bigorre* (Archives historiques de la Gascogne), p. 5, note 1. Ms. de Bordeaux, f° 32 recto.

7. *Etudes historiques sur Tarbes*, par M. L. Deville, avocat, dans le *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées*, p. 166. Tarbes, Telmon, 1862.

Digitized by Google

zac, Mauvezin, *Cieutat* (Ciutat), Poumarous, Uzer, Batsère, Espèche, Bégole, Bettes, Castillon, Banios, Fréchendets, Marsas, Asque, Chelle, Bourg, Bulan, Lomné, Espieilh, Tilhouse, Sarlabous, Escots, Argelès, Lannemezan, Lutillous, Tournay, Campistrous, &c. [1].

Depuis 1485, il serait facile de multiplier les exemples.

Il suffira de citer le *Dictionnaire historique* & *généalogique* de Larcher [2], où l'on peut lire au mot *Cieutat :* « CIEUTAT, en Nebousan & viguerie de Mauvesin. *Sanctus Bartholomæus de Civitate,* archiprêtré du diocèse de Tarbe..., » & au mot *Nebousan :* « NEBOUSAN, païs dependant de l'ancien comté de Comenge, situé en partie dans le diocèse de Comenge, en partie dans celui de Tarbe... »

Cieutat était donc du Comminges & de la portion du Comminges appelée Nébouzan; &, s'il faut en croire Larcher [3], « le païs de Nebousan apartint à Pétronille, comtesse de Bigorre, pour les droits de legitime qu'elle avoit sur le comté de Comenge, du chef de Bernard, son père. » Ainsi, ce serait à la fin du douzième siècle ou dans la première moitié du treizième, puisque Pétronille est morte en 1251, que Cieutat aurait été ajouté au domaine des comtes de Bigorre. L'assertion de notre érudit semble confirmée par la donation du village de Bonnemazon à frère Bonel d'Orieux (Orius), abbé de l'Escaledieu, & à son couvent : indépendamment de la propriété de Bonnemazon, Esquivat de Chabanais, comte de Bigorre, petit-fils de Pétronille, donne la propriété « *earum rerum quas dictus dominus comes possidet, apud locum qui dicitur Pomaros* — Poumarous était en Nébouzan, — *per dominam Petronillam, quondam comitissam Bigorre, & dominam facte donationis, tempore rerum predictarum...* Apud Odos, in curia militum Bigorre... Sancius Cato, notarius Banheriarum. Actum fuit hoc VI° die in fine septembris, anno domini millesimo ducentesimo septuagesimo sexto... [4]. »

1. Archives des Basses-Pyrénées, E. 595.

2. Archives des Hautes-Pyrénées, F.; 10 volumes, incomplet.

3. *Loco citato,* au mot *Nebousan.*

4. Archives des Hautes-Pyrénées, abbaye de l'Escaledieu, H. 42. Copie du seizième siècle. — Un bornage du comté de Bigorre, fait en l'an 1083, sous Centulle I

Digitized by Google

Mais Cieutat, quoique étant du Comminges, paraît avoir été en même temps du diocèse de Tarbes, & cela, avant l'époque de la comtesse Pétronille & de sa mère Stéphanie, femme de Bernard, comte de Comminges. Un titre du monastère de l'Escaledieu, dont on trouvera ci-après l'analyse, sous le n° 3, l'établit, si je ne me trompe. Comment dès lors expliquer cette anomalie du partage d'un pays commingeois en deux fractions[1], dont l'une est restée au diocèse de Comminges sous la dénomination d'*archidiaconé* & ensuite d'*archiprêtré de Nébouzan*[2], & dont l'autre a été dès l'origine ou est passée depuis dans le diocèse de Tarbes, & notamment dans l'archidiaconé de Rustan, sous la dénomination d'*archiprêtré de Cieutat*[3]?

Dans son *Essai géographique sur la cité* & *l'ancien diocèse*

(IV de Béarn), prouve qu'à cette date le Nébouzan n'appartenait pas à notre comté & formait un pays distinct & déterminé : « ... *lo comtat de Begorra see confronto de sol lebante... ab las peyras fytadas... del bescomtat del Nebozan... Escribut anno Domini,* m. l. xxx iii. Collationné aux liasses en parchemin des archives d'Armagnac, portant n° 15e des anciens hommages du comté de Bigorre, par nous Pierre de Ducasse, conseiller du roi..., juge mage de la sénéchaussée d'Armagnac..., en présence de M. de Lauze, advocat du roy... A Lectoure, le 6 mars 1664. » (Communication de M. le docteur Dejeanne.)

1. Le fait n'est pas isolé en Gascogne. Les diocèses d'Aire & de Dax avaient chacun leur archiprêtré de Chalosse, dont les sièges respectifs étaient à Artiguebaude & à Montfort. (*Inventaire-sommaire des Landes*, Introduction, pp. 22, 24.)

2. « Notum sit cunctis... quod dominus Macip de Rupe, miles, & Augerius de Maloviscino & Vitalis de Insula, filios suos (*sic*), juraverunt & solverunt in perpetuum, pro se & suis heredibus, omnes decimas quas habebant vel habere debebant apud Rupem, apud Anisanum & apud Genthiacum, jure hereditario, in *archidiaconatu de Nebosano,* vel in toto episcopatu Convenarum, Deo, beate Marie & beato Bertrando & capitulo ecclesie Convenarum... Actum fuit hoc, apud Rupem de Nebosano, mense madii, feriâ quinta, anno Domini m° cc° xxxv°. » (Larcher, *loco citato,* au mot *Comenge,* p. 102, n° 20.) — *Le diocèse de Comminges en* 1387, d'après l'enquête prescrite par Mgr Adhémar de Lautrec, par M. Morel. Saint-Gaudens, Abadie, 1888, p. 6.

3. « Item archipresbiteri archidiaconatûs de Rostagno, scilicet... *archipresbiter de Civitate,* habeat sub se capellanos & ecclesias de Capite Bernio, de Malovicino, de Tarissano (Tarissan, quartier de Cieutat, *Cadastre*), de Xella Superiori, de Artigamio, de Pomarosio, de Orignaco, de Fita, de Lugueto (Luquet, quartier d'Orignac, *Cadastre*), de Luco, de Oleaco & de Avelhonis. Larcher, *Glanage ou Preuves. Erection des archiprêtrés du diocèse de Tarbes par l'évêque Pierre-Raymond de Montbrun,* en 1342 : Bibliothèque municipale de Tarbes, 25 vol. manuscrits, t. I, p. 179, n° 74.

Digitized by Google

de Tarbes, M. Lejosne n'hésite pas à répondre en ces termes : « Une connaissance approfondie des anciens diocèses peut mettre sur la voie ceux qui cherchent à retracer l'étendue des cités romaines; cependant, on se ferait illusion de croire qu'il existe constamment une coïncidence exacte entre les diocèses & les cités. Je prendrai pour exemple de cela le Nébouzan occidental qui, bien qu'entré dans la formation du diocèse de Tarbes, ne fit jamais partie de cette cité... La cité de Bigorre laissait en dehors de ses limites les villages de Poumarous & de Cieutat[1]. » A l'appui de sa thèse, M. Lejosne cite le territoire où fut bâti le monastère de Saint-Pé de Générès, qui de l'évêché de Lescar passa à celui de Bigorre, avant l'année 1080[2].

D'Anville avait déjà fait une réflexion semblable à propos de Capvern, où il est porté à retrouver l'*Aquæ Convenarum* de l'Itinéraire d'Antonin : « Les eaux de Bagnerre sont, dit-il, trop dans l'intérieur de la Bigorre pour avoir appartenu aux Convenæ, & quoique Capbern paroisse actuellement du diocèse de Tarbe, sa situation dans un canton séparé de la Bigorre & qui pénètre dans le pays de Cominge sous le nom de Nébouzan met ce lieu fort à portée des anciens Convenæ[3]. »

A son tour, M. Curie-Seimbres développe cette considération dans son *Capbern historique*[4]; il ne croit pas que Capvern ait toujours fait partie du diocèse de Tarbes, ni qu'il dépendît autrefois de la *civitas* de Bigorre.

Le défaut de documents ne nous permet pas de trancher ce difficile problème; nous laissons à de plus autorisés que nous le soin de l'éclaircir par des raisons d'un autre ordre. Ce que nous savons d'une manière certaine pour Saint-Pé de Générès, nous ne le savons pas pour Cieutat, Capvern & la partie du Nébouzan soumise à l'évêché de Tarbes.

La commission instituée au Ministère de l'instruction publi-

1. *Revue d'Aquitaine*, t. VII (1863), p. 539.
2. *Revue d'Aquitaine*, t. VII (1863), p. 540. Conférez Marca, *Histoire de Béarn*, pp. 312, 455-458.
3. *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 76.
4. *Revue d'Aquitaine*, t. XII (1868), pp. 517-518, & *Bulletin de la société académique des Hautes-Pyrénées*, p. 7.

Digitized by Google

que & des beaux-arts, pour la rédaction du *Dictionnaire archéologique de la Gaule,* s'est prononcée ainsi qu'il suit : « Les *Bigerriones* n'ayant point formé une cité distincte au cinquième siècle, où ils étaient confondus avec d'autres petits peuples dans la *civitas Turba* (l'évêché de Tarbes), il est impossible de leur assigner des limites précises. La Notice de l'Empire porte simplement « civitas Turba ubi castrum Bigorra. » La position du castrum Bigorra est restée jusqu'ici inconnue[1]. »

Mais le savant auteur de la *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* essayait bientôt de combler une des lacunes de l'article de la commission. M. Auguste Longnon fixait à Cieutat la position de *Turba,* chef-lieu de la *civitas Bigorra*[2]; il a eu sans doute, bien qu'il ne s'explique pas sur ce point, l'intention d'y fixer aussi la position du *castrum Bigorra,* car sa carte de la *Gaule sous la domination romaine* (*vers l'an* 400 *de notre ère*) porte « Turba ubi castrum Bigorra, » à la place occupée aujourd'hui par le village de Cieutat[3]; & ses cartes de la Gaule après la période romaine, présentent invariablement, à la même place, le nom de *Bigorre.*

L'argumentation de M. Longnon, trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rapporter ici, a été adoptée & de nouveau mise en relief dans d'excellentes *Etudes pyrénéennes,* publiées par le *Journal de Lourdes*[4]. Elle serait très solide sans ce fait incontestable & dont il est essentiel de tenir compte, à savoir que *Cieutat n'était pas en Bigorre.*

Il paraît naturel, en effet, de ne pas chercher ailleurs que sur le terrain de la Bigorre l'emplacement de la ville & du castrum de Bigorre. Le diocèse de Tarbes eût-il été com-

1. *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique,* en cours de publication, au mot *Bigerriones.* Paris, imprimerie nationale, 1875.

2. Pages 598, 599, 602 & 603. Paris, Hachette, 1878.

3. *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours,* première livraison, pl. II. Paris, Hachette, 1885.

4. N^os^ des 2 & 9 mai & 11 juillet 1886 : *Un prêtre de Bigorre; Où était l'ancienne capitale de la Bigorre; l'Urbs Beorretana de Saint Grégoire de Tours, &c.*, par *Un ouvrier de la Grotte,* pseudonyme d'un esprit d'élite, dont le langage net, érudit, quelquefois finement railleur, est toujours, comme le voulait Fénelon, le vêtement de l'honnête homme.

Digitized by Google

posé de morceaux, *undique collatis membris*, selon le vers d'Horace; fût-il le produit de la réunion de petits peuples, on n'aurait pas appelé *Bigorre* une ville & un château fort situés dans une portion de territoire détachée du Nébouzan ou du Comminges. Une telle dénomination, je le répète, n'a pu être appliquée qu'à un lieu du pays des Bigerriones, Tarbes, Saint-Lézer ou tout autre endroit de Bigorre, mais pas à Cieutat.

Cette simple réflexion, je la soumets au jugement de nos maîtres en géographie historique, & spécialement à M. Longnon, dont les belles & consciencieuses études d'ensemble s'adressent, comme il veut bien nous le dire lui-même, « aux nombreux & modestes travailleurs de province[1]. » Elle vient du désir ardent de ne rien taire en vue de défendre la cause de la *patria Bigorræ*, pour laquelle, si je le mérite, je ne me plaindrai pas d'être repris.

II.

En assemblant ces quelques notes, mon unique but — je l'ai beaucoup trop dépassé — était de recueillir fidèlement dans les originaux & les copies de chartes que le temps a épargnées les diverses désignations du village de Cieutat. Cette revue offre de l'intérêt, car, depuis les premières années du douzième siècle, où Cieutat se révèle à nous sous le nom de *Neurest*, jusqu'à la période moderne, rien ne rappelle Turba ni la cité de Bigorre, & seul le souvenir d'une *cité de Neurest* s'est conservé, que ce lieu de Neurest ait eu ou non rang de *civitas* à l'époque gallo-romaine.

Et d'abord, pour ne pas nuire à la clarté de mon exposé, je ne commencerai point par établir l'identité de Neurest & de Cieutat; on voudra bien, comme j'en ai déjà demandé la permission, me croire sur parole & se contenter, en atten-

1. *Atlas historique de la France*, texte, première livraison, Introduction, p. III.

Digitized by Google

dant la démonstration, du témoignage recommandable de Larcher & de M. Abbadie, ancien conseiller à la cour impériale de Pau. Le premier, au mot *Cieutat*, de son *Dictionnaire historique & généalogique*, met entre parenthèses « autrement Neurest aux coutumes de Bigorre; » le second, commentant l'article de ces coutumes que nous avons cité dans ce travail, dit, sans plus d'explications que Larcher : « Le lieu d'étape (des troupes) était à Neurest aujourd'hui Cieutat[1]. » La preuve de cette identité va se faire d'ailleurs d'elle-même; il y aura peu de chose à ajouter pour la rendre palpable.

Voici donc, dans l'ordre chronologique, le résultat de mes lectures :

I. 1105-1113. — Le for de Bigorre, nous venons de le répéter, signale *Neurest en Comminges*[2].

II. VERS 1160-JUIN 1177. — *Cieutat* est mentionné dans l'engagement de la terre de Gavardouze, par Garcie Sanche de Ricaud, en faveur de l'abbé & des moines de l'Escaledieu, & dans l'acte de confirmation de cet engagement par les fils dudit Garcie Sanche :

Ego Garsias Sancii de Arricavo mitto in pignore tibi Garsie S., abbati Scale Dei & fratribus ejusdem loci, terram de Gavardosa[3], decimas, aquas, pascua & quicquid habeo vel habere debeo, a via publica usque ad *rivum de Civitate*, pro CXX solidis morlanensis monete. Hujus rei fidejussores sunt Raimundus Bernardi de Roca; Willelmus de Arcisag.

Notum sit omnibus quod ego Willelmus Arnaldi de Arricavo & Fortanerius, frater meus, pro amore Dei & redemptione animarum nostrarum,... confirmamus & vendimus libere... Deo & beate Marie & tibi G., abbati Scale Dei, & omnibus fratribus ejusdem loci,... totum ex integro quicquid Garsias Sancii de Arricavo, pater noster, vobis dedit, vendidit, inpignoravit, videlicet totam terram de Gavardosa, cultam & incultam, decimas, aquas, pascua, a *rivo de Civitate* usque ad

1. *Lannemezan*, dans la *Revue d'Aquitaine*, t. XIII (1869), p. 98.

2. Voir ci-dessus, p. 372.

3. Gavardouze, quartier de Cieutat, probablement celui qui est désigné dans le *Cadastre* des Hautes-Pyrénées, à la section C, sous le nom de Gavardères.

Digitized by Google

Lus[1], & a termino de Morlos[2] usque ad terminum de Arromer[3]. Facta carta anno ab Incarnatione Domini m. c. lxxvii, mense junii, die dominica[4].

III. 1186. — L'évêque & le chapitre cathédral de Tarbes, d'une part, & l'abbé & les moines de l'Escaledieu, d'autre part, ratifièrent en l'année 1186, une transaction passée entre eux du temps de Pierre de Marsan, comte de Bigorre; cette transaction indique le petit ruisseau de *Cieutat :*

Cunctorum notitie fidelium... diligenter comendari volumus tenorem compositionis facte super querimoniis quas Tarviensis ecclesia jam dudum habuerat adversus monasterium Sancte Marie Scale Dei, licet prefatum monasterium vehementer assereret super eisdem querelis A., ejusdem ecclesie episcopum, cum assensu canonicorum composuisse, in presentia dompni Willelmi, Auxitani archiepiscopi, presente etiam Petro de Marza, Bigorre comite... Forma igitur sequentis rate compositionis, facte studio ac diligentia domini A., Bigorritani episcopi, cum W., jamdicti loci abbate, talis est : Quatenus querelis hinc inde sopitis, Tarviensis ecclesia totum jus decimarum seu primitiarum aratri fratrum Scale Dei & de nutrimentis etiam suorum animalium, que in subscriptis prediis ad eam specialiter pertinere dignoscitur, intuitu pacis & concordie Sancte Marie Scale Dei perpetuo possidendum libere concordat. Quorum nomina prediorum, ne oblivione effugiant, litteris placuit alligari, hec scilicet Bonamaiso, Morelho, Durban[5], Castillon, Gauardoze, Romer usque ad *rivulum de Civitate*... Anno ab Incarnatione Domini millesimo c° lxxx°. vi°., epacta xxviii^a, indictione iiii^a, concurrente ii; presidente in sede apostolica papa Urbano tercio; regnante Philippo, rege Francorum. Hanc cartam scripsit W. Vitalis Valhs[6].

IV. 21 OCTOBRE 1194. — Nous retrouvons le nom de *Neurest* dans une donation faite au couvent de l'Escaledieu, par Bernard-Raymond d'Esparros :

1. Le Lus ou le Lux, ruisseau, commune de Cieutat, *Cadastre*.

2. Mérilheu, canton de Bagnères, Hautes-Pyrénées, commune limitrophe de Cieutat.

3. Devant-Aroumet & Devant-Aroumé, quartiers des sections C & D de Cieutat, *Cadastre*. — A noter aussi à Cieutat les lieux-dits lou Gleysia (section B) & Château (section C), ainsi que le ruisseau de Luchon (section D).

4. Archives des Hautes-Pyrénées, abbaye de l'Escaledieu, H 35. Original.

5. Durban-Darrè, Durban-Daouan, lieux-dits des sections A & B de la commune de Castillon, canton de Lannemezan, *Cadastre*.

6. Archives des Hautes-Pyrénées, abbaye de l'Escaledieu, H 6. Copie.

Digitized by Google

... Ego Bernardus Raimundi d'Esparros offero Deo & beate Marie & monasterio Scale Dei filium meum Bertrandum nomine, ut ibi serviat Deo...; &, cum hoc filio meo, offero... quicquid habeo vel habere debeo in ecclesia de Mazerolas, decimam scilicet que ad ipsam pertinet in territorio de Mazerolas, de Tariza, de *Neurest,* de Sa Caubera[1], de Gauardosa, de Morelos, de Sa Peda[2]... Hoc factum est anno ab Incarnatione Domini m°c°xc°IIII, XII°. Kalendas novembris; A. W° existente in Bigorra episcopo; Gastone in Bigorra existente comite[3].

V. 1195. — Auger de Poumarous donne à Notre-Dame de l'Escaledieu, à l'abbé Guillaume & aux religieux :

Omnem terram quam huc usque habui & possedi a rivo qui dicitur Arreus usque ad Contem, & a rivo qui est inter terram de *Neurest* usque ad viam publicam, que transit ab Olheag usque ad Fagolam de Pomarosio... Anno ab Incarnatione Domini millesimo centesimo nonagesimo quinto[4].

VI. PREMIÈRE MOITIÉ DU TREIZIÈME SIÈCLE. — Extraits du *Cartulaire de Bigorre.* Sous la rubrique *Hec est carta de porcis,* on lit :

... De Arcisag, VI [porcs]; — de Uilla, VI; — de Fiis, I; — de *Nodredst*[5], I; — ... de la Broce, V; — de Tarica, V; — de Maserolas, V; — de *Neurest,* V; — de Orignac, IIII; — de Luquet, V...[6].

Immédiatement après cette énumération, vient, dans le registre de Bordeaux, un acte émanant de la comtesse Pétronille, qui a gouverné la Bigorre de l'année 1192 au plus tard à l'année 1251; puis, un autre censier, intitulé *De denariis porcorum.* Comme le précédent, ce censier indique bon nombre de villages de Bigorre, depuis Parabère, aux confins de la Rivière-Basse, en passant par Vic-Bigorre & Tarbes, jusqu'à :

De Biela, XI s.; — de Fiss, XX d., III mesailhes; — de *Nodrest,* XX d.,

1. La Caubère. — Caubère est un quartier de la section D de Cieutat, *Cadastre.*
2. Lanespède.
3. Archives des Hautes-Pyrénées, abbaye de l'Escaledieu, H 45. Original.
4. Archives des Hautes-Pyrénées, abbaye de l'Escaledieu, H 48. Copie de 1688.
5. Ancien fief, commune de Montgaillard, canton de Bagnères, Hautes-Pyrénées. Debat-Nouderest; Dessus-Nouderest, lieux-dits de Montgaillard, *Cadastre.*
6. *Cartulaire de Bigorre,* ms. de Bordeaux, f° 13 recto & verso; mss. de Pau, f° 8 verso (quatorzième siècle) & f° 10 verso (seizième siècle).

Digitized by Google

III mesailhes; — d'Estiuer, IX s.; — ... de la Broce, IX s.; — de *Neurest*, IX s.; — de Orignac, VII s., II d.; — de Luqued, IX s.; ...[1].

Quelques lignes plus bas, dans le même registre, sous le titre *De denariis carralium*, on lit encore :

A Bagneres XX s. per careis; — ... Ordisa, IIII s.; — *Nodrest* & Fiss, III s., IIII d.; — Biela, XX s.; — ... de za Broce, X s.; — Tariza, X s.; — Mazerolas, X s.; — *Neurest*, X s.; — Orignac, VIII s.; Luqued, X s...[2].

A la suite de l'état des deniers des charrois, la comtesse Pétronille explique qu'elle a dispensé, à titre d'aumône, l'église de Tarbes de la somme que celle-ci payait pour droits de charroi & de *carnal*. Bien que l'ordre chronologique ne soit pas observé dans le *Cartulaire de Bigorre*, nous sommes ainsi suffisamment renseignés sur l'époque où furent dressés les trois censiers précités; ils sont contemporains de Pétronille, à qui, suivant Larcher, Bernard, son père, céda des droits sur le Nébouzan. Voilà pourquoi des villages du Comminges, tels que Tarissan, Mazerolles, Neurest, &c., figurent dans un censier de Bigorre.

VII. AVANT 1250[3]. — Il est question dans l'acte suivant de *l'église de Neurest-Sobira* & du *curé de Cieutat* :

... Et est memoria quod cum Ar. Galhard, clericus, esset in infirmitate positus, misit ad domum Scale Dei ut venirent ad eum; & venerunt ad eundem frater Br. de Asca & frater Petrus de Sula & frater Gregorius; & habito consilio & colloquio, cum ipsis promisit intraturum ordinem, & reliquid monasterio Scale Dei quasdam decimas Scale Dei, quas recognovit se injuste diu tenuisse, videlicet quartam in *ecclesia de Neurest Sobira*[4] & mediam quartam in ecclesia de Mazerolas, & mediam quartam partem in ecclesia de Artigamiys; que decime fuerunt del esquiero de Bazust. Et tunc venerunt predicti monachi ad

1. *Cartulaire de Bigorre*, ms. de Bordeaux, f° 14 recto & verso; mss. de Pau, f° 9 recto (copie du quatorzième siècle) & f° 10 verso (copie du seizième siècle).

2. *Cartulaire de Bigorre*, ms. de Bordeaux, f° 15 recto & verso; mss. de Pau, f° 9 recto & verso (copie du quatorzième siècle) & f° 11 recto (copie du seizième siècle).

3. Bernard d'Asque, cité dans le titre dont je vais reproduire un extrait, est probablement le personnage qui figure comme abbé de l'Escaledieu en 1242 (Larcher, *Dict. hist. & généal.*, au mot *Escaledieu*.)

4. C'est-à-dire Neurest-*Dessus*, au midi (*Superanum* = *Sobira*). Le village d'Arcizans-Dessus, canton d'Aucun, Hautes-Pyrénées, portait jadis le nom d'Arcizans Soubiro.

Digitized by Google

V. Gallatum Seuvem?, *cappellanum de Civitate,* qui particeps fuerat in prefata injuria; & dixerunt eidem V. quod Ar. Gallatus dimiserat jam dictas decimas pro domo Scale Dei, & rogaverunt eum quod ipse partem suam dimitteret, & ipse fecit in instanti. Et dicti monachi receperunt decimas pro domo Scale Dei. Testes fuerunt super iis vocati V. Galhard & R. Galhard; & ego frater B. de Asca, dictus abbas Flarani[1], omnia hec vidi & presens fuy & sigillum meum posui in testimonium veritatis[2].

VIII. 7 AVRIL 1257. — Esquivat de Chabanais, comte de Bigorre, permet aux habitants de la ville ou du village de *Cieutat de Naurest* d'élire des juges particuliers.

Noverint presentem paginam inspecturi vel audituri quod nos Esquivatus, Dei gracia comes Bigorre & dominus Cabanasii, nostra bona, propria & spontanea voluntate, damus & concedimus per nos & omnes successores nostros, universitati, communitati sive vicinali *ville Civitatis de Naurest* quod habeant in villa predicta proprios judices, quos debent eligere homines predicte ville, cum comuni concensu & voluntate omnium hominum vel majoris partis predicte ville, sive concensu nostri vel illius qui locum nostrum tenuerit; qui judices debent audire & judicare omnes causas predicte ville & omnium hominum in predicta villa existentium, & hoc, infra villam, in manu & posse nuncii nostri, gerentis vices bajuli; qui bajulus habeat potestatem recipiendi omnes querimonias & clamores quos vel quas fecerint vel facere voluerint predicti homines dicte *ville Civitatis de Naurest;* & idem nuncius sive bajulus faciat exibere & facere complementum justicie omnibus conquerentibus vel clamantibus ad cognitionem judicum predicte ville, & hoc infra dictam villam, ita quod nullus predictorum hominum dicte *ville Civitatis* teneatur aliquo modo alibi ire ad exhibendum jus, nisi tantum modo ad prossequendam compellationem, si forte ab aliqua sententia, per sepedictos judices lata, fuerit appellatum... Judices vero... debent jurare quod legaliter & fideliter... sententiaverint de omnibus rationibus quas audiverint, ad utilitatem nostram & dictorum hominum *ville Civitatis*, & quod erunt nobis & dominio & etiam omnibus vicinis suis legitimi & fideles... Actum & datum apud Lurdam, XVII° idus aprilis, anno Domini m°. cc°. l°. septimo[3].

1. L'abbaye de Flaran était fille de l'Escaledieu.

2. Archives des Hautes-Pyrénées, abbaye de l'Escaledieu, H 5. Copie de 1545.

3. *Cartulaire de Bigorre,* ms. de Pau (copie du seizième siècle), f°s 26 verso & 27 recto. Cette copie est meilleure que celle du quatorzième siècle, qui contient aussi le même acte aux folios 27 verso & 28 recto; au lieu de *Naurest,* on y lit *Nauarest* & *Naverest.* Le manuscrit de la bibliothèque de Bordeaux ne renferme pas la concession du comte de Bigorre aux habitants de Cieutat.

Digitized by Google

Ainsi le nom de Cieutat se trouve, pour la première fois, associé à celui de *Naurest*, qui n'est autre que *Neurest;* nous pouvons d'ores & déjà appeler ce lieu : *Cieutat de Neurest.*

IX. TREIZIÈME SIÈCLE. — Au privilège précédent succède un censier de Bigorre, suivi lui-même de plusieurs titres du temps d'Esquivat de Chabanais. Ce censier, selon toute apparence, doit être du treizième siècle; il constate qu'à *la Cité,* il y a cinquante casaux qui font partie du domaine du comte, & trente-trois qui n'en font pas partie.

... A *la Ciutat,* l. casaus condaus que deuen ciuade, e agned, e garia, e ani (& il y en a) XXXIII, que non son condaus, que deuen dar ciuada, sengles cartaros; — a Luquet, a X casaus que deuen dar ciuada, e ga[ria], e agnet; — a Orinhag, a V casaus que deuen dar ciuada, e garia, e anhet...[1].

X. 17 FÉVRIER 1261, v. st. — *Neurest-Jusaa* & *Neurest-Sobiraa :*

... A., Dei gratia electus Tarbiensis [episcopus], salutem in Domino Jhesu Christo..., considerantes igitur statum monasterii Scale Dei, ac vitam & conversationem laudabilem viri religiosi B., abbatis, & fratrum ejusdem loci,... nos volentes eis facere graciam specialem, pietatis intuitu & elemosine,... predictis abbati & fratribus ejusdem loci... concedimus & confirmamus decimas quas ipsi vel predecessores eorum adquisierunt... in ecclesiis videlicet & territoriis de...; item concedimus & confirmamus ecclesias & decimas [quas] venerabilis pater Hugo de Pardelhaa[2], bone memorie, predecessor noster, confirmavit eisdem, videlicet de Maserolas, de Tarisaa, de *Neurest Jussaa*[3], de *Neurest Sobiraa* & de Romer; & hoc facimus salvis quartis & promotionibus nobis & archidiaconibus nostris de jure competentibus in ecclesiis supradictis... Actum est hoc apud Tarbiam, XIII kalendas martii, anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo primo[4].

XI. 24 JUIN 1293. — *Cieutat de Norest :*

Anno Domini millesimo CC° nonogesimo tercio, VIII° kalendas

1. *Cartulaire de Bigorre,* ms. de Pau, f° 30 recto (copie du quatorzième siècle) & f° 29 recto (copie du seizième siècle).

2. Hugues de Pardaillan de Rozès, évêque de Tarbes, est nommé dans des actes des années 1227 & 1244.

3. C'est-à-dire Neurest-*Debat. De jus* signifie nord, comme *debat.*

4. Archives des Hautes-Pyrénées, abbaye de l'Escaledieu, H 5. Copie de 1545.

Digitized by Google

julii,... noscant... quod Johannes de Malovicino, presbiter dyocesis Bigorre, recognovit se dedisse... beate Marie... & monasterio Sancte Marie Scale Dei, illam decimam quam habet... in territorio & pertinentiis castri de Malovicino, dicte dyocesis... Horum omnium sunt testes Arnaudus, *capellanus de Civitate de Norest;* R. de Cantet, capellanus de Capbern;... & ego Robertus, publicus notarius de Galano, qui requisitus cartam istam scripsi & signavi[1].

XII. 1300. — L'*Enquête de l'année* 1300 *sur les revenus, fiefs & arrière-fiefs du comté de Bigorre*[2], désigne Cieutat : *locus vocatus la Ciotat,* & ajoute qu'il y a dans ledit lieu quatre-vingts hommes feu allumants.

XIII. 15 NOVEMBRE 1310. — Affièvement par messire Roger de Mauléon, abbé de l'Escaledieu, & les religieux de ce monastère, à D. de Cozii, habitant de *la Ciutad,* de quarante-quatre journaux de terre, « laqual terre dixon que es en Gavardoze, » & « frontere, d'une part, ab la bie publique; e, d'autre part, ab la terre de *la Ciutad;* e, dels autres estrems, ab la terre de la Scale Dieu... Actum fuit hoc xv° die in introitu novembris, anno Domini m. ccc°. x°., Ludovico, rege Navarre, dominante in Bigorra, e domino G. episcopo existente[3]. »

1. Archives des Hautes-Pyrénées, abbaye de l'Escaledieu, H 16. Original.

2. Voir ci-dessus, p. 372, note 3.

3. Archives des Hautes-Pyrénées, abbaye de l'Escaledieu, H 59. Original. — Parmi ces titres de l'abbaye de l'Escaledieu, qui constituent le fonds le plus riche de la série *H* des archives des Hautes-Pyrénées, s'en trouve un, étranger à mon sujet, mais utile à connaître pour la détermination du tronçon de voie romaine *ab Aquis Siccis Tolosam,* où est indiquée la station de Vernosole. Je cède au désir d'en publier un extrait : « ... Ego Bernardus, Dei gracia Convenarum comes, ... dono Domino Deo & beate Marie de la Scala Dei & Guillelmo, abbati, & Sancio, priori, ... & omni conventui... totum honorem & hereditatem quem habeo... in alodio & in territorio de Sancto Arromano (canton de Labarthe, Hautes-Pyrénées); ... & omnia jura alia que ad predictam dominationem pertinent vel pertinere debent aliquo modo vel aliqua ratione; & VERNOSULO *cum in castello quod est juxta Vernosiam,* in quo domum facietis, ... Raymundo, Tholosano comite; Folcrando, episcopo. Anno ab Incarnatione Domini millesimo centesimo nonagesimo tercio. » (Archives des Hautes-Pyrénées, H 49. Copie du dix-huitième siècle.) Des contestations eurent lieu, depuis 1666 jusqu'en 1735, entre l'abbaye de l'Escaledieu & la communauté de Lacasse, à raison de l'affièvement du territoire de l'Escalette, sis près de la Salvetat, & des droits seigneuriaux de Lavernose (arrondissement & canton de Muret, Haute-Garonne). Un mémoire imprimé, produit dans ce long procès, traduit « Vernosulam » par Vernose & la Vernose (*Ibidem,* H 62).

Digitized by Google

XIV. 1313? — Le registre des *Debita regi Navarræ in comitatu Bigorrensi*[1], donne pour Cieutat une longue série de tenanciers & censitaires. Cieutat y fait partie des villages de la baylie & viguerie de Bagnères. L'article est intitulé *de Civitate;* il débute ainsi :

Communitas seu universitas hominum dicti *loci de Civitate* tenetur facere dicto domino regi exercitum & ordam sive cavalgatam, ut moris est fieri per alias communitates seu universitates hominum villarum comitatus Bigorre...

XV. 1429. — Le censier de Bigorre de l'année 1429[2] ne mentionne ni Cieutat, ni aucun des villages du Nébouzan, qui figurent ailleurs dans la viguerie de Mauvezin & dans celle de Bagnères.

III.

Des citations & extraits précédents découlent les conclusions suivantes :

1° Le village de Cieutat appartenait au Nébouzan & au Comminges, & non à la Bigorre; il n'est pas dès lors vraisemblable que les noms de *Bigorre* & de *Castrum Bigorra* aient été portés par une ville & par une enceinte fortifiée, élevées en dehors du pays bigourdan.

2° Le vieux nom de Cieutat est *Neurest,* nom de lieu, probablement d'origine celtique; du moins sans équivalent connu dans la langue latine. Deux documents (actes nos 8 & 11 ci-dessus) l'appellent *Cieutat de Naurest* ou de *Nauarest,* & *Cieutat de Norest;* ce qui revient à *Neurest,* aucun philologue ne le contestera. Neurest, d'ailleurs, se montre toujours dans les manuscrits à côté d'Orignac, Tarissan, Gavardouze, Mérilheu, &c., c'est-à-dire à côté des lieux qui, dans d'autres textes, avoisinent Cieutat.

1. Archives nationales, Trésor des chartes, JJ. 12, fos 52 à 58 recto.

2. Archives des Basses-Pyrénées, 581 feuillets, papier, E. 377. Texte en langue vulgaire.

Digitized by Google

3° Le lieu de *Nodrest*, aujourd'hui quartier de la commune de Montgaillard (Hautes-Pyrénées), n'a rien de commun avec *Neurest* (voir les pièces citées ci-dessus, sous le n° 6). M. Curie-Seimbres a, par erreur, confondu ces deux villages[1].

4° Neurest s'étendait du nord au midi & avait deux quartiers désignés, d'après leur situation même, l'un *Neurest-Sobira*, où il y avait une église (ci-dessus, actes n°s 7 & 10); l'autre, *Neurest-Jusaa*, où il y avait aussi une église (acte n° 10). Nous croyons que c'est ce dernier quartier de *Neurest-Jusaa* qui était le quartier de *la Cité* ou de Cieutat; car, dans l'acte n° 7, il est en même temps parlé de l'église de Neurest-Sobira & du curé de *Civitate*.

5° Le nom de Cieutat apparaît dans nos chartes (n°s 2 & 3) quelques années à peine après celui de Neurest, ce qui ne permet pas de déterminer l'époque où l'importance de la localité dont nous nous occupons lui a valu le titre de cité; il faut évidemment reculer la date de ce titre. Je me bornerai donc ici à renouveler le vœu que j'ai déjà eu l'occasion d'exprimer ailleurs[2] : Que les corps savants visitent Cieutat & y fassent pratiquer des fouilles.

Gaston BALENCIE.

1. *Description du château de Mauvesin*, dans la Revue d'Aquitaine, t. XII, (1868), p. 209; *Monographie du château fort de Mauvesin*; Tarbes, Emile Croharé, 1879, p. 35; *Capbern historique*, dans la *Revue d'Aquitaine*, t. XIII (1869), p. 28.

2. *Sommaire description du païs & comté de Bigorre*, p. 5, note 1.

Digitized by Google

LE RIGHI FRANÇAIS

LUCHON-ANTÉCADE

La station de Luchon, célèbre dès la plus haute antiquité par ses eaux minérales sulfurées sodiques, complétée par des eaux alcalines & des eaux ferrugineuses, n'est pas uniquement fréquentée par de nombreux malades attirés par l'excellence des eaux & l'installation la plus perfectionnée; les gens du monde & les touristes y affluent à cause de son confort, de son élégance & de ses sites enchanteurs. Par suite, Luchon n'est pas seulement une ville d'eaux, elle est aussi une ville de plaisirs, de promenades & d'excursions, & un lieu de rendez-vous pour les savants, qui y trouvent des matériaux pour leurs études botaniques, minéralogiques & zoologiques. A cette réunion de malades, de savants & de désœuvrés, une chose manque : c'est, pour tout éclopé ou bien portant, la facilité d'accès d'un point, duquel il puisse embrasser presque toute la chaîne des Pyrénées, soit pour y jouir d'un coup d'œil ravissant, soit pour y faire une cure d'air.

Les grandes transformations que l'on a faites en Suisse depuis vingt ans, les bienfaits qui en sont résultés pour la population de ces montagnes, nous ont inspiré l'idée de doter les Pyrénées des mêmes avantages. Nous avons trouvé en M. Lormier un généreux innovateur qui a pris à cœur de mener l'entreprise à bonne fin. Déjà, il nous a montré toute son activité & il a joint ses efforts aux nôtres pour déjouer les intrigues qui tendent à étouffer le projet de chemin de fer

Digitized by Google

transpyrénéen central, reliant par Luchon-Venasque, le chemin de fer du midi de la France à celui du nord de l'Espagne. Mais en attendant que notre pays devienne un centre de passage, grâce à ce chemin de fer qui possèderait tous les avantages que l'on recherche en pareille matière : trajet plus court, facilité d'accès & de travaux, économie de construction, économie financière & trafic plus lucratif, ne devons-nous pas donner à notre station tous les moyens de justifier son titre de Reine des Pyrénées?

Pour réaliser notre but & faciliter ainsi à toute personne l'accès d'un des plus beaux points de vue des Pyrénées, M. Lormier a imaginé d'établir un chemin de fer qui, de Luchon, arriverait non loin du sommet de l'Antécade. Nous-même, afin d'exciter l'intérêt que l'on doit attacher à cette conception, nous avons établi dans un Mémoire : Le *Righi français, — Station climatérique de l'Antécade, — Chemin de fer à crémaillère de Luchon à l'Antécade,* les avantages que les Pyrénées offrent sur les Alpes; nous les résumerons en quelques lignes.

On trouve dans les Pyrénées tous les agréments & toutes les richesses des Alpes : végétation luxuriante avec le même éclat des tons, des couleurs dans les feuilles & les fleurs; mêmes parfums dans les plantes; points de vue aussi variés; cascades plus nombreuses, lacs plus petits mais plus nombreux; &, dans nos montagnes si fertiles, la végétation monte & semble s'unir aux glaciers dont elle est séparée à peine, tandis que dans les Alpes, l'intervalle formé par le chaos entre la terre végétale & les glaciers est d'une étendue immense.

Si les glaciers sont moins hauts, si le Néthou a 1000 mètres de moins que le Mont-Blanc, leur accès est plus facile, les pentes plus douces, de sorte que l'on n'encourt aucun danger lorsqu'on les gravit.

En somme, les Pyrénées forment un pays plus gracieux, plus coquet, plus riant, & si les glaciers sont moins majestueux que ceux des Alpes, ils sont moins dangereux. Exagérons-nous? Voici l'opinion du plus connu & du plus autorisé des alpinistes, M. le comte Henry Russell. Après avoir fait le récit de son ascension du Mont-Blanc, M. le comte Russell,

Digitized by Google

revenu à Bagnères-de-Luchon, établit un parallèle entre les Alpes & les Pyrénées : « Si les Pyrénées sont moins massives & moins neigeuses, dit-il, elles ont une grâce, une noblesse de contours, de chaudes couleurs, & un soleil qu'on ne trouve pas en Suisse. Les Alpes représentent l'homme, les Pyrénées la femme. J'aime mieux la femme. » Et dans le même ouvrage, *Souvenirs d'un Montagnard,* le même auteur déclare nettement qu'il « préfère les Pyrénées aux Alpes. »

Tels sont donc les avantages des Pyrénées. Mais il ne suffit pas de posséder toutes ces beautés, tous ces sites; puisque la nature s'y prête mieux qu'en Suisse, il faut en faciliter l'accès par les moyens que la science moderne a découverts.

Il faut, comme au Righi suisse, établir un mode de transport facile pour tous, invalides & bien portants, pour les uns pouvoir jouir de l'influence du climat des hautes montagnes, les autres pour aller admirer la belle nature.

L'idée d'un chemin de fer à crémaillère de Luchon à l'Antécade une fois conçue, M. Lormier, qui a vu tous les chemins de fer de cette nature établis actuellement en Suisse, a dressé son avant-projet & demandé la concession à la ville de Luchon.

Dans son Mémoire, précédé de nos études sur le climat des montagnes en général & des avantages des Pyrénées sur les Alpes pour les touristes & les amateurs de la belle nature, il a exposé la différence d'altitude qui existe entre Luchon-ville, 629 mètres au-dessus du niveau de la mer, & le sommet de l'Antécade, 2271 mètres, & la longueur du parcours qui est d'environ 14 kilomètres. Comme le chemin de fer s'arrêtera sur un point situé près de l'étang des Garces, moins élevé que le sommet de l'Antécade, il en conclut que la voie n'excèdera pas 12 kilomètres avec une pente moyenne de $0^{m}11$ par mètre. Cette ligne sera très mouvementée, très accidentée; elle offrira des points de vue plus beaux que ceux du Righi, tout en ne nécessitant que peu de travaux d'art : un tunnel d'une centaine de mètres, deux viaducs, & quelques ponceaux.

Ce Righi francais, le premier chemin de fer à crémaillère qui sera créé dans les Pyrénées, complètera notre station, qui deviendra plus attrayante encore & n'aura rien à envier à la

Digitized by Google

Suisse. Cet attrait nouveau augmentera la quantité de visiteurs, &, par suite, toutes les industries luchonnaises profiteront de l'augmentation du nombre de visiteurs.

Notre conviction a été partagée par la population tout entière qui voit dans la réalisation de ce projet un élément de prospérité nouvelle. Le conseil municipal ne s'est pas laissé influencer par quelques esprits timides qui lui conseillaient de temporiser. Cette temporisation eût été coupable, car si nos pères ont disputé pour ainsi dire corps à corps à l'intendant d'Etigny le terrain pour tracer le cours qui fait l'orgueil de leurs enfants, ils ne comprenaient pas, eux, l'importance qu'allait gagner leur ville alors couverte de chaume. Mais leurs petits-fils ont vu la prospérité de nos eaux grandir; ils savent l'intérêt qui est attaché à la variété des plaisirs que l'on peut offrir aux visiteurs de nos belles montagnes; ils savent combien la Suisse a gagné par ce nouveau mode d'industrie; aussi ont-ils été unanimes à approuver la création de ce chemin de fer, & le conseil municipal, imbu des mêmes idées, n'a pas hésité à voter la concession de ce nouveau Righi en faveur de M. Lormier.

Mais les formalités administratives ont leurs lenteurs fatales. Cette concession n'a eu sa sanction préfectorale que le 7 mai 1889. Ce jour-là, M. le Préfet de la Haute-Garonne, à l'exemple de beaucoup de ses prédécesseurs, comme lui dévoués à Luchon, a prêté son concours intelligent à une œuvre qui rehaussera la fortune & l'éclat de la station la plus importante de son département. Après avoir étudié le dossier, il a pris l'arrêté du 7 mai qui autorise M. Lormier & ses agents à pénétrer dans les propriétés privées, à l'effet d'y étudier le tracé d'un projet de chemin de fer à crémaillère de Luchon à l'Antécade.

Le Righi français, Luchon-Antécade, est donc entré dans la période des études définitives; il en sortira bientôt pour arriver à la période de construction. Malgré les formalités qui doivent être remplies encore, nous espérons que les travaux de terrassement commenceront au printemps de l'année 1890.

Si l'on a donné la préférence à l'Antécade sur Autenac, Superbagnères, &c., c'est que ces points de vue sont moins

Digitized by Google

beaux, & que d'autre part, en tenant compte des formalités à remplir selon la loi de juin 1881 sur les chemins d'intérêt local, l'on éprouverait des retards qui dureraient plusieurs années, parce que ces chemins intéresseraient l'administration des chemins vicinaux & pénétreraient dans le territoire de plusieurs communes. Dans ces conditions, les formalités sont extrêmement longues.

L'Antécade, au contraire, se trouve dans le territoire de la commune de Bagnères-de-Luchon. Un chemin de fer, partant de la rive gauche de la Pique, en amont du pont de Saint-Mamet, longera cette rivière jusqu'à Castelvieil ; il gravira ensuite la pente de Gouardère, les Barguères, Couradilles, Campsaure & Roumingaou ; il ne quittera jamais le territoire de la commune de Luchon & ne coupera aucun chemin vicinal. C'est une condition tout à fait heureuse, que l'on ne peut trouver ailleurs, & qui supprime les nombreuses formalités inhérentes aux autres projets.

D'un autre côté, le panorama qui se déroule devant les yeux, au haut de l'Antécade, est le plus beau & le plus varié des Pyrénées, si l'on ne tient pas compte de ceux que l'on observe du haut des pics qui surmontent les glaciers inaccessibles. En effet, si l'on se place sur la roche quisurplombe la vallée d'Aran, l'on embrasse un horizon de plus de 140 kilomètres d'étendue dans tous les sens, si ce n'est du côté du sud, où la vue est bornée par la Maladetta, avec tous ses pics & ses glaciers.

L'on est porté tout d'abord à observer la vallée d'Aran, située à l'est, & dont on aperçoit quatorze villages. Ce sont, du sud au nord : Montcorbau, Vila, Arres, Bégos, Bénos, Lasbordes, Arro, Vilamos, Arros-dessous, Arros-dessus, Bossost, Lez, Pontau & Bauzen ; enfin, au delà de la frontière, le village français de Melles, dans le val de Fos.

Au-dessus de Lez, l'on remarque le pic Monlude, celui de la Séoube au-dessus d'Arros, & le pic de los Arméros au-dessus du village de Montcorbau.

Dans un plan plus éloigné, les pics de l'Ariège jusqu'aux pics de l'Andorre, Servière (2911^{m}), Estax (3150^{m}), Montcalm (3079^{m}), Rialp (2903^{m}) & le mont Vallier (2840^{m}).

Digitized by Google

Si l'on se tourne vers le midi, l'on voit, au bas, la vallée d'Artigue-Telin, dans laquelle on distingue le Goueil de Joueou & sa cascade; au deuxième plan, le chaînon de Poumérou (2780m) & au-dessus, le pic Fourcanade (2882m) & le Nethou (3404m). A la droite de celui-ci, le pic de la Maladetta (3312m), au-dessous le pic Paderne (2300m). Devant ces glaciers & ces pics, le port de la Picade & le pic de la Picade (2424m), celui de la Mine (2702m), le port de Venasque, le pic de Sauvegarde (2757m), le port de la Glère & le pic Sacroux (2670m). Plus à l'ouest, la tusse de Maupas (3110m), le pic & les glaciers de Carbiéoues & le pic Qouaïrat (3059m). Au-dessous, la vallée de la Pique, Joueou, la vallée de Lys, la montagne & le plateau de Superbagnères, surmonté du Céciré.

Vers l'occident, l'on aperçoit encore, par-dessus les vallées de Luchon, d'Oueil & de Larboust, le sommet des montagnes des Hautes & Basses-Pyrénées, parmi lesquels on distingue le Pic du Midi d'Ossau (2885m), situé au-dessus des Eaux-Chaudes, le Balaïtous (3007m), les tours de Marboré (3253m), le Mont-Perdu (3350m), le Grand-Vignemale (3290m), le Pic du Midi de Bigorre (1877m), &c.

Enfin, si tournant le dos à la Maladetta, on regarde du côté de la France, la vue se perd vers les plaines de Tarbes, d'Auch & de Toulouse, dont on peut apercevoir, lorsque le temps est clair, se profiler à l'horizon les hauts clochers. Sur les deux lignes de montagnes qui forment la vallée de Luchon, l'on remarque à gauche le Monné & Autenac; à droite, en avant du Pic du Gar, les pales de Burat, Bacanère (2194m) Poujastou (1930m), & le Mail de Criq, situé au-dessus de Montauban.

Tel est, à grands traits, le panorama splendide qui se déroule sous les yeux, du haut du sommet de l'Antécade. Un site si merveilleux, situé à quelques kilomètres de Luchon, devait forcément attirer notre attention pour en faire le rival du Righi suisse. Nous sommes persuadé qu'il sera préféré à ce dernier lorsque le chemin de fer à crémaillère sera livré à l'exploitation, & que sur ces beaux plateaux de Roumingaou, de Campsaure, l'on aura construit l'hôtel terminus & ses dépen-

Digitized by Google

dances, avec tout le confort, usité en Suisse dans ce genre d'industrie.

Sur ces vastes pelouses, plates dans une étendue de 6 kilomètres, l'on pourra mieux qu'au Righi faire de l'exercice en plein air, y respirer à pleins poumons cet air pur chargé d'ozone & d'odeurs aromatiques. Comme dans les Alpes, l'on y fera la cure au petit-lait, fourni par les nombreux troupeaux qui paissent ces gras paturages, &, ce qui est encore à l'avantage de notre station climatérique, la brume & le brouillard ne sont pas aussi fréquents sur ce plateau qu'au Righi.

L'on pourra sûrement, quatre fois sur cinq, tenter l'ascension la veille au soir, pour aller assister au lever du soleil, ce spectacle ravissant que l'on essaye tant de fois à Koulm de se procurer sans y parvenir par suite du brouillard qui s'élève presque tous les matins du lac des Quatre cantons & enveloppe de ses vapeurs tout l'horizon; l'on est sûr de l'obtenir à l'Antécade, parce que ce point des Pyrénées est rarement couvert de brouillard de grand matin.

Désormais Luchon possédera tous les trésors de la Suisse, & les Pyrénées valant les Alpes, tant par le fait de la nature que par la main de l'homme, les touristes viendront en plus grand nombre encore à Luchon. Terminons par une citation empruntée à M. le professeur Bunnell Lewis, dont M. Sacaze vient de faire connaître la publication toute récente sur Luchon & les Pyrénées centrales : « Ceux qui n'ont vu que les Alpes de Suisse, dit l'écrivain anglais, peuvent à peine s'imaginer l'éclat supérieur des Pyrénées : c'est vraiment une gloire incomparable. »

Dr ESTRADÈRE.

Digitized by Google

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS, A LA SORBONNE, EN 1889.

COMMUNICATIONS FAITES PAR LES DÉLÉGUÉS ET LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE.

Nous empruntons au *Journal officiel* (numéros des 11, 12, 13, 14, 15 & 16 juin 1889), le compte rendu des communications faites au Congrès de la Sorbonne par nos collègues de l'Association pyrénéenne.

Ce congrès scientifique s'est ouvert à Paris, le mardi 11 juin 1889, à 2 heures du soir, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. LEVASSEUR, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. La séance de clôture a été présidée par M. FALLIÈRES, ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts.

I. — SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

I. — Séance du mercredi matin, 12 juin. — Présidence de M. Léopold DELISLE, membre de l'Institut.

M. Paul Parfouru, archiviste du Gers & membre de la Société historique de Gascogne, lit une note sur un conte en gascon contenant la relation d'un double voyage fait en 1528 & 1529 par deux bourgeois d'Auch à la cour de France, où résidaient alors Henri d'Albret, roi de Navarre, comte d'Armagnac, & sa femme, Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier.

Le but du voyage était d'enlever à la ville de Lectoure le siège de l'importante sénéchaussée d'Armagnac, ou du moins d'obtenir la création à Auch d'une sénéchaussée particulière. Cette création n'eut lieu qu'un siècle plus tard, en 1639.

La relation renferme des détails intéressants sur les divers itinéraires suivis, sur le prix des repas, sur le séjour des députés de la ville d'Auch à la cour, qu'ils suivirent à Paris, à Fontainebleau & à Saint-Germain en 1528; à Amboise & au château de la Bourdaisière, en 1529.

Digitized by Google

II. — Séance du jeudi matin, 13 juin. — Présidence de M. Léopold DELISLE.

M. Paul Labrouche, archiviste des Hautes-Pyrénées, fait part à la réunion du projet, en voie d'exécution, d'un *Bullaire* de la province ecclésiastique de Gascogne. Ce projet, dont l'idée première a été présentée par M. Douais, en 1887, à la réunion générale de la Société historique de Gascogne, a été repris depuis quelques mois : les neuf prélats des provinces actuelles d'Auch, de Bordeaux & de Toulouse qui ont des fractions de la Novempopulanie dans leurs diocèses contribuent proportionnellement aux frais d'une mission qui a été établie à Rome pour un nombre indéterminé d'années.

Le délégué provincial, M. Guérard, a déjà relevé un millier de documents intéressant la Gascogne, pour le seul pontificat de Jean XXII. Son collaborateur, M. Ambroise, poursuit un travail parallèle de dépouillement dans les registres parus.

La publication projetée comprendra l'analyse ou la transcription intégrale d'un nombre de documents qu'on ne saurait évaluer à moins de cinquante mille ni à plus de cent mille.

Il est difficile de mesurer l'étendue de la contribution que fournira le bullaire à l'histoire sous toutes ses formes, à l'archéologie, à la toponymie, aux reconstitutions biographiques ou généalogiques, aux monographies épiscopales, canonicales, abbatiales ou simplement paroissiales, à l'histoire diocésaine comme à l'histoire civile, à l'histoire régionale ou locale comme à l'histoire de France.

M. Labrouche espère que l'État apportera son concours à cette œuvre importante, qui sera dirigée par une réunion d'érudits du Midi. Il termine en exprimant le vœu que le *Bullarium vasconicum* soit une première page du *Bullarium gallicanum.*

M. Delisle félicite les organisateurs d'une entreprise qui sera sans doute imitée dans plusieurs de nos provinces & qui nous mettra en possession de documents tout à fait nouveaux, également utiles pour l'histoire ecclésiastique & pour l'histoire civile. Des bullaires composés sur le plan qui vient d'être exposé seront le corollaire de la publication que l'École française de Rome, sous la direction de MM. Geffroy & Le Blant, poursuit, depuis plus de dix ans, sur les registres des papes du treizième siècle, publication qui fait le plus grand honneur à l'érudition française & dont le succès doit encourager M. Labrouche & ses collaborateurs.

M. Pasquier, archiviste de l'Ariège, secrétaire de la Société ariégeoise des sciences, lettres & arts, lit une communication intitulée : *Les pariages entre seigneurs laïques & ecclésiastiques dans le comté de Foix au treizième siècle.*

C'est principalement dans la région toulousaine que l'on rencontre

Digitized by Google

les contrats connus sous le nom de *paréages*. Les érudits du Nord qui se sont occupés des institutions féodales n'ont pas étudié l'organisation des paréages, tels qu'ils existaient dans les pays d'outre-Loire. Du Cange, en définissant le *pariagium*, ne fait aucune allusion à ce genre de contrats.

On peut considérer le paréage comme un traité conclu entre deux seigneurs, le plus souvent entre un seigneur laïque & un seigneur ecclésiastique, pour déterminer leurs droits & régler leurs rapports au sujet de la propriété & de la jouissance d'un fief.

L'étude des paréages touche à la fois à l'organisation sociale, à la constitution communale, aux rapports de l'Église & de l'État pour la gestion des affaires temporelles.

Dans le comté de Foix, le premier paréage est celui de Pamiers, qui remonte au douzième siècle; il fut passé entre le comte de Foix & l'abbé de Saint-Antonin, de Pamiers.

Pendant le cours du treizième siècle, les comtes de Foix ont passé des traités de paréage avec les principaux dignitaires ecclésiastiques de leurs États.

A première vue, l'organisation de la république d'Andorre semble un phénomène historique, une singularité.

L'étude des paréages dans le comté de Foix donne la solution de l'énigme, permet de constater qu'en principe l'organisation d'Andorre est analogue à celle qui, quelques siècles plus tôt, était en vigueur à Pamiers & ailleurs, sauf les différences résultant des circonstances qui donnèrent lieu aux accords plus ou moins spontanés entre les comtes de Foix & les abbés & les évêques de la région.

Le paréage d'Andorre donnera lieu à la publication d'un travail dont M. Pasquier a rassemblé les éléments en France & en Espagne.

II. — SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Séance du mercredi soir, 12 juin. — Présidence de M. Edmond Le Blant, membre de l'Institut.

M. l'abbé de Carsalade du Pont donne lecture d'un travail sur des mosaïques romaines trouvées à Montréal (Gers), au lieu dit Glésia. Elles ont été transportées au musée d'Auch. Le dessin en est assez beau. L'une surtout est intéressante : elle représente, au centre d'une bordure formée de dauphins, la tête du dieu marin Ocianus surmontée de deux pinces de homard. Une monnaie recueillie dans les décombres montre que ces mosaïques sont du quatrième siècle au plus tard; une petite statuette de Mercure en bronze a été recueillie au même lieu.

M. l'abbé de Carsalade soumet aux membres du Congrès un moulage

Digitized by Google

d'un fragment de sarcophage chrétien représentant un personnage qui paraît être un chasseur. Ce débris a été trouvé à Auch.

M. P. Parfouru, archiviste du Gers, membre de la société historique de Gascogne, fait connaître divers documents inédits relatifs à l'achèvement du grand porche & des tours de la cathédrale d'Auch. Ces travaux, dont on ignorait la date exacte, furent exécutés de 1670 à 1680 par les soins & aux frais de l'archevêque Henri de Lamothe-Houdaucour, sous la direction de deux architectes toulousains : Pierre Mercier & Pierre Miressou dit Bellerose.

Les chapiteaux des colonnes engagées sont dus au ciseau de François Auxion, maître sculpteur à Auch, de François & Raymond Mercier & de Jean Miressou, architectes. François Auxion est l'auteur des bas-reliefs qui ornent les architraves & les frises de la façade.

Un sculpteur toulousain, Etienne Dugast, exécuta plusieurs rètables pour les autels de la nef. Enfin, un autre artiste toulousain, Jean Rioneau, peignit quatre tableaux à l'huile pour la chapelle royale.

M. Parfouru a découvert également le devis dressé en 1688 par Me Jean de Joyeuse, facteur d'orgues à Paris, pour la construction des orgues de la cathédrale d'Auch. Ce chef-d'œuvre fut terminé en 1695 & coûta 16,000 livres.

III. — SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

Il ne nous a pas été possible, comme nous l'aurions désiré, d'assister à la séance du mercredi soir, 12 juin, dans laquelle a eu lieu la discussion sur le maintien ou la suppression des tribunaux de commerce.

On comprend que certains théoriciens trouvent l'institution imparfaite; mais les tribunaux civils sont-ils eux-mêmes à l'abri de la critique? Les bons magistrats font la bonne magistrature. Vingt années d'exercice de la profession d'avocat devant les diverses juridictions nous permettent d'exprimer une opinion en connaissance de cause : les tribunaux de commerce sont généralement composés de négociants intelligents, probes, actifs, connaissant les affaires & s'inspirant des règles de l'équité plus encore que des règles de la loi écrite; ils rendent une justice plus prompte, moins coûteuse, meilleure même, puisque leurs décisions sont moins souvent réformées par les cours d'appel que les décisions émanées des tribunaux civils. Il faut donc conserver les tribunaux de commerce. Ne conviendrait-il pas, comme l'ont proposé quelques-uns de nos collègues, de modifier la législation relative à la juridiction consulaire? La réponse nous entraînerait dans de trop longs détails, en dehors du cadre de la *Revue*. Disons toutefois qu'il y aurait une plus grande urgence à modifier la juridiction civile, en simplifiant les procédures, si longues & souvent inutiles, en rédui-

Digitized by Google

sant les frais, si généralement frustratoires, en augmentant les attributions & la compétence du juge du premier degré, en n'admettant que des magistrats d'une capacité reconnue, possédant à la fois la science du droit & l'expérience des affaires. Quand la juridiction civile sera suffisamment améliorée, on pourra sans inconvénient supprimer les tribunaux de commerce, & même établir l'*unité de juridiction,* civile, commerciale & administrative. J. S.

IV. — SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

I. — Séance du mercredi soir, 12 juin. — Présidence de M. MILNE-EDWARDS

M. le Dr Garrigou, de l'Association pyrénéenne, expose le résultat de ses recherches sur les glaciers anciens des Pyrénées, & montre deux coupes partant l'une du fond de la vallée d'Argelès & allant jusqu'à Tarbes, l'autre partant du fond de la vallée de l'Ariège & passant sur Pamiers. Les deux coupes montrent que le terrain miocène des Pyrénées repose directement, avec des fossiles caractéristiques de l'époque miocène, sur la moraine en place & sur la moraine remaniée. La moraine est donc de l'époque miocène.

En étudiant la montagne de Soudour, dans la vallée de Tarascon (Ariège), on voit que la grotte de Bouicheta, caractérisée pour l'âge de son ouverture par sa faune qui est quaternaire, se trouvait absolument bouchée par le glacier & inabordable. Elle ne l'a été qu'à une époque plus récente, époque pendant laquelle un glacier bien moins étendu & bien moins élevé que le premier s'étendait au pied de la montagne, tandis que le glacier antérieur s'étendait jusque dans les plaines, peut-être au delà de Pamiers.

Il a donc existé dans les Pyrénées une période glaciaire antérieure à l'époque de l'ours, antérieure même aux dépôts miocènes caractérisés paléontogiquement, & une ou plusieurs périodes glaciaires postérieures à l'époque quaternaire.

II. — Séance du jeudi, 13 juin. — Présidence de M. MASCART.

M. Pasquier présente au nom de *M. Vaultrain* un travail sur le réveil instantané, à la suite d'un orage, d'un torrent éteint dans la commune de Siguer (Ariège) & montre des photographies établissant quelle a été l'étendue du sinistre.

M. Cartailhac signale l'importance de ce fait au point de vue géologique; on peut prendre pour une moraine frontale en place ce qui n'est que le résultat du transport par un torrent.

Digitized by Google

V. — SECTION DES SCIENCES MÉDICALES.

Séance du mercredi matin, 12 juin. — Présidence de M. le docteur LE ROY DE MÉRICOURT, membre de l'Académie de médecine.

La parole est donnée à *M. le docteur Garrigou :* « la Phtisie & les eaux des Pyrénées. » L'auteur montre que la phtisie confirmée peut guérir dans les eaux des Pyrénées les plus variées (sulfurées, salines, chlorurées, ferrugineuses, &c.), prises en boisson. Il a cherché à s'expliquer ce fait d'une très haute importance, & il a constaté que les eaux les plus actives dans le traitement de la phtisie sont celles qui contiennent le plus grand nombre & la plus grande quantité de métaux.

Le traitement scientifique de la phtisie doit être aujourd'hui établi de la façon suivante :

1° Tuer, anéantir le microbe.

2° Reconstituer le malade.

Souvent l'une ou l'autre de ces manières d'agir amène des améliorations & même des guérisons.

[Les eaux des Pyrénées permettent d'arriver à ce double résultat.

Avec les eaux sulfurées, grâce d'abord au traitement par les inhalations & par les lavements gazeux surchargés d'acide sulfhydrique, comme on peut l'instituer à Luchon (eaux sulfhydratées chaudes), mieux que partout ailleurs, & grâce à la boisson de la source qui convient le mieux au malade pour le remonter ainsi qu'à une hygiène spéciale, on peut obtenir des résultats thérapeutiques des plus remarquables.

Les statistiques du Dr Garrigou prouvent jusqu'à ce jour que le tiers environ des phtisiques absolument condamnés, & que l'on traite par l'ensemble des moyens précités, obtient la guérison.]

VI. — SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE.

I. — Séance du mardi soir, 11 juin. — Présidence de M. Alexandre BERTRAND, membre de l'Institut.

M. Barbier, secrétaire général de la Société de géographie de l'Est, communique une série de cartes sur lesquelles il a relevé les noms en *ange* & les noms similaires de la Lorraine dite allemande & des pays limitrophes. *M. Bertrand & M. Hamy* insistent sur l'intérêt tout spécial de ces cartes toponymiques, & à la suite d'une courte discussion à laquelle prennent part *MM. Bouquet de La Grye, Cartailhac & Sacaze,*

Digitized by Google

il est décidé que la section de géographie du comité des travaux historiques sera saisie d'une demande d'instructions spéciales destinées aux sociétés savantes pour l'établissement de cartes analogues à celles que M. Barbier vient de présenter.

A propos de la communication de M. Barbier, *M. J. Sacaze* montre l'intérêt que présente la toponymie des Pyrénées au point de vue de l'étude de nos origines nationales. Il signale des similitudes que l'on remarque dans les *noms de lieux* des Pyrénées & ceux de l'Afrique, principalement de la Mauritanie.

Dans le même ordre d'idées, *M. Cartailhac* appelle l'attention de la section sur un important travail exécuté en 1887 par M. Sacaze lui-même, avec les concours de MM. les recteurs des Académies de Toulouse, Bordeaux & Montpellier, sur la toponymie de chacune des communes de la région des Pyrénées. Les documents ainsi recueillis forment trente-trois forts volumes in-4°, manuscrits, actuellement conservés à la bibliothèque de la ville de Toulouse. Tous les noms des lieux sont écrits non seulement en français, mais aussi dans l'idiome local, avec la prononciation figurée; la carte détaillée de chaque commune est jointe au texte.

M. Sacaze ajoute que par sa nature même, & surtout à cause du grand nombre de collaborateurs appelés de toutes parts & sans préparation à y concourir, ce vaste recueil est loin d'être parfait; mais il rendra sûrement des services aux linguistes, aux ethnographes, aux géographes qui le consulteront.

II. — Séance du mercredi soir, 12 juin. — Présidence de M. l'amiral Jurien de la Gravière, membre de l'Institut.

M. Julien Sacaze, de l'Association pyrénéenne, fait une communication sur les Neuf-Peuples & l'Inscription d'Hasparen. Ce difficile problème de géographie historique avait été étudié & résolu en des sens divers par MM. Léon Renier, Ernest Desjardins, Allmer, Mommsen & d'autres érudits. En s'aidant des documents fournis par les auteurs anciens & par l'épigraphie elle-même, M. Sacaze est arrivé à une solution précise qui, sur certains points, confirme les assertions de tel ou tel de ses devanciers, & sur d'autres, les contredit absolument.

L'an 27 avant notre ère, Auguste, tenant un conseil à Narbonne, fit le recensement des trois Gaules conquises par César & régla leur organisation politique. Jusqu'alors l'Aquitaine était composée des peuples situés entre les Pyrénées & la Garonne. Pour augmenter l'importance territoriale de cette province, Auguste lui annexa onze ou douze peuples gaulois qui habitaient entre la Garonne & la Loire. C'était réunir brusquement des éléments ethniques tout à fait distincts, car les Aquitains différaient de la race celtique & par leur constitution physique

Digitized by Google

& par leur langage; ils ressemblaient plus aux Ibères qu'aux Gaulois. Aussi protestèrent-ils contre cette union forcée. Une inscription métrique découverte à Hasparren nous apprend que les Novempopuli, nom sous lequel les vrais Aquitains se distinguaient des onze peuples gaulois annexés, envoyèrent un légat vers l'empereur pour obtenir que les Gaulois fussent séparés d'eux; &, la requête ayant été bien accueillie, *pro novem optinuit populis sejungere Gallos*, le messager, Verus, flamine, ancien duovir, dédia un autel au génie protecteur du pays, *urbe redux, Genio pagi hanc dedïcat aram.*

En quoi consistait cette séparation? Strabon, vers l'an 19 de notre ère, Pline, vers l'an 79, & Ptolémée, vers l'an 140, constatent que l'Aquitaine formait une seule province comprenant les peuples situés entre les Pyrénées & la Loire. Ce que les peuples de l'Aquitaine ethnographique avaient obtenu, c'est, au moins, la séparation au point de vue fiscal. Strabon dit que les Bituriges Vivisques sont le seul peuple étranger qui soit établi chez les Aquitains primitifs; « mais observe-t-il, ils ne payent pas le tribut avec eux, & ils ont pour marché Bordeaux. » Les Neuf-Peuples formèrent donc une circonscription financière distincte du reste de l'Aquitaine politique organisée en l'an 27 avant notre ère, & cela très peu de temps après cette date elle-même, puisque la séparation était déjà réalisée quand Strabon écrivait sa géographie, vers l'an 19 de Jésus-Christ. Auguste ayant vécu jusqu'en l'an 14, le fait rapporté dans le monument épigraphique d'Hasparren, quelle que soit la date de la confection du monument lui-même, eut donc lieu sous cet empereur ou, moins probablement, dans les quatre ou cinq années qui suivirent sa mort. Il ne faut donc plus rattacher cet événement & la constitution spéciale des Neuf-Peuples aux modifications administratives opérées par Dioclétien vers la fin du troisième siècle.

Une inscription d'Aquilée, datée de l'an 105, nous apprend non seulement la coexistence de deux districts financiers dans l'Aquitaine politique, mais le nom du chef-lieu du district des Novempopuli, Lectoure, dans les dernières années du premier siècle de notre ère : *Procurator provinciarum Lugduniensis & Aquitaniæ item Lactoræ.*

Une autre inscription, trouvée à Lyon, mentionne un fonctionnaire du temps d'Antonin le Pieux, chargé de faire le recrutement de l'impôt chez les Onze-Peuples de l'Aquitanie, les onze peuples gaulois ajoutés par Auguste & énumérés plus ou moins exactement par Strabon & par Ptolémée : *dilectator per Aquitaniæ XI populos.* Chacune de ces inscriptions prouve que l'Aquitaine celtique, celle des Onze-Peuples, & l'Aquitaine ethnographique, celle des Neuf-Peuples, formaient chacune un district particulier. M. Sacaze trouve la confirmation de ce fait dans un autre monument épigraphique découvert à Saint-Bertrand-de-Comminges, *Lugdunum Convenarum*, & concernant la reconstruction du bureau du « Quarantième des Gaules ». La perception de

Digitized by Google

l'impôt se faisait par les agents d'une compagnie de chevaliers romains, les *Socii quadragesimæ Galliarum;* mais le bureau des Convènes, c'est-à-dire d'un peuple de l'Aquitaine ethnographique, était placé sous la gérance d'un agent préposé par l'empereur. Ce fait, signalé jusqu'à ce jour comme tout exceptionnel, n'a donc rien que de très rationnel. L'épigraphie, dit en terminant M. Sacaze, est l'auxiliaire &, parfois, la suppléante de l'histoire.

M. Emile Cartailhac, directeur de la revue : *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, présente une carte de France au 1/800000 sur laquelle il a fait tracer, au moyen de teintes graduées, la répartition des dolmens par cantons. Les cartes qu'on avait publiées jusqu'ici indiquaient le groupement par départements; le groupement par cantons donne un résultat plus intéressant & qui jette une lumière plus vive sur les questions que soulèvent ces sépultures de l'âge de la pierre polie. M. Cartailhac ajoute un certain nombre de renseignements, & une discussion s'engage entre MM. Alex. Bertrand, docteur Hamy & l'auteur de la communication, sur l'âge relatif des diverses manifestations de la période néolithique & les rapports supposés entre les diverses peuplades préhistoriques de l'est & de l'ouest de la France.

III. — Séance du jeudi soir, 13 juin. — Présidence de M. Julien Sacaze, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

M. Bladé, correspondant de l'Institut, étudie, d'après l'ensemble des textes actuellement connus, la géographie générale des anciens diocèses de la Novempopulanie, & les changements apportés au cours des temps dans ces douze circonscriptions. Il prouve que l'état de choses a beaucoup changé depuis la fin du Bas-Empire, & qu'il serait téméraire de considérer, d'après la théorie courante, les diocèses du sud-ouest, tels qu'ils existaient encore en 1789, comme les représentations territoriales des anciennes *civitates* de cette région.

M. Bladé s'attache en outre à distinguer, d'après un passage de Strabon, les territoires de la *civitas Elusatium* & de la *civitas Auscio-rum*. Il démontre aussi que la *civitas Aquensium* englobait, du côté du Midi, la vallée de la Bidassoa tant française qu'espagnole.

M. Victor Lhuillier, de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, présente au Congrès une géographie du canton de Songeons (Oise) ornée de cartes, plans & dessins à la plume faits par lui. C'est une monographie très complète de ce petit pays au point de vue physique, géologique, statistique, administratif, agricole, industriel, historique, biographique et archéologique.

M. Lhuillier exprime le vœu que l'on écrive pour tous les cantons français des monographies analogues.

Digitized by Google

A l'occasion de la communication de M. Lhuillier, *M. Sacaze* mentionne avec éloges un travail de *M. Paul Baby*, employé des postes à Foix, intitulé *Monographies communales de l'Ariège, à l'usage des écoles primaires de ce département.*

M. Emile Belloc, de l'Association pyrénéenne, présente une communication sur les sondages qu'il a récemment exécutés au lac d'Oô, dans le centre des Pyrénées françaises, à 1500 mètres d'altitude. Il résulte de ces sondages, faits avec beaucoup de précision & à l'aide d'appareils spéciaux, que ce lac, d'une superficie de 39 hectares environ, a une profondeur de 67 mètres au maximum.

La cuvette se comble progressivement par quatre cônes de déjection.

Une surface à peu près plane occupe toute la partie centrale du fond sous-lacustre; elle est formée d'un dépôt rougeâtre, mélangé de carapaces de diatomées, de débris organiques & de menus fragments de roches en parties schisteuses. Comme dans la plupart des lacs pyrénéens, il se forme à la base des cônes de déjection des petits plateaux sous-lacustres séparés du bord par une sorte de chenal. M. Emile Belloc explique comment les rochers qui descendent des sommets voisins franchissent ce canal sans le combler.

Le lac d'Oô est le bassin de réception de plusieurs vallées supérieures. Il est sans doute appelé à disparaître dans un avenir relativement prochain, comme les lacs superposés dont il reçoit les eaux, mais rien n'autorise à prévoir l'époque précise de son comblement définitif. Le niveau des eaux fut autrefois beaucoup plus élevé. Le canal d'écoulement, resserré entre la roche en place formant barrage & la montagne abrupte qui limite sa rive orientale, peut être subitement comblé par l'ouverture imprévue d'un nouveau couloir d'avalanche, semblable à celui qui exhausse constamment l'extrémité occidentale de ce même barrage. Le déversoir se trouve forcément déplacé; le niveau des eaux atteint et dépasse même son altitude primitive &, par le fait de cet exhaussement inopiné, l'existence lacustre du bassin peut être accrue de plusieurs centaines d'années.

M. Bouquet de la Grye, membre de l'Institut, fait ressortir l'intérêt scientifique de la communication précédente. Il observe, en ce qui concerne la surélévation des eaux du lac, que les phénomènes de cet ordre sont généralement temporaires, la nature des terrains éboulés les rendant ordinairement affouillables.

M. le docteur Garrigou, secrétaire général de l'Association pyrénéenne, annonce que dans les Pyrénées plusieurs points des montagnes semblent se déplacer. Ainsi, dans les vallées de l'Ariège, du Volp, de la Pique, certains villages bâtis sur le roc, qui ne se voyaient pas autrefois de certains points inférieurs des vallées, se voient aujourd'hui de ces mêmes points. Tel est le cas de la ferme de Baillères, en face de Tarascon, du village de Mostagague, en face de Labastide-de-Sérou,

Digitized by Google

du village d'Artigue, en face de Luchon, &c., &c. Ces faits, constatés par des vieillards du pays, méritent d'appeler l'attention des savants.

M. Garrigou dit qu'il serait à désirer que l'on fasse une enquête pour rechercher les cas de même genre qui se produisent en France ; il serait de plus fort utile, pour bien étudier l'orographie générale, de créer une commission spéciale dans chaque région montagneuse de la France, qui serait chargée de choisir des points d'observation sur lesquels on ferait une installation locale, bien fixe & bien solide (l'installation par exemple d'une dalle de pierre) & de laquelle on ferait de loin en loin des photographies inaltérables, qui permettraient de dire d'une manière positive si les points signalés se déplacent réellement, & de mesurer de combien se fait le déplacement.

Ce serait là répondre à un désir déjà exprimé en 1875 au Congrès international de géographie de Paris, & ce serait compléter les admirables résultats du nivellement Bourdaloue.

IV. — Séance du vendredi soir, 14 juin. — Présidence de M. Emile Cartailhac.

M. Guenot lit un mémoire de *M. J. de Rey-Pailhade,* de la Société de géographie de Toulouse, sur les conséquences de l'adoption de l'heure nationale & de l'heure universelle.

M. Paul Labrouche, archiviste des Hautes-Pyrénées, présente sous ce titre : *La province ecclésiastique d'Auch anciennement & de nos jours,* quelques notes sur les modifications profondes qu'ont entraînées les divisions actuelles. Les douze diocèses de la Novempopulanie du neuvième siècle sont aujourd'hui répartis entre douze diocèses, qui en ont des fractions plus ou moins étendues, sans qu'aucun d'entre eux possède la totalité de la circonscription correspondant aux diocèses anciens de même nom. Sur ces douze diocèses, neuf sont en France & trois en Espagne.

Le fait le moins connu & le plus obscur est la délimitation méridionale du diocèse de Bayonne au moyen âge. Toute la Navarre cispyrénéenne — aussi bien la Basse-Navarre, restée française, que la vallée de la Bidassoa, devenue espagnole en 1512 — appartenait incontestablement au diocèse de Bayonne (à l'exception de Mixe & d'Ostabaret). Il en était de même de la partie du Guipuzcoa, comprise entre l'embouchure de la Bidassoa & la ligne de faîte entre les vallées de l'Oyarzun & l'Urumea. Les deux archiprêtrés navarrais & l'archiprêtré guipuzcoan de la vallée de la Bidassoa furent réunis au diocèse de Pampelune par une bulle de 1565. Où le doute subsiste, c'est pour toute la partie du Guipuzcoa s'étendant au delà du petit bassin côtier de l'Oyarzun. Sans vouloir préjuger la solution du problème, voici trois faits à retenir : 1° deux textes de 980 & 1106 donnent au diocèse de Bayonne des localités situées en dehors de cette limite, Saint-Sébastien

Digitized by Google

& Ernani; 2° deux textes de 1194 & 1417 n'y comprennent plus Saint-Sébastien & Ernani; 3° quatre-vingt-douze des paroisses du Guipuzcoa étaient du diocèse de Pampelune & vingt-huit du diocèse de Calahorra. Or, le démembrement de 1565 n'a donné à Pampelune que six paroisses sur près de cent qu'il possédait en Guipuzcoa.

M. Labrouche espère pouvoir apporter, à la réunion de 1890, la solution raisonnée de cette question délicate & controversée; il espère aussi pouvoir présenter une carte comparative, détaillée par archiprêtrés & paroisses, de la province d'Auch à ses diverses époques.

M. Guérard, licencié ès lettres, délégué de la province ecclésiastique d'Auch au Vatican pour la collection du ***Bullaire de Gascogne***, envoie un mémoire sur ce même problème des limites méridionales du diocèse de Bayonne.

M. Labrouche donne lecture de ce travail, où sont examinés & critiqués un à un les documents invoqués par les auteurs français ou espagnols dans la discussion. M. l'abbé Guérard, après avoir examiné l'état actuel de la question, se propose également de rechercher dans les archives vaticanes des documents de nature à apporter quelques éclaircissements dans ce débat plusieurs fois séculaire.

Digitized by Google

MÉLANGES

LE TRIBUNAL SUPÉRIEUR D'ANDORRE.

Le Président de la République a rendu, le 13 juillet 1888, le décret suivant :

« Vu l'acte de 1278, qui confère au Gouvernement français, comme successeur des comtes de Foix, l'exercice dans les vallées d'Andorre des droits souverains qui impliquent la connaissance en dernier ressort des contestations judiciaires en matière civile ;

« Vu les décrets du 3 juin 1882 & du 27 février 1884, qui ont institué la délégation permanente du Gouvernement français en Andorre & l'ont conférée au préfet des Pyrénées-Orientales :

« ARTICLE PREMIER. — Il est institué à Perpignan un Tribunal supérieur, chargé, par délégation du président de la République française, de connaître définitivement & en dernier ressort de celles des décisions rendues en matière civile par le juge des appellations en Andorre, qui seront déférées à l'examen du chef de l'Etat français.

« ART. 2. — Ce tribunal sera composé de cinq membres : un président & quatre juges.

« En feront partie de droit : le président du Tribunal civil de Perpignan, qui y remplira les fonctions de président;

« Le viguier de France en Andorre;

« Un conseiller de préfecture des Pyrénées-Orientales, un membre du barreau de Perpignan. Ces deux derniers seront nominativement désignés par un décret.

« Il sera également pourvu par un décret au poste de quatrième juge, qui sera choisi de préférence parmi les personnes au courant de la langue & des usages andorrans.

« Le juge qui aurait pu connaître d'une affaire portée devant le Tribunal, soit comme conseil, soit de toute autre manière, sera remplacé dans cette affaire par un juge suppléant nommé par décret.

« ART. 3. — L'appel interjeté contre les décisions du juge des appellations, sous forme d'un simple mémoire, sera reçu par le préfet des Pyrénées-Orientales, en sa qualité de délégué permanent du Gouvernement français en Andorre. L'appel devra être formé, sous peine de forclusion, dans le délai de treize jours à partir du jour de la lecture de la sentence aux parties.

Digitized by Google

« ART. 4. — Les règles de procédure en vigueur devant les conseils de préfecture seront suivies devant le Tribunal supérieur. Les jugements seront rédigés en français & en catalan,

« ART. 5. — Le garde des sceaux, ministre de la justice & des cultes, & le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret. »

Un décret du 29 août 1888 a nommé juges au Tribunal supérieur d'Andorre : M. Monsarrat, vice-président du conseil de préfecture des Basses-Pyrénées; M. Pams, avocat à Perpignan; M. Brutails, archiviste-paléographe du département des Basses-Pyrénées.

Un autre décret, du 31 octobre 1888 a institué un juge suppléant au Tribunal supérieur d'Andorre & a déféré cette fonction à M. Sicard, conseiller de préfecture du département des Pyrénées-Orientales.

L'installation du Tribunal supérieur, sous la présidence de M. Villalongue, a eu lieu le 12 décembre dernier, dans la grande salle de la cour d'assises, en présence des magistrats, des avocats & des avoués de Perpignan. Aux places réservées pour le public on remarquait quelques Andorrans.

Les juges du Tribunal supérieur portaient la robe noire & la toque avec un galon d'or; M. le Président avait revêtu la robe rouge des conseillers à la cour.

L'audience s'est ouverte à deux heures. M. le Greffier a donné lecture du décret du Président de la République instituant le Tribunal supérieur d'Andorre. M. Sicard, conseiller de préfecture, a été admis à prêter serment comme juge suppléant au Tribunal supérieur, puis, ces formalités accomplies, M. le Président a prononcé le discours suivant :

« Au siècle dernier, la juridiction supérieure d'Andorre tenait ses audiences à Perpignan. Le Conseil Souverain du Roussillon était délégué par le roi de France, pour juger en dernier ressort les affaires civiles dont la connaissance lui était déférée par le co-prince français. Le Parlement, & plus tard la Cour d'appel de Toulouse, ont remplacé le Conseil Souverain. Aujourd'hui & en vertu du décret du 13 juillet dernier, rendu par le Président de la République française, le tribunal supérieur d'Andorre reprend les traditions du Conseil Souverain; ces traditions, nous les retrouvons, grâce au zèle éclairé de l'un des nôtres, dans les archives du Palais-de-Justice.

« Il résulte de l'examen des décisions rendues en 1731, 1645, 1753, que la haute juridiction d'Andorre, placée au sommet de l'organisation judiciaire de ce pays, rendait des arrêts définitifs, en fait & en droit; ainsi elle ordonnait des mesures d'instruction, elle prescrivait des enquêtes, elle en surveillait l'exécution, elle statuait au fond en dernier ressort, sur l'examen des procès-verbaux dressés avec autant de soin que de précision & un luxe de détails à faire envie aux avoués occupant près des Tribunaux français. Ces anciennes procédures relè-

Digitized by Google

vent chez les Andorrans une subtilité surprenante, une aptitude merveilleuse pour discuter les questions soulevées dans les divers procès ; &, je dois le dire, la lecture des mémoires versés dans les dossiers qui nous sont soumis démontre que les Andorrans de l'époque actuelle ont conservé les remarquables qualités de leurs ancêtres.

« L'organisation judiciaire au point de vue civil est des plus simples : La République d'Andorre accepte & revendique au besoin la suzeraineté du Gouvernement français & celle de l'évêque d'Urgell ; sous cette double protection, peut-être même grâce à cette double protection, elle conserve son indépendance.

« Au premier degré, le plaideur trouve un bayle, juge de première instance, nommé par le Gouvernement français, & un bayle nommé par l'évêque d'Urgell. Le demandeur a le choix : il amène le défendeur devant le bayle français ou devant le bayle épiscopal, obéissant sans doute au degré de confiance que lui inspire l'un ou l'autre de ces magistrats.

« Au second degré se trouve le juge d'abord alternativement nommé à vie par le Gouvernement français & par l'évêque d'Urgell ; en ce moment, le juge d'appel a été nommé par l'évêque. Toutefois, ce juge titulaire est remplacé, dans plusieurs cas, s'il a connu de l'affaire comme conseil, s'il est empêché, s'il est récusé par l'une des parties : l'expérience démontre que le juge titulaire est remplacé fréquemment. Je constate le fait sans en rechercher la cause & sans en examiner les conséquences.

« Enfin, la partie qui succombe devant le juge du second degré peut encore appeler devant l'un des co-princes : l'évêque d'Urgell ou le chef de l'Etat français.

« L'évêque d'Urgell remet à un conseil ecclésiastique le soin de trancher le débat.

« Le Président de la République française délègue ses pouvoirs au Tribunal supérieur récemment institué.

« Telle est l'organisation judiciaire au point de vue de la République d'Andorre.

« Nous n'avons pas à examiner en ce moment si l'institution du Tribunal supérieur est conforme aux traités visés dans le décret du 13 juillet dernier ; nous n'avons pas mission de réfuter les critiques publiées après l'insertion du décret d'institution au *Journal officiel*.

« Nous serons toujours prêts, sur le terrain juridique, à rendre une décision motivée si l'exception d'incompétence est soulevée.

« J'estime que nous devons nous montrer dignes de la confiance que le Gouvernement français nous a témoignée ; que nous devons répondre aux vœux récemment exprimés au co-prince français par les Andorrans, « désireux, disaient-ils, de vivre sous la haute protection « de la France, tranquilles, en sécurité & en dehors de l'agitation & « des conflits du monde » ; que nous devons montrer aux habitants des

Digitized by Google

CARTE HYDROGRAPHIQUE ET ROUTIÈRE

DES VALLÉES D'ANDORRE,

dressée par Mr. Hte Marcailhou d'Aymeric.

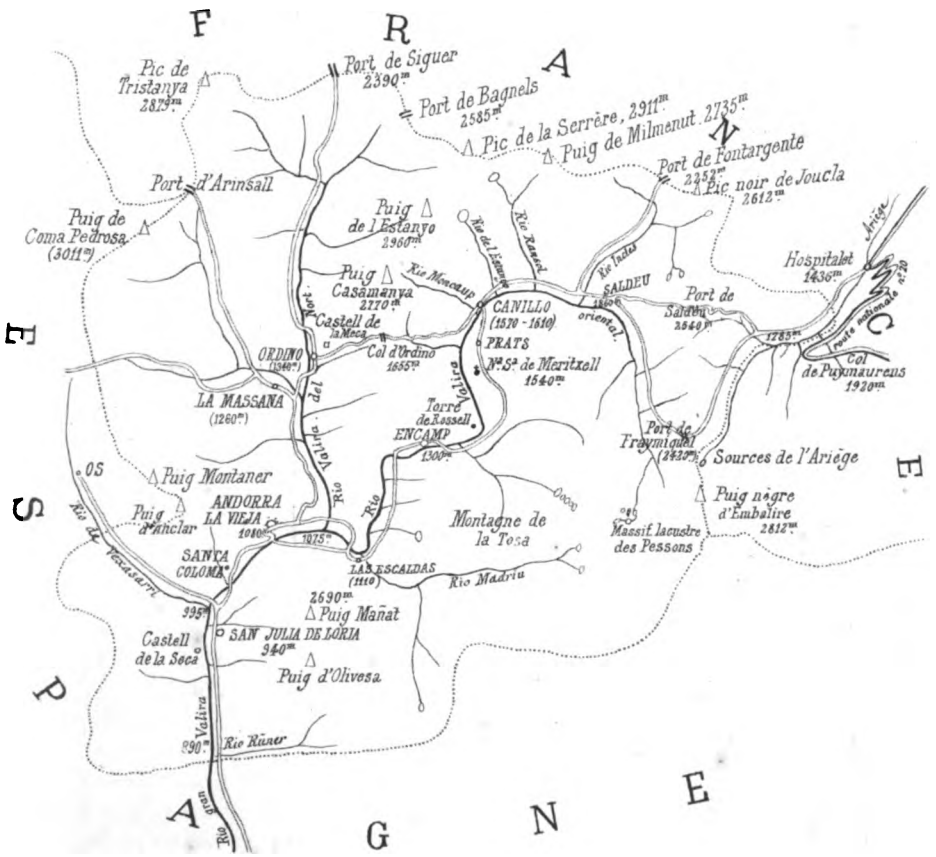

Limite .....
Pics Δ
Col ou port =
Route muletière ═══
Rivières et torrents ~~~
Petits lacs ○

Echelle de 0m004 pour 1 kilomètre
ou au $\frac{1}{250.000}$

5 4 3 2 1K
0kil 5kil 10kil

NOTA: La majorité des altitudes ont été relevées par l'auteur au moyen du baromètre orométrique

Auto Delor-Chabou, Toulouse

Digitized by Google

Digitized by Google

vallées, si fiers de leur indépendance, que le Gouvernement français est désireux, lui aussi, de couvrir de sa bienveillante sollicitude la République d'Andorre; que nous devons fortifier les sentiments de sympathie de ces populations généreuses pour notre patrie, leur inspirer la confiance dans la justice française, & leur prouver que nous savons respecter les coutumes andorranes fidèlement conservées par les générations qui se succèdent dans ce pays.

« En terminant, je tiens à remercier publiquement messieurs les membres du barreau qui ont consenti à prêter le concours désintéressé de leur talent aux nouveaux plaideurs venus d'un pays voisin; pour ma part, j'y vois la preuve des excellents rapports qui existent entre la magistrature de Perpignan & messieurs les avocats; j'en suis très reconnaissant.

« Je remercie aussi messieurs les avoués qui ont bien voulu spontanément assister à cette première audience & montrer qu'ils ne sont pas indifférents à l'institution nouvelle, à raison des liens qui la rattachent par son chef au Tribunal civil de Perpignan. »

Le décret du 13 juillet 1888 a été l'objet de nombreuses critiques.

Dans le *Journal de droit international privé* (1888, pp. 759-760), M. Lacointa, ancien avocat-général à la Cour de cassation, avocat à la Cour de Paris, proteste contre l'introduction d'un fonctionnaire administratif dans une juridiction dont l'œuvre est entièrement judiciaire, & contre la brièveté du délai de treize jours imparti, à dater de la sentence, pour former le recours. J. TIMBAL.

INSCRIPTION ROMAINE INÉDITE

Le marbre inscrit que je publie pour la première fois a été trouvé, il y a soixante ans environ, à Larcan (canton de Saint-Gaudens), dans un pré appartenant à M. de Montpezat de Carbon, situé au centre du village, tout à côté d'une ancienne chapelle, *éra gleïseto*, aujourd'hui démolie; je l'ai acquis de M. Cames, devenu lui-même propriétaire du château & des terres de M. de Montpezat de Carbon.

Le commencement des lignes manque, par suite de la cassure de la pierre; mais on peut restituer la majeure partie de la légende.

RVLLVS ▾ MV
IB̃ ▾ ET ▾ EX◦RATÆ
I ▾ SILVINO ▾ F
F ▾ Θ ▾ ANDERENĨ
FILIAE

Ligne 4 : le premier E d'ANDERENI inscrit dans le D.

Digitized by Google

[*Ma*]*rullus, Mau*[*ri f., s*]*ibi & Exoratae* [*uxor*]*i, Silvino f*(*ilio*), ... *f*(*ilio*), *o*(*bitae*) *Andereni filiae.* — « Marullus, fils de Maurus, a élevé ce monument à lui-même, & à Exorata, sa femme, à Silvinus, son fils, à ....., son fils, à feue Anderen, sa fille. »

L'inscription étant écrite avec symétrie, on peut conjecturer qu'il manque trois lettres au commencement de la première ligne, & lire *V*(*ivus*) *Marullus.* La place fait défaut pour supposer *Rullus,* surnom, précédé d'un prénom & d'un gentilice.

Le nom de la fille défunte, Anderen, est le plus intéressant de notre texte épigraphique. J'avais déjà fait connaître une *Anderitia, Hanaconis filia,* à Castillon-Larboust; d'autres inscriptions portent *Andere, Dunohoxsis filia,* à Martres-Tolosanes; *Anderex, Sapalonis filia,* à Montsérié; *Anderex, Socondanossi filia,* à Caubous; *Andereseni matri,* à Luchon, &c.

Il faut rapprocher de ce nom de femme ainsi relevé sur les marbres antiques, le nom basque *Andere,* signifiant « femme, dame », comme l'ont fait justement remarquer M. Luchaire, M. Ernest Desjardins & tous les partisans de la thèse ibéro-euskarienne présentée par Guillaume de Humboldt.

L'inscription de Luchon ci-dessus rappelée mentionne une *Exsorata,* femme de Severus, *Silvinus,* son fils, & *Anderesen,* sa mère ou belle-mère. Ce ne sont point les mêmes personnes que celles que désigne le monument funéraire de Larcan : *Exorata,* femme de Marullus, *Silvinus,* leur fils, & *Anderen,* leur fille; mais ces similitudes de noms, dans deux inscriptions appartenant à la même cité, paraissent trop nombreuses pour s'expliquer autrement que par l'existence de liens de parenté entre les deux familles.

JULIEN SACAZE

DÉCOUVERTE D'UNE STATION DE L'AGE DU RENNE, A CHANCELADE.

Tout le monde se rappelle le nom de Chancelade par l'accident terrible qui causa la mort de plusieurs ouvriers terrassiers dans les profondeurs d'une carrière en exploitation. C'est dans cette région même qu'un heureux explorateur, M. Michel Hardy, conservateur du musée de Périgueux, vient de faire la découverte d'une nouvelle station humaine avec nombreux silex taillés & ossements gravés de l'époque magdalénienne la plus avancée.

Ces divers objets sont installés dans les vitrines du musée de Périgueux & excitent l'admiration des visiteurs. Nous signalerons en passant une fort belle série de harpons en bois de renne, à barbelures unilatérales, type assez rare dans les collections, des marques de chasse, des aiguilles d'une grande délicatesse, des pointes de sagaies, de petits

Digitized by Google

ciseaux en os, &c. Parmi ces ossements gravés ou sculptés, on remarque un bâton de commandement en bois de renne, portant la représentation de l'*Alca impennis*, oiseau des régions polaires, dont l'espèce paraît éteinte aujourd'hui; un bâton en os, sur lequel sont dessinées des têtes d'ours & de bœuf; une pendeloque également en os, où l'on voit de petits personnages, au nombre de sept, disposés sur deux rangs, & en avant une tête d'*ovibos* d'une grande netteté de dessin.

Mais la découverte la plus importante faite à Chancelade, c'est la sépulture d'un chasseur de rennes, rencontrée le 1er octobre dernier, à la base même des foyers.

Le cadavre, replié sur lui-même en flexion forcée, reposait sur le côté gauche, la tête inclinée en avant & en bas. La main gauche était appliquée contre la tête & au-dessous; la droite se trouvait reportée sur le côté gauche du maxillaire inférieur. De même, les membres inférieurs étaient brusquement repliés, de telle sorte que les genoux arrivaient au contact des arcades dentaires.

Ainsi ramassé sur lui-même, le corps occupait si peu de place que l'on doit supposer que les membres avaient été décharnés au préalable, ou tout au moins ligaturés fortement.

L'homme de Chancelade était un vieillard d'une musculature puissante, & offre tous les caractères anatomiques de la race de Cro-Magnon. L'os frontal est particulièrement remarquable par la beauté de ses lignes & son développement.

M. Michel Hardy se propose de reconstituer la sépulture dans une des salles du musée de Périgueux. Dr F. G.

SUR LES MAMMIFÈRES DES PYRÉNEES

Dans l'une des dernières séances tenues par la Société d'histoire naturelle de Toulouse, M. Lahille a fait la communication suivante sur les mammifères des Pyrénées :

En excluant, bien entendu, les espèces importées & les espèces domestiquées, en excluant également le *Cervus capreolus*, L. (Chevreuil) qui se rencontre aux environs de Luchon, & le *Sus scrofa*, L. au bois de Lodes & aux environs de Saint-Martory, tous les mammifères de la Haute-Garonne rentrent dans le groupe des Onguiculés & dans les quatre ordres suivants :

Molaires broyeuses. Dents de	3 sortes	Voiliers	.....	CHEIROPTERA.
		Marcheurs	.....	INSECTIVORA.
	2 sortes		.....	RODENTIA.
tranchantes			.....	CARNIVORA.

Digitized by Google

CHEIROPTERA.

Repli en forme de feuille.	au-dessus du nez				RHINOLOPHUS, E. Geoff.
	absent. Oreilles	soudées	très grandes		PLECOTUS, E Geoff.
			moyennes		SYNOTUS, Keys & Blas.
		libres	pl. courtes q. la tête.		VESPERUGO, Keys & Blas.
			égales ou pl. longues.		VESPERTILIO, id.

ESPÈCES RENCONTRÉES : *Rh. hipposideros,* Bechs. (grotte du Mas-d'Azil); *Plec. auritus,* L. (clocher de la Dalbade); *Syn. barbastellus,* Gray; *Vesperugo noctula,* Sch.; *Vespertilio Daubentonii,* Leis.

INSECTIVORA.

Piquants recouvrant le corps				ERINACEUS, L.
Poils. Membres	semblables. Dents	blanches		CROCIDURA, Wagl.
		colorées à la pointe.	Marcheurs	SOREX, L.
			Nageurs	CROSSOPUS, Wagl.
	dissemblables	M. ant^rs fouisseurs		TALPA, L.
		M. post^rs palmés		MYGALE, L.

ESPÈCES RENCONTRÉES : *E. europæus,* L., très commun ainsi que *Crocid. araneus,* Schreb, & *Talpa europæa,* L.; *Mygale Pyrenaïca* & *Cross. fodiens* (Luchon); *Sorex vulgaris,* L., identique au *Sorex Daubentonii.*

RODENTIA.

Incisives supérieures	2. Dents	22 incisives comprimées		SCIURUS, L.
		20 queue poilue		MYOXUS, Sch.
		16	queue longue, écailleuse	MUS, L.
			queue courte, à poils ras	ARVICOLA, L.
	4. Queue très courte. Bout de l'oreille	noir		LEPUS, L.
		gris		ORYCTOLAGUS, Lillj.

ESPÈCES RENCONTRÉES : *S. Vulgaris,* L., Cazères, Saint-Gaudens; *Myoxus quercinus,* L., très commun à Miremont; *Myoxus glis,* L., Loir commun, très rare; *Mus decumanus,* Pall., partout; *M. rattus,* L., plus rare; *M. sylvaticus,* L., & *minutus,* Pall., Muret; *Arvicola glareolus,* Schreb, & *amphibius,* L., assez communs; *Arvicola Savyi,* (Portet, Saint-Simon); *Arvicola subterraneus,* Selys (Luchon); *L. europæus,* L.; *Oryctolagus cuniculus,* L.

CARNIVORA.

Semi-plantigrades.	Pieds palmés			LUTRA, Briss.
	Pieds non palmés.	Nus en dessous		MELES, Briss.
		Velus en dessous	38 dents.	MARTES R.
			34 dents.	MUSTELA, L.

Digitized by Google

Digitigrades.
- 5 doigts aux membres postérieurs..... GENETTA, Cuv.
- 4 doigts aux m. p.
  - 30 dents..... FELIS, L.
  - 42 dents.
    - Queue peu touffue.... C. LUPUS, L. Pupille arrondie.
    - Queue touffue..... C. VULPES, L. Pupille verticale.

ESPÈCES RENCONTRÉES : *Meles taxus,* Schreb (Pech-David); *Lutra vulgaris,* Erxl. (Grenade-sur-Garonne); *Lupus vulgaris,* Briss. (Saint-Gaudens); *Vulpes vulgaris,* Briss. (Vieille-Toulouse, Balma); *Mustela erminea,* L., & *Felis sylvestris* (Luchon); *Genetta vulgaris,* Cuv. (Cazères); *Mustela vulgaris,* Briss., & *putorius,* L.; *Martes foina,* Briss.

Dans une séance ultérieure, M. Lahille a présenté à la même Société la liste des Diptères nématocères des environs de Toulouse.

LE BIBLIOTHÉCAIRE CASTILHON

Dans l'une des dernières séances de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse, M. Lapierre a donné lecture d'une note sur la bibliothèque publique de Toulouse en 1790 & le bibliothécaire Castilhon. Il a tracé d'abord, en quelques mots, le portrait de l'homme qui fut en même temps un écrivain distingué, un bibliothécaire zélé, un adepte fervent de toutes les œuvres se rattachant aux arts, aux lettres & aux sciences. Castilhon faisait partie de l'Académie des Sciences & de l'Académie des Jeux Floraux. Sa vie, bien remplie, s'écoula, non sans beaucoup d'amertumes, de 1720 à 1799. Son vrai domaine fut surtout la bibliothèque de la ville, dont la direction lui avait été confiée par M. de Brienne. Dévoué jusqu'à l'abnégation la plus entière à cette œuvre de conservation & de classement, Castilhon présenta aux pouvoirs publics « un mémoire concernant la bibliothèque du ci-devant collège royal de Toulouse, en particulier, & les bibliothèques nationales en général. » Ce mémoire, daté de 1790, fut envoyé à l'Assemblée Constituante, & reçut l'approbation générale, déjà octroyée, à Toulouse, par le district & par le directoire du département. M. Lapierre a voulu sauver de l'oubli ce document imprimé mais devenu fort rare. Il forme un chapitre capital de l'histoire de notre bibliothèque publique, où tant de richesses sont accumulées, & dont la formation est si intéressante à étudier.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

A. CABANEL

Alexandre Cabanel est né à Montpellier le 29 septembre 1823. Il était le plus jeune de sa famille, assez nombreuse, puisqu'il avait quatre frères & une sœur. Il étudia la peinture à l'école de Montpellier & s'y fit remarquer par son travail & ses dispositions naturelles; il obtint au concours la bourse de Paris. Entré dans l'atelier de Picot, déjà célèbre par le succès de ses élèves, ses progrès furent rapides, & en 1844, c'est-à-dire à l'âge de vingt et un ans, il entrait en loge & se fit remarquer par son tableau « Cincinnatus refusant le pouvoir ». L'année d'après, à vingt-deux ans, il emportait le premier prix ex-æquo avec Bénouville pour son « Jésus au prétoire. » A Rome, son talent se développa par l'étude des maîtres, & l'on remarque parmi ses envois « l'Ange déchu », « Saint-Jean l'Evangeliste », tableau qui se trouve actuellement au Musée de Montpellier, « Oreste poursuivi par les Euménides », & enfin une toile, « la mort de Moïse », qui, avec son tableau « La première faute », passe à bon droit pour une de ses œuvres du style le plus élevé, rappelant jusqu'à un certain point les grandes compositions de Raphaël & de Michel-Ange.

Arrivé à Paris, sa réputation était déjà commencée. Il s'installa dans un atelier, rue de l'Oratoire du Roule, & commença cette série d'œuvres qui ont fait sa gloire.

Comme portraitiste, on n'a pas hésité à le placer à côté des plus célèbres, comme Ingres & Philippe de Champaigne; il a surtout excellé dans le portrait. Dès ses débuts, on reconnut en lui un des artistes qui comprenaient le mieux son époque, & tous, hommes & femmes, tinrent à se faire peindre par lui. Ses portraits, où l'amour de la vérité n'exclut pas la recherche de l'idéal, sont pour nous précieux à plusieurs égards, appartenant à la fois à l'histoire de l'art & à l'histoire morale de notre siècle; citons les portraits de Mme Paton née Paccini, très remarqué au salon, & qui lui assura du premier coup la première place dans ce genre, celui de la duchesse de Valembrose, & enfin ses deux derniers, ceux du fondateur & de la fondatrice des petites sœurs des pauvres, qui firent une si grande impression & montrèrent la sou-

Digitized by Google

plesse d'un pinceau qui, après avoir su rendre le charme & les grâces de la vie mondaine, avait su se placer sans efforts à l'austérité & à la simplicité de la vie monastique.

Parmi ses tableaux les plus remarquables, dont son « Moïse » est le premier en date, nous ne pouvons qu'énumérer ensuite: « Un martyr retiré du Tibre », au musée de Narbonne, « Françoise de Rimini », « Thamare », « la naissance de Vénus », « La première faute ou le Paradis perdu », que nous avons cité plus haut, tableau commandé par le roi de Bavière, « Satyre enlevant une nymphe », « Phèdre », dont il a voulu doter spécialement le musée de sa ville natale, & parmi ses œuvres d'une dimension plus restreinte & que la gravure a vulgarisées, « le poète Florentin », « Michel-Ange dans son atelier », « la veuve du maître de Chapelle », « Portia », « Rebecca & Elieser », enfin, « la Sulamite » & « Lucrèce ».

Comme peintre décorateur, il a exécuté pour l'Hôtel-de-Ville les douze mois, peinture qui a péri malheureusement dans l'incendie de ce monument sous la Commune, puis « le triomphe de Flore », plafond de l'escalier du Louvre, « le règne de Saint-Louis », au Panthéon, & bien d'autres dont il serait trop long de faire ici l'énumération.

Quand on fonda les ateliers de peinture à l'école des Beaux-Arts, il fut désigné par le Gouvernement comme professeur, & depuis le 1er janvier 1867 jusqu'à sa mort, il n'a cessé d'aider & de diriger ses élèves avec une bienveillance inépuisable & un dévouement de tous les instants. Très aimé de ses élèves, qui à la mort de M. Picot l'avaient déjà choisi comme leur maître, il savait distinguer les aptitudes de chacun, & faisant abstraction de ses préférences, développer leurs qualités personnelles; c'est pourquoi, quoique classique & idéaliste, il a pu former des réalistes & des romantiques. Plusieurs de ses élèves ont obtenu le prix de Rome, d'autres le prix de salon, quelques-uns sont devenus des maîtres à leur tour; il me suffira de citer Henri Régnault & Bastien Lepage.

Cabanel obtint sa première médaille à la grande Exposition universelle de 1855 & en même temps le titre de chevalier de la Légion d'honneur; membre de l'Institut en 1863, nommé officier en 1864, il eut la médaille d'honneur au Salon en 1865, une autre à l'Exposition universelle en 1867, un rappel à celle de 1878, & il fut nommé commandeur en 1884. Travailleur infatigable, depuis 1852 il n'a pas cessé d'envoyer des œuvres aux salons de chaque année, partageant son temps entre ses devoirs de professeur & ses travaux d'artiste; il est mort en travaillant. Quelques moments avant sa mort, pensant encore à l'œuvre qu'il était en train de faire, & tourmenté par le regret de ne pouvoir la mener à sa perfection, il s'écriait : « Si j'avais encore deux jours! il me faudrait deux jours! » Il s'éteignit bientôt. Il est mort dans son hôtel de la rue de Vigny, habitation confortable & pittoresque qu'il avait fait construire en face du parc Monceaux. Sa mort a été une

Digitized by Google

perte immense pour l'art français. Ses obsèques ont été pour ses amis & ses camarades de l'Institut & de l'Ecole une occasion d'exprimer en termes émus & éloquents la perte que nous venons de faire & la disparition d'une figure qui représentait de la façon la plus complète, sous notre époque, l'Ecole française. Son corps, transporté à Montpellier selon son désir, a été reçu par ses concitoyens qui lui ont fait des funérailles sans l'appareil & la magnificence de celles de Paris, mais avec l'émotion & les témoignages d'amitié qu'ils éprouvaient pour un des leurs.

Ernest MICHEL.

ADOLPHE D'ASSIER

Le bureau de l'Association pyrénéenne vient de perdre l'un de ses membres, Adolphe d'Assier, dont le nom doit être mis au premier rang parmi les Ariégeois les plus éminents. Nous allons, en quelques lignes, retracer sa vie & énumérer ses œuvres.

A. d'Assier est né à la Bastide-de-Sérou (Ariège) le 9 mars 1827. Dès son enfance, son caractère se manifesta avec un cachet d'indépendance qu'il conserva jusqu'aux derniers moments. Il montra, dès l'âge de huit ans, un goût particulier pour la lecture d'ouvrages sérieux; à dix ans, il s'échappa de chez lui pour aller demander au 17e de ligne, alors en garnison à Foix, qu'on lui permît de s'engager comme enfant de troupe, ce qui excita l'hilarité & l'admiration des officiers du régiment. Il fit ses études de latinité au séminaire de Polignan, de 1842 à 1845, puis au Lycée de Toulouse, de 1845 à 1847. Il se préparait à se présenter à l'École polytechnique lorsque les événements de Février éclatèrent. Il s'engagea dans le 11e d'artillerie en garnison à Toulouse, & son ingérence, contrairement aux vues du colonel, pour faire voter ses camarades contre le général Pelet & en faveur de son compatriote, Aristide Pilhes, aux élections législatives de 1849, l'obligea à quitter le régiment.

Il vint alors à Paris, suivit des cours à la Sorbonne, au Collège de France, à la Bibliothèque nationale, au Muséum, & devint un disciple fervent d'Auguste Comte.

Il se mit à enseigner les mathématiques.

De 1858 à 1860, il fit plusieurs voyages en Espagne & au Brésil, puis en Angleterre, & en profita pour étudier la linguistique. A son retour, il publia, en juin & juillet 1863, dans la *Revue des Deux-Mondes*, ses études sur le Brésil. Il fit paraître successivement :

1° Essai de grammaire générale d'après la comparaison des principales langues indo-européennes (1re partie seulement, brochure in-8). — 2° Grammaire fran-

Digitized by Google

çaise d'après la grammaire générale des langues indo-européennes. — 3° Le Brésil contemporain (1 vol. in-8). — 4° Histoire naturelle du langage (ouvrage mentionné par l'Institut. 2 vol. in-18). — 5° Essai de philosophie positive au dix-neuvième siècle, le ciel, la terre, l'homme. — 6° Souvenirs des Pyrénées; Aulus-les-Bains (1 vol. in-18). — 7° Un Parisien à Aulus (comédie; brochure in-8). — 8° Essai sur l'humanité posthume & le spiritisme (1 vol. in-12). — 9° Les aventures de Propre-à-Rien (livre d'enfant tiré à 50 exemplaires). — 10° La Terre (ouvrage posthume in-12).

D'Acier a en outre collaboré à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue contemporaine*, à la *Revue scientifique*[1], à la *Revue de géographie*. Il a de plus dirigé la *Revue d'Aquitaine & de Languedoc*, la *Patrie en danger*[2], devenue plus tard le *Républicain de l'Ariège*, la *Revue thermale* d'Aulus.

Lorsque l'Association pyrénéenne fut organisée, la valeur de d'Assier le fit distinguer par les membres du bureau, qui l'appelèrent au conseil de direction & au bureau lui-même de l'Association.

En outre des travaux que nous venons d'indiquer, d'Assier, qui avait étudié quinze langues, avait réuni de nouveaux éléments d'une étude linguistique générale.

Pendant son séjour dans l'Amérique du Sud, il avait fait une étude spéciale des insectes parasites si fréquents & si incommodes sous les tropiques. Les dessins & les échantillons qu'il avait rapportés permirent à Moquin-Tandon de rectifier & de compléter la description du *pulea penetrans* & de l'*acarus americanus*.

Nous ne saurions passer sous silence les deux publications qui ont donné à d'Assier son caractère tout particulier de savant original & peut-être aventureux.

Au point de vue de l'histoire naturelle, c'est sa théorie sur l'évolution périodique de l'époque glaciaire qui nous semble la plus remarquablement conçue. Il veut que les grandes périodes glaciaires se soient renouvelées chaque vingt-deux mille ans, par suite du changement de position de l'axe du globe, entraîné par la précession des équinoxes. A la rigueur, cette théorie peut être vraie pour un certain nombre de retours de l'époque glaciaire, mais rien n'est plus inexact d'après les faits eux-mêmes lorsqu'on remonte un peu haut dans les temps géologiques. Les dépôts glaciaires font défaut.

J'ai analysé ailleurs *Le ciel & l'humanité posthume*, œuvres remplies d'érudition & d'idées originales. Je n'y reviendrai pas ici.

Au point de vue de l'histoire de France, d'Assier avait entrepris,

1. Les deux articles les plus importants dans cette publication sont : 1° l'Hydrologie française, d'après les travaux de l'ingénieur François & du Dr Garrigou; 2° Un mémoire sur l'époque glaciaire.

2. Ce journal fut créé à Foix en 1870 pour exciter les Ariégeois à s'engager comme volontaires.

Digitized by Google

dans la *Revue d'Aquitaine*, de démontrer l'existence réelle de Louis XVII. S'étant mis en rapport avec le comte Germain de la Barre, d'Assier avait eu en main de nombreux documents, desquels il avait acquis la conviction que le dauphin avait été enlevé du Temple, après le 9 Thermidor, & qu'un autre enfant lui avait été substitué. La guerre de 1870 interrompit le travail de d'Assier, qui est resté inachevé, & je crois pouvoir dire que malgré le jugement porté dans le procès si célèbre des héritiers de Naündorff, d'Assier est resté convaincu de l'existence réelle de Louis XVII.

D'Assier était darwinien, & considérait avec raison, d'après nous, le système de Darwin, c'est-à-dire le transformisme comme applicable à l'évolution des sociétés. Il nous paraît hors de doute que l'étude des transformations subies par l'humanité entière dans toutes les formes où il est possible de la suivre conduisent à voir que ces transformations sont le résultat de mutations insensibles qui font de l'*espèce* une personnalité si difficile à distinguer & à caractériser, tant qu'on ne la compare qu'aux termes qui la touchent immédiatement. Il y a entre l'humanité morale & les manifestations de la vie sur le globe une chaîne ininterrompue dont les anneaux sont autant de merveilles de la nature & de chefs-d'œuvre du créateur, conduisant toujours du simple au composé, constituant un pas dans le perfectionnement, ou un retour vers un état antérieur. Les milieux moraux, comme les milieux physiques, commandent ces transformations.

Exagéré dans des idées philosophiques que dominait la méfiance des traditions bibliques & de la religion, d'Assier n'avait foi que dans son intelligence & son instruction pour expliquer les phénomènes de la vie planétaire. Il se laissait fasciner par une théorie, quelque hardie qu'elle soit, pourvu qu'*elle lui semblât* d'accord avec *ce qu'il considérait* comme étant la science exacte. Malheureusement, il lui manquait la pratique des sciences naturelles, ce qui l'induisit quelquefois en erreur.

Dans ses voyages, dans sa vie politique, dont nous n'avons pas à parler ici, il avait eu beaucoup à souffrir physiquement. Il s'était anémié, était devenu goutteux, & avait depuis plus de vingt ans complètement perdu la vue. Cette terrible infirmité lui avait enlevé les moyens de se rendre un compte bien exact de nombreux faits relatifs à la géologie & à l'histoire naturelle.

Il avait eu le bonheur, depuis cette atteinte de cécité, de trouver une compagne qui s'était vouée à lui d'une manière admirable & désintéressée. Mlle Thérèse de Mengué devint Mme Adolphe d'Assier, & fut pendant près de vingt ans non seulement une précieuse protectrice, mais un secrétaire des plus sérieux pour notre cher compatriote & ami. C'était elle qui lui lisait toutes les Revues, tous les ouvrages nouveaux qui l'intéressaient, c'est elle qui a écrit sous sa dictée ses principales publications.

Digitized by Google

Qu'il me soit permis de rendre ici hommage à son dévouement sans pareil qui ne s'est jamais démenti, & qui redoublait encore pendant les jours & surtout pendant les nuits de souffrance de notre philosophe ariégeois.

Depuis plusieurs années, la santé de d'Assier diminuait à vue d'œil; le défaut d'exercice, les ravages d'une anémie acquise à la peine, & que rien ne pouvait enrayer, avaient obligé d'Assier à se retirer chez lui à La Bastide-de-Sérou. Il sentait sa fin arriver & voulait terminer des œuvres ébauchées. Il n'en eut pas le temps. Après une cruelle agonie, il s'éteignait, le 17 février 1889, à sept heures du soir.

L'Ariège a perdu en lui une de ses illustrations, la science un de ses enfants les plus dévoués. Dr F. GARRIGOU.

LE BARON D'AGOS

M. Louis de Fiancette, baron d'Agos, est mort le 6 mai 1889, à l'âge de soixante-douze ans, dans son château de Tibiran, près de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Membre de la Société française d'archéologie, correspondant de la Société archéologique du midi de la France, l'un des fondateurs de la Société des études du Comminges & de l'Association pyrénéenne, M. le baron d'Agos a écrit l'histoire de saint Bertrand, évêque de Comminges, & plusieurs monographies consacrées aux antiquités & à divers monuments religieux du diocèse, la cathédrale, les églises de Saint-Just de Valcabrère, de Luchon, de Saint-Aventin de Larboust, de Saint-Exupère d'Arreau, de N.-D. de Bourisp, &c. Au moment où il a été surpris par la mort, il mettait la dernière main à trois ouvrages : l'*Histoire des évêques de Comminges, les Sanctuaires de Notre-Dame en Comminges, l'Armorial de Comminges.*

Nul plus que M. d'Agos ne connaissait & n'aimait son pays; nul n'y était plus connu & plus aimé que lui. Profondément religieux, il faisait beaucoup de bien autour de lui; le château de Tibiran était la maison des pauvres.

Peut-être publierons-nous quelques-unes des lettres que M. d'Agos nous a écrites en ces dix dernières années. Nous perdons en lui un ami sincère & un collaborateur dévoué; sa mémoire nous sera toujours chère. J. S.

Digitized by Google

LIVRES ET REVUES

Roman antiquities in Touraine and the Central Pyrenees, by BUNNELL LEWIS (*The archaeological Journal,* vol. XLV, n° 180, 1888, published at the Office of the Institut, London W). Tirage à part de la seconde partie du mémoire, pp. 19-56.

Comme préambule à son étude archéologique, M. Bunnell Lewis, professeur au collège de Cork, fait un éloge enthousiaste des montagnes de Luchon & des Pyrénées centrales, si pleines d'attraction & où l'on ne trouve, dit-il, ni les brigands & la malaria de l'Italie ni le climat désagréable de l'Espagne. La Maladetta planant au-dessus de toutes les autres montagnes, avec ses glaciers éblouissants, lui rappelle « la gloire de la Transfiguration, brillante comme le soleil & blanche comme la lumière [1]. »

L'auteur est moins prodigue de compliments à l'égard des écrivains français en général. A propos d'une erreur manifeste commise par un de nos historiens locaux, dans l'interprétation d'un texte épigraphique, « je ne puis considérer cette opinion, dit-il, que comme une de ces conjectures étranges auxquelles nos pétulants voisins *(our lively neighbours)* sont enclins à se laisser aller. »

L'œuvre de l'archéologue anglais est une compilation faite avec beaucoup de soin. Quelques notes mises soit au bas des pages, soit à la suite du texte, offrent parfois l'intérêt de la nouveauté. L'auteur mentionne les sources avec une grande fidélité, &, personnellement, il nous a fait l'honneur de nous citer & de nous traduire un tel nombre de fois, qu'il termine sa publication par la déclaration suivante : « Ce que je dois aux ouvrages de M. Sacaze est clairement visible pour tous ceux qui ont lu complètement mon mémoire. »

Après avoir visité la Touraine, Mr B. L. est venu dans le pays de Comminges, & il étudie l'histoire & quelques antiquités romaines des Pyrénées, spécialement de Bagnères-de-Luchon, de Tibiran, de Valca-

1. « Ceux qui n'ont vu que les Alpes de la Suisse, dit M. Bunnell Lewis, peuvent à peine s'imaginer l'éclat supérieur des Pyrénées : c'est vraiment une gloire incomparable. » *Those who have only seen the Alps of Switzerland can scarcely imagine the surpassing lustre of the Pyrenees — it is indeed a glory that excels.*

Digitized by Google

brère & de Saint-Bertrand. Une publication de ce genre ne se prête pas à un compte rendu. Nous ne suivrons donc pas l'auteur dans ses dissertations successives, & notre critique elle-même se bornera à quelques observations. Nous prions M. Bunnell Lewis de ne voir dans ces observations que l'expression de notre dévouement à la vérité scientifique.

Page 26. — A l'interprétation fautive, imaginée par M. Barry, relativement à la dernière ligne (CCMP) gravée sur une colonne milliaire de Labroquère, nous avons substitué, dès l'année 1880, la lecture proposée aujourd'hui par Mr B. L. : CC = *c(ivitas) C(onvenarum)*, & non 200,000 pas. (Voir le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1880, p. 224.)

P. 30. — Un cippe votif de la cité des Convènes est consacré au dieu Fagus, par *Pompeia, C. filia.* Un écrivain local qui n'était pas épigraphiste, mais qui a rendu de réels services à l'archéologie pyrénéenne, M. le baron d'Agos, a conjecturé que cette Pompeia était « peut-être » la fille de Cneus, le Grand Pompée, fondateur de la capitale des Convènes. Mr B. L. considère avec raison cette hypothèse comme absolument fantaisiste; mais au lieu de proposer l'interprétation exacte, il aime mieux décocher un trait aux Français en général. Peut-être eût-il fait preuve de plus de savoir en observant simplement que la lettre C est l'abréviation normale du prénom Caius, & que la lecture certaine est donc : *Pompeia, C(aii) filia,* Pompeia, fille de Caius Pompeius, le nom gentilice du père nous étant connu par celui de la fille.

P. 32. — Un fragment de cippe trouvé à Saint-Bertrand-de-Comminges ne contient plus que cette partie de légende : .....AM | OSA· CI | VIS·TR | EVERA | V·S·L·M. « Le nom, dit Mr B. L. pourrait être restitué *Clamosa.* Il a été supposé que cette dame vint de Trèves pour boire les eaux salutaires de Luchon. » Mr B. L. cite souvent le recueil de Gruter : comment n'y a-t-il pas trouvé ce texte tout entier, publié d'après la copie de Scaliger (p. XIII, n° 5), avant que le monument ne fût mutilé? Il aurait appris que les trois premières lignes de l'inscription étaient : DEO | IOVI | CLAM. On n'allait pas à Lyon des Convènes, chef-lieu d'une cité importante, uniquement pour se rendre de là aux thermes romains de Luchon; l'hypothèse reproduite par Mr B. L. est donc fort hasardée. Et sur cette hypothèse, il en greffera bientôt une autre encore plus surprenante.

P. 37. — Comment Mr B. L., qui a des notions d'épigraphie, prend-il encore l'O barré, dans les inscriptions funéraires, pour un Θ, « abréviation de θάνατος », alors que M. Mommsen, M. Mowat & d'autres érudits ont définitivement démontré que cette sigle est l'abréviation de *obitus*? Nous avons publié dans la *Revue des Pyrénées & de la France méridionale,* page 107 ci-dessus, une inscription dans laquelle les V, abréviations de *vivus, viva,* sont également barrés, V.

Digitized by Google

P. 54. — A la suite de la publication de notre *Epigraphie de Luchon*, en 1880, M. Alfred Maury nous fit l'honneur de nous communiquer quelques réflexions, fort précieuses pour nous. Le savant académicien rapprochait du nom d'Ilixon, divinité éponyme de Luchon, le nom d'une rivière de la Mauritanie Tingitane, Lix, mentionnée par Pomponius Mela. « Beaucoup de mots ibères, ajoutait-il, se retrouvent dans l'ancienne Mauritanie dont le population berbère ou numide semble avoir eu des origines communes avec les Ibères. » (*Revue de Comminges*, année 1885, p. 209). Or, Mr B. L. objecte que l'opinion de M. Maury ne concorde pas tout à fait avec le texte de Mela, *tel qu'il a été édité par Parthey*..... « Cette ressemblance dans le langage entre les Maures & les Ibères, croit-il, dérive naturellement de leur proximité géographique. » Si l'édition de Parthey porte *Lixio* (ablatif), toutes les bonnes leçons donnent *Lixo*. Il suffit, d'ailleurs, pour établir le texte exact, de rappeler le vers de Silius Italicus :

Et Tingin rapido mittebat ab aequore Lixus.

Tous ceux qui étudient sérieusement l'épigraphie & la toponymie des Pyrénées remarquent les analogies frappantes que les noms pyrénéens ont avec les noms africains. A ce point de vue, nos inscriptions les plus simples, mythologiques ou funéraires, présentent un intérêt considérable qui ne paraît pas avoir été suffisamment apprécié jusqu'à ce jour par quelques épigraphistes, ceux qui se préoccupent uniquement de l'histoire romaine, de l'administration & de l'organisation romaines, ceux que la question de nos origines nationales, si importante à nos yeux, ne touche point, ceux qui ne voient pas que la linguistique procède maintenant avec méthode, avec précision, avec sûreté, ceux enfin qui nient l'utilité de l'ethnographie & de toutes les sciences qu'ils ignorent.

Le domaine de l'épigraphie pyrénéenne forme, dans la Gaule, une sorte d'enclave encore peu connue, mystérieuse même, comme cette terre d'Afrique à laquelle elle semble se rattacher par des liens à peine saisissables. Le flot des plus anciennes immigrations, arrivé par le détroit de Gadès, ne serait-il pas venu échouer en deçà des monts Pyrénées, pour se répandre non seulement dans l'Aquitaine ethnographique, mais aussi dans la partie orientale de la chaîne? On a remarqué les noms primitifs de deux villes situées au bord de la mer, Illiberis & Ruscino la Carthaginoise; ajoutons un autre élément d'étude, fort important, croyons-nous : une vieille cité, placée entre la France & l'Espagne, à l'intérieur des terres, à plus de cent kilomètres de la Méditerranée, Livia, porte encore aujourd'hui, comme à l'époque romaine, un nom rappelant son origine africaine : Ἰουλία Λιβίκα (Ptolémée, II, VI.)

P. 55. — Un petit cippe découvert à Gaut, à l'extrémité septentrionale du bassin de la Pique, à seize kilomètres de Luchon, est dédié au

Digitized by Google

dieu Ilun par Secundinus, fils de Secundus. Des monuments votifs consacrés à la même divinité ont été recueillis dans les départements de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées & de l'Aude. Quant au nom du dédicant, il est fort commun dans les inscriptions de l'ancien monde romain & se trouve dans les dictionnaires classiques, notamment dans celui de Quicherat. Ainsi, un monument funéraire de Gaujac, conservé au musée de Bagnols (Hirschfeld, *Corpus* XII, 2800), est élevé aux dieux mânes de Secundinus, fils de Secundus, par son frère Primulus.

On éprouve donc la plus vive surprise en voyant Mr B. L. disserter en ces termes : « J'ai copié cette inscription parce qu'elle contient le « nom de Secundinus qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires usuels « & qui figure quatre fois sur la célèbre colonne d'Igel, près de « Trèves. Il semble probable que Secundinus, comme Clamosa, de la « cité de Trèves, mentionnée ci-dessus, vint de Trèves à Luchon pour « sa santé & éleva cette colonne votive en l'honneur de la divinité à « laquelle il devait sa guérison. »

Nous ne conclurons pas de cette argumentation vraiment extraordinaire que les écrivains anglais sont enclins à émettre les hypothèses les plus étranges; nous respectons tous nos voisins. Mais appartient-il à Mr B. L. d'accuser les Français de raisonner à la légère?

Julien SACAZE.

Monographie de l'abbaye de Belleperche, par M. Paul Fontanié, avocat, docteur en droit. In-8°, Montauban, Forestié, 1888, 139 pages.

Les abbayes ont été fort nombreuses dans la région qu'embrasse la *Revue des Pyrénées*. Chacune d'elles a eu une histoire qui offre de l'intérêt au triple point de vue religieux, civil & économique : ce n'est plus à démontrer. Il n'en est pas une même qui ne reflète dans son passé quelque chose des événements généraux de l'histoire nationale. On comprend donc qu'elles attirent l'attention des érudits locaux. Sans doute, la *Gallia christiana* en a déjà donné le dessin principal; mais, depuis les Bénédictins, le cadre s'est élargi & les documents provenant de plusieurs sources sont à la portée de tous. Il y a encore beaucoup à faire. On ne peut que louer la pensée d'écrire la monographie de nos anciennes abbayes. M. Fontanié publie la *Monographie de l'abbaye de Belleperche;* elle a eu l'honneur d'être couronnée par l'Académie des sciences, belles-lettres & arts de Tarn-&-Garonne; c'est à cette distinction qu'elle a dû de paraître d'abord dans le *Recueil* de cette académie.

Belleperche est situé sur la rive gauche de la Garonne, à cinq kilomètres en amont de Castelsarrasin. Il ne reste que peu de chose des constructions primitives, qui furent détruites au seizième siècle. M. Fontanié n'avait donc pas à faire une étude archéologique don

Digitized by Google

les éléments font défaut. Il a commencé par discuter la question des origines de cette abbaye, qui, d'après une pièce ancienne, remonterait à saint Bernard. Les Bénédictins soupçonnaient la sincérité de cette pièce ; elle contient, en effet, des données chronologiques contradictoires. M. Fontanié la regarde comme authentique, sauf à y reconnaître des erreurs de copiste. Son argumentation ne m'a pas convaincu : on ne se trompe pas aussi grossièrement quand on est si rapproché du fait. Peut-être s'est-on borné à prendre l'avis de saint Bernard sur la mutation du monastère qui auparavant se trouvait à Belleperjette. Plus tard, on aura voulu rappeler ce fait honorable pour l'abbaye. Mais ce n'est pas sur ce point que porteront mes critiques principales, que je me permets de soumettre à M. Fontanié.

Page 11 : « Les savants auteurs de l'*Histoire de Languedoc* fixent à l'année 1142 la nouvelle fondation de Belleperche..... Les *Annales cisterciennes* font *aussi* remonter a l'année 1143 la fondation de notre abbaye. »

Page 25 : « Les religieux de Granselve & ceux de la Chapelle » ; c'est La Capelle qu'il faut dire.

Page 30 : « Hugues, abbé de Belleperche, [désigné] pour mettre Raymond-Arnaud, évêque de Comminges, en possession de l'évêché de Toulouse. » Vérification faite, Raymond-Arnaud n'a jamais été évêque de Toulouse.

Page 49 : « Le 3 janvier 1311, Gautier fait son hommage à Bertrand de Goth, vicomte de Lomagne & d'Auvillar, archevêque de Bordeaux. » Ce Bertrand de Goth, vicomte de Lomagne & d'Auvillar, neveu & héritier de Clément V (voyez les pièces du procès que Jean XXII lui fit au sujet de la succession de son oncle, qui viennent d'être publiées par le P. Ehrle, dans *Archiv für Literatur-und Kirchengeschichte*, fünster Band, erstes Heft), n'a jamais été archevêque de Bordeaux. M. Fontanié semble s'être corrigé lui-même, puisqu'à la page 50 il écrit : « Ce fut ce même Bertrand de Goth qui fut nommé pape le 5 juin 1305, sous le nom de Clément V ». Etc., &.

Dans les documents que M. Fontanié a consultés & que lui ont fourni soit la *Gallia*, soit les *Documents historiques* de M. Moulenq, soit le fonds Doat, &c., les noms propres de lieux & de personnes sont donnés dans leur forme latine. M. Fontanié n'a-t-il pas mis trop de réserve, éprouvé une timidité excessive à les identifier ? Il ne nous dit rien, du reste, de la vie intérieure des moines. — Page 67, il semble mettre dans la culture des lettres la raison principale de leur vocation : c'est évidemment exagérer l'importance des travaux littéraires des Bénédictins avant la réforme de Saint-Maur. Si j'osais, j'appellerais même l'attention de M. Fontanié sur l'expression « abbatiat », (« l'an- « née même de son élévation à l'abbatiat »), qui revient souvent (pages 22, 29, 32, 34, 43, 59, 61, &c.), mais qui n'a pas trouvé place dans le dictionnaire de Littré. Enfin, en vue d'une seconde édition, je

Digitized by Google

lui signalerai plusieurs arrêts du parlement de Toulouse qu'il sera bon d'utiliser, & pour lesquels je le renvoie à la table de *l'Inventaire-Sommaire*.

C. DOUAIS.

Lo Gayter del Llobregat, poesias de Don Joacquin Rubio y Ors, mestre en gay saber, president de la real Academia de bonas lletras de Barcelona, soci corresponent de las de la llengua espanola y de la historia, &c. Edicio poliglota, Volum primer 1839-1841 (Barcelona, estampa de Jaume Jépus y Roviralta, carrer del Notariat, numero 9; 1888).

L'auteur a dédié son ouvrage « A Catalunya, sa benvolguda patria, « tant desgraciada avuy, descayguda y mal menada, com gran, respec- « tada y poderosa fou en los antichs temps..... »

Ce premier volume, très bien édité, doit être suivi de deux autres; il contient les premières œuvres du *Gayter*[1], avec la traduction en divers idiomes de l'Europe, par des poètes distingués. Texte & traductions seront ici même l'objet d'une étude spéciale écrite par un littérateur. Je veux m'occuper seulement de l'historique de l'œuvre, d'après les récits des feuilles locales.

Le 16 février 1839 paraissait pour la première fois, dans le *Diario de Barcelona,* une poésie en vers catalans de Don Joaquin Rubio y Ors, *lo Gayter del Llobregat.* Cette poésie portait ce même titre qui servait de pseudonyme à son auteur. La plus rigoureuse discrétion entoura la publication de ce premier essai, &, dans l'espace de quelques mois, dix-neuf autres pièces, toujours en vers catalans & empreintes du plus pur sentiment poétique, furent publiées de la même manière.

La nouvauté du genre, les circonstances mystérieuses qui abritaient le nom de l'auteur ne contribuèrent pas peu à assurer le succès. Le public dévora avec avidité ces vers, attendant avec la plus vive impatience que le *Diario* les régalât de quelques nouvelles productions du Gayter, qui faisait aussi bien les délices des salons que des corps de garde, de la ville & de la campagne.

Ce qui explique cet enthousiasme spontané, cette manifestation littéraire, c'est que Don Joaquin Rubio y Ors était arrivé à incarner & résumer dans ses vers des inspirations & des sentiments qui flottaient dans l'atmosphère moral de Barcelone & de toute la Catalogne. Jusqu'alors, en effet, aucun Catalan ne s'était encore demandé pour quelle raison l'idiome dans lequel il priait, aimait, faisait ses affaires, entretenait ses relations, l'idiome de ses pères & de ses enfants,

1. Le *gayter* est celui qui joue de la cornemuse, le cornemuseur : de *gayta,* cornemuse. Les mots *gayta*, cornemuse, *gaytè,* joueur de cornemuse, existent ausssi dans nos patois pyrénéens, notamment à Luchon.

Digitized by Google

l'idiome du logis & du temple, se réduisait, comme instrument littéraire, à donner quelques chansonnettes ou autres productions sans valeur.

Par son œuvre, Don J. Rubio y Ors ouvrit une ère nouvelle; il fut, comme le dit Don F. Miquel y Badia, le porte-étendard de la renaissance, & son livre, le fondement solide sur lequel a été assis l'édifice de la littérature catalane au dix-neuvième siècle.

Bientôt la résurrection de l'antique nationalité catalane se démontre; simultanément les archives de la couronne d'Aragon divulguent leurs trésors par les œuvres de Bofarull; l'histoire & les arts, les monuments sauvés de la dévastation sont étudiés par Piferrer; Vives y Cebria renoue les traditions juridiques par ses recherches sur les constitutions catalanes; de toute part les voiles sont levés & chacun, grâce à l'élan donné par le *Gayter*, travaille à rendre à la patrie aimée son ancienne splendeur.

Mue par un sentiment de juste admiration, la *Lliga de Catalunya* avait eu l'heureuse idée d'organiser le 17 février dernier, à Barcelone, dans les salons du Palais des sciences, une fête pour célébrer dignement le cinquantenaire de la première publication des poésies du *Gayter*. Toutes les notabilités de la ville & beaucoup de dames y assistaient. La plupart des écrivains catalans avaient voulu aussi témoigner de leur sympathie pour Don. J. Rubio y Ors & rehausser l'importance de cette cérémonie par la lecture de pièces de poésies qui, toutes, ont eu le plus grand succès.

Nous partageons les sentiments de la *Lliga de Catalunya* & nous applaudissons hautement à l'initiative qui a provoqué cette fête; nous accompagnerons de nos vœux les plus sincères tout ce que les travailleurs catalans feront pour le bien de leur pays & la gloire de leur littérature.

Léon BAURIER.

Sur les pays de Bourjac & de Serrère, en Comminges, par M. Edmond Cabié (*Revue de Gascogne,* année 1889, pp. 160-167).

Il est à regretter que l'auteur n'ait pas eu connaissance des documents & des publications où se trouve la solution des deux questions qu'il pose & résout partiellement. Sa dissertation est, d'ailleurs, intéressante, & il a tiré des matériaux en sa possession les résultats qu'il était possible d'en obtenir.

Le Bourjac & la Serrère, comme le savent pertinemment les auteurs locaux, sont deux anciens petits pays qui occupaient la partie septentrionale de l'ancien diocèse de Comminges. « Ces deux dénominations n'apparaissent que bien rarement dans les pièces historiques, dit M. Cabié, & nous ne voyons pas que les auteurs locaux aient essayé jusqu'ici de les expliquer. Pour combler un peu cette lacune, nous

Digitized by Google

allons grouper dans cet article les documents que nous avons découverts sur les territoires de Bourjac & de Serrère, &, si nous ne pouvons pas parvenir à tracer les limites précises de ces deux régions, nous indiquerons pourtant quelques-unes des localités qui en faisaient partie. »

L'auteur constate d'abord que deux localités du canton de Fousseret, Polastron & Montégut, ont porté la dénomination de Polastron-Bourjac & de Montégut-Bourjac. Il interroge ensuite « les documents dans lesquels Bourjac apparaît clairement avec le sens de division territoriale. En remontant l'ordre des temps, le premier est une liste des bénéfices du diocèse du Comminges, dressée en 1775, & publiée dans l'*Histoire des populations pyrénéennes,* de M. Castillon (t. II, p. 452). Cette sorte de pouillé énumérant les archidiaconés de ce pays indique parmi eux ceux de Rivière, de Bourjac & d'Aran. On voit par là que l'on désignait autrefois sous le nom de Bourjac une des circonscriptions religieuses relevant de l'évêché de Comminges. A la vérité, cette liste ne nous dit pas expressément de quel côté s'étendait ce territoire; néanmoins, si l'on tient compte des positions qu'occupent les autres archidiaconés précités, & aussi ceux de Nébouzan, de Saint-Gaudens & de Barousse, qui figurent dans d'autres sources, on sera porté à admettre que celui de Bourjac devait être situé au nord de la Garonne, & plutôt vers l'est que vers l'ouest. »

Les archidiaconés du diocèse de Comminges furent désignés, selon les temps, sous différents noms. M. C. considère à tort ces divers noms comme correspondant à autant d'archidiaconés distincts.

Dans un acte de donation aux Hospitaliers de Saint-Jean, entre 1106 & 1123 environ, un comte de Comminges, Fortanier, est qualifié de comte de Bourjac, *comes de Burgiaco.* « Nous ne savons pas découvrir la place exacte des localités qui firent l'objet de cette donation, mais le nom de l'évêque de Saint-Bertrand, inséré dans la date, permet de dire qu'elles étaient dans son district ecclésiastique; de plus, les autres lieux cités dans la même source, tels que Savères, canton de Rieumes, Lussan, canton de Fousseret, & Anerac ou Mauvezin, canton de L'Isle-en-Dodon, laissent croire que les domaines de Fortanier étaient dans les environs, & cela nous ramène encore une fois vers la partie du diocèse de Comminges comprise entre le septentrion & le levant. »

Enfin, l'auteur reconnaît le nom du pays de Bourjac dans une charte de 1003 à 1035, relative à Cazeneuve, près d'Aurignac : *in comitatu Cominico, in terra quæ dicitur Bugiaco & in loco qui dicitur Caçanova.*

De l'ensemble de ces données, M. C. conclut avec raison que le Bourjac a été au moyen âge une des subdivisions du Comminges. « Il s'étendait d'abord dans une portion du diocèse où il formait l'archidiaconé de son nom; cette région était placée vers le nord-est puisqu'elle renfermait, entre autres, le lieu de Cazeneuve. Mais, en tant que division civile ou féodale, ce pays, tout comme le Comminges lui-même,

Digitized by Google

le Fezensaguet, le comté de Foix, &c., franchissait les limites des diocèses voisins. C'est, en effet, dans le ressort ecclésiastique de Toulouse que se trouvaient les lieux de Polastron & de Montégut, déjà mentionnés comme dépendants de notre petite région. On voit par là que les localités connues du Bourjac sont toutes comprises ou à peu près dans les cantons d'Aurignac & du Fousseret. Malheureusement, c'est à ces seules conclusions que nous devons encore nous borner; la publication de nouveaux textes historiques pourra seule sans doute fournir quelques autres précisions sur l'étendue de ce district religieux & féodal. »

L'auteur ignore l'existence du document principal, essentiel, antérieur de près de quatre siècles à la liste de 1775 dans laquelle il a relevé la mention de l'archidiaconé de Bourjac, je veux parler du Censier des bénéfices du diocèse de Comminges, dressé en l'année 1387 & publié par M. Morel, dans la *Revue de Comminges*, 3e trimestre de 1888 (t. IV, pp. 275-284). On y trouve la nomenclature des localités qui composaient l'archiprêtré de Bourjac, *archipresbyteratus de Borjaco :* 1° Cassagnabère, Saint-André, Esparron, Latoue, Aurignac, Séglan, Samouillan, Alan, Montoulieu, Benque, Eoux, Peyrissas, dans le canton actuel d'Aurignac; 2° Cardeilhac, Montgaillard, Saint-Lary, Saman, Ciadoux, dans le canton de Boulogne; 3° Larcan, Lalouret, Saux, Villeneuve, Lodes, Saint-Ignan, Lieoux, dans le canton de Saint-Gaudens; 4° Fabas, dans le canton de l'Isle-en-Dodon; 5° Francon, dans le canton du Fousseret.

Passons au pays de Serrère. Une bulle de 1195, mentionnée par M. C., désigne comme étant situés dans la Serrère, *in Sarreria,* les églises de Saint-Ferréol (canton de Boulogne) & de Saint-Frajou (canton de l'Isle-en-Dodon), en Comminges. Pierre-Raimond de Comminges (de 1313 à 1342) & son fils, Pierre-Raimond II (1342 à 1375) reçoivent l'un & l'autre, dans des actes, le titre de seigneur de Serrère, *dominus de Serreria.* Dans son testament (19 octobre 1375), Pierre-Raimond se qualifie « comte de Comminges & seigneur de Serrère »; il laisse à sa femme l'usufruit de la terre de Serrère & du lieu de Sauveterre, *totam terram Serreriae & locum de Salvaterra,* mais sans porter aucune atteinte, dit-il, au legs déjà fait à sa sœur, Éléonore de Comminges, legs comprenant les fruits & revenus des lieux touchant à cette terre de Serrère : Castelgaillard, Agassac, Mauvezin & Coueilles. « Grâce à ces précieux renseignements, observe M. C., il ne reste plus aucun doute sur la place qui doit être attribuée à la région de Serrère. Cette région, qui se prolongeait jusqu'à Saint-Frajou & Saint-Ferréol, d'après la bulle de 1195, correspondait surtout au canton de l'Isle-en-Dodon & devait confronter, vers l'est & le nord, au Bourjac & au Savès. »

Comme pour l'archiprêtré de Bourjac, le Censier de 1387 nous donne la nomenclature des localités qui composaient l'archiprêtré de

Digitized by Google

Serrère, *archipresbyteratus Serreriae* : 1° Saint-Laurent, Agassac & Mirambau, Montesquieu, Montbernard, Puymaurin, Anan, l'Isle-en-Dodon, Escanecrabe, Salerm, Lilhac, dans le canton de l'Isle-en-Dodon ; 2° Saint-Ferréol, Péguilhan, Bonrepos, Nénigan, Lunax, Mondilhan, dans le canton de Boulogne ; 3° Boussan, dans le canton d'Aurignac.

D'autres anciens petits pays du Comminges, le Bavarthez, les Frontignes, la Layrisse, &c., avaient été de même érigés chacun en un archiprêtré. Puisque les éléments de solution de ces problèmes de géographie historique ne paraissent pas suffisamment connus, je crois utile de reproduire ici, telle que je l'ai déjà publiée, la liste des archiprêtrés du Comminges, d'après le Censier des bénéfices de 1387, en renvoyant à l'article de M. Morel, précité, pour la nomenclature des paroisses qui composaient chaque archiprêtré. En 1387, le diocèse de Comminges était formé de vingt archiprêtrés, dont dix-huit en France & deux en Espagne : *Archipresbyteratus Ripariae* (de Rivière), *Nebuqani* (de Nébouzan), *Nesteqii* (de Neste), *Vallis Ursaq* (de la Barousse), *Frontinhesii* (de Frontignes), *Layrissae* (de Layrisse), *Bavarthesii* (de Bavarthés), *Cieutadesii* (de la cité, Saint-Bertrand), *Luxonis* (de Luchon), *Oculi* (d'Oueil), *Larbusti* (de Larboust), *Loronii* (de Louron), *Aurae* (d'Aure), *Aurae Superioris* (d'Aure supérieure), *Ysaltesii* (d'Izaut), *Salinis* (de Salies), *de Borjaco* (de Bourjac), *Serreriae* (de Serrère), &, dans la vallée d'Aran, *de Leys* (de Lez) & *de Geysa* (de Gèsa). En 1751, Mgr de Lastic, évêque de Comminges, porta de vingt à vingt-deux le nombre de ces circonscriptions par la création de deux autres archiprêtrés : celui de Saint-Gaudens, formé en grande partie aux dépens du Bourjac, & celui de Boulogne, composé de paroisses prises aux districts de Nébouzan, de Bourjac & de Serrère. Comme le montre l'état des bénéfices de 1775, la constitution géographique des archiprêtrés fut complètement bouleversée ; les noms eux-mêmes furent changés &, au lieu de se rapporter à un pays, ils ne désignèrent plus que le chef-lieu des nouvelles circonscriptions ecclésiastiques : archiprêtrés de Saint-Bertrand, de Saint-Gaudens, de Montréjeau, de Troubat, d'Alan, de Saint-Frajou, de Boulogne, de Saint-Béat, de Saint-Plancard, de Montoussé, d'Arreau, d'Azet, de Génos, de Cazaux, de Saint-Paul-d'Oueil, de Sales, de Marignac, de Fronsac, d'Izaut & de Salies. Ce même document porte que le diocèse de Comminges avait alors, comme antérieurement, notamment en 1632, cinq archidiacres : le grand archidiacre & les archidiacres de Rivière, de Bourjac, d'Aure, & d'Aran. De 1775 à 1790, on ne constate aucune modification.

Quant aux localités qui composaient, en 1387, les archiprêtrés de Bourjac & de Serrère, nous les trouvons, en 1775, réparties entre les quatre archiprêtrés de Saint-Gaudens, d'Alan, de Saint-Frajou & de Boulogne. Mais, si le nom de Serrère a disparu définitivement, celui de Bourjac désigne encore un archidiaconé formé lui-même de plu-

Digitized by Google

sieurs archiprêtrés. En 1789, à la veille de la suppression de l'évêché de Comminges, l'archidiacre de Bourjac était M. Dumoulin.

J. S.

Les Alpes & les grandes ascensions, par M. Emile Levasseur, membre de l'Institut; 1 vol. grand in-8° de 456 pages, accompagné de gravures & cartes (Paris Ch. Delagrave, 1889).

Nous venons de lire avec le plus vif intérêt la magnifique publication de M. Émile Levasseur. C'est l'ouvrage le plus complet qui ait été publié en langue française sur le massif montagneux des Alpes.

Le volume est divisé en deux livres, avec appendices.

Le premier livre, consacré à l'histoire & à la description du système alpestre, comprend plusieurs chapitres sur : la structure géologique, la direction des crêtes & des dépressions, le climat, l'hydrographie, la flore & la faune, les voies de communication, &c.

Le second livre traite : de la classification, du caractère général, de la division, de la description & des grandes ascensions; des *Alpes occidentales,* des *Alpes centrales* & des *Alpes orientales.*

Le premier appendice contient un résumé historique des *Clubs Alpins* & des sociétés d'alpinistes d'un grand nombre de pays d'Europe.

Le second, le plus utile à nos yeux, est un précieux catalogue des ouvrages & des cartes les plus importantes publiées sur les Alpes, depuis le livre de J. Simer, en 1574, jusqu'à nos jours.

Les publications purement géographiques intéressent moins la généralité du public qu'une catégorie particulière de lecteurs; il n'en est point ainsi pour *Les Alpes.* M. E. Levasseur, tout en conservant à son œuvre le caractère essentiellement scientifique qui distingue ses écrits, est un des rares auteurs possédant l'art difficile de rendre les nomenclatures agréables; aussi la clarté du récit & l'élégance du style aidant, a-t-il fait de son travail l'un des ouvrages les plus attrayants de la géographie moderne.

Nous avons relevé dans *Les Alpes* quelques faits intéressant les Pyrénées. Ainsi (page 29), M. Levasseur constate que le pin de montagne ou *torche-pin* (*Pinus montana* Mill., var. *uncinata*), qui forme dans les Pyrénées, surtout sur le versant espagnol de la chaîne, des forêts d'une étendue considérable, entre comme élément secondaire dans la composition des forêts alpines.

Page 34, l'auteur parlant de nos grandes chaînes de montagnes, dit que sous le rapport de leur faune elles sont comparables « à de véritables îles, aussi isolées au milieu des plaines de l'Europe centrale que les îles de la Sonde, par exemple, au milieu de l'Océan. Aussi chaque chaîne possède-t-elle, pour ainsi dire, ses races propres d'animaux,

Digitized by Google

qui ont pris le caractère de véritables espèces, grâce à leur isolement depuis l'époque quaternaire; c'est ce que l'on remarque pour les races d'ours & de bouquetins qui habitent les Alpes, les Pyrénées & les autres chaines de montagnes du sud de l'Europe. »

Plus loin (page 54), nous voyons que, sans être aussi « riches en grottes que les Pyrénées », les Alpes « en renferment cependant beaucoup, & quelques-unes sont au nombre des curiosités les plus remarquables de l'Europe. »

Nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans de plus longs détails sur ce beau travail. Il serait à désirer qu'une publication identique fût faite sur les Pyrénées par le même auteur. Elle offrirait, croyons-nous, un grand intérêt & aussi une véritable utilité.

M. E. Levasseur serait assuré de trouver, pour cette région comme pour les Alpes, de nombreux éléments d'étude & des collaborateurs dévoués. Émile BELLOC.

Rapport présenté au conseil municipal de Dax sur la Fontaine chaude, par M. Taillebois. Dax, imprimerie Jacou (1889). — Ce rapport montre qu'il ne faut pas désespérer de voir utiliser quelque jour les propriétés physiques des sources thermales (chaleur, force motrice) dans les localités où l'intelligence & le désir de progresser dominent la routine. Dans le but de donner à la fontaine chaude de Dax une valeur pratique, indépendante de la valeur médicale, la sous-commission du conseil municipal chargée de veiller à l'avenir thermal de Dax propose de demander à l'Etat une autorisation d'exploiter la fontaine de la Néhe, & en même temps la déclaration d'intérêt public de cette source, qui débite, en vingt-quatre heures, près de trois millions de litres d'eau à 64°.

Comptes rendus de l'Académie des sciences, n° 9, 11 février 1889. — M. Rivière (Emile) annonce la découverte d'une station quaternaire (station de Pageyral), sur la rive gauche de la Vezère, à deux kilomètres de la fameuse station de Cro-Magnon.

Par sa faune, cette nouvelle station appartient à l'âge du Renne, & par son industrie, à l'époque magdalénienne.

Idem, n° 8, 18 février. M. Frossard fait connaître ses nouvelles recherches sur l'ophite de Pouzac, près Bagnères-de-Bigorre. Il y trouve, en allant du nord au sud, sous des schistes à *Fucoïdes Targioni,* 1° une granulite fortement kaolinisée; 2° une ophite de Palassou d'une richesse extrême en éléments minéralogiques divers; 3° une syenite éloolithique, également riche en minéraux variés.

Digitized by Google

Idem, n° 8, 25 février 1889. — M. Piette, dans une note sur le Mas-d'Azil, fait connaître une coupe dont les détails sont intéressants pour montrer la succession des couches fossilifères de la grotte, représentant l'époque de transition entre les temps quaternaires & les temps modernes, c'est-à-dire le passage de l'époque magdalénienne à l'époque néolithique.

« Cette coupe, dit M. Piette, nous fait connaître une époque de « transition jusqu'à présent inobservée. »

Dès le 1er avril 1867 (il y a vingt-deux ans), M. le Dr Garrigou disait à la Société géologique de France, au sujet de ses fouilles au Mas-d'Azil :

« D'après ce qui précède, nous aurions eu dans cette seule caverne « trois dépôts alluviens successifs à caractères physiques différents : « 1° l'un à la base, contient la faune la plus ancienne de l'époque « quaternaire (ursus spelæus, &c.,) & des débris de l'industrie « humaine; 2° le deuxième, superposé au premier, non mélangé avec « lui, renfermait avec les outils fabriqués par l'homme, semblables à « ceux de Bruniquel, du Périgord & du Poitou, une faune particulière « dans laquelle le Renne jouait le principal rôle; 3° le troisième, « immédiatement superposé au deuxième, contenait des animaux domes- « tiques & des restes d'outils fabriqués par l'homme, très probable- « ment depuis l'époque de la pierre polie jusqu'à des temps fort « rapprochés de nous. »

La note du Dr Garrigou est accompagnée d'une coupe géologique qui ne saurait laisser aucun doute sur la connaissance parfaite qu'avait ce géologue, dès l'année 1867, de la superposition des couches fossilifères de la grotte du Mas-d'Azil, qu'il avait été le premier à établir d'une manière sûre, & que les fouilles exécutées aujourd'hui par M. Piette viennent confirmer.

Idem, N° 9, 4 mars 1889. — M. de Rouville signale l'Amphion Lindaneri dans les quartzites de Cabrières, voisins de l'horizon à Paradoxides & par conséquent des schistes diversement colorés de la faune première. M. Hebert fait observer que l'Amphion Lindaneri avait été signalé dans la faune seconde de Cabrières par M. de Tromelin. Mais M. de Rouville a donné sur la position de ce fossile des détails plus précis & qu'il était bon de faire connaître. Dr F. G.

Nous appelons l'attention des lecteurs de la *Revue* sur les ouvrages suivants :

CHARLES YRIATE : *César Borgia, sa vie, sa captivité, sa mort*, d'après de nouveaux documents des dépôts des Romagnes, de Simancas & des Navarres; 2 vol., 1889.

Digitized by Google

Cet ouvrage contient une très longue partie sur les exploits très peu connus de César Borgia dans le nord de l'Espagne ; toute cette partie a été traitée par l'auteur d'après des documents inédits.

HENRI WALLON (de l'Institut) : *Les représentants du peuple en mission, & la justice révolutionnaire dans les départements.* (Hachette, 2 vol., 1888 & 1889.)

Le deuxième volume, intitulé : « l'Ouest & le Sud-Ouest », a trait aux représentants du peuple en mission dans la région pyrénéenne.

CAMILLE RABAUD : *Lasource, député à la Législative & à la Convention,* d'après ses manuscrits & les documents originaux (22 janvier 1763, 31 octobre 1793). Publication faite pour le centenaire de 1789. Un vol. in-16, Fischbacher, 1889, 3 fr.

Lasource était un pasteur protestant : il fut député du pays Castrais.

J. T.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le 17 juin 1889, M. Armand Gautier a été élu membre de l'Académie des sciences.

La section de chimie, au sein de laquelle la mort de M. Chevreul laissait une place vacante, présentait les candidats dans l'ordre suivant : En première ligne, *ex æquo*, MM. Armand Gautier & Moissan ; en seconde ligne, M. Grimaux; en troisième ligne *ex æquo*, MM. Ditte & Jungfleisch. Bien que n'ayant pas notifié officiellement au président le retrait de sa candidature (ce qui explique son maintien sur la liste de présentation), M. Grimaux avait averti ses amis qu'il se désistait.

Au premier tour de scrutin, M. Armand Gautier a été élu par 44 voix contre 11 voix, données à M. Moissan. Il y avait un bulletin blanc.

M. Gautier est membre de l'Académie de médecine, professeur de chimie à la Faculté de médecine; c'est un des plus brillants élèves du regretté Wurtz. Il a publié un remarquable traité de chimie organique, où l'on trouve exposés ses travaux sur les leucomaïnes & les ptomaïnes, alcaloïdes d'origine animale, qu'il a découverts presque en même temps qu'un savant italien, M. Selmi.

M. Armand Gautier a bien voulu, dès la première heure, s'associer à notre œuvre & nous promettre sa collaboration; la *Revue* publiera prochainement un article du savant académicien. Dr F. G.

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES PAR L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE.

Le 9 mai 1889, le Bureau de l'Association pyrénéenne, réuni dans la salle ordinaire de ses séances, au Capitole, à Toulouse, a décerné les récompenses suivantes :

1° Sur le rapport de M. Eugène Trutat, conservateur du Muséum d'histoire naturelle, un diplôme de médaille d'or à MM. l'abbé Vergnes & H. Bordères, pour leur mémoire sur les boiseries de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges, l'une des œuvres les plus merveilleusement belles que l'art de la Renaissance ait produites, ledit mémoire accompagné de vingt-huit photographies qui sont elles-mêmes une véritable œuvre d'art;

Digitized by Google

2° Sur le rapport de M. le Dr Garrigou, un diplôme de médaille d'argent à M. Paul Baby, commis des postes & télégraphes à Foix, pour ses cartes & ses monographies communales du département de l'Ariège, œuvre excellente destinée aux élèves des écoles primaires;

3° Sur la rapport de M. Timbal, professeur agrégé à la Faculté de droit de Toulouse, un diplôme de médaille d'argent à M. Lafuste, instituteur public de Cardeilhac (Haute-Garonne), pour sa monographie de cette commune. Instituteur de Cardeilhac depuis vingt-cinq ans, M. Lafuste avait déjà obtenu une médaille de bronze de M. le Ministre de l'Instruction publique;

4° Sur le rapport de M. Lebègue, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, un diplôme de médaille de bronze à M. Théodore Marty, de Roquefort-des-Corbières (Aude), pour ses *Études historiques sur Montpeẓat & Roquefort.* 1 volume in-8° de 500 pages. (Toulouse, chez Chauvin, 1889.)

Dans la même séance, M. Aventin Archidet, vice-président du tribunal de première instance de Toulouse, a été élu membre du Bureau de l'Association pyrénéenne, en remplacement de Adolphe d'Assier, décédé.

M. Thomas, le distingué professeur de langue & littérature méridionales à la Faculté des lettres de Toulouse, a été chargé, par arrêté ministériel du 11 mars 1889, d'un cours complémentaire de philologie romane à la Faculté des lettres de Paris; M. Jeanroy, maître de conférences à la Faculté des lettres de Poitiers, est chargé d'un cours de langue & littérature méridionales à la Faculté des lettres de Toulouse.

M. Brissaud, professeur agrégé à la Faculté de droit de Toulouse, vient d'être nommé professeur titulaire d'Histoire générale du droit, près la même Faculté. Son installation a eu lieu récemment, sous la présidence de M. Perroud, recteur de l'Académie, assisté de M. Paget, doyen, & de M. Bonfils, doyen honoraire, en présence de MM. les professeurs & agrégés & d'un grand nombre d'étudiants désireux de s'associer à l'hommage rendu à leur savant maître, le digne successeur de M. Ginouilhac.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES.

Suivant décision du Bureau de la Société des Études du Comminges, la sixième réunion générale annuelle de la Société a eu lieu à Saint-Gaudens les 28 & 29 juin 1889.

Digitized by Google

Le premier jour, séance & conférence, par M. Henri Labroquère, sur le château de Mauvezin.

Le lendemain, excursion géologique & archéologique au château de Mauvezin, à Capvern, aux tumulus d'Avezac, à Labarthe de Neste, &c.

La Société des Études étant agrégée à l'Association pyrénéenne, tous les membres de l'Association étaient invités à assister à cette réunion générale, séance, conférence & excursion.

L'Avens, literari, artistich, cientifich, revista mensual il-lustrada (Barcelona, Boters, numéro 6). — Dans son numéro du 25 février dernier, *l'Avens* (l'*Avenir*) a bien voulu nous consacrer les lignes suivantes : « Ha comensat à veure la llum à Tolosa (Fransa), la *Revue des Pyré-* « *nées & de la France méridionale*, que's proposa sortir cada dos « mesos y es orgue de la Association Pyrénéenne, interessantse à tot « lo que fa referencia a aquella regiò, y, per lo tant, també à mitja « Catalunya. Saludem de tot cor à la nova revista y li desitjem que « puga arribar à esser bon representant de tots los pobles qu'ns aple- « guem à redòs de la gran cordillera. »

Nous remercions cordialement la revue catalane de ses bons souhaits & nous faisons aussi les vœux les plus sincères pour sa prospérité.

J. S.

UNION DES PEUPLES LATINS.

Les journaux de Madrid ont annoncé la formation d'une société ibéro-gallo-italienne pour l'union des peuples latins.

Un comité d'initiative s'est constitué en dehors de toute idée de parti. Il a élu président M. Castelar; vice-présidents, MM. Villa, ancien ministre de la justice à Rome, président du comité italien de l'Exposition de 1889, & Ernest Lavisse, professeur à la Sorbonne; secrétaire général, M. Giacometti; secrétaire-adjoint, M. Arthur Minghetti.

CIPPE GALLO-ROMAIN AVEC CROIX GAMMÉE

Notre collègue de l'Association pyrénéenne, M. Aristide Hay, de Talence, nous signale la découverte récente à Galié, près de Saint-Bertrand-de-Comminges, au quartier de Montjoie (*Mons gaudii*), d'un petit cippe en marbre blanc de Saint-Béat, aujourd'hui complètement fruste, portant sur la base une *croix gammée*, en creux; il a été retiré des maçonneries d'une très ancienne chapelle dédiée à Notre-Dame. Le monument a o^{m} 27 de hauteur. Galié est déjà connu par un cippe

Digitized by Google

votif, consacré au dieu Argas ou Alcas par Geminus, esclave de Q. Julius Balbus. On sait que la croix gammée, le *swastika* de l'Inde, est un signe religieux antérieur au christianisme.

M. Hay a également découvert quelques restes de mosaïque dans un village tout voisin de Galié, Ore, localité où l'on a aussi trouvé un cippe votif élevé par Antinous à Diane, à Horolat & au dieu Gar (DIANAE ET HOROLATI ET GARRE DEO). Horolat est la divinité éponyme du village comme Gar est la divinité éponyme de la montagne, le pic du Gar, aux pieds duquel est situé le village d'Ore.

Nous remercions M. Hay de son intéressante communication.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES.

La dixième session s'ouvrira à Paris le 19 août 1889, dans les salles du Collège de France, & sera close le 26 du même mois.

Le Comité d'organisation est ainsi composé : président, M. A. de Quatrefages, membre de l'Institut, professeur d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle; vice-présidents, M. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, & M. Albert Gaudry, membre de l'Institut, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle; secrétaire général, M. le Dr Hamy, conservateur du Musée d'ethnographie du Trocadéro; secrétaire, M. Marcellin Boule, agrégé de l'Université, attaché au Muséum d'histoire naturelle; trésorier, M. le baron de Baye.

Sur les autres vingt-quatre membres du Comité, deux seulement ont été pris en province : M. Cartailhac, directeur de la revue des *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, président de la section toulousaine de l'Association pyrénéenne, & M. Chantre, sous-directeur du Muséum de Lyon, secrétaire général de la Société d'anthropologie de Lyon.

Aux termes de l'article 7 du règlement, le Comité d'organisation prépare le programme & peut fixer un certain nombre de questions; mais il réserve toujours une partie des séances pour toutes autres questions proposées par un membre du Congrès & approuvées par le conseil. Voici la liste des questions dressées par le Comité pour la prochaine session :

I. Creusement & remplissage des vallées, remplissage des cavernes, dans leurs rapports avec l'ancienneté de l'homme.

II. Périodicité des phénomènes glaciaires.

III. L'art & l'industrie dans les cavernes & alluvions. Valeur des classifications paléontologiques & archéologiques appliquées à l'époque quaternaire.

Digitized by Google

IV. Relations chronologiques entre les civilisations de la pierre, du bronze & du fer.

V. Relations entre les civilisations de Hallstadt & des autres stations danubiennes & les civilisations de Mycènes, de Tirynthe, d'Issalik & du Caucase.

VI. Examen critique des crânes & ossements quaternaires signalés dans les quinze dernières années. Éléments ethniques propres aux divers âges de la pierre, du bronze & du fer dans l'Europe centrale & occidentale.

VII. Survivances ethnographiques pouvant jeter quelque lumière sur l'état social des populations primitives de l'Europe centrale & occidentale.

VIII. Jusqu'à quel point les analogies d'ordre archéologique ou ethnographique peuvent-elles autoriser l'hypothèse de relations ou de migrations préhistoriques?

Plusieurs de nos collègues de l'Association pyrénéenne sont déjà inscrits parmi les membres du prochain Congrès international d'anthropologie & d'archéologie préhistoriques; à la tête du Comité d'organisation se trouve le président lui-même de l'Association pyrénéenne, M. de Quatrefages.

La session qui va s'ouvrir à Paris aura une importance scientifique considérable, & nous ne saurions engager trop vivement nos confrères à s'associer à une telle œuvre. Le reçu du trésorier (12 francs) donne droit à la carte de membre & à toutes les publications du Congrès.

Les demandes de renseignements doivent être adressées soit à M. le Dr Hamy, rue de Lübeck, 40, soit à M. le baron de Baye, avenue de la Grande-Armée, 58, à Paris.

CONGRÈS D'HYDROLOGIE ET DE CLIMATOLOGIE DE PARIS, 1889.

Nous croyons bien faire en donnant dans la *Revue* le programme des questions proposées par le comité d'organisation du Congrès international d'hydrologie & de climatologie qui aura lieu à Paris, du 3 au 10 octobre, & qui sera suivi d'une excursion dans les Vosges.

I. HYDROLOGIE.

A. *Hydrologie scientifique.*

1° Des précautions à prendre pour la détermination précise de la température des sources thermales. — 2° Des rapports entre les eaux minérales & les terrains géologiques. — 3° Des micro-organismes contenus dans les eaux minérales & de leur influence sur la composition

Digitized by Google

& les propriétés de ces eaux. — 4° De l'influence des doctrines microbiennes sur la thérapeutique thermale. — 5° De l'origine des gaz contenus dans les eaux minérales & de la part qui leur revient dans les propriétés de ces eaux. — 6° Des vapeurs qui se dégagent des eaux minérales & de leurs transformations. — 7° Programme d'un enseignement de l'hydrologie.

B. *Hydrologie médicale.*

1° Des ressources que la thérapeutique thermale offre dans le traitement des maladies du cœur & des vaisseaux. — 2° Des ressources que la thérapeutique thermale offre dans le traitement des maladies chroniques du rein. — 3° Du traitement hydrominéral dans les névralgies utéro-ovariennes graves. — 4° Du traitement hydrominéral dans la tuberculose osseuse & articulaire. — 5° Du traitement hydrominéral & des bains de mer chez les enfants. — 6° Des étuves sèches & humides (technique & applications). — 7° Des douches locales en balnéothérapie.

II. CLIMATOLOGIE.

1° Conditions qui doivent présider à l'installation d'un observatoire météorologique dans ses applications à la médecine. — 2° Organisation de l'annonce du temps dans les stations sanitaires. Règles de la prévision du temps. — 3° Climatologie des différentes stations sanitaires. — 4° Comparaison & classement des stations sanitaires au point de vue de leurs conditions climatologiques. — 5° De l'action des climats d'altitude sur les affections de poitrine. — 6° De l'action des climats maritimes dans les affections tuberculeuses. — 7° Programme d'un enseignement de la climatologie.

Pour les renseignements, s'adresser à M. le docteur F. de Ranse, secrétaire général du Congrès, à Paris, avenue Montaigne, 53, du 1er avril au 1er juin, & à Néris (Allier), du 1er juin au 1er octobre.

Digitized by Google

DEMANDES ET RÉPONSES

RÉPONSES

1 = 1889, p. 264. — LA MONTAGNE D'ESTATS. — Le 23 juillet 1886, nous avons passé plusieurs heures sur le plus haut sommet de l'*Estats* à prendre des triangulations; nous répondrons donc :

1° Sur les minutes au 40000ᵉ du Dépôt de la Guerre on voit le pic d'Estax placé sur la frontière même avec son altitude de 3141 mètres. C'est par oubli, sans doute, que ce *grand* voisin du Montcalm ne figure pas sur le 80000ᵉ.

2° Par erreur sur le 80000ᵉ, le nom de *pic d'Estax* est donné à une pointe de 3073 mètres qui est à l'ouest du port fort élevé (2893 mètres) d'Estax, dont le nom est *pic de Sullo*, dénomination de la région lacustre espagnole voisine.

3° Le vrai pic d'*Estax* ou *Estats* n'est point tout entier en Catalogne, il fait simplement frontière avec l'Espagne; ses eaux septentrionales descendent dans le vallon français de Rioufret; il est séparé du Montcalm (3080 mètres) par une courte crête, perpendiculaire à la frontière.

Pour passer d'une cime à l'autre quarante minutes suffisent. De l'Estats la vue est plus belle que du Montcalm. (V. *annuaire de* 1886 *du Club Alpin*, p. 174). DE Sᵗ S.

2 = 1889, p. 264. — BOUQUETINS DANS LES PYRÉNÉES. — Il y a six ans encore, les bouquetins n'étaient pas rares dans la vallée espagnole d'Arrasas, versant méridional du cirque de Gavarnie. Des chasseurs anglais s'y installèrent pendant plusieurs automnes & en détruisirent un certain nombre. Des difficultés avec la vallée aragonaise de Broto ne leur ayant plus permis d'y revenir, il est à espérer que ce gentil animal aura pu se reproduire. On dit qu'il y en avait également dans la forêt d'Iraty (frontière de Navarre & des Basses-Pyrénées, près Larrau.) DE Sᵗ S.

4 = 1889, p. 264. — Il sera répondu, dans la prochaine livraison de la *Revue*, à la question de M. Richard Sims concernant la famille d'Astorg.

Le Gérant : GARRIGOU.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6440.

Digitized by Google

LES PYRÉNÉES

Les Pyrénées, dont le nom vient peut-être du mot *biren*, « pâturages élevés », sont une haute chaîne de montagnes qui, du cap de Creus jusqu'au port de Velate, ont une longueur de 450 kilomètres (plus de 550 avec les détours de la grande crête) & qu'on peut nommer *Pyrénées hispano-françaises*, parce que leur crête la plus accusée sert sur presque toute son étendue de limite entre la France & l'Espagne.

Les Pyrénées espagnoles ne sont pas encore entièrement connues, malgré les belles études de MM. Schrader, Wallon, Saint-Saud & Prudent. Elles constituent entre la plaine de la Garonne & la plaine de l'Ebre une énorme masse de hautes terres dont la longueur varie de 100 à 150 kilomètres.

La partie française ne forme guère que le tiers de cette masse; c'est la plus accidentée, la plus déchirée par les révolutions géologiques & la plus ravinée par les eaux. Les Pyrénées françaises ont pu être comparées à une arête de poisson, à cause de leur chaîne centrale & de ses contreforts septentrionaux, perpendiculaires à cette chaîne & parallèles entre eux, quoique cette disposition ne réponde pas exactement à la réalité. Les révolutions géologiques avaient orienté la plupart des bourrelets du sol pyrénéen de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est; ces bourrelets formaient avec les cercles de latitude des angles variant de 15° à 30°; les eaux, abondantes sous le climat humide du versant septentrional, ont profité des déchirures transversales de ces bourrelets & du massif entier pour creuser de profonds sillons perpendiculaires à l'axe

Digitized by Google

de soulèvement en coupant à travers la série des formations géologiques & ont accusé ainsi davantage les contreforts. La chaîne centrale, dont la crête est dentelée de pics aigus & qui est la grande ligne de partage des eaux, n'est, à proprement parler, que le bourrelet principal, celui qui forme la crête, le talus septentrional du massif.

Par delà la frontière, les Pyrénées espagnoles sont le massif même ou du moins la masse la plus considérable & de beaucoup la plus compacte; le climat étant sec, les eaux ont peu altéré de ce côté les formes du terrain; de profondes fissures aux arêtes vives, les unes longitudinales, les autres transversales, au fond desquelles coulent les rivières, ont découpé tout le plateau en blocs isolés & ont formé une sorte d'échiquier; des bourrelets montagneux, orientés aussi la plupart de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, surmontent ce plateau & dominent même sur plusieurs points la grande ligne de partage des eaux.

Le noyau central est de granit, souvent dissimulé sous des schistes cristallins de l'époque silurienne; il est bordé, au nord & au sud, par des îlots de terrain jurassique & par des bandes, symétriquement allongées de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, de terrains crétacé & nummulitique.

Les Pyrénées ont moins de forêts & beaucoup moins de neiges perpétuelles que les Alpes : ce n'est guère que dans le centre, à une altitude variant entre 3000 & 3400 mètres, que l'on trouve des nappes de neige d'où descendent quelques courts glaciers.

On peut diviser les Pyrénées en deux parties : les *Pyrénées orientales*, qui s'étendent du Cap-de-Creus jusqu'au Pont-du-Roy sur la Garonne, au nord-ouest du val d'Aran; les *Pyrénées Occidentales*, qui s'étendent du sud-est du val d'Aran jusqu'au port de Velate.

Le *val d'Aran* peut être considéré comme le nœud des deux parties. La grande ligne de partage des eaux, après avoir suivi la crête des Pyrénées orientales, s'en détache à l'est du pic de Maubermé pour suivre vers le sud un contrefort qui aboutit au col de Béret (1880^{m}). Ce col, qui limite à l'est le val

Digitized by Google

d'Aran, est la plus grande dépression de la ligne de partage des eaux qui existe dans la partie comprise entre le col de la Perche & le Somport. Au delà du col, le contrefort se relève jusqu'au pic de Piedrafitta (2758^{m}) &, au delà du port de Pallas (2050^{m}), rejoint la crête des Pyrénées occidentales.

I. — Les *Pyrénées orientales* sont granitiques dans la plus grande partie de leur ligne de faîte. Elles se composent, à l'est, de quatre sections parallèles que séparent des vallées profondes. La ligne brisée qui, avec une orientation générale de l'est à l'ouest, relie ses sections & forme le partage des eaux, sert, sauf sur quelques points, de frontière entre la France & l'Espagne.

1° La première section s'étend du cap de Creus à la source du Tech. Nous la désignons par extension sous le nom de monts Albères, quoique les géographes limitent souvent les Albères au Perthus; pour le géologue, toute cette section peut être considérée comme une dépendance du massif du Canigou.

La chaîne commence en Espagne, au cap de Creus, c'est-à-dire cap de la Croix. C'est la pointe la plus avancée d'un promontoire tout montagneux, cultivé cependant en vignes & en oliviers, dont les murailles rocheuses descendent à pic dans la mer en formant une suite pittoresque de petites anses. La chaîne se dirige au nord-ouest en enveloppant le petit bassin espagnol de la Llansa; les ruines d'un monastère bâti sur le versant d'un de ses principaux pics, la place d'un ancien temples de Vénus, a fait nommer cette partie : sierra de san Pedro de Roda. Elle porte des vignes sur ses flancs; mais sa crête est nue; le chemin de fer de Narbonne à Barcelone la traverse au bois de Canellas par un tunnel de 1350 mètres. Au pic du col de Thourn, la chaîne se relie à un chaînon moins important qui, orienté vers l'est, se termine au cap Cerbère; ce cap, tout dénudé, sert de frontière entre la France & l'Espagne. Les rameaux de la chaîne couvrent toute la côte jusqu'à Collioure. Le pic Jouan (457^{m}) en est un des principaux pitons; le col le plus fréquenté, simple sentier de mulets qui

Digitized by Google

borde presque la mer, est le col de Balitre; le chemin de fer le traverse par un tunnel de 1071 mètres.

Entre le pic du col de Thourn & le Perthus s'étendent les Albères proprement dites; leurs pentes inférieures sont couvertes de vignes ou de chênes-liège sur le versant français; leurs crêtes sont nues, dentelées, formées de parois presque verticales; leurs rameaux sont plus allongés & leurs pentes sont plus douces & plus boisées sur le versant espagnol que sur le versant français. On y trouve le roc de Sailfert d'où partent plusieurs rameaux, dressant le Taillefer (514^{m}) & le pic de la Tourelle à leurs extrémités, le pic des Pradets (1180^{m}), le pic de Noules (1257^{m}), dont un des rameaux, se détachant au pic des Quatre-Termes, renferme le pic d'Aureille (1030^{m}), le col de Fourcat, voisin de la belle forêt de Requesen. Le *Perthus*, c'est-à-dire le passage, qui a donné son nom au village, est une profonde dépression qui, de tout temps, a été une des routes les plus suivies à travers les Pyrénées; le col n'a qu'une altitude de 290 mètres. C'est par là qu'Annibal est entré en Gaule; c'est par là que passe la route carrossable de Perpignan à Girone, défendue par le fort de Bellegarde.

2° A l'ouest du Perthus, la crête s'élève davantage. Elle affecte la forme générale d'un arc de cercle ouvert au nord, descendant en escarpements ou en glacis rapides, garni de châtaigniers sur le versant français qui est peu fertile, excepté dans les vallées, s'étendant au loin en rameaux ou en gradins d'un accès facile du côté de l'Espagne. On y trouve le col de Portell, plusieurs fois traversé par les armées dans la guerre de 1793 à 1795, le pic des Salines (1449^{m}), le roc de France (1432^{m}), le Mont-Nègre, le col de la Mouga, la crête, la serre de la Bague de Bordeillat, plus escarpée & plus nue en Espagne qu'en France, la cime arrondie du mont Falgas (1610^{m}) avec le col des Aires, tout voisin, le col Pragon, célèbre dans l'histoire de la campagne de 1794, enfin le pic de Costabonne où le Tech prend sa source.

3° La seconde section ne sert de ligne principale de partage des eaux qu'entre la source du Tech & le col de la Perche. C'est une haute chaîne, formée de granit sur son flanc septentrional, de schistes cristallins sur une partie de sa crête & sur

Digitized by Google

ses versants méridionaux, orientée du sud-ouest au nord-est, que coupe obliquement l'axe des Pyrénées. Elle présente, vers son extrémité orientale, entre le Tech & la Têt, un des plus imposants sommets des Pyrénées, le *Canigou* (2785^{m}), qui, situé bien en avant de la ligne de partage, domine le Roussillon de son arête granitique. Le massif du Canigou ou chaîne des Aspres se continue par le mont de l'Escoula (2460^{m}) & fait partie de l'axe des Pyrénées par la crête où se trouve le pic du Géant (2681^{m}).

La chaîne se continue par la masse énorme du *Puigmal* (2909^{m}), qui en est pour ainsi dire le noyau; puis elle se prolonge au sud de l'axe pyrénéen, sur le territoire espagnol, par la sierra del Cadi. Séparée du Puigmal par le col de Tosas (1770^{m}) que traverse une route carrossable, cette sierra renferme le puig (c'est-à-dire le pic) d'Alp (2535^{m}), les cols de Pendix & de Tanca la Porta, le puig de la Canall Baredana (2650^{m} environ).

Au nord de cette chaîne est une profonde coupure qui la borde sur une grande partie de sa longueur : c'est la Cerdagne. La Têt y prend sa source pour couler vers le nord-est; la Sègre y coule en sens opposé, & un col, qui n'a que 1622 mètres d'élévation, le col de la Perche, met en communication par une route carrossable les deux parties de la vallée. Montlouis, en France, Puigcerda, en Espagne, gardent ce passage.

4° Au nord-ouest du col de la Perche, le massif granitique dont la crête sert de limite entre les départements des Pyrénées-Orientales & de l'Ariège, atteint sa plus grande hauteur dans le pic Madrès (2471^{m}), situé hors de la ligne de partage des eaux; plus près de cette ligne, on rencontre le col de Casteillon (1720^{m}), avec la route de Quillan à Montlouis, le *pic de Carlitte* (2920^{m}), point culminant d'un vaste massif aride, de forme quadrangulaire, d'où descendent l'Ariège, la Sègre, la Têt & l'Aude, puis le col de Puymorens (1931^{m}), avec la route d'Ax à Puigcerda, & le pic Nègre (2812^{m}), où l'Ariège prend sa source. Cette crête se continue vers le sud presqu'au pic du Port-Nègre (environ 2900^{m}) en formant la limite orientale du val d'Andorre. C'est la troisième section des Pyrénées orientales.

Digitized by Google

5° Au nord de cette troisième ligne, entre le cours de la Têt & le défilé profond où coule l'Aude, est un massif nu, triste, composé de roches schisteuses enveloppées de formations jurassiques & crétacées; sillonné de gorges étroites & sauvages, il s'étend du col de Saint-Louis, au sud-ouest, jusque vers Narbonne, au nord-est. C'est le massif des *Corbières*, dont le sommet le plus élevé, tout voisin du col de Saint-Louis, est le beau pic de Bugarach (1232^{m}), mais qui s'abaisse à 879 mètres dans les montagnes de Tauch & à 600 mètres dans la blanche & aride montagne d'Alaric.

6° Au sud de la première & de la seconde sections, sur le territoire espagnol, sont de longues & hautes chaînes, quelques-unes perpendiculaires (puig de Calm, 1319^{m}), la plupart parallèles à la direction générale des Pyrénées, la sierra de Bert & la montaña del Port del Comple, dont les altitudes sont encore inconnues, la Pedro Forca & le Rasos de Paquera (1990^{m}), la Fossa & d'autres qui sont des rameaux de la sierra del Cadi, le Monseny (1693^{m}), le Monserrat (1227^{m}), le Monsant (1071^{m}). Ces chaînes font dévier vers l'est les cours d'eau, comme le Tet, qu'elles avaient d'abord dirigés vers le sud & qui ne percent pas leurs lignes. Elles forment de toute la *Catalogne* une terrasse montueuse, semée çà & là de bandes, sillonnée de vallées fertiles & terminée, du côté de la Méditerranée, par une suite de talus dont les défilés livrent passage à la Llobregat, à l'Ebre & à ses affluents.

7° La quatrième section des Pyrénées orientales est une haute crête continue, tantôt granitique & tantôt schisteuse, formant le bourrelet septentrional du massif & la ligne principale de partage des eaux (excepté dans le val d'Aran). Elle atteint 3080 mètres au pic de Montcalm; ses cols, rares & difficiles sentiers de mulets, ne sont nulle part au-dessous de 2200 mètres. Du pic Nègre au pic de l'Albe (2764^{m}), & du pic de l'Albe au pic de Médécourbe (2849^{m}), par le pic de Serrière (2911^{m}), la crête enveloppe les hautes vallées de la Balira & de quelques torrents qui la grossissent, & forme le val d'Andorre. Du pic de Médécourbe, la ligne de faîte, s'avançant en zigzag vers le nord-ouest par le pic de Montcalm, le mont Rouch (2865^{m}), le beau pic de Mont-Vallier

Digitized by Google

(2839m), le pic de Maubermé (2880m), atteint la fracture du Pont-du-Roi où passe la Garonne par une altitude d'environ 585 mètres. Là se terminent les Pyrénées orientales.

8° Au sud, sur le territoire espagnol, entre la sierra del Cadi & le val d'Aran se trouvent, outre la chaîne du pic du Port-Nègre, la crête partant du pic de Médécourbe & fermant à l'est le val d'Andorre (como Pedrosa 2950m, punto Raz) & qui paraît se prolonger par la sierra de San Juan (2405m), la sierra de Bon-Mort (2074m) entre le Sagro & la Noguera-Pallaresa. Le *val d'Andorre* est lui-même très montagneux; vers le centre se trouve le pic de Casamanya (2750m environ).

9° Cette dernière section des Pyrénées orientales projette, du côté de la France, de courts contre forts perpendiculaires à la ligne de faîte. Au nord, ces contre forts sont bordés par deux longues crêtes parallèles à la chaîne centrale.

Dans la première, qui est haute, presque toute formée de terrains de transition, très boisée sur ses flancs, se trouvent le Roc-Blanc (2543m), le pic de Tarbesou (2366m), le pic de Tabe ou de Saint-Barthélemy (2394m). Elle est quelquefois désignée sous le nom de *montagne de Tabe*. Les forêts de Rivarenert (1422m) & de Fougaron (1610m) sont la continuation de cette première crête.

La seconde, plus nue, présente une véritable muraille, parfois double, mesurant de 900 à 500 mètres & désignée sous le nom de *chaîne du Plantaurel*.

Les cours d'eau contournent ces crêtes ou les percent, comme à la grotte du Mas-d'Azil.

Plus au nord, entre l'Aude & la Garonne, on ne rencontre plus que des collines, puis un plateau que coupent des coteaux monotones, hauts de 450 à 250 mètres, bordant les ruisseaux & séparés par une belle plaine au confluent de l'Ariège & de l'Hers.

II. — Les *Pyrénées occidentales* peuvent se subdiviser en deux sections. Entre la source de la Noguera-Pallaresa & le massif de Néouvielle, elles sont de granit surmonté sur beau-

Digitized by Google

coup de points par des terrains de transition; dans la partie méridionale dominent les roches calcaires relevées jusque sur les sommets. La partie des Pyrénées qui s'étend de la source de la Noguera à la source de l'Aragon & qui est désignée par plusieurs géographes sous le nom de Pyrénées centrales, est la plus haute de tout le massif pyrénéen. A l'ouest de la source de l'Aragon & du gave d'Aspe, les Pyrénées se composent surtout de terrains triasiques qui sont beaucoup moins élevés.

La section orientale commence en réalité au col de Béret. Elle comprend d'abord un groupe de massifs de granit situés entre la Garonne & les deux Noguera, celui de Piedrafitta (2758^{m}), avec le port de Pallas (2050^{m}), celui de Comolo Pales (3010^{m}), de Montarto d'Aran (2826^{m}), de Comolo Formo (3038^{m}); puis, à partir du port de Toro (2297^{m}), le *massif de la Maladetta,* c'est-à-dire des monts maudits; le principal sommet de la Maladetta, le Néthou ou plus exactement le *pic d'Aneto* (3404^{m}), point culminant de toutes les Pyrénées, est situé au sud de la ligne de partage des eaux; c'est un sommet de 10 mètres de long sur 5 de large, enveloppé d'abîmes à pic & de glaciers. Nous appliquons par extension le nom de massif de Maladetta à l'ensemble des hauteurs qui bordent à l'est & au sud le val d'Aran, & qui ne sont connues avec précision que depuis les levers de M. Schrader.

Quatre crêtes se détachent au sud de ce massif & s'allongent entre les vallées de la Noguera, de l'Ysabena, de l'Esera : celle de Peguara (2982^{m}), qui se prolonge par le Monseny (2881^{m}), celle de Tuca de Mauvanet (2746^{m}) qui se prolonge par le Saint-Gervas (1880^{m}) & la sierra de Lleras, celle d'El-Bosch (1097^{m}), rameau peu élevé, celle de Gallinero (2729) & du Turbon (2492^{m}), qui fait suite à la Maladetta.

1° Le massif granitique du sud, qui appartient tout entier à l'Espagne, se rattache à la chaîne frontière par le pic de la Mine (2707^{m}), qui domine le port de Venasque (2417^{m}), situé plus à l'ouest & connu des touristes qui ont séjourné à Bagnères-de-Luchon. Autour de la vallée de Lys (canton de Luchon), on trouve, dans la grande chaîne du talus, comme dans les chaînes latérales, les plus grandes altitudes des Pyrénées & les champs de neige les plus étendus, le Tuc de

Digitized by Google

Maupas (3110^{m}) & le pic de Carbiéoues (3104^{m}), qui dominent le glacier des Graouès, le plus grand des Pyrénées; le pic Perdighère (3220^{m}) sur le flanc duquel s'ouvre le plus haut col des Pyrénées, le Portillon d'Oô (3044^{m}).

La crête qui se continue dans la direction de l'ouest entre la France & l'Espagne conserve, sur une longueur de 140 kilomètres, jusqu'au Somport, vers la source du Gallego, une altitude de plus de 3000 mètres en général sur les sommets & de 2500 mètres environ dans les parties déprimées; un seul col, le port de Gavarnie, s'abaisse jusqu'à 2282 mètres. C'est dans cette partie que sont le pic de Troumouse (3086^{m}) & le *cirque de Troumouse*, plus grand, mais moins saisissant que celui de Gavarnie; c'est là qu'est le Marboré (3253^{m} à la Tour de Marboré, & 3327 au cylindre de Marboré), dont les glaciers donnent naissance aux cascades du magnifique *cirque de Gavarnie;* ce cirque, creusé en gradins d'amphithéâtre dans le calcaire, sur un arc de cercle de près de 4000 mètres, forme une sorte de muraille haute d'un millier de mètres; là se trouvent aussi le col (2804^{m}) connu sous le nom de brèche de Roland & le *Vignemale* (3298^{m}), qui domine Cauterets & qui est la plus haute montagne des Pyrénées françaises. Plus à l'ouest, sont le Quejada de Pondillos (3082^{m}), situé un peu au sud de la crête, la Balaytous (3146^{m}) & le pic Arriel (2823^{m}).

La crête commence déjà à présenter une élévation moindre entre le Gallego & l'Aragon. Près de la source de cette dernière rivière est le Somport, ou port de Canfranc, passage situé à 1632 mètres d'altitude, où aboutit en France une route carrossable dans toute la longueur de la vallée d'Aspe, & qui descend en Espagne, dans la vallée de Canfranc.

2° La ligne de partage des eaux, ligne brisée qui sert de frontière, est la muraille la plus continue des Pyrénées, mais elle ne renferme pas les sommets les plus élevés du massif. Au sud, en Espagne, ce massif se prolonge par une vaste étendue de hauts plateaux calcaires, analogues à quelques égards aux causses du Massif central, surmontés de crêtes qui sont parallèles à la ligne de partage des eaux & qui s'élèvent sur certains points au-dessus même de l'arête granitique, les plateaux

Digitized by Google

paraissent inclinés vers le sud & sont coupés par de profondes déchirures qui s'entrecroisent comme les mailles d'un réseau & où coulent les rivières. Sur une même ligne, parallèle à la ligne de partage des eaux & faisant suite au pic d'Aneto, sont, à l'ouest de la vallée de l'Esera, les Posets (3367^{m}), le second pic des Pyrénées par la hauteur de sa crête qui se prolonge, au sud, par l'Armeña (2932^{m}), le Cotiella (3010^{m}), qui domine un vaste désert pierreux; la Peña Montañesa (2302^{m}) & le Campanuelo (1731^{m}); plus à l'ouest, le Suelza (2967^{m}); à l'ouest de la Cinca, le *mont Perdu* (3352^{m}), la plus haute & la plus belle montagne calcaire de l'Europe qui se relie par le cylindre de Marboré à la ligne de partage des eaux & se prolonge au sud par le Sestral (2080^{m}) & le Lujiarre (1992^{m}); le Poutillos Batans (2908^{m}) & le Tendeñera (2860^{m}), qui se prolonge au sud par l'Oturia (1920^{m}) & se relie à la crête des Peñas de Cancias (1930^{m}), parallèle à la grande ligne de partage; plus au sud, parallèlement aussi à cette ligne, sont la sierra de Monrepas (1770^{m}?); puis les sierras de Loarre (1595^{m}) avec le Gretal, celles de Presin, de Guara (2080^{m}), de Sevil (1375^{m}), de San Benito & de la Hoz. Ces massifs, crêtes ou sommets sont compris entre les vallées de la Cinca & du Gallego.

A l'est de ces dernières montagnes, au delà de la Cinca & parallèlement à la grande ligne de partage, se trouvent le Buñero (1108^{m}), le Monsech, longue crête qui a 1677 mètres au point culminant & qui se rattache (par une crête dont dépend le Gallino) à la sierra de Bon-Mort.

A l'ouest de la vallée du Gallego est le massif de Peñas Collarada (2883^{m}); plus au sud, se trouvent les Picos de San Salvador (1534^{m}), le port (1070^{m}) & la Peña de l'Orvel (1758^{m}), la sierra de la Peña, la crête où se trouvent le San Domingo & les Tres-Obispos (1492^{m}). A l'ouest de la vallée de l'Aragon sont la Nava d'Arajo (2389^{m}), l'Ezcaurre (2074^{m}) qui se prolonge jusqu'à la Peña de Forcada (1470^{m}), la Lacuaga (1565^{m}) qui se prolonge par le Arajamendi (1383^{m}), la crête qui est la continuation occidentale de la sierra de la Peña & dont la Hija (1289^{m}) est le principal sommet. L'ensemble de ces chaînes, dont la plupart bordent les plateaux & sont coupées

Digitized by Google

par les déchirures du sol au fond desquelles coulent les eaux, peuvent être désignées, entre la Seyre & l'Aragon, sous le nom de *sierras de l'Aragon*, &, à l'ouest de l'Aragon, sous le nom de *montagnes de la Navarre*.

3° Au nord de la ligne de faîte, en France, sont de puissants contre forts qui s'abaissent par une suite d'étages successifs jusqu'à une altitude de 1400 à 1200 mètres. Celui qui commence au pic de la Mine & qui ferme, à l'ouest, le val d'Aran a environ 2000 mètres d'altitude. Celui qui s'étend entre la Neste, affluent de la Garonne, & le gave de Pau, affluent de l'Adour, & duquel descendent l'Adour & ses premiers affluents, renferme le puissant & granitique *massif de Néouvielle*, avec quelques glaciers & des sommets décharnés, le pic Campbieil (3175^{m}), le pic Long (3194^{m}), le pic d'Arbizon (2831^{m}), le beau *pic du Midi de Bigorre* (2877^{m}), qui, détaché des autres sommets, apparaît au loin comme le géant de la chaîne & au sommet duquel est un observatoire (à l'altitude de 2870 mètres); on désigne quelquefois ce contre fort sous le nom de *monts de Bigorre*. Le contre fort qui s'allonge à l'est du gave d'Ossau renferme le pic de Ger (2612^{m}) qui domine les Eaux-Bonnes; un peu plus à l'ouest se dresse le double sommet du *pic du Midi d'Ossau* (2885^{m}).

4° La section occidentale, qui commence au Somport, a son point culminant au pic d'Anie (2504^{m}), « le mont des chè-« vres, » en basque; mais la plupart des sommets n'atteignent pas 2000 mètres &, à l'est du pic d'Orhy (2017^{m}), ils n'ont que 1500 à 1000 mètres. La ligne de faîte cesse d'être la frontière des deux Etats : la forêt d'Iraty, située dans le bassin de l'Aragon au nord des monts de Abadi (1268^{m}), est française, tandis que le val Carlos, dans le bassin de la Nive, est espagnol; plus à l'ouest, l'Orsansuriela atteint 1570 mètres. Quoique les ports soient encore très élevés, plusieurs passages, routes ou sentiers fréquentés traversent cette section de la chaîne; les principaux sont les ports d'Anso, d'Urdaité & de Larrau, le col d'Orgambide (980^{m}), sentier de mulets, le col de Bentarté (1222^{m}), muni d'une mauvaise route de chars, le col de Roncevaux (1100^{m}), sentier de mulets entre la route de Burguete à Pampelune & celle du val Carlos à Saint-Jean-

Digitized by Google

Pied-de-Port, le col de Lindux (1065m) avec son fort, le col des Alaudes (946m), sentier de mulets passant au pied du mont Adi (1452m) & reliant l'extrémité de la route carrossable qui part de Saint-Étienne de Baïgorry, au commencement de la route carrossable qui conduit à Pampelune, le *port de Vélate*, Belate en espagnol (868m), situé à 7 kilomètres & demi au sud-ouest de la frontière française, entre le bassin de la Bidassoa & celui de l'Aragon; c'est par ce dernier que passe la route carrossable de Bayonne à Pampelune, laquelle traverse d'abord le col de Maya (602m). Entre ce col & celui de Perthus, sur une étendue d'environ 400 kilomètres, il n'y a pas une seule route par laquelle une voiture puisse aller de France sur les bords de l'Èbre, celle de Somport n'étant pas achevée.

5° Au nord-ouest du col de Vélate, les Pyrénées envoient des rameaux, couverts de forêts ou de pâturages, jusqu'au fond du golfe de Gascogne : ce sont les *montagnes du Pays basque*. Les principaux sommets, en partie granitiques, sont : le Mondarrain (750m) entre la Nive & la Nivelle, le mont d'Oursouya, c'est-à-dire « mont des Landes » (678m), le Lahrun (la Rhune sur la carte de l'état-major) « pâturage « bon » (900m), entre la Nivelle & la Bidassoa, le Mendaur (1130m) & la Haya (967m) sur le territoire espagnol, entre la Bidassoa & l'Urumea.

C'est au pied de ces dernières pentes, près du rivage, que passe la route la plus praticable & un des deux chemins de fer qui unissent la France & l'Espagne, par Bayonne & Saint-Sébastien. La route & le chemin de fer ont encore à traverser la crête pyrénéenne (port d'Idiazabal) pour pénétrer dans la vallée de l'Èbre.

Ces passages ont été, comme ceux de l'extrémité orientale, le théâtre des luttes entre la péninsule & la France. C'est au col de Roncevaux que l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne a été détruite (778) & que les Français & les Espagnols se sont battus en 1794 & en 1813; c'est entre Pampelune & le col de Vélate que l'armée française a éprouvé la défaite de Sorauren (1813); c'est au port de Maya qu'elle culbuta l'armée anglo-espagnole; c'est sur le Lahrun que Soult s'était établi

Digitized by Google

pour défendre l'entrée de la France & qu'il a livré une bataille acharnée (1813); sur la grande route, des combats se sont livrés à Béhobie en 1793, à Oyarzun en 1638, à Fontarabie & à Saint-Sébastien, villes qui ont été maintes fois prises & reprises depuis les guerres du seizième siècle.

III. — C'est à la Bidassoa & au port de Vélate que les géographes placent d'ordinaire la limite, indéterminée dans la nature, des Pyrénées hispano-françaises & des *Pyrénées espagnoles*. Ces dernières ont jusqu'au cap Finistère une longueur d'environ 600 kilomètres & se subdivisent, suivant les provinces qu'elles couvrent, en Pyrénées cantabriques, Pyrénées asturiennes, qui sont les plus élevées (2678^{m} à la Peña Viega), & monts de Galice.

Les *Pyrénées cantabriques* intéressent la géographie de la France, parce qu'elles sont voisines de la frontière & qu'elles renferment les principaux passages de France en Espagne du côté de l'ouest. La route du port de Azpiroz (567^{m}), conduisant d'Irun & de Saint-Sébastien à Irurzun, sur la route & sur le chemin de fer de Vitoria à Pampelune; la route du port d'Idiazabal (658^{m}), conduisant, comme le précédent, sur la route de Vitoria à Pampelune & donnant passage au chemin de fer de Madrid; la grande route gagnant directement, par le col de Salinas (520^{m}), Vitoria, dont les environs furent témoins de la dernière grande bataille perdue en Espagne par les Français en 1813; le col d'Orduña (650^{m}), par lequel passent la route & le chemin de fer de Bilbao à Burgos; le haut col de Lunada, au pied duquel est Espinosa, & le col de Reinosa (847^{m}), témoins des deux premières victoires remportées par l'armée française, lorsqu'en 1808 elle envahit l'Espagne.

Les montagnes ont moins de 1500 mètres en moyenne; elles sont en général très boisées, d'un accès difficile. Elles projettent vers le nord jusqu'à la mer de nombreux & courts rameaux boisés; elles sont flanquées, au sud, de quelques chaînes crétacées, parallèles à la grande chaîne : sierra de Andia (1494^{m}), &c.

Digitized by Google

IV. *Collines & plaines au nord des Pyrénées.* — Au nord, les Pyrénées occidentales se terminent brusquement sur la basse Gascogne, présentant, depuis Bayonne jusqu'à Cazères, sur la Garonne, un front à peu près droit de murailles crénelées, d'abord crétacées, puis jurassiques, puis schisteuses ou granitiques, étagées les unes au-dessus des autres.

Au nord de ce front montagneux, le terrain n'offre plus qu'une surface à peu près plane, accidentée seulement par des rangées monotones de coteaux sur le bord de rivières encaissées. Les glaciers & les eaux, qui ont profondément raviné les grandes vallées pyrénéennes, en ont porté & accumulé les débris dans la plaine subjacente & les ont étalés en forme d'éventail. Ce sont, en réalité, des moraines frontales & des cônes de déjection, très surbaissés, correspondant par leur sommet à l'ouverture des principales vallées & composés du terrain que les géologues nomment læss pyrénéen. On distingue ainsi quatre sommets de cônes qui se confondent à leur base; le principal, situé au nord de la vallée de la Neste, haut de 660 mètres à sa naissance & s'abaissant au-dessous de 600, est le *plateau de Lannemezan.* Sur ce plateau naissent de nombreux affluents de la Garonne & de l'Adour, qui descendent en s'écartant & qui presque tous rasent & rongent les coteaux de leur rive droite, taillés à pic par eux, tandis que les coteaux de leur rive gauche s'abaissent jusqu'à leur lit en pente presque insensible. Ce faisceau de coteaux monotones, formés d'un terrain argilo-calcaire très friable & rougi par l'oxyde de fer, tout couverts de vignes, domine d'une centaine de mètres à peine les vallées & leurs prairies, à une altitude de 470 à 150 mètres, en décroissant vers le nord. On les désigne sous le nom de *coteaux d'Armagnac* entre la Garonne & l'Adour, sous le nom de Chalosse sur la rive gauche de l'Adour.

Entre l'Adour & la Gironde d'une part, la Baïse & les dunes du golfe de Gascogne d'autre part, le terrain tertiaire n'est plus qu'une plaine sans collines, sans relief, offrant à peine aux eaux une pente suffisante pour leur écoulement. Ce sont les *Landes,* couvertes des sables que les courants des Pyrénées paraissent avoir apportés comme le læss des coteaux d'Arma-

Digitized by Google

gnac. Sous ces sables, à une profondeur variable, est une couche imperméable, fortement imprégnée d'oxyde de fer; elle est le principal obstacle à la culture dans cette région & fait d'une partie de la contrée un marécage dans la saison des pluies. Cette terre, longtemps stérile, a été améliorée de nos jours par les vastes forêts de pins que la main des hommes y a plantées.

E. LEVASSEUR,

Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.

Digitized by Google

NOTICE SUR LE DÉVELOPPEMENT SUCCESSIF

DES

ÉTUDES ASTRONOMIQUES

A TOULOUSE

Lue a l'Association Pyrénéenne, dans sa séance du 29 avril 1888.

Par M. B. BAILLAUD

Doyen honoraire de la Faculté des Sciences, Directeur de l'Observatoire de Toulouse.

Messieurs, votre Président m'a demandé de vous exposer les phases successives qu'ont traversé les études astronomiques à Toulouse, de vous faire connaître ce qu'a été l'Observatoire dans le passé, ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il peut être dans l'avenir. J'ai accepté cette tâche sans hésitation, d'une part, parce que j'ai compté sur votre bienveillance, & aussi dans l'intérêt même de l'établissement scientifique dont il s'agit. Vous avez tous eu une notion plus ou moins complète des efforts & des sacrifices qui ont été faits par la ville de Toulouse pour contribuer aux progrès de l'astronomie. Plusieurs d'entre vous assurément se sont demandé ce que ces sacrifices ont produit. Je voudrais répondre ici à cette question & en même temps rappeler à ceux qui l'ont perdu de vue, ou expliquer à ceux qui les ignorent, les motifs qui ont trop longtemps rendu presque stériles les efforts extraordinaires d'un homme d'une rare énergie qui assurément a bien mérité de la science & de cette cité : je veux dire le fondateur de l'Observatoire actuel, Frédéric Petit, qui en resta directeur depuis la construction (1843-1847) jusqu'à sa mort, en 1866.

Ce n'est pas d'hier que l'astronomie est cultivée à Toulouse

Digitized by Google

ou dans le pays Toulousain[1]. Dès 1650, Emmanuel Maignan, religieux de l'ordre des Minimes, revient de Rome, où il avait acquis dans l'optique & la gnomonique une grande célébrité, construit à Toulouse bon nombre d'instruments & fait des observations astronomiques qui n'ont pas été conservées. Il trace dans le couvent de son ordre une méridienne qui fut le premier instrument astronomique existant à Toulouse. En 1660, son cabinet de machines fut visité par Louis XIV, qui s'efforça de l'attirer à Paris, mais n'y put réussir.

Un jésuite nommé Mourgues observe à Toulouse la célèbre comète de 1680.

Au commencement du dix-huitième siècle, un religieux augustin de Toulouse, Guillaume Bonjour, envoyé en Chine comme missionnaire, prend part au levé de la carte de ce pays.

De 1724 à 1732, un capucin, Emmanuel de Viviers, fait à Toulouse de nombreuses observations astronomiques dont quelques-unes seulement ont été publiées.

En 1729 est fondée la Société des Sciences, aujourd'hui Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres. Quatre ans après, la ville lui ayant accordé la libre disposition de l'une des tours du rempart, à peu près à la rencontre de la rue du Rempart-Saint-Etienne actuelle & du boulevard Saint-Aubin, cette Société y installa son Observatoire pourvu d'instruments très médiocres. Les observations y furent commencées dès 1735, sous la direction de Garipuy, qui y travailla jusqu'en 1750. En 1751, Garipuy transporta les instruments de l'Académie dans sa propre maison, où il construisit un Observatoire qu'il ne fréquenta que très irrégulièrement, ayant été appelé à la direction des travaux de la sénéchaussée de Carcassonne, fonctions qu'il remplit pendant vingt années. Dans cet intervalle, il observa le passage de Mercure sur le soleil en 1753, tenta d'observer les passages de Vénus en 1761

1. J'extrais les renseignements qui suivent d'une notice publiée par M. Bigourdan, ancien astronome à l'Observatoire de Toulouse, dans le tome II des *Annales de l'Observatoire* (1886).

Digitized by Google

& en 1769, mais ne fut pas favorisé du beau temps. En 1772, devenu directeur des ouvrages de la Garonne, il revint à Toulouse & rebâtit sa maison au sommet de laquelle il construisit un Observatoire, dont M. Bigourdan a été assez heureux pour retrouver un plan authentique qui a été reproduit dans le second volume des *Annales de l'Observatoire,* en 1886. Cet observatoire était situé rue des Fleurs, près de la rue Darquier. Garipuy mourut en 1782, & son fils, habile astronome, fut cinquante jours après emporté comme son père par l'épidémie de suette qui ravageait alors Toulouse.

En même temps que Garipuy travaillait à l'Observatoire de l'Académie, un autre académicien, Darquier, consacrait une partie de sa grande fortune à construire au-dessus de sa maison un Observatoire muni de bons instruments, où pendant un demi-siècle, de 1748 à 1798, il observa le soleil, les planètes & la lune. Il publia ses nombreuses observations, presque toutes réduites, dans deux volumes imprimés à ses frais, & dans la première série des Mémoires de l'Académie. A la Révolution, l'Académie fut supprimée & Darquier perdit ses emplois de receveur provincial du clergé & de receveur des impositions de la généralité d'Auch. Les observations qu'il fit jusqu'en 1798 seraient peut-être restées manuscrites si elles n'eussent été publiées par Lalande dans son *Histoire céleste.* Indépendamment de ses observations, Darquier a laissé divers mémoires, notamment des études sur les étoiles variables & sur les étoiles doubles dont Herschell commençait à s'occuper à cette époque. Garipuy, & surtout Darquier, avaient groupé autour d'eux un assez grand nombre d'observateurs, & Lalande put écrire, en 1792, que de toutes les villes de province, Toulouse est celle où l'astronomie a été le plus cultivée.

Dans la même période, Riquet de Bonrepos, le petit-fils de l'auteur du canal des Deux-Mers, fit construire en 1770, dans son château de Bonrepos, un Observatoire dont il confia la direction à Jean Vidal, né à Mirepoix en 1747, mais où il observait aussi lui-même. C'est à Bonrepos que Riquet & Vidal commencèrent à observer Mercure. Riquet, mort en 1791, laissa à Vidal une rente viagère de 100 louis (2,400 livres) &

Digitized by Google

la propriété de ses instruments, avec lesquels Vidal fonda à Mirepoix un Observatoire où il poursuivit jusqu'en 1800 & reprit en 1807 ses remarquables observations de Mercure, du soleil & des planètes. De 1800 à 1807 il accepta la direction de l'Observatoire de la rue des Fleurs, mais n'y eut que des ennuis que lui créa la municipalité en louant à des particuliers la maison où se trouvait l'Observatoire. En 1808, il se retira définitivement à Mirepoix où il poursuivit ses observations jusqu'en 1819. Il mourut le 2 janvier de cette année frappé d'apoplexie en observant une comète par un temps glacial. Ses instruments furent dispersés, & de toutes ses observations il n'a été publié que celles faites de 1795 à 1807. — Vidal était doué d'une vue exceptionnelle. Il voyait Vénus à moins de un quart de degré du soleil, ce qui n'est que la moitié du diamètre de cet astre. Le 11 octobre 1803 il vit dans sa lunette le bord du soleil, Vénus & Jupiter. Mais ce sont surtout ses observations de Mercure qui l'ont rendu célèbre. — « Nous lui avons l'obligation, dit Lalande, de pouvoir dire que les observations de Mercure, si rares & si difficiles avant lui, sont actuellement aussi abondantes que celles des autres planètes & ne laissent plus rien à désirer ; il en a fait à lui seul plus que tous les autres astronomes de l'univers, anciens & modernes, réunis ensemble. Il a vu Mercure à moins de trois quarts de degré de soleil, ce qui n'était jamais arrivé. — Peut-être à Mirepoix on ne sait pas qu'il y a un pareil homme dans l'enceinte de cette petite ville ; mais nous l'apprendrons à l'univers & à la postérité. »

M. Bigourdan, à qui j'emprunte tous ces renseignements, a comparé aux tables de Le Verrier, construites trois quarts de siècle plus tard, les observations du Soleil de Darquier, celles de Vénus & de Mercure de Vidal, & a constaté que les observations de Darquier sont aussi précises que celles de Bradley, & que Vidal observait aussi bien que les meilleurs observateurs de son temps, avec toute la précision qu'on peut attendre des instruments dont il disposait.

Vidal fut remplacé à l'Observatoire de la rue des Fleurs par Daubuisson, qui était né à Toulouse en 1770 & était devenu professeur au lycée de Marseille. Daubuisson mourut à

Digitized by Google

Toulouse en 1822. Ses observations sont contenues dans deux registres conservés pieusement à l'Observatoire actuel, & qui montrent que Daubuisson y apportait le zèle le plus louable. Malheureusement, l'Observatoire & les instruments exigeaient des réparations que Daubuisson n'obtint pas toujours, malgré ses efforts. Les difficultés auxquelles il se heurta furent telles qu'il a plus d'une fois inscrit dans ses registres des notes témoignant de ses ennuis & de sa lassitude.

Le 20 février 1811 : « Il a beaucoup plu dans la niche où est la pendule Berthoud : le mur intérieur, le plancher ainsi qu'une partie de la pendule ont été bien mouillés. La pendule a varié de six secondes ce jour-là, au lieu d'une seconde, sa variation ordinaire. »

Le 25 mars : « Les ouvriers, pour la réparation de l'Observatoire, sont venus le 12 mars; ils ont commencé le travail, puis l'ont quitté à diverses reprises, malgré mes instances auprès de M. l'Ingénieur. Voyant que je ne pouvais obtenir qu'ils y travaillassent sans interruption & que ma présence n'était pas un motif pour qu'ils fissent plus soigneusement leur travail que l'Ingénieur n'avait pas d'abord jugé devoir accepter; voyant qu'il n'y avait aucune observation à faire & que mon cercle régulateur, depuis dix-huit mois à Marseille, exigeait que je fisse le voyage pour aller le chercher, démonter & remonter ainsi qu'apprendre la manière de m'en servir, je demandai à M. le Recteur une permission de faire ce voyage pour l'astronomie. »

Et plus loin : « Les ouvriers qui ont travaillé à l'Observatoire se sont emparés des bois qui auraient encore pu servir. Ils ont été peu soigneux. Les trappes du cabinet qu'ils ont refait auraient très bien pu servir pour l'autre; ils les ont dégradées, enlevé les ferrures & le fer-blanc qui les recouvrait. Le devis & la manière dont ce travail a été confié aux ouvriers auraient dû m'être communiqués par l'Ingénieur, qui peut-être avait des raisons particulières de ne pas le faire. »

Plus tard : « Les ouvriers ont terminé leur entreprise. Il y avait un triple carrellement sur l'Observatoire qui a tourné à leur profit, de sorte qu'ils les ont employé de nouveau & les ont fait payer.

Digitized by Google

Le 27 juillet : « Il a plu dans le cabinet que les entrepreneurs ont fait construire parce que ce travail n'a pas été dirigé mais abandonné aux entrepreneurs. »

Le 3 août : « La pendule Berthoud est sujette quelquefois à des écarts de six secondes à huit secondes dans vingt-quatre heures. »

Notez que la bonne foi de Daubuisson est absolue. Il raconte tout au long ses inadvertances ou ses étourderies. Le 10 mai 1810, voulant observer une occultation de Régulus par la lune.

« J'avais pris toutes les précautions qui me paraissaient « possibles pour bien faire l'observation. J'étais resté toute la « journée à l'Observatoire, je refusai d'aller dîner en ville & « d'accompagner une dame, j'avais placé la lunette dès la « veille, à très peu près..... Il y avait trois mois que j'avais « fait le calcul & le tracé ; mais je ne sais où j'avais écrit l'ins- « tant de l'immersion & de l'émersion..... Suit pendant une « longue page écrite de la façon la plus curieuse le détail des « efforts faits pour observer l'occultation quand même, efforts « absolument infructueux. »

Daubuisson n'eut pas moins à se plaindre de ses aides que du mauvais état de l'Observatoire & des instruments. « M. A***, aide pour les observations, m'a secondé dans plusieurs observations & plusieurs calculs ; je lui ai confié l'Observatoire lorsque je suis parti pour Paris, j'ai plaidé pour lui auprès du grand-maître & croyais devoir m'intéresser à lui à cause de son travail ; je l'ai logé à l'Observatoire.

« Mais plus il me devait de reconnaissance pour mes peines & mes complaisances, plus il s'est dispensé, sous les plus légers prétextes, de faire son devoir. J'ai cru devoir me plaindre auprès de M. L***, qui me l'avait recommandé, afin qu'il rentrât dans l'ordre & qu'il fît quelque chose pendant mon absence ; mais dès que j'ai été parti il n'a plus rien fait, sous de mauvais prétextes. Sa conduite me fait présumer que ce sera un très mauvais sujet dans l'avenir. »

A la dernière page du premier registre Daubuisson résume ses déboires dans les lignes suivantes :

« Un grand nombre d'observations renfermées dans ce

Digitized by Google

« registre ont été faites à des instruments qui avaient besoin « d'être réparés, ce qui a fait qu'on n'a pu faire que des obser- « vations peu complètes & peu exactes. Il m'a fallu bien des « observations & des moyens pécuniaires pour parer à plu- « sieurs inconvénients, ce qui n'a pu se faire que peu à peu ; « mais je suis parvenu au point de pouvoir en faire de bonnes « lorsque l'Université n'a plus voulu en aucune manière, non « seulement continuer de seconder mes efforts, mais m'a même « supprimé les deux tiers de mes appointements sous des « prétextes pitoyables, mais réellement parce que ceux qui la « dirigent sont ennemis des sciences ou tout au moins ne s'y « intéressent en aucune manière, & que plusieurs membres « du conseil de la commune désirent la destruction de cet « établissement à cause des mauvais sentiments de ceux qui « les dirigent. »

Le second registre, qui s'étend de 1813 à 1819, est à moitié vide ; le découragement était venu, & était certainement justifié. Un exemple en fera foi. La pendule Berthoud dont Daubuisson se plaint constamment est encore à l'Observatoire ; elle est installée dans la coupole du grand télescope ; elle a été évidemment bien soignée & entretenue depuis quarante ans ; elle est à l'abri de la pluie ; sa marche est absolument irréprochable ! Assurément, les instruments qui avaient servi au dix-huitième siècle étaient devenus insuffisants & ne permettaient pas de faire les observations que l'on faisait ailleurs avec des instruments plus puissants & plus parfaits ; mais en même temps les encouragements manquaient, & faute de quelques ressources, les améliorations qui auraient permis à l'ancien matériel de rendre encore quelques services étaient indéfiniment ajournées. A Daubuisson succéda Marqué-Victor, à celui-ci Desplats, puis Vauthier. Aucun d'eux ne fit d'astronomie ; ils s'en tinrent tous aux déterminations météorologiques.

En 1838, la direction de l'Observatoire fut confiée à un astronome, Frédéric Petit, de l'Observatoire de Paris, dont la première préoccupation fut d'obtenir des instruments utilisables. Grâce à l'appui d'Arago qui fut son constant protecteur, Petit obtint la lunette méridienne de Ramsden, construite de

Digitized by Google

1787 à 1803, qui avait été remplacée à Paris par la lunette de Gambey, & le grand quart de cercle de six pieds de rayon qui avait servi, à la fin du dix-huitième siècle, à Lalande pour la construction de son célèbre catalogue intitulé : *Histoire céleste*.

Le bureau des longitudes lui confia aussi un petit équatorial & une coupole tournante destinée à le recouvrir.

Il était manifestement impossible d'établir ces instruments à l'Observatoire de la rue des Fleurs. Il fallait construire à nouveau, & c'est ici que les difficultés commencent. Petit demande que le nouvel Observatoire soit construit loin du centre de la ville, au plateau de la colonne. Tel n'était pas l'avis des hommes qui, par leur position scientifique à Toulouse, étaient le plus écoutés dans les conseils de la ville, & qui, « unis sans doute, écrit plus tard M. Petit, par un louable souvenir de reconnaissance pour la mémoire de Garipuy ou par le désir de centraliser tous les établissements qui présentaient alors quelques analogies universitaires prétendirent qu'il serait possible de construire des salles d'observation, soit au fond du jardin de l'ancien Observatoire, le long de l'allée Saint-Michel, une des routes les plus fréquentées & les plus exposées aux vibrations que produit le roulage, soit sur le dôme des Facultés alors projetées, au voisinage de l'allée Louis-Napoléon (allée Lafayette aujourd'hui) ».

C'est toujours, Messieurs, avec une véritable stupéfaction que je relis ces lignes. Combien faut-il que l'esprit humain soit susceptible de faiblesse pour que des hommes assurément distingués aient pu soutenir de tels projets? Pouvaient-ils ignorer à ce point les conditions de stabilité les plus indispensables aux observations astronomiques qui reviennent, en définitive, à mesurer avec des instruments auxquels il faut nécessairement donner de grandes dimensions par suite des nécessités optiques des longueurs de l'ordre d'un millième de millimètre?

Petit obtint que la question fût portée devant le bureau des longitudes. Devant cette assemblée, la réponse ne pouvait être douteuse : l'emplacement du plateau de la Colonne fut adopté.

Digitized by Google

Mais le Directeur n'était qu'au commencement de ses peines. Il fallut faire approuver les plans & devis; & ce n'est « qu'après deux années de discussions, de pénibles incertitudes, « de décisions souvent contradictoires au sein du conseil municipal, que l'Observatoire fut enfin commencé au mois « d'avril 1841, sur les plans de M. Vitry. Malheureusement, « les circonstances qui éloignèrent cet habile architecte des « fonctions d'ingénieur de la ville vers la fin de 1843 firent « renaître pendant deux années encore les difficultés que les « débuts de l'entreprise avaient rencontrées. Car depuis le « mois de septembre 1844, époque où, dans l'espoir d'activer « les travaux, je me décidai à aller habiter une construction « ouverte à tous les vents & non moins accessible aux malfai- « teurs qu'aux intempéries des saisons, jusqu'à la fin de 1847 « je ne pus faire un pas sans me trouver arrêté par les plus « décourageantes inerties, & malgré les votes toujours sympa- « thiques du conseil municipal, je n'obtins que pièce à pièce « les portes, les croisées, les plâtrages, les peintures, les piliers « des instruments, le placement des trappes méridiennes..... « Ce fut seulement vers les premiers mois de 1847 qu'il me « fut possible de commencer à placer les appareils. »

Les devis s'élevaient à 68,000 francs; les constructions coutèrent réellement plus de 200,000. Petit avait lutté pendant huit ans & pensait pouvoir se livrer enfin aux travaux astronomiques pour lesquels il était venu à Toulouse. Mais à peine commençait-il à se croire installé, que, par suite de certains défauts de construction, des dégâts considérables se produisaient avec de rapides progrès. Il fallut démonter ces instruments pour livrer les salles d'observations à une foule d'ouvriers qui, travaillant le plus souvent sans direction de la part de leurs surveillants naturels, se nuisaient les uns aux autres, & qui firent traîner les réparations jusqu'à la fin de 1853.

Ainsi Frédéric Petit employa les quatorze meilleures années de sa vie dans une lutte sans merci ni trêve pour arriver à doter la ville de Toulouse d'un Observatoire susceptible de prendre un rang honorable parmi les Observatoires modernes. Et ce que je viens de dire ne donne de ce long effort qu'une

Digitized by Google

idée trop imparfaite. La lutte fut des plus vives; Petit, bien que correspondant de l'Institut depuis 1842, ne fut pas jugé digne, en 1844, par ses collègues, de la chaire de mécanique à la Faculté des sciences, dont il avait été chargé en arrivant à Toulouse. C'est dans un noble langage que, dans l'introduction au volume d'annales qu'il publie en 1863, il laisse échapper les sentiments qui l'oppressent :

« Loin de moi l'intention d'élever ici le moindre blâme « contre ceux qui m'ont combattu & que j'ai dû vaincre. Dieu « m'est témoin que, même quand les entraves dont ils m'en- « touraient me causaient les plus vives sollicitudes, qu'aux « jours où leur hostilité allait jusqu'à faire briser momentané- « ment une position universitaire qui seule pouvait compléter « & relever dignement la trop modeste position faite au direc- « teur de l'Observatoire; Dieu m'est témoin que, même alors, « la douleur ne me rendit jamais injuste, & que je continuai « toujours à professer pour des hommes qui avaient été mes « maîtres des sentiments de déférence dont j'eusse été plus « qu'excusable de m'écarter. Toutefois, qu'il me soit permis « de le regretter ici : pendant douze ans entiers, depuis la fin « de 1838 jusque vers la fin de 1850, tourments, fatigues, « heures de découragement & presque de désespoir, efforts « incessants pour briser ou pour tourner des obstacles cons- « tamment renouvelés au sein des divers conseils municipaux « qui se succédaient & qu'il fallait entraîner contre l'opinion « des hommes habitués jusqu'alors à décider sans appel à « Toulouse dans les questions de sciences; pendant douze « mortelles années, pour fonder l'œuvre à laquelle je m'étais « voué, j'ai dû tout épuiser, tout ce qui peut rendre la vie « amère à un homme convaincu qu'il doit marcher résolûment « dans la voie pleine de dégoûts où il s'est engagé. »

Certes, il y a dans cette plainte quelque amertume; mais songeons que cet homme a sacrifié à son œuvre les quinze meilleures années de sa vie ; qu'il eût pu les employer à des recherches scientifiques qui lui eussent assuré une belle place parmi les savants contemporains; qu'il a sacrifié toute ambition scientifique à l'accomplissement de la tâche qu'il avait acceptée. Il a travaillé pour ses successeurs; il le sent, il le

Digitized by Google

sait, il s'en félicite, mais en même temps il craint l'oubli. Ses dernières années ont été relativement plus heureuses. En 1848, il fut nommé directement professeur de la chaire d'astronomie nouvellement créée; en 1857, Jean Bousquet lui laisse une somme de 15,000 francs à employer dans l'intérêt de l'Observatoire. Il reconstruit les trappes de la salle méridienne, achète un merveilleux chronomètre, un télescope de trente-trois centimètres d'ouverture, de Foucault, quelques menus instruments. D'autre part, la municipalité, après d'infructueuses tentatives pour obtenir de M. Brunner père un cercle mural, a inscrit au budget 10,000 francs pour l'acquisition d'un miroir de 0^m80 d'ouverture. Les résultats obtenus ont dépassé ses espérances, & Petit se surprend à en concevoir de nouvelles. Mais les forces s'en vont, le découragement est venu; Petit se sent défaillir & songe à la retraite.

« Je sens qu'il est temps que je renonce à ces luttes de tous « les jours dans lesquelles j'ai dû vivre pendant plus de vingt « ans pour arriver à fonder mon œuvre, *la plus utile* peut- « être qu'il m'aura été donné d'accomplir pendant la durée de « ma carrière scientifique, puisque c'est elle, selon toute appa- « rence, que l'avenir & mes successeurs pourront le mieux « féconder, mais aussi l'œuvre dont la création ne consti- « tuerait, pour celui qui l'a entreprise, qu'un mérite apparent « peu en harmonie avec les efforts qu'elle aura coûté. »

Petit craignait l'oubli. Qu'ajouterai-je? Vingt ans plus tard, le petit-fils de Petit ayant eu besoin, pour faire des études secondaires, de solliciter de la ville de Toulouse une bourse au Lycée de cette ville, il fallut non seulement l'intervention du directeur de l'Observatoire qui ne pouvait que s'y employer de toute son âme, mais aussi celle de quelques savants dévoués (notre président pourrait vous en dire davantage) pour surmonter un obstacle légal venant de ce que les bourses municipales ne doivent être données qu'à des enfants dont les parents habitent Toulouse.

Petit eut avant sa mort la consolation de publier un beau volume résumant les recherches accomplies par lui de 1838 à 1863. Ce volume renferme la détermination de la latitude de l'Observatoire : celle de la longueur du pendule à secondes

Digitized by Google

& de l'intensité de la pesanteur; des tables crépusculaires destinées à régler le service de l'éclairage public; les résultats principaux des observations météorologiques faites à Toulouse de 1839 à 1862, résumé qui fournit une étude complète du climat de cette ville.

Il mourut en 1866 laissant inachevées, & par suite perdues, les observations qu'il avait entreprises pour déterminer des parallaxes d'étoiles. L'Observatoire était fondé. Cependant, la situation ressemblait encore quelque peu à celle où se trouvait Daubuisson en 1819 : on manquait d'instruments susceptibles de rendre des services réels; on avait dépensé une somme considérable, & cela contrairement aux prévisions primitives. Un devis de 68,000 francs était raisonnable; cette dépense modique eût permis au directeur de demander à la ville de sérieux sacrifices pour l'achat des instruments. Une dépense de 200,000 francs avait découragé les meilleures volontés, & après avoir employé 200,000 francs à un bâtiment qui ne pouvait guère servir qu'à loger le directeur, établir des cabinets de travail pour les astronomes & installer un instrument méridien, on se trouvait réduit à n'inscrire au budget qu'une misérable somme de 10,000 francs pour l'achat d'un miroir de télescope. Cependant, le quart de cercle de Lalande avec son rayon de 2 mètres ne répondait plus aux exigences de l'astronomie moderne; la lunette de Ramsden servait & sert encore à déterminer l'heure; pour l'utiliser un peu plus, nous y avons fait des observations de la lune; mais elle ne donne que l'une des coordonnées, & cet astre est systématiquement observé à Paris & à Greenwich avec des instruments complets. Le télescope de 0^m33 avait une monture insuffisante. Aussi la succession de Petit ayant été donnée à Despeyrous, celui-ci résigna-t-il ses fonctions au bout de trois mois. Il fut remplacé par Daguin, qui n'essaya pas de faire de l'astronomie & se borna à poursuivre les observations météorologiques.

Daguin se retira en septembre 1870. Delaunay, alors directeur de l'Observatoire de Paris, se préoccupait déjà depuis quelque temps de la réorganisation des études astronomiques en France. La direction de l'Observatoire de Toulouse

Digitized by Google

étant vacante & pouvant être donnée à un astronome, on songea enfin à l'organiser dans des conditions sérieuses. On ne pouvait demander à la ville de Toulouse, après les sacrifices qu'elle avait déjà consentis, de supporter des dépenses de même ordre pour l'achèvement de l'Observatoire & pour l'entretien annuel. Après deux années de pourparler, un traité fut conclu entre la ville & l'État, aux termes duquel la ville cède à l'État la jouissance de l'Observatoire, l'État s'engageant de son côté à le pourvoir des instruments nécessaires & à compléter le budget annuel moyennant une subvention annuelle de 10,000 francs fournie par la ville. Ce traité entra en vigueur au milieu de 1873. La direction fut confiée à M. F. Tisserand, astronome à l'Observatoire de Paris, qui se mit immédiatement à l'œuvre. Le budget annuel fut fixé à 20,000 francs.

M. Tisserand fit achever & installer le télescope de 0^m83, qui avait été définitivement commandé sous la direction de M. Daguin. Il fit remonter le petit télescope de 0^m33, acheta un équatorial de Secrétan de 0^m11, un chercheur de Eichens de 0^m18, un chronomètre sidéral & un chronomètre de temps moyen, & eut en même temps l'heureuse fortune de s'attacher comme collaborateur M. Perrotin, alors maître répétiteur au lycée de Toulouse. Le grand télescope établi en 1875 avait une monture en bois, peu stable, mais un pouvoir optique considérable. C'était un des meilleurs & des plus puissants instruments existant à cette époque. Il ne pouvait servir qu'à des observations faites à la simple vue. Il était pourvu d'un micromètre, mais dont il était impossible de se servir. L'instrument, dans ces conditions, ne pouvait être employé qu'à l'observation des éclipses & du passage des satellites de Jupiter devant ou derrière la planète, & des passages des cinq satellites de Saturne les plus voisins de la planète à la tangente à l'une des extrémités de l'anneau. Ces observations pénibles furent immédiatement commencées; elles ont été continuées jusqu'en 1888 & ont donné une riche moisson. Les observations des cinq satellites intérieurs de Saturne faites à Toulouse, notamment celles des deux premiers, sont aussi nombreuses que celles faites dans les autres Observatoires. J'ai pu

Digitized by Google

en faire la discussion en 1885; elles ont fourni des renseignements précieux sur le mouvement de ces intéressants satellites.

Les observations des satellites de Jupiter & de Saturne ont lieu accidentellement. Chacune d'elles dure environ un quart d'heure. Elles ont lieu à toutes les heures de la nuit; il est rare, d'autre part, que l'on puisse en faire plus de quatre ou cinq dans une nuit. M. Perrotin utilisa, de 1874 à 1879, le temps laissé libre par ces observations à la recherche des petites planètes & dans cette période trouva au chercheur Eichens cinq de ces astéroïdes. Il donna au premier le nom de Tolosa. Malheureusement, les moyens manquaient à Toulouse pour l'observation précise de ces astres très faibles, & le nombre considérable de ceux déjà connus en rendait l'observation très incertaine par les astronomes qui ne s'y intéressaient pas particulièrement. Des cinq planètes trouvées par M. Perrotin, quatre furent perdues à leurs apparitions suivantes. Elles ont été retrouvées depuis, à l'exception de la planète 163, Erigone, l'une d'entre elles.

Le petit équatorial Secrétan, dont les qualités optiques sont de premier ordre, fut employé à l'observation des taches du soleil en vue de l'étude de la rotation de cet astre. Il a été fait successivement par MM. Perrotin, Rey, Saint-Blancat & surtout par M. Montangerand plus de sept mille observations de ces taches. Ces observations sont aujourd'hui terminées; elles englobent la fin de la période de onze ans, qui finissait en 1878, & la période tout entière de 1878 à 1889. Nos instruments nous permettant aujourd'hui des recherches plus difficiles, elles ne seront pas continuées.

M. Tisserand ayant quitté la France pendant un an pour aller au Japon observer le passage de Vénus de décembre 1874, fut suppléé dans cet intervalle par M. Gruey, aujourd'hui directeur de l'Observatoire de Besançon. M. Gruey ne put que diriger le service tel qu'il avait été si habilement tracé par le directeur. Il fit en outre des observations intéressantes de la lumière zodiacale qui brille à Toulouse pendant tout l'hiver jusqu'en mars, tandis qu'elle est rarement visible à Paris.

Digitized by Google

M. Tisserand quitta Toulouse en octobre 1878, après avoir obtenu d'une part, de la ville, l'agrandissement des terrains du côté du sud; d'autre part, de l'État, un crédit de 60,000 francs pour la construction d'un équatorial de 0^m25 d'ouverture & d'une coupole pour l'abriter. M. Tisserand avait pensé qu'il convenait de rompre résolument avec des traditions trop répandues ailleurs & qu'il ne fallait pas dépenser en bâtiments des sommes comparables à celles qu'exigent les instruments. La coupole du grand télescope de 10 mètres de diamètre & celle de l'Équatorial Brunner de 7 mètres, construites par lui, ont coûté chacune moins de 15,000 francs, maçonnerie, menuiserie, peinture & coupole tournante comprises. L'équatorial Brunner a été installé en décembre 1880; il a été payé 48,000 francs. C'est un instrument admirable, d'une stabilité exceptionnelle, donnant d'excellentes images.

Cet instrument arrivait à point pour sauver l'Observatoire du découragement. La recherche des petites planètes était devenue impossible par suite de l'extrême faiblesse de ceux de ces astres qu'il reste à trouver; d'autre part, l'observation de phénomènes accidentels comme ceux que présentent les satellites de Jupiter & de Saturne ne peut suffire à l'activité d'astronomes soucieux du bon emploi de leur temps. Il est pénible de passer des nuits entières pour faire trois ou quatre observations dont chacune dure un quart d'heure & de ne pouvoir rien faire dans l'intervalle. L'équatorial Brunner nous a enfin permis le travail continu. D'abord employé à des observations systématiques de planètes & de comètes, il est affecté depuis quatre ans à la mesure régulière d'étoiles doubles, dont il a été fait près de deux mille observations complètes.

Cependant M. Perrotin était devenu, en 1880, directeur de l'Observatoire de Nice, & son collègue, M. Bigourdan, avait été appelé à l'Observatoire de Paris. Un nouveau personnel d'assistants fut constitué, & le directeur se vit entouré de quatre astronomes, tous débutants, mais lui inspirant, comme leurs deux prédécesseurs, la plus absolue confiance. C'était le signe d'un nouveau développement de l'Observatoire. Nous marchions rapidement à la constitution d'un Observatoire

Digitized by Google

complet, tel que M. Tisserand l'avait conçu. Les circonstances qui avaient mis le directeur à même de rendre, pour la construction de la nouvelle Faculté des sciences, quelques services lui permirent d'insister auprès de la ville, & surtout auprès de l'État, pour l'achèvement de l'Observatoire qui en est une annexe toute naturelle. Il obtint d'abord de l'État un crédit de 56,000 francs pour la construction d'un grand cercle méridien qui fut commandé aux frères Brunner en 1882. On vit malheureusement alors se renouveler les mêmes hésitations qu'avait éprouvées M. Brunner père trente ans auparavant. Le traité conclu en 1882 fut résilié en 1887. La nouvelle salle méridienne seule avait été construite; un nouveau traité fut conclu pour la construction du cercle méridien avec M. P. Gautier, successeur de M. Eichens, qui avait montré depuis qu'il était à la tête de cette maison une habileté & une activité exceptionnelles.

Un peu plus tard, le directeur obtint la construction d'une monture métallique pour le grand télescope. L'Observatoire possédait un excellent miroir, & comme je vous l'ai dit, à cause des défauts de sa monture, il ne rendait pas le quart des services que l'on pouvait en attendre. Il était urgent de trouver 40,000 francs pour une monture sérieuse. Le budget ordinaire de l'Observatoire pouvait à la rigueur, en poussant partout l'économie à la dernière limite, fournir 15,000 francs en trois ans. Le Directeur demanda à la ville 15000 francs payables en trois annuités. L'État donna les 10,000 francs qui manquaient, & l'instrument fut commandé à M. Gautier. Cette combinaison un peu compliquée permit à l'Observatoire de Toulouse d'obtenir la monture tant désirée. Il eût été impossible d'y arriver autrement, un autre Observatoire rattaché depuis plus longtemps à l'État ayant les mêmes besoins & devant nécessairement obtenir satisfaction avant Toulouse, si l'Etat avait dû faire lui-même toute la dépense. Le nouveau télescope est installé depuis le 1er janvier. Il n'y manque plus que le micromètre, une pièce de détail, au reste indispensable, attendue tous les jours. Le temps déplorable qu'il a fait depuis le 1er janvier a un peu diminué notre impatience; on a, au reste, adapté à l'instrument un autre micro-

Digitized by Google

mètre, à titre provisoire, qui a permis de procéder au réglage de l'instrument & d'observer les deux comètes dont s'occupent actuellement les astronomes.

Le directeur eut en outre la satisfaction d'obtenir l'un des instruments photographiques de 0^m33 d'ouverture, construit encore par M. Gautier, destinés à la construction de la carte du ciel. L'Observatoire de Toulouse a été tout d'abord désigné pour l'installation de cet instrument, pour lequel l'État a ouvert un crédit de 40,000 francs.

L'instrument est attendu tous les jours[1]. Sa coupole a été construite au moyen de ressources ordinaires dans les conditions les plus économiques : elle a 6^m50 de diamètre, est complétée par un cabinet de travail & un laboratoire photographique, & n'a pas coûté, tout compris, 9,000 francs.

L'Etat a accordé encore un crédit de 10,300 francs pour l'acquisition d'une pendule sidérale, d'un chronographe électrique, d'une pendule de temps moyen destinée à conserver l'heure civile à moins d'une seconde près. Cette pendule doit régler électriquement une pendule qui sera installée dans le vestibule de la nouvelle Faculté des sciences. L'Observatoire vient proposer aux chefs des principaux services publics d'en profiter pour le réglage de leurs horloges. Ainsi pourra être obtenue à peu de frais pour les intéressés la solution d'un problème qui fait l'objet des réclamations constantes de la population toulousaine, je veux dire la concordance des heures indiquées par les diverses horloges de la ville. La dépense une fois faite pour chaque horloge ne dépassera pas quatre ou cinq cents francs; l'État aura fait la principale dépense, l'acquisition de la pendule fondamentale. Cette pendule, ainsi que la pendule méridienne, seront envoyées par M. Fénon, leur habile constructeur, à l'exposition universelle[2].

Ainsi l'Observatoire de Toulouse est achevé au point de vue astronomique. L'équatorial Brunner de 0^m25 d'ouverture, le télescope de 0^m83 sont en place; l'équatorial photogra-

1. A la date du 1er octobre l'installation était complète.
2. M. Fénon a obtenu pour ces pendules un grand prix.

Digitized by Google

phique arrivera dans le courant de ce mois; l'instrument méridien sera installé en décembre. Ces instruments sont en partie payés & les crédits nécessaires pour le surplus sont ouverts. Les pendules sont faites. Le personnel des observateurs est constitué dans les conditions indispensables au travail scientifique. A la fin de l'année chaque observateur aura la responsabilité d'un instrument; les travaux seront conduits parallèlement, sans empiéter l'un sur l'autre, laissant à chacun le mérite de ses œuvres.

L'Observatoire astronomique est aussi un Observatoire météorologique & magnétique. A ce double point de vue seulement il reste encore à faire. Nous avons une belle collection d'instruments à lecture directe & d'instruments enregistreurs des plus perfectionnés. Tous ces instruments fonctionnent régulièrement, mais leur installation laisse encore à désirer. Les boussoles sont dans une cave située au-dessous du cabinet de travail du directeur, subissant inévitablement l'influence de masses de fer plus ou moins variables. Les instruments météorologiques sont trop rapprochés des murailles. Toute cette installation pourra être achevée si l'Observatoire obtient l'agrandissement des terrains du côté du nord. Grâce à l'intervention de l'État qui, là encore, offre une somme importante, nous en avons bon espoir. Ce dernier problème résolu, nos ressources ordinaires, qui ont été portées de 20,000 à 29,100 francs, seront suffisantes & permettront d'achever en un très petit nombre d'années le peu qu'il reste à faire pour arriver à une installation irréprochable.

Une seule question nous préoccupe encore d'une manière sérieuse, je veux dire la publication des travaux. Grâce à des subventions de la ville & à des économies faites sur le budget annuel, nous avons publié en 1881 & en 1886 deux volumes d'annales renfermant divers travaux de théorie dus à MM. Perrotin, Tisserand, & à celui qui a l'honneur de parler devant vous, la notice historique de M. Bigourdan, les observations astronomiques faites de 1874 à 1884, les observations météorologiques de 1875 & 1876. Il reste actuellement à publier : 1° un volume renfermant plus de six mille observations des taches du soleil & leur discussion; 2° un volume

Digitized by Google

renfermant les observations astronomiques faites depuis 1884; 3° toutes les observations magnétiques faites depuis la même époque; 4° le relevé des courbes fournies par nos instruments enregistreurs pendant plusieurs années. Les observations à lecture directe sont publiées par le bureau central météorologique. C'est une somme d'au moins 15,000 francs qui nous manquera. Nous frapperons encore à toutes les portes, & nous ne serions pas inquiets, n'ayant pas encore fait appel à l'initiative privée, si les observations ne s'accumulaient pas de jour en jour. La situation ne sera normale qu'au jour où le budget renfermera un crédit annuel d'au moins 3,000 francs à cet égard.

Les quatre grands instruments installés & confiés chacun à un astronome, le matériel dont disposait M. Tisserand en 1873 va rester inutilisé : l'équatorial Secrétan de 0^m11, le télescope Foucaul de 0^m33, le chercheur Eichens de 0^m18, la lunette méridienne de Ramsden. Ces instruments, aujourd'hui insuffisants pour les travaux difficiles que l'on attend des Observatoires publics, peuvent encore rendre de réels services; ils peuvent être employés notamment à des observations de comètes, des étoiles variables, des satellites de Jupiter, des taches du soleil, de la rotation de Jupiter, de Saturne, de la surface de la Lune. Notre plus ferme désir est qu'il se trouve à Toulouse des hommes animés de l'amour de l'astronomie qui nous demandent de les leur confier. Nous sommes prêts à leur ouvrir toutes grandes les portes de l'Observatoire, à faire leur éducation d'observateurs, à leur donner toutes les facilités & tous les conseils qu'il sera en notre pouvoir. Déjà nous avons reçu à cet égard quelques demandes, & des jeunes gens intrépides sont venus patiemment apprendre à observer. Nous voudrions voir leur nombre s'accroître; puisse notre appel être entendu.

BAILLAUD,

Directeur de l'Observatoire,
à Toulouse.

Digitized by Google

DON CARLOS D'ARAGON

PRINCE DE VIANE

Don Carlos d'Aragon, prince de Viane. Etude sur l'Espagne du Nord au quinzième siècle, par G. DESDEVISES DU DEZERT, ancien élève de la Faculté des lettres de Paris, élève diplômé de l'École pratique des hautes études, professeur agrégé d'histoire au lycée de Caen, docteur ès lettres & en droit.

Don Carlos d'Aragon, prince de Viane, n'a laissé dans l'histoire générale qu'un nom assez obscur; il n'a pas eu la fortune de son frère consanguin Ferdinand le Catholique que ses exploits & sa politique, son mariage & sa postérité ont également contribué à rendre illustre. Il n'est guère connu en France que des historiens, & encore sa vie se résume-t-elle souvent pour eux dans les deux propositions suivantes : il fut longtemps en lutte avec son père, & il mourut empoisonné par une marâtre. Peut-être serait-il encore plus ignoré chez nous sans ce dernier détail dont l'exactitude n'est pas démontrée & que les circonstances rendent même improbable. Les récits tragiques sont toujours goûtés : mourir empoisonné, &, qui plus est, empoisonné par une belle-mère, n'est-ce pas, à défaut d'autre, un titre au souvenir de la postérité?

Dans l'Espagne du Nord, la mémoire de ce prince s'est conservée plus vivante; il y a été réputé saint, &, en Navarre, il n'a pas encore perdu toute popularité. — M. Georges Desdevises du Dezert a voulu ressusciter ce personnage à nos yeux, le replacer dans son milieu, nous montrer pourquoi Navarrais & Catalans ont honoré son nom, nous convaincre que la place que nous lui donnons dans l'histoire est trop petite, & que ses qualités personnelles, comme le rôle qu'il a joué, en méri-

Digitized by Google

tent une plus importante. Il n'est pas bon que le succès seul attire nos regards & nos éloges; l'historien doit aux morts la vérité & la justice.

Le prince de Viane, né en 1421, était fils de Jean d'Aragon & de Blanche, elle-même fille & héritière de Charles le Noble, roi de Navarre. Par la mort de sa mère, en 1441, il devenait en droit souverain de ce royaume; son père, pourtant, continua à garder le titre de roi & prétendit aussi conserver, même après un second mariage, toutes les prérogatives de la royauté. Le prince ne reconnut jamais cette usurpation; il consentit néanmoins à exercer en Navarre une autorité déléguée sous le nom de lieutenant général. « Cette situation fausse était impossible à soutenir : le conflit entre le roi & le prince devait éclater malgré eux, au premier jour. Cependant, la lieutenance du prince dure plus de neuf ans; un miracle quotidien maintient la paix pendant tout ce temps, & la crise inévitable se produit au moment où tout danger paraît écarté, où l'on croirait les habitudes prises de part & d'autre, où le *modus vivendi,* accepté depuis tant d'années, semble devoir se perpétuer jusqu'à la résolution naturelle du problème par la mort de D. Juan. » Lutte singulière d'ailleurs, où le roi & son fils tergiversent & négocient sans cesse, & où leurs partisans ne leur obéissent pas. Le prince est captif de son père, qui ensuite le relâche pour le déshériter un peu plus tard au profit du comte de Foix. Fuite de D. Carlos à la cour d'Alphonse V; celui-ci meurt au moment où il allait peut-être concilier les parties. Le prince, que son père, héritier d'Alphonse, veut interner à Majorque, débarque sans son aveu en Catalogne. Les Catalans embrassent sa cause avec enthousiasme; ils l'arrachent aux mains du roi qui l'avait fait arrêter de nouveau, & il est reconnu comme lieutenant général de la Catalogne. Mais il n'a pas renoncé à la Navarre, s'agite, intrigue & meurt prématurément. Mille bruits en ont couru à la honte de la reine Jeanne, seconde femme de D. Juan d'Aragon & mère de Ferdinand le Catholique; il est probable qu'elle était innocente & que D. Carlos était phtisique.

Telle est, rapidement esquissée, la biographie du héros de M. Desdevises du Dezert. Au premier abord, & sèchement

Digitized by Google

analysée, il semble que son existence n'offre rien que de décousu, & que l'histoire n'en doive guère être instructive. Le prince ne paraît rien vouloir qu'à demi; il résiste mollement, & pourtant ne cède jamais complètement; il est toujours sous l'empire de deux sentiments contraires : il ne peut pardonner à l'usurpateur de son royaume & ne combat son père qu'à regret. Le conflit intérieur de ces sentiments contradictoires inspirerait peut-être quelques beaux vers à un auteur tragique de talent; encore l'intérêt dramatique exige-t-il un dénouement dans un sens ou dans l'autre. Dans la pratique, semblables hésitations n'aboutissent qu'à des guerres toujours renouvelées & à des paix boiteuses.

Ne nous en tenons pas pourtant à cette première impression. Étudions de plus près la vie du prince de Viane. Il excite l'intérêt à un double titre : par lui-même d'abord, par son caractère, & puis parce qu'il a un moment incarné en lui un principe que son souvenir symbolise encore pour quelques-uns de ses compatriotes, principe vivace & persistant quoique battu en brèche depuis des siècles.

Parlons d'abord de l'homme. D. Carlos fait avec son père un contraste complet. D. Juan nous apparaît brouillon, ambitieux, violent; D. Carlos pacifique, respectueux de la tradition, ami des lettres; aidé par les circonstances, c'eût été pour la Navarre un autre Charles le Noble. Son érudition a excité l'admiration de ses contemporains, & il y a encore à prendre dans sa *Chronique de Navarre :* son goût pour les animaux rares, les joyaux, les beaux meubles, les bibelots artistiques de toute sorte[1] ne fut pas sans inconvénients & le bon ordre de ses finances en dut souffrir; mais on peut encore le considérer comme un mérite à une époque où tant de princes n'étaient que des bouchers, des « diables en fourrure d'hommes. » Plus méritoires encore furent les scrupules que montra dans sa vie publique ce contemporain de Louis XI. Ne devons-nous pas lui savoir gré d'avoir toujours tenu compte

1. M. D. a recueilli un grand nombre de détails sur le train de maison de D. Carlos, son mobilier, sa table, &c., & a cherché à reconstituer à nos yeux la vie privée d'un prince au quinzième siècle.

Digitized by Google

des liens de famille, de s'être souvenu qu'un fils a des devoirs envers son père, même injuste? Sa vie a été en somme malheureuse. Il est difficile de dire ce qu'elle eût été si elle s'était prolongée davantage. Il se montra plus d'une fois maladroit. Néanmoins, son honnêteté n'a pas été une aussi mauvaise politique qu'à première vue on pourrait le croire; l'estime & l'affection qu'il inspirait furent pour beaucoup dans le mouvement qui, après la mort de son oncle Alphonse le Magnanime, changea brusquement sa fortune. On lui offre la couronne de Naples, qu'il refuse; la Catalogne se soulève pour lui; l'Aragon, Valence, la Sicile, la Sardaigne lui sont favorables. Nous dirons tout à l'heure quel était, pour les Etats espagnols au moins, le principal motif de ce mouvement; le caractère personnel du prince de Viane n'y était certes pas étranger. L'honnête, en théorie, ne se confond pas avec l'utile; mais on ne saurait trop répéter qu'en fait on gagne souvent beaucoup à être honnête. — Tenant compte du milieu où vécut D. Carlos, nous ne lui reprocherons pas trop rigoureusement le peu d'austérité de ses mœurs; ses sujets n'y trouvaient rien à redire & ne l'en tinrent pas moins après sa mort pour un saint. La moralité privée était assez relâchée en Navarre, semble-t-il, & d'ailleurs les princes, longtemps encore après le quinzième siècle, ont été souvent considérés comme dégagés des obligations vulgaires d'une morale bourgeoise. Aujourd'hui nous pensons autrement & sommes plus exigeants. Si les vertus domestiques sont comptées pour quelque chose aux grands de la terre, l'opinion est sévère pour leurs faiblesses & leurs vices : elle leur est moins indulgente qu'aux simples particuliers; qu'on s'en souvienne sur les marches des trônes!

Le principe que D. Carlos a représenté aux yeux de ses compatriotes & qui, plus peut-être que toutes ses qualités propres, ont fait pieusement honorer sa mémoire, est mis en pleine lumière par son biographe. Dans la péninsule ibérique s'est perpétué le conflit de deux forces opposées dont nous trouvons les analogues dans bien d'autres pays : l'esprit fuériste & particulariste, qui a été, qui est encore dans une assez forte mesure celui de l'Aragon, de la Catalogne, de la Navarre surtout, & l'esprit castillan, plus ouvert, mais aussi plus

Digitized by Google

envahissant, plus absolu, plus centralisateur, moins indépendant & moins pratique. D. Carlos, Navarrais de naissance, d'éducation & de cœur, était destiné à devenir le souverain de toute l'Espagne fuériste, & il était bien préparé à ce rôle. Je laisse la parole à M. D. « Épris de son droit, D. Carlos n'était pas moins respectueux du droit d'autrui. Son gouvernement en Navarre montre en lui un observateur scrupuleux de la loi, un gardien fidèle des libertés nationales. Il réunit régulièrement les Cortès, il ne lève d'autres impôts que ceux qui ont été consentis par les députés des États; il ne nomme pas d'étrangers aux charges du royaume; s'il touche aux privilèges de quelque ville ou de quelque association, c'est pour les étendre & non pour les restreindre; lorsque ses ennemis dressent contre lui leur acte d'accusation, ils ne trouvent à lui reprocher que d'agir en souverain, & là encore le bon droit était de son côté. La Navarre doit au prince de Viane dix ans de paix, d'ordre & de prospérité. En Catalogne, D. Carlos semble moins soucieux de la légalité. Il lui arrive quelquefois de présenter des observations qui ne sont point écoutées; ses demandes sont parfois repoussées assez sèchement par la généralité. Mais il est étranger au pays; il ne connaît pas la loi catalane aussi bien qu'il connaît la loi navarraise; il est en terrain inconnu. D'ailleurs, s'il lui arrive de s'égarer, il est le premier à reconnaître son erreur, & ne résiste jamais lorsque ses guides le remettent dans le droit chemin; il écoute patiemment leurs remonstrances; il ne s'en plaint pas; il comprend que les Catalans aient à cœur leurs privilèges, même lorsqu'ils sont contraires à sa prérogative. Il reste jusqu'à sa mort le sage & prudent prince qu'il a été toute sa vie, & meurt pleuré de la Catalogne entière. Les partisans de la monarchie absolue, les admirateurs du pouvoir personnel, les théoriciens du « bon plaisir » peuvent trouver le rôle constitutionnel du prince de Viane bien pâle & bien effacé; les fuéristes ne sont pas de cet avis, & l'histoire d'Espagne pendant les quatre derniers siècles n'est pas pour leur donner tort... S'il avait survécu, le grand État navarro-aragonais eût compris toute l'Espagne fuériste; & ce fait pouvait avoir les plus importantes conséquences... L'Etat navarro-aragonais n'aurait été centralisé que fort tard,

Digitized by Google

& sa constitution fédérale lui aurait rendu pendant longtemps impossible toute guerre de conquête. Mais la conquête n'enrichit pas toujours. La Castille a donné naissance aux « conquistadores » & leurs exploits ont causé sa ruine. L'Espagne fuériste eût été une sorte de république paisible & laborieuse, agricole & commerçante, dont la prospérité & la sage organisation eussent fait envie à bien des Etats plus considérables & plus puissants en apparence... »

M. D. constate la persistance de l'esprit fuériste; tout en ne lui refusant pas sa sympathie, il conclut ainsi : « Les guerres de la Révolution ont donné lieu en Europe à un grand mouvement de concentration des peuples, & ce n'est pas au moment où l'unité allemande & l'unité italienne viennent de s'accomplir que l'Espagne va se morceler pour n'être plus, elle aussi, qu'une « expression géographique. » La belle conception fuériste est incompatible avec l'existence d'un Etat fortement constitué & capable de compter pour quelque chose dans le conseil de l'Europe. On ne peut comprendre aujourd'hui qu'un Etat accorde à une de ses provinces une représentation particulière, la levée & la répartition de ses impôts, la nomination de ses fonctionnaires, le droit de paix & de guerre, & tous les attributs de la souveraineté. Les princes qui promettent de respecter les *Fueros* sont des candidats au trône qui ne pourraient tenir comme rois ce qu'ils promettent comme prétendants. Malgré la justice de son principe, malgré ses glorieuses traditions, malgré l'enthousiasme qu'elle inspire encore, la politique fuériste est vouée à l'insuccès; elle mourra, comme le prince de Viane, avant d'avoir vu la victoire, & l'Espagne demandera à d'autres principes le gouvernement qui lui rendra son rang en Europe & sa place parmi les grandes nations. — Est-ce juste, dans le sens fuériste du mot? Assurément non. Mais cette transformation est inévitable; elle s'accomplira fatalement : *Lo que ha de ser no puede faltar!* »

Je n'adhère pas sans réserve à ces conclusions. Nous sommes en France possédés de l'idée d'unité; elle est chez nous envahissante, exclusive; c'est, depuis longtemps, une des marques distinctives du génie français. Ç'a été souvent l'honneur de notre pays, comme c'est peut-être jusqu'à un certain point

Digitized by Google

son malheur, que cette facilité d'absorption des éléments divers qui sont venus se fondre dans la nationalité française. Je dis c'est peut-être son malheur, car aujourd'hui rien n'est debout pour résister à la centralisation bureaucratique; l'esprit provincial, l'esprit communal ne sont plus là pour contrebalancer, au grand profit de la liberté individuelle, l'omnipotence du gouvernement. Un fort courant, il est vrai, entraîne la plupart des nations dans le même sens. Il semble que le mot de liberté doive être rayé demain d'un grand nombre de dictionnaires; à l'orient comme au midi, l'Etat n'aspire-t-il pas au rôle d'universel moteur? Les franchises locales disparaissent. A quoi bon ces rouages secondaires, rebelles à l'impulsion venue du centre? La simplicité n'est-elle point un grand mérite dans les machines? Dans les machines, peut-être... Mais continuons : la liberté économique est menacée par des socialismes de diverses espèces. En un point ils s'entendent; tous visent à l'asservissement commun. La philosophie, toujours destinée apparemment, malgré son ambition, à être servante, & qui a pris maintenant la physiologie pour maîtresse, nie la liberté humaine. — Je ne crois pas pourtant qu'il faille capituler devant toutes ces prétentions & ces négations. Laissons de côté le libre arbitre & l'ordre économique. Dans l'ordre politique, nous faut-il abdiquer complètement aux mains de l'Etat? Je ne puis me résoudre à me figurer une société comme une masse énorme, compacte, parfaitement homogène, où les individus ne soient que des molécules sans existence propre. J'aime à me représenter l'individu libre dans la commune libre; celle-ci encadrée à son tour dans une province jouissant d'une certaine autonomie, la force de l'Etat résidera dans le faisceau de ces forces diverses. En d'autres termes, — dussé-je être accusé de fédéralisme, ce qui en d'autres temps eût pu m'être fatal, — je ne crois pas que la petite patrie fasse nécessairement tort à la grande. La situation de la Suisse, celle des Etats-Unis n'ont rien qui m'effraie, & je trouve les Allemands moins heureux qu'on ne les répute aujourd'hui d'ordinaire; encore n'en sont-ils pas, tant s'en faut, au point où quelques-uns voudraient sans doute les voir. Comparez la Castille & l'Angleterre, les deux puissances qui, dans le monde moderne,

Digitized by Google

se sont le plus étendues au dehors; voyez ce qu'ont produit respectivement l'esprit de concentration & l'esprit de liberté. Ici des colonies à moitié indépendantes, ayant leur vie à elles, & que la mère patrie pourra toujours montrer avec orgueil lors même que l'empire britannique ne sera plus qu'une vaste fédération; là des Etats qui ne veulent plus être gouvernés & qui ne peuvent pas se gouverner eux-mêmes, cherchant en vain depuis trois quarts de siècle un peu d'ordre & de stabilité. Je ne vais pas jusqu'à considérer comme désirable que chaque province d'un Etat ait le droit de faire la paix ou la guerre pour son compte. Mais entre une séparation complète des parties & leur absorption en un tout uniforme, il y a place pour plus d'un moyen terme; un lien peut être solide sans être très serré. Souhaitons donc longue vie aux *fueros* pour les peuples qui en ont encore. Une centralisation plus forte aurait-elle la vertu d'infuser une vie nouvelle à un pays ruiné par des siècles de gouvernement absolu? Je ne puis vraiment le croire. La fameuse jument de Roland, parmi ses nombreuses qualités, comptait certainement une docilité sans égale; elle n'avait qu'un défaut : on sait lequel.

M. D. me pardonnera la longueur de ce développement. Ne faut-il pas que je lui adresse quelques critiques? En voici une autre. Son livre est trop intéressant en certaines parties : je dis *trop* parce que ces parties ne sont pas toujours celles qui concernent son héros; le fond du tableau attire plus les regards que le portrait qui en occupe le centre. L'Espagne fuériste nous captive plus que le prince estimable, mais d'un génie ordinaire, qu'elle a un moment reconnu pour chef. La Navarre surtout occupe dans l'ouvrage une grande place. Le chapitre I, où l'auteur nous décrit ce royaume, nous en expose les institutions & en raconte l'histoire, compte plus de cent pages. Peu de lecteurs lui en voudront pourtant de ce léger défaut de composition. Que de détails curieux sur ce petit Etat, grand comme deux de nos départements, & dont la population ne dépassait guère, au quinzième siècle, le chiffre de cent mille habitants! — M. D. aime les Navarrais & irait volontiers jusqu'à les louer de leur indolence, moins grande d'ailleurs que celle de beaucoup d'autres populations

Digitized by Google

de l'Espagne & qu'il préfère appeler activité mesurée. Il nous les représente sobres, économes, de mœurs un peu rudes comme il sied à des montagnards, mais humains & courtois, fidèles à la parole donnée, fiers de leur liberté, toujours prêts à la défendre. Les nobles étaient fort nombreux en Navarre; plus nombreux encore étaient ceux qui se prétendaient tels. Les gens du pays basque se disaient tous nobles; si on levait sur eux des taxes roturières, ils ne consentaient à les payer que de nuit. Le *Fuero* général dit d'eux malignement : « Ils se croient yfanzons, mais ils sont vilains. » Les mésalliances pouvaient être assez rares dans un pays où les nobles foisonnaient; certaine disposition de la coutume devait les rendre plus rares encore. Le mariage était permis entre vilain & yfanzon; mais les enfants nés d'un noble & d'une *villana* n'étaient réputés nobles qu'à la condition de renoncer aux biens de leur mère : « les yfanzons navarrais ne pouvaient *fumer* leurs terres. » — Parmi les lois protectrices de la liberté, je citerai une disposition en vertu de laquelle il était expressément permis de tuer le *merino* (agent du pouvoir royal) qui outrepassait ses pouvoirs & violait le domicile des particuliers. — Les Navarrais connaissaient & pratiquaient, est-il besoin de le dire? le duel judiciaire, les ordalies, &c. Ainsi, quand un débiteur se disait malade pour ne pas acquitter sa dette au jour fixé, trois ou cinq hommes robustes (*membrados*) se rendaient chez le malade & le couchaient sur une litière de paille. On mettait le feu à la litière; si le débiteur se levait & se sauvait, il était réputé bien portant; s'il ne pouvait s'échapper & risquait d'être brûlé[1], il était déclaré dûment malade.

Les Catalans, moins longuement décrits que les Navarrais, font encore meilleure figure. Rien de plus intéressant que le récit de leur conduite à l'égard de Jean d'Aragon. Quelles formes respectueuses, mais aussi quelle fermeté! En lisant ces pages, combien de fois me suis-je pris à m'indigner contre le régime unitaire & autoritaire qui a courbé sous un joug de fer des peuples si bien faits pour la liberté! Entre l'Espagne

1. Ainsi s'exprime M. D.; les risques étaient grands en effet.

Digitized by Google

fuériste du quinzième siècle & l'Angleterre de Richard III & d'Henri Tudor, l'avantage est tout à la première ; quelle différence pourtant dans les destinées ultérieures des deux pays!

Le style du livre est simple, limpide, relevé de temps en temps par quelques traits auxquels ne manque jamais la finesse ; l'auteur a de l'esprit, & du meilleur aloi, mais il n'en fait pas étalage.

L'étude de M. G. Desdevises du Dezert contribuera au bon renom de la science historique française de l'autre côté des Pyrénées.

Henri DUMÉRIL.

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT

DANS LE

HAUT LANGUEDOC[1]

SPÉCIALEMENT DANS LE DIOCÈSE DE TOULOUSE

AVANT 1789

Il serait superflu, ridicule presque, de prouver l'existence de l'enseignement à ses trois degrés, en France en général, dans le haut Languedoc en particulier, avant la Révolution. Notre pays comptait, en 1789, vingt-deux universités[2], &, d'après M. Villemain, cinq cent soixante-deux collèges[3]. Dans plusieurs provinces, les deux tiers des paroisses avaient une école; à peu près partout, c'est dans les mêmes proportions qu'elles étaient en mesure de tenir des régents. Pour rentrer dans le haut Languedoc, en 1751, l'Université de Cahors, établie par le pape Jean XXII, fut unie à celle de Toulouse[4], dont la fondation remontait à l'année 1229[5]. Les collèges

1. Par haut Languedoc, on entend ici, non pas simplement Toulouse & son territoire, mais encore la région nord, nord-ouest, comprise dans le ressort de son parlement.

2. Paris, Bourges, Orléans, Reims, Dijon, Besançon, Nancy, Strasbourg, Douai, Caen, Angers, Nantes, Poitiers, Bordeaux, Toulouse, Pau, Montpellier, Perpignan, Aix, Avignon, Orange & Valence. M. Liard, *L'enseignement supérieur en France*, 1789-1889, t. I, pp. 1, 2. In-8°, Paris, Colin, 1888.

3. Albert Duruy, *L'instruction publique avant la Révolution*, p. 25. In-8°, Paris, Hachette, 1882.

4. Arrêt du parlement de Toulouse portant enregistrement de l'édit d'union (juin 1751). Archives de la Haute-Garonne, B 1583, f° 217.

5. *Histoire générale de Languedoc*, t. VI, p. 643; t. VIII, cc. 883-893, éd. Privat.

Digitized by Google

y étaient nombreux : deux à Toulouse, un à Carcassonne, Castres, Pamiers, Saint-Gaudens, Saint-Bertrand, Montauban, Moissac, Rieux, Albi, Lavaur, Millau, Nant, Rodez, Cahors, &c. Les visites épiscopales montrent qu'au dix-septième siècle beaucoup de paroisses du diocèse de Toulouse étaient dotées d'une école; je me borne ici à cette affirmation, parce que j'y reviendrai. L'enseignement exista en grand. On ne contesterait pas, sans prêter à rire, un état de choses que tous les monuments du passé, littéraires, administratifs & législatifs, établissent à l'envi. Mais il m'a semblé qu'il serait profitable de caractériser, en les décrivant à la lumière des documents originaux, la marche, l'esprit & l'organisation de l'enseignement avant 1789, dans le haut Languedoc & spécialement dans le diocèse de Toulouse. L'enseignement fut religieux, il ne cessa de progresser, il resta libre.

C'est l'objet & le but de ce mémoire de montrer qu'il présente ce triple caractère.

I.

LA RELIGION DANS L'ENSEIGNEMENT.

D'abord les écoles, grandes ou petites, universités, collèges, classes du peuple, n'ont point cessé de marcher, si cette figure est permise, sous le regard de Dieu, du Christ, dont le nom est indissolublement uni aux origines mêmes de la nation des Francs. Non seulement Dieu ne fut pas écarté de l'enseignement, non seulement la France ne connut & ne pratiqua jamais la neutralité à cet égard, mais encore la sagesse de nos pères avait voulu que son nom rayonnât partout dans l'école, que la croix de son Fils rédempteur fût toujours placée sous les yeux des enfants; que la prière avant & après la leçon le leur fît aimer avec les bénédictions qui l'accompagnent; en un mot, que l'école fût comme l'annexe de l'église, le maître l'auxiliaire du prêtre, la lecture, la grammaire & le calcul un moyen d'apprendre à connaître & à aimer Dieu. C'était dans

Digitized by Google

les habitudes & les mœurs publiques, parce que c'était dans la foi & dans la raison générale; le bon sens national n'eût pas compris & permis que Dieu n'eût pas dans l'enseignement à tous ses degrés la première place, encore moins qu'on l'en excluât. Exclure Dieu : cette pensée pleine de périls ne traversa pas même l'esprit des encyclopédistes.

Tel est le premier caractère que l'enseignement, avant 1789, présente également à chacun de ses trois degrés. Pour le chrétien, & même pour le simple spiritualiste, aucun autre ne l'égale en importance au point de vue social. Il n'est pas d'ailleurs contesté; il a marqué d'une égale empreinte l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire & l'enseignement supérieur. Il me sera donc permis de les faire marcher de front dans cet exposé rapide des raisons historiques, les principales du moins, qui expliquent l'organisation chrétienne de l'enseignement dans le haut Languedoc.

1. *L'enseignement recueilli & surveillé par l'Église.*

La persistance de l'esprit religieux, chrétien, orthodoxe dans l'école est un fait certain, pas même contestable au moment où l'hérésie albigeoise tendait à dominer à Toulouse & dans son comté, à la fin du douzième siècle & au commencement du treizième. L'enquête faite en 1245 & 1246 par les inquisiteurs Bernard de Caux & Jean de Saint-Pierre, dans laquelle furent entendues cinq mille personnes environ & dont les faits énoncés embrassent une période de soixante ans (1185-1245)[1], ne contient pas, au milieu des témoignages les moins équivoques de la propagande hérétique, la plus légère allusion à une défaillance de la foi dans les écoles[2]. Cette persistance de la religion dans l'enseignement à Toulouse, comme du reste dans les autres provinces de la France, s'explique assez par une première raison historique : les insti-

1. Bibliothèque publique de la ville de Toulouse, ms. 609. J'ai pris la copie de ce document important dont je prépare la publication.

2. On ne cite que l'école de Servian (Hérault), où les croisés auraient trouvé des maîtres hérétiques.

Digitized by Google

tutions, nées de la foi chrétienne, maintinrent ces fortes habitudes religieuses, étendirent l'influence de l'Église, lui assurèrent la direction de l'enseignement & prévinrent les tristes égarements de l'athéisme.

L'enseignement avait été recueilli par l'Église au moment plein d'angoisse où le monde romain disparaissait devant les initiateurs des nations modernes. Par une rare fortune, nous constatons à Toulouse, au cinquième siècle, cette prise de possession des écoles par l'esprit chrétien. Vers la fin du premier siècle, en effet, le poète Martial, mort dans les environs de l'année 104, lui donnait le nom de Palladienne[1], que lui mérita, sans doute, selon les Bénédictins, la culture distinguée des arts & des sciences[2]. Dans la seconde moitié du quatrième siècle, Ausone, en l'appelant du même nom[3], montrait que ses écoles étaient toujours florissantes. Or, moins de cent ans après, Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont (après 472), la qualifiait également de Palladienne[4]; & un jeune enfant d'Angoulême, Germerius, élevé dans la foi & plus tard évêque de Toulouse, venait s'asseoir sur les bancs de ses écoles illustres[5]. Peut-être au temps d'Ausone l'esprit chrétien avait-il commencé à pénétrer dans les écoles de Toulouse. Au cinquième siècle, il y dominait bien certainement; autrement on ne comprendrait ni le langage de Sidoine, ni la conduite de la pieuse famille de saint Germier.

A partir du sixième siècle, l'école fut & resta épiscopale & monastique, placée près de l' « ecclesia sedis » ou de l'abbaye, du monastère. L'*écolatre* ou *capiscole* en avait la direction, & plus d'une fois il fut élevé aux plus hautes charges, comme

1. *Epigram.*, l. IX, 99.

2. *Hist. génér. de Languedoc*, t. I, p. 306, éd. Privat.

3. *Parentalia*, III, v. 12; *Professores*, XVII, v. 7. — *Hist. génér. de Languedoc*, t. I, pp. 363, 364, éd. Privat.

4. *Carm.*, VII, v. 437.

5. *Vita sancti Germerii*, Bibliothèque publique de la ville de Toulouse, ms. 477, f° 163 *d*. — *Ac. SS. maii*, t. III, 590, n. 5, éd. Palmé. J'ai essayé de discuter le caractère historique de cette *Vie* dans une dissertation qui a pour titre : *Saint Germier, évêque de Toulouse au sixième siècle; examen critique de la Vie*, & qui a été communiquée à la *Société des antiquaires de France* avec un nouveau texte & des documents inédits. Ce travail paraîtra dans ses *Mémoires*.

Digitized by Google

Gerbert, qui sur le trône pontifical s'appela Sylvestre II[1], & Raymond, *capiscole* de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse, qui, en 1104, devint évêque de Barbastro en Espagne[2]. A cette date, il y avait beau temps que l'Église donnait l'enseignement[3]. Au douzième, au treizième siècle & plus tard, des besoins nouveaux, un esprit de recherche plus large & aussi une estime plus grande de l'étude, l'amenèrent à fonder les Universités, une de ses plus pures gloires, avec la Faculté des Arts où des milliers d'enfants apprenaient la grammaire, c'est-à-dire le latin. Avec ces belles créations, auxquelles les évêques & les papes eurent la part prédominante, l'enseignement plus que jamais apparut comme la chose de l'Église. Personne, du reste, ne la lui disputait. C'est sans opposition que le *Décret* de Grégoire IX, *lib.* V, *tit.* V, *cap.* I, II, III, IV & V, régla que chaque église cathédrale aurait un maître de grammaire & chaque église métropolitaine un maître de théologie pour enseigner les « écoliers pauvres », *scholares pauperes*. C'est elle, du reste, qui était à la tête de tout progrès notable : par exemple la création de l'enseignement des langues orientales est due au concile de Vienne de 1311[4]. Jalouse des privilèges des Universités qu'elle défendait, comme Jean XXII le fit en 1332 pour celle de Toulouse[5], elle garda leur direction. Je viens de nommer l'Université de Toulouse : ses statuts & privilèges octroyés entre les années 1233 & 1436[6], pendant deux siècles, sont tous d'origine ecclésiastique, autant ceux qui regardent la Faculté des Arts[7], la Faculté de Droit[8]

1. Voyez sa *Vie* dans l'excellente *Introduction* placée en tête de l'édition de ses *Lettres*, par M. Julien Havet. In-8°, Paris, Picard, 1889.

2. Douais, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin, introd.*, pp. XLVIII, XLIX, LXII, LXIII, & n. 291. In-4°, Paris, Picard, 1888.

3. Voyez Conc. de Vaison de 529. Hardouin, *Concil. coll.*, t. II, 1105. In-f°, Paris, 1714. — *Cap. Theodul., ibid.*, IV, 916. — Conc. de Mayence de 813, *ibid.*, 1016, &c.

4. *Clément.* lib. V, tit. I, cap. 1. Cet enseignement existait déjà depuis plusieurs années dans l'ordre des frères Prêcheurs. Voyez mon *Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des frères Prêcheurs*, pp. 135-140. In-8°, Paris, Picard, 1884.

5. *Hist. génér. de Languedoc*, t. IX, p. 482, éd. Privat.

6. *Ibid.*, t. VII, 2e partie, cc. 433-616.

7. *Ibid.*, cc. 441-447, 526-529.

8. *Ibid.*, cc. 478-415.

Digitized by Google

& la réformation générale[1], que la Faculté de Théologie[2], l'élection du recteur, l'administration de ce vaste corps[3], & les règlements généraux[4]. Émanés de l'autorité de l'Église, ils réflètent son esprit & sa foi. Cet esprit a pénétré même le calendrier universitaire, où les fêtes des saints désignent les jours de vacances[5].

Avec l'année 1436, à laquelle ces statuts s'arrêtent, nous touchons aux origines de la Renaissance, qui allait établir une distinction si profonde entre l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire & l'enseignement supérieur. Cependant, la création des collèges n'attendit pas le seizième siècle, comme le prouve la concession d'un collège, *liberalium artium studium,* à Gaillac, par le pape Jean XXII, en 1329[6]. Mais au seizième siècle leur fondation souleva du côté des Universités, dont ils rendaient inutile la Faculté des Arts, une opposition vive, longue, acharnée. Ils répondaient cependant à des besoins légitimes. Certes, ce n'est pas l'Église qui mit des entraves à leur établissement, puisque par eux elle allait se faire dans l'enseignement une place, non pas nouvelle ni plus large, mais bien trouvée pour prévenir ou corriger les écarts faciles « d'un système d'éducation où la littérature païenne devenait le grand instrument de formation pour l'esprit des générations chrétiennes[7] ». Par exemple, au mois de juillet de l'année 1551, le roi voulut, par ses lettres patentes, que deux collèges fussent fondés à Toulouse « en la manière que lesdits capitouls aviseroient avec l'archevêque & le procureur général du roy, dans lesquels lesdites langues hébraïque, grecque & latine seroient enseignées[8] ». En 1572, M. de Bar-

1. *Hist. génér. de Languedoc,* t. VII, 2e partie, cc. 530-551, 587-603.
2. *Ibid.,* cc. 551-555, 557-572, 577-585.
3. *Ibid.,* cc. 447-461.
4. *Ibid.,* cc. 462-477.
5. *Ibid.,* cc. 616-620.
6. La bulle de Jean XXII a été publiée par M. Rossignol, *Monographies communales du département du Tarn,* t. II, p. 386. In-8°, Toulouse, 1864.
7. M. l'abbé Sicard, *Les études classiques avant la Révolution,* p. 11. In-12, Paris, Perrin, 1887.
8. *Procès-verbal des commissaires du roi pour la réformation de l'Université de Toulouse* (1668), dans *Hist. génér. de Lauguedoc,* t. XIV, c. 1011, éd. Privat.

Digitized by Google

dis, évêque de Saint-Papoul, fonda le collège de Castelnaudary[1]. Dans le cours du seizième siècle[2], Lavaur[3], Albi[4], Mirepoix[5], Carcassonne[6], Limoux[7] eurent un collège, dont sans doute les régents étaient recrutés en dehors du clergé, mais qui resta sous la surveillance de l'évêque diocésain. Deux faits le prouvent surabondamment. Les collèges qui conservèrent leur première forme ne cessèrent, jusqu'à la Révolution, de recevoir leurs maîtres des mains des évêques, comme à Agde (Hérault)[8]. Là où les premiers maîtres furent dans la suite jugés insuffisants, on les remplaça par des congrégations enseignantes que le plus souvent les évêques appelèrent. C'est ainsi que les Jésuites prirent successivement la direction du collège de Pamiers (1559)[9], de l'un des deux collèges de Toulouse (1563)[10], du collège de Carcassonne (1623)[11], de celui d'Albi (1623)[12], & de celui de Castres

1. *Procès-verbal de la visitation des colléges de la province de Languedoc dans le ressort de la généralité de Toulouse* [par Louis de Froidour] (1668). *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, c. 1046.

2. *Ibid.*, c. 1031.

3. *Ibid.*, c. 1032.

4. *Ibid.*, c. 1036.

5. *Ibid.*, c. 1052.

6. *Ibid.*, c. 1052.

7. *Ibid.*, c. 1057.

8. « L'an mil sept cents soixante douse, & le trente octobre, une heure après midi, nous Maire, lieutenant de maire, consuls, procureur du roi & députés de cette communauté, en exécution de la délibération du jour d'hier, nous sommes rendus au palais épiscopal dud. Agde, où étant, après avoir pris séance, Mgr l'évêque président a proposé à l'assemblée Messieurs de La Rivière, vicaire d'Aumes, pour proffesseur de réthorique, Ferlus pour la classe de troisième & quatrième, & Boudou pour régent de la classe de cinquième & sixième, du collège de cette ville; sur laquelle proposition lesd. sieurs Maire, lieutenant de maire, consuls, procureur du roi, & députés de la communauté, ont donné leurs suffrages aux sieurs de la Rivière, Ferlus & Boudou, pour enseigner dans le collège de la ville; comme aussi les comprévots & députés du chapitre, présents à lad. assemblée, ont voté pour lesd. sieurs régents du collège; & pour constater tous les faits ci-dessus nous avons dressé le présent verbal.

« *Signés :* Bernarol, maire; Alengry, l[t] de maire; Mouton, consul; Rainaud; Carrie, consul; Mennier; Siau; Raffanel, procureur du roy; Reguiran, secretaire. » (Archives d'Agde, *Regist. des délib.*, 1771-1780.)

9. M. de Lahondès, *Annales de Pamiers*, II, 7, In-8°, Toulouse, 1884.

10. *Hist. génér. de Languedoc*, XIV, c. 1013.

11. *Ibid.*, c. 1052.

12. *Ibid.*, c. 1035.

Digitized by Google

(1633)[1]. Les collèges de Narbonne (1619)[2], de Lectoure (1630)[3], de Lavaur (1641)[4], de Limoux (1643)[5], de l'Esquile à Toulouse (1654)[6], de Moissac (1661)[7], de Castelnaudary (1663)[8] furent confiés aux Doctrinaires; celui de Condom (1628), aux Oratoriens[9]. Ce n'est que justice de reconnaître que ces maîtres, poussés par la plus heureuse émulation, firent de leurs collèges des maisons modèles.

Quant aux écoles, leur diffusion toujours croissante à partir du quatorzième siècle, si nous en jugeons par les documents parvenus jusqu'à nous, n'enleva à l'institution rien du caractère fortement chrétien qu'elle tenait de son origine & de son histoire. En 1327, l'official de Toulouse, d'après une pièce sur laquelle j'aurai à revenir, donnait à un clerc du diocèse de Mende commission pour régir l'école de Pouvourville (Haute-Garonne)[10]. Or, dans le diocèse, l'official agissait au nom de l'évêque. La coutume & le droit voulaient que tout régent fût, préalablement & pour chaque nouvelle école qu'il prenait, approuvé par l'autorité diocésaine, l'évêque, son vicaire général ou l'official. Les écoles des campagnes, en effet, durant tout le moyen âge & d'après les canons, étaient considérées comme une extension de l'école épiscopale sise auprès de l'église cathédrale. De là ce principe que l'approbation épiscopale était nécessaire; elle resta nécessaire. Par exemple, Millau (Aveyron) avait, au quinzième siècle, un établissement d'instruction publique pour les enfants & les jeunes gens. Or, « la ville était libre de prendre qui elle voulait. Quels

1. *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, c. 1039.
2. Archives de la Haute-Garonne, B 390.
3. M. Plieux, *Étude sur l'instruction publique à Lectoure*, dans *Revue de Gascogne*, année 1888, p. 412.
4. *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, c. 1033.
5. *Ibid.*, c. 1057.
6. *Ibid.*, c. 1010.
7. Archives de la Haute-Garonne, B 834.
8. *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, c. 1046.
9. M. Gardère, *Le collège de Condom*, dans *Revue de Gascogne*, année 1888, p. 340. — Le P. Lallemand, *Histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France*, p. 80. In-8°, Paris, Thorin, 1888.
10. Archives de la ville de Toulouse $\frac{8165}{6}$: Lay. 85. Cette pièce sera publiée plus bas.

Digitized by Google

qu'ils fussent, prêtres, religieux ou laïques, [les maîtres] devaient être avant tout des hommes de bien & de science & approuvés par l'évêque de Rodez[1]. » Le « précepteur » de Rieux (Haute-Garonne) subissait un examen public à l'évêché, en présence de l'évêque ou de son vicaire général, du chapitre & des consuls[2]. L'évêque de Rieux nommait les régents pour l'instruction de la ville & du diocèse[3]. En 1626, à la suite des derniers troubles survenus à Saint-Antonin (Tarn-&-Garonne), l'instruction de la jeunesse y était abandonnée. Jean Favarel, prêtre, reconnu capable, reçut le titre de premier régent des écoles, mais seulement après avoir obtenu l'agrément de l'évêque diocésain[4]. Ce fait, peu considérable en lui-même, mérite cependant d'être remarqué, parce qu'il montre comment & par qui, après les guerres de religion ou même en pleine lutte, les écoles, là où elles avaient péri ou décliné, durent d'être restaurées. C'est ce zèle séculaire qui, indépendamment des droits de sa divine mission, assura au clergé la haute direction de l'enseignement pendant les trois derniers siècles où un esprit général d'indépendance tendait à secouer ce joug, pourtant doux & bienfaisant. Ce zèle & cette direction se constatent dans une multitude de documents, surtout dans les visites épiscopales & les statuts synodaux. Tandis que pendant le moyen âge, jusqu'au quinzième siècle, les évêques, à en juger par les visites qui ont été publiées[5], s'informaient peu de la foi des maîtres d'école, au contraire, à partir de la fin du seizième siècle, du moins pour le diocèse de Toulouse[6], ils manquaient rarement à cette obligation de leur charge;

1. M. l'abbé Rouquette, *Les écoles publiques de Millau*, p. 5. In-12. Millau, 1888.

2. Arrêt du parlement de 1607. (Archives de la Haute-Garonne, B 258, f° 192).

3. *Ibid.*, B 261.

4. Arrêt du parlement de 1626. (Archives de la Haute-Garonne, B 463, f° 250).

5. Par exemple, les actes de visite (1284-1291) de Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, dans *Vetera analecta* de Mabillon (in-f°, 338-346), & les *Miscellanea* de Baluze (in-8°, IV, 205-396); le *Journal des visites pastorales* (1248-1269) d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, publié par M. Bonnin sous le titre *Registrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis* (in-4°, Rouen, 1852); *Visites pastorales & ordinations des évêques de Grenoble de la maison de Chissé* (14e-15e sièc.), dues à M. U. Chevalier (in-8°, Lyon, 1874).

6. Archives de la Haute-Garonne, G 502 — G 628.

Digitized by Google

car ils regardèrent dès lors comme un devoir d'interroger chaque curé sur le régent ou les régents de sa paroisse.

A maintes reprises ils proclamèrent dès lors leur droit d'approbation. Je citerai entre autres les *Statuts synodaux du diocèse de Narbonne*, publiés le 16 & le 17 juin 1706, par l'archevêque Le Goux de la Berchère[1]. Les dipositions en vigueur pendant tout le dix-septième siècle sont rappelées dans l'article XIX, intitulé : *Écoles*[2]. Je le reproduis :

« 1. Nous déclarons, conformément au concile provincial de 1609, chap. I, que nous n'approuverons aucun Maître ni Maîtresse d'Ecole qu'après qu'ils auront fait la profession de foy entre nos mains ou celles de notre vicaire général.

« 2. Nous renouvellons le règlement fait par l'éminentissime Cardinal de Bonsy en 1675 pour lesdits Maîtres & Maîtresses d'Ecole, lequel est imprimé à la fin de nos présens Statuts[3].

« 3. Conformément à ce qui est porté dans les Statuts de 1671 & aux Ordonnances Royaux, nous défendons à toutes personnes de faire la fonction de Régent & Régente, s'ils ne se sont présentés pour recevoir l'approbation necessaire & par écrit, qu'ils feront renouveller tous les ans; & à cet effet, ils auront un certificat des recteurs de leur bonne & sage conduite, & comme ils ont observé ledit réglement. Dans les petits villages, ils pourront être approuvez par les Curés des paroisses, ou autres personnes ecclésiastiques qui ont droit de le faire.

« 4. En exécution desdits Statuts, nous défendons très expressément ausdits régens, & sous peine d'excommunication, d'enseigner les filles avec les garçons, ni séparément. Nous faisons la même défense, & sous la même peine, aux régentes à l'égard des garçons. Et au cas que les régens & régentes contreviendront au présent Statut, nous enjoignons ausdits recteurs & vicaires d'en dresser un procès verbal, qu'ils signe-

1. In-12, Narbonne.

2. *Ibid.*, pp. 75-77.

3. « Les Régents ne se chargeront point de l'instruction des enfans sans nôtre permission par écrit, » &c. (*Ibid.*, p. LIII.)

Digitized by Google

ront & feront signer de deux témoins, lequel il nous enverront incessament.

« 5. Conformément aux Statuts de 1671, les recteurs visiteront de temps en temps les écoles, pour voir si les régens & régentes font leur devoir, & s'ils observent nos réglemens; & prendront soin de nous avertir des contraventions.

« 6. Les Maîtres & Maîtresses d'École se trouveront à nos visites, pour y être examinez & nous rendre compte de leur conduite. »

Rotondy de Biscaras, évêque de Béziers (1671-1702), disait de même dans ses *Ordonnances*, publiées en synode, le 21 mars 1675 : « Nous défendons à toutes personnes de faire la fonction de régens s'ils ne se sont présentez à nous & n'ont reçu notre approbation par écrit, qu'ils feront renouveller tous les ans; & à cet effet nous apporteront certificat des prieurs ou vicaires, de leur bonne & sage conduite, & comme ils ont observé le réglement que nous leur avons donné, au pied duquel nous avons mis notre approbation[1]. »

Le concile provincial de Toulouse, présidé par le cardinal de Joyeuse, en 1590, tenait ce langage énergique : « Nullos aut haereticae pravitatis reos, aut facinorosos, aut demum a seipsis, praemisso diligenti examine, non approbatos homines, scholis episcopi praeesse patiantur; quibus vero magistri praeficiendi jus est, hunc illi episcopo, accurata vitae, morumque inquisitione cognoscendum, admittendumque offerant[2]. »

Colbert, archevêque de Toulouse (1687-1710), écrivait dans ses *Ordonnances Synodales* : « Nous défendons à tous Maîtres & Maîtresses d'École de notre diocèse, sous peine d'excommunication, d'entreprendre de tenir les écoles s'ils n'ont auparavant obtenu notre permission par écrit ou de nos grands vicaires[3]. » Les *Ordonnances synodales* de Joseph de Montpezat de 1677[4] & de Louis de Bertons de Crillon, archevêque

1. Page 82. In-16, Béziers, M. DCC. XXXVIII (*sic*).

2. *Concilium Tholosanum*, p. 87. In-12, Toulouse, 1593. — Ce concile fut traduit en français, & sous cette forme publié pour la seconde fois en 1663. In-16, Toulouse. — Peyronet en donna une édition latine en 1665. In-12, Toulouse.

3. Pages 51, 52. In-16, Toulouse, 1696. 2e édit.

4. Page 36. In-16, Toulouse, 1677.

Digitized by Google

de Toulouse (1727-1739), publiées le 30 mars 1729, s'expriment dans les mêmes termes[1].

Caulet, évêque de Pamiers (1644-1680), parlait avec sa gravité habituelle : « Un des principaux devoirs d'un évêque, disait-il, est de s'assurer de la foi catholique, apostolique & romaine, & des bonnes mœurs des régens qui doivent avoir la conduite [des écoles]. C'est pourquoi nous défendons à toutes personnes de s'ingérer de faire l'école sans notre approbation par écrit, sous peine d'être interdit de l'entrée de l'église; enjoignons aux recteurs & vicaires de s'oposer à ceux qui entreprendront de faire cette fonction dans leurs paroisses sans être aprouvez de nous[2]. » Le second de ses successeurs, messire Jean-Baptiste de Verthamon (1694-1735), en promulguant à nouveau les *Ordonnances* de Caulet, en 1702, les fit siennes.

Jean-Marie de Catellan, évêque de Rieux (1747-1771), disait dans les *Statuts Synodaux* de 1759 : « Nous défendons, sous les peines de droit, à quelque personne que ce soit, d'entreprendre de tenir des écoles dans notre diosèse, si nous ou nos vicaires généraux ne lui en avons plutôt accordé la permission par écrit[3]. »

Le langage de Messire Pierre de la Broue, évêque de Mirepoix (1680-1720) : « Les ecclésiastiques qui seront par nous approuvez pour faire les petites escoles dans les parroisses »[4], laisse entendre qu'il se reconnaissait le même droit.

Dans la province ecclésiastique d'Albi il en était de même que dans celle de Narbonne & celle de Toulouse. « Les Curez, disait Le Goux de la Berchère, archevêque d'Albi (1687-1703), n'admettront & ne souffriront aucun maistre ni maistresse d'école sans notre approbation par écrit[5]. » Dans les *Statuts*

1. Pages 22, 23. In-16, Toulouse, 1729.

2. *Ordonnances synodales*, imprimées par ordre de Monseigneur l'illus. & reverend. messire Jean-Baptiste de Verthamon, évêque & seigneur de Pamiers, p. 162. In-16, Toulouse, 1702.

3. Page 56. In-16, Toulouse.

4. *Ordonnances synodales*, publiées le 18 juin 1692, p. 190. In-16, Toulouse, 1697.

5. *Statuts synodaux du diocèse d'Alby*, publiez au synode tenu le XXVI may M.DC.XCV, p. 46. In-12, Albi, 1695. — Les *Statuts synodaux* de Monseigneur Léopold-Charles de Choiseul, de 1762, disent de même : « Nous defendons à toutes personnes de l'un & de l'autre sexe de faire publiquement les fonctions de maître

Digitized by Google

& règlemens du diocèse de Caors, renouvelés & publiés dans le synode tenu le 3 mai 1685, Messire Guillaume Le Jay, évêque (1681-1693), donnait cet avis : « Les recteurs & vicaires ne permettront point que personne fasse les fonctions de maistres ou maistresses d'escoles, s'ils ne voyent notre approbation par écrit; ils seront exacts à veiller sur leurs mœurs & doctrine[1]. »

Ce droit des évêques de surveiller l'enseignement, le parlement de Toulouse & les intendants du Languedoc le reconnurent toujours & le défendirent quelquefois. Par exemple, en 1627, les consuls de Nimes avaient usurpé la direction du collège; elle fut rendue à l'évêque, que le parlement remit dans le pouvoir d'instituer & de destituer le principal & les régents[2]. Un arrêt de 1719 maintint l'évêque de Montpellier dans tous les privilèges octroyés à ses prédécesseurs, avec pouvoir de régler & de réformer l'Université[3]. En 1670, injonction fut faite aux consuls du pays de Foix d'avoir un maître d'école, mais examiné & approuvé par l'évêque[4]. Nous possédons trois ordonnances du baron d'Asfeld, intendant du Languedoc, du 12 novembre 1744, du 31 décembre 1744 & du 4 février 1750, par lesquelles, rappelant le droit ancien, il défendait de tenir école sans l'approbation épiscopale & condamnait à l'amende cinq maîtres[5] qui enseignaient sans l'avoir obtenue[6].

ou maîtresse d'école dans aucun endroit de notre diocèse sans notre permission par écrit ou celle de nos vicaires généraux ». Page 103. In-8°, Albi, 1763.

1. Page 33. In-18, Cahors, 1686. — A Bordeaux, le cardinal de Sourdis rendait, en 1610, cette ordonnance synodale : « Les Curez nous donneront advis des maistres d'eschole qui sont ez paroisses des champs, quelle capacité ils ont, quelle permission... » (*Ordonnances & constitutions*, p. 243. In-12, Bordeaux, 1639.)

2. Arrêt du mois de juillet 1637. (Archives de la Haute-Garonne, B 475, f° 642; B 577, f° 651.)

3. *Ibid.*, B 1366.

4. *Ibid.*, B 1025, 1041.

5. Pierre-Firmin Peyre, du lieu de Montaren (Gard), François Cotte, Jean Menut, Claude Bois & Jean Bourette, du lieu de Bronac, paroisse de Sainte-Voy (Haute-Loire).

6. « De par le Roy. — Ordonnance du 12 novembre 1744, portant défenses à toutes sortes de personnes de tenir école dans la province de Languedoc, sans avoir obtenu la permission & approbation de M^rs^ les Archevèques & Evèques diocésains, ou de leurs Vicaires Généraux.

« Jean Lenain, chevalier, baron d'Asfeld, conseiller du Roy en ses conseils,

Digitized by Google

Il est vrai qu'au milieu du dix-huitième siècle plus d'un régent chercha à secouer ce joug; &, comme toujours, les plus

Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Intendant de Justice, Police & Finances en la Province de Languedoc.

« Étant informé que plusieurs particuliers ont entrepris de former depuis quelque temps de petites écoles dans les villes & lieux de cette Province sans avoir obtenu les approbations nécessaires de Mrs les Archevêques & Évêques diocésains; Vû les ordres du Roy concernant l'éducation des enfans, & l'instruction donnée en conséquence par M. de Bernage, notre prédécesseur, le 1er avril 1727.

« Nous faisons très expresses défenses à toutes sortes de personnes de tenir école dans aucune ville ni lieux de cette Province, sous quelque cause ou prétexte que ce puisse être, même d'aller dans les maisons particulières, pour y enseigner directement ou indirectement à lire, à écrire, ou d'autres exercices, jusqu'à ce qu'elles en ayent obtenu la permission & approbation de Mrs les Archevêques & Évêques diocésains, ou de leurs vicaires généraux, sous peine de cent livres d'amende pour la première fois, d'emprisonnement en cas de récidive, & de plus grande peine s'il y échoit; à l'effet de quoi il sera informé des contraventions par nos subdélégués chacun dans leur département, auxquels nous enjoignons de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance, laquelle sera lûe, publiée & affichée partout où besoin sera, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance. Fait à Montpellier, le douzième novembre mil sept cens quarante-quatre. *Signé* : LENAIN, *& plus bas :* par Monseigneur DHEUR. »

« De par le Roy. — Ordonnance du 31 décembre 1744, qui condamne le nommé Pierre Firmin Peyre à cent livres d'amende, pour avoir fait école sans avoir obtenu la permission & approbation portée par l'ordonnance de M. l'Intendant du 12 novembre dernier.

« Jean Lenain, &c. — Veu, &c.

« Veu le procès-verbal & enquete sommaire faicte en consequence par le sieur Chambon, notre subdélégué à Uzès, le 22 du mois dernier, de laquelle il résulte que le nommé Pierre Firmin Peyre, faiseur de bas, du lieu de Montaren, fait les écoles, enseigne, & donne des leçons aux jeunes enfans du même lieu, dans sa maison, & qu'il va enseigner quelques-uns des dits enfans chez leurs parens, sans avoir obtenu l'approbation de M. l'évêque d'Uzès, même au préjudice des défenses qui lui avoient été faites à ce sujet par les consuls du susdit lieu de Montaren,

. . . . . l'avons condamné. . . . .

« Fait à Montpellier le 31 décembre 1744. *Signé :* LENAIN, *& plus bas :* par Monseigneur DHEUR. »

« De par le Roy. — Ordonnance du 4 février 1750, qui condamne les nommés François Cotte, Jean Menut, Claude Bois & Jean Bourette, du lieu de Bronac, paroisse de Saint-Voy, diocèse du Puy, en cent livres d'amende chacun pour avoir tenu école sans en avoir obtenu la permission.

« Jean Lenain, &c.

« Veu, &c. Procès-verbal & enquête sommaire faite en conséquence par le sieur de Ralhat, notre subdélégué au Puy, le 20 décembre dernier, desquelles il résulte que les nommés François Cotte, Jean Menut, Claude Bois & Jean Bourette, du lieu de Bronac, paroisse de Saint-Voy, diocèse du Puy, font les écoles, enseignent & donnent des leçons aux jeunes enfans de la même paroisse, & autres du voisinage

Digitized by Google

indépendants n'étaient pas les plus assidus, ni les plus zélés pour leurs fonctions; abus qui amena M. Abadie, curé de Cugnaux (Haute-Garonne), à écrire un mémoire, dans lequel il proposait des remèdes à cette situation. Mais qu'ajouter à l'approbation épiscopale[1]? Nous voyons, en effet, qu'à la veille

dans leurs maisons, sans avoir obtenu l'approbation de M. l'évêque du Puy, ni de ses Vicaires Généraux.

« Nous. . . . . les avons condamnés. . . . .

« Fait à Montpellier, le 4 février 1750. *Signé :* LENAIN, *& plus bas :* par Monseigneur DUEUR. »

(Trois pièces imprimées. — Archives de la Haute-Garonne, C 134).

1. *A Monsieur Monsieur Amblard, subdélégué à Toulouze.*

« A Montpellier, le 23 septembre 1757.

« Vous m'avés envoyé, Monsieur, le 30 juillet dernier, un mémoire concernant les maitres d'écolle. Je l'ay examiné; & il m'a paru qu'il a été suffisament pourvu par diverses lois à tout ce qui a raport à l'établissement des Maitres d'écolle, soit pour le choix qui doit en être fait, soit pour l'approbation dont ils doivent être nantis pour pouvoir en faire les fonctions & pour opérer sur les communautés l'imposition de leur salaire; & que tout ce qu'on pourroit y ajouter seroit qu'à chaque mutation d'un maitre d'école, il fut prescrit aux consuls de n'expédier en leur faveur aucun mandement & au collecteur ne les point acquitter que lorsqu'il leur apparatroit de l'approbation de l'évêque diocezain ou de son grand vicaire, de laquelle le Maitre d'écolle seroit tenu de leur donner une ampliation collationée par le secretaire de l'Evêché, à peine contre les consuls de restitution des sommes qu'ils auront fait payer sans ce préalable, & contre les collecteurs de la radiation dans leurs comptes.

« Cette précaution suffira pour prévenir les abus qu'on représente dans ce mémoire; & j'ay chargé le sindic général de la province de proposer à la commission de 1734 d'en faire un règlement.

« Je suis, Monsieur, votre très humble & très obéissant serviteur,

« DE SAINT-PRIEST. »

(Original. Archives de la Haute-Garonne, C 134.)

« Vous verres, Monsieur, par la lettre de M. l'Intendant dont je joins icy une coppie, que je fus exact à luy envoyer votre mémoire le 30 juillet dernier; & que je ne perds pas de vue ce qui peut vous intéresser même indirectement. Vous verres encore par la lettre de M. l'Intendant qu'il se propose de proposer un règlement à la commission de 1734. Et vous ne fairies pas mal de prévenir à ce sujet Mr de Lafage pour tacher d'y faire ajouter que les gages des maitres d'école ne seront payés que sur un certificat du Curé de l'assiduité & de la bonne conduite du maître d'ecole.

(Brouillon d'une lettre de M. Amblard au Curé de Cugnaux. — Archives de la Haute-Garonne, C 134.)

« A Cugnaux, le 18 octobre 1757.

« J'ai reçu avec votre lettre, Monsieur, la copie de celle que vous a écrite M. l'Intendant au sujet de mon mémoire touchant les maitres d'école. Recevez en

Digitized by Google

de la Révolution, en 1785, la nécessité d'en être nanti, non chaque année, mais, comme M. Abadie le demandait, à l'entrée en charge, fut maintenue avec une grande énergie, par M. de Saint-Priest, intendant du Languedoc, au sujet du sieur Millé, régent des écoles de Villefranche-de-Lauragais, qui, il est vrai, rendait des services aux familles, mais dont la situation n'était pas régulière. Les consuls de Villefranche & le sieur Millé lui-même se conformèrent aux ordonnances de l'intendant avec une parfaite exactitude[1].

mes remercimens. Je ne douttois pas qu'avec votre recommandation il ne produisit un bon effet. Le réglement que ce magistrat propose suffira en effet pour remedier aux abus dont on se plaint. Les choses iroient encore mieux si l'on exigeoit que les maitres d'école prissent un certificat des Curés pour percevoir leur honnoraire. Mais ceux-cy auront lieu d'être contens dès qu'on les obligera de faire renouveller leur approbation chaque année par l'évêque ou ses grands vicaires.

. . . . . .

« ABADIE, curé de Cugneaux. »

(Original. Archives de la Haute-Garonne, C 134.)

1. Je donne ici la lettre de M. de Saint-Priest, du 9 avril 1785, & deux lettres des consuls de Villefranche-de-Lauraguais, du 8 mai 1785 & du 6 juillet 1785, relatives au sieur Millé, régent :

« *A Monsieur Monsieur Ginesty, subdélégué à Toulouse.*

« A Montpellier, le 9e avril 1785.

« Je vous prie, Monsieur, de vériffier & de vous assurer des faits contenus dansla lettre ci jointe du sieur Heliot, procureur du Roi de police, & s'il est vrai que le nommé Millé enseigne dans la communauté de Villefranche de Lauragois les enfans à lire & à écrire sans une permission expresse de l'ordinaire, soit en public soit en particulier, de lui faire deffenses de ma part de tenir aucune école dans le lieu de Villefranche, ni d'aller aprendre les enfans dans leurs maisons sous quelque prétexte que ce puisse être, s'il n'y est expressément autorisé par M. l'archevêque, ou l'un de ses vicaires généraux. Vous voudrés bien lui faire une sémonce capable de le rendre plus circonspect & moins entreprenant, & l'assurer de ma part qu'en cas de récidive il aura lieu de s'en repentir. Vous me rendrés compte de ses dispositions en me renvoyant la lettre du procureur du roi de police.

« Je suis, Monsieur, votre tres humble & tres obéissant serviteur,

« DE SAINT-PRIEST. »

(Original. Archives de la Haute-Garonne, C 134.)

« MONSIEUR, Nous n'avons tant différé à répondre à la lettre que vous nous aves fait l'honneur de nous écrire, que pour nous assurer de la conduite que tiendroit Mr Millié sur les ordres qu'il avoit reçus de Monsieur l'Intendant. Nous luy avons également demandé ce qu'il se propozoit de faire; il a répondu qu'il suivroit exactement les ordres qui luy ont été donnés, qu'il tacheroit de se faire approuver, & qu'en attendant il ne montreroit plus personne jusques à une parfaite decizion. Vous me permetres de vous observer que nous avons tolleré le sieur Millé a raizon

Digitized by Google

En principe, l'approbation épiscopale fut donc toujours reconnue nécessaire.

Cependant, pour un certain nombre de paroisses, par suite de conventions particulières ou par le fait d'un usage ancien, les évêques avaient renoncé à ce droit. Mais à leur défaut, c'était le chapitre du lieu, ou toute autre personne investie d'une situation canonique, qui donnait cette approbation. Ainsi, à Gaillac (Tarn), le chapitre Saint-Michel assistait à l'examen & à l'engagement des maîtres d'école; les consuls ne pouvaient procéder sans lui, à peine de nullité[1]. A Vic-Fezensac (Gers), la régence des écoles était mise au concours

de la grande nécessité que le peuble de cette ville a d'un maitre d'écriture & d'arimethique, le régent en place n'étant que pour le latin & surchargé d'enfans; il en reste plus de cent sans aucun secours; & notre régent latiniste ne sçait pas un mot d'arimethique; il sera toujours triste pour les habitans en cette ville, si on trouve quelque difficulté pour approuver le sieur Millié beaucoup plus nécessaire que le précédant.

« Nous avons l'honneur d'etre avec des sentimens distingués, Monsieur, vos tres humbles & obeissans serviteurs, SABATERY cons. Maire, BENET consul lieut de maire. »

(Original. Archives de la Haute-Garonne, C 134.)

« *A Monsieur Monsieur de Ginisty subdelegué de l'intendant du Languedoc à Toulouse.*

« MONSIEUR, en nous envoyant coppie d'une lettre que Monseigneur l'Intendant ecrivoit au s[r] Millé, maitre d'école, vous nous chargeates en son nom de vous informer de la conduite que tiendroit le dit régent. Nous venons d'aprendre que le trois de ce mois plusieurs chef[s] de famille avoient mis leurs enfans ches ledit régent, le priant de reprendre leur éducation. Ces miserables, embarrassés de leur famille, l'ont tant sollicité & pressé, qu'il les a reçus. Il paroit disposé à continuer de montrer; nous nous hatons de vous en donner avis, afin d'obéir aux ordres de Monseigneur l'Intendant, qui se reservant dans sa lettre le genre de permition qu'il lui plaira imposer, nous oblige d'attendre ses dernières volontés; nous vous prions d'observer qu'il paroit y avoir beaucoup d'humeur de la part des parens de cette jeunesse. Nous desirons pouvoir prévenir des suittes que nous craignons, vu que led. Mil[l]é a eté presenté devant M. de Malaret, nenti des certifficats de catholicité, & qui pourtant a eté refusé.

« Nous avons l'honneur d'être avec des sentimens distingués, Monsieur, vos très humble & tres obéissans serviteurs, SABATERY cons. Maire, BEDET cons. lieut de maire. »

« Villefranche, 6 juillet 1785. »

(Original. Archives de la Haute-Garonne, C 134.)

1. Arrêt du Parlement de Toulouse, juillet 1608. (Archives de la Haute-Garonne, B 266.)

Digitized by Google

en présence des chanoines du chapitre collégial de la ville[1]. Le chapitre métropolitain de Toulouse nommait un des régents du moulin du Bazacle[2]. Le doyen, le sacristain, le précenteur & les consuls de Saint-Félix-de-Caraman avaient la nomination des régents[3]. On citerait peu d'exemples de nominations & d'institutions de régents faites sans le concours de l'autorité ecclésiastique. J'en connais trois cependant; au premier abord, ils semblent avoir ce caractère, mais au fond ils confirment la règle dont ils démontrent l'ancienneté.

En 1481, Bertrand de Chalençon, évêque de Rodez, ne considérant sans doute que le droit commun des évêques, voulut pourvoir aux écoles de Villefranche-de-Rouergue. Mais les consuls refusèrent de recevoir le régent qu'il envoya, « cette « faculté, dirent-ils, n'appartenant à autre qu'à eux-mêmes « d'y pourvoir ainsi qu'il estoit de coutume, afin d'avoir soin « de l'instruction de leur jeunesse ». Aussitôt ils firent une instance à Rome pour obtenir la confirmation de l'ancienne coutume. La « faculté de mettre des régens à leur fantésie » leur fut accordée d'après l'ancien usage, par les lettres de Julien de la Rovère, légat, datées d'Avignon le 3 août 1481[4]. Mais en 1487 seulement, après un accord passé entre les consuls & l'évêque, celui-ci se démit « de la domination de « la régence des escoles »[5].

Le second fait est plus simple. « La piété des syndics, écrit M. de Lahondès dans les *Annales de Pamiers* sous la date de 1432[6], ne les empêchait pas de résister aux prétentions de l'évêque & des religieux. Ils s'étaient accordés avec le prêtre Jean Viset, bachelier ès arts, pour tenir l'école aux gages de vingt moutons d'or; le nouveau maître s'engagea à ne rien exiger des enfants pauvres, sinon qu'ils prieraient Dieu pour lui, & à traiter plus favorablement les enfants de

1. Arrêt du 22 avril 1621. (Archives de la Haute-Garonne, B 406.)

2. Dans Toulouse. Arrêt de mai 1628. (*Ibid.*, B 485.)

3. C'est ce que l'archevêque Montchal constata dans sa visite du 31 janvier 1637. (Archives de la Haute-Garonne, G 588.)

4. Cabrol, *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, t. I, pp. 449-451. 2 vol. in-8°, Villefranche, 1860.

5. *Ibid.*, p. 465.

6. *Annales de Pamiers*, t. I, p. 237. In-8°, 2 vol., Toulouse, 1882.

Digitized by Google

la ville que les étrangers. L'évêque[1] réclama le droit d'accorder la licence d'enseigner, selon le droit de toute cathédrale; mais on lui montra la bulle papale d'étude générale[2] qui dispensait de demander la licence, & l'évêque se désista. »

Ces deux faits laissent entière l'autorité ecclésiastique dans la question des écoles.

Voici le troisième. Lafaille[3] écrit dans les *Annales de la ville de Toulouse*, sous la date de 1446, quarante ans avant l'incident de Villefranche : « Les capitouls obtinrent un Arrêt du Conseil du Roi, par lequel il étoit fait défenses à l'archevêque de cette ville [de Toulouse] & à son official de prendre connoissance du fait des écoles, du lieu où elles devoient être, ni des louages des maisons qu'il faloit pour cela, Sa Majesté attribuant aux Capitouls uniquement la connoissance de tous ces faits ». Ici, l'objet sur lequel portait l'approbation épiscopale est restreint[4]. Il faut donc nous y arrêter un moment pour essayer d'en comprendre la nature & les limites.

L'arrêt du Conseil de 1446 semble d'abord indiquer que l'archevêque de Toulouse, Pierre Du Moulin (1439-1451),

1. Jean de Forto (1424-1431). Voyez Douais, *Un nouveau manuscrit de Bernard Gui*, pp. 6-12.

2. Bulle par laquelle Boniface VIII accorda à Pamiers un *Studium generale*, 18 décembre 1295. Ourgaud, *Notice sur la ville & le pays de Pamiers*, p. 273. In-8°, Paris, 1865. — M. de Lahondès, *op. cit.*, t. I, p. 92. — MM. Georges Digard, Maurice Faucon & Antoine Thomas, *Les registres de Boniface VIII*, n° 658. In-4°, Paris, Thorin, 1884.

3. *Annales de la ville de Toulouse*, t. I, p. 213. In-f°, Toulouse, 1687.

4. Un quatrième fait vient d'être signalé par M. Drevon (*Histoire d'un collège municipal au seizième, dix-septième & dix-huitième siècles*, p. 15, note 1. In-8°, Agen, 1889.) Je le cite : « Il y eut cependant, dit-il, quelques exceptions [à ce fait que les écoles furent dans la dépendance absolue du clergé.] Ainsi, l'école d'Alby, en Languedoc, peut nous offrir un terme intéressant de comparaison & comme un type de ce qui s'est passé dans certaines villes. Un règlement, qui remonte aux premières années du quatorzième siècle, & peut-être au delà, nous apprend que les écoliers étaient placés sous la surveillance directe des consuls. » Ce règlement ne dit pas, en effet, que l'école des consuls d'Albi fut sous la surveillance de l'évêque. Ils donnent chaque année les « écoles ». Mais ce langage s'explique par l'existence à Albi de deux écoles, l'une de l'évêque, appelée *École Sainte-Gemme*, l'autre des consuls. Les exercices mentionnés par le règlement montrent que l'école des consuls restait religieuse, orthodoxe. En tout cas, cette exception, si exception il y a, confirme le principe de la surveillance épiscopale, que M. Drevon n'a pas, du reste, méconnu.

Digitized by Google

émettait la prétention de s'occuper de tout le fait des écoles, orthodoxie, capacité des régents, livres de classe, locaux, &c., parce que sans doute pendant les siècles antérieurs telle avait été l'attribution des évêques & archevêques de Toulouse. La commission de tenir l'école de Pouvourville, donnée par l'official en 1327, que j'ai déjà mentionnée & sur laquelle je reviendrai encore, comprend, en effet, dans son objet la capacité du régent, les matières à enseigner, le temps des classes & le devoir pour le régent d'enseigner par lui-même. Des locaux, il n'en est pas question. Il semble bien du reste naturel que, l'école étant en faveur de la communauté, les consuls en fournîssent la maison. C'est ce que nous voyons à Pamiers, par exemple, en 1423[1], en 1496[2], en 1541[3]. Il faut ajouter que plus d'une fois on laissa le maître libre de choisir la maison d'école; & c'est l'inconvénient qu'il y avait à ce qu'elle changeât souvent de place qui décida les consuls, comme ceux de Pamiers en 1488[4], à faire l'acquisition d'une maison d'école. Selon toutes les probabilités, l'autorité ecclésiastique, les évêques ne s'occupèrent qu'exceptionnellement des locaux scolaires[5].

Mais ils n'eurent garde de montrer la même indifférence en ce qui regardait la capacité des régents. Ainsi, en 1425, l'évêque de Pamiers fit venir de Toulouse Guillaume de Lajus, jugé fort capable, qui fut adjoint au carme régissant déjà l'école[6]. Trente-sept ans plus tard, en 1463, ce fut un

1. M. J. de Lahondès, *Annales de Pamiers*, t. I, p. 219. 2 vol. in-8°, Toulouse, 1882.

2. *Ibid.*, 349.

3. *Ibid.*, 431. — Il en était de même à Millau (M. Rouquette, *Les écoles publiques de Millau*, pp. 6, 11, 12, 23, 29), à Villefranche-de-Rouergue en 1363 (Cabrol, *Annales de Villefranche*, t. I, pp. 256, 332), à Albi (M. Rolland, *Hist. litt. de la ville d'Albi*, t. I, p. 97. In-8°, Toulouse, 1879).

4. M. de Lahondès, *Les écoles dans une petite ville avant la Renaissance*, dans *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. XII, p. 395. — *Annales de Pamiers*, t. I, p. 349.

5. Dans les actes de visite de six archevêques de Toulouse, dix-septième & dix-huitième siècles, je n'ai trouvé qu'une seule mention de la maison d'école; c'est pour Montgeard, qui fut visité par Montchal, le 27 janvier 1640. (Archives de la Haute-Garonne, G 554.)

6. M. de Lahondès, *Annales de Pamiers*, t. I, pp. 222, 223.

Digitized by Google

carme, frère Guillaume d'Argarier, qui tint l'école avec G. de Vabre. « Mais l'évêque [Barthélemy d'Artigueloube] l'examina avec soin avant de lui donner la licence d'enseigner, parce qu'il disait que les religieux ne pouvaient que difficilement gagner leurs grades »[1]. Le principe était, du moins au dix-huitième siècle, qu'il fallait, avant d'enseigner, prendre « des lettres de metre d'écolle »[2]. En fait, dans leur visite, les archevêques de Toulouse s'informaient le plus souvent si le régent était capable; quelquefois ils l'examinaient. Ainsi le cardinal de Joyeuse, visitant Verdun-sur-Garonne, en 1596 probablement, écrivait à l'article : *Maître d'école :* « Mr Ganosse, natif de Tarbe, homme de bonne vie & valable de sa charge, d'environ trente ans »[3]. A Saint-Julia-de-Grascapou (Haute-Garonne), il écrivait encore, le 9 octobre [1597 probablement] : « Il y a depuis quinze jours deux pédagogues en lad. ville, ung desquels est Me Guillaume Amade, natif de Tarbe, aagé de 22 à 23 ans, qui a faict ses études à Agen, Condom & Bordeaulx; l'autre est Mr Besian Duzar, natif de Chateauneuf de Rivière, aagé de 22 à 23 ans, ayant faict ses études à Gymont & à Tholose »[4]. A Saint-Lys (Haute-Garonne), en 1596 : « Jehan Manicole qui est depuis deux mois, aagé de 25 ans, duquel le public est fort content, fils dud. lieu »[5]. Quelques années plus tard, le 19 janvier 1638, Montchal, archevêque, disait à l'article *Pédagogue :* « Nous a esté repondu y en avoir un nommé Me Geraud Desarife (?), docteur & advocat, qui instruit la jeunesse depuis longues années ». Le 14 novembre 1718, le vicaire général François de Catellan visite Saint-Julia-de-Grascapou. « Ayant examiné le maître d'école, nommé Armengaud, dit-il, nous avons trouvé qu'il n'a pas pris de lettres de Monseigneur de Beauveau, notre archevêque, en ayant néamoins de feu Mr Raby, vicaire général de Monseigneur de Colbert. Ledit maître d'école nous

1. M. de Lahondès, *ibid.*, t. I, p. 284.
2. Ainsi le sieur Hardy de Plaisance (Haute-Garonne) avait ses « lettres ». (Visite épiscopale de M. de la Roche-Aymon. Archives de la Haute-Garonne, G 576.)
3. Archives de la Haute-Garonne, G 620.
4. *Ibid.*, G 592.
5. *Ibid.*, G 594.

Digitized by Google

a paru bien capable de cet employ. Il jouit en ladite qualité d'une métairie de vingt-cinq ou trente pistoles de revenu quittes.

« Nous étant informés de ses mœurs & de sa conduite, on nous a dit qu'il est homme de bien, mais fort indolent & négligent, ce qui fait qu'il a fort peu d'écoliers & que ceux qu'il a sont fort peu instruits. On nous a dit aussi qu'il ne mène que rarement les écoliers à la messe & aux instructions.

« Sur quoi, requis par le promoteur, nous ordonnons que ledit Armengaud, maître d'école, menera ses écoliers à l'église paroissielle les dimanches & fêtes pour assister à la messe, vêpres, instruction & prière du soir, & les jours non festés à la messe.

« Nous lui permetons de continuer de faire la fonction de maître d'école sur les lettres de feu Mr Raby, vicaire général de Monseigneur de Colbert, à la charge pour luy de prendre, avant la feste de Noel prochaine, des lettres de Monseigneur l'archevêque ou de ses vicaires généraux.

« Ayant demandé les régentes pour les examiner, nous avons trouvé qu'il n'y en a qu'une de deux qu'il y en devroit avoir; cela vient de ce que la communauté ne donne que cent livres pour toutes deux.

« Il y a dans cette école vingt ou vingt-quatre filles.

« Les ayant examinées, nous avons trouvé qu'elles sont peu instruites soit pour la lecture, soit pour le catéchisme. La régente nous a paru ne l'être guère elle-même; elle est pourtant assidue à mener tous les jours à l'église ses écolières » [1].

La visite de 1729, 8 novembre, dit pour le Cabanial (Haute-Garonne) : « Il y a un maître d'école qui fait son devoir » [2]. Celle de 1733, 1er juin, dit pour Bessières : « Nous a été répondu qu'il y a une régente qui instruit fort bien les jeunes filles » [3]. Celle de 1749, 27 mai, dit pour Bourg-Saint-Bernard (Haute-Garonne) : « Il y a un maître d'école approuvé » [4].

1. Archives de la Haute-Garonne, G 592.
2. *Ibid.*, G 519.
3. *Ibid.*, G 513.
4. *Ibid.*, G 516. Même mention pour Cugnaux, vers 1740 (*ibid.*, G 527), pour le Lherm (*ibid.*, G 552), pour Fronton (*ibid.*, G 536), &c.

Digitized by Google

L'approbation était donc nécessaire ; elle portait sur la capacité du régent & son aptitude scolaire[1]. Cependant, il ne semble pas que les archevêques de Toulouse aient urgé cette obligation, tout en la maintenant en principe. S'ils trouvaient le maître capable, comme celui de Colomiers, sous M. de la Roche-Aymon[2], ou pour toute autre raison, ils se contentaient de faire remarquer le défaut d'approbation ou de se plaindre des licences que quelques maîtres prenaient à cet égard ; ainsi pour Grenade (Haute-Garonne) en 1745[3], pour le Lherm peut-être la même année[4], pour Pompignan (Tarn-&-Garonne) en 1742[5]. Ce n'est pas qu'ils fussent indifférents ou qu'ils se montrassent faciles à donner l'approbation. Au contraire, le premier point a été suffisamment établi. Pour le second, voici ce que le curé de Montaigut-les-Revel (Haute-Garonne) écrivait sur le cahier de visite que tous les curés, en outre de celui de l'archevêque, étaient invités à remplir : « La communauté avoit nommé led. Figuard prêtre pour faire les écoles. Mgr l'archevêque n'a pas voulu l'aprouver, prétendant qu'il y a simonie dans la délibération que la communauté a prise pour donner aud. Figuard la dite commission de dire la messe & les écoles conjoinctement »[6].

Ce motif de refus d'approbation est étranger à toute considération pédagogique. Il reste qu'en général le principe de l'approbation des pédagogues, en ce qui regardait la capacité & l'aptitude, n'était pas appliqué avec une rigueur absolue. Il en était autrement de la « religion » des maîtres, « de leur bonne & sage conduite », qui formaient l'objet supérieur, essentiel, de l'approbation & de la surveillance épiscopale. D'une manière générale, l'Eglise avait pourvu à l'obligation d'assurer l'orthodoxie des docteurs enseignants dans les Universités en exigeant d'eux la profession de foi & en

1. Très souvent les archevêques interrogeaient les enfants sur « les progrès de leurs études. » (Archives de la Haute-Garonne, G 505).
2. Archives de la Haute-Garonne, G 525.
3. *Ibid.*, G 541.
4. *Ibid.*, G 552.
5. *Ibid.*, G 578.
6. *Ibid.*, G 560.

Digitized by Google

leur déférant le serment[1]. Quant à l'Université de Toulouse, elle avait été fondée à cause de l'état précaire de la foi dans le pays & pour la restaurer dans les âmes[2]. On ne pouvait faire moins que d'y maintenir l'orthodoxie & d'en exclure tout enseignement contraire à la foi. Les collèges avaient été établis pour « élever la jeunesse à la vertu & aux lettres humaines[3]. » On ne voyait dans l'hérésie qu'un obstacle à cette formation; on n'eût pas compris que le maître ne fût pas bon catholique. On l'eût moins compris encore pour les régents des écoles où l'on recevait les enfants du peuple, parce que celui qui est moins instruit est sujet à plus de surprises. Le cardinal de Joyeuse, visitant la paroisse de Grisolles, le 27 septembre 1596, constatait que le régent « Jean Labat, âgé de trente ans, natif de Moissac [était] bon catholique[4] ». Mais les archevêques ne se bornaient pas à cette constatation, qui eût plus d'une fois reposé sur un renseignement suspect; ils prenaient pied dans la conscience elle-même. Le 9 août 1615, M. de Rudèle, vicaire général, visitait Portet & Saint-Simon (Haute-Garonne); & je lis dans l'acte de visite, à l'article *Pédagogue :* « Il y en a ung nommé Jean Fargues; ordonné qu'il faira profession de foy devant le vicaire[5] ». Quelques jours auparavant, le 29 juillet, M. de Rudèle se trouvait à Merville (Haute-Garonne); & je lis encore dans l'acte de visite, au même article : « Il y en a ung; ordonné qu'il fera profession de foy devant le recteur ou vicaire[6] ». L'acte de visite d'Auterive (Haute-Garonne) de 1620 porte : « Nous estant randus à la sale de l'escole, avons trouvé en icelle nombre d'enfans avec Pierre Silhac régent; & nous estant enquis si ledit Silhac avoit faict profession de foy, nous a esté rapporté l'avoir faicte[7]. » Celui de la visite de Miremont

1. Voyez la profession de foi de Pie IV, *Sept.-Dec.*, lib. III, T. V, cap. II. — Pour ce qui regarde la profession de foi exigée par l'Université de Toulouse à l'obtention de chaque grade, Voyez *Hist. génér. de Languedoc*, t. VII, 2e partie, cc. 558, 610.
2. Bulle de Grégoire IX, 29 avril 1233. Potthast, n. 9173.
3. *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, c. 1031, éd. Privat.
4. Archives de la Haute-Garonne, G 542.
5. *Ibid.*, G 579.
6. *Ibid.*, G 558.
7. *Ibid.*, G 505.

Digitized by Google

(Haute-Garonne), le 20 janvier 1619 : « Il y a un maitre d'escole auquel avons enjoint de faire la profession de foy devant le recteur[1] ».

L'éducation ne va pas sans la religion, ses enseignements & ses pratiques. Messire Jean-Louis de Bertier, évêque de Rieux, visitant la paroisse de Berat (Haute-Garonne), le 26 octobre 1624, écrivait : « Mr Claude Barthelemy, natif d'Arles, enseigne les enfans aux despens des habitans, il y a trois ans; lui avons enjoinct de leur faire le cathechisme un jour de la sepmaine & d'estre soigneux qu'ils assistent aux divins offices les jours des dimanches & aultres festes, & à la doctrine chrestienne, & de les instruire aux bonnes mœurs & à la crainte de Dieu[2]. » Si l'évêque de Rieux donnait une telle mission à M. Claude Barthélemy, c'est que l'enseignement de la religion, avec la formation aux bonnes mœurs, était l'objet principal de l'approbation épiscopale.

Ce pouvoir s'exerçait d'une manière efficace, car il était muni de moyens répressifs en cas d'abus. Le 10 mai 1732, M. de Bertons de Crillon, archevêque de Toulouse, écrivait dans l'acte de visite de Merville (Haute-Garonne) : « Il y a seulement un régent aux gages de la communauté, qui, soit à raison de son grand âge & autres défauts, néglige entièrement l'éducation de la jeunesse, ou ne leur peut donner que de très mauvais documens; ce qu'entendu, nous avons ordonné que dans quinze jours led. régent comparaîtra devant M. de Murasson, un de nos grands vicaires, pour rendre compte de sa conduite & lui exhiber ses pouvoirs, & qu'en défaut il demeurera interdit de ses fonctions[3]. »

Les évêques étaient donc bien nantis du droit d'approbation des régents, qui avait pour objets principaux la capacité, l'orthodoxie & la conduite, soit des candidats, soit des maîtres en fonction. Grâce à cette vigilance, qu'ils exerçaient par eux-mêmes & leurs vicaires généraux, ou les curés, la religion garda dans l'enseignement la première place.

1. Archives de la Haute-Garonne, G 559.
2. Archives de la Haute-Garonne, *Registres des visites*, G 108, f° 43, vol. in-f°.
3. *Ibid.*, G 558.

Digitized by Google

2. *L'enseignement doté par l'Église.*

Une autre raison historique explique ce beau résultat; moins importante que les deux premières, elle ne saurait cependant être négligée.

La dotation d'une multitude d'écoles provenait du clergé en tout ou en partie; les régents, dans la plupart des cas, percevaient les revenus d'un bien d'origine ecclésiastique ou pieuse. Les collèges vécurent souvent sur des fondations de même provenance; & l'Université de Toulouse elle-même, sans parler des collèges boursiers, reçut plus d'une fois des secours considérables, indépendamment des avantages dont les maîtres & les étudiants jouissaient & qu'ils devaient à l'Église. Ainsi, par sa bulle du 29 avril 1233, Grégoire IX autorisa les écoliers & les maîtres en théologie, tout en séjournant à l'Université, de conserver leurs prébendes & bénéfices[1]. Urbain V, par une bulle du 6 juin 1371, dispensa de la résidence les bénéficiers étudiant ou enseignant à l'Université de Toulouse[2]. Au seizième siècle, les conditions d'existence changèrent considérablement, l'argent ayant perdu de sa valeur; de plus, les guerres de religion jetèrent le trouble partout. Les professeurs se trouvèrent donc avoir à peine de quoi vivre. Dans cette détresse, ils s'adressent au roi, entre les mains duquel toutes les puissances de l'Etat tendent déjà à se centraliser; ils s'adressent encore aux États du Languedoc, qui règlent l'assiette de la province. Mais ceux-ci ne peuvent faire autre chose pour eux que de supplier le roi de leur assigner une somme à son bon plaisir; le roi ne se rend pas à leurs raisons. En 1535, le cardinal de Châtillon, archevêque de Toulouse, plaide devant eux leur cause si intéressante, mais sans résultat. Enfin, en 1564, le cardinal d'Armagnac, archevêque de Toulouse, si zélé pour les intérêts touchant à la science & aux

1. Potthast, n. 9173. — *Hist. génér. de Languedoc*, t. VII, 2e partie, c. 433.
2. *Hist. génér. de Languedoc*, t. VII, 2e partie, c. 572.

Digitized by Google

belles-lettres[1], consent, de conserve avec M. de Villars, évêque de Mirepoix, à accorder aux docteurs-régents un bénéfice sans cure de 200 livres : démarche inutile. Heureusement, l'année suivante, le cardinal, en vertu des lettres patentes de Charles IX, ordonne, pour l'augmentation des gages des régents, 5000 livres à prendre annuellement : 1000 livres sur les amendes, 2000 sur les gabelles & 2000 sur tous les prélats du ressort du parlement. En conséquence, il oblige ces prélats à s'imposer annuellement pour une somme destinée à l'Université. Longtemps après lui cette somme était encore payée, grâce au Parlement qui rappela leurs obligations aux évêques récalcitrants. Ainsi un arrêt du 28 janvier 1599 autorisa le syndic de l'Université à prendre les deniers saisis sur les revenus de l'archevêché d'Auch[2]; un arrêt du 13 avril 1619 condamna M. de Corneilhan, évêque de Rodez, à payer au syndic de l'Université de Toulouse la pension annuelle de 60 livres mise à la charge de son évêché[3]; un autre arrêt du 7 juin 1619 condamna M. Daffis, évêque de Lombez, à payer annuellement la somme de 40 livres assignées sur son évêché par l'archevêque de Toulouse, & à procurer le payement des autres sommes réparties sur les ecclésiastiques de son diocèse[4]; un arrêt du 10 décembre 1619 condamna Messire Bernard de Sariac, abbé de l'Escale-Dieu, à payer la somme de 25 livres à lui imposée, les arrérages dus, & à continuer cette pension[5]. La pension à payer avait été départie entre les évêques du ressort &, en général, entre les bénéficiers ecclésiastiques, archevêques, évêques, abbés & autres. C'est ce que nous apprend un arrêt du mois de mars 1628, qui obligea plusieurs évêques à payer leur part annuelle : M. de Plantavit de la Pause, évêque de Lodève, 25 livres; M. Balthazar de Budos, évêque d'Agde, 14 livres; M. de l'Estang, évêque de Carcassonne, 40 livres; M. Louis de Vervins, archevêque de Narbonne, 80 livres;

1. M. Tamizey de Larroque, *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac*, p. 18. In-8°, Paris, 1874.
2. Archives de la Haute-Garonne, B 166, f° 301.
3. *Ibid.*, B 384, f° 189.
4. *Ibid.*, B 386, f° 141.
5. *Ibid.*, B 391, f° 393.

Digitized by Google

M. Etienne de Polverel, évêque d'Alet, 15 livres; Messire Louis de Rate, abbé de Saint-Sauveur, à Lodève, 6 livres; M. Antoine-Paul de Fayn Perrault, évêque d'Uzès, 17 livres; messire Raymond de Roux, abbé de Montoulieu, 16 livres[1]; M. l'abbé de Boulbonne, 18 livres[2].

1. Archives de la Haute-Garonne, B 483.

2. Arrêt du mois de juin 1628. (*Ibid.*, B 486.) — Je donne ici, d'après l'*Inventaire-Sommaire* des Archives de la Haute-Garonne, série C, la suite des délibérations des États de Languedoc, relatives aux exemptions de charges & aux gages des docteurs-régents :

1° A Nimes, du 22 au 26 octobre 1535. — Le cardinal de Châtillon, archevêque de Toulouse, prie les États de faire quelque modération aux Universités & docteurs-régents ès lois & décrets touchant la contribution aux tailles. — Les docteurs-régents de l'Université de Toulouse, « disans qu'ils n'estoient que six docteurs, quatre artiens, deux docteurs en médecine & deux bedeaux, » & les docteurs en médecine de l'Université de Montpellier viennent remontrer à l'assemblée « l'honneur, bien & commodités qui adviennent à la chose publique pour l'exercice desdites Universités, & requièrent d'estre layssés en leurs libertés & privilèges de n'estre contribuables pour les biens ruraux. » Les États rejettent leur demande. (C 2278. *Invent.*, p. 28.)

2° A Lavaur, du 5 au 10 octobre 1540. — Les docteurs-régents de l'Université de Toulouse, introduits dans l'assemblée, remontrent la diminution de leurs profits, la nécessité où ils sont de présent, & demandent qu'il leur soit ordonné par le pays gages suffisans pour qu'ils puissent continuer les lectures & exercice de l'étude; conclu que ce n'est pas aux États de leur ordonner des gages. (C 2278. *Invent.*, p. 33.)

3° A Montpellier, du 21 septembre au 3 octobre 1541. — Les régents de l'Université de Toulouse, par l'organe de Jean Bacon, l'un d'eux, demandent de nouveau à ne pas payer la taille de leurs biens ruraux; nouveau refus des États. (C 2278. *Invent.*, p. 34.)

4° A Béziers, du 16 au 21 octobre 1542. — Les docteurs-régents de l'Université de Toulouse demandent qu'il soit avisé moyen de leur faire avoir gages raisonnables; sur quoi, conclu que le Roi sera supplié de leur assigner une somme à son bon plaisir sur le produit des amendes, ou d'inviter les prélats à unir certains bénéfices à ladite Université. (C 2278. *Invent.*, pp. 35-36.)

5° A Carcassonne, du 17 au 27 octobre 1547. — Me François Duferrier, docteur-régent & syndic de l'Université de Toulouse, fait ample remontrance pour qu'il plaise aux États d'assigner certains gages aux régens de ladite Université, le Roi, à qui on l'avoit renvoyé, « n'y ayant volleu entendre, pour ce qu'audit pays appartient d'avoir égard aux peynes & travaulx que lesdits régens prennent pour bien instituer la jeunesse.....» Les États déclarent qu'ils n'entendent salarier ni stipendier les docteurs-régents de l'Université, mais qu'ils aient recours où bon leur semblera. (C 2279. *Invent.*, p. 41.)

6° A Pézenas, du 16 au 23 octobre. — On suppliera le Roi de constituer des gages de 2000 livres aux régents des Universités de Toulouse & de Montpellier & du collège de Nimes, ou sur la plus-value de la crue du sel imposée par le pays pour le paiement des gages des cours souveraines de Languedoc, ou sur le produit des

Digitized by Google

A Toulouse, l'enseignement universitaire fut donc, au seizième siècle, subventionné par le clergé de la région. Sans

amendes des sénéchaussées, à moins qu'il ne veuille unir à chacune desdites Universités un bénéfice dépendant de sa nomination. (C 2279. *Invent.*, p, 44.)

7° A Montpellier, du 9 au 19 novembre 1553. — On suppliera le Roi d'ordonner des gages aux docteurs-régents des Universités de Toulouse & de Montpellier. (C 2280. *Invent.*, p. 54.)

8° A Carcassonne, du 11 au 27 décembre 1562. — Le Roi sera prié d'accorder 1200 livres de gages aux docteurs-régents de la Faculté civile & canonique de Toulouse. (C 2281. *Invent.*, p. 62.)

9° A Toulouse, du 21 février au 1er mars 1564. — Le cardinal d'Armagnac & l'évêque de Mirepoix consentent, pour ce qui les regarde, à ce qu'on demande au Roi d'attribuer aux régents en droit de l'Université de Toulouse un bénéfice sans cure de 200 livres dans tous les diocèses de la province. (C 2281. *Invent.*, p. 64.)

10° A Béziers, du 11 au 22 mars 1624. — L'evèque de Lavaur expose qu'en l'année 1565 « le feu roy Charles IXe estant en la ville de Tholose, les docteurs-régents de l'Université luy auroient demandé augmentation de leurs gaiges, & que le cardinal d'Armagnac & autres commissaires nommés par le Roy auroient ordonné à cette fin 5000 livres à prendre annuellement : 1000 livres sur les amendes, 2000 sur les gabelles & 2000 sur tous les prélatz du ressort de la Cour. » (C 2299. *Invent.*, p. 228.)

11° Au Saint-Esprit, du 18 au 31 octobre 1565. — Attendu les grandes charges qu'il porte, le pays n'entend imposer aucune chose pour les régents de l'Université de Toulouse, quelques lettres de provision qu'ils aient obtenues du Roi. (C 2281. *Invent.*, p. 66.)

12° A Béziers, du 9 au 16 septembre 1572. — On s'opposera à l'enregistrement des lettres patentes obtenues par les docteurs-régents de Toulouse pour ne pas payer les tailles de leurs biens ruraux. (C 2282. *Invent.*, p. 77.)

13° A Montpellier, du 19 janvier au 2 février 1574. — Les docteurs-régents en droit canon & civil de Toulouse demandent à jouir seuls, à l'exclusion des régents des trois autres facultés, des 1200 livres affectées aux chaires de l'Université sur les greniers à sel. Les États répondent qu'on demandera révocation, tant des lettres sur ce obtenues par les régents « que de la quottization faicte puis naguière à leur profict sur les prélatz du païs contre leur consentement. » (C 2283. *Invent.*, p. 79.)

14° A Castelnaudary, du 28 janvier au 6 mars 1591. — Allocation de 400 écus aux régents de l'Uuiversité de Toulouse, qui n'ont joui, depuis les troubles, de la pension à eux assignée sur les grenier à sel. (C 2286. *Invent.*, p. 109.)

15° A Toulouse, du 3 février au 23 mars 1592. — Le recteur de l'Université de Toulouse prie l'assemblée d'ordonner comme l'an passé, aux docteurs régents, la somme de 400 écus, « ce quy auroit sy bien réussy que les leçons en auroient esté de beaucoup plus fréquentées, & chacun se seroit sy bien employé en sa charge qu'il y abonde des escoliers de toutes parts. » (C 2286. *Invent.*, p. 112.)

16° A Lavaur, du 9 novembre 1594 au 25 janvier 1595. — Subvention de 400 écus à l'Université de Toulouse. (C 2287. *Invent.*, p. 117.)

17° A Toulouse, du 28 novembre 1595 au 30 mars 1596. — La pension de 400 écus allouée à l'Université de Toulouse durant les troubles ne lui sera pas continuée, « attendu que par le bénéfice de paix, le trésorier de ladite Université pourra aisément recouvrer la crue de 2 deniers mise sur le sel de tous les greniers

Digitized by Google

doute les évêques demandèrent à être déchargés de cette obligation & ils y réussirent. Mais grâce à l'initiative courageuse

de Languedoc pour payer les gaiges des docteurs-régens. » (C 2287. *Invent.*, p. 121.)

18° A Narbonne, du 13 au 30 décembre 1596. (États du département du duc de Joyeuse.) — « D'autant que l'Université de Tholose ne prend que 2 deniers par quintal de sel, qu'est peu de cas, eu esgard que ladite Université est l'une des plus célèbres & florissantes de l'Europe, laquelle toutefois s'anéantist peu à peu pour n'avoir les docteurs-régens esmolumens suffisans », sous le bon plaisir du Roi, lesdits 2 deniers seront portés à 12, « lesquels seront distribués : 6 aux docteurs-régens de ladite Université, & 6 aux docteurs qui seront establis pour faire le cours de théologie, principallement pour instruire des cas de conscience & des controverses de la religion, comme sera advizé par Mgr le cardinal de Joyeuse. » (C 2287. *Invent.*, p. 124.)

19° A Pézenas, du 22 avril au 29 mai 1599. — Sur la remontrance de M. Cabot, docteur régent, il sera pourvu au salaire & entretien des docteurs de l'Université de Toulouse, quand on fera le répartement de la crue ordonnée pour les collèges du pays, « à condition que les susdicts vacqueront plus assidument en leurs charges, & feront que par leurs dilligences ladite Université puisse estre remise en son premier lustre & splendeur, & les escholiers retirés de tant de débauches qu'ils commettent. » (C 2290. *Invent.*, pp. 151, 153.)

20° A Pézenas, du 22 août au 13 septembre 1601. — L'Université de Toulouse se départira de toutes les assignations quelle a sur les prélats de la province, attendu que la crue de 4 deniers qu'elle avait sur le sel « a esté augmentée à cette considération jusques à 22 deniers. » (C 2290. *Invent.*, p. 157.)

21° A Albi, du 16 novembre au 11 décembre 1624. — Les régents de l'Université seront sommés de ne plus exiger des prélats du ressort du Parlement la contribution établie sur iceux de la seule autorité de Mgr d'Armagnac, attendu qu'en l'année 1599 ils auroient promis d'y renoncer, après que l'assemblée leur eut accordé, par forme de compensation, un droit de 22 deniers sur chaque quintal de sel débité dans la province, revenant à 2000 écus; « & où ils refuseroient de ce faire, y sera délibéré. » (C 2291. *Invent.*, p. 162.)

MM. Cabot & Vedelly, docteurs-régents de l'Université de Toulouse, viennent demander à l'assemblée le maintien de la taxe établie sur les prélats du ressort du Parlement par le cardinal d'Armagnac. Il est répondu qu'on leur a accordé le droit de 22 deniers à condition qu'ils renonceront a ladite taxe, ce qui fut accordé par le sieur Cabot, l'un d'eux; que s'ils refusent de le faire, « le païs restraindroit sa concession, & qu'en attendant seroit faict poursuites contre eux, aux dépens, toutefois, des prélats intéressés. » (*Invent.*, p. 163.)

Même délibération en 1624. (C 2299. *Invent.*, p. 228.)

22° A Pézenas, du 3 au 24 octobre 1606. — « De tant que MM. les docteurs-régents (de Toulouse) ne restent de vexer MM. les évesques pour l'assignation qu'ils disent avoir sur eux, la délibération prise à Albi en 1604 sera exécutée. » (C 2291. *Invent.*, p. 168.)

23° A Pézenas, du 5 novembre au 13 décembre 1613. — Les deux deniers sur chaque quintal de sel débité dans la province, qui servaient de gages aux docteurs-régents de l'Université de Toulouse, ayant été augmentés jusqu'à 22 deniers, sous promesse desdits docteurs de renoncer à l'imposition faite en leur faveur sur les

Digitized by Google

du cardinal d'Armagnac, les États & le roi ne purent plus éluder une charge dont l'obligation s'imposait; & l'Université sortit victorieuse d'une épreuve qui l'avait plus d'une fois affaiblie. Les professeurs jouissaient de certaines exemptions de taille & du franc-salé, par concession royale. Le roi fournissait une rente; trois professeurs étaient « gagés » par lui; les étudiants payaient des droits d'examen. Le corps entier, du reste, percevait les revenus de deux bénéfices, Auzielle (Haute-Garonne) & Saint-Agne[1]. La part principale du budget annuel était fournie par le clergé ou provenait de biens d'église. Ainsi l'Université put jusqu'à la Révolution poursuivre ses destinées déjà séculaires.

Les collèges vécurent également sur les biens ecclésiastiques en très grande partie. Ici, cependant, il ne faut rien forcer. Ainsi les capitouls de Toulouse s'engagèrent par contrat, en 1654, à payer une somme de 4000 livres par an aux Doctrinaires, à la charge pour eux de fournir huit régents à l'Esquile[2]. Le bail du collège passé, en 1711, entre le régent & la communauté de Verdun-sur-Garonne nous apprend que les « gages » étaient alloués par elle[3]. Plus souvent, les communautés étaient entrées sinon pour tout, du moins pour une

prélats du haut Languedoc par le cardinal d'Armagnac, de sa seule autorité, ils seront sommés de se départir du procès intenté pour ce sujet à l'évêque de Rodez. (C 2294. *Invent.*, p. 191.)

24° A Béziers, du 11 mars au 22 mai 1624. — Les États arrêtent que le syndic général se joindra aux prélats dans les poursuites qu'ils font pour être déchargés de ladite taxe, « aux despens toutesfois des seigneurs prélatz. » (C 2299. *Invent.*, p. 228.)

25° A Pézenas, du 24 octobre 1650 au 14 janvier 1651. — On demandera la révocation de la taxe de 2000 livres faite sur tous les prélats du ressort du Parlement de Toulouse, en 1565, par le cardinal d'Armagnac, « en vertu de quelque patente du roy Charles IXe obtenue par les professeurs de l'Université de Toulouse pour supplément de leurs gages, » attendu que les crues sur le sel consenties par les États remplacent ladite taxe, & « d'autant qu'on ne peut imposer ce subside sur Mgrs les prélats que de leur consentement. » (C 2306. *Invent.*, p. 302.)

Etc., &c.

1. Dans Toulouse. Voyez *Procès-verbal des Commissaires du roi pour la réformation de l'Université de Toulouse* (1668), dans *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, cc. 997, 1005, 1006.

2. *Procès-verbal des Commissaires du roi pour la réformation de l'Université de Toulouse* (1668), dans *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, cc. 1011, 1012.

3. Archives de Verdun-sur-Garonne, BB 14.

Digitized by Google

part, dans la fondation des collèges & les émoluments des maîtres. Mais la part du clergé ou des fondations pieuses ne cessa jamais d'être abondante. Par exemple, les Jésuites, chassés de Pamiers par les Huguenots, se réfugièrent à Toulouse en 1561. Or, ils « obtinrent en 1562 des lettres patentes du Roy Charles IX pour y demeurer sous le titre de collège, s'établirent en 1563 dans le monastère des filles Augustines qui leur fut donné par le cardinal d'Armagnac, archevêque de Tholose, qui leur procura la préceptoriale de Saint-Etienne & celle de Saint-Sernin, qui sont l'une de 300 livres & l'autre de 200 livres de revenus, & en outre leur assigna sur le revenu de l'archevêché 120 livres de rente[1]. » En 1566, ils durent changer de maison & les capitouls assignèrent au collège 1200 livres de rente[2]. Ce n'est pas tout; plusieurs arrêts du Parlement, rendus pendant les années qui suivirent, établissent que les revenus du collège s'accrurent encore : un premier arrêt, de 1595, assigna une pension annuelle au recteur du collège sur les fonds de la ville de Toulouse, & ordonna que l'archevêque unît au collège certains bénéfices, afin de pourvoir aux dépenses courantes[3]; un second, du mois de février 1599, remit le collège des Jésuites en possession du prieuré de Rabastens (Tarn)[4]; un troisième, du mois de janvier 1603, le maintint en possession du prieuré de Saint-Amans-de-Trébons (Haute-Garonne[5]); un quatrième, du 1er octobre 1613, détermina la dîme à lui payer sur la vendange par la commune de Rabastens[6]. Quelques années auparavant, il avait reçu, en même temps que le collège de l'Esquile, un legs de 3000 livres[7].

A Rieux, « un canonicat de l'église cathédrale avoit été affecté pour la fondation d'un petit collège en la dite ville

1. *Procès-verbal des Commissaires du roi*, dans *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, c. 1013.
2. *Ibid.*
3. Archives de la Haute-Garonne, B 145.
4. *Ibid.*, B 167.
5. *Ibid.*, B 207.
6. *Ibid.*, B 323.
7. *Ibid.*, B 244.

Digitized by Google

pour y élever la jeunesse d'icelle & du diocèse à la vertu & aux lettres humaines[1]. »

Pour le collège de Lavaur, « il résulte, disait M. de Froidour, que d'ancienneté ledit collège a été étably par la destination qui a été faite du revenu d'un canonicat de l'église cathédrale de la dite ville, pour salarier un ou deux régens, lequel revenu ne consistant qu'en six vingt livres, qui n'étoient pas suffisans pour l'entretien du nombre de régens qu'il convenoit d'avoir pour l'instruction de la jeunesse, les Consuls & habitans de ladite ville en corps de communauté, & même quelques particuliers, auroient étably quelques autres revenus pour trois régens, même un chanoine de la dite ville auroit donné sa maison pour servir de collège[2]. »

Dans le cours du dix-septième & du dix-huitième siècle, le collège des Jésuites d'Albi arriva successivement à recevoir du diocèse un revenu annuel de 5000 livres, & de la ville 900 livres avec les locaux[3].

Pour le diocèse de Castres, j'emprunte à M. Rossignol cette page si précise : « En 1567, dit-il[4], le diocèse contribuait pour une somme de 100 livres au paiement des régents des écoles de Castres. Peu après les Consuls de cette ville firent bâtir un collège, & en décembre 1576 l'assiette leur accorda 300 livres pour cette construction & autres 300 livres pour partie des gages des régents. Cette dernière subvention fut portée à 400 livres l'année suivante & on accorda même 300 livres de plus, savoir : 50 livres pour les écoles de Lacaune & 25 livres pour celles de Viane, Castelnau-de-Brassac, Brassac-de-Belfortès, Roquecourbe, Vabre, Briatexte, Fiac, Lacabarède, Boisseson & Saint-Amans, « afin que la « jeunesse fût mieux instruite aux bonnes mœurs & lettres. » Tant que dura la construction du collège, le diocèse accorda

1. M. de Froidour, *Procès-verbal de la visitation des collèges* (1668), dans *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, c. 1031.

2. *Procès-verbal de la visitation des collèges*, dans *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, c. 1032.

3. *Ibid.*, cc. 1035-1037. — M. Rossignol, *Petits états d'Albigeois ou assemblées du diocèse d'Albi*, pp. 120-122. In-8°, Paris, 1875.

4. *Assemblées du diocèse de Castres*, pp. 91, 92. In-8°, Toulouse, 1878.

Digitized by Google

300 livres par an, & en plus 150 livres pour aider au payement des professeurs.

« En 1612, deux régents du collège amenèrent à l'assiette plusieurs élèves & leur firent déclamer quatre discours en latin & en francais « à l'honneur des bonnes lettres & du « diocèse »; les écoliers furent exhortés à bien étudier « pour se « rendre capables de servir un jour le public », & on accorda 30 livres aux régents pour avoir préparé ces déclamations, qui se renouvelèrent chaque année.

« Les Jésuites furent appelés en 1665 à la direction du collège & leur établissement fut autorisé en 1666. Le diocèse s'engagea à leur payer annuellement 1700 livres & la ville 700 livres; ils devaient professer la cinquième, la quatrième, la troisième, les humanités & la rhétorique. Plus, tard on voulut leur faire professer la philosophie, & le diocèse, à partir de 1691, leur donna 200 livres de plus. Indépendamment de cette subvention annuelle de 1900 livres, le diocèse accordait encore des secours pour réparations aux bâtiments du collège, & en 1754 il donnait 2000 livres pour la reconstruction des murs qui menaçaient ruine[1]. »

L'évêque de Saint-Papoul appliquait une partie des revenus de l'évêché à divers établissements d'instruction publique, soit à Saint-Papoul, soit à Castelnaudary (Aude)[2]. Le collège de cette dernière ville avait été établi, le 9 juillet 1572, par M. de Bardis, évêque de Saint-Papoul, les consuls, le chapitre de l'église Saint-Michel, les bailes & les marguilliers de toutes les confréries. L'évêque lui unit deux cures & plusieurs obits; le chapitre s'engagea à lui servir annuellement la rente de 100 livres jusqu'au jour où il lui aurait uni les deux premières prébendes vacantes[3].

Tout le revenu du collège de Mirepoix (Ariège), consistait

1. Voyez Froidour, *Procès-verbal de la visitation des collèges, Collège de Castres*, dans *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, cc. 1039-1043.

2. Arrêt du Parlement de 1599. (Archives de la Haute-Garonne, B 174.)

3. M. de Froidour, *Procès-verbal de la visitation des collèges, collège de Castelnaudary*, dans *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, cc. 1046-1052.

Digitized by Google

en 300 livres, fruit du « canonicat appelé préceptoriale qui [avait] été destiné pour l'établissement » des écoles[1].

Le collège des Jésuites du Puy possédait le prieuré de Polignac & de Solignac (Haute-Loire)[2].

Le chapitre cathédral de Béziers (Hérault) payait annuellement pour l'entretien du collège les revenus d'une prébende canonicale ou 350 livres[3].

En outre, plusieurs collèges percevaient les fruits de fondations faites à titre perpétuel. Ainsi, pour ne pas revenir sur les collèges déjà mentionnés, les Jésuites de Tournon furent autorisés, par un arrêt du Parlement de 1610, à conserver la jouissance des biens sis à Bourg-Saint-Andéol que la dame de Marsan leur avait légués à la charge d'entretenir dans cette ville quatre de leurs membres pour l'instruction de la jeunesse[4]. Le chapitre de Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne)[5] donnait pour les « gages » du collège fondé en 1622 l'intérêt capitalisé & les intérêts à courir de certaines sommes par lui perçues[6].

1. *Hist. génér. de Languedoc*, t. XIV, c. 1052. — Pour les collèges de Carcassonne & de Limoux, *ibid.*, cc. 1052 & 1057. — Archives de la Haute-Garonne, B 286 (arrêt de 1610), B 319, (arrêt de 1613).

2. Arrêt de 1603. (Archives de la Haute-Garonne, B 214.)

3. Arrêt de 1611. (*Ibid.*, B 296.) Le collège de Bayonne avait droit à une prébende préceptoriale. M. Drevon, *Histoire d'un collège municipal aux seizième, dix-septième & dix-huitième siècles*, p. 59 & suiv. In-8°, Agen, 1889.

4. Archives de la Haute-Garonne, B 287, f° 507. — L'arrêt appelle la donatrice *Geneviève de Maroan, de Marony* dans l'*Inventaire-sommaire*. M. Massip lui a donné son vrai nom : *Geneviève de Marsan. Le collège de Tournon*, p. 92. In-8°, Lyon, 1890. — Voyez aussi Francus (Dr Mazon), *Voyage dans le midi de l'Ardèche*, p. 31. In-12, Toulouse, Privat, 1884.

5. Sur les collèges de Saint-Bertrand de Comminges & de Saint-Gaudens & sur l'état de l'instruction primaire & secondaire dans le Comminges & le Nébouzan, avant 1789, voir l'*Histoire de Comminges, de Saint-Bertrand & de Saint-Gaudens*, par Armand Marrast, avec notes & additions par Julien Sacaze, bâtonnier de l'Ordre des avocats, pp. 103-106. (In-8°, Saint-Gaudens, Sabatier, 1889.)

6. Arrêt de 1622. (*Ibid.*, B 414). — C'était sans doute l'argent résultant de la donation de Guillaume Bocanus, en date du 12 mai 1605, dont nous croyons devoir mettre le texte sous les yeux du lecteur, car il fournit quelques faits intéressants :

« Comme ainsy soit que les sieurs chanoines & chapitre de l'église cathédrale de Comenge feussent en volonté d'instituer & fonder un collège de quatre régens ecclésiastiques & quatre claces, pour l'institution & instruction de la jeunesse, & a cest effect restablir & reériger la chanoinie préceptorialle quy estoit fondée anciennement aud. chapitre appellé Magister scholarum, comme il est porté par la fonda-

Digitized by Google

Messire Pierre de Mailhac, baron de Magalas (Hérault), avait donné 30000 livres pour l'établissement d'un collège

tion & vieux cadastres d'icelluy, lequel eut le soing, superiorité & surintendence dud. collége & institution susd.; & que néantmoings pour faire le fonds & dotation nécessaire pour lad. fondation le revenu de lad. chanoinie ne feut bastant, joint qu'icelluy chapitre ayant à cause des aliénations du temporel accordées aux rois par Sa Saincteté & pour autres diverses ocasions engorgé une bonne partie de son revenu, n'eust pas le moyen pour bien & sans grande incomodité des habitués d'icelluy faire lad. fondation & dotation ; de quoy ayant eu cognoissance Mᵉ Guillaume Bocanus, prebtre du lieu d'Isaourt & archiprebtre de Fronsac, poussé du sainct zelle & affection pour lad. fondation & institution, & afin de secourir led. chapitre en icelle auroit cy devant faict offrir à icelluy chapitre une notable somme de deniers, de laquelle il lui fairoit donation à l'effect de desengager les biens dud. chapitre, & que le revenu d'iceux feut pour ayder à lad. fondation. Pour ce est il que cejourd'huy doutziesme du moys de may mil six cens cinq, en la cité de Saint Bertrand de Comenge, apres midy, régnant Henry roy de France & de Navarre, présens moy notaire royal & tesmoings bas escrits : constitué en sa personne led. Bocanus, lequel de son gré & à l'effect que dessus a donné & donne aud. chapitre stipulant & acceptant honorable homme Monsieur Mʳ Bertrand de Gémit, chanoine & archidiacre d'Aure en lad. eglise, scavoir la somme de doutze mil livres tournois, & ce par donation quy se faict entre vifs pure & irrévocable, laquelle somme il a promis & promet bailler & deslivrer aud. chapitre entre cy(?) la feste de Noel prochainement, moyennant laquelle donation led. sʳ de Gemit, faisant pour led. chapitre, a promis & promet faire la susd. fondation dans la feste de Pasques prochainement, & ce avec tout l'ordre & réglement qu'a ce sera jugé nécessaire, & pour l'observation de ce dessus led. Bocanus a obligé tous & chacuns ses biens & led. sieur de Gemit les biens du dict chapitre, qu'ils ont soubzmis aux forces & rigueurs des cours temporelles de Messieurs les seneschal de Tholose, juges de Rivière, Verdun, Comenge, Nebozan, Aure & autres du présent royaume; & néantmoings toutes parties veulent & consentent que la présente donation soit authorisée & enregistrée en lad. cour de Monsieur le Seneschal de Tholose, en laquelle ont constitué procureurs tous & chacuns les praticiens d'icelle pour prester tous consentement & réquisitions nécessaires à lad. authorisation avec promesse de les relever indemnes soubs mesmes obligations que dessus, & ainsin l'ont juré aux saints Evengilles; de quoy lesd. parties ont requis instrument qui leur a esté retenu & redigé en la présente forme par moy Bertrand Delayo, notaire royal de la ville de Valcabrère, résident aud. Saint Bertrand : presens Messieurs Pierre Tron, recteur d'Isaourt, Michel Bonery, recteur de Mazères, & Guillaume Ibein, prebtre de lad. ville de Valcabrère, tesmoings requis & signés à la cède avec lesd. parties. En foy de quoy me suis signé : Delayo, notaire ainsy signé.

« Maistres Jean Cassaigne & Jean Crosat, procureurs en la cour de Monsieur le seneschal de Tholose & de Guillaume Bocanus, prebtre du lieu d'Isaourt & archiprebtre de Fronsac, & de Bertrand de Gémit, chanoine, archidiacre d'Aure, faisant pour led. chapitre, scavoir led. Cassaigne pour led. Bocanus, & led. Crosat pour led. Gemit requerant l'authorisation, insinuation & registrement d'icelle, le décret & authorité judicielle y estre interposé. A Tholose le quatriesme aoust mil six cens cinq. Cassaigne, Crosat, ainsy signés.

« Le procureur du Roy en la sénéchaussée, attandu que Sa Majesté n'a interest

Digitized by Google

à Nant (Aveyron); & cette fondation pieuse eut son plein effet[1].

Il reste donc bien établi que l'Église contribua largement & sous diverses formes à l'entretien des collèges du haut Languedoc.

Cela est également vrai des écoles. M. Rossignol, dans la page que je lui ai empruntée, nous a déjà fourni quelques exemples pour le diocèse de Castres. Le « précepteur » de Rieux jouissait des fruits & revenus d'une prébende[2], de même le « pédagogue » de Montréal (Aude)[3]. L'instituteur & les régents de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) avaient droit aux revenus d'une prébende & d'une chanoinie de la collégiale[4]; de même l'instituteur public d'Albi[5]. Le chapitre de Saint-Paul-de-Fenoilhèdes délivrait chaque année les fruits d'une prébende pour l'entretien de l'instituteur public[6]; de même celui de l'Isle-Jourdain (Gers)[7], celui de Conques (Aude)[8].

Plus d'une fois, des sommes accordées à titre de secours aidaient les régents. Ainsi, en 1595, le clergé du Languedoc

en la présente donation, n'empesche le registrement d'icelle. A Tholose ledict jour. Dalies procureur du Roy, ainsy signé.

« Jean de Lavallette, seigneur de Cornisson Parizot, Moutres, Lestaing & autres lieus, seneschal de Tholose & Albigeois, à tous ceux quy ces présentes verront salut. Scavoir faisons comme cejourd'huy datte d'icelles en notre cour isseue de matin, pardevant Messire François de Clary, conseiller du Roy en ses conseils d'estat & privé, maistre des requestes ordinaires de son hostel, juge mage & lieutenant général né en la sénéchaussée. Auroit compareu lesdits Cassaigne & Crosat procureurs, lesquels reprenant leurs précédentes requisitions & consentement par eux cy devant prins y ont percisté; sur quoy, ouy & consentant le procureur du Roy en la sénéchaucée, par led. sieur juge mage auroit esté ordonné que la présente donation estoit tenue pour authorisée & seroit insinuée & enregistrée au registre de la présente cour, interposant sur ce le décret & authorité judicielle, sauf le droict du Roy...&c... A Tholose le quatriesme aoust mil six cens cinq. DE CLARIS juge mage. Ainsy signé. » (Archives de la Haute-Garonne. G [Saint-Bertrand de Comminges] 16.

1. Arrêt de 1663. (Archives de la Haute-Garonne, B 892.)
2. Arrêt de 1607. (*Ibid.*, B 258.)
3. Arrêt de 1600. (*Ibid.*, B 176.)
4. Arrêt de 1602. (*Ibid.*, B 198.)
5. Arrêt de 1602. (*Ibid.*)
6. Arrêt de 1607. (*Ibid.*, B 257.)
7. Arrêt de 1610. (*Ibid.*, B 286.)
8. Arrêts de 1610. (*Ibid.*, B 282, 289.)

Digitized by Google

vota une somme au régent des écoles de Saint-Julia (Haute-Garonne) pour lui donner moyen de continuer l'exercice de sa charge[1]. En 1608, Jean Taver, régent des écoles de Miremont (Haute-Garonne), recevait des États une subvention pécuniaire[2].

Il ne faut pas oublier qu'on savait aussi récompenser le maître d'école méritant. Ainsi, en 1603, une somme fut payée à Jean Massot, régent de Montesquieu (Haute-Garonne), « pour le recognoistre des peynes qu'il prend en l'instruction de la jeunesse[3] ».

Souvent, d'ailleurs, les « émoluments », en grande partie, sinon en totalité, étaient attachés à la rectorerie de la paroisse; ainsi, à Montastruc (Haute-Garonne)[4], à Castelnau-d'Estrétefonds (Haute-Garonne)[5], à Fourquevaux (Haute-Garonne)[6], à Launac (Haute-Garonne)[7], à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)[8]. C'était le plus souvent le fruit d'une donation ou fondation, comme pour Beaupuy-Granier (Haute-Garonne)[9]. Ailleurs, l'école était à la charge de la paroisse; ainsi, pour Muret (Haute-Garonne) : « les écoles sont dans la ville, dit l'acte de visite épiscopale de 1730; estant publiques & faites aux fraix tant de la parroisse de Saint-Jacques que de Saint-Germier, les enfans des deux parroisses en profitent[10]. » Les anciens statuts du diocèse de Toulouse faisaient un devoir au clergé diocésain « d'apprendre les enfans », dans les paroisses n'ayant pas d'école[11]. En beaucoup de paroisses donc, c'était le curé ou

1. Archives de la Haute-Garonne, C 700.
2. *Ibid.*, C 704.
3. *Ibid.*, C 710.
4. Arrêt de 1626. (Archives de la Haute-Garonne, B 464.)
5. Acte de la visite épiscopale du 9 avril 1742. (*Ibid.*, G 523.)
6. Revenu de 500 livres. (Acte de la visite épiscopale du 16 juin 1642. *Ibid.*, G 535.)
7. Revenu de 120 livres. (Acte de la visite épiscopale du 22 octobre 1750. *Ibid.*, 550.)
8. *Ibid.*, G 602.
9. Visite épiscopale de 1750. (*Ibid.*, G 510.)
10. *Ibid.*, G 569.
11. « En chaque église parrochielle où y a deffaut d'escoles publiques ou privées, esquelles on puisse envoyer les enfans, un prestre ou un clerc suffisamment docte doit faire ce devoir d'apprendre les enfans & leur interpreter les premières lettres. » *Les anciens statutz synodaux de la cité & diocèse de Tolose*, mis en françois du com-

Digitized by Google

le vicaire qui « montrait » à lire, comme à Bouillac (Haute-Garonne), en 1647[1]; à Bouloc (Haute-Garonne), en 1643[2]; à Bruguières (Haute-Garonne), en 1643[3]; à Frouzins (Haute-Garonne), en 1733[4]; à Gargas (Haute-Garonne), en 1615[5]; à Lapeyrouse (Haute-Garonne), en 1742[6]; à Lavernose (Haute-Garonne), en 1639[7], à Paulhac (Haute-Garonne), en 1742[8]; au Pin-Balma (Haute-Garonne), en 1596[9]; à Saint-Amans (Haute-Garonne), en 1596[10]; à Saint-Sauveur (Haute-Garonne), en 1643[11]; à Villaudric (Haute-Garonne), en 1642[12]. Les cas assez nombreux où le régent en titre & payé était dans les ordres n'appartiennent pas à cette énumération, qui ne comprend que des faits d'instruction gratuite donnée par les membres du clergé paroissial.

Sans doute, en beaucoup d'endroits, la communauté « gageait » le maître, ou bien & quelquefois en même temps celui-ci recevait une rétribution des parents; ainsi, à Pamiers[13], à Albi[14], à Aucamville[15], à Grenade[16], à Merville[17], à Montaigut-les-Revel[18], à Pompignan[19], à Saint-Sulpice-la-Pointe[20], à Venerque[21]. Mais rarement, les « émoluments »

mandement de Monseigneur l'illustrissime & révérendissime cardinal de Joyeuse archevesque de Tolose, pp. 142, 143. Tolose, 1597.

1. Archives de la Haute-Garonne, G 514.
2. *Ibid.*, G 515.
3. *Ibid.*, G 517.
4. *Ibid.*, G 536.
5. *Ibid.*, G 537.
6. *Ibid.*, G 547.
7. *Ibid.*, G 550.
8. *Ibid.*, G 573.
9. *Ibid.*, G 575.
10. Acte de la visite épiscopale. (Archives de la Haute-Garonne, C 586.)
11. *Ibid.*, G 600.
12. *Ibid.*, G 626. — Également à Verfeil. (*Ibid.*, C 134.)
13. M. de Lahondès, *Annales de Pamiers*, t. I, p. 218.
14. Compayré, *Documents sur l'Albigeois*, pp. 209-216. In-4°, Albi, 1841.
15. Acte de la visite épiscopale. (Archives de la Haute-Garonne, G 503.)
16. *Ibid.*, G 541.
17. *Ibid.*, G 558.
18. *Ibid.*, G 560.
19. *Ibid.*, G 578.
20. *Ibid.*, G 602.
21. *Ibid.*, G 619.

Digitized by Google

de la communauté ou la rétribution scolaire pouvaient suffire à l'entretien des régents. Le supplément de traitement provenait de largesses inspirées par la foi, ou bien était pris sur le diocèse, qui en était saisi à l'assemblée de l'assiette & qui était tenu à en payer le tiers. Les Etats de Languedoc de 1789 rappelèrent cette règle[1]. Les cas de Seysses-Tolosane (Haute-Garonne) en 1639[2] & de Francarville (Haute-Garonne) en 1644[3], où les enfants faisaient tout le traitement du maître, sont absolument exceptionnels.

Du reste, en aucun cas, quelle que fût la combinaison adoptée pour donner à vivre au régent, le clergé ne perdait ses avantages. Dans les moments de détresse, on faisait appel à sa générosité. Les communautés & les maîtres eurent à se louer de la sagesse des évêques, à l'exemple des régents de Saint-Félix (Haute-Garonne), en faveur desquels M. de Montchal, archevêque de Toulouse, y tenant l'assiette, rendit une ordonnance, en 1643[4]. N'est-ce pas

1. « Le diocèse doit payer le tiers du traitement. »

2. Acte de visite épiscopale. (Archives de la Haute-Garonne, G 605)

3. *Ibid.*, G 536.

4. « *A Monseigneur, Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime Archevesque de Tholoze Com^re principal, & Messieurs de l'assamblée tenant l'assiette au dioceze de Tholoze.*

« Supplient humblement les régens du colliège de la présent ville de Sainct Félix, que les revenus dud. collége se trouvent absorbés par les charges execives comme il est nottoire. Neantmoings le zéle que les suppliants ont pour l'advancement de la jeunesse les a portés à en continuer la régence & instruire toute sorte d'enfans, tant riches que pauvres, sans prandre aulcun salaire des particuliers, sur quelque petite recognoissance que le public leur atribue qui n'exede pas quarante ou cinquante livres pour chacun pendant l'année; de quoy ne pouvant les suppliants s'entretenir, ils seront en nécessité d'abandonner ceste charge, à leur extréme regret & grand préjudice des jeunes escoliers, & nottammant des pouvres qui sont en grand nombre, s'ilz ne sont gratifiés par vostre libéralité.

« A ceste cause plaize vous, Nosseigneurs, afin que l'instruction de lad. jeunesse & nottament desd. pouvres puisse estre continuée, accorder aux suppliants quelque somme, telle qu'il vous plairra, pour leur estre paiée sur led. diocèze pour subvantion de leurs gages, & ils prieront Dieu pour votre prospérité, santé & de tout led. diocèze.

« Est ordonné aux supplians pour les causes contenues en la présant req^te la somme de vingt livres... &c ..

« Faict au bureau de l'assiette généralle du diocèze de Toulouse tenue a St Félix

Digitized by Google

auprès de M. de la Roche-Aymon, archevêque de Toulouse, que mesdames de Lalauze & de Bardin, régentes des écoles d'Auriac (Haute-Garonne) depuis vingt-huit ans, plaidaient leurs intérêts menacés dans une lettre intéressante à bien des égards, à la date du 27 octobre 1744?[1]. En 1616, le roi avait, par ses lettres patentes du mois de septembre, fixé le traitement des régents[2]. Plus de cent ans plus tard, en 1758, il fut question de supprimer, pour des motifs qui m'échappent, « les gages des régens ». Or, dans cette occurrence délicate,

le trectziesme febvrier, mil six cens quarante trois. CHARLES DE MONTCHAL, archevesque de Tolose, Comte principal. — Par Monseigneur SOREZE.

(Original. Archives de la Haute-Garonne, C 720.)

1. « MONSEIGNEUR, permettés que nous représentions avec le plus profond respect à Votre Grandeur que lors de votre visite en la ville d'Auriac, sur le bon témoignage qui vous fut donné par les habitans de notre attention a ellever les jeunes filles en qualité de Régentes, vous nous fites la grâce de nous accorder l'honneur de votre bienveuillance, & de nous offrir votre protection dans les disgraces qui nous arriveroient.

« L'occasion s'en présente aujourd'hui, & voici le cas ou nous [nous] trouvons.

« Il y a 28 ans, Monseigneur, que nous sommes à Auriac en qualité de Régentes; nous sommes deux sœurs, qui, ayant reçu dès notre bas age une bonne éducation, sommes en état de la communiquer aux autres; nous nous sommes toujour[s] bien acquittées de notre devoir, en sorte que plusieurs personnes de considération des environs d'Auriac nous ont bien souvent confié l'éducation de leurs filles, & qu'ils n'ont pas été trompés dans la confiance dont ils nous ont honnorées. La rétribution que la communauté nous donne depuis 28 ans consiste en la pension annuelle de 100 livres & en 15 livres pour notre logement; depuis l'établissement du dixième, on nous retient 10 livres, & nous ne nous en plaignons pas puisque c'est la volonté du Roy. Mais ce qui nous oblige, Monseigneur, à vous porter nos justes plaintes, c'est qu'on nous ait encore supprimé les 15 livres du logement, sous prétexte que du petit provenu de notre légitime, nous avons acquis une petite maison qui nous coute 90 livres. Vous verrés, Monseigneur, que la pension qu'on nous donne est a peine suffisante pour nous procurer du pain & de l'eau, & que c'est vouloir nous en priver que d'en supprimer la plus petite partie. Comme vous êtes, Monseigneur, le père commun des pauvres, nous avons recours à votre charité, pour en obtenir le rétablissement des dites 15 livres, tant pour l'année échüe que pour la présente & les années à venir; & comme il nous est revenu que c'est Mr de Charlary qui sur un faux exposé nous a supprimé le prix de notre logement, nous vous supplions, Monseigneur, de le porter à les rétablir.

« Nous sommes avec le plus profond respect, Monseigneur, vos très humbles & très obéissantes servantes, DE LALAUZE, DE BARDIN.

« A Auriac, ce 27 octobre 1744. »

(Original. Archives de la Haute-Garonne, C 134.)

2. Arrêt du Parlement de Toulouse de 1617. (Archives de la Haute-Garonne, G 369.)

Digitized by Google

c'est à la sagesse des évêques qu'on s'en remit, & les « gages » ne furent point supprimés[1].

Enfin, je ne dois pas passer sous silence un fait assez commun au treizième, au quatorzième & au quinzième siècle. Beaucoup de testaments contiennent des legs en faveur des écoliers eux-mêmes; sous cette autre forme, on leur accorda plus d'une fois des secours. Par exemple, Arnaud Gui, se disposant au voyage d'outre-mer, faisait son testament, le 29 mars 1236, & léguait six deniers à chacun des écoliers de la Daurade[2]; Bernard Bruno, riche marchand de Toulouse, fit par son testament du mois d'octobre 1275, un legs de 18 deniers de Toulouse aux trois écoliers de la Daurade[3]; Jean de Medunca, par son testament de 1316, légua 6 deniers de Toulouse à chacun des trois écoliers de Saint-Sernin[4]; Simon Bardin, professeur à l'Université, par son testament de 1347, légua également 6 deniers de Toulouse à chacun des quatre écoliers de Saint-Étienne[5]. Guillaume Hénard de Saint-Pastou, par son testament en date du 10 septembre 1333, faisait un legs

1. C'est ce qui résulte de la lettre suivante :

« *A Monsieur, Monsieur de Charlarry, sindic du diocèse de Toulouse & deputé aux États à Montpellier.*

« A Toulouse, ce 31 décembre 1738.

« MONSIEUR, J'ay receu la lettre que vous m'aves fait l'honneur de m'écrire, que j'ai communiquée à M. le Curé de Blagnac, quy m'a dit qu'il est vray qu'il avoit parlé à Monseig. l'archevêque sur le bruit qui s'étoit répandu qu'on avoit suprimé tous les gages des Regens des communauttés, & que Monseigneur luy avoit répondu qu'on avoit laissé à la prudence des evêques ces sortes de choses; & suposé qu'on reparlat de cet affaire on represante à Monseigneur que le lieu de Blagnac est un grand lieu où il y a plus de 1500 personnes, qu'un régent est indispensable.....

Signé : ASTRE.

(Original. Archives de la Haute-Garonne, C 134.)

2. « Dimisit maiori capellano ecclesie Sancte Marie Deaurate, III. sol. Tol., & cuique ejus subcapellanorum XII. den., & cuique ejus scolarium VI. den. » Archives de la Haute-Garonne. H. Daurade. *Legs pies.*

3. « Et tribus inde scolaribus [ecclesie B. M. Deaurate], cuique XVIII. den. Tol. » (Archives de la Haute-Garonne, H. Frères Prêcheurs.)

4. « « Tribus inde suis scolaribus, cuilibet sex den. Tol. » Publié par M. Ch. de Saint-Martin dans les *Mémoires* de la Société archéologique du midi de la France, tome XIV, p. 339.

5. « Item, legavit quatuor inde scolaribus qui serviunt in dicta ecclesia [Sancti Stephani], cuilibet ipsorum VII. den. Tol. » (Original communiqué par M. de Serres de Justiniac.)

Digitized by Google

en faveur de chacun des écoliers de Péguilhan (Haute-Garonne), Bonrepos (Haute-Garonne) & Saint-Féréol (Haute-Garonne)[1].

Après les legs, des secours extraordinaires; & sous cette forme, on constate en quelle haute estime on tenait partout les études. « Ça & là [dans les archives communales d'Albi], dit M. Rolland[2], figurent des secours accordés à des jeunes gens qui vont étudier à Paris ou dans d'autres universités. En 1370, on donne 10 francs à un frère Carme, puis au fils d'Abord de Candeil, qui se rendent à Paris dans le même but. En 1409, les consuls Mosquette & Prunet font le voyage de Toulouse pour assister aux honneurs de Me P. Massip, de l'ordre des frères Mineurs, qui fut reçu maître en théologie. Après l'examen, on lui accorde une gratification de 20 livres tournois. En 1412, on trouve l'aumône *faite pour Dieu* de 3 livres à Jean de Malafayda, qui va terminer ses études à Paris, &c.[3]. » En 1426, on accorde des secours à deux écoliers qui prennent la licence à Toulouse[4]. En 1430, « Pierre Amic[5], licencié en médecine, va soutenir à Montpellier les épreuves de la maîtrise. Deux consuls l'accompagnent pour lui faire honneur. On lui donne en partant 10 moutons d'or, & lorsqu'il revient, on lui en remet trente pour lui témoigner le plaisir qu'il a fait à la ville. » En 1621, le diocèse de Castres accorda 50 livres à Jean Carnajac pour continuer ses études en théologie[6].

Bien entendu, il n'est pas question ici des ordres religieux qui, à partir du treizième siècle, & sous l'impulsion des frères Prêcheurs[7], avaient établi des cours dans leurs couvents & envoyaient dans les Universités quelques-uns des

1. « Item, legavit omnibus clericis & scolaribus de Pegulhano, de Bonoreposio & de Sancto Feriole, cuilibet illorum VI. den. Tol. » (Communiqué par M. de Marien, lieutenant au 126e.)

2. *Histoire littéraire de la ville d'Albi*, p. 95. In-8°, Toulouse, 1879.

3. Voyez *Inventaire des Archives d'Albi*, Série CC, *passim*.

4. M. Rolland, *ibid.*, p. 96, note 2, d'après la série CC 181 & la série BB des Archives d'Albi.

5. M. Rolland, *ibid.*, p. 96, d'après l'*Inventaire des Archives d'Albi*, série CC 183.

6. M. Rossignol, *Assemblées du diocèse de Castres*, p. 92, note 2. In-8°, Toulouse, 1878.

7. Voyez mon *Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des frères Prêcheurs au treizième & au quatorzième siècles*. In-8°, Paris, Picard, 1884.

Digitized by Google

meilleurs sujets. Nous n'avons en vue que ce grand courant d'opinion, auquel, à la vérité, leur influence ne resta pas étrangère, qui laissait aux mains de l'Église le sceptre de l'enseignement. Il avait, dans le haut moyen âge, trouvé auprès d'elle un refuge; plus tard, elle le dirigea; presque partout & à chacun de ses degrés, elle le paya pour une très large part. C'était, en vérité, la foi des peuples qui y gagnait le plus : car ainsi l'école restait religieuse avant tout; ce fut son caractère dominant. En même temps, la raison publique était maintenue dans une ligne plus ferme, dont le doute ne parvint que rarement à obscurcir les clartés. C'est à la fin du treizième siècle que les documents relatifs aux écoles commencent à être abondants, ils foisonnent en 1789. Or, il est remarquable combien, à ces deux dates extrêmes, ils concordent entre eux pour le point de vue qui nous occupe, ou plutôt combien les derniers constatent l'heureuse influence de l'enseignement sur la foi annoncée par les premiers. Le pape Boniface VIII, instituant par sa bulle du 18 décembre 1295 l'Université de Pamiers, déclarait que « le don de la science est précieux, » que « sa possession est désirable & glorieuse, puisqu'elle chasse les ténèbres de l'erreur & éclaire l'intelligence des hommes, en dirigeant tous leurs actes selon la lumière de la vérité[1]. » Or, pour me borner à trois ou quatre exemples, quatre siècles plus tard, en 1687, la communauté de Verdun-sur-Garonne, prenant une délibération pour confier aux Récollets la direction du collège, faisait cette belle déclaration, que les régents séculiers ne pouvaient « s'appliquer, avec tout le soing que requiert ce ministère, à l'éducation des enfants, *laquelle faict partie de la relligion*[2]. » En 1722, les consuls de Roumens (Haute-Garonne) demandaient une école pour ce motif que les enfants étaient « sans aucune éducation & sans littérature, au moyen de laquelle ils peuvent s'instruire de la religion & crainte de Dieu[3]. » En

1. M. de Lahondès, *Annales de Pamiers*, t. I, p. 92.

2. Communiqué par M. Ch. de Saint-Martin.

3. Je donne ici le texte de la délibération & de l'instance en autorisation d'emprunt adressée à l'intendant.

« L'an mil sept cens vingt deus & le dix neufvieme jour du mois de mars, dans

Digitized by Google

1624, les consuls d'Albi sortant de charge, suppliaient leurs successeurs de continuer la fondation du collège des Jésuites

le lieu de Roumens, au diocèse de Tholoze, & dans la maison commune dud. Roumens, ont estez assemblez en conseil général les sieurs Denis Senègre, Bernard Puget, Jacques Thomas & Jean Cau, consuls modernes dud. lieu, assistés de Monsieur Me Guilhaume Videt, prestre, Docteur en théologie, sacristain théologal du Chapitre de Saint-Félix & curé dud. Roumens, de maître Jean Cardailhac, bachelier, lieutenant principal de juge dud. lieu, de Me Jean Laugier procureur juridictionel, des sieurs Estiene Vacheron, Guilhaume Espert, Pierre Negrez, Jean Coste, Dominique Pradal, Anthoine Ramond, Barthélémy Mariez, Anthoine Prades, Guilhaume Boussuge, Joseph Bourdil, Jacques Franq, Anthoine Marti, François Boutier vieux, Jacques, Jean & Barthélémy Batailhes frères, Pierre Bourdil, Pierre Laval, Jean Pous vieux, Jean Boutier, Jean Paul, Louys Perramond, Antoine Averseng, Dominique & Pierre Jullias couzins, Anthoine & Jean Salles frères, Bernard Raynaud, Bernard Bonnet, André Corras, Pierre Bourdil dit Poncet & Pierre Sicard, tous habitans dudit lieu de Roumens.

« Ausquels assamblez a esté propozé & represanté par led. Senègre, premier consul, qu'il y a plusieurs enfans en bas age dans led. lieu de Roumens & son consulat, quy n'ont quasy point aucune éducation, & quy désireroit qu'il y eut dans led. lieu un régent & Me d'ecolle, quy feut capable & propre de les aprandre à lire & escrire, & de les elever en l'amour & crainte de Dieu, ne se trouvant pas le plus souvent un clerc dans led. lieu quy sache servir & ayder à dire la saincte messe, ce quy est pourtant trez nécessaire pour le bien publiq ; & comme il importe de trouver & prandre un moyen pour avoir un régent, & ne pouvant le faire sans une permission expresse de Monseigneur l'Intendant de cette province quy donne pouvoir à la commté dud. Roumens d'impozer une somme pour parvenir à la régence. C'est pourquoy l'assamblée est priée de vouloir delibér[er] sur lad. proposition; & sur icelle les voix recullies en la forme ordinaire par pluralité de voix, a esté conclu & delibéré qu'on faira dresser une Reqte pour la presanter & demander & suplier mondit seigneur l'Intendant de vouloir avoir la bonté de permettre à lad. commté s'imposer cette année & a l'avenir la somme de soisante livres, pour servir de gages à un régent quy faira ses écolles dez qu'on aura eu la permision de mondit seigneur l'Intandant d'inposer lad. somme, à la charge par le régent quy sera nommé par une autre délibération de s'aquitter de son devoir quy sera de bien ellever les enfans quy iront à l'écolle & les tenir en la crainte & amour de Dieu. Ainsin a esté arresté aud. Roumens les an & jour susdit; & se sont signez ceux quy ont seu avec nous secretaire de lad. commté : Videt théologal & sacristain, curé de Roumens, Cardailhac lieutenant principal, Senègre consul, Puget consul, Laugier procureur juridictionel, Vacheron, Negrez, Espert, B. Raynaud signez au cayer des déliberations dud. Roumens; duquel le présant extrait a esté tiré ce jourd'huy vingtième mars, mil sept cent vingt deus, par moy secretaire soubzné.

« Du mandt des consuls & deliberans, ESPERT, Secrre.

(Original de l'extrait. Archives de la Haute-Garonne. C 134.)

« *A Monseigneur de Bernage, conser d'Estat, Intandant en la province de Languedoc.*

« Supplient humblement les Consuls & Commté du lieu de Roumens au

Digitized by Google

commencée par eux : « car », dirent-ils, « c'est véritablement bastir pour la verteu[1]. »

En un mot, pour résumer & conclure cette première partie, avant 1789, l'enseignement, à chacun de ses degrés, resta profondément religieux dans le haut Languedoc, parce qu'il était, à chacun de ses degrés aussi, né dans l'Église & soutenu par la foi commune; parce que dans une multitude d'endroits l'Église eut, par ses prêtres & ses congrégations enseignantes, la direction effective des écoles, & partout la haute surveillance de l'éducation donnée aux enfants & de l'orthodoxie des maîtres; enfin, parce que dans la plupart des cas les donations chrétiennes, les fondations pieuses, les prébendes préceptoriales,

diocèze de Thoulouse, & vous remontrent que le grand nombre des enfans quy ce trouvent dans led. lieu ou son consulat estant sans aucune éducation & sans literature, au moyen de laquelle ilz peuvent s'instruire de la Religion, amour & crainte de Dieu, les pères & mères & autres parans de lad. jeunesse auroient souvant demandé ausd. Consulz & prédécesseurs & à lad. comunauté un régeant capable & propre d'aprendre à lire & à escrire les enfans dud. lieu ; ce quy ayant esté solicité tant par les officiers dud. seigneur que par le s[r] curé dud. Roumens, les supp[ts] auroient assemblé le conçeil le 19e mars courant, & en présance des officiers de la justice & dudit sieur curé il auroit été deliberé & donné pouvoir aux supp[ts] de présanter une req[te] a Vostre Grandeur & la supplier de permettre à la dite commté d'imposer annuellement la somme de soixante livres pour servir aux gages du Régeant quy sera estably. A ces causes, veu l'extrait de la dite déliberation cy liée, plaira à vos graces, Monseigneur, d'authorizer & esmoluger, ce faisant permetre aux supp[ts] d'establir un Régeant & Maistre d'escolle dans ledit lieu de Roumens & d'impozer annuellement en sa faveur, à commanser de la présante année, la somme de soixante livres pour ses gages & luy estre ensuite payés par le collecteur & fére justice.

« Espert pour les dits consuls habans de Roumens près de la ville de Revel & de Castelnaudary. *Signé.*

« Veu la requeste & la deliberation, Nous l'avons authorisée, ce faisant permettons, aux suppliants d'établir un maitre d'Ecole dans led. lieu de Roumens, & d'imposer annuellement pour ses gages la somme de soixante livres qui luy sera payée par quartiers avancés par le collecteur, à la charge que led. Régent sera aprouvé par M[r] l'archevèque de Toulouse ou ses grands vicaires.

« Fait à Montpelier, le 2e avril 1722. De Bernage, *signé.* — Par Monseigneur, Saget, *signé.*

(Original. Archives de la Haute-Garonne, C 134.)

1. M. le baron des Rivières, *Un livre consulaire d'Albi,* dans les *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France,* t. XIV, p. 478.

Digitized by Google

les diocèses en soutenaient le budget, auquel ils apportaient une contribution notable. On ne vit donc pas l'école s'élever contre la religion. La grammaire & le catéchisme allaient ensemble. Ce fut pour le bien de la France, qui, en 1789, marchait depuis des siècles à la tête des nations de l'Europe.

C. DOUAIS.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

LE BULLAIRE DE GASCOGNE

RAPPORT PRÉSENTÉ, LE 13 JUIN 1889, A LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES, A LA SORBONNE[1]

La pensée de réunir en bullaire les documents relatifs à une province ecclésiastique a été souvent émise, jamais réalisée jusqu'ici. Jamais est beaucoup dire. L'Allemagne poursuit un projet de cette nature : les provinces de Mayence, de Trêves & d'Utrecht sont en train, paraît-il, de faire colliger à Rome un vaste bullaire interprovincial. La France, parallèlement, prépare le bullaire provincial de Gascogne. Ce projet est entré dans la voie d'exécution : les résultats déjà acquis permettent d'être approximativement fixés sur l'étendue de la contribution qu'il fournira à l'histoire sous toutes ses formes, à l'archéologie, à la toponymie, aux reconstitutions biographiques & généalogiques, aux monographies épiscopales, canoniales, paroissiales ou abbatiales, à l'histoire diocésaine comme à l'histoire civile, à l'histoire régionale ou locale comme à l'histoire de France.

I.

Si, au milieu des annexions politiques, des morcellements féodaux ou royaux, souvent factices, souvent renouvelés, une unité est restée, c'est l'unité diocésaine. Il faut se garder

1. Voir *Revue des Pyrénées*, t. I, pp. 395 & 404; *Revue de Gascogne*, t. XXX, pp. 385 & 388.

Digitized by Google

d'exagération & ne pas croire, comme on l'a dit, que le diocèse n'a jamais varié. En Gascogne même, on pourrait citer plusieurs exemples du contraire. Pour n'en rappeler qu'un, le seizième siècle a été témoin du démembrement du diocèse de Bayonne, qui avait été, lui-même, démembré du diocèse de Dax, postérieurement au cinquième & antérieurement au onzième siècle. Les limites méridionales du diocèse de Bayonne, au seizième siècle[1], correspondaient à la frontière géographique des Pyrénées, entre le col d'Ibañeta, près de Roncevaux, & le port d'Errazu, au sud-ouest de Saint-Sébastien, coupant par son milieu le col de Belate, entre les vals de Bastan & de Lanz : elles enclavaient, en Navarre, les pays d'Arberoue, d'Ossès, de Cize, de Baigorry, de Bastan, de Lerin & des Cinq-Villes; en Guipuzcoa, la région comprise entre Fontarabie & Pasajes, ce que les textes appellent la vallée d'Oyarzun. Les bassins de la Nive & de la Bidassoa & le petit bassin côtier du rio Oyarzun appartenaient ainsi en entier au diocèse de Bayonne, dont la limite extrême suivait, en Guipuzcoa, la ligne de partage des eaux entre la Bidassoa d'une part, l'Urumea & l'Oyarzun d'autre part. — Consacrant le démembrement politique de la Navarre, accompli une cinquantaine d'années auparavant par Ferdinand le Catholique, le pape Pie IV, en 1565, sur la demande de Philippe II, attribua au diocèse de Pampelune les deux archiprêtrés de Haute-Navarre — celui de Bastan, celui de Lerin & Cinq-Villes — & l'archiprêtré de Guipuzcoa — Fontarabie — que possédait le diocèse français.

1. Ce diocèse était anciennement plus étendu. Cette question a été l'objet de débats passionnés entre auteurs français & espagnols. Sans entrer dans cette discussion, mal éclairée encore, voici quatre faits à retenir : 1° deux textes de 980 & 1106 donnent au diocèse de Bayonne, Saint-Sébastien & Ernani; 2° deux textes de 1194 & 1417 n'y comprennent plus ces deux localités; 3° jusqu'à l'érection toute récente du diocèse de Vittoria, les cent vingt villages du Guipuzcoa étaient partagés entre deux diocèses : Pampelune en avait quatre-vingt-douze, Calahorra vingt-huit : 4° la montagne de Saint-Adrien, au sud-est de Saint-Sébastien, est indiquée par un texte comme limite de Bayonne. Il est vraisemblable, mais non établi, que les possessions guipuzcoanes de Pampelune, — c'est-à-dire la région comprise à l'est de la ligne reliant la sierra de San-Adrian au golfe de Biscaye — appartenaient, au moins jusqu'au douzième siècle, au diocèse de Bayonne &, à l'époque antérieure, à la cité des Tarbelles, formant, sur le littoral, les confins extrêmes de la Novempopulanie.

Digitized by Google

Cet exemple & quelques autres de moindre importance qu'on en pourrait rapprocher ne sauraient infirmer la loi générale que les diocèses sont, de toutes les circonscriptions anciennes, celles qui ont le moins varié. L'étude de ces circonscriptions apporte des données considérables aux problèmes de géographie historique : c'est par cette étude que, faute de documents intermédiaires, peut se renouer la chaîne interrompue qui rattache la période féodale à la période romaine, la Vasconie féodale, qu'on appelle Gascogne, à la Vasconie romaine, qu'on appelle Novempopulanie.

Le *Bullaire* devait donc prendre pour limites les limites mêmes des diocèses de la région improprement appelée Novempopulanie depuis que l'érection en cités de la colonie celtique de Buch (La Teste) & des vics de Bigorre (Saint-Lézer) & de Jules (Aire) avait porté de neuf à douze le nombre des cités gasconnes.

Les douze cités novempopulaniennes étaient, d'après la *Notice des provinces* : Eauze, métropole; Acqs, Aire, Auch, Bazas, Béarn, Buch, Comminges, Couserans, Lectoure, Oloron & Tarbes. Au neuvième siècle, la ruine d'Eauze réunit ce siège à Auch, devenue métropole. La ruine de Buch, dont on ne connaît pas d'évêque, était déjà un fait accompli. Le nombre des cités aurait été réduit à dix, si le diocèse de Labourd, découpé dans celui d'Acqs, n'avait maintenu ce nombre à onze. Ces onze diocèses gascons ont subsisté tels quels jusqu'en 1789, comprenant : Auch, métropole; Acqs (aujourd'hui Dax), Aire, Bayonne (l'ancien Labourd), Comminges (dont le siège était Saint-Bertrand), Couserans (dont le siège était Saint-Lizier), Lectoure, Lescar (l'ancien Béarn), Oloron, & Tarbes (remplaçant la cité ruinée de Bigorre).

Ces onze diocèses sont aujourd'hui réduits à quatre : Auch, archevêché; Aire, Bayonne & Tarbes, suffragants; — correspondant respectivement aux départements du Gers, des Landes, des Basses & des Hautes-Pyrénées. Mais il ne faut pas supposer que l'ancienne province ecclésiastique d'Auch rentre dans la province nouvelle. Le diocèse de Bazas est presque en entier au diocèse de Bordeaux; le Couserans à

Digitized by Google

celui de Pamiers; le Comminges, en grande partie, à celui de Toulouse. Le premier correspond à peu près aux arrondissements de Bazas & de la Réole, dans la Gironde; le second, à celui de Saint-Girons, dans l'Ariège; le troisième, à celui de Saint-Gaudens, dans la Haute-Garonne, qui en posséde le siège, Saint-Bertrand.

Les diocèses qui ont gardé leurs noms anciens sont loin de correspondre à la circonscription antérieure. Ainsi, Bayonne ne se contente pas de posséder Oloron & Lescar; il a pris à Dax les pays d'Ostabaret & de Mixe dans l'arrondissement de Mauléon & presque tout l'arrondissement d'Orthez; il a pris à Tarbes le Montanérès, dans l'arrondissement de Pau; — Tarbes a pris à ses voisins les Quatre-Vallées, c'est-à-dire l'arrondissement de Bagnères, moins les cantons de Bagnères & de Campan : les vallées d'Aure & de Neste, la Barousse étaient au Comminges; le Magnoac à Auch; — Aire a pris la majeure partie du diocèse de Dax, une fraction de celui de Bazas & le pays de Born, qui était perdu pour la Gascogne depuis que la cité de Buch avait été réunie à celle de Bordeaux; — Auch, agrandi d'Eauze depuis dix siècles, comprend le diocèse de Lectoure & a pris aux provinces de Bordeaux & de Toulouse les sièges de Condom & de Lombez & une étroite lisière de ces deux diocèses.

Par contre, les diocèses actuels de Montauban & d'Agen empiètent, celui-là sur la Lomagne (Lectoure), celui-ci sur l'Eauzan (Auch) & le Bazadais (Bazas).

Enfin le diocèse d'Urgel a emprunté au Comminges les deux archiprêtrés de la vallée d'Aran; celui de Pampelune conserve les deux archiprêtrés navarrais de la vallée de la Bidassoa, & celui de Vittoria, de formation récente, a les anciennes possessions du diocèse de Bayonne en Guipuzcoa.

Douze diocèses modernes — neuf en France, trois en Espagne — se partagent donc des sections plus ou moins étendues de l'ancienne Novempopulanie, à savoir .

Auch : Auch & Lectoure;
Agen : partie d'Auch & fraction de Bazas;
Aire : Aire, Dax & fraction de Bazas;

Digitized by Google

Bayonne : Bayonne, Lescar, Oloron, partie de Dax & fraction de Tarbes;
Bordeaux : Bazas;
Montauban : fraction de Lectoure;
Pamiers : le Couserans;
Pampelune : partie de Bayonne;
Tarbes : Tarbes, parties d'Auch & de Comminges;
Toulouse : le Comminges;
Urgel : partie du Comminges;
Vittoria : partie de Bayonne.

II.

La collection & la publication du Bullaire de Novempopulanie ont été proposées & admises en principe à la réunion de la Société historique de Gascogne, en octobre 1887. Le promoteur du projet, M. Douais, y émettait simplement la pensée de faire appel à l'érudition française & étrangère & plus spécialement aux conservateurs des archives ou des bibliothèques du Midi & aux amateurs de la région, en vue de réunir les bulles relatives à la Gascogne, dans les dépôts publics & privés du sud-ouest d'abord, de Paris ensuite, de l'étranger enfin.

Le plan du consciencieux éditeur des *Frères prêcheurs en Gascogne* & du *Cartulaire de Saint-Sernin* offrait sans doute des facilités d'exécution assez grandes; mais ses résultats eussent-ils été à la hauteur de l'effort?

La guerre de Cent-Ans; les factions des Armagnacs; les dévastations des luttes religieuses, si ardentes au Béarn & en Bigorre; la Ligue & la Fronde; le passage de toutes les armées par le Labourd, à chaque conflit international; les cas fortuits, incendies ou négligences; les destructions volontaires d'avant la Révolution, forcées de la Terreur; les falsifications & les interpolations faites à dessein; ces causes locales ou fatales qui se ramènent à une : l'injure des temps & des hommes, réduisent à bien peu ce qui subsiste de documents pontificaux dans

Digitized by Google

les archives des départements & des familles du Midi. Les dépôts nationaux laissent espérer, sans doute, une moisson au moins égale; mais, dès l'instant que cette moisson devient sérieuse, elle suppose ou une longue patience ou de lourds sacrifices.

Il ne peut y avoir & il n'y a qu'un moyen sérieux & sûr de procéder en ces matières : Léon XIII ayant libéralement ouvert aux chercheurs les archives du Vatican, c'est là, à la grande source de la chancellerie romaine, qu'il convient de s'adresser. La constitution d'un bullaire provincial suppose, au préalable, l'organisation à Rome d'une mission, dirigée par un comité provincial & correspondant avec lui, afin que, les uns entr'aidant les autres, les transcriptions sur les minutes soient collationnées avec les rares expéditions, — grossoyées ou vidimées, — non disparues & qu'ainsi l'œuvre devienne la résultante définitive des efforts communs & des contrôles mutuels.

Ces idées ont pu recevoir leur application pour le *Bullaire de Gascogne*. S'associant à la vive impulsion donnée au mouvement scientifique par le primat de Novempopulanie & des deux Navarres, Mgr Gouzot, archevêque d'Auch, président d'honneur de la Société historique de Gascogne, les neuf prélats français qui ont des fractions grandes ou petites de la Novempopulanie dans leurs diocèses respectifs se sont généreusement & unanimement accordés & contribuent, pour des parts proportionnelles, aux frais de la mission, constituée pour un nombre indéterminé d'années. Le délégué provincial, M. Guérard, licencié ès lettres (section d'histoire), élève de l'école des Carmes & de l'école pratique des hautes Études, a fait le sacrifice de diplômes prochains pour se consacrer à cette rude tâche. Il a reçu à Rome une hospitalité sympathique & facile du supérieur de Saint-Louis-des-Français, Mgr Puyol, qui appartient à la province par son origine bayonnaise & a personnellement enrichi l'histoire du Béarn de travaux d'érudition locale, honorablement connus[1]. L'école de Rome a

1. Saint-Louis-des-Français, sous l'active impulsion de l'abbé Puyol, promet de devenir à bref délai un véritable collége d'historiens. Il vient, notamment, de

Digitized by Google

ouvert sa bibliothèque, prêté ses bienveillants conseils au jeune érudit. — D'autre part, le Comité provincial se constituera définitivement dans une prochaine réunion de la Société historique de Gascogne. Les personnes qui doivent en faire partie sont, pour la plupart, déjà désignées d'elles-mêmes par leurs précédents; M. Douais est tout indiqué pour prêter la plus active collaboration au projet dont il est le promoteur primitif. Le Comité aura à examiner si, en présence des résultats acquis & attendus, il ne convient pas de doubler le personnel de la mission, si le plan de publication future, provisoirement arrêté par le groupe qui s'est occupé officieusement de l'organisation de début, doit recevoir sa définitive consécration.

III.

A l'exception de trois volumes isolés, relatifs aux pontificats de Jean VIII (872-882) & de Grégoire VII (1073-1085), les archives du Vatican ne possèdent de documents suivis qu'à partir de l'avènement d'Innocent III. De 1198 à 1585, deux mille registres environ forment une série ininterrompue. De 1585 à 1789, la centralisation n'a plus eu lieu. L'avènement de Sixte-Quint a entraîné la dispersion des registres à venir, chaque congrégation conservant désormais les siens. Les archives des congrégations ne sont pas en principe ouvertes au public; il est permis d'espérer que, lorsque le dépouillement aura atteint cette extrême limite de 1585, la province de Gascogne pourra obtenir une faveur spéciale. — Le Vatican conserve, à titre exceptionnel, quelques documents compris entre les années 1585 & 1597 & relatifs aux pontificats de Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV & Innocent IX.

Le délégué provincial a commencé le dépouillement des registres vaticans au pontificat de Jean XXII. Son choix s'est fondé sur trois motifs : d'abord les registres du treizième siècle sont

paraître une étude doctrinale sur *Le grand schisme d'Occident*, par l'un des chapelains, M. Louis Gayet (2 vol. gr. in-8°).

Digitized by Google

publiés ou à la veille de l'être[1] ; ensuite, les papes d'Avignon ont exercé sur l'église de France une autorité fortement cen-

1. Voici la liste de ces publications parues ou sous presse, avec indication des noms de leurs éditeurs :

PONTIFICATS ANTÉRIEURS A HONORIUS III (DE SAINT-PIERRE A INNOCENT III, MORT EN 1215) :

Migne, *Patrologie latine,* Lettres éparses ou groupées des papes dans les deux cent quinze volumes de cette collection, in-4°.

Pflugk-Harttung, *Acta pontificum romanorum inedita.* Gr. in-8°, Stuttgart, 1881-1888. 3 vol. (Texte *in extenso*). — *Iter italicum,* in-8°, Stuttgart, 1883-1884, 2 vol. (Indication des sources).

Jaffé, *Regesta Summorum pontificum,* 2e édit. In-4°, Berlin, 1881-1887. 2 vol. (Analyse des lettres pontificales).

PONTIFICATS DU TREIZIÈME SIÈCLE, D'INNOCENT III A BENOIT XI :

Potthast, *Regesta Summorum pontificum.* In-4°, Berlin, 1875-1880, 2 vol. (Analyse des lettres des papes publiées avant cette date).

1198. Innocent III. — Migne, *Patrologie latine,* tomes 214, 215, 216 & 217.
1216. Honorius III. — Abbé Pressuti.
1229. Grégoire IX. — Auvray (École de Rome).
1241. Célestin IV. — Son registre manque.
1243. Innocent IV. — Élie Berger (École de Rome).
1254. Alexandre IV.
1261. Urbain IV.
1265. Clément IV.
1271. Grégoire X.
1276. Innocent V. — Son registre manque.
1276. Adrien V.
1276. Jean XXI. — Sous presse.
1277. Nicolas III.
1281. Martin IV.
1285. Honorius IV. — Maurice Prou (École de Rome).
1288. Nicolas IV (1288-1294). — Langlois (École de Rome).
1294. Célestin V.
1294. Boniface VIII. — Faucon A. Digard & Ant. Thomas. (École de Rome).
1294. Benoît XI. — Grandjean (École de Rome).

PONTIFICATS ISOLÉS :

1305-1316. Clément V. — Bénédictins du Mont-Cassin.
1513-1521. Léon X. — Cardinal Hergenroether.

On peut voir, d'après cette liste, que si, prochainement, les deux grandes lacunes des publications de l'École de Rome (1254-1285 & 1288-1294) ne sont pas comblées, il sera nécessaire de commencer la publication au tome II (papes d'Avignon), afin de ne pas retarder indéfiniment l'impression des premiers fascicules du *Bullaire.* — Ce tableau récapitulatif est dû à l'obligeance du chanoine Douais, collaborateur de la *Revue des Pyrénées.*

Digitized by Google

tralisée, & les documents relatifs à la Gascogne promettent d'être tout particulièrement nombreux & intéressants pendant la période comprise entre 1305 & 1449, date à laquelle a cessé, avec le grand schisme d'Occident, la résidence des papes au comtat Venaissin; enfin, les trois cents registres d'Avignon[1] contiennent des tables, insuffisantes il est vrai, mais de nature à permettre un dépouillement sommaire & à faciliter les pénibles efforts des débuts.

L'événement a démontré la justesse de ces prévisions. Le dépouillement des tables a fourni, pour le seul pontificat de Jean XXII (1316-1334), 793 documents, à savoir : Auch, 223; Bazas, 118; Comminges, 98; Lectoure, 68; Dax, 55; Couserans, 48; Tarbes, 47; Aire, 42; Bayonne, 39; Lescar, 37; Oloron, 18. — Sur la nature de ces documents, vérifiés sur le texte, M. Guérard s'exprime ainsi, dans un rapport[2] transmis à la date du 26 mars 1889 :

Les collations de bénéfices sont surtout fréquentes. L'intervention très fréquente de l'autorité pontificale dans ces collations s'exerce le plus souvent, comme on pouvait s'y attendre, par l'intermédiaire des cardinaux gascons qui entouraient Jean XXII. Quatorze sont mentionnés dans les documents, entre autres : Guillaume Teste, de Condom; Vital, de Bazas; Raymond, d'abord abbé de Saint-Sever-Cap de Gascogne, &, surtout, le dominicain Guillaume Godin, de Bayonne, qui joua, à cette époque, un rôle important. Tantôt ils obtiennent des bénéfices pour leurs parents & leurs amis; tantôt ils sont chargés de les conférer ou d'en recevoir la résignation; tantôt enfin ils les reçoivent pour eux-mêmes. Les réserves, très nombreuses, atteignent particulièrement les évêchés qui, à l'exception de celui d'Aire, sont

1. Il existe, pendant cette période, deux séries de registres, les uns faits à Avignon même, les autres transcrits à Rome & qui n'ont que la valeur de copies. C'est la première de ces deux séries qui est pourvue de tables.

2. C'est de ce rapport que sont extraits la plupart des renseignements qui viennent d'être donnés sur les collections vaticanes. Les raisons qui ont déterminé le choix des registres de Jean XXII par M. Guérard y sont également formulées telles qu'elles ont été reproduites plus haut. — Ce rapport a été publié dans la *Revue catholique du diocèse de Tarbes* (t. XVIII, pp. 530, 587, 601 & 637; nos 34, 36, 38 & 40, des 24 août, 4 & 21 septembre & 5 octobre 1889) & tiré à part, sous le titre de *Rapport présenté à Sa Grandeur monseigneur l'archevêque d'Auch, primat de Novempopulanie & des deux Navarres, & à nos seigneurs les évêques de la province ecclésiastique d'Auch*, par l'abbé Louis Guérard; Tarbes, 1889, in-8°, 20 pages.

Digitized by Google

conférés par le pape : toutes les bulles soit de provision, soit de confirmation sont aux registres ; une seule fait défaut. Non seulement les évêchés, mais encore, dans une large mesure, les chapitres & les églises les plus importantes tombent sous les réserves. Ce système a pour résultat d'introduire dans chaque diocèse un certain nombre de prêtres étrangers. Une centaine de cas de ce genre peut être signalée ; plusieurs collations de bénéfices sont faites en faveur de clercs de Cahors, patrie de Jean XXII. Toulouse, Rieux, Bordeaux, Agen, Nimes, Angers même apparaissent de temps à autre ; mais, en général, les collations sont réservées à des clercs appartenant aux onze diocèses de la province, qui font pour ainsi dire entre eux des échanges perpétuels. La plupart de ces clercs, nommés par la curie, sont pourvus de grades universitaires. — On trouve trace de très nombreux conflits entre l'autorité ecclésiastique & l'autorité civile, représentée par les sénéchaux & les seigneurs : ce qui concorde bien avec les renseignements fournis par les actes des conciles provinciaux de Nogaro, Auch & Marciac. — Le pape intervient souvent, dans les différents diocèses, pour faire respecter les immunités & les propriétés, soit des églises, soit des monastères. — L'attentat qui excita le plus d'indignation, dans la province, fut le meurtre de l'évêque d'Aire, Anessans (1329) : la sentence d'excommunication, déjà signalée par M. Cazauran, est retrouvée. — D'ailleurs, la Gascogne souffrait alors de la guerre qui mettait aux prises la France & l'Angleterre &, surtout, des guerres privées : le pape porte secours à plusieurs églises en ruine, à celle d'Aire en particulier ; les diocèses de Dax & de Bayonne reçoivent des faveurs de même genre. — Les dispenses d'empêchements de mariage, dont les gentilshommes sont, à ce qu'il semble, à peu près les seuls à user, sont presque toujours accordées pour mettre un terme aux querelles de familles, issues de même souche.

Faut-il ajouter quelques faits de détail à titre d'exemple? Un document fournit des renseignements archéologiques précieux sur les incendies qui dévastèrent Sainte-Marie de Bayonne, au début du quatorzième siècle. Quatre bulles permettent la reconstitution intégrale du testament de l'archevêque Amanieu d'Armagnac. Une autre donne l'historique des démêlés de l'évêque d'Aire, Garsie Faber ou Faur, avec le souverain pontife : élu, selon l'usage, par le chapitre, le prieur & le couvent de Sainte-Quitterie du Mas, le prélat allait être consacré à Auch, lorsque le pape, ignorant le fait d'élection, lance un décret de réserve. Le nouvel élu se met en route pour Avignon, explique son cas, établit la régularité de sa

Digitized by Google

nomination & en obtient la confirmation, de la main même de Jean XXII.

Des recherches plus récentes dans le corps même des registres ont amené le relevé d'un assez grand nombre de pièces omises ou dénaturées dans les tables. Le pontificat de Jean XXII fournira près de mille articles au *Bullaire de Gascogne*, soit une moyenne d'une bulle par semaine. Cette moyenne se maintiendra au moins pendant toute la période avignonnaise; il est même à croire qu'elle sera dépassée. Un collaborateur officieux de M. Guérard, M. Ambroise, a relevé dans les registres déjà analysés du premier pape d'Avignon, Clément V (1305-1316), plus de cinq cents bulles relatives à la Gascogne. Si ces moyennes, comme cela est à supposer, vont en augmentant, à mesure que l'on avancera dans les seizième, dix-septième & dix-huitième siècles, on peut compter sur un chiffre oscillant entre cinquante mille & cent mille documents.

IV.

Le projet de publication qui sera soumis à la Société historique de Gascogne comprend deux séries parallèles, faites dans un esprit & dans un but différents.

Une première série de volumes donnerait, dans l'ordre chronologique rigoureux & sans subdivision d'aucune sorte, l'analyse en français, avec identifications onomastiques & toponymiques, des bulles recueillies. Ce catalogue, œuvre de vulgarisation préalable, offrirait l'avantage de pouvoir être commencé assez promptement. Il comprendrait indistinctement, avec l'indication des sources, aussi bien l'analyse des bulles déjà citées ou publiées dans les recueils parus que celle des documents inédits extraits des archives vaticanes. Une table générale l'achèverait un jour; ce catalogue permettrait à l'érudition française & étrangère d'en signaler les lacunes ou les erreurs & préparerait ainsi l'œuvre scientifique dont il ne serait que la préface.

Cette dernière œuvre, qui, logiquement, ne devrait être engagée qu'une fois le dépouillement entièrement achevé,

Digitized by Google

serait constituée par onze bullaires diocésains, classés dans un ordre rationnel à débattre — évêchés, abbayes, paroisses, &c. — & n'adoptant le classement chronologique que comme mode de sous-classement. Les documents y seraient rapportés en latin, la plupart sous la forme analytique & selon la méthode de l'École de Rome, les plus importants *in extenso*.

Ainsi, on pourrait, au fur & à mesure de l'avancement du travail, faire connaître aux prélats, aux érudits, aux consciencieux travailleurs de province les richesses découvertes, en les présentant sous la forme la plus accessible; ainsi, on assemblerait les matériaux d'une œuvre, qui, pour être définitive, ne doit pas être hâtée.

La Société historique de Gascogne serait l'éditeur de cette vaste publication. Il faut espérer que, le jour prochain où paraîtrait le premier fascicule, elle serait aidée par les sociétés voisines, par les souscriptions particulières, par les corps constitués & par l'État dans une œuvre qui, si elle a un puissant intérêt provincial, a encore davantage un intérêt national & universel, un intérêt national surtout, la France devant être fière d'inaugurer, sur ce terrain, une conquête qui sera suivie d'autres : le *Bullarium vasconicum* ne doit être qu'une première page du *Bullarium gallicanum*.

Paul LABROUCHE.

Post-scriptum. — Le 5 octobre dernier, une réunion des délégués diocésains a eu lieu à Auch sous la présidence de Mgr Gouzot. La mission y a obtenu sa consécration officielle & son organisation définitive : MM. Guérard & Ambroise, qui viennent d'être nommés chapelains de Saint-Louis-des-Français, ont reçu la confirmation & le renouvellement de leur mandat. La Société des archives de la Gascogne accepte d'être l'éditeur de l'œuvre. Quant au plan de publication, il a été de tous points remanié, après une délibération longue & motivée. L'unanimité des suffrages s'est rallié au programme suivant : Les deux publications proposées seront réduites en une, donnant par pontificat & dans l'ordre chronologique, selon leur importance, des extraits ou le texte intégral des bulles, sous la forme latine; chaque pontificat sera suivi de deux tables en français : table chronologique des documents; table alphabétique des noms de personnes & de lieux, avec identifications, notes & références; le premier volume paraîtra en 1891 & commencera au pontificat de Clément V.

Digitized by Google

LA MATIÈRE ORGANIQUE

DES

EAUX SULFHYDRATÉES DE BAGNÈRES-DE-LUCHON

Les progrès de la chimie & de la biologie ont ouvert les yeux aux observateurs hydrologues & leur ont suggéré depuis quelques années la pensée que la matière organique des eaux minérales est bien autre que les savants l'avaient supposé jusqu'à ces derniers temps.

Pour constater la présence de la matière organique dans une eau minérale, on se contentait, & l'on se contente même encore, de réduire un litre d'eau à siccité, de chauffer à 120° le résidu salin, de le peser une première fois, puis de le chauffer au rouge naissant, de manière à calciner la matière organique, & de le peser une seconde fois. La différence entre les pesées est supposé représenter le poids de la matière brûlée. Les chimistes, qui se croient plus avisés, utilisent une solution titrée de permanganate de potasse pour oxyder, disent-ils, la matière organique des eaux, & pour en calculer la quantité, d'après celle qu'ils emploient de solution titrée. Ces moyens d'analyse sont défectueux & ne conduisent qu'à des résultats peu exacts, même approximativement. Il y a, en effet, des matières organiques en solution dans les eaux qui absorbent de l'oxygène, & d'autres qui n'en absorbent pas. Quant à ce qui est de la calcination, il n'y a pas non plus à y compter complètement, car sous son influence il se dégage des acides soit organiques, soit minéraux, que l'on compte dans

Digitized by Google

la pesée comme matière organique. Il ne faut employer ce procédé que lorsqu'on se trouve dans des cas particuliers.

Pour remédier à des inconvénients aussi graves, je me suis livré à de très nombreux essais, guidé par l'idée que les matières organiques pouvaient être variées. Une première série d'expériences faites sur l'eau de la source Bayen, de Bagnères-de-Luchon, au moyen du dialyseur, m'a prouvé que les matières organiques contenues dans cette eaux se divisent en deux catégories : 1° celles qui traversent la membrane, 2° celles qui ne la traversent pas. J'ai obtenu ce résultat soit avec l'eau non concentrée, soit avec l'eau concentrée.

Il y a donc dans les eaux de la source Bayen des matières organiques cristalloïdes & des matières organiques colloïdes.

Pour procéder à la séparation directe de ces deux matières, j'ai fait évaporer un mètre cube d'eau de cette source, au bain-marie, en maintenant la température au-dessous de 100°. Le résidu sec a été traité à chaud, successivement par l'éther de pétrole, par le chloroforme & par l'alcool, dissolvants préalablement rectifiées. Chacun d'eux a dissous une substance qui l'a plus ou moins coloré en jaune.

Nous avons laissé évaporer à l'air libre, à l'abri des poussières, chacun des dissolvants, après les avoir étalés dans des capsules de verre, & nous avons examiné ces résidus au microscope.

L'éther de pétrole a abandonné en se volatilisant des cristaux octaédriques de soufre, & une substance cristallisant en forme de branches d'arbres. — Le chloroforme a fourni une substance jaune amorphe par places, & sur d'autres points cristallisant en plumules. — L'alcool nous a donné une substance jaune se présentant sous forme de globules très petits, & avec elle une substance cristallisant avec la forme de belles aiguilles prismatiques : celles-ci, séparées de la capsule & portées sur une plaque de platine chauffée au rouge sombre, se volatilisent en laissant un résidu très faible. Examiné au spectroscope, ce résidu fournit le spectre de la soude, très fugace quoique brillant. En reprenant cette substance par l'alcool absolu à chaud, & en faisant volatiliser cet alcool par la chaleur, il ne se forme plus d'aiguilles prismatiques, la

Digitized by Google

masse restée comme résidu est amorphe & d'apparence blanche, insoluble dans l'eau distillée, & neutre au papier de tournesol.

Mais les matières organiques ainsi obtenues ne sont pas les seules que renferment l'eau de la source Bayen. Après les traitements successifs par les dissolvants que j'ai énumérés, le résidu salin était encore accompagné d'une matière organique insoluble dans ces dissolvants, & que la calcination au rouge détruisait en la carbonisant.

Ces résultats correspondent avec ceux que j'avais obtenus avec l'expérience première, celle du dialyseur. Je dois ajouter qu'ayant opéré la concentration à basse température (65° environ) de l'eau placée sur le dialyseur, & examinant cette eau au microscope avec un grossissement de mille diamètres environ, lorsqu'elle était presque sirupeuse, j'y ai trouvé en très grande abondance ces corpuscules sphéroïdaux, munis d'un mouvement propre, indéniable, & que M. Béchamp a qualifiés du nom de microzimas.

Cette étude de la matière organique soluble de la source Bayen ayant été faite sur l'eau provenant directement du griffon, il m'a paru utile de connaître le poids total de ces substances par litre. A cet effet, un litre d'eau a été évaporé à siccité : le résidu desséché à 105° degrés pesait 0 gr. 3520; je l'ai suffisamment chauffé à 400°, & le poids est devenu 0 gr. 3140. Il y avait donc environ 0 gr. 0380 de matière organique par litre.

Après avoir ainsi procédé à l'examen chimique de l'eau de la Source Bayen, j'ai cru devoir l'étudier au point de vue biologique, en m'aidant de l'expérience de M. Certes. En nous entourant de toutes les précautions de rigueur pour ce genre de recherches, nous avons constaté dans l'eau de la Source Bayen puisée au griffon même, à une température de 66°, la présence de microorganismes vivants. Poussant plus loin nos investigations, nous avons poursuivi l'examen de cette eau en la puisant dans le réservoir dans lequel elle s'emmagasine. Là nous l'avons trouvée munie d'innombrables microorganismes vivants. Il nous a paru que la vie de ces êtres inférieurs devait se manifester d'une manière spéciale

Digitized by Google

sur la composition intime du milieu dans lequel ils vivent. Les recherches d'Olivier & de Thore, à Cauterets & à Dax, sur cette question ne pouvaient laisser à ce sujet aucun doute dans notre esprit. Sachant combien la barégine abonde dans les réservoirs d'emmagasinage des sources de Bayen & de la Reine, nous avons cherché sur les fragments de cette substance organique les microbes que nous avions déjà trouvés dans l'eau prise au griffon, & nous les y avons trouvés par familles innombrables. Ces êtres ne peuvent s'empêcher de porter des modifications dans la composition soit minérale, soit organique de l'eau; il était donc intéressant de se rendre compte autant que possible des variations qui pouvaient atteindre les quantités de matières organiques en solution dans l'eau Bayen, dans le cas où les microorganismes en question en feraient varier par leur nutrition, sinon les qualités, problème encore bien difficile à résoudre, du moins les quantités approximatives.

A cet effet, j'ai procédé au dosage de la matière organique à la fois sur l'eau puisée à la source même, & en second lieu sur celle qui avait séjourné pendant tout un hiver dans l'un des bassins d'emmagasinage des eaux Bayen & de la Reine. J'ai opéré par différence de pesée du résidu salin d'un litre d'eau chauffé d'abord à 105° puis à 400°, & j'ai trouvé, comme poids de la matière organique de l'eau puisée à la source, 0 gr. 0380 & comme poids de la matière organique de l'eau puisée dans le réservoir, 0 gr. 0510[1].

Si nous prenons les analyses de M. Willm & que nous comparions les résultats que ce chimiste a obtenus sur l'eau d'une source puisée à son griffon (Richard supérieur) & sur l'eau de la même provenance, mais ayant longtemps séjourné dans un réservoir (Richard inférieur), nous voyons également que le chiffre obtenu dans le premier cas pour la matière organique soluble dans l'eau est de 0 gr. 0094 & dans le second de 0 gr. 0297.

1. Je donne cependant ces chiffres comme étant de simples approximations, vu les difficultés des dosages.

Digitized by Google

La matière organique soluble augmente donc pendant le séjour des Sources Bayen & Richard dans le réservoir.

Comment expliquer ce fait?

Nous prouverons dans un prochain travail que ce sont les sécrétions produites par la vie de ces êtres inférieurs qui amènent ces changements dans l'abondance, & probablement aussi dans la composition de *ces sortes de ptomaïnes* des eaux minérales. Il reste pour nous démontré, d'après des expériences nombreuses, que si des températures surélevées, sous des pressions énormes, peuvent, dans les profondeurs de la terre, déterminer la transformation des substances organiques & même minérales que les eaux amènent de la surface, il est aussi certain qu'une fois arrivées à leur griffon les sources thermales peuvent se prêter au développement d'organismes spéciaux, qui, par leur propre vie, doivent forcément déterminer la production de substances nouvelles munies de propriétés physiques & chimiques qui leur sont spéciales.

Ces microbes deviennent le point de départ de ces matières organiques encore peu connues & auxquelles depuis bien des années j'attribue un rôle capital au point de vue des difficultés qui se rencontrent dans l'analyse chimique des eaux, pour la séparation & l'isolement des métaux, ainsi qu'au point de vue de l'action médicale de ces protées, dont le mode d'action resterait longtemps encore un mystère si, jetant de côté le joug de la routine, on n'abordait de front les difficultés d'étude dont un travail consciencieux & permanent peut seul triompher.

Dr F. GARRIGOU.

Digitized by Google

LE CHEVAL DU MIDI

Dans son numéro du 5 octobre dernier, un journal de Paris, *le XIXe siècle*, a publié une note que tous les journaux de la région pyrénéenne se sont empressés de reproduire, & qui a causé, il faut le reconnaître, un légitime sentiment de satisfaction dans nos centres d'élevage.

Il ne s'agirait de rien moins que de remonter exclusivement en chevaux du midi tous les régiments de cavalerie légère qui, suivant leurs garnisons en France, sont tributaires des dépôts de remonte voisins, & dont les effectifs, par le fait même de ce recrutement, sont composés d'éléments fort disparates. Le cheval normand, notamment, qui devait être réservé à la cavalerie de ligne ou à la grosse cavalerie, y figure pour un tiers.

Nous ne savons à quelle source la feuille parisienne a puisé son information, mais nous appelons de tous nos vœux la réalisation de ce projet.

Depuis longues années, & surtout depuis 1887, tous les Conseils généraux du sud-ouest, sans exception, ont fait une campagne des plus actives pour amener ce résultat, & ont institué une commission interdépartementale permanente pour donner plus de force à leurs revendications.

De tout temps, l'élève du cheval a été en grand honneur dans nos pays pyrénéens. Aux siècles derniers, une race s'était principalement affirmée dans nos provinces. C'était l'espèce navarrine qui avait son berceau au pied de nos montagnes, dans nos premières vallées comme sur les bords de nos rivières & gaves, d'Orthez à Saint-Bertrand de Comminges. Sa

Digitized by Google

tradition en fait remonter l'origine à l'occupation mauresque ou arabe, & au contact avec l'Espagne. Les États de Béarn prirent toujours grand souci de sa conservation; les archives des Basses-Pyrénées en font foi. Les chevaux navarrins, dit un ancien rapport, étaient fort communs (nombreux) & fort estimés : leur réputation attirait sur les foires du Béarn & de la Bigorre une foule de marchands & d'officiers de dragons & de hussards.

La Révolution & les guerres de l'Empire portèrent à notre race chevaline une atteinte dont elle fut longue à se relever, malgré la création des dépôts d'étalons, l'établissement de jumenteries départementales & des encouragements de toutes sortes.

Il faut dire, à l'honneur du département des Hautes-Pyrénées, que ce fut lui qui se mit à la tête du mouvement pour donner un nouvel essor à l'industrie chevaline, & c'est avec raison que, pendant un long laps de temps, le chef-lieu de ce département donna son nom à la race du cheval léger dont il avait été le premier à assurer la régénérescence.

Mais aujourd'hui que, grâce à la direction de l'administration des haras, grâce à l'action des trois dépôts de remonte de Tarbes, d'Agen & de Mérignac près Bordeaux, le cheval de Tarbes se fait dans le triangle formé par la Garonne & l'Adour, cette appellation n'est plus juste; & sans vouloir froisser l'amour-propre d'un département qui tient la tête de la production, nous croyons plus rationnel de le désigner sous le nom plus générique de cheval du midi.

A part quelques différences de constitution ou de taille qui proviennent des terrains de production, le type du cheval du midi est homogène dans toute la zone pyrénéenne. Il a perdu la physionomie du cheval navarrin, qui péchait par la tête & par la croupe, mais il a su garder toutes ses autres qualités que ne pouvaient lui enlever les conditions topographiques & climatériques de son lieu d'origine. Malgré une apparence légère qui lui donne un cachet de distinction, son ensemble produit la force, la résistance, l'agilité & une souplesse qui s'identifie avec le cavalier. Son tempérament est sain & robuste, & mieux que tout autre il supporte la fatigue, comme la privation de nourriture, & brave l'intempérie des saisons.

Digitized by Google

C'est le modèle du cheval de guerre, car le degré de sang qu'il possède & qu'il tient en général de l'arabe lui donne l'intelligence & le courage. Son tempérament l'approprie parfaitement à la mission de la cavalerie légère, qui est principalement de jouer un rôle indépendant, & d'éclairer une armée en campagne. Si le Ministère de la Guerre, comme nous en avons la confiance, donne suite à ce projet de monter tous les régiments de chasseurs & de hussards en chevaux du Midi (& nous reconnaissons que cette mesure ne peut être immédiate & qu'elle ne peut se faire que par gradation), les ressources ne lui feront pas défaut. A en juger par la quantité de chevaux qui viennent d'être présentés aux commissions militaires des trois dépôts, le recrutement sera facile & certain, sous deux réserves toutefois, c'est que d'abord les achats seront réguliers & qu'ensuite l'effectif demandé pourra être connu à l'avance.

Le paysan méridional a le goût inné du cheval; il ne demande qu'à être encouragé & fortifié dans cette voie, & peut fournir à brève échéance tout le contingent nécessaire à l'armée.

Le moment serait extrêmement propice pour donner la plus large extension à la production chevaline : la vente de la mule à l'Espagne traverse une crise qui peut devenir funeste. La Société d'Agriculture des Basses-Pyrénées s'en est émue & veut donner des primes aux juments mulassières.

L'Espagnol qui chaque année, à diverses reprises, venait enlever en quantité nos meilleurs produits, a une tendance bien significative à abandonner les foires des Hautes & Basses-Pyrénées pour aller dans le Poitou & dans la Gascogne acheter le mulet de grande taille & de grande force. L'animal, né dans nos régions, tient de sa mère trop de sang & trop de légèreté. Il était très recherché comme bête de somme tant qu'il lui a fallu faire son service dans les mauvais chemins ou dans les sentiers du versant espagnol. Aujourd'hui, la plupart des provinces soit de l'Aragon, soit de la Navarre, ont transformé leur vicinalité & ont sillonné leur pays de routes carrossables. Dès lors, notre mulet, ayant beaucoup d'espèce mais peu de taille, très affiné, n'a pas assez de puissance pour être mis dans les brancards & commence à être discrédité. Toute

Digitized by Google

cette population de juments mulassières, pour les deux tiers, au moins dans les Basses-Pyrénées, composée de bêtes légères du pays, pourrait sans inconvénients être utilisée pour la production du cheval. N'ayant pas de documents sur le nombre de mères que possèdent les autres départements du sud-ouest, nous ne pouvons parler en connaissance de cause que du stock des Basses-Pyrénées, qui contient dix mille juments environ, dont un tiers seul est donné à l'étalon national. Ce chiffre approximatif offre donc une idée des ressources que présente un seul département sur les huit qui sont considérés comme constituant le sud-ouest & peut permettre dores & déjà au Ministre de la Guerre d'évaluer le recrutement qu'il pourrait trouver dans nos régions.

En 1886, il a été fourni par les dix-neufs dépôts de remonte de France neuf mille cinq cent cinquante & un chevaux à l'armée, soit une moyenne de cinq cent deux têtes par dépôt. Cinq établissements de remonte existent dans tout le Midi : Tarbes, Agen, Mérignac, Aurillac & Arles. Leur contingent aurait dû être de deux mille cinq cent dix chevaux. L'État ne leur a demandé que mille cent trente-huit têtes : mille trois cent soixante-douze chevaux de cavalerie légère avaient été pris ailleurs, surtout en Normandie. Cette même année-là, cinq mille chevaux avaient été présentés aux officiers du dépôt de Tarbes dans leurs tournées. Nous ajouterons que pour les Basses-Pyrénées, de 1861 à 1886, la moyenne annuelle des acquisitions a été de cent vingt-cinq ; mais nous devons déclarer que depuis deux ans, soit par suite des réclamations des assemblées départementales, soit par suite des besoins, les achats ont augmenté dans une assez notable proportion. Cet accroissement dans les acquisitions ne peut être évidemment un commencement d'exécution de la transformation annoncée par la presse, mais nous l'envisageons comme d'un meilleur augure pour l'avenir : c'est un acheminement vers une solution d'une importance capitale pour toute la région du sud-ouest & aussi, disons-le, pour la remonte uniforme, homogène, de toute notre cavalerie légère, dont le cheval du Midi est le véritable type.

H. L. d'I.

Digitized by Google

MÉLANGES

PROGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR A TOULOUSE EN CES DIX DERNIÈRES ANNÉES.

Dans le discours qu'il a prononcé à la distribution des prix du lycée de Toulouse, le 30 juillet dernier, M. Perroud, recteur de l'Académie, a montré « ce que l'État, le département & les municipalités de Toulouse ont fait, depuis dix ans, dans cette ville, pour l'enseignement national à tous les degrés. »

Il nous semble à propos de donner ici quelques extraits de la partie de ce discours relative à l'enseignement supérieur.

... « D'abord, non loin d'ici, vers le nord, c'est votre antique Ecole de droit, rajeunie, nous pouvons même dire reconstruite, dès 1879, par le concours de l'Etat & de la ville, complétée il y a quelques mois à peine par la restauration de ses beaux amphithéâtres, & qui verra dans peu de semaines, j'en ai le ferme espoir, achever l'aménagement des salles qui doivent agrandir sa bibliothèque. Ce rajeunissement matériel a été accompagné de la création d'enseignements nouveaux, les uns dus à la libéralité de la ville de Toulouse, les autres à la prévoyance de l'Etat, toujours attentif à répondre aux besoins d'une société qui se renouvelle; le nombre des maîtres s'est accru & leur vaillance a conjuré les périls extérieurs qui paraissaient menacer la prospérité de l'établissement près de huit fois séculaire. Malgré deux démembrements (l'expression n'a rien d'exagéré), malgré la fondation de la Faculté de droit de Bordeaux, en 1870, & de la Faculté de droit de Montpellier, en 1880, l'Ecole de Toulouse a gardé, avec sa population scolaire presque intacte, ses traditions de travail, sa vieille & légitime réputation.

« Tout à côté, cette construction qui s'élève, ces pierres de taille en façade qui font pressentir un monument, c'est la nouvelle Faculté des lettres qui, désertant l'asile délabré que lui a offert pendant plus d'un demi-siècle l'hôtel de la Sénéchaussée, vient allègrement rejoindre sa sœur, la Faculté de droit, & former avec elle, en vertu d'affinités que chaque année rendra plus apparentes, un groupe original, un

Digitized by Google

foyer commun d'études spéculatives, où le disciple de Cujas s'habituera insensiblement, n'ayant qu'un seuil à franchir, à aller s'asseoir devant une chaire de philosophie, de lettres ou d'histoire, tandis que l'apprenti professeur n'aura, lui aussi, qu'à franchir le même seuil en sens inverse pour écouter, afin de mieux comprendre Cicéron, les savantes leçons de nos romanistes...

« En attendant que cette union se réalise, le vieil hôtel de la rue de Rémusat abrite une Faculté qui peut, par son organisation, venir avec Lyon, Bordeaux & Lille, au premier rang des Facultés de province : seize professeurs ou maîtres de conférences, au lieu de six il y a dix ans; soixante-quinze étudiants réguliers, alors que jadis l'étudiant ès lettres était un mythe & que, sans l'auditoire des leçons publiques, nos salles de cours eussent été invariablement vides; des moyens d'étude auxquels on n'eût pas même osé songer alors; une bibliothèque déjà riche, bien que sa dotation ne date que de 1879; — des collections de gravures, de photographies; — deux salles de moulages créées depuis 1883, reproduisant les pièces les plus rares de l'antiquité & de la Renaissance, libéralement ouvertes au public; — enfin & surtout, pour ne pas oublier ce qui donne à notre Faculté des lettres, entre les autres Facultés françaises, un caractère si nettement original, — ces trois nouvelles chaires d'*histoire de la France méridionale;* — de *langue & littérature méridionales*, — de *langue & littérature espagnole*, que nous avons obtenues de l'Etat, du Conseil général & de la Municipalité. Ces enseignements régionaux, qu'on essaie avec raison d'organiser ailleurs, c'est ici qu'ils ont été créés tout d'abord, & c'est ici qu'ils sont arrivés à leur plus complet développement. Mais n'est-ce pas justice? N'est-ce pas dans la vieille capitale des comtes de Toulouse qu'on doit étudier la naissance, la grandeur & la ruine à jamais lamentable de cette civilisation de langue d'Oc, qui a véritablement éclairé le monde au douzième siècle? N'est-ce pas à Toulouse aussi qu'on est le mieux placé pour comprendre & commenter les grands écrivains de l'Espagne, depuis Cervantès jusqu'à Castelar, & envoyer à une nation sœur, par-dessus les Pyrénées, mieux abaissées par l'accord des peuples que par les royales alliances d'autrefois, un salut auquel répond sa loyale sympathie?...

« Il nous faut maintenant franchir plus d'espace, nous transporter dans ce ravissant massif de jardins & de promenades au milieu duquel deux magnifiques bâtiments : — la Faculté des sciences, qui est terminée, — la Faculté de médecine, qui s'élève sous nos yeux, — vont former notre deuxième groupe d'enseignement supérieur, le groupe des sciences positives & expérimentales. Si l'Université de Toulouse trouve un jour un historien, les destinées de la Faculté des sciences lui pourront fournir un curieux chapitre. Reléguée d'abord dans une ou deux salles du Lycée (c'était assez, paraît-il, pour l'enseignement scientifique d'il y a quatre-vingts ans), on crut la mettre un peu

Digitized by Google

au large en la logeant dans ce bâtiment de la rue Lakanal, où nous nous étonnons aujourd'hui qu'elle ait pu rester si longtemps.

« En 1880, une convention était signée entre la ville & l'Etat; en 1885, après des vicissitudes & des alertes que nous sommes trop heureux d'oublier en présence des résultats acquis, les premiers fondements étaient jetés au Jardin des Plantes; en 1889, nous prenons possession de l'édifice avec quinze professeurs, chargés de cours ou maîtres de conférences; quatre-vingt-quatorze étudiants réguliers; des enseignements variés qui s'adaptent & s'adapteront de plus en plus à tous les besoins de la région (ne fut-ce que par ce Cours de chimie agricole & industrielle que nous devons à la municipalité); & enfin, pour en revenir aux choses d'ordre matériel, avec une installation vraiment digne de l'enseignement supérieur & des services qu'il est appelé à rendre.

« Que dire de l'Ecole de médecine, sinon que ses grandioses constructions montent chaque jour, & que le moment est prôche où Toulouse, s'il le veut, pourra réclamer à l'Etat l'organisation de la Faculté promise par le décret de 1878? Déjà un grand pas a été fait dans cette voie; la transformation de l'Ecole de plein exercice, opérée en 1887, assure à notre enseignement une quatrième année d'études, c'est-à-dire une scolarité complète, & plus de deux cents étudiants se pressent aujourd'hui dans ce vieux cloître des Carmes que l'Ecole occupe depuis 1837, & qui restera une des annexes de la Faculté nouvelle. »

Nous ne saurions résister au plaisir de citer quelques lignes relatives à la restauration toute récente de la cour d'entrée du Lycée, un des plus purs joyaux de la Renaissance française.

« Vous avez là, toute ouverte devant vous, une merveilleuse page d'histoire & d'art. Ces élégants portiques, cet arc surbaissé, d'une hardiesse extraordinaire & d'une grâce incomparable, ces caissons richement sculptés, ces colonnettes légères aux délicates ciselures, ces arabesques qui courent autour des portes, ces fins médaillons qui sortent de la pierre, ces galeries intérieures, tout cet ensemble de choses exquises a sa date &, par là, fait vraiment époque. C'est en 1530, — la date se lit encore sur un des soubassements, &, dans notre restauration, nous l'avons pieusement sauvée, — c'est en 1530 que le riche marchand Bernuy commençait la construction de cet hôtel, — c'est le 7 janvier 1538, nous le savons par un contemporain, que la reine de Navarre, la sœur aimante de François Ier, la Marguerite des Marguerites, venait visiter le ravissant petit édifice... Est-ce le génie français, reconnaissable aux caprices de l'ordonnance intérieure, est-ce le génie italien, visible dans cette ornementation qu'on dirait copiée sur les fresques de la Farnésine, ou n'est-ce pas plutôt l'alliance de ces deux génies qui a créé cette œuvre fragile & délicate? ... Fragile & délicate vraiment, car plus d'un d'entre vous peut se souvenir d'avoir vu les belles arcades étayées de poutres, la grande voûte étayée de piliers de

Digitized by Google

briques, cachée tout entière derrière une ignoble cloison... Le chef-d'œuvre disparaissait. Grâce aux subsides de l'Etat & de la ville, le chef-d'œuvre a été sauvé & reluit aujourd'hui dans toute son élégante beauté. »

L'orateur a terminé par ces mots : « Depuis l'heure à jamais funeste où notre navire a fait naufrage, broyé au point qu'on se demandait s'il en surnagerait un débris, depuis dix-huit ans, nous avons vécu avec une seule pensée : refaire le vaisseau, planche par planche, clou par clou, cordage par cordage, demandant à Dieu de vivre assez pour le voir prêt à reprendre la mer. Il semble vraiment que ces temps nouveaux dont on vous parlait tout à l'heure commencent à s'approcher : en philosophie, en art, en littérature, — pour ne rien dire de ces autres choses sur lesquelles le grand patriote voulait qu'on se tût en y pensant toujours, — les signes précurseurs apparaissent. Vienne donc cette France nouvelle, vienne une génération de jeunes hommes, hardis & pleins de foi, qui lance le navire, & c'est avec une tendresse émue, mais confiante, que nous les verrons voguer, sous le pavillon de 1789, vers des destinées meilleures. »

M. Perroud a volontairement oublié de dire une chose : la grande part qu'il a prise lui-même au progrès de l'enseignement public, depuis qu'il est placé à la tête de l'Académie de Toulouse. J. SACAZE.

L'INSCRIPTION DE VALERIA JUSTINA, A ROME.

Dans la cour du palais Giustiniani, à Rome, se trouve un cippe en marbre blanc, portant l'inscription suivante :

D ▾ M
VALERIE▾IVSTINE
NATA▾CONVENA
AQVITANIA▾VIXIT
AN▾XXI▾IVN▾VALER
IANVS▾MIL▾COH▾III
PR ▾ C ▾ FELICIS
CION ▾ B ▾ M ▾ F

Corpus, IV, 2497; copie & bibliographie.

Lors de mon séjour à Rome, en 1880, il ne me fut pas possible de relever moi-même ce texte; mais j'en possède une copie dessinée, grâce au bienveillant concours de MM. de Rossi & de Ruggiero, & je viens d'en recevoir un estampage de M. le chanoine Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-&-Garonne.

Digitized by Google

La lecture est bien telle que la donne le *Corpus*, & les fautes de grammaire & d'orthographe que l'on y remarque existent réellement dans le monument original.

Ligne 2 : *Valerie Justine*, pour *Valeriae Justinae*.

Ligne 3 & 4 : Il faudrait *natae Convenae Aquitanicae* ou *in Aquitania*.

Ligne 8 : CION pour CONI(ugi).

Junius Valerianus, le mari, n'a pas de prénom.

L'inscription me paraît être du troisième siècle. En voici la lecture & la traduction :

D(is) m(anibus) Valeri[a]e Justin[a]e, nata Convena Aquitania. Vixit an(nos) XXI. Jun(ius) Valerianus, miles coh(ortis) tertiae pr(aetoriae), centuriae Felicis, conj(ugi) b(ene) m(erenti) f(ecit).

Au lieu de *centuriae Felicis*, on peut lire *centuria Felicis*, sous-entendu *in* : « dans la centurée de Felix ».

« Aux dieux mânes de Valeria Justina, née Convène, en Aquitaine. Elle a vécu vingt & un ans. Junius Valerianus, soldat de la IIIe cohorte prétorienne, de la centurie de Felix, a élevé (ce monument) à son épouse bien méritante ».

L'institution d'une garde du *praetorium* remonte à la République ; elle avait le nom de *cohors praetoria*. Un des premiers soins d'Auguste fut d'organiser à nouveau ce service. Il établit neuf cohortes prétoriennes. Trois d'entre elles tenaient garnison à Rome ; les autres étaient dispersées en Italie, principalement dans les localités où l'empereur avait des résidences. Sous Tibère, toutes les cohortes prétoriennes furent réunies en un seul camp à Rome. Jusqu'en l'an 752 (av. J.-C. 2), elles étaient sous le commandement direct d'Auguste ; à dater de 752, elles passèrent sous le commandement d'un préfet du prétoire.

Chacune des neuf cohortes était commandée par un tribun. La durée du service y était de seize ans ; la solde y était double de celle des légionnaires.

Il faut se garder de confondre la garde prétorienne avec la garde du corps. Celle-ci était composée de cavaliers esclaves, appelés du nom de leur pays d'origine *Germani* ou *Batavi* ; dans la suite & vraisemblablement à partir d'Hadrien, ces gardes du corps furent remplacés par des *equites singulares* non esclaves. Les cohortes prétoriennes ont elles-mêmes cessé d'exister à partir de Constantin, pour être remplacées, dès lors, par les *domestici*.

On sait que la garde du corps de Jules César se composait de Pyrénéens, les *Vascones*.

Valeria Justina, la jeune femme décédée à Rome, était née en Aquitaine, dans la *civitas Convenarum*, dont le chef-lieu portait le nom de *Lugdunum*, aujourd'hui Saint-Bernard de Comminges. Était-elle de la même famille que Valeria Severa, autre jeune femme morte à *Lugdunum Convenarum*, le 3 des nones de juillet, sous le consulat de

Digitized by Google

Rufinus & d'Eusèbe (5 juillet 347)? M. de Rossi & moi, nous pensons que cette Valeria Severa appartenait à l'illustre famille des Valerii Severi de Rome [1]. Dans les murs de l'église de Saint-Just de Valcabrère est encastré un fragment de marbre antique mentionnant un L. Valerius Saturninus; j'ai publié cette inscription pour la première fois en 1886 (*Revue de Comminges*, t. II, p. 282).

P. Valerius Poblicola partagea avec le fameux Brutus la gloire de chasser les Tarquins. De l'antique famille des Valerii Poblicoli descendaient la famille des Valerii Proculi (alliés avec les Aradii Rufini, au quatrième siècle) & la famille des Valerii Severi dont un membre, Valerius Severus, chrétien, fut préfet de Rome en 382. Notre L. Valerius Saturninus avait peut-être tiré son surnom des Aradii Rufini; le représentant de cette famille le plus ancien qui nous soit connu, honoré d'une statue dans le forum de Priverne, vers le milieu du troisième siècle, se nommait, en effet, L. Aradius Rufinus Saturninus.

Julien SACAZE.

De Paulini Petrocorii vita & scriptis. — Quid ad litteras præsertim christianas contulerit Legenda sancti Martini. Thesim Tolosanæ Litterarum Facultati proponebat J. M. Drevon. Ageni, Lentheric, 1889. 236 *p.*

Si l'on s'en tient au titre principal que M. D. a donné à sa Thèse, il s'est proposé de consacrer une étude spéciale aux œuvres & à la biographie de Paulin, dit de Périgueux. Cette double étude pouvait avoir son utilité, car la *Vita sancti Martini,* plusieurs fois éditée déjà, a été peu étudiée jusqu'ici au point de vue littéraire, & les questions relatives à la personne de l'auteur sont encore fort obscures. Mais ce sujet, malgré les difficultés qu'il présente, ne semble pas avoir suffi à M. D. Il y a mêlé, en effet, une histoire abrégée de la poésie chrétienne, qui n'apprendra rien à quiconque connaît l'ouvrage de Ebert, & un essai sur la légende de saint Martin, forcément plus incomplet que la grande monographie de M. Lecoy de la Marche. Ces deux études ne nous paraissant avoir qu'un rapport assez vague avec le véritable sujet, nous les laisserons de côté pour examiner brièvement les conclusions de l'auteur sur le texte de la *Vita,* sur la personne de Paulin & sur la valeur de son poème.

1. Dans une étude fort intéressante qu'il a publiée en 1887, sous le titre de *Il monastero di s. Erasmo nella casa dei Valerii sul Celio*, M. de Rossi dit : « Un' altra Valeria Severa parimente cristiana morì in Francia nel 347, fu onoratamente sepolta in Comminges nei Pirenei; nè mi sembra estranea ai Valerii Severi nobili Romani. » Par sa lettre du 27 août 1887, le savant épigraphiste m'engage à poursuivre mes recherches sur les *Valerii* des Pyrénées.

Digitized by Google

En ce qui concerne le texte, M. D. se borne à nous mettre au courant des travaux antérieurs, sans prétendre y rien ajouter de personnel. D'ailleurs, après les éditions de Corpet & de Petschenig, pour ne nommer que celles-là, y aurait-il lieu de s'occuper encore utilement de la question ? A moins de se complaire dans des puérilités assez misérables, on peut s'en tenir au texte revisé par les derniers éditeurs, & il serait à désirer que celui de tel grand écrivain classique fût aussi satisfaisant que l'est, dans son ensemble, la *Vita Martini*. M. D., n'ayant point d'édition nouvelle à préparer, pouvait donc accepter purement & simplement l'une des deux dernières; il a tenu toutefois à renseigner exactement son lecteur sur les divers manuscrits ou éditions de Paulin, & ces renseignements occupent les quarante premières pages de son livre. C'est une lecture austère, dont le profit réel reste douteux. Notons cependant un détail intéressant. M. Petschenig, qui se vante d'avoir corrigé une foule de fausses leçons de la *Vita Martini*, n'a point cru devoir se procurer l'édition de Corpet : s'il l'eût réellement cherchée, il l'eût trouvée, car elle n'est pas rare. Or, un grand nombre de corrections dont il se fait honneur figurent déjà dans le texte ou sont indiquées dans les notes de son prédécesseur, & beaucoup de variantes adoptées par celui-ci semblent plus satisfaisantes que celles de Petschenig. M. D. constate le fait, & il a raison : *cuique suum*.

Nous nous attendions à trouver quelques renseignements nouveaux dans le chapitre consacré à la personne même de Paulin : il ne dissipera pas, j'en ai bien peur, les obscurités dont je parlais plus haut. En dehors de deux ou trois faits précis, la biographie que M. D. nous donne de son auteur ne repose que sur des inductions ou des hypothèses que le texte du poème ne justifie point. Par exemple, Paulin s'accuse quelque part de n'avoir pas toujours su mépriser, dans sa jeunesse, les « *mala gaudia carnis.* » M. D. en conclut qu'il fut, avant sa conversion, un grand débauché, un hérétique, voire un Priscillianiste, & l'on sait les horreurs dont les orthodoxes accusaient ces derniers. Mais, à prendre ainsi au pied de la lettre ces formules banales, il serait aisé de transformer en criminel endurci un enfant qui récite son acte de contrition. Si l'on veut un autre exemple des dangers de cette méthode, on peut voir (p. 87) comment M. D. conclut que Paulin était prêtre des deux vers suivants :

Tum, credo, ad veræ revocarer gaudia pacis,
Sanatum adtollens sancta ad mysteria vultum.

Je n'insiste pas sur ces critiques, que l'on pourrait multiplier : il est difficile de résister à la tentation d'ajouter quelque détail nouveau à la trop maigre biographie de son héros & de suppléer, par des conjectures, au silence des contemporains. Les écrivains du cinquième siècle paraissent avoir ignoré l'existence de Paulin; le rhéteur de ce nom dont parle Sidoine Apollinaire n'est certainement point l'auteur de la

Digitized by Google

Vie de saint Martin : la chronologie s'y oppose absolument, & je ne vois point d'autre raison que la ressemblance des noms pour faire de celui-ci le fils de celui-là.

J'arrive au jugement que porte M. D. sur la valeur du poème. Ce jugement, qui manque quelque peu de netteté & de fermeté, paraît, en somme, très équitable si l'on compense les sévérités de certains passages par les éloges de quelques autres. Tout le monde sera facilement d'accord sur un point : c'est que le mérite de l'invention est nul, puisque Paulin n'a fait que versifier, ou mieux, que délayer en six livres La *Vita sancti Martini* de Sulpice-Sévère & les trois dialogues du même auteur sur saint Martin. A ce sujet, on aimerait à savoir d'une façon précise pourquoi Paulin, qui cherche trop évidemment des motifs de développement, n'a pas utilisé & ne paraît même pas connaître les deux lettres du même Sulpice-Sévère *ad Eusebium presbyterum contra aemulos virtutum B. Martini* & *ad Aurelium Diaconum de obitu & apparitione B. Martini.* Cette dernière épître en particulier aurait fourni à l'auteur une fin & comme un dénouement naturel à son poème, resté inachevé & sans conclusion. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine, c'est que Paulin n'ajoute rien de son cru aux matériaux dont il se sert : il se contente d'amplifier, de développer servilement ce que ses prédécesseurs lui ont fourni. C'est dire que l'on ne saurait lui faire honneur des renseignements qu'il nous transmet sur l'état intellectuel, religieux ou social de la Gaule à l'époque de saint Martin. Ces renseignements, au surplus, sont médiocrement instructifs, & il n'en est point que l'on ne retrouve avec plus de précision dans d'autres ouvrages de cette époque. On lira toutefois avec quelque intérêt les détails épars dans le poème sur les idées & les croyances des populations gallo-romaines, sur leur propension à croire au surnaturel, sur la persistance, sous forme de superstitions, des anciens cultes populaires, nationaux ou romains. Sans doute, il serait ambitieux & imprudent de vouloir tirer de la seule œuvre de Paulin un tableau complet de l'état des esprits à cette époque ; on ne saurait le faire qu'en empruntant beaucoup à d'autres témoins. Cependant, c'est enlever à cette étude la meilleure part de son intérêt que de négliger, quelque faible qu'elle puisse être, cette contribution à l'histoire du temps.

Si dans l'invention la part de Paulin est nulle, si les matériaux dont il se sert ont été empruntés, a-t-il su du moins en tirer parti, les disposer avec habileté, faire œuvre d'ouvrier expérimenté ? A cette question, M. D. est bien forcé de répondre négativement. Et en effet, il n'y a rien de plus fatigant que cette interminable énumération de miracles choisis sans méthode & sans art, où les répétitions abondent, & parmi lesquels l'auteur n'a pas su mettre quelque ordre ou établir quelque gradation. L'auteur des *Métamorphoses* a dissimulé la monotonie de son sujet à force d'imagination & de souplesse ; il a tiré un

Digitized by Google

parti heureux de la diversité des détails, & en les opposant les uns aux autres il arrive à donner l'illusion de la variété. Encore n'est-il pas bien sûr, malgré tout l'esprit d'Ovide, qu'on puisse lire sans quelque ennui la série de ses métamorphoses. Mais Paulin, s'il est plus convaincu, n'a ni l'imagination fertile, ni l'art, ni les ressources d'esprit d'Ovide, il s'en faut de beaucoup! Aussi l'attention est-elle vite lassée & l'intérêt se perd bientôt au milieu de ces petits récits uniformes, dont nous pouvons prévoir non seulement le dénouement, mais la plupart des détails & jusqu'aux expressions.

Ce n'est point que l'auteur ait ignoré absolument les règles de l'art ni qu'il manquât d'instruction. Il a conservé plus fidèlement que beaucoup de ses contemporains les traditions de la versification classique, & il est facile de citer, comme le fait d'ailleurs M. D., maint lieu commun poétique où se révèle la main exercée d'un bon ouvrier. Il faut reconnaître encore qu'il y a dans son œuvre des traces manifestes de lectures assez étendues & d'une connaissance sérieuse des classiques. M. Petschenig a relevé tous les emprunts faits à Virgile, à Ovide, à divers autres poètes, & la liste est longue. Elle ne semble même pas complète, & il y a, par exemple, plusieurs amplifications dans la *Vita* dont le mouvement, la forme, parfois même les expressions nous paraissent certainement empruntés à Lucrèce. Mais ces emprunts, ces imitations plus ou moins déguisées, loin d'augmenter la valeur de l'œuvre, achèveraient plutôt de lui enlever toute originalité. Si l'on considère en outre que le versificateur a souvent recours à des artifices puérils, propres aux époques de formation ou de décadence, tels que l'allitération, on reconnaîtra qu'avec plus d'instruction que beaucoup de ses contemporains il ne s'en distingue ni par l'originalité du talent ni par la sûreté du goût.

En somme, le consciencieux travail de M. D., quoiqu'il n'apporte aucune lumière nouvelle à l'étude de Paulin de Périgueux, témoigne d'une étude approfondie de son poème. Il résume toutes les recherches, toutes les discussions dont l'œuvre & l'auteur ont été l'objet jusqu'ici; c'est, à notre connaissance, le premier essai de critique littéraire sur la *Vita sancti Martini*, &, à ces titres divers, il ne sera pas sans utilité pour tous ceux qui s'intéressent à la poésie chrétienne des premiers siècles. M.

Proverbes patois de la vallée du Biros, en Couserans (Ariège), publiés par l'abbé Castet, avec préface de M. Pasquier, archiviste[1].

Nous n'avons plus aujourd'hui à justifier le mouvement de sympathie qui entraîne tant d'esprits vers l'étude & la culture de notre vieil

[1] Impr. Gadrat. In-8°, 58 pages.

Digitized by Google

idiome patois; il a donné de si fructueux résultats, qu'il a dépassé les plus ambitieuses espérances de ses initiateurs.

La respectable langue de nos ancêtres n'est plus maintenant reléguée aux champs, comme un vulgaire instrument que leurs descendants rougiraient de tenir en leurs aristocratiques mains; elle a droit de cité dans les académies, les universités, les concours littéraires, les vitrines des éditeurs de renom & les rayons des bibliothèques princières. C'est une réhabilitation que nous devions à l'idiome que, pendant des siècles, ont écouté les vieux murs de nos castels & répété les échos de nos montagnes. Les Roger de Foix, les Alphonse d'Aragon, les Raymond de Toulouse ont ouvert leurs cours aux menestrels qui célébraient la vertu, la beauté des dames & les prouesses des chevaliers. Notre enfance a été bercée de ses gais refrains & nos mères, en leurs naïfs tercets, ont chanté leurs pures amours & leurs vœux à Notre-Dame. Je suis heureux d'appartenir à un âge qui a rendu les honneurs dus à cette langue paternelle dont le tour vif, alerte & clair, la vibration chaude, intense, se sont formés au soleil du midi. Il faut à chaque peuple un langage spontanément éclos de son tempérament, traduisant ses impressions, ses mœurs, ses besoins, ses aspirations avec cette couleur & ce relief typiques qui marquent son caractère distinctif; & le patois, avec son expression pittoresque, imagée & concise, est bien le style de notre nature ardente, impressionnable & poétique. Gardons-lui donc le culte de l'affection & du respect comme à une vieille relique renfermant des traditions & des souvenirs qui, à plus d'un titre, nous doivent être chers.

Ce n'est pas l'heure de signaler toutes les œuvres qu'a produit cette sorte de Renaissance philologique; il y en a qui survivront à leur siècle. Je veux seulement constater aujourd'hui que, dans ce mouvement de retour respectueux vers le passé, l'Ariège a pris bon rang. Les diverses publications de ces dernières années & le concours philologique ouvert en 1886, par la Société ariégeoise des sciences, lettres & arts, sont une preuve surabondante de mon affirmation. L'impulsion donnée n'est pas près de se ralentir. Voici une œuvre d'hier, fraîchement arrivée. C'est un recueil de proverbes fait au fond d'une vallée du Couserans, sous la direction de M. l'abbé Castet & avec la collaboration du laboureur, du berger, de la vieille fileuse de laine, du chasseur & du forgeron de son village. Chacun de ces sages a donné sa pierre, & l'intelligent architecte leur assignant la place qui leur convenait, a bâti un charmant édifice d'un style local & dont l'originalité des détails assure l'incontestable authenticité.

Cette œuvre offre un double intérêt. C'est d'abord la collection des maximes populaires d'un coin des Pyrénées où se retrouve, dans sa forme spéciale avec une forte saveur de terroir, la pensée commune à vingt autres lieux. Car, il y a une somme de vérités qui forme comme le capital moral de tous les peuples, & c'est avec raison que

Digitized by Google

M. de Bonald a pu dire : « que l'instruction des hommes a dû commencer avec des proverbes. » C'est en effet le proverbe, dont il est difficile à l'homme d'en donner l'origine, qui est sa grande preuve d'autorité, l'*ultima ratio* de son raisonnement.

Mais l'intérêt principal de ce recueil est surtout philologique. Ecrit en dialecte commingeois, il présente d'intéressants sujets de comparaison avec les autres idiomes pyrénéens. « Pour retrouver le langage populaire dans son originalité & dans sa pureté, c'est à l'étude des proverbes qu'il faut se livrer, dit avec raison M. Pasquier. Ce sont autant de médailles qui gardent l'empreinte reçue au moment de la frappe & dont la circulation peut affaiblir le relief sans altérer la qualité du métal. »

Aux amateurs « du parler antique » je recommande donc l'ouvrage de M. Castet.

Ce recueil est précédé d'une intéressante préface de notre érudit collègue M. Pasquier. Il était utile de prévenir le lecteur, avant de lui laisser aborder les pages écrites en un langage nouveau pour lui, des différences singulières du patois du Biros d'avec les autres patois de la région. Nous ne pouvons reproduire toutes les remarques de notre sympathique collègue pour ne pas abuser de l'hospitalité qui nous est accordée dans la *Revue des Pyrénées*. Elles sont écrites avec la judicieuse attention d'un critique prudent & nous y renvoyons, pour plus amples connaissances, nos lecteurs.

On nous permettra cependant quelques réserves à l'endroit des règles d'orthographe adoptées par MM. Castet & Pasquier.

De leur avis, la terminaison en *tch*, si usitée dans le dialecte commingeois, serait mieux rendue par *tg;* exemple : *amitatg, blatg,* au lieu d'*amistatch, blatch*. Outre que cette nouvelle terminaison est contraire à l'orthographe adoptée par les romanisans modernes & les Félibres, nous ne croyons pas qu'elle rende exactement la prononciation adoucie, mouillée, que nous lui devons. Le *g* final conserve, dans tous les mots, l'articulation forte ou gutturale; exemples : *loung, sang, reng;* il ne dépend pas d'une consonne précédente, fût-elle un *t*, de la changer en douce ou palatale. Mes érudits contradicteurs peuvent m'opposer sans doute un vieux manuscrit du commencement du quinzième siècle, le *For* général, rédigé en dialecte béarnais, où on écrit « *en aquetg temps* » & encore : « *en aqueg temps* » (variante des manuscrits). Mais, outre que ceci est une exception, qui peut nous affirmer que dans le Béarnais, à l'époque de la confection du manuscrit précité, la prononciation était douce au lieu d'être forte ? A moins de multiplier les conventions à l'infini, l'orthographe d'un mot doit présenter à l'œil sa prononciation & le *tg*, à notre sens, n'aura jamais « le ton plus doux & plus coulant » que le *tch*.

Pour l'article masculin singulier, nos collègues écrivent *et* devant les consonnes & *etg* devant les voyelles, & *l'h. Etg, atg*, pour nous, ne rend

Digitized by Google

pas la finale mouillée *etch, atch ;* nous n'en changerions pas l'orthographe reçue. Quant à l'article masculin devant les consonnes, *et,* invariablement écrit devant toutes les consonnes, ne rend nullement notre prononciation. Ainsi, nous ne disons pas, dans le Biros, *et loup*, mais bien *el loup ;* au lieu de *et carré,* nous prononçons *ec carré ;* au lieu de *et fusil, ef fusil ;* au lieu de *et grillou, eg grillou,* &c... L'influence de la consonne qui commence un mot se fait sentir dans la prononciation de l'article. Nous ne pouvons pas sans doute donner à l'article dont nous parlons la forme variée qu'exigerait la répétition de la consonne initiale du mot qu'il détermine, mais il nous semble que l'*e* seul se plierait plus facilement à ces nécessités de prononciation. L'orthographe de l'*et* (article), à l'exemple de Goudelin & autres auteurs, nous la garderions pour la conjection *et,* qu'à tort M. Castet écrit invariablement *e* [1].

Et encore, pourquoi ne pas distinguer le pronom possessif du démonstratif, en écrivant *so* pour le possessif & *ço* pour le démonstratif; la confusion serait ainsi évitée.

Nous voudrions enfin que, dans les verbes réfléchis, l'élision de l'*e* muet du pronom fût marquée par une apostrophe : au lieu de *nous attrapo,* nous écririons *nou s'attrapo ;* au lieu de *nous amuso pas,* nous écririons *nou s'amuso pas,* &c.

Je m'arrête par crainte d'atteindre au ridicule par mes minutieuses corrections. Je souhaiterais qu'il y eût enfin, dans notre idiome, au lieu d'une fantaisiste variété d'orhographe, la belle unité qui existe dans les autres langues. Ce sont de petites scories qui ternissent l'éclat de son or, détachons-les & proposons encore à nos auteurs d'écrire *pats* & non *pax, sage* & non *satge, poou,* & non *pou, chanço* & non *chanso, nouço* & non *nousso, ort* & non *hort,* &c. ; telle est du moins l'orthographe la plus usitée.

Sous le bénéfice de ces observations, nous ne pouvons que féliciter M. Castet d'avoir sauvé de l'oubli si facile, en ce temps de préoccupations diverses, les adages populaires d'une des plus attrayantes vallées du Couserans « dans ce parler antique qui tend tous les jours à se modifier & à se corrompre, mais qui reste invariable dans les proverbes. »

Il sera peut-être agréable à nos lecteurs que nous donnions, en terminant, un extrait de la nombreuse série des dictons que la « sagesse populaire » a livrés à M. le curé d'Uchentein. Nous garderons la division intelligente de notre collectionneur en huit chapitres « correspondant chacun, dit M. Pasquier, autant que possible, à un même ordre d'idées, à un ensemble d'observations analogues. »

En regard du texte patois, nous placerons pour la commodité de nos lecteurs, peu familiers avec notre dialecte, la traduction française [2].

1. La *Revue* laisse à l'auteur la responsabilité de ses observations.

2. Nous conservons l'orthographe que nous ne nous croyons pas autorisés à modifier, nos réserves étant d'ailleurs faites plus haut.

Digitized by Google

I. — Amitié, Reconnaissance, Ingratitude, Défiance de soi-même et du prochain.

E toupi nous a cap de trufa d'era oulo.
Le petit pot ne doit pas se moquer du grand.

Que s'eng trufo,
Que s'eng passo.
Qui s'en moque (d'autrui)
Doit s'en passer.

Boung aboucatg, machant besi,
Bounou terro, machant cami.
Bon avocat, mauvais voisin,
Bonne terre, mauvais chemin.

Loup, riu e grang cami,
De loueng ung boung besi.
Loup, ruisseau & grand chemin,
De loin un bon voisin.

Era uo ma que lauo er'auto,
E toutos duos que lauong era caro.
Une main lave l'autre
Et toutes deux lavent le visage.

Que da sous bes abant de mouri,
Ques apresto à pati.
Qui donne ses biens avant de mourir
S'apprête à souffrir.

So que u da que flourich,
So que u ouaro ques pouyrich.
Ce que l'on donne fleurit,
Ce qu'on garde se pourrit.

Et que he & present petit,
Que pert & present etg amyc.
Celui qui donne présent petit
Perd le présent & l'ami.

De ca, de chibau, de serbitou,
Eng touto era bito ung de bou.
De chien, cheval & serviteur
En toute la vie un de bon.

Dus pouts eua madecho gariero,
O dus rittous eua madecho biello,
Tout so que cau enda he guerro.
Deux coqs dans la même volière
Ou deux curés dans le même village
C'est tout ce qu'il faut pour faire guerre.

De jouga, de paria e de presta,
Que biro de s'ayma.
Jouer, parier & prêter
Empêchent de s'aimer.

Lauo & cap atg ase,
Quet eng soubrara & lichiu.
Lave la tête à l'âne
Il ne te restera que la lessive.

Quang benc era glorio,
Que s'eng ba era memorio.
Quand vient la gloire,
S'en va la mémoire.

Gat miaulayre ne cap grang cassayre,
Ne home satge grang parlayre.
Chat qui miaule n'est pas grand chasseur,
Ni homme sage grand parleur.

Riche que potg,
Hurous que sab,
Satge que bou.
Riche qui peut,
Heureux qui sait,
Sage qui veut.

Eng tenos estranjos,
Eras bacos que y tumoung es boueus.
En terre étrangère
Les vaches luttent contre les bœufs.

Et que bouto soun argent en abelhos
Que risquo de grata eras aurelhos.
Qui dépense son argent en abeilles
Risque de se gratter les oreilles.

Digitized by Google

Et de serma,
Ne cap troustens & de sega.

Celui qui sème
N'est pas toujours celui qui moissonne.

Ena oulo que bouch
Cap de mousco nous atrapo.

Dans le pot qui bout
Aucune mouche ne se prend.

Set sartes, set haures, set moulies,
Anitadi per ung trauc de birou,
Bint-e-ung lairous,

Sept tailleurs, sept forgerons, sept meuniers, examinés par un trou d'avant-clou, font vingt & un voleurs.

D'ung baillet heng toung fray,
Leu que sera tampay.

D'un valet fais ton frère,
Bientôt il sera ton père.

Sere d'hiuer,
Deboutiu de jouanesso,
Santatg de bielhesso,
Amistatg de noublesso,
Proumesso de capera,
Et ques y hide troumpatg sera.

Ciel serein d'hiver,
Dévotion de jeunesse,
Santé de viellesse,
Amitié de noblesse,
Promesse de prêtre,
Qui s'y fie, trompé sera.

Derre paretg o sego,
Nou y cau cap dide paraulo pego.

Derrière mur ou haie
Il ne faut point dire parole imprudente.

Que naut auito,
Bach estramuco.

Qui haut regarde,
En bas trébuche.

Arcado de mars e bisto de segnou,
Un cop en cent ans per ung trauc de birou,
Que pla prou.

Arc-en-ciel de mars, vue de seigneur,
Une fois en cent ans par un trou d'avant-clou.
C'est bien assez.

II. — Travail, Paresse, Usage des biens.

Amassa eng touto sasou,
Despensa dam rasou,
Que he bounou maysou.

Amasser en toute saison,
Dépenser avec raison,
C'est faire bonne maison.

Et qu'eng ba que leco,
Et ques poso ques seco.

Celui qui sort trouve à lécher,
Celui reste immobile se sèche.

Diné de soutano,
Se flourich nou granou.

Argent de soutane,
S'il fleurit, ne fructifie pas.

Ena bousso det jougadou,
Nou y cau cap tancadou.

Dans la bourse du joueur,
Il n'est pas besoin de fermoir.

Et ques reposo allegre
Que trebalho malaut.

Celui qui se repose allègre,
Travaille quand il est malade.

Et que nou he pouri,
Qu'a de he roussi.

Celui qui ne travaille pas poulain,
Doit travailler roussin.

Qu'eng he mes bequilh,
Que pay e hilh.

Plus fait levier,
Que père & fils.

Digitized by Google

Det diable e bengutg etg agnetg,
Pet diable s'en tournou era petg.

Par le diable est venu l'agneau,
Par le diable s'en va la peau.

Letg escreyrou,
Poulido maysou;

Vilain balai,
Belle maison.

Et pa dur,
Que teng etg houstau segur.

Le pain dur,
Maintien la maison sûre.

Tiro ung peu atg ase,
James nou sera ta pelutg.

Tire un poil à l'âne,
Jamais il ne sera si pelu.

He coumo era hourmigo,
Que tout ac cerco e tout ac replego.

Fais comme la fourmi,
Qui tout cherche & tout replie.

III. — Fortune, Infortune, Ambition.

Noublesso sense argent,
Caley sense oli laguent.

Noblesse sans argent,
Lampe sans huile dedans.

Que de milhas benc à pa,
Que piri que ca.

Qui de bouillie va à pain,
Est pire que chien.

Que trop embejo,
Re nou manejo.

Qui trop envie,
Rien ne manie.

Gat bantatg,
Era cuo li catg.

A chat vanté,
La queue lui tombe.

Ase pelatg,
Toutos eras mourcos le picong.

Ane pelé,
Toutes les mouches le piquent.

Henno d'hoste qu'ayalo,
Médaci ques miralho,
Noutari que nou sab & dio det mes,
Que ba mau enda touti tres.

Femme d'hôtelier qui file,
Médecin qui se regarde au miroir
Notaire qui ne sait le jour du mois,
Cela va mal pour tous trois.

Et que nou bou porta sero,
Que pourtara bast.

Qui ne veut porter la selle,
Portera le bât.

Toustens que plau,
Ensus era gario bagnado.

Toujours il pleut,
Sur la poule mouillée.

Que cau he era caritatg,
A praube Bernatg,
De trop biue que l'a troumpatg.

Il faut faire l'aumône,
Au pauvre Bernard.
Trop vivre l'a trompé.

Eng hour det praube,
Et pa que s'y gelo.

Dans le four du pauvre
Le pain se gêle.

Digitized by Google

IV. — Jeunes filles, Amour, Mariage, Femmes.

Pratg que nous aderbo at mes de Matg,
E hilho que nou s'habilo enda Nadau
Que moustron e pauc que bau

Pré qui ne met pas de foin en Mai,
Et fille qui ne s'habille pas à Noël
Montrent le peu qu'ils valent.

Hilho que fadejo,
Rat que trastejo;
Endat galant o endat gat
Que harang leu ung plat.

Fille qui fait la coquette,
Rat qui trottine,
Pour le galant ou pour le chat
Bientôt feront un plat.

Hilho gaujouso ja m'agrado be,
Mes, que noum tagnou cap re.

Fille rieuse me plaît fort,
Mais qu'elle ne me concerne en rien.

Eng uo caso,
Uo hilho, prou de hilhos;
Duos hilhos, trop de hilhos;
Tres hilhos è ra may,
Cuate diables countro & pay.

Dans une maison,
Une fille, assez de filles;
Deux filles, trop de filles;
Trois filles & la mère
Quatre diables contre le père.

Que jeto peyretos,
Que jeto amourettos.

Qui jette petites pierres
Jette amourettes.

At prume ang, nas à nas,
At segound, bras à bras,
At trousieme peno d'auitas;
D'aigui n'alla, marcha ras.

Au premier an, nez à nez,
Au second bras à bras,
Au troisième à peine se regarder;
Et de là, marcher rondement.

Que loueng ba cassa,
Oe troumpatg o bou troumpa.

Qui loin va chasser
Ou est trompé ou veut tromper

De hennou, de pero e d'amouro,
Causich te toustens era que plouro
Que rare que uo nouro
Nou boute era laguent de horo

De femme, de poivre & de mûre,
Choisis toujours celle qui pleure.
Il est rare que belle-fille
Ne mette celle de dedans dehors.

Atg houstau e at casau
Que beyras era hennou se que bau.

A la maison & au jardin
Vous verrez ce que femme vaut.

De henno & campaner
Prou de u eng cado quartier.

De femme & carillonneur
Assez d'un en chaque quartier.

Tres toupis at tour dora lar,
Granou hesto;
Tres hennous en ung oustau,
Granou tempesto.

Trois pots autour du foyer,
Grande fête;
Trois femmes dans une maison,
Grande tempête.

Duos hennos en ung oustau
O dus diables, tant se bau.

Deux femmes dans une maison
Ou deux diables, autant vaut.

Digitized by Google

V. — Nourriture, Appétit, Médecine, Maladie.

Er'aygo que he ploura,
Eh bi que he cauta.

L'eau fait pleurer,
Le vin fait chanter.

Quang e estado bounou era pruo?
Quang nou n'y a soun que uo.

Quand la prune a-t-elle été bonne?
Quand il n'y en a eu qu'une.

Et que bou mau à soung coumpay
Que li doungo caulets det mes de may.

Qui veut du mal à son compère
Doit lui donner des choux en mai.

James at mes de Matg
Dio e cinto nou ang manquatg.

Jamais au mois de mai
Ni jour ni ceinture n'ont manqué.

Et que at mes d'Auens brespalho
At mes de Matg que badalho.

Qui au mois de décembre goûte,
Au mois de mai baille.

Mas lourdos que hen minja pa blanc

Mains sales font manger du pain blanc.

Quang era gesto flourich,
Era hame en pays;
Quang bajoco,
Que y toco;
Quang he cric-croc,
Era hame en loc.

Quand le genêt fleurit,
La faim au pays.
Quand il a des gousses
(La faim) sévit.
Quand son fruit fait cric-croc
La faim nulle part.

Ouug y a pa e bi
Et Rey que y potg beni.

Où il y a pain & vin
Le roi peut y venir.

Eras tempouros de Nadau,
Dijona las cau;
Eras de Pentocousto,
Que pousco;
Eras de bregnous,
Nou las entenous.

Les quatre temps de Noël,
Jeûner il faut,
Ceux de Pentecôte
Qui pourra;
Ceux des vendanges
N'en fais pas cas.

Medacis jouesi,
Cementiris boussudi.

Médecins jeunes,
Cimetières bossus.

VI. — Pronostics du temps, Agriculture.

At tem d'era houguero,
Auito det coustatg d'era ribero;
At tems d'era castagnou
Auito det coustatg d'era mountagnou.

Au temps de la fougère
Regarde du côté de la plaine;
Au temps de la châtaigne
Regarde vers la montagne.

Era luo det dimecres
Qu'escarro eras carreros.

La lune du mercredi
Nettoie les carrefours.

Bent d'auta e hilho d'hoste
James nou ang passatg setg.

Vent d'autan & fille d'hôtelier
Jamais n'ont passé soif.

Digitized by Google

S'eras bouroumoses biroug enda Pailhas,
Pastou, cerco capo
Se noun as,
Se tournoung de Pailhas
Tiro-l'ot, se l'as.

Si les nuages se dirigent vers la valleé [de Pailhas (Espagne),
Berger, cherche la cape,
Si tu ne l'as pas;
Quand ils reviennent de Pailhas,
Tire la, si tu l'as.

A Sant Andreu,
Assi soung s'adits era gneu,
Se nou y soung, ja y serai leu.

A Saint-André,
Je suis ici, dit la neige.
Si je n'y suis, j'y serai bientôt.

Era gneu d'Auens
Qu'a cachaus e dens;
Era de Jai
Que s'acouco, que sahe;
Era de houre
Coumo era aygo en paë;
E se y soubro que da que he.
Era de Mars,
Pes cots & pets echarts;
Era d'abriu,
Que he fliu-fliu.

La neige de décembre
A molaires & incisives;
Celle de janvier,
Se couche, se tasse;
Celle de février
Comme l'eau dans le panier.
Si elle y reste, elle donne à faire.
Celle de mars
Sur les cols & les lieux éloignés.
Celle d'avril
Fait fliu-fliu (pique comme le fouet).

Era margarido det mes de Jai,
Que he bene er' herbo en Houré.
S'et grapaut canto eng Houré
Qu'a etg hiuer at derre.

La marguerite de janvier
Fait vendre le foin en février.
Si le crapaud chante en février
La neige est aux talons.

At mes de matg que cauque tremble,
Tres cops e roussi eng estable:
U de hame,
U de setg
En aute de heretg.

Au mois de mai doit trembler
Trois fois le roussin dans l'étable :
Une fois de faim,
Une de soif,
Et une autre de froid.

Quang e pressegue e flouritg,
Dio e neit, que tout partitg;
Quang e pressec maduro
Que era memou mesuro.

Quand le pêcher fleurit,
Le jour & la nuit sont d'égale mesure.
Quand la pêche mûrit.
Même mesure.

At tou d'aoust
Er'aygo as talous.

Au tonnerre d'août
L'eau aux talons.

Dam hieus de houguero
Semiou cuarte,
Que cuelheras coussero.

Avec le fumier de fougère,
Semez quatre mesures,
Vous en cueillerez deux.

Abriu
Caneriu;
Matg,
Cabelhatg;
Jung flouritg;
Juasego segatg;
E Aoust aplegatg.

En avril (le blé),
En tuyau;
En mai,
L'épi;
En juin, il fleurit;
En juillet le couper;
En août le ramasser.

Digitized by Google

Mars sec,
Abriu plougiu,
Matg nou cessatg
Jung gout
En païs que y a de tout.

Mars sec,
Avril pluvieux;
En mai (la pluie) ne cesser,
En juin pas une goutte,
Dans le pays, il y aura de tout.

VII. — Des Animaux.

Et so que nou huc e que nou sera
Que ung nid de rat
Enas aurelhos d'un gat.

Ce qui n'a été ni sera
C'est un nid de rat
Dans les oreilles d'un chat.

Mata uo piude eng houré
Atg estiu qu'eng manquo ung seste.

Tuer une puce en février
En été, il en manque un sétier.

A set d'Abriu
Coucut cauto mourt o biou.

Au sept avril
Le coucou chante mort ou vivant.

At gat biech
Nou li cau cap ensegna de rata.

A vieux chat
Il ne faut enseigner à chasser.

Tau que cerco era ouelho
Que trobo & loup.

Tel qui cherche la brebis
Trouve le loup.

Pla holo era ouelho
Que dam & loup s'a cousselho.

Bien folle la brebis
Qui avec le loup prend conseil.

Era ouelho que diu :
« Se noum das & soupa en Auens
Ouaro-let eng tout tems;
Et se noum das herbo at mes de Jai
Tapauc nou nouyrirai. »

La brebis dit :
« Si tu ne me donnes le souper en décembre,
Garde-le en tout temps;
Et si tu ne me donnes du foin en janvier
Je ne nourrirai pas. »

Dentio Sant Bincens
Touto ecguo e prens;
D'aiqui en alla
Era que l'y a.

Jusqu'à Saint-Vincent,
Toute jument est pleine;
A partir de là
Celle qui l'est (seulement).

VIII. — Sentences morales diverses.

So que sab uo piude,
Qui ag sab?

Ce qu'une puce sait,
Qui le sait?

En ung cap gros,
Esprit o bestioso,
Cada coup de tout.

Dans une tête grosse
Esprit ou bêtise;
Quelquefois de tout.

Digitized by Google

Houc de palho,	Feu de paille,
Bihoro de canalho	Bruit de canaille
Et trot de bourriquo	Et trot de bourrique
Nou duroug cap loungtems.	Ne durent pas longtemps.
Que cau passa	Il faut passer
Pet pount ou per'aygo.	Par le pont ou par l'eau.
Oli & Bertatg	Huile & vérité
Toustens ang surnadatg.	Toujours ont surnagé.
Diu de mentidos nou he cap bertats	Dieu de mensonges ne fait point de vérités
Ne bastous sense dus caps.	Ni bâtons sans deux bouts.
Dui que da era briso	Dieu donne la brise
Subant era camiso,	Suivant la chemise,
E etg heretg era calou	Le froid & le chaud
Subant era sasou.	Suivant la saison.
Era legnou de clouc	Le bois de peuplier
Que dechec mouri sa may	Laissa mourir la vieille mère
At cant deth houc;	Au coin du feu;
Era de castagne	Le bois de châtaignier
Qu'ag pensec he.	Faillit le faire.
Que biro & caut	Ce qui chasse le chaud
Biro etg heretg.	Chasse le froid.
Cado terro	Chaque terre
Sa guerro;	A sa guerre.
Cado païs	Chaque pays
Soun bis;	Son usage;
Cado bilatge	Chaque village
Soun lengatge;	Son langage;
Cado parsa	Chaque quartier
Soun parla;	Son parler;
Cado maysou	Chaque maison
Sa fayssou.	Sa façon.

Dans la collection des cinq cents proverbes de M. l'abbé Castet, nous avons trié ceux qui paraissent avoir quelque intérêt de philologie, d'application locale ou de comparaison avec les adages des contrées voisines. Ils suffisent assurément pour montrer l'utilité de l'opuscule qu'on nous a donné mission de faire connaître. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite. L'abbé D. CAU-DURBAN.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

HENRI DUBOUÉ

L'Association Pyrénéenne vient de perdre un de ses membres les plus distingués, le Dr Duboué, de Pau, correspondant de l'Académie de médecine.

Le Dr Devalz, son distingué confrère & ami, a bien voulu nous donner une notice biographique sur notre regretté collègue. Nous nous faisons un vrai devoir de la publier *in-extenso*, en même temps qu'un aperçu sur ses travaux scientifiques.

Dr F. G.

Pierre-Henri Duboué, docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin à Pau, où il s'était acquis par la pratique une grande réputation, &, par des travaux scientifiques variés, un degré de célébrité que n'atteignent pas habituellement les médecins de petite ville, naquit à Saint-Castin, canton de Morlâàs (Basses-Pyrénées), le 15 juillet 1834. Son père était un agriculteur distingué. Sa première enfance s'écoula au milieu d'une famille où régnait la plus grande union. Il n'avait

Digitized by Google

d'autre camarade qu'une sœur plus jeune que lui de plusieurs années, & dont la constante compagnie imprima à son caractère cette grande douceur qui en fut un des traits principaux. Dans cette vieille demeure de ses ancêtres, magnifiquement assise au pied des Pyrénées, en vue des cimes les plus majestueuses de la chaîne, au voisinage d'un bosquet d'arbres séculaires, il contracta pour son pays & pour tout ce qui le lui rappelait un amour qui ne se démentit jamais. Au milieu de ses travaux & de ses succès, il ne rêvait que de sa maison, de ses parents; & le souvenir de ses pieux pèlerinages au foyer paternel s'est conservé parmi ceux qui l'ont connu.

Il fit ses études au lycée de Pau, où il se montra médiocre écolier. Jusqu'en rhétorique, il travailla fort peu; mais lorsqu'il entra en philosophie & qu'il entrevit l'horizon de la science, il sortit de sa torpeur & enleva tous les prix de sa classe. Jamais réveil n'avait été plus subit; c'était la carrière du savant qui se préparait.

Après avoir obtenu le grade de bachelier, il commença à Paris l'étude de la médecine. Il avait été recommandé par sa famille à M. le docteur Depaul, son compatriote, qui venait à peine d'être nommé agrégé de la Faculté. Loin du Béarn qu'il aimait tant, de sa famille qu'il idolâtrait, au milieu de ces compagnons bruyants, & au début de ces études peu entraînantes, où il n'est question d'abord que de morts & de malades, il éprouva une défaillance; il crut s'être trompé sur sa vocation, & il fit part à M. Depaul de sa détermination de renoncer à des études pour lesquelles il ne se sentait pas fait. Mais Depaul n'était pas un parrain banal. Il avait accepté la mission de faire de son jeune compatriote un médecin, & il ne voulut pas y manquer. Il ne se borna pas à lui faire des remontrances, il le prit par le bras & le conduisit à l'amphithéâtre. Là, il lui fit toucher du doigt l'intérêt qui s'attache aux recherches scientifiques, il guida ses premiers efforts, lui fit surmonter le dégoût qui l'avait un instant dominé & le sacra médecin. Dès ce jour, il n'y eut pas à l'amphithéâtre d'étudiant plus assidu que Duboué. Ses efforts & ses progrès marchèrent de pair. Sur le conseil de son jeune maître il affronta le concours des hôpitaux. Nommé externe, puis interne provisoire, il acquit, après sa quatrième année d'études, le titre envié d'interne.

Les parents de Duboué n'étaient pas riches. C'était au prix des plus grands sacrifices qu'ils avaient pu l'envoyer à Paris. L'internat augmentait peu ses ressources. L'assistance publique fait payer cher à la jeunesse les titres qu'elle lui confère. Mais si elle leur donne peu d'argent, elle permet aux plus laborieux d'en gagner en donnant des leçons. Duboué avait le goût des livres, goût coûteux, que jusqu'alors il n'avait pas pu satisfaire. Il prit des élèves auxquels il enseignait l'anatomie dans ce même amphithéâtre d'où il s'était échappé à ses débuts. Il y trouva le moyen de faire quelques acquisitions & de jeter les premières assises de la belle bibliothèque qu'il a laissée. Dépourvu

Digitized by Google

de besoins personnels, sage & rangé, il se trouva même assez riche pour faire à ses parents des surprises agréables; il ne revenait jamais les voir les mains vides.

Il fut bon interne comme il avait été bon étudiant, & lorsque, pressé de revenir dans sa famille, il fit ses adieux à ses anciens chefs de service, l'un d'eux, Velpeau, le célèbre professeur de la Charité, l'exhorta vainement à rester à Paris, où il se chargeait, disait-il, de lui faire une belle carrière. Mais les affections du cœur l'emportèrent sur l'ambition. Il avait été placé, pendant qu'il était interne, près d'un client chez lequel il avait à surveiller des accidents graves. Lorsque ce personnage riche & éminent apprit le prochain retour de Duboué dans sa province, il essaya de l'en détourner, & soupçonnant des embarras d'argent, il lui proposa de subvenir aux frais de son établissement, s'il renonçait à son projet; mais le Béarn devait l'emporter.

Il y revint le 20 juillet 1859. Trop peu fortuné pour se fixer à Pau, il alla s'asseoir au foyer domestique, dans ce beau pays peuplé de cultivateurs aussi pauvres que laborieux. Il n'avait même pas un hameau autour de lui. Comme tout jeune médecin, il eut des clients de début. Il les traita & les guérit. Deux opérations dans lesquelles son talent se révéla jetèrent son nom à la renommée. A Pau, on s'étonna de la présence, dans une campagne déserte, d'un médecin dont le mérite chirurgical s'affirmait par des succès éclatants. On lui fit des ouvertures. Un premier ami s'offrit à lui prêter une forte somme; un second, plus pratique & qui devait devenir son allié, lui meubla un appartement. Une clientèle rapide, dans laquelle les indigents dominaient, vint frapper à la porte du nouveau médecin de Pau. Il eut beaucoup de travail, beaucoup de bénédictions de la part de ceux qui ne disposaient pas d'autre chose, & un peu d'argent de ceux qui étaient plus heureux. Désormais son essor était pris.

En 1860, il épousa une femme distinguée dont la fortune lui assura l'aisance. Bientôt après, il fut nommé chirurgien-adjoint de l'hôpital & directeur de la maternité. Dans ce dernier poste, il rendit d'éminents services, & tant par son enseignement que par sa pratique, marqua sa place parmi les accoucheurs les plus renommés.

Duboué ne se contentait pas alors de ses succès de praticien. Il coumuniquait déjà aux Académies d'ingénieuses conceptions. Une modification du procédé américain de l'erythroplastie lui valut prématurément, à ses débuts, le titre de membre correspondant de la Société de chirurgie de Paris. Cependant la clientèle lui venait nombreuse, opulente. De toutes parts on l'appelait. Il était devenu le plus grand médecin de la région. Avec un grand sens pratique, il avait découvert l'influence impaludique dans un grand nombre de maladies, & il prôna la quinine à un tel degré qu'on lui en fit un crime & que peu s'en fallut qu'il ne succombât sous les sarcasmes de quelques-uns de ses confrères. Il ne resta de ce désaccord médical que la consécration de

Digitized by Google

l'usage de ce médicament merveilleux. Un livre considérable (de l'*Impaludisme*) dans lequel Duboué émet le premier des idées actuellement acceptées partout, fut le fruit des méditations qui avaient préparé cette trouée thérapeutique. Mais il ne s'en tint pas encore aux succès de la pratique, & il ne devait jamais se laisser subjuguer par la prospérité. Des études sur la physiologie pathologique de la fièvre typhoïde & le traitement de cette affection par le seigle ergoté; sur la physiologie pathologique de la rage; sur l'usage du tannin dans toutes les affections à desquammation épithéliale; sur le traitement prophylactique & curatif du choléra asiatique, se succédèrent rapidement. L'Académie de médecine, jalouse de récompenser tant de travaux & tant de succès, honora leur auteur du titre de membre correspondant. La ville de Pau lui confia le service en chef de médecin de son hôpital civil; la préfecture lui donna la charge de médecin des épidémies. Non content de visiter les malades dans ses salles d'hôpital, Duboué inaugura trois fois par semaine la consultation hospitalière externe. Il eut ainsi tous les soucis & tous les titres.

En dépit de ses travaux, de ses succès, de sa prospérite, Duboué était rongé par deux chagrins profonds : il n'avait pas d'enfants, & bien qu'il eût toutes les joies du foyer, il ne pouvait se consoler de ne pouvoir se continuer dans sa descendance. A défaut de fils, il adopta ceux de sa sœur bien-aimée, & en mourant il leur montra des notes & des manuscrits, en les priant de les étudier plus tard & de les compléter s'il y avait lieu. Enfin, s'il avait quitté Paris sous l'empire d'affections profondes qui l'attiraient vers le sol natal, il ne pouvait se défendre du profond regret d'avoir abandonné la voie scientifique au moment où elle s'élargissait jusqu'aux dimensions où nous la voyons aujourd'hui. Lui qui, ayant surmonté son dégoût de l'amphithéâtre, était devenu dans l'amphithéâtre un des piliers de la méthode expérimentale, il ne se voyait pas sans un grand chagrin exilé des laboratoires féconds, où la science, provoquée par des recherches incessantes & de plus en plus ingénieuses, coulait à pleins bords. Il n'est aucun de ses travaux qui ne réflète ce sentiment d'un esprit fait pour la science & qui comprenait que la science avait ajouté à ses procédés d'autrefois des procédés qui n'étaient pas accessibles aux praticiens de la province, quel que fût leur mérite. Ainsi la semence de science qu'il avait en lui & qui ne pouvait pas germer tout entière, faute de moyens de culture, se changeait sinon en tristesse & en découragement, du moins en amertume.

Mais ce chagrin intime, cette tristesse qui se traduisait sur son visage par un air toujours mélancolique, ne diminuait pas les trésors d'un cœur toujours ouvert aux plus douces affections, aux actions les plus généreuses. Duboué était de sa bourse & de son cœur dans toutes les œuvres utiles. Il prodiguait ses soins aux pauvres avec le même zèle qu'aux plus riches. Il n'oubliait ses amis ni dans la peine ni dans la

Digitized by Google

prospérité. Il était toujours le premier à féliciter les heureux & à consoler les affligés. Il a laissé un si grand vide parmi ses amis, parmi ses parents, que ni les uns ni les autres n'ont encore cessé de le pleurer, de le regretter.

Quand il sentit que le mal dont il souffrait depuis longtemps aurait enfin raison de lui, il se fit conduire dans sa maison de Saint-Castin. Là où il était né, il voulut mourir. Dans ses derniers moments, il annonça que sa fin approchait. Il donna à ses parents & à ses amis le spectacle de la plus grande sérénité, tâtant son pouls, comptant les minutes qui lui restaient, & consolant ceux qui pleuraient, tous ceux qui l'entouraient. Il les exhorta tous à vivre unis, dans une affection mutuelle pour l'amour de son souvenir. Il mourut ainsi dans la foi de ses pères, ayant satisfait comme le plus humble aux devoirs des derniers moments. — Et son visage garda dans la mort l'expression de douceur & de bienveillance qu'il avait toujours eue.

Voici la liste & autant que possible le résumé des travaux du Dr Duboué. Nous la donnons *par exception*, aussi complète, parce que nous sommes de ceux qui considèrent comme un devoir de mettre en relief les œuvres de nos collègues de la province, lorsque ces œuvres & ces collègues sont faits pour montrer qu'on sait penser & travailler en province aussi utilement, aussi bien & généralement avec plus de mérite qu'au sein de la capitale. Dr F. G.

TRAVAUX PRINCIPAUX :

1° *Essai sur l'expérimentation thérapeutique.* Thèse inaugurale. Paris 1859.

Dans ce travail, Duboué distingue les cas où l'expérimentation est justifiée par l'intérêt des malades, de ceux où elle doit être réprouvée. Il pose les principales règles à suivre selon lui dans toute expérimentation thérapeutique. Il montre que dans les maladies incurables ou réputées telles, cancer, rage, &c., des essais de traitement variés doivent être tentés, mettant en relief l'action d'une multitude d'agents thérapeutiques susceptibles d'être appliqués plus tard au traitement d'autres maladies. Il se propose le double but du progrès thérapeutique, du soulagement moral des malades, &, comme corollaire, de la suppression du charlatanisme qui vit de l'espoir qu'il entretient chez les malades.

2° *Observation d'autoplastie faciale.* Travail inédit présenté en 1860 à la Société de chirurgie de Paris. Il s'agit d'un vaste délabrement de la face consécutif à une gangrène de cette région, réparée autoplasti-

Digitized by Google

quement, avec plein succès, par des lambeaux ingénieusement taillés & réunis, de manière à faire cesser toute difformité.

3° *Recherches cliniques sur un signe peu connu, pouvant servir au diagnostic des fièvres larvées paludéennes.* Travail présenté à l'Académie de médecine en 1860 & honoré d'une médaille d'argent (*Moniteur des Sciences,* 1861 & 1862).

Ce signe est la douleur, rarement spontanée, le plus souvent provoquée par la pression dans la région splénique. Il a pour l'auteur la valeur de trois accès de fièvre paludéenne antérieure. Il lui a permis de prévoir des accès de fièvre pernicieuse & de se tenir efficacement en garde contre leur apparition.

4° *Observation d'hématocèle utéro-ovarienne extrapéritonéale* (*Bulletin de la Société de chirurgie,* t. VI, 2e série, 1865).

Fait d'un diagnostic difficile, dans lequel deux tumeurs existaient sur la face profonde de la paroi abdominale, séparées par la ligne blanche, & l'adhérence à ce niveau du péritoine avec le *fascia transversalis,* le sang s'étant introduit sous le péritoine à la partie inférieure de la paroi abdominale où les adhérences péritonéales font défaut.

5° *Note sur deux cas de hernie étranglée* (in *Bulletin de la Société de chirurgie,* 1865, t. VI, 2e série).

Difficultés opératoires habilement surmontées. Dans un des cas, la portion d'intestin, très minime, qui était sphacélée, fut réunie par une ligature perdue; guérison rapide, mais trois semaines après péritonite & mort. Dans le deuxième cas, des adhérences anciennes entre la face interne du sac & la face externe de l'intestin existaient; débridement pratiqué sur le *fascia cribriformis;* guérison rapide & définitive.

6° *Mémoire sur l'emploi d'un nouveau procédé autoplastique ou à lambeaux, dans l'opération de la fistule vésico-vaginale* (in *Mémoires de la Société de chirurgie,* t. VI, 1865).

Ce mémoire décrit un procédé par lequel des lambeaux latéraux le plus souvent, quelquefois antéro-postérieurs, sont taillés sur les bords de la fistule & réunis par des fils d'argent soutenus par des boutons de buis percés de deux trous. Ces lambeaux utilisent toutes les surfaces cruentées. La suture est particulièrement solide & facile à retirer sans délabrements. Les résultats des opérations ont été de deux succès complets sur six opérations. Ce mémoire valut à l'auteur le titre de membre correspondant de la Société de chirurgie.

7° *Observation d'embolie de l'artère iliaque externe droite. Gangrène consécutive de la jambe correspondante; amputation de la cuisse; mort; autopsie* (in *Bulletin de la Société de chirurgie,* 1866, t. VII, 2e série).

Observation dans laquelle l'autopsie révéla le fait anatomique

Digitized by Google

curieux de l'existence de deux veines pulmonaires au lieu de quatre s'ouvrant dans l'oreillette gauche.

8° *De l'Impaludisme* (1 vol. gr. in-8°, 468 pages, 58 observations. Paris, 1867. A. Coccoz, édit.) Honoré d'une mention honorable par l'Académie de médecine pour le concours du prix Godard, 1868.

Ce livre a principalement pour objet : 1° de tracer les caractères généraux de toute intoxication palustre sous quelque forme qu'elle se présente ; 2° de discerner par les seuls enseignements de la clinique le mode d'action physiologique du sulfate de quinine.

Relativement au premier chef, l'Impaludisme, qui comprend toutes les formes de l'intoxication palustre, doit produire dans le sang une *lésion primitive* dont nous ne connaissons pas encore la nature. L'Impaludisme peut secondairement (*nous n'en connaissons que les lésions secondaires*) porter son action dans chaque organe, tantôt sur les nerfs de l'organe lui-même, tantôt & le plus souvent sur les nerfs vaso-moteurs de cet organe.

Dans toute affection palustre, on observe la série des phénomènes suivants :

A) Exaltation de la sensibilité ;

B) Excitation passagère des nerfs moteurs correspondant aux nerfs sensitifs excités ;

C) Une sorte de parésie ou même de paralysie de ces mêmes nerfs moteurs ;

D) Un travail de réparation des centres nerveux par la nutrition, lequel parvient ou non à neutraliser pour un temps variable & presque toujours limité la série d'actes morbides énoncés ci-dessus. C'est la thèse reprise plus tard avec tant de succès par le professeur Verneuil.

Relativement au deuxième chef, l'auteur est conduit à considérer le sulfate de quinine comme un agent sédatif du système nerveux sensitif & un excitant du système nerveux moteur.

9° *Sur un procédé nouveau de l'opération du phymosis* (in *Bulletin de la Société de chirurgie*, 1869, t. X, 2e série).

Il consiste à limiter, à l'aide d'un fil conducteur disposé en trois anses spéciales, la portion de peau & de muqueuse à exciser.

10° *Note sur l'emploi & les bons effets du tannin dans la pleurésie & notamment dans la pleurésie chronique purulente* (*Gazette hebdomadaire de médecine & de chirurgie*. Paris, 1872).

Là sont relatés : 1° douze cas de pleurésie purulente chronique, traités par le tannin, sur lesquels dix ont guéri sans aucun autre genre d'intervention ;

2° Sept cas d'épanchement pleurétique simple, dans lesquels la résolution de l'épanchement s'est faite rapidement par la même méthode.

Digitized by Google

11° *De l'odeur acide de l'haleine comme signe du diabète* (*Bulletin de la Société de chirurgie*, 1872, t. 1, 3e série).

12° *Recherches sur les propriétés thérapeutiques du seigle ergoté. Action comparée des divers médicaments & en particulier de la quinine, de l'arsenic & de l'eau froide, du seigle ergoté & de la propylamine* (Brochure in-8° de 220 pages avec 25 observations. A. Coccoz, édit. Paris, 1873).

L'auteur envisage ici le rôle *scientifique* de la thérapeutique à côté du rôle exclusivement curatif qu'elle a eue jusqu'à ce jour. Il indique la marche générale qui a présidé à l'élaboration de ce travail; il recherche en vertu de quelle action physiologique un médicament a produit un résultat. Partant de l'action du sulfate de quinine qui lui est bien connue, & après avoir démontré que ce sel, dans les formes congestives & hémorragiques de l'Impaludisme, agit comme excito-moteur ou toni-vasculaire, il l'applique au traitement des hémoptysies, & réussit. Dans un ordre de faits tout différents, il confirme cette action excito-motrice de la quinine.

Monteverdi, de Crémone, ayant signalé sur ces entrefaites une propriété excitante de la quinine sur l'utérus gravide, l'auteur la considère, à raison de son analogie avec l'action du seigle ergoté sur le même organe, comme réellement & de plus en plus douée de la propriété excito-motrice qu'il lui a dévolue. Il en conclut que dans tous les cas où l'organisme aura besoin d'une action excito-motrice la quinine sera utile, & que tout agent qui jouira de la même propriété excito-motrice sera utile dans tous les cas où la quinine réussit. Or, l'ergot de seigle agissant plus énergiquement que la quinine sur l'utérus gravide agit-il de même sur les diverses formes de l'Impaludisme où la quinine est efficace? L'expérimentation répond affirmativement, si ce n'est dans les fièvres pernicieuses où le médicament n'est pas expérimenté. Expérimentations nouvelles portant sur des cas de névralgies, toux convulsives, maladie de Graves, même succès.

Expérimentations analogues & mêmes résultats avec l'eau froide & l'arsenic, d'où la conclusion *tirée avec réserve* de l'analogie d'action de ces deux agents avec les deux premiers.

Enfin, nouvelles & nombreuses expériences de même genre qui toutes ont conduit l'auteur à formuler cette proposition générale : *Les substances ou agents doués des mêmes propriétés physiologiques jouissent des mêmes procédés thérapeutiques.*

En vertu de cette proposition, l'auteur avait induit l'efficacité du seigle ergoté dans le rhumatisme, & l'expérience confirma maintes fois cette induction.

13° *De quelques principes fondamentaux de la thérapeutique; application pratique* (Broch. gr. in-8°, 152 pages. Ad. Delahaye, édit. Paris, 1876).

Digitized by Google

14° *De la physiologie pathologique de la fièvre typhoïde & des indications thérapeutiques qui en dérivent* (Brochure in-8°, 150 pages. A. Delahaye, édit. Paris, 1878).

15° *De la physiologie pathologique & du traitement rationnel de la rage* (In-8° de 270 pages, Paris, Ad. Delahaye, 1879).

C'est dans ce mémoire que l'auteur se prononce pour la *théorie nerveuse* de l'absorption du virus rabique, pour la concentration dans le bulbe rachidien du principe de la maladie & l'indication qui en découle d'agir puissamment sur le bulbe rachidien par des médicaments susceptibles d'en modifier la nutrition &, selon l'expression de l'auteur, de le fatiguer pour le rendre inaccessible au virus rabique. Avant ce travail, la marche du virus était inconnue ainsi que son lieu d'emmagasinement.

16° *Esquisse de climatologie médicale sur Pau & les environs* (Broch. in-8°, 116 pages. Ad. Delahaye, édit. Paris, 1880).

17° *Etude comparée du médicament & de la série médicamenteuse de la série sédative & excito-motrice. — Le mal des montagnes* (étude de physiologie pathologique (Brochure in-8°, 224 pages. Masson, édit. Paris, 1881).

18° *Des effets comparés de divers traitements de la fièvre typhoïde & de ceux produits en particulier par l'ergot de seigle de bonne qualité* (Brochure in-8°, 58 pages. Masson, édit. Paris, 1883).

Ce mémoire contient une statistique en vertu de laquelle la mortalité de la fièvre typhoïde traitée par le seigle ergoté ressort à 6 p. 100.

19° *Traitement prophylactique & curatif du choléra asiatique* (Broch. in-8°, 40 pages. Masson, édit. Paris, 1885).

20° *De l'emploi & de l'efficacité du tannin dans le traitement des inflammations des séreuses & des muqueuses & de quelques autres maladies où prédominent les desquammations épithéliales & en particulier du choléra asiatique* (Brochure in-8°, 92 pages. Masson, édit. Paris, 1886).

21° *Des progrès accomplis sur la question de la rage & de la part qui en revient à la théorie nerveuse* (Brochure in-8°, 64 pages. Masson, édit. Paris, 1887).

22° *Des indications à suivre dans le traitement préventif & curatif du choléra asiatique; résumé historique & pratique* (Brochure in-8°, 66 pages. Masson, édit. Paris, 1889. — Extrait du *Bulletin de l'Académie de médecine,* séance du 26 décembre 1888).

Dr DEVALZ.

Digitized by Google

CARLIER

M. Carlier, né à Paris en 1824, était sorti de l'école des Beaux-Arts. Après avoir travaillé quelque temps comme architecte, il fit le tour de France pour visiter les principales villes. C'est ainsi qu'il était arrivé à Bayonne, où il prit part à la restauration de la cathédrale. Quelque temps plus tard, il acheta une propriété à Saint-Martin-de-Hinx, qui lui parut un lieu excellent, pour le sud-ouest, pour l'installation d'un observatoire de météorologie.

Sous les auspices de M. Raulin, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux, il avait commencé par acheter les premiers instruments indispensables, tels qu'un baromètre, deux thermomètres à minima & à maxima, & un udomètre.

Cette installation provisoire ne le satisfit point jusqu'à ce qu'il eût acquis, mais toujours de ses propres deniers, la série complète des instruments & enregistreurs qui composent aujourd'hui son observatoire.

M. Carlier a fait vingt-cinq années d'observations complètes. Il était officier d'Académie. Il a obtenu une médaille d'or au Congrès international d'hydrologie & de climatologie de Biarritz en 1886.

Carlier a fait don à l'État, par testament, de son observatoire, des instruments & immeubles, sis à Saint-Martin-de-Hinx.

Il paraît qu'il y a des difficultés empêchant encore l'Etat d'accepter ce don. Espérons que le but poursuivi par le généreux & savant directeur sera quelque jour atteint. Dr F. G.

M. MOREL

M. Morel, membre de l'Association pyrénéenne & de la Société des études du Comminges, est décédé à Saint-Gaudens, le 1er novembre 1889. Nous perdons en lui un collaborateur dévoué & un ami sincère.

M. Morel fut surtout un homme de bien.

Dans une prochaine livraison de la *Revue des Pyrénées* nous ferons connaître ses travaux & les nombreux services qu'il a rendus aux études historiques & archéologiques. Mais, pour le peindre sous des traits fidèles, nous considérons comme un devoir de reproduire dès à présent les lignes que vient de lui consacrer M. B. Abadie, secrétaire

Digitized by Google

général de la Société des études du Comminges, celui-là même que M. Morel nous a dit « avoir toujours été son meilleur ami. »

J. S.

« L'érudition & les sciences archéologiques viennent de faire, en la personne de M. Morel, ancien notaire, décédé à Saint-Gaudens, à l'âge de soixante-onze ans, une perte qui sera très vivement sentie.

« Ses travaux sur Lyon de Comminges au temps de la domination romaine & pendant le moyen âge, ses belles études sur les voies romaines qui signalaient cette partie de la Gaule, les intéressantes communications qu'il avait eu fréquemment l'occasion de faire aux Sociétés savantes de Toulouse & du Midi de la France avaient depuis longtemps acquis à son nom une juste notoriété.

« Personne ne s'était appliqué avec plus d'ardeur à rechercher & à recueillir tant de précieux documents que la tourmente révolutionnaire avait dispersés, qu'on croyait irrévocablement perdus, & qui sont indispensables à quiconque voudra reconstituer notre histoire locale. Ce fut, pendant près de cinquante ans, l'une de ses principales préoccupations.

« Le succès avait d'ailleurs couronné ses persévérants efforts, & M. Morel était parvenu à réunir dans ses archives d'inestimables matériaux qu'il eût été heureux d'utiliser lui-même dans un travail historique dont il avait conçu le plan, sur les Consuls & le Chapitre de Saint-Gaudens. Une cruelle infirmité, en lui ôtant presque totalement l'usage de la vue, ne lui permit pas de réaliser ce patriotique projet. Nous ne saurions trop le regretter, nous surtout à qui il avait daigné développer son plan, & qui savons à quel point ses longues & fécondes investigations l'avaient rendu propre à en poursuivre l'exécution.

« M. Morel avait été adjoint pendant plusieurs années au maire de Saint-Gaudens. En cette qualité, il organisa — on peut même dire qu'il fonda — la bibliothèque de la ville dont il est demeuré archiviste jusqu'à sa mort.

« M. Morel avait fidèlement conservé les traditions religieuses & charitables de sa famille, une des plus anciennes & des plus honorées de Saint-Gaudens. Ses sentiments de foi & de piété semblaient redoubler à mesure que l'affaiblissement de sa santé faisait appréhender à ses nombreux amis le terme d'une existence si chère à sa famille & si précieuse pour la science.

B. ABADIE. »

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

Fondée le 31 mai 1884, autorisée par arrêté préfectoral du 6 août 1885, la Société des études du Comminges a son siège à Saint-Gaudens & compte cent-vingt membres environ. Suivant délibération du Bureau, en date du 3 novembre 1888, elle s'est agrégée, à titre de section, à l'Association pyrénéenne. Le bureau est ainsi composé :

Président : M. Julien Sacaze, correspondant du Ministère de l'Instruction publique; Vice-président & archiviste, M. Morel; Secrétaire général, M. B. Abadie; Membres du bureau, M. A. Couget, ancien président du tribunal civil de Muret; M. le Dr Chopinet; M. Albert Sourrieu, avocat, secrétaire, & M. Maurice Picot, directeur départemental des postes en retraite, trésorier.

Nous empruntons à un journal de Toulouse, *La Dépêche,* le compte rendu suivant :

« La Société des études du Comminges, agrégée à l'Association pyrénéenne, a tenu sa sixième réunion générale annuelle à Saint-Gaudens, le 28 juin dernier. La conférence a été faite par M. Henri Labroquère. En racontant l'histoire du château fort de Mauvesin, le conférencier a tracé un tableau fidèle de la vie militaire & religieuse au moyen âge; son discours, rempli de traits piquants, d'aperçus ingénieux, d'idées justes, a obtenu les suffrages de toute l'assemblée. C'est un essai d'histoire de la libre nationalité pyrénéenne autour du château fort de Mauvesin. Nous faisons des vœux pour que ce travail, où les idées générales abondent, soit publié *in extenso;* il serait digne, & pour le fond & pour la forme, de paraître dans l'une des grandes revues parisiennes, si l'auteur, fort épris de décentralisation, n'avait déjà promis de le donner à l'organe de l'union des sociétés savantes du Midi, *la Revue des Pyrenées & de la France méridionale.*

Digitized by Google

« Le lendemain de la conférence, 29 juin, samedi, la Société des études, accompagnée de nombreux invités, a fait une excursion au château fort de Mauvesin (Hautes-Pyrénées), aux bains de Capvern & de Labarthe-de-Neste & aux *tumulus* celtiques d'Avezac-Prat. A la gare de Lannemezan, elle a été reçue par la municipalité; la fanfare locale a joué les plus beaux morceaux de son répertoire. La petite ville de Lannemezan était pavoisée de drapeaux sur tout le parcours suivi par la caravane. A Mauvesin, le maire, le conseil municipal, l'instituteur, le curé & la population tout entière ont fait le plus cordial accueil à la Société des études. Au nom du maire de Lannemezan & du maire de Mauvesin, là présents, M. Dazet, avocat à Tarbes, a souhaité la bienvenue aux excursionnistes. Nous ne surprendrons aucun de ceux qui connaissent M. Dazet en disant que son allocution a été charmante; il a fait preuve non seulement d'un vrai talent oratoire, mais de beaucoup de tact & d'esprit.

« Le président de la Société, M. Julien Sacaze, bâtonnier de l'ordre des avocats de Saint-Gaudens, a répondu dans les meilleurs termes. Un passage de son allocution a été surtout remarqué & fort applaudi : « Il y a un siècle à peine, a dit M. Sacaze, en cette mémorable année de 1789 dont la France célèbre en ce moment le glorieux centenaire par la fête la plus magnifique, la plus admirable qui se soit jamais donnée sur la terre, l'Exposition de 1889; il y a cent ans, Mauvesin & Lannemezan dépendaient encore de Saint-Gaudens, capitale d'un pays d'Etats. Aujourd'hui, vous êtes rattachés administrativement au département des Hautes-Pyrénées. Qu'importe? Nos relations de bon voisinage ne se sont-elles pas maintenues & même développées, grâce au progrès de toutes choses? Et, d'ailleurs, en ces temps de démembrements & d'annexions violentes, le titre de Français n'est-il pas le plus précieux de tous, & notre devoir suprême n'est-il pas de travailler ensemble à la reconstitution de la grande patrie française? Au pied de cette vieille forteresse, théâtre de tant de luttes sanglantes, rappelons-nous, Commingeois, Bigourdans, Gascons, que ce sont nos ancêtres, les vaillants compagnons d'armes de Jeanne d'Arc, qui ont sauvé & délivré la France, à l'époque la plus désespérée de notre histoire nationale, la fin de la guerre de Cent Ans! »

« On visite alors les ruines encore superbes du château fort de Mauvesin & l'on remarque la devise, gravée sur une pierre : *J'ay belle dame.* Jamais le vieux donjon n'avait vu tant de « belles dames » à la fois, belles & intrépides, car elles montent à l'assaut du castel avec une véritable bravoure.

« M. Henri Labroquère, le sympathique organisateur de l'excursion, a l'heureuse idée de nous lire, sur place, deux pages de Froissart donnant le récit du siège de 1374 par le duc d'Anjou & ses huit mille hommes.

Digitized by Google

« Que de couleur locale ! C'est une résurrection. L'orphéon de Lannemezan, caché derrière un vieux mur tapissé de verdure, chante :

Aquéros mountagnos qué tan aoutos soun,
M'empatchon de bédé mes amous oun soun !

« Et nous déjeunons aux pieds des ruines. Au diable, la politique ! Tous les partis se mêlent & se confondent; les adversaires de la veille fraternisent & *brindent* tour à tour.

« Sous la direction de M. le docteur Delfau & de M. Porterie, propriétaire des thermes, la Société visite ensuite la nouvelle installation balnéaire de Capvern. Cette installation ne laisse rien à désirer. A la demande de la Société, M. le docteur Garrigou nous donne quelques notions précises sur la nature des eaux de Capvern; il fait surtout ressortir la différence qui existe entre les deux sources dont l'une, celle de *Hount-Caoude*, est à la fois excitante & tonique, & l'autre, celle du *Bouridé*, est essentiellement sédative, ce qui constitue un ensemble des plus heureux pour la thérapeutique de la station.

« Les tumulus d'Avezac ont livré à MM. Sacaze & Piette l'une des plus belles collections céramiques de la France.

« A Labarthe-de-Neste, après la visite de l'établissement thermal, la Société étudie sur place la question si intéressante du glacier miocène du pied des Pyrénées. Un rapport spécial sera publié à ce sujet.

« Les réunions générales de la Société des études sont, chaque année, une véritable fête scientifique. Les conférences obtiennent toujours un succès bien mérité. Quant aux localités visitées, elles sont l'objet de monographies très soigneusement faites, au double point de vue des sciences historiques & des sciences naturelles. C'est un service que la Société des études rend à notre pays, si mal connu jusqu'à ce jour.

« Placée au centre des Pyrénées, dans une sorte d'observatoire formé par la nature elle-même, la ville de Saint-Gaudens va devenir le siège du bureau central de la météorologie des Pyrénées, par les soins de la Société des études du Comminges, avec le concours de l'Association pyrénéenne que préside M. de Quatrefages. Plus de vingt observatoires ou stations de la région du sud-ouest, entre la Méditerranée & l'Océan, ont adhéré déjà à la combinaison & commencé à envoyer leurs observations mensuelles : Dax & Saint-Martin-de-Hinx, dans les Landes; Arcachon, dans la Gironde; Bayonne, Biarritz, Salies-de-Béarn & Pau, dans les Basses-Pyrénées; Toulouse, Saint-Gaudens & Saint-Ferréol, dans la Haute-Garonne; Royat, dans l'Ariège; Narbonne & Lampy, dans l'Aude; Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales; Montpellier, dans l'Hérault; Nimes, Alais, le Vigan & Aigues-Mortes, dans le Gard; la Roche-Chalais, dans la Dordogne, &c. Plusieurs autres

Digitized by Google

stations météorologiques ont déjà promis leur collaboration &, grâce à l'unité de méthode, on pourra faire œuvre sérieuse & utile.

« On ne saurait trop encourager les travaux de la Société des études. Si les autres sections de l'Association pyrénéenne accomplissent leur tâche avec autant de zèle & de succès, l'Association rendra de vrais services à la science & au pays. »

Dans la séance du 23 octobre 1889, M. Sacaze a communiqué le texte d'une inscription inédite de Cazarilh-Barousse, dans le territoire de la *Civitas Convenarum* :

I ▾ O ▾ M
T ▾ MINICIVS
HARBELEX
V ▾ S ▾ L ▾ M

« A Jupiter très bon & très grand, Titus Minicius Harbelex acquitte son vœu avec empressement & reconnaissance. »

Dans la même séance, M. B. Abadie a rendu compte d'une excursion qu'il a faite récemment, en compagnie de M. Flourac, archiviste du département des Basses-Pyrénées, aux ruines du château de Saint-Marcet (canton de Saint-Gaudens). Deux tours carrées & quelques murailles sont encore debout. C'est dans ce vieux donjon que Marguerite, dernière souveraine de Comminges, fut enfermée par son troisième mari, Mathieu de Foix. La vie de cette infortunée comtesse a été écrite par un contemporain, Miguel; elle est conservée, en manuscrit, aux archives de Pau.

M. Maurice Picot donne des détails précis sur le service météorologique des Pyrénées centralisé à Saint-Gaudens. Grâce aux souscriptions recueillies parmi les membres de la Société des études du Comminges, grâce surtout aux allocations du Conseil général de la Haute-Garonne, le service météorologique sera installé dans les meilleures conditions. La somme de deux cents francs allouée en 1888 par le Conseil général de la Haute-Garonne a été employée à payer une partie des dépenses occasionnées par l'achat de divers instruments & par les graphiques & impressions de tableaux. La Société possède déjà un baromètre enregistreur de Richard & un psychromètre d'August, instruments qui ont été préalablement vérifiés par l'Observatoire de Paris. Le Bureau décide d'apporter le plus grand soin au service météorologique des Pyrénées; M. Maurice Picot est chargé de centraliser les observations faites dans les diverses stations de la région.

A. SOURRIEU.

Digitized by Google

ASSOCIATION PYRÉNÉENNE DE LUCHON

La section de Luchon, créée le 29 août 1888, compte déjà cent quatorze membres; son Bureau est ainsi composé :

Président, M. E. de GORSSE, inspecteur des forêts; vice-président, M. L. CARTAULT; secrétaire, M. le Dr FERRAS; membres du bureau, M. le Dr ESTRADÈRE & M. BONNEMAISON, avocat.

Commission de publication : Président, M. TRESCAZE, maire de Luchon; membres, M. le Dr E. Azémar, conseiller général; M. le Dr FERRAS, conseiller d'arrondissement; M. Julien SACAZE, bâtonnier de l'Ordre des avocats; M. le commandant TRESPAILLÉ; M. Eugène ROSTAND, publiciste.

Membres du corps médical de Luchon appartenant à l'Association pyrénéenne : MM. Azémar, Chapelon, Delavarenne, Estradère, Ferras, Fontan, Garrigou, Vignaux, docteurs en médecine.

Parmi les communications faites en séance, l'an dernier, nous mentionnerons celles de M. Maurice Gourdon, sur les plantes carbonifères du haut val de l'Esera; de M. Emile Belloc, sur les diatomées de Luchon, avec démonstrations au microscope; du même, sur les sondages par lui faits au lac d'Oô, à 67 mètres de profondeur, avec des appareils spécialement construits à cet effet. M. René Ravault, peintre d'histoire, a présenté la photographie de son magnifique tableau, « la mort de Saint-Bertrand, évêque de Comminges. »

La section de Luchon a tenu, le 10 août 1889, une réunion générale, composée d'une séance scientifique & d'une excursion archéologique à Saint-Just de Valcabrère, Saint-Bertrand de Comminges & Mauléon-Barousse.

La séance a eu lieu dans la salle de théâtre du Casino, en présence de cinq cents auditeurs, membres de l'Association ou invités. Il y a été fait les communications suivantes :

1. E. de GORSSE, inspecteur des forêts : Les phénomènes torrentiels du *Laou des Bas* (avec projections).

2. Dr F. GARRIGOU : Les matières organiques & organisées, & les animaux inférieurs vivant dans les eaux sulfurées de Luchon (démonstrations à la lumière électrique & au microscope.)

3. Dr J. de REY-PAILHADE, ingénieur des mines : Absorption du soufre contenu dans la sulfuraire; rôle du philothion.

4. Julien SACAZE : Les voies romaines qui mettaient les *Aquae Onesiae* (Luchon) en communication avec la Gaule, l'Espagne & l'Italie.

5. Eugène TRUTAT, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse : Les glaciers des environs de Luchon (avec projections).

Digitized by Google

Sommaire du *Bulletin de l'Association pyrénéenne de Luchon*, n° 1 : I. Introduction, par AIMÉ TRESCAZE, maire de Luchon, président de la Commission de publication. — II. Luchon à l'époque romaine, par Julien SACAZE. — III. Exposé des ressources thérapeutiques des thermes de Luchon, par le Dr Ferras. — IV. Sulfuration des eaux de Luchon & nature du principe sulfuré, par le Dr GARRIGOU. — V. Le climat de Luchon & sa constitution médicale, par le Dr ESTRADÈRE. — VI. Le lac des Cygnes à Luchon, par Eug. ROSTAND. — VII. Une excursion aux environs de Luchon, par Maurice GOURDON. — VIII. La retraite aux flambeaux des Guides de Luchon, par le baron de NERVO. — IX. Le Musée de Luchon. — X. Liste des Membres de l'*Association pyrénéenne* inscrits dans la section de Luchon.

Planches :

1. Plan des thermes de Luchon. — 2. Plan des galeries de Luchon. — 3 & 4. Vues de l'Etablissement thermal & du Casino de Luchon.

Le *Bulletin* est envoyé à titre gracieux, par la municipalité de Luchon, à tous les membres de l'Association inscrits dans la section de Luchon. J. S.

Comptes rendus de l'Académie des sciences, n° 22, 3 juin 1889, p. 1181. — M. L. Carez, l'auteur, avec M. Levasseur, de l'excellente carte géologique de France qui a été terminée cette année, communique une note importante *sur l'existence de phénomènes de recouvrement dans les Petites Pyrénées de l'Aude.*

M. Carez déclare d'abord dans sa note, qu'on a tort d'appeler *Corbières* la région dont il s'occupe « pic de Bugarach », & il la désigne sous le nom de *Petites Pyrénées de l'Aude.*

Nous sommes complètement de l'avis de M. Carez. La région de Bugarach appartient géographiquement & physiquement aux Pyrénées de l'Aude, se dirigeant vers les Pyrénées-Orientales. Les Corbières proprement dites, cette bosse s'avançant au nord des Pyrénées, d'après Strabon, & qui va rejoindre la montagne Noire & les Cévennes, est beaucoup plus à l'ouest de la région de Bugarach. De plus, nous approuvons la dénomination de Petites Pyrénées de l'Aude, car en ce point le pic de Bugarach fait une saillie parallèle aux Pyrénées, comme les Petites Pyrénées de la Haute-Garonne entre Boussens & Aurignac.

M. Carez signale dans sa note le redressement de terrains anciens, par failles, & le long de ces failles les terrains cretacés & tertiaires seraient venus recouvrir naturellement les terrains anciens.

Digitized by Google

Des phénomènes du même genre ne sont pas rares dans les Pyrénées, & l'on en trouve des exemples dans l'Ariège & dans la Haute-Garonne, aux environs de Foix & de Salies-du-Salat.

Les dolomies que M. Carez signale au pic de Burgarach, & qui ont été à tort placées, suivant lui & suivant moi, dans le jurassique, ne font partie ni de ce terrain, ni du cretacé, ni du tertiaire. Elles sont infraliasiques, ainsi que le dit M. Carez, & je suis très porté à les considérer comme un représentant du calcaire carbonifère.

Idem, n° 5, 29 juillet 1889, p. 195. — M. Roule fait connaître une nouvelle espèce d'invertébré, à laquelle il donne le nom de *Phoronis Sabatieri*, vivant dans l'étang de Thau, à une faible profondeur, 1 mètre en moyenne Les individus vivent fixés pour la plupart sur des valves libres de *Tapes*. Cette espèce diffère notablement par ses caractères du *Phoronis hippocrepis* Stv. W., vivant également dans la Méditerranée.

C'est grâce aux nombreux moyens de recherches que possède la station zoologique créée par M. le professeur Sabatier, à Cette, que M. Roule a pu se procurer cette nouvelle espèce.

Idem, n° 9, 26 août 1889, p. 388. — M. le professeur Armand Sabatier, de la Faculté des sciences de Montpellier, fait connaître les ressources zoologiques de la région.

La faune de Cette est très riche & très variée, ce qui tient à un heureux groupement, autour de ce port, d'un ensemble de milieux aquatiques présentant des degrés variés de salure & des conditions très différentes dans la constitution & la profondeur du fond, & dans l'intensité des courants. Les côtes, à l'est de Cette, sont sablonneuses, celles de l'ouest sont rocheuses. Les habitants des fonds sont adaptés à ces deux milieux. La haute mer fournit aussi sa faune spéciale.

La richesse zoologique locale a décidé M. le professeur Sabatier a fonder le laboratoire de Cette. Il fonctionne depuis huit ans. Grâce à l'Etat, au département de l'Hérault, aux villes de Cette & de Montpellier, à quelques particuliers, un outillage convenable a pu être installé dans un local dû à la libéralité de la municipalité de Cette. La station a pris une telle importance par les travaux qui y ont déjà été faits, que le laboratoire va être plus largement installé, grâce au concours de l'État & des villes intéressées.

Idem, n° 13, 23 septembre 1889, p. 509. — Dans une note fort détaillée, MM. Seunes & Beaugey étudient les roches éruptives récentes des Pyrénées-Orientales.

C'est entre Arudy & Saint-Christau que l'étude de ces géologues a été faite, & ils se sont donné pour mission de reconnaître d'abord sur place les phénomènes de contact entre la roche éruptive & les roches

Digitized by Google

encaissantes. Ils ont constaté le métamorphisme des grés turoniens & sénoniens, & des roches daniennes, jusqu'à une profondeur de 8 & 10 centimètres, & ont attribué l'état rubanné des grés & l'inclusion de sphérolite & de microlithe divers à l'arrivée des roches éruptives, dont voici la liste détaillée : microgranulithes, syénites, diabases labradoriques, porphyrites, avec minéraux divers.

Ces roches auraient, d'après MM. Seunes & Beaugey, fait leur apparition après l'époque danienne, c'est-à-dire à l'époque tertiaire. Ils comparent leur composition à celle des roches décrites par MM. Lacroix & Frossard, comme roches éruptives de Pouzac, mais dont l'âge d'apparition n'a pas été indiqué par ces derniers.

En 1864 nous avions déjà étudié, avec notre ami L. Martin, l'un des prédécesseurs de M. Beaugey au poste d'ingénieur des mines à Pau, le massif de la montagne du Sahuque, & nous avions été frappés de la variété des roches amphiboliques qui la composent. J'ai décrit cet important massif à l'Académie des sciences de Toulouse en 1867. Voici le résumé de cette description.

Le massif du Sahuque est constitué par une masse ophitique dont l'allure présente toutes les variétés possibles des roches à base de feldspath & d'amphibole, & j'y signalais les variétés de syenites & de porphyrites dont MM. Seunes & Beaugey donnent aujourd'hui la description détaillée & à la hauteur de la science moderne. Nous avions déjà découvert à ce moment l'amphigène & la nepheline (près d'Arudy) dont ne parlent pas MM. Seunes & Beaugey, ainsi que les diverses espèces de feldspath.

Nous ne saurions attribuer à l'arrivée de ces masses dites éruptives, par les auteurs de la note en question, la transformation en dolomie des calcaires crétacés qui avoisinent les roches feldspathiques & ophitiques dont ils parlent. Cette particularité de l'état dolomitique des roches dans toute leur épaisseur est, d'après moi, un phénomène concomittant de leur dépôt.

Quoique ne partageant pas complètement l'opinion des savants en question sur l'origine de la masse ophitique du Sahuque, nous n'en considérons pas moins leur note comme fort instructive & fort intéressante au point de vue de la composition minéralogique des roches diverses qu'ils ont décrites, & en particulier au point de vue pyrénéen.

Bulletin de la Société géologique de France, IIIe série, t. XVII, p. 297. — On trouve dans ce fascicule une note de M. l'ingénieur Beaugey sur les gîtes de manganèse des Hautes-Pyrénées.

Ces gîtes sont enclavés dans la stratification du terrain dévonien. Leur alignement serait en général N. 110 à 120 E., plus correctement O. 20 à 30° N. Ils seraient constitués par un dépôt de rhodonite (silicate de manganèse), altéré au contact de l'air. C'est par place, par rognons & par lentilles qu'on trouve le manganèse à l'état de bioxyde

Digitized by Google

dans les six ou sept gisements compris entre le Col de Peyresourde & Vielle-Aure. Aussi n'a-t-on pu continuer longtemps cette exploitation.

Nous sommes d'accord avec M. Beaugey pour admettre que c'est le terrain dévonien qui renferme les gîtes de manganèse dont il parle, mais ce n'est pas généralement la direction O. 30 N. que nous avons reconnue à ce terrain, c'est une direction qui oscille autour de E. O., & qui se rapproche généralement beaucoup de cette dernière. C'est pendant le dépôt du terrain dévonien pyrénéen que ce sont accumulés par place les rognons de rhodonite, plus tard & peu à peu devenus bioxyde de manganèse, pendant que sur d'autres points & au même niveau géologique se déposaient des limonites, transformées sur certains points en fer oligiste. Je me suis étendu sur ce sujet dans le *Bulletin de la Société géographique de France,* 2ᵉ serie, t. XXII, 1865, & plusieurs fois dans les diverses monographies que j'ai publiées avec ce titre : Généralité sur les eaux thermo-minérales des Pyrénées & sur l'hydrologie pyrénéenne.

Il n'a paru, en effet, qu'à un moment déterminé, pendant l'époque dévonienne; des sources thermales, ici ferrifères, là manganésifères, ont apporté du sein de la terre les éléments qui constituent les gisements ferrifères des Pyrénées-Orientales (Fillol, &c.), de l'Ariège (Sem, Lhercoul, Miglos, Albiés, Urs, Riverenert, &c.), ceux des Basses-Pyrénées (Ferrières) ; probablement une partie de ceux de l'Espagne vers la Bidassoa, ainsi que les gisements manganésiféres de l'Aude, de l'Ariège, près Cadarcet, des vallées du Louron & de Vielle-Aure.

Dans le même numéro du *Bulletin de la Société géologique de France,* nous trouvons un mémoire de M. l'abbé Landesque sur le quartenaire de la Dordogne & de la Garonne.

Le savant ecclésiastique nous semble avoir rempli assez complètement la tâche qu'il s'était imposée, celle de démontrer le synchronisme qui existe entre le quaternaire de la Dordogne & celui de la Garonne. Les détails qu'il fournit sur la faune & sur la stratigraphie paraissent concorder, mais il aurait dû donner une coupe d'ensemble & multiplier ses coupes de détail.

Le tableau qui accompagne son mémoire contient une division qui nous paraît très naturelle & très exacte des époques humaines, depuis les temps tertiaires (pliocène) jusqu'à notre époque. Les produits d'industrie humaine qu'il met en regard de chacune des divisions sont sont bien à leur place. La faune qu'il indique est bien celle qui correspond à chaque étape de civilisation.

Un seul fait reste pour nous douteux dans la série de ceux qu'avance M. Landesque : c'est l'existence de la poterie pendant l'époque magdalénienne. Que pensera également de ce fait notre ami Cartailhac ?

Il faut néanmoins faire une réserve au point de vue de l'étude cons-

Digitized by Google

titutive des terrasses, étudiées dans la plaine par l'auteur du mémoire. Ce qui est vrai dans la plaine, au point de vue de la composition de chaque terrasse décrite, ne l'est plus lorsqu'on s'approche de la montagne, relativement aux formations détritiques les plus anciennes. Les dépôts glaciaires commencent là à jouer un rôle qu'ils ne peuvent plus jouer loin des moraines.

En résumé, nous croyons pouvoir admettre avec M. l'abbé Laudesque les époques :

1° Chelléenne, concordant avec la faune à *elephas méridionalis* & à *rhinoceros Merckii,* avec débris de l'industrie humaine la plus primitive (massue & hache triangulaire) en silex (& en quartz).

2° Moustiérienne, concordant avec la faune à *elephas primigenius*, & à *ursus spelæus,* accompagnant les pointes en silex retouché (& en quartzites).

3° Solutréenne, concordant avec quelques rares *rhinoceros, l'elephas primigenius* & le *cervus tarandus* (Renne), & avec des débris d'industrie plus parfaits que ceux de l'époque précédente.

4° Magdalénienne, avec le grand développement du *cervus tarandus,* & de l'industrie des sculpteurs & des dessinateurs.

5° Néolithique, avec les animaux actuels *domestiqués,* & la pierre polie.

6° Moderne, avec les mêmes animaux que précédemment, & le fer & le bronze.

La première époque appartiendrait aux temps tertiaires (pliocène), — la seconde aux premiers temps quaternaires, — la troisième & la quatrième aux temps quaternaires plus rapprochés de nous, — la cinquième, au commencement de l'époque actuelle (préhistorique dans certains points de l'Europe, historique dans d'autres), — la sixième serait le début des temps historiques.

Même bulletin, p. 318. — M. Frossard, qui s'occupe avec un si grand soin de la minéralogie des Pyrénées, donne une note sur les terrains éruptifs de Pouzac, près de Bagnères-de-Bigorre. Sa note est accompagnée de deux coupes en croix passant par la Serre de Pouzac d'Avant.

La coupe N. S. montre que sous des schistes du Crétacé se développe une masse considérable de roche ophitique, s'appuyant au Sud contre un calcaire cristallin. La masse ophitique n'est pas uniforme de composition contre les schistes, elle est constituée par une granulite avec gneiss en brèche, & plus profondément c'est l'ophite classique de Palassou qui prédomine.

La coupe E. montre que la granulite s'étend d'un côté à l'autre de la vallée.

M. Frossard pense que l'ophite de Pouzac est de date crétacée.

Je ne saurais partager cet avis. Le calcaire cristallin sur lequel s'appuie la masse ophitique en arrière, vers Bagnères-de-Bigorre, me

Digitized by Google

paraît devoir appartenir au calcaire carbonifère, vu les minéraux adventifs qu'on y trouve & que signale M. Frossard lui-même (dipyre, actinote, chlorite, &c.), mineraux, que j'ai toujours trouvés, de même que Magnan, dans le calcaire carbonifère. Ce serait donc entre le calcaire carbonifère & le cretacé supérieur (ce dernier non dérangé par l'ophite) qu'il faut placer le magmas éruptif de Pouzac.

Je suis porté à voir dans ce massif de roches feldspathiques une masse ophitique transformée à la surface par des eaux minérales, dont celles de Bagnères-de-Bigorre seraient actuellement les descendantes.

Même *Bulletin*, p. 331. — M. Fabre, cet infatigable forestier qui a si bien mis à profit les loisirs que lui laissent ses devoirs professionnels pour débrouiller avec succès la géologie des Cévennes, donne une coupe de la Tessonne, près le Vigan (limite du champ d'études de l'Association Pyrénéenne). Cette coupe fournit des résultats en partie nouveaux, & nous croyons de notre devoir de les faire connaître, car ils intéressent la géologie de la région des Causses dont nous nous sommes occupés dans le dernier numéro de la *Revue*, & dont nous nous occuperons encore.

1° La montagne de la Tessonne se trouve sur l'axe primaire des Cévennes.

2° Cet axe primaire a été le siège d'un mouvement d'oscillation verticale pendant toute l'époque jurassique; aussi la succession des étages n'est-elle pas normale en ce point.

3° Le Houiller & le Permien manquent tous deux en profondeur.

4° Le Trias est normal avec facies côtier.

5° Le Rhétien existe avec le *bosse hed* caractéristique.

6° Le Lias & le Bajocien sont tout à fait rudimentaires.

7° Le Bathonien, très puissant (95^{m}), est entièrement oolithique ou dolomitique avec coraux; il n'offre aucune faune à ammonites.

8° Le Callovien, quoique peu épais (4^{m}), est parfaitement caractérisé par de nombreuses ammonites; il se présente sous forme d'un calcaire jaune miroitant, facies qui lui est spécial dans toute la région des Causses, & qui l'a fait jusqu'ici classer à tort dans le Bathonien par quelques géologues.

9° Plus de 350 mètres de couches jurassiques s'étagent au-dessus du Callovien, & comprennent toute la série normale du Languedoc : Oxfordien, zone à Ammonites *bimmatus*, zone à A, *polyplocus*, Corallien à *Diceras Luci*.

Même *Bulletin*, p. 549. — Depuis quelque temps, M. de Lacvivier, qui a si bien étudié le département de l'Ariège, & M. Roussel, qui l'étudie depuis moins de temps, mais non sans un moindre succès, ont entamé une série de discussions qui ne semblent pas devoir se terminer encore. M. Roussel a entrepris de refaire la géologie de l'Ariège, con-

Digitized by Google

tradictoirement à ses prédécesseurs, contestant tout ou partie de ce qui a été fait avant lui, & semblant s'attribuer en seul le mérite de voir clair dans l'étude des terrains de notre pays.

Il est impossible de donner ici un compte rendu de cette discussion, mais il est utile de profiter de la circonstance pour élucider un point historique d'une importante question géologique relative aux Pyrénées.

Plusieurs géologues s'attribuent la découverte du terrain houiller dans l'Ariège, tels sont : MM. Mussy, Roussel, Louis Lartet, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Toulouse.

Or, tandis que Leymerie affirmait depuis déjà bien des années que le niveau carbonifère & le terrain houiller n'existaient pas dans les Pyrénées, l'un de nos maîtres en paléontologie, Édouard Lartet, auquel je parlais en 1863 de mes doutes sur l'exactitude des théories de Leymerie, & auquel je communiquais mes coupes géologiques de la région comprise entre Foix & Saint-Girons, me dit en étudiant celle du vallon de Tourné : « Vous êtes dans le vrai, le terrain houiller « doit exister dans cette région; voici pourquoi. En parcourant la « petite vallée du Volp, j'ai trouvé dans les cailloux roulés un fruit de « conifère, que M. Brongniard m'a déclaré caractéristique de l'époque « houillère. Cherchez & vous trouverez le complément que doit porter « la stratigraphie dans une question aussi intéressante. »

J'étais arrivé stratigraphiquement, en effet, à conclure à l'existence du terrain houiller dans cette région; je n'avais pas encore trouvé les gisements fossilifères découverts depuis, & la communication de M. Lartet, sur un fait que j'ignorais complètement, me donnait raison.

Des indices charbonneux dans les schistes de Larbon & de Tourné m'avaient confirmé dans les présomptions que la stratigraphie avait éveillé en moi.

J'annonçai ma découverte à la Société géologique de France le 5 juin 1865, ainsi qu'il est constaté (*Bulletin de la Société géologique de France*, 2e série, t. XXII, pp. 501 & 502, 5 juin 1865), & je reçus de M. le professeur d'Archiac, à ce sujet, les paroles les plus encourageantes.

Depuis lors Mussy a signalé avec un point de doute les schistes noirs de la région qui nous occupe comme pouvant appartenir au terrain houiller, puis quinze ans plus tard environ, MM. Louis Lartet & Roussel ont chacun à leur tour réclamé la paternité de la découverte..

La note de M. de Lacvivier contenue dans le dernier *Bulletin de la Société géologique de France* aura donc eu pour résultat de me permettre de relever une erreur de l'*Histoire géologique de l'Ariège*, commise tour à tour par MM. Mussy, Louis Lartet, Roussel & plusieurs autres après eux.

Dr F. GARRIGOU.

Digitized by Google

LIVRES ET REVUES

La France préhistorique, d'après les sépultures & les monuments, par Emile Cartailhac, avec 162 gravures dans le texte (*Bibliothèque scientifique internationale*). Paris, F. Alcan, 1889, in-8°, IV-336 p. Prix, 6 fr.

Nous lisons dans le *Polybiblion*, *Revue bibliograghique universelle*, livraison d'octobre 1889, le compte rendu suivant :

« On doit à M. Cartailhac un important ouvrage sur *la France préhistorique*, dont vient de s'enrichir la *Bibliothèque scientifique internationale*. C'est de la vulgarisation excellente faite par un spécialiste très compétent, avec un grand talent d'exposition. M. Cartailhac s'est appliqué à restreindre le rôle de l'imagination dont on a tant abusé dans ce genre d'ouvrages & à serrer les faits de très près. « Préciser notre ignorance, écrit-il, me paraît être le meilleur moyen de provoquer les recherches. » Après un historique fort intéressant des progrès de la science touchant les civilisations primitives & l'ancienneté de l'homme, & quelques renseignements relatifs à l'homme tertiaire, dont l'existence ne lui paraît pas encore suffisamment établie, l'auteur entre en matière avec l'ère quaternaire & l'homme paléolithique. C'est l'époque de la pierre taillée. M. Cartailhac admet la périodicité des phénomènes glaciaires & l'existence de l'homme chelléen pendant la dernière phase interglaciaire. Il pense que cela doit correspondre à une époque extrêmement reculée, mais dont nous n'avons aucun moyen d'évaluer l'âge exact. Il critique la classification de M. de Mortillet & propose quelques modifications. Ainsi M. de Mortillet attribue une valeur à peu près égale aux caractères paléontologiques, géologiques & archéologiques. M. Cartailhac fait remarquer avec raison que les deux premiers l'emportent de beaucoup sur les caractères archéologiques, qui manquent de précision & sont très difficiles à interpréter. Un important chapitre est consacré aux productions artistiques si curieuses de l'âge du renne; puis l'auteur passe à l'examen critique des trouvailles d'ossements humains quaternaires. Énumérant rapidement les trouvailles des alluvions qui ne peuvent rien apprendre au point de vue des mœurs & dont l'âge est souvent douteux, il étudie

Digitized by Google

en détail les stations des cavernes & les sépultures qu'elles renferment. L'homme quaternaire ne devait enterrer ses morts qu'exceptionnellement dans les grottes. Il observait certains rites funéraires. Ainsi les squelettes étaient parfois décharnés avant d'être déposés dans leur asile définitif. Abordant ensuite les temps néolithiques, M. Cartailhac décrit les sépultures des Kjoekkenmoeddings, des enceintes funéraires, des palafittes, des grottes naturelles & artificielles, & enfin les cryptes sépulcrales mégalithiques. Il passe en revue les différents rites, les mobiliers funéraires, les sculptures décoratives. A l'époque néolithique, on voit se produire les premières traces de crémation des corps. Le plus souvent les morts étaient enterrés, puis, après le décharnement des os, ils étaient transportés dans leur sépulture définitive, où l'on formait parfois de véritables ossuaires. Cette étude des coutumes funéraires anciennes éclairée par l'ethnographie comparée est remplie d'aperçus très nouveaux. Le dernier chapitre renferme une description sommaire des races humaines quaternaires & néolithiques. Les illustrations sont nombreuses, soignées, & font connaître beaucoup de documents inédits. M. Cartailhac s'est abstenu non seulement d'hypothèses prématurées, mais de toutes conclusions touchant aux domaines de la philosophie & de la religion. C'était son droit. Je relèverai seulement une expression impropre & qui pourrait être mal interprétée. L'auteur qualifie de « superstitions chrétiennes » (p. 317) un mélange de superstitions païennes & d'idées chrétiennes dont les populations entourent certains monuments mégalithiques, consacrés par le moyen âge au culte chrétien. C'est tout au plus si l'on pourrait dire : superstitions christianisées. M. Cartailhac reconnaît qu'il y a un au-delà inaccessible à la science proprement dite. « Paléontologie, archéologie préhistorique, ethnographie comparée, toutes les sciences en vain laborieuses & obstinées, laissent intact le mystère de l'humanité, de son intelligence & de sa destinée » (p. 27). On ne peut mieux dire. Il est regrettable que, pour alléger le volume, on ait cru devoir supprimer toutes les indications bibliographiques, sous prétexte que le livre s'adresse au public curieux & instruit (p. IV, en note). Il me semble précisément que le public instruit pourrait avoir la curiosité de remonter aux sources & qu'il aurait su gré à l'auteur & à l'éditeur de lui en donner les moyens.

Si nous nous sommes abstenu de rendre compte nous-même du nouveau livre de M. Cartailhac & si nous avons laissé la parole à un savant étranger à notre région & à une Revue dont l'importance est connue, c'est par un sentiment que nos lecteurs apprécieront. Nous n'avons point voulu être soupçonné de camaraderie en louant l'œuvre de notre collègue de l'Association pyrénéenne, président de la section de Toulouse.

Il nous sera permis cependant de dire que c'est la première fois qu'un livre scientifique sur la France entière fait aux Pyrénées leur

Digitized by Google

part légitime. Nous y rencontrons les noms de MM. Noulet, Édouard & Henri Filhol, Édouard & Louis Lartet, Dr Garrigou, Piette, Jeanbernat, Frossard, colonel Pothier, Régnault, Cau-Durban, etc. Les localités les plus souvent citées sont celles de Foix, L'Herm, Lombrives, Mas-d'Azil, Massat, dans l'Ariège; de Saint-Mamet, Luchon, Gourdan, Aurignac, Saint-Gaudens, dans la Haute-Garonne; de Lortet, Gargas, Lannemesan, dans les Hautes-Pyrénées; de Sordes, dans les Landes; de Sansan, Paulhac, dans le Gers, etc. Les entrées de grottes jadis habitées, les dolmens & les tumulus, ainsi que les principaux objets qu'ils ont fournis aux explorateurs, sont figurés au moyen des nouveaux procédés de photogravure.

Notre savant collaborateur annonce, dans sa préface, un second volume qui sera consacré aux temps qui suivent l'âge de la pierre jusqu'à la conquête romaine. Nous avons la certitude que la région des Pyrénées & de la France méridionale tiendra une place non moins importante dans ce deuxième ouvrage. J. S.

Au moment où nous relisons ces lignes, nous sommes informés que M. Émile Cartailhac est nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour services rendus à la science. Tous nos lecteurs applaudiront à cette distinction.

Lo Gayter del Llobregat, poesias de D. Joaquim Rubio y Ors; volum segon (Barcelona, estampa de Jaume Jepus y Roviralta, 1889).

Nous avons reçu de M. Rubio, le célèbre poète catalan, les deux premiers volumes de ses œuvres, édition polyglotte. Sitôt la publication terminée, elle sera l'objet d'une étude spéciale dans la ***Revue des Pyrénées.*** M. Rubio a été le promoteur & l'un des principaux auteurs de la renaissance de la littérature catalane, illustrée de nos jours par le poète de l'*Atlantude* & du *Canigo*, Jacinto Verdaguer.

L. B.

La subdivision de l'époque Magdalénienne & de l'époque Néolithique, par M. Edouard Piette. (Grand in-8° de 26 pages. Angers, 1889.)

Il y a près de trente ans, en 1860, Édouard Lartet divisait la période quaternaire ancienne par rapport à la contemporanéité de l'homme & des espèces éteintes, en :

1° Age de l'*Ursus spelæus;* 2° age de l'*Aurochs;* 3° age du ***Renne.***

En 1865, dans mes *Alluvions quaternaires anciennes,* je divisais les temps préhistoriques en :

1° Age de l'*Elephas antiquus;* 2° age de l'*Ursus spelæus* & de l'***Elephas primigenius*** (avec ***Rhinoceros tichorinus***); 3° age du ***Renne.***

Digitized by Google

En 1867, la Commission de l'histoire du travail, à l'Exposition universelle, adoptait comme division dans le classement des collections :

1° Age de l'*Elephas antiquus;* 2° age de l'*Ursus spelæus* & de l'*elephas primigenius;* 3° age du *Renne.*

Depuis lors, on en est venu à des classifications frappées des noms les plus difficiles à retenir, souvent à justifier, & finalement l'un des auteurs de ce vocabulaire nouveau, sentant un peu le barbare, M. E. Piette, après avoir fort torturé la mémoire & la langue de ses lecteurs, finit par donner la preuve éclatante que la classification de 1865 & de 1867 est encore la meilleure, car il y retombe malgré lui. Nous allons le montrer en analysant la brochure dont le titre est écrit plus haut, brochure d'ailleurs intéressante à plus d'un titre :

« Dix-huit années de fouilles dans les grottes des Pyrénées », dit M. Piette, « m'ont donné sur l'époque Magdalénienne des notions « qui ne sont pas encore entrées dans le domaine de la science ».

Riche, rempli de zèle, d'ardeur, de science, M. Piette a, depuis dix-huit ans, en effet, ouvert de nombreux chantiers dans les grottes des Pyrénées. D'abord juge de paix à Craonne (Aisne), puis juge au tribunal d'Angers, notre savant collègue dirige, de son cabinet de travail, une petite armée d'ouvriers, souvent de cantonniers, dans le dévouement & dans le savoir desquels il a une confiance suffisante pour les laisser recueillir seuls, ou à peu près seuls, objets & observations stratigraphiques. De temps à autre, lorsque ses justiciables lui en laissent les loisirs, M. Piette vient à Gourdan, au Maz-d'Azil, ou ailleurs, fait sa récolte & repart, pour décrire ensuite dans de volumineuses & de magnifiques monographies les intéressantes observations qu'il a recueillies, ainsi que les admirables objets qu'il a découverts.

Telle a été la manière de procéder pour ce qui touche aux deux grottes dont nous allons parler.

1° Grotte de Gourdan.

A partir de la surface on trouverait, d'après M. Piette :

a) Époque *Sidérique,* avec une faune peu riche, mouton & porc, fragments de vases gaulois, fer, verre, &c.

b) Époque *Calceutique,* avec ossements d'animaux domestiques & cendres enfermées dans une brèche à ciment calcaire.

c) Époque de *la pierre polie,* avec squelette (humain sans doute, l'auteur oublie de le dire), hache en pierre polie, poinçons en os, vases, &c., &c.

d) Époque de *transition,* avec silex taillés, os brisés de bœuf, de cheval, de porc, de blaireau, de cerf commun & du Canada, *ursus aretos,* vertèbres de poissons, poinçons en os, harpons en bois de cerf, gravures sur bois.

e) Époque *Magdalénienne*, avec quatre divisions :

α. **Amas à ossements** de *Cervus elephas* & de **Renne.**

Digitized by Google

β. Amas caractérisé par une très grande abondance d'ossements de renne.

γ. Amas où les os d'équidés, de bovidés, de renne, sont presque en égales proportions, mais où ceux des équidés sont cependant plus communs.

δ. Amas où l'on trouve les ossements des mêmes espèces, mais où ceux des bovidés & notamment de l'aurochs sont en plus grand nombre que dans les couches qui les recouvrent.

2° Grotte du Mas-d'Azil.

Cette grotte, qui a été fouillée avant M. Piette par l'abbé Pouech, par moi-même, par M. Thibule Ladevèze (M. Piette oublie de le dire), puis par M. Filhol, présenterait une succession d'assises semblables à celles de Gourdan, principalement sur la rive droite.

C'est surtout dans les couches où abonde le renne que M. Piette a trouvé l'art du dessinateur & du graveur le plus développé. Dans les couches supérieures, cet art est en décadence & finit par disparaître.

Ce fut plus tard peut-être que se montra l'art du peintre, se traduisant par des traits & des ombres à la sanguine donnés sur les cailloux retrouvés sur la rive gauche de l'Arize dans la grotte du Mas-d'Azil, probablement vers la fin de l'époque du Renne.

Je ne suivrai pas ici M. Piette dans les raisonnements auxquels il se livre sur le climat des régions de Gourdan & du Mas-d'Azil, en se basant sur l'étude des instruments & outils recueillis dans ces cavernes. La foi me manque absolument sur la provenance attribuée aux outils, en tel ou tel point des tranchées. M. Piette ne les a pas trouvés lui-même, il ne peut donc rien affirmer relativement à ce que des ouvriers sans instruction auront pu voir à la légère & lui dire. Un observateur n'a le droit de conclure que sur ses propres observations.

En terminant sa brochure, l'auteur ne peut s'empêcher de revenir à la classification des temps préhistoriques, & il remet le lecteur en présence des étapes établies par Édouard Lartet & par nous-même :

1° Époque de l'*Elephas antiquus;* 2° époque de l'*Elephas primigenius;* 3° époque du Renne.

Il est certain que les dépenses considérables auxquelles M. Piette se livre dans les cavernes pour en faire exhumer les richesses archéologiques qui y sont amoncelées depuis des siècles rendent certains services à l'étude comparative des faunes & de l'art préhistorique. Mais la science proprement dite ne saurait admettre que des conclusions plus générales, plus importantes relatives à la stratigraphie, aux questions de contemporanéité & de la météorologie, soient acceptées comme exactes lorsqu'elles reposent sur des faits que M. Piette n'a vu en grande partie que par les yeux des autres.

Dr F. GARRIGOU.

Digitized by Google

STATUE DE MÉGRET D'ÉTIGNY

SCULPTÉE PAR G. CRAUK

INAUGURÉE A LUCHON LE 8 SEPTEMBRE 1889

Digitized by Google

Digitized by Google

INAUGURATION DE LA STATUE

DE MÉGRET D'ÉTIGNY

A LUCHON

Le 8 septembre 1889 a eu lieu l'inauguration de la statue de Mégret d'Etigny. Le Bureau de l'Association pyrénéenne avait été invité par la municipalité de Luchon à assister à cette solennité présidée par le préfet de la Haute-Garonne, M. Léon Cohn, lui-même notre distingué collègue de l'Association. A droite de M. le préfet était assis le maire de Luchon, M. Trescaze; à sa gauche, M. Laroche, procureur général près la cour d'appel de Toulouse; puis, aux premières places, M. Abeille, député; M. Edouard Azémar, conseiller général; M. Pierre Ferras, conseiller d'arrondissement; M. Ozenne, ancien président du Tribunal de commerce de Toulouse; M. Julien Sacaze, bâtonnier de l'ordre des avocats; M. Darquier, directeur de la manufacture des tabacs; M. de Gorsse, inspecteur des forêts; M. Raoul Lafagette, l'auteur de « Pics & Vallées »; M. l'abbé Thédenat, secrétaire général de l'ordre de l'Oratoire; M. le chanoine Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-&-Garonne; M. le commandant Trespaillé; M. Gourdon; M. Emile Belloc; M. Eugène Reynis; M. Charles Sacase; M. Léon Baurier; M. le marquis de Casa-Imenès, sénateur espagnol; M. le marquis del Pedroso, consul d'Espagne à Toulouse; les membres du conseil municipal de Luchon; les notables de la ville & du canton; un grand nombre d'invités, &, à une place réservée, au premier rang, le corps médical de Luchon.

En face de la statue, la place d'honneur était occupée par le dernier descendant de l'illustre d'Etigny, le baron d'Etigny de Serilly, tout jeune sous-lieutenant de chasseurs, entouré de sa mère, de M. le baron Marc de Lassus, notre érudit collègue, & de quelques autres membres de la famille.

Digitized by Google

Plus de huit mille personnes, accourues de toutes parts, assistaient à la cérémonie.

Dans un discours substantiel & très applaudi, l'honorable maire de Luchon a raconté la vie & les travaux de l'intendant d'Etigny, l'un des principaux créateurs du Luchon moderne. L'allocution de M. Cohn a été l'une des improvisations les plus réussies qu'il nous ait été donné d'entendre. En écoutant M. le préfet de la Haute-Garonne & M. le maire de Luchon, nous nous disions que « la race des bons administrateurs » n'est pas éteinte chez nous.

M. le Dr Chapelon, doyen du corps médical, a mis en relief, en termes excellents, les services rendus à la station par Mégret d'Etigny.

Personnellement invité par la ville de Luchon, M. Raoul Lafagette, le poète des Pyrénées, a dit un sonnet, & les vers de notre collègue de l'Association, ciselés avec un grand art, ont été salués par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

A D'ETIGNY

Toute création est d'abord combattue,
Un héros doit doubler l'artiste & le savant :
Ils marchent à leur but, calculant ou rêvant,
D'une âme souveraine & jamais abattue.

De neiges couronnée & de forêts vêtue,
La vierge qui voulut te lapider vivant,
Sous l'azur, le soleil, les feuilles & le vent,
Par toi, reine en nos monts, t'érige une statue.

Victoire ! Ouvre tes yeux de marbre, ô d'Etigny!
Lève-les vers ces pics avides d'infini :
La vapeur va franchir les crêtes étonnées...

Tu peux enfin montrer aux étrangers ravis
Luchon, double merveille, honneur des Pyrénées...
Toi, mort? C'est à partir d'aujourd'hui que tu vis!

L'arrière-petit-fils de d'Etigny s'est levé à son tour &, d'une voix très sympathique, a prononcé quelques paroles de remerciements : « Ma voix est bien jeune pour s'élever dans une assemblée comme celle-ci, a-t-il dit, mais je ne laisserai pas se terminer cette fête sans vous exprimer mes sentiments de gratitude. Je vous remercie d'avoir élevé à mon aïeul cette magnifique statue, en reconnaissance du bien qu'il a fait à ses chères Pyrénées, &, en particulier, à Luchon qu'il aimait tant! » Puis, très timidement : « S'il m'était permis d'ajouter quelques mots personnels, je vous dirais : J'entre dans la vie, je porte

Digitized by Google

mes galons de sous-lieutenant depuis quelques jours à peine. Je suivrai l'exemple de mon aïeul. »

La statue, due à l'habile ciseau de G. Crauk, excite l'admiration de tous les spectateurs.

Sur la demande de la municipalité de Luchon, M. Julien Sacaze a rédigé les quatre inscriptions gravées sur le socle ; elles disent, en style lapidaire, ce que fut d'Etigny. La face principale porte simplement ces mots :

A

D'ÉTIGNY

LA VILLE

DE

BAGNÈRES-DE-LUCHON

RECONNAISSANTE

1889

Sur la face opposée, l'inscription est ainsi conçue :

ANTOINE MÉGRET, BARON D'ÉTIGNY

NÉ A PARIS EN 1720, MORT A AUCH EN 1767

INTENDANT DE LA GÉNÉRALITÉ DE GASCOGNE, BÉARN ET NAVARRE
DE L'ANNÉE 1751 A L'ANNÉE 1767
BIENFAITEUR DE LA VILLE DE LUCHON ET DE TOUTE LA RÉGION PYRÉNÉENNE
RÉTABLIT LA ROUTE DE LUCHON A MONTRÉJEAU
FIT OUVRIR ET PLANTER L'AVENUE QUI PORTE SON NOM
RESTAURA LES THERMES, PRATIQUA DES FOUILLES, ORGANISA UN SERVICE MÉDICAL
FIT ÉTUDIER ET MIT EN VOGUE LES EAUX DE BAGNÈRES-DE-LUCHON
ET CONTRIBUA PUISSAMMENT A RENDRE A LA STATION
LA PRÉÉMINENCE QU'ELLE AVAIT, A L'ÉPOQUE ROMAINE,
SOUS LE NOM DE THERMES ONÉSIENS

Les lignes suivantes sont gravées sur l'un des latéraux :

JE N'AI JAMAIS EU EN VUE QUE LE SERVICE DE MON MAITRE ET LE BIEN PUBLIC ; ET QUOIQUE J'AIE DÉRANGÉ TRÈS CONSIDÉRABLEMENT MA FORTUNE DANS CETTE PROVINCE POUR LES OBJETS QUI LUI SONT UTILES, JE N'Y AI AUCUN REGRET, PARCE QUE J'AI REMPLI MON INCLINATION ET QUE JE CROIS QUE MA MÉMOIRE Y SERA CHÉRIE (DERNIÈRE LETTRE ÉCRITE PAR D'ÉTIGNY, LE 12 AOUT 1767).

DANS UNE LETTRE DU 31 JANVIER 1760, ADRESSÉE A M. LE MARÉCHAL DE BELLE-ISLE ET CONSACRÉE TOUT ENTIÈRE A LA DÉFENSE DES DROITS DE LA STATION DE BAGNÈRES-DE-LUCHON, L'INTENDANT

Digitized by Google

D'ÉTIGNY FAIT CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL; IL LOUE LA SAGESSE ET LA MODÉRATION DES CONSULS DE LA VILLE; IL CONSTATE QUE TOUS LES BAIGNEURS SONT TRAITÉS AVEC LE MÊME SOIN, « SANS AUCUNE SORTE DE DISTINCTION, DE QUELQUE ÉTAT ET CONDITION QU'ILS SOIENT ». J. S.

Sur l'autre latéral :

CETTE STATUE
SCULPTÉE PAR J. CRAUK
SUR LA DEMANDE DE LA VILLE DE LUCHON
M. CHARLES TRON ÉTANT MAIRE
A ÉTÉ ÉRIGÉE
LE 8 SEPTEMBRE 1889
M. LÉON COHN ÉTANT PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE
ET M. AIMÉ TRESCAZE MAIRE DE LUCHON

B. CASTEX, ARCHITECTE

Le soir, un *lunch* offert par la ville réunissait tous les invités dans la grande salle du Casino. Des *toast* ont été successivement portés par M. le Préfet « à la reine des Pyrénées », par M. le Maire de Luchon « à la gloire d'Etigny », & par M. Eugène Reynis, parlant au nom de la presse. En quelques mots charmants, M. Reynis a remercié la ville de Luchon de sa gracieuse hospitalité.

Le lendemain matin, lundi 9 septembre 1889, M. le Dr F. Garrigou, délégué par le corps médical de Luchon, a donné, dans la grande salle de l'établissement thermal, en présence d'un nombreux auditoire, une conférence fort applaudie sur la station. Il a montré la richesse des eaux de Luchon au point de vue chimique & principalement au point de vue médical. « Il est à souhaiter, dit un journal de la localité, que cette conférence, si pleine d'observations & d'idées pratiques, soit publiée *in extenso*. » Assis à côté de M. le Dr Chapelon, qui présidait la séance, M. Trescaze, maire, s'adressant au Dr Garrigou, a dit : « Monsieur & cher docteur, votre conférence a été aussi intéressante que scientifique. Vous avez démontré avec talent, avec autorité, la richesse & la supériorité de nos eaux. Au nom de la ville, je vous en remercie. »

J. S.

Digitized by Google

INAUGURATION DES STATUES

DE

J.-B. DUMAS ET DE LAFARE-ALAIS

A ALAIS (GARD)

La vieille capitale des Cévennes n'avait pas encore de statue. Aujourd'hui, elle n'a plus rien à envier à ses sœurs cadettes Uzès & le Vigan, puisqu'elle a pu, en un même jour, élever les monuments de deux Alaisiens dont elle a droit de s'enorgueillir : le chimiste J.-B. Dumas & le poète cévenel Lafare-Alais.

Du premier, il est à peine besoin d'en parler. On sait de quels humbles débuts partit ce grand savant pour arriver aux plus hautes situations scientifiques. Tour à tour chimiste, physiologiste, physicien, agronome, hygiéniste, Dumas sut partout montrer une telle supériorité, que sa part dans le mouvement scientifique de notre siècle est presque incroyable.

Dumas, qui n'était pas seulement un savant, mais encore un fin littérateur & même un administrateur de mérite, était né à Alais le 14 juillet 1800. Il avait toujours gardé pour sa ville natale le plus vif attachement & l'avait prouvé dans diverses circonstances. Les Alaisiens n'ont-ils fait aussi qu'acquitter une dette sacrée en prenant l'initiative de la souscription qui a permis d'élever le monument inauguré le 21 octobre.

La statue, œuvre du sculpteur Pech, figure sur la grande place Saint-Sébastien, près de l'avenue de la gare, sur le devant même de l'hôpital. Dumas y est représenté dans une de ses attitudes favorites, faisant son cours à la Sorbonne. Sur le piédestal, genre Renaissance, figurent trois bas-reliefs en bronze, montrant successivement Dumas à la Sorbonne, dans son laboratoire & à l'École centrale. L'ensemble est entouré d'une double grille en fer forgé, qui laisse place à un minuscule square entre les deux.

Digitized by Google

Alais avait profité des fêtes données à l'occasion de Dumas pour inaugurer également le buste du marquis de Lafare, l'immortel & sympathique auteur des *Castagnados*.

Le buste, dû au ciseau du sculpteur Bostel, est placé à l'entrée de la promenade du Bosquet, où il se détache fort artistiquement sur la verdure environnante. C'est la Société artistique & fébrilienne d'Alais qui a pris l'initiative de la souscription & qui a su la mener rapidement à bonne fin.

L'inauguration de ces deux monuments, auquel la ville d'Alais avait encore généreusement joint une troisième inauguration, celle du Lycée, a donné lieu, est-il besoin de le dire, à des fêtes magnifiques. La présence de M. Faye, ministre de l'agriculture, de MM. Pasteur, Mistral, Roumanille & d'une foule de notabilités scientifiques & littéraires, n'a pas peu d'ailleurs contribué à l'éclat de cette triple cérémonie, où le soleil seul a fait défaut. Il est vrai que l'auteur de *Mireille* était là, & il a su nous consoler sans beaucoup de peine. « Avès sai- « que oublida de counvida lou souleu a nosti festo; es beleou amor « d'aco que nou fougno; e ben! vous esfraiès pas Messies : li Felibre « an touti sa bono part de rai & de trelus dins lou cor; lou souleu « s'escound? tant pis per lou souleu! »

Dr G. A.

Digitized by Google

NOUVELLES

Une nouvelle mâchoire du *Driopithecus Fontani* (singe antromorphe) vient d'être découverte dans les argiles à brique de Valentine. Cette mâchoire est actuellement entre les mains de M. Félix Regnault. Nous espérons pouvoir en donner une description dans le prochain numéro de la *Revue*.

— Les fouilles de M. Piette dans la grotte du Maz-d'Azil (Ariége) continuent fructueuses & intéressantes.

— On nous annonce que le propriétaire de l'une des stations thermales de la vallée d'Aure cherche à utiliser la source du Moudang (ferrugineuse & sulfurée), dont le propriétaire est un Anglais, M. Maxwel-Lyte, qui a habité dans le temps Bagnères-de-Bigorre, mais qui a quitté le pays déjà depuis des années. M. Lyte se montrerait quelque peu exigent au point de vue du prix qu'il attribue à sa source, & tout élan serait enrayé. Souhaitons que M. Lyte vienne à composition & comprenne qu'il vaut mieux voir une propriété productive plutôt que restant des années sans rapport. L'utilisation de l'eau du Moudang, qui serait un bienfait pour l'humanité & pour la vallée d'Aure, entraînera celui qui l'entreprendra à faire de sérieux sacrifices.

DEMANDES ET RÉPONSES

I. — Les Alpes pyrénéennes. — Un de nos collègues de l'Association, membre du Club Alpin français, section des Pyrénées centrales, nous écrit pour nous demander s'il existe quelque texte ancien justifiant la dénomination d' « alpes » appliquée à des montagnes autres que les Alpes proprement dites.

Nous pourrions consulter plusieurs auteurs; nous citerons seulement ceux que nous avons sous la main.

Sidoine Apollinaire dit *alpis* pour désigner une montagne, en général, & Isidore emploie le mot *alpes* pour signifier, aussi en général, une chaîne de montagnes. Dans l'Anonyme de Ravenne (septième siècle), il est expliqué que la Spanoguasconia (Gascogne ibérienne, ou Novempopulanie) est limitée par l'Océan & par les

Digitized by Google

Alpes, *Alpinis montibus*, c'est-à-dire les Pyrénées (*Ravennatis Anonymi cosmographia*, édition Parthey, p. 299).

Mais voici un texte qui donnera pleine satisfaction à notre honorable correspondant; il est de l'historien Procope (cinquième & sixième siècles de notre ère) : « L'Espagne, écrit-il, s'étend jusqu'aux Alpes dans le mont Pyrénée, ἄχρι ἐς Ἄλπεις τὰς ἐν ὄρει τῷ Πυρηναίῳ οὔσας, ce que Grotius traduit : *ad Alpes pyrenaeas*. Procope ajoute : « Pour les habitants de ce pays, c'est un commun usage d'appeler alpes les passages étroits [des montagnes], Ἄλπεις δὲ παλεῖν τὴν ἐν στενοχωρίᾳ διέξον οἱ ταύτῃ ἄνθρωποι νενομίνασι. A partir de là, jusqu'aux limites de la Ligurie, le pays a reçu le nom de Gaule : là aussi d'autres Alpes séparent les Gaulois & les Ligures. » Procope, *Histoires*, II, 1,1 2. J. S.

II. — Un de nos correspondants d'Espagne nous pose la question suivante :

Les grottes de divers âges paléontologiques sont-elles distribuées d'une manière irrégulière par rapport au fond des vallées actuelles? Il me semble que dans les vallées espagnoles je puis établir certaines règles pour dire à l'avance que telle grotte ouverte à telle altitude doit contenir telle faune.

La réponse à cette question est facile à faire, d'après ce que nous avons publié nous-mêmes sur le sujet, & d'après ce qui a été dit il y a déjà bon nombre d'années à la Société d'anthropologie de Paris.

En 1865, dans mon travail sur les alluvions quaternaires anciennes, j'établissais comme règle : 1° Que les grottes renfermant dans leur limon les débris de la faune quaternaire ancienne (*elephas primegenius, rhinoceros thicorinus, ursus spelæus, hyena spelæa, &c.*) s'ouvraient généralement à une assez grande hauteur au-dessus du fond des vallées actuelles, fait facile à constater lorsqu'on étudiait, à ce point de vue, les vallées du cœur des Pyrénées & des abords du plateau central de la France. J'avais estimé cette hauteur à 100 & 150 mètres environ au-dessus des cours d'eau actuels. — 2° Que les cavernes habitées à l'âge du Renne & contenant la faune caractéristique de cette époque (*cervus tarandus, bison Europeus, Saïga, Bouquetin, cheval, &c.*) s'ouvraient vers le fond des vallées presque au niveau des cours d'eau actuels, c'est-à-dire au-dessous des grottes de l'âge de l'ours. — 3° Que les grottes, enfin, habitées à l'âge de la pierre polie, se retrouvaient à des niveaux variables, & que souvent l'on découvrait des dépôts de cet âge préhistorique reposant directement, soit sur ceux de l'âge de l'Ours, soit sur ceux de l'âge du Renne.

Quatre ou cinq ans environ après la publication de mon travail, M. Dupont, le célèbre paléontologue belge, faisait des observations absolument identiques relativement aux grottes de la Belgique situées sur les bords de la Meuse, & annonçait la constatation comme neuve, à la Société d'anthropologie de Paris.

Digitized by Google

MM. de Mortillet, Bertillon & d'autres membres déclarèrent que ces règles de stratigraphie des cavernes étaient déjà connues par suite des observations du Dr Garrigou dans les vallées du Midi de la France.

Cette question des niveaux des cavernes constitue une règle à laquelle des accidents géologiques locaux peuvent présenter des exceptions, mais l'étude de la stratigraphie de certaines cavernes permet de dire que telle doit être, en effet, la règle générale.

Ainsi, à Arcis-sur-Aube comme au Mas-d'Azil (Ariège), les couches paléontologiques les plus anciennes & les plus volumineuses sont celles de l'âge de l'ours, supportant les couches à ossements de renne, sur lesquelles reposent à leur tour les dépôts attribuables à l'époque de la pierre polie. Dr F. G.

III. — PERNICIOSITÉ DES MALADIES AIGUËS DANS LE MIDI. — L'un des membres de l'Association nous pose la question suivante :

Les médecins pratiquants du Midi ont-ils remarqué que depuis quelques années, l'élément malin qui transforme les maladies aiguës simples en affections à retours périodiques pernicieux, & tuant brusquement le malade, se dessine de plus en plus ?

J'appelle l'attention de tous mes confrères sur cette question vraiment capitale au point de vue de l'intérêt général de notre Midi. En attendant leurs réponses, que nous insérerons scrupuleusement dans la *Revue*, je considère comme un devoir de donner le résultat de mes propres observations.

Depuis trente ans que j'exerce la médecine, il me semble que l'élément pernicieux, cet élément que les médecins anciens ont si bien décrit après l'avoir admirablement observé, se montre de plus en plus comme accompagnateur terrible des maladies aiguës. Les fièvres typhoïdes, les pneumonies, les grippes, les méningites & les affections chirurgicales elles-mêmes s'accompagnent souvent d'accès dont le premier passe presque inaperçu, & dont le second ou le troisième tuent à coup sûr le malade, si l'on ne donne à temps & à la dose voulue le sulfate de quinine. Les cas de ce genre que j'ai pu observer par moi-même sont très nombreux, & je ne suis pas le seul à en avoir observé dans le Midi. Je pourrai citer, par exemple, les médecins du bassin supérieur de la Garonne & de la Neste, que j'ai plusieurs fois interrogés à ce sujet & dont la réponse est topique :

« Depuis déjà bon nombre d'années, si nous n'agissons pas dans les « maladies aiguës avec le sulfate de quinine pour couper les accès « malins, nous perdons infailliblement nos malades.

« Telle est la remarque générale que nous avons faite ».

Je remercie le confrère qui m'a posé la question au sujet de laquelle je viens de fournir ces quelques renseignements, & je prie tous ceux qui s'intéressent réellement au bien du Midi d'être assez complaisants pour nous envoyer leur opinion sur le sujet. Dr F. GARRIGOU.

Digitized by Google

MORT DE JULIEN SACAZE

Un malheur irréparable vient de frapper la *Revue des Pyrénées* & l'Association pyrénéenne. Après une courte maladie, M. Julien Sacaze vient d'être enlevé à la science. Sous le poids de la douleur qui m'accable, je ne saurais longuement parler aujourd'hui de mon éminent ami. Le coup m'a frappé droit au cœur, & je ne puis qu'annoncer la triste nouvelle en disant combien ont été grands, spontanés, les témoignages de sympathie adressés à la famille atterrée, de cet époux modèle & adoré, de ce père aimant & si bon, de ce fils respectueux qui était l'orgueil du toit paternel, de ce savant de premier ordre.

Une foule énorme se pressait à Saint-Gaudens, à la suite du cercueil couvert de fleurs & de couronnes; des discours ont été prononcés au nom du barreau de Saint-Gaudens, au nom de l'Association pyrénéenne & de la *Revue des Pyrénées,* au nom, enfin, du pays de Luchon, dont Sacaze était le bienfaiteur aimé.

Dans le prochain numéro de la *Revue* nous donnerons sur Julien Sacaze une notice complète.

La disparition du directeur de l'œuvre que nous avions combinée & entreprise d'un commun accord, après plusieurs années de préparation, impose au survivant des devoirs & des charges que je ne saurais oublier. La création de l'Association, celle de la *Revue* constituent un véritable acte de décentralisation & en même temps de concentration comme il n'en a jamais été fait en France. Nous avons voulu avec Sacaze, tout en rendant hommage à la capitale, montrer que la province est capable de sérieux efforts, accompagnés de résultats pratiques destinés à faire valoir ses richesses scientifiques, littéraires, industrielles, agricoles, ainsi que ses enfants, amis du travail & du progrès.

Comme le dit M. Félix Pasquier, dans un article nécrologique sur Julien Sacaze[1] : « Nous n'avons pas à rappeler quel est le but de cette

1. *Avenir de l'Ariège,* du dimanche 24 novembre.

Digitized by Google

« œuvre à laquelle les deux amis, unis dans un même sentiment de « patriotisme & animés d'un même amour de la science, ont consacré « leur activité. Secondés par de nombreux adhérents, les fondateurs de « l'Association pyrénéenne ont eu la satisfaction de voir le succès « répondre à leur espérance. »

Oui, le succès a dépassé jusqu'à ce jour nos espérances, & ces espérances sont toujours grandes, car c'est notre amour des Pyrénées & du Midi, ces points si féconds de la France en hommes de valeur & en productions constituant une richesse nationale, qui nous avait donné la hardiesse d'entreprendre notre œuvre. Quand on travaille, poussé par l'amour de la grandeur du pays, on ne peut échouer, & l'on ne peut, nous en sommes certains, voir ces efforts entravés ou perdus.

Non, la création grandiose & patriotique dans l'organisation de laquelle Sacaze a joué le principal rôle, c'est un devoir pour moi de le dire hautement, ne saurait périr avec lui. Sa famille comme ses amis sont désireux de la voir se continuer, car elle est utile.

Les circonstances m'y obligeant, je m'occupe déjà de maintenir l'Association, la *Revue,* la Société du Comminges, les sections de l'Association, & de profiter de l'expérience déjà acquise pour faire avancer le char auquel je ne saurais rester seul attelé.

Avec le concours d'amis sérieux, savants, patriotes & zélés, ton œuvre, mon cher Julien, suivra, je l'espère, la voie que nous lui avons ouverte par amour de la science & de notre cher Midi.

Dr F. GARRIGOU.

A la nouvelle de la mort de Julien Sacaze, la ville de Saint-Gaudens a été profondément émue. Les journaux de la localité, dont nous reproduisons les lignes suivantes, en ont donné la preuve :

« Mercredi, une nouvelle profondément douloureuse s'est répandue dans la ville, où elle n'a pas tardé malheureusement à se confirmer.

« M. Julien Sacaze, bâtonnier de l'ordre des avocats, & dont la renommée scientifique a si considérablement grandi depuis quelques années, venait de succomber à Toulouse, enlevé, en quelques jours, par une maladie dont les soins médicaux les plus dévoués & les plus éclairés n'ont pu avoir raison.

« M. Julien Sacaze meurt à quarante-deux ans & dans toute la plénitude de ses belles facultés. D'unanimes regrets l'accompagnent. Son corps est ramené à Saint-Gaudens, où les funérailles doivent avoir lieu cette après-midi.

« Nous offrons à son vénéré père, à son épouse désolée, à ses deux enfants encore trop jeunes pour comprendre l'étendue de leur perte, l'expression de notre douloureuse et profonde sympathie. »

(*Journal de Saint-Gaudens*). B. A.

Digitized by Google

A la sépulture qui a eu lieu le vendredi 21 novembre ont été prononcés les trois discours suivants :

DISCOURS DE Me SOURRIEU.

« Au nom du barreau de Saint-Gaudens & de la Société des études du Comminges, sur cette tombe encore ouverte & qui va se fermer à jamais sur la dépouille mortelle de Julien Sacaze, j'ai la tâche douloureuse de lui dire un suprême adieu.

« A l'école de son excellent père, qui le voulait à son image, il apprit de bonne heure que le travail est la condition nécessaire de la vie & la source des joies les plus pures. Il n'oublia jamais cette règle salutaire, même le jour où le hasard des circonstances l'eut appelé à la grande fortune. Après de longues & brillantes études, il put aborder avec confiance la carrière périlleuse du barreau.

« On se souviendra longtemps au Palais de la profondeur & de la variété de ses connaissances, de la rectitude de son jugement, de sa parole simple, nette, persuasive, et par-dessus tout de la finesse de son esprit, qui en faisait un contradicteur redoutable. Avec une bonhomie dont lui seul avait le secret, il s'insinuait aisément dans l'esprit du juge, déjà séduit par la sûreté de ses renseignements, toujours contrôlés par une conscience droite & honnête.

« Avec de telles qualités, il ne tarda pas à conquérir une place importante au barreau, & le bâtonnat lui-même vint bientôt couronner sa carrière.

« Ses forces, hélas! trahirent sa volonté, & il dut nous quitter, à son grand regret, ne paraissant plus au palais que pour nous y faire parfois & trop rarement goûter le charme de ses relations. De moins pénibles travaux devaient occuper les loisirs de sa précoce retraite; il s'adonna à l'étude de l'archéologie, vers laquelle il se sentait entraîné par les premières impressions de sa jeunesse & la pente de son esprit investigateur. Il y était d'ailleurs préparé par une profonde connaissance des temps anciens. Ses premiers efforts se portèrent sur l'étude de son pays, dont les origines obscures le tourmentaient sans cesse. Il demanda aux entrailles mêmes de la terre le secret des siècles disparus, & la terre, opiniâtrément fouillée, lui révéla des trésors inconnus jusqu'à lui.

« Les alignements, les enceintes de pierre, les sépultures de la montagne d'Espiaup, contemporaines de l'âge de bronze & des cités lacustres de la Suisse, appelèrent vite sur lui l'attention du monde savant. Henri Martin vint lui-même admirer sa découverte, l'encourager dans ses recherches, & par suite il devint son ami.

« Soutenu par de tels encouragements, il voulut alors compléter par l'épigraphie l'histoire du passé. Il se rendit d'abord à Rome pour s

Digitized by Google

préparer, dans les catacombes, à la lecture des inscriptions anciennes, puis revenu dans son pays de prédilection, tenté par ses richesses préhistoriques, il ne tarda pas à publier l'*Epigraphie de Luchon* & les *Anciens Dieux des Pyrénées.*

« Devenu membre correspondant du ministère de l'instruction publique & auxiliaire de la commission géographique de l'ancienne France, il releva toutes les inscriptions des Pyrénées françaises, depuis Perpignan jusqu'à Bayonne. Ce remarquable travail, apprécié en haut lieu, lui valut les palmes académiques.

« Sans s'arrêter, il fonda à Saint-Gaudens la *Société des Etudes du Comminges,* & par la publication de sa *Revue*, ses conférences, ses excursions annuelles où l'utile se mêlait toujours à l'agréable, il a vulgarisé l'étude de notre beau pays, un peu trop négligée jusqu'à ce jour. Cet essai courageux de décentralisation scientifique & littéraire groupa toutes les bonnes volontés, & la *Revue de Comminges* ne tarda pas à prendre une place marquée dans toutes les bibliothèques du monde savant.

« Il eut la joie de voir ses travaux partout estimés, les Facultés de Toulouse concourir à l'éclat de ses conférences par l'envoi de ses professeurs les plus distingués, MM. de Quatrefages, de Lapparent, Allmer, de l'Institut, devenir membres de la Société & collaborateurs de la *Revue,* les savants du monde entier se donner enfin rendez-vous à Saint-Gaudens pour visiter avec lui ses découvertes archéologiques. Le succès de ses publications fut tel que le Gouvernement dut l'adjoindre à son enseignement supérieur.

« Nommé professeur libre de la Faculté des lettres de Toulouse, il y professa un cours d'épigraphie spécialement créé pour lui, & le grand amphithéâtre de la Faculté fut trop étroit pour contenir la foule de ses auditeurs. Là, comme au Palais, il apporta cette sûreté d'observations, cette finesse d'esprit, cette modestie qui avait le don de charmer ses auditeurs étonnés eux-mêmes de prendre plaisir à l'étude de matières si nouvelles pour eux & d'apparence si aride. La ville de Toulouse lui doit encore un magnifique ouvrage en trente-deux volumes, manuscrits, contenant les divers dialectes du sud-ouest de la France, avec la carte géographique de chaque commune; c'est avec la collaboration de tous nos vaillants instituteurs & de quelques érudits de la région qu'il a pu mener à bien un ouvrage si important, qui sera consulté avec fruit par les savants de l'avenir, quand nos dialectes déjà corrompus auront disparu.

« Tous ces travaux ne lui faisaient pas oublier la *Revue de Comminges;* mais son cadre devenait trop étroit à mesure que s'agrandissait le champ de ses études. Tout en lui conservant son autonomie, il la fondit dans l'Association pyrénéenne, qu'il créa l'an dernier avec son ami, chercheur infatigable comme lui, le docteur Garrigou. L'organe de l'Association, la *Revue des Pyrénées*, honoré de la collaboration de

Digitized by Google

membres de l'Institut, de professeurs des Facultés de Paris, Toulouse, Bordeaux & Montpellier, se proposait d'étudier avec lui toute la région pyrénéenne & le versant espagnol. Il allait enfin publier son grand ouvrage : *Inscriptions antiques des Pyrénées françaises* qui résumait, parfois en les rectifiant, les travaux de toute sa vie. Il se faisait une joie patriotique de précéder les Allemands dans cette publication, & n'écoutant que son patriotisme, sans compter avec une santé déjà chancelante, il en corrigeait les épreuves, quand la mort cruelle est venue l'arracher brusquement à ses chères études, lui laissant à peine le temps d'affirmer sa foi religieuse. Vaillant pionnier de la science, il est mort sur la brèche en travaillant. Honneur à lui !

« Adieu, cher confrère ! adieu, cher bâtonnier ! ma voix est impuissante à te dire les regrets du barreau dont chaque membre fut pour toi un ami ; la Société des *Etudes du Comminges* va, sans toi, comme un vaisseau désemparé, se perdre dans l'Océan brumeux des âges disparus & se briser contre les écueils. Adieu, ami, toi qui, malgré mon indignité, voulus toujours m'associer à tes espérances, à tes travaux & à tes succès. Dors en paix ! Ta vie, toute de travail & de droiture, aura été pour tous un grand exemple, & pour les tiens elle sera une consolation !

« Adieu, Julien Sacaze, adieu !!! »

DISCOURS DU Dr GARRIGOU.

« Il est des devoirs bien doux mais aussi bien cruels à remplir. Si je prends la parole dans une aussi triste circonstance, c'est en surmontant l'émotion profonde qui serre mon cœur.

« Ce n'est point ici le lieu où doivent s'énumérer les découvertes de notre cher Sacaze. Nous consacrerons ailleurs à celui qui illustra l'archéologie pyrénéenne la page d'histoire qui lui appartient à si bon droit.

« En quelques mots, je veux dire aujourd'hui ce qu'il était au foyer domestique, ce qu'il est devenu comme savant. La sincérité d'un chercheur peut souvent se mesurer à celle de sa vie privée.

« Son foyer domestique, vous tous ses amis, vous le connaissiez bien quelque peu ; vous saviez qu'il constituait une famille dont il était véritablement l'âme. Mais il faut avoir pu pénétrer, dans les jours de joie comme dans les jours de souffrance, l'intimité de cet intérieur, pour en avoir apprécié les charmes & avoir compris les déchirements de la dernière heure, qui ont laissé au cœur de ces affligés une blessure inguérissable.

« Après une jeunesse consacrée aux études les plus sérieuses, Sacaze suivit une route dont un père adoré & cruellement frappé à plusieurs reprises avait dès longtemps écarté les ronces. Elle se

Digitized by Google

présentait à lui longue & semée de fleurs. Sa bien-aimée Gabrielle, dont la timidité cache des trésors de tendresse & de dévouement, ses deux fillettes aussi timides que leur mère, aussi aimantes qu'elle pour un père si bon, étaient la joie du foyer. Fils respectueux, dévoué, attentif, puis époux le plus tendre, plein de sollicitude, d'égards, il veillait toujours aux soins de tous, ce qui était pour lui le bonheur. Les siens n'avaient qu'à se laisser vivre, il était l'âme du giron. Jamais un nuage ne vint porter son ombre sur ce toit patriarcal habité par ces êtres heureux, si liés l'un à l'autre, faisant consister toutes leurs joies dans le charme d'une vie intime.

« Hélas ! ce n'était là qu'un rêve de trop courte durée, dont le souvenir sera désormais la seule consolation de ceux qui l'aimaient & le pleureront toujours.

« Les recherches archéologiques faites souvent dans les régions glaciales de nos montagnes, des refroidissements négligés, avaient plus d'une fois, malgré de sages avis, rendu cette ardente nature de chercheur tributaire du mal. C'est sous l'impression de refroidissements successifs pris en travaillant pour la science que notre cher ami a vu naître l'affection pernicieuse que des circonstances particulières ont rendu plus facilement mortelle. On peut dire que, par devoir de ses fonctions de bâtonnier, Julien Sacaze a succombé comme le soldat sur la brêche.

« Homme du devoir, il était l'ami le plus franc, le plus loyal, le plus dévoué que l'on pût rencontrer; il était la personnification de l'honneur.

« S'il fut l'âme de sa famille il fut aussi l'un des pionniers les plus précieux pour la science méridionale. Il créa d'abord l'épigraphie pyrénéenne. Son œuvre déjà publiée est tellement considérable & si appréciée, qu'on venait chez lui de tous les points de l'Europe pour le consulter sur les inscriptions anciennes. Elle est tellement sincère, comme sa vie privée, que, cette année même, l'épigraphiste le plus illustre après Munsen, M. Hirschfeld, venu exprès à Luchon pour étudier plus de cent inscriptions avec lui, me disait qu'ils s'étaient trouvés d'accord sur toutes.

« Ses recherches avec M. Piette ont fait faire un pas énorme à l'archéologie préhistorique.

« Ses découvertes sur les cercles de pierre de la montagne d'Espiaup sont devenues classiques.

« Il créa la Société des études du Comminges, l'une des plus sérieuses & des plus utiles parmi les Sociétés scientifiques de province.

« Enfin, pour couronner son œuvre, il voulut, qu'unissant notre amour commun pour nos chères Pyrénées, nous étudiions ensemble les moyens de concentrer en groupe compacte toutes les ressources scientifiques du Midi pour faire valoir la province, cette province que la capitale absorbe souvent à son profit, & pour permettre, par un

Digitized by Google

acte de décentralisation, de donner la vie à tout ce qui est capable, dans notre admirable Midi, de travailler, de découvrir, de faire prospérer la science, les lettres, l'industrie, l'agriculture.

« C'est ainsi que nous avons créé l'Association pyrénéenne, qui est son œuvre encore plus que la mienne, & que nous avons donné le jour à la *Revue des Pyrénées & de la France méridionale,* organe de cette grande Association.

« L'auteur d'œuvres aussi importantes est là, maintenant, dormant de ce sommeil tranquille que donne la sérénité d'une vie honnête, laborieuse & utile.

« Philosophe comme on le devient lorsqu'on a pensé sans parti pris, après avoir puisé froidement dans la science le droit de rechercher la vérité, il s'est éteint, croyant, comme il vous le disait ici même, en face du cercueil de son collègue Lacroix, il y a quelques mois à peine, à un être supérieur qui a semé la vie à pleines mains, & cela pour l'éternité.

« Au nom des membres de l'Association pyréenne, au nom de nos collaborateurs de la *Revue des Pyrénées,* cher ami qui illustras par ton savoir le Midi de la France & ta ville natale, je te dis un suprême adieu, ou plutôt au revoir. »

DISCOURS DU Dr FERRAS.

« Au nom de la ville & du canton de Luchon, j'ai le devoir de dire la douleur que la mort de Julien Sacaze nous a causée. Dès que la fatale nouvelle a été communiquée, un seul mot est venu sur toutes les lèvres : Quel malheur ! & quelle perte pour notre vallée ! C'est que Julien Sacaze était vraiment l'ami de tous.

« Sans compter avec ses forces, il avait mis les ressources de son esprit, si cultivé, au service d'un dévouement de chaque jour pour ce cher pays de Luchon, qu'il voulait prospère & heureux, connu & visité par les savants & les touristes du monde entier.

« Aussi, depuis plus de vingt ans, voyez avec quelle ardeur il va partout recherchant les matériaux de l'histoire de ce coin du Comminges, dont il a fait revivre l'antique renommée.

« Que de temps, que d'efforts dépensés ! Mais rien ne peut arrêter Julien Sacaze dont le zèle égale la probité scientifique, ce qui lui valut l'amitié de savants illustres.

« Bien que rompu avec toutes les difficultés de l'épigraphie, on le voit, avec la modestie d'un véritable savant, s'associer de nombreux collaborateurs pour donner plus d'autorité à ses travaux. C'est alors qu'il fonda cette Société du Comminges, qui était pour lui comme une seconde famille; puis la *Revue des Pyrénées* & la *Section de Luchon,* dont le nom, revenant sans cesse sous sa plume, révèle sa tendresse

Digitized by Google

pour ce pays où il avait trouvé la fidèle compagne de sa vie, des amis sincères & l'occasion si fréquente de faire le bien.

« On peut dire que les joies du savant furent toujours chez lui doublées du plaisir de faire bénéficier de ses travaux ses compatriotes des rives de l'One, qui pleurent aujourd'hui l'ami perdu.

« Tous, nous savons que sa bonté dictait l'organisation des caravanes du Comminges en pleine saison thermale, afin d'être plus utile à ces Thermes qu'il voulait « *les plus beaux* », comme au temps de Strabon.

« N'est-ce pas encore au concours inépuisable de Julien Sacaze que la municipalité de Luchon avait recours, il y a quelques mois, lorsqu'elle voulut rappeler, sur le socle de la statue du grand intendant d'Étigny, les pages saillantes de son histoire?

« Bientôt après, dans une conférence remarquable, il prouvait la célébrité de nos Thermes aux premiers ans de notre ère, en apportant une copie précieuse de l'unique carte de l'époque, conservée, nous disait-il, dans la bibliothèque de Vienne.

« Chaque jour de la vie laborieuse de ce fils, juste orgueil d'un père honorable que nous plaignons, a été marqué par un effort en notre faveur; aussi notre reconnaissance ne saurait-elle être trop grande. Et pendant qu'il marchait, en chercheur infatigable, à travers nos vallées, que de bons conseils semés sur sa route. Son affabilité, son désintéressement le faisaient aborder de tous, & ceux qui avaient recours à sa science juridique retournaient chez eux, doublement heureux de la paix souvent ramenée dans les familles & de l'accueil si bienveillant de notre ami.

« Reposez en paix, les siècles passés n'ont pu effacer pour vous la trace des Romains venus aux thermes des Onésiens du pays de Luchon; votre mémoire, cher ami, sera encore mieux gardée, car après l'avoir gravée sur le marbre, nous la confierons au cœur de nos enfants qui rediront, en le bénissant, le nom du Restaurateur de l'histoire du canton de Luchon.

« Au nom de la section Luchonnaise, j'exprime les sympathies de tous à votre veuve désolée, à vos enfants si affligés. Nous les entourerons de notre profond respect & de notre pieuse sollicitude.

« Adieu, cher ami si cruellement perdu; au revoir! »

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE PYRÉNÉENNE

Nos tableaux météorologiques de mai à octobre sont imprimés presque en totalité. Malheureusement, le retard porté à l'envoi des feuilles mensuelles de quelques-uns de nos correspondants nous oblige à retarder jusqu'au premier trimestre de 1890 l'envoi des tableaux.

Le Gérant : GARRIGOU.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME I

PREMIER TRIMESTRE

INTRODUCTION ..... page 5
Statuts de l'Association Pyrénéenne 9
M. Hébert (de l'Institut) : La faune primordiale dans la montagne Noire .. 15
A. Couret : Les Méridionaux compagnons d'armes de Jeanne d'Arc 21
Comte Henry Russell : Le Marboré 52
Henri Labroquère : L'agriculture, l'insecte, l'oiseau 58
Dr F. Garrigou : Avenir des stations thermales des Pyrénées 91
Julien Sacaze : Bulletin épigraphique ; inscriptions inédites 103
Jacinto Verdaguer, Justin Pepratx, A. Fourès, Fortine, Meynial, P. Duque : Spécimens comparatifs des idiomes pyrénéens 109
Félix Regnault : La grotte de Malarnaud 117
Henri Filhol : Note additionnelle 119
Ed. Salles : Météorologie (les orages) 123
Météorologie des Pyrénées 127
Mélanges :
Édouard Piette : La peinture sur galets à l'époque magdalénienne. — J. Timbal : La longévité dans les Pyrénées ; — Commission internationale des Pyrénées ; — Jurisprudence franco-espagnole 130
Bibliographie :
J. Brissaud : Étude historique & juridique sur l'entreprise du canal du Midi, par H. Saint-Marc 133
Revue des périodiques 139
Chronique 140

DEUXIÈME TRIMESTRE

A. Lebègue : Une école inédite de sculpture gallo-romaine 141
L. de Malafosse : Les prairies des Pyrénées dans les terrains granitiques & schisteux 167

Digitized by Google

A. Couret : Les Méridionaux compagnons d'armes de Jeanne d'Arc (suite & fin)..... 179
Dr Duhourcau : Mode d'emploi des eaux minérales dans le traitement du rhumatisme chronique..... 204
Maurice Gourdon : Contributions à la géologie des Pyrénées françaises & espagnoles..... 231
A. Benoist : Le Club Alpin Français dans les Pyrénées..... 245
Pierre Vidal : La Chronique inédite de Miguel Parets..... 251
Programme du Congrès des Sociétés savantes en 1889..... 255
L'enseignement du provençal en France & en Allemagne..... 263
Questions & réponses..... 264
Météorologie pyrénéenne..... 265
Julien Sacaze : Épigraphie & géographie historique de la *Civitas Consoranorum* (pagination spéciale).

TROISIÈME TRIMESTRE

E.-A. Martel : La région des Causses..... 273
A. Benoist : Un montagnard pyrénéen ; M. le comte Russell..... 321
Louis Roule : Un lac disparu..... 326
H. Marcailhou d'Aymeric : Excursion botanique en Andorre..... 332
Dr F. Garrigou : Les eaux de Foncirgue..... 353
Gaston Balencie : Cieutat de Neurest..... 371
Dr Estradère : Le Righi français ; Luchon-Antécade..... 387
Congrès de la Sorbonne : Communications de MM. Parfouru, Pasquier, Labrouche, de Carsalade, Sacaze, Bladé, Garrigou, Cartailhac, Belloc..... 394
Mélanges :
J. Timbal : Le tribunal supérieur d'Andorre..... 406
J. Sacaze : Inscription romaine inédite..... 409
Dr Garrigou : Découverte d'une station de l'âge du renne..... 410
M. Lahille : Sur les mammifères des Pyrénées..... 411
Nécrologie : A. Cabanel ; A. d'Assier ; baron d'Agos..... 414
Livres & Revues :
J. Sacaze : Les antiquités romaines des Pyrénées centrales, par Brunnell Lewis..... 420
C. Douais : Monographie de l'abbaye de Belleperche, par M. Paul Fontanié..... 423
Léon Bausier : Lo Gayter del Llobregat..... 425
J. Sacaze : Sur les pays de Bourjac & de Serrère, par M. Cabié..... 426
Émile Belloc : Les Alpes & les Pyrénées ; les Alpes, par M. Émile Levasseur..... 430
Dr Garrigou : Comptes rendus de l'Académie des sciences..... 431
Chronique..... 434
Demandes & réponses..... 440

Digitized by Google

QUATRIÈME TRIMESTRE

Levasseur (de l'Institut) : Les Pyrénées..... 441
Baillaud : Développement successif des études astronomiques à Toulouse.... 456
Duméril : Don Carlos d'Aragon..... 475
Douais (abbé) : L'enseignement dans le haut Languedoc avant 1789.... 485
Labrouche : Le bullaire de Gascogne..... 532
Dr F. Garrigou : La matière organique des eaux sulfhydratées de Bagnères-de-Luchon..... 544
H. L. d'I. : Le cheval du Midi..... 549
Mélanges :
J. Sacaze : Progrès de l'enseignement supérieur à Toulouse dans ces dix dernières années..... 553
Julien Sacaze : L'inscription de Valeria Justina à Rome..... 556
Mérimée : De Paulini Petrocorii vita & scriptis..... 558
Cau-Durban (abbé) : Proverbes patois de la vallée de Biros en Couserans. 561
Nécrologie : Dr Henri Duboué ; H. Carlier ; Morel..... 573
Sociétés savantes..... 584
Livres & Revues :
J. Sacaze : La France préhistorique d'après les sépultures & les monuments, par Émile Cartailhac..... 596
L. Baurier : Lo Gayter del Llobregat..... 598
Dr Garrigou : La subdivision de l'époque magdalénienne & de l'époque néolithique..... 598
Inauguration de la statue de Mégret d'Étigny à Luchon..... 603
Inauguration des statues de J.-B. Dumas & de Lafare-Alais, à Alais..... 607
Nouvelles..... 609
Demandes & réponses..... 609
Mort de Julien Sacaze..... 612
Météorologie Pyrénéenne..... 620

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6726.

Digitized by Google

Digitized by Google

M. Gayon, professeur à la Faculté des sciences, directeur de la Station agronomique, à Bordeaux.

M. le Dr Hameau, président de la Société des sciences, à Arcachon.

M Hébert, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences, à Paris.

M. G. Jaubert, directeur de la Ferme-École de Royat (Ariège).

M. Jullian (Camille), professeur à la Faculté des lettres, à Bordeaux.

M. Labroquère (Henri), à Galan (Hautes-Pyrénées).

M. Labrouche, archiviste départemental des Hautes-Pyrénées, à Tarbes.

M. Lafagette (Raoul), homme de lettres, conservateur du Musée, à Foix.

M. de Lahondès (Jules), membre de l'Académie des Jeux Floraux, président de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.

M. Laulanié, directeur de l'École vétérinaire, professeur suppléant à l'École de médecine, à Toulouse.

M. Lavergne (Adrien), vice-président de la Société historique de Gascogne, à Castillon-Debats (Gers).

M. Lebègue (Albert), professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse.

M. de Malafosse (Louis), membre de l'Académie des Jeux Floraux & de la Société d'agriculture, à Toulouse.

M. Mérimée (Ernest), professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse.

M. Milhas (Marc), consul de France, à Paris.

M. Molinier, professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse.

M. Morel, archiviste de la Société des études du Comminges, à Saint-Gaudens.

M. O'Shea, président de Biarritz-Association, membre correspondant de l'Académie royale d'histoire de Madrid, à Biarritz.

M. Paget, doyen de la Faculté de droit, à Toulouse.

M. Pasquier (F.), archiviste départemental de l'Ariège, à Foix.

M. Piette (Édouard), juge au tribunal civil, à Angers

M. de Quatrefages (A.), membre de l'Institut & de l'Académie de médecine, professeur au Muséum, à Paris.

M. Rayet, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Observatoire, à Bordeaux.

M. de Rey Pailhade, ingénieur civil, docteur en médecine, à Toulouse.

M. Roule (Louis), maître de conférences à la Faculté des sciences, chargé de cours à l'École de médecine, à Toulouse.

M. de Rouville, professeur à la Faculté des sciences, à Montpellier.

M. Russell (le comte Henry), membre de la Société Ramond, à Pau.

M. Sabatier, professeur à la Faculté des sciences, à Montpellier.

M. Sacaze (Julien), correspondant du ministère de l'instruction publique.

M. Saint-Paul (Anthyme), archéologue, à Paris.

M. Saint-Saud (le comte de), à Laroche-Chalais (Dordogne).

M. Salles (Édouard), ingénieur en chef des ponts & chaussées, à Toulouse.

M. Schrader (F.), président du Club-Alpin français, à Paris.

M. Taillebois (Émile), secrétaire général de la Société Borda, à Dax.

M. Thomas, professeur à la Faculté des lettres, à Paris.

M. Thore, à Dax (Landes).

M. Timbal (Joseph), professeur à la Faculté de droit, à Toulouse.

M. Trespaillé, commandant d'artillerie en retraite, à Antignac-Luchon.

M. Trutat, conservateur du Muséum, à Toulouse.

M. Vidal (Pierre), bibliothécaire de la ville, à Perpignan.

M. Viguerie (Ernest), à Toulouse.

M. Viguier, docteur ès sciences, à Montpellier.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

DU 4e TRIMESTRE DE 1889.

Pages.

I. — Levasseur (de l'Institut) : Les Pyrénées..... 441
II. — Baillaud : Développement successif des études astronomiques à Toulouse..... 456
III. — Duméril : Don Carlos d'Aragon..... 475
IV. — Douais (abbé) : L'enseignement dans le haut Languedoc avant 1789.. 485
V. — Labrouche : Le bullaire de Gascogne... 532
VI. — Dr F. Garrigou : La matière organique des eaux sulfhydratées de Bagnères de Luchon..... 544
VII. — H.-L. d'I. : Le cheval du Midi.. 549
VIII. — Mélanges :
J. Sacaze : Progrès de l'enseignement supérieur à Toulouse dans ces deux dernières années..... 553
Julien Sacaze : L'inscription de Valeria Justina à Rome..... 556
Mérimée : De Paulini Petrocorii vita & scriptis..... 558
Cau-Durban (abbé) : Proverbes patois de la vallée de Biros en Couserans..... 561
IX. — Nécrologie : Dr Henri Duboué ; H. Carlier ; Morel..... 573
X. — Sociétés savantes.. 584
XI. — Livres & Revues :
J. Sacaze : La France préhistorique d'après les monuments & les sépultures, par Émile Cartailhac..... 596
L. Baurier : Lo Gayter del Llobregat..... 598
Dr Garrigou : Les subdivisions de l'époque magdalénienne & de l'époque néolithique, par L. Piette..... 598
XII. — Inauguration de la statue de Mégret d'Étigny à Luchon..... 603
Inauguration des statues de J.-B. Dumas & de Lafare-Alais, à Alais. 607
XIII. — Nouvelles..... 609
XIV. — Demandes & réponses..... 609
XV. — Mort de Julien Sacaze..... 612
XVI. — Météorologie pyrénéenne..... 620

Pour devenir membre titulaire de l'Association pyrénéenne, adresser une demande à M. le Directeur de l'Association pyrénéenne, à Toulouse, ou bien se faire présenter par un membre de l'Association. — Les Membres de l'Association n'ont d'autre cotisation à payer que celle de 10 francs par an, prix de leur souscription à la *Revue des Pyrénées & de la France méridionale*. Envoyer cette somme, après la réception de la deuxième livraison, à M. Léon Baurier, agent de change, archiviste-trésorier de l'Association pyrénéenne, place d'Assézat, 7, à Toulouse.

La *Revue* a pour domaine d'études les Pyrénées françaises & espagnoles & la partie de la France méridionale comprise dans les ressorts académiques de Toulouse, Bordeaux & Montpellier ; elle paraît chaque trois mois & forme annuellement un volume de plus de 600 pages. Le prix de la souscription est de 15 francs par an ; il est seulement de 10 francs pour les Membres de l'Association pyrénéenne. — Les demandes d'abonnement sont reçues par M. l'Administrateur de la *Revue*, rue Valade, 38, à Toulouse. — Pour les tirages à part des articles, les auteurs sont priés de s'adresser directement à M. Privat, libraire éditeur, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.

La *Revue* est mise en vente à Paris, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Alger, Genève, Barcelone, Madrid, Rome & Florence, Londres, Vienne, Berlin, Saint-Pétersbourg, Bruxelles & New-York. (Voir les adresses des libraires sur la première page de la couverture.)

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 6726.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1-26
SR

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06823 7794

Digitized by Google

Digitized by Google